

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT
Genève

LES PAYS LES MOINS AVANCÉS

RAPPORT 2008

Établi par le secrétariat de la CNUCED



NATIONS UNIES
New York et Genève, 2008

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les opinions exprimées dans le présent volume sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies.

Le texte de la présente publication peut être cité ou reproduit sans autorisation, sous réserve qu'il en soit dûment fait mention. Un exemplaire de la publication renfermant la citation ou la reproduction doit être adressé au secrétariat de la CNUCED : Palais des Nations Unies, CH-1211 Genève 10 Suisse.

L'aperçu général du présent rapport est également disponible sur Internet dans les six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies, sur le site www.unctad.org.

UNCTAD/LDC/2008

PUBLICATION DES NATIONS UNIES

Numéro de vente : F.08.II.D.20

ISBN 978-92-1-212357-8

ISSN 0257-8107

Qu'entend-on par « Pays les moins avancés »

L'Organisation des Nations Unies a établi une liste de « pays les moins avancés » (PMA), qui compte actuellement 50 pays: Afghanistan, Angola, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cap-Vert (jusqu'à décembre 2007), Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Haïti, Îles Salomon, Kiribati, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Maldives, Mali, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tchad, Timor-Leste, Togo, Tuvalu, Vanuatu, Yémen et Zambie. Cette liste est révisée tous les trois ans par le Conseil économique et social, à la lumière des recommandations du Comité des politiques de développement (CPD).

Les critères appliqués en 2006 par le CPD pour établir la liste sont les suivants:

- a) Faible revenu, mesuré par le revenu national brut (RNB) par habitant (moyenne sur trois ans, 2002-2004), en appliquant les seuils de 750 dollars pour les ajouts à la liste, et de 900 dollars pour les retraits de la liste;
- b) Insuffisance des ressources humaines, mesurée par un indice composite (indice du capital humain), qui se fonde sur plusieurs indicateurs: i) nutrition (pourcentage de la population sous-alimentée); ii) santé (taux de mortalité infantile); iii) éducation (taux de scolarisation dans l'enseignement primaire et secondaire); et iv) alphabétisation (taux d'alphabétisation des adultes);
- c) Forte vulnérabilité économique, mesurée par un indice composite (indice de vulnérabilité économique) fondé sur les indicateurs suivants: i) crises naturelles (indice d'instabilité de la production agricole; proportion de la population déplacée par des catastrophes naturelles); ii) crises commerciales (indice d'instabilité des exportations de biens et services); iii) exposition aux crises (part de l'agriculture, de la foresterie et des pêches dans le PIB; indice de concentration des exportations de marchandises); iv) petite dimension économique (logarithme de la population); et v) éloignement économique (indice d'éloignement).

Pour chacun de ces trois critères, différents seuils sont utilisés pour inclure un pays dans la liste ou pour l'en retirer. Un pays peut être ajouté à la liste des PMA s'il n'atteint aucun des trois seuils et si sa population ne dépasse pas 75 millions de personnes. Il peut en sortir s'il atteint deux seuils sur trois au cours de deux révisions triennales consécutives de la liste. Toutefois, si le RNB par habitant d'un PMA atteint le double de la valeur du seuil de retrait, on considère que le pays en question remplit les conditions requises pour sortir de la catégorie des PMA indépendamment des deux autres critères. Après que le CPD a formulé une recommandation – approuvée par le Conseil économique et social et l'Assemblée générale – tendant à ce qu'un pays soit retiré de la liste, ce dernier bénéficie d'un délai de grâce de trois ans avant d'être effectivement radié. En application de la résolution 59/209 de l'Assemblée générale, ce délai doit permettre au pays concerné et à ses partenaires de développement de convenir d'une stratégie de « transition en douceur » pour que la perte des conditions de faveur applicables aux PMA à l'issue de cette période ne perturbe pas le progrès socioéconomique.

Remerciements

Le *Rapport 2008 sur les pays les moins avancés* a été établi par une équipe dirigée par Charles Gore et composée de Alberto Amurgo Pacheco (à partir de mars 2008), Lisa Borgatti, Agnès Collardeau-Angleys, Junior Davis (à partir de mars 2008), Zeljka Kozul-Wright, Madasamyraja Rajalingam, Rolf Traeger et Stefanie West. Yan Shen a participé aux dernières étapes de cette préparation à partir de mai 2008. Michael Herrmann et Nguyuru Ibrahim Lipumba ont fait partie de cette équipe jusqu'en décembre 2007 et mars 2008, respectivement. La supervision d'ensemble du travail a été assurée par Habib Ouane, Directeur de la Division de l'Afrique, des pays les moins avancés et des programmes spéciaux.

Une réunion spéciale d'experts a été organisée dans le cadre de l'élaboration du Rapport. Intitulée « Conduire la transformation structurelle des pays les moins avancés », elle s'est tenue à Genève les 8 et 9 novembre 2007. Elle a rassemblé des spécialistes de l'aide publique au développement, du développement agricole, de la mise en valeur des ressources minérales, de la gestion du milieu urbain, de la planification du développement, de la gouvernance, des capacités et des finances de l'État. Ont participé à cette réunion: Debapriya Bhattacharya, Marquise David, John Di John, Gerald Epstein, Shenggen Fan, Samuel Gayi, Padmashree Gehl Sampath, Paul Jourdan, William Kalema, Mushtaq Khan, Tony Killick, Ibrahim Lipumba, Richard Marshall, Banji Oyelaran-Oyeyinka, Alice Sindzingre, Morris Teubal, Ole Therkilsson, Brian Van Arkadie, Meiner Pieter van Dijk et Robert Wade.

Ce rapport s'appuie sur des documents d'information établis par Shenggen Fan, Massoud Karshenas, Tony Killick et Richard Marshall.

Nous tenons à exprimer notre gratitude à Marquise David pour ses observations sur une version préliminaire du chapitre 1, ainsi qu'à Yasmin Ahmad et Ann Zimmerman pour leurs conseils sur les statistiques relatives à l'aide. Merci également à Adam Prakash et Paul Racionzer de nous avoir aimablement communiqué les données de la FAO sur les produits alimentaires et l'agriculture.

Le secrétariat a été assuré à différents moments par Sylvie Guy, Stefanie West et Cora Yance Roberts. Sophie Combette a conçu la couverture. La présentation générale, les graphiques et la microédition ont été confiés à Madasamyraja Rajalingam.

Nous sommes reconnaissants aux donateurs qui ont apporté leur soutien financier au Fonds d'affectation spéciale de la CNUCED pour les PMA, notamment les Gouvernements norvégien et finlandais.

Table des matières

	<i>Page</i>
<i>Qu'entend-on par pays les moins avancés ?</i>	<i>iii</i>
<i>Notes explicatives</i>	<i>ix</i>
<i>Sigles</i>	<i>x</i>
<i>Classification des pays utilisée dans ce rapport</i>	<i>xii-xiv</i>
<i>Aperçu général</i>	<i>I–XII</i>
<hr/>	
1. LA CROISSANCE DES PMA EST-ELLE DURABLE ?	1
<hr/>	
A. Introduction.....	1
B. Évolution de la croissance économique	2
1. Évolution générale des taux de croissance du PIB et du PIB par habitant.....	2
2. Différences entre les performances économiques des divers PMA.....	3
3. Taux de croissance sectoriels.....	4
C. Évolution des investissements et de l'épargne.....	9
D. Évolution du commerce international	11
1. Évolution globale du commerce des marchandises	11
2. Évolution des prix internationaux des produits de base.....	16
3. Niveau de dépendance à l'égard des produits de base	17
4. L'intensité technologique des exportations	19
5. Composition des importations de marchandises	22
6. Marginalisation persistante des PMA dans le commerce mondial	22
E. Évolution des financements extérieurs	25
1. Tableau d'ensemble	25
2. Évolution des apports d'aide.....	28
3. Évolution des investissements étrangers directs.....	36
4. Évolution des envois de fonds des travailleurs expatriés	39
F. Évolution de la dette extérieure	41
G. Conclusion	46
Notes.....	49
Bibliographie	49
<hr/>	
2.- ÉVOLUTION DE LA PAUVRETÉ ET PROGRÈS ACCOMPLIS EN VUE DE LA RÉALISATION DES OMD	51
<hr/>	
A. Introduction	51
B. Évolution de la consommation privée	53
1. Évolution d'ensemble	53
2. Différences entre les PMA.....	55
C. Évolution de la pauvreté	57
1. Nature des estimations sur la pauvreté	57
2. Niveau et dynamique de la pauvreté dans les PMA depuis 1990	61
D. Rapports entre croissance et pauvreté dans les PMA	67
1. Croissance du PIB et consommation privée	69
2. Croissance démographique et accroissement de la population active	71

	<i>Page</i>
3. Caractéristiques de la croissance économique	71
4. Répartition des revenus.....	75
E. Progrès accomplis en vue de la réalisation des OMD	77
1. Vue d'ensemble	79
2. Progrès accomplis en vue de la réduction de la pauvreté au seuil de 1 dollar par jour	81
3. Progrès accomplis en vue de la réalisation d'autres objectifs relatifs au développement humain	81
F. Conséquences et implications de l'envolée des prix des denrées alimentaires pour la politique générale.....	87
1. Conséquences des récentes augmentations des prix des denrées alimentaires	87
2. Implications en matière de politique	94
G. Conclusions.....	96
Annexe: Estimations sur la pauvreté: actualisation méthodologique et autres considérations.....	99
Notes	102
Bibliographie	103
3. ÉVOLUTION DES MODALITÉS DU PARTENARIAT POUR LE DÉVELOPPEMENT	105
A. Introduction.....	105
B. Appropriation par les pays et partenariat pour le développement	107
1. Introduction de la notion de partenariat	107
2. La Déclaration de Paris et les efforts déployés pour améliorer l'efficacité de l'aide.....	108
3. Importance de l'appropriation par les pays	109
C. Transformation des DSRP.....	110
1. Les premières phases.....	110
2. Les DSRP de deuxième génération	113
3. Le défi consistant à inventer un nouveau type de gouvernance pour le développement.....	115
D. Évaluation des progrès accomplis en matière d'appropriation par les pays dans le cadre de la Déclaration de Paris.....	116
E. Processus affaiblissant l'appropriation par les pays — élaboration des politiques	120
F. Processus affaiblissant l'appropriation par les pays — mise en œuvre des politiques	123
1. Conditionnalité par politique imposée	123
2. Choix de financement des donateurs.....	127
G. Processus affaiblissant l'appropriation par les pays — le problème persistant du mauvais alignement de l'aide	130
H. Conséquences néfastes d'une faible appropriation par les pays	133
1. Mauvaise intégration du cadre macroéconomique dans les politiques sectorielles et commerciales ..	133
2. Réduction des ambitions relatives à l'augmentation des entrées d'aide.....	135
3. Insuffisance du financement des secteurs productifs et de l'infrastructure économique	137
I. Politiques destinées, dans la pratique, à améliorer l'appropriation par les pays.....	137
1. Potentiel des politiques de gestion de l'aide conduites par les bénéficiaires.....	137
2. Éléments pour un programme de travail plus large	140
J. Conclusions	143
Annexe: Voie à suivre pour l'élaboration des politiques de gestion de l'aide dans les PMA	145
Notes.....	148
Bibliographie	149
ANNEXE STATISTIQUE : DONNÉES RELATIVES AUX PAYS LES MOINS AVANCÉS	154

Liste des encadrés

1. Croissance et perte du statut de PMA	4
2. Évolution du commerce des services	15
3. L'initiative d'allègement de la dette multilatérale	42
4. La notion difficile à cerner d'appropriation par les pays.....	111
5. Examen, dans le cadre de la Déclaration de Paris, des stratégies de développement opérationnelles dans les PMA : exemples de meilleures pratiques.....	118
6. Le traitement du développement du secteur privé, problèmes de technologie et industrie manufacturière dans le DSRP de deuxième génération du Mozambique	129
7. Acheminement de l'aide en Afghanistan, 2001-2006.....	131
8. L'utilisation des flux d'aide en augmentation dans les pays africains dans le cadre des programmes de la FRPC	136
9. Politiques de gestion de l'aide en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie et au Rwanda	139

Liste des graphiques

1. Taux réel de croissance du PIB par principaux secteurs économiques et par groupes de pays, 1990–2006	7
2. Balance commerciale des PMA, 2003–2006.....	14
3. Répartition des exportations d'articles manufacturés des PMA, d'autres pays en développement et pays développés en fonction des catégories technologiques, 1995–2006	20
4. Part dans les exportations mondiales de marchandises, des PMA, des autres pays en développement et des pays développés, total et par secteurs, 1995–2006.....	24
5. Apports globaux de fonds extérieurs aux PMA, par groupes de pays, et aux autres pays en développement, 2000–2006	27
6. Décaissements réels nets d'APD en faveur des PMA, y compris et excluant l'allègement de la dette, 1990–2006.....	29
7. Entrées d'IED dans les PMA, 1995–2006.....	37
8. PIB réel, RNB et consommation privée par habitant dans les PMA, 1980–2006.....	55
9. Croissance du PIB réel et de la consommation privée par habitant dans les PMA, 2000-2006	56
10. Taux de pauvreté dans les PMA en fonction de différents seuils de pauvreté, par région, 1990–2005	60
11. Estimation du nombre de pauvres dans les PMA, 1990–2005	62
12. Taux de pauvreté (personnes ayant 2 dollars par jour pour vivre) par spécialisation à l'exportation, 1990–2005.....	66
13. Croissance économique et pauvreté dans les PMA, 1995–2005	68
14. Production de denrées agricoles et de denrées alimentaires par habitant dans les PMA, 1990–2004	73
15. Taux de pauvreté absolue en fonction de différentes hypothèses de répartition des revenus dans certains PMA, 1980-2005	76
16. Nombre de PMA disposant de données relatives à l'indicateur des OMD, 2004-2005.....	78
17. Pauvreté et mortalité infantile dans les PMA: incidence réelle et incidence compatible avec les OMD 1980-2005.....	80
18. Les 10 PMA ayant accompli le plus de progrès en vue de la réalisation de certains OMD.....	86
19. Prix intérieurs des denrées alimentaires dans certains PMA.....	91
20. Pyramide de l'efficacité de l'aide	109
21. Frontière de l'appropriation dans les DSRP.....	122

Graphiques de l'annexe

1. Moyennes de consommation selon les enquêtes par rapport aux moyennes selon les indications de la comptabilité nationale, avec des courbes de régression linéaires ajustées	99
2. Courbes de pauvreté	100

Liste des tableaux

A. Classement des PMA en fonction de leur spécialisation à l'exportation, 2003-2005	xiii
B. Part des PMA dans les exportations totales de biens et services, par pays et principaux secteurs, 2003-2005	xiv
1. Taux de croissance du PIB réel et du PIB réel par habitant des PMA, par groupes de pays, d'autres pays en développement et de pays à haut revenu de l'OCDE, 1990-2007	2
2. Taux de croissance du PIB réel et du PIB réel par habitant des PMA, par pays, 2000-2007	6
3. Part de la valeur ajoutée dans les principaux secteurs économiques des PMA, par pays et groupes de pays, 1995-2006	8
4. Épargne intérieure brute, formation brute de capital et déficit en ressources dans les PMA, par pays et autres pays en développement, 2000-2006	10
5. Exportations, importations et balance commerciale des PMA, par groupes de pays, 2003-2006	12
6. Exportations et importations de marchandises des PMA, par pays, 2004-2006	13
7. Indice des prix de certains produits de base importants pour les PMA, 1995-2006	17
8. Composition des exportations et des importations de marchandises des PMA, des PMA africains et des PMA asiatiques, 2005-2006	18
9. Répartition des exportations de produits manufacturés en fonction des catégories technologiques pour les PMA et les groupes de pays, 1995-2006	21
10. Importations et exportations de produits alimentaires des PMA, par pays, 2000-2006	23
11. Apports nets de capitaux à long terme et transferts aux PMA, 1995-2006	26
12. Versements nets d'APD aux PMA par tous les donateurs, par groupes de pays, 2000-2006	28
13. Décaissements réels nets d'APD en faveur des PMA, par pays et groupes de pays, 2000-2006	31
14. Décaissements nets d'APD de tous les donateurs en faveur des PMA, par type d'aide, 2000-2006	32
15. Total des affectations sectorielles des décaissements et des engagements d'APD en faveur des PMA aux niveaux bilatéral et multilatéral, 1995-2006	34
16. Décaissements d'aide nets des pays membres du CAD de l'OCDE en faveur des PMA, 2005-2006	35
17. Entrées d'IED dans les PMA, par pays et par groupes de pays, 2000-2006	38
18. Envois de fonds de travailleurs expatriés aux PMA, par pays, et à d'autres pays en développement, 1995-2006	40
19. PMA couverts par l'initiative PPTTE	43
20. Certains indicateurs concernant le fardeau de la dette dans les PMA, par pays, et autres pays en développement, 2000-2006	44
21. PIB réel, consommation privée et ressources nationales disponibles pour les financements, par habitant, 1995-2006	54
22. Classement des pays en fonction du PIB et de la consommation privée par habitant, 2000-2006	57
23. Consommation privée par habitant et taux de pauvreté dans les PMA	58
24. Pauvreté dans les PMA, 1990-2005	61
25. Pauvreté et dynamique démographique dans les PMA et les groupes de pays, 1990-2005	63

26. Pauvreté et dynamique démographique dans les PMA et les groupes de pays par spécialisation à l'exportation, 1990-2005	65
27. Consommation privée en pourcentage du PIB dans les PMA et les groupes de pays, 1995-2006.....	70
28. Inégalité de revenu dans les PMA, 2005.....	75
29. Progrès accomplis en vue de la réalisation de certains objectifs de développement humain dans les PMA	84
30. Indicateurs de sécurité alimentaire dans les PMA	89
31. Insécurité alimentaire dans les PMA, par type d'insécurité et par région, 2008	90
32. Aspects essentiels d'une réorientation de la politique de développement.....	95
33. Progrès accomplis dans l'élaboration des DSRP dans les PMA	112
34. Progrès accomplis par les PMA en direction de stratégies nationales de développement opérationnelles: évaluation de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris	117
35. Conditionnalité structurelle liée aux prêts FRPC dans les PMA: 2003-2004 et 2005-2007.....	126
36. Conception de la Facilité du FMI pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance en Afrique subsaharienne: opinions exprimées à l'occasion de l'enquête sur la croissance et la lutte contre la pauvreté.....	134

Tableaux des encadrés

1. Estimation du nombre d'années nécessaires aux PMA pour parvenir au seuil de reclassement, par pays, 2004-2006	5
2. Exportation et importation de services des PMA, par groupes de pays, 2003-2006.....	15

Notes explicatives

Sauf indication contraire, le terme « dollar » s'entend du dollar des États-Unis d'Amérique.

Les taux annuels de croissance et de variation sont des taux composés. Sauf indication contraire, les exportations sont exprimées en valeur f.o.b. et les importations en valeur c.a.f.

Le trait d'union (-) entre deux années, par exemple 1981-1990 indique qu'il s'agit de la période tout entière (y compris la première et la dernière année). La barre oblique (/) entre deux années, par exemple 1991/92, indique qu'il s'agit d'un exercice financier ou d'une campagne agricole.

On entend par « pays moins avancés » (PMA), dans l'ensemble du présent rapport, un pays figurant sur la liste des pays les moins avancés établie par l'Organisation des Nations Unies.

Dans les tableaux

Deux points (..) signifient que les données ne sont pas disponibles ou ne sont pas fournies séparément.

Un point (.) signifie que les données ne sont pas applicables.

Le tiret (-) indique que le montant est nul ou négligeable.

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme et celle des pourcentages figurant dans les tableaux ne correspondent pas nécessairement aux totaux indiqués.

Sigles

APD	Aide publique au développement
AFRODAD	Réseau africain pour la dette et le développement
AR	Antirétroviraux (médicaments)
CAD	Comité d'aide au développement
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CTCI	Classification type pour le commerce international
DOTS	Directly observed treatment short (traitement de brève durée sous surveillance directe)
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
EURODAD	Réseau européen pour la dette et le développement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FASR	Facilité d'ajustement structurel renforcée
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
FRPC	Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance
GEI	Groupe d'évaluation indépendant
GPI	Indice de parité des sexes
HIV	Virus de l'immunodéficience humaine
IADM	Initiative d'allègement de la dette multilatérale
ICP	International Comparison Programme
IDA	Association internationale de développement
IED	Investissement étranger direct
IFI	Institution financière internationale
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMD	Objectif du Millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU/DAES	Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies
PAM	Programme alimentaire mondial
PIB	Produit intérieur brut
PMA	Pays les moins avancés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPA	Parité de pouvoir d'achat
PPTÉ	Pays pauvres très endettés
PRSC	Poverty reduction strategy credit
R-D	Recherche et développement
RNB	Revenu national brut

S&T	Sciences and technologie
Sida	Syndrome d'immunodéficience acquise
T/A	Assistance technique
TB	Tuberculose
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Classification des pays utilisée dans le présent rapport

Les pays les moins avancés dont il est traité dans le présent rapport sont tous ceux qui ont été classés dans cette catégorie en 2007. Le Cap-Vert en fait donc partie bien qu'il en ait maintenant été radié (voir l'encadré ci-dessous). Les 50 PMA concernés sont divisés, aux fins de l'analyse, en groupes en fonction a) de leur appartenance géographique et b) de leur spécialisation à l'exportation.

Classification géographique

APMA africains (et Haïti): Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tchad, Togo, Zambie (32).

PMA asiatiques: Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, République démocratique populaire lao, Myanmar, Népal, Yémen (8).

PMA insulaires: Cap-Vert, Comores, Kiribati, Maldives, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Îles Salomon, Timor-Leste, Tuvalu, Vanuatu (10).

Certains PMA insulaires sont situés en Afrique ou en Asie, mais ils sont regroupés avec les îles du Pacifique en raison de leurs similarités structurelles. De même, Haïti et Madagascar figurent dans le même groupe que les PMA africains.

Classification en fonction de la spécialisation à l'exportation

La CNUCED a classé les PMA en six catégories de spécialisation à l'exportation, à savoir, agriculture, combustibles, produits manufacturés, produits miniers, exportations mixtes et services. Ils figurent dans la catégorie qui représente au moins 45 % de leurs exportations totales de biens et services (voir le tableau A). Les exportations de minéraux du Burundi et du Mali n'atteignent pas tout à fait ce seuil, mais comme elles comptent pour plus de 40 % dans l'ensemble des exportations de ces pays et qu'elles jouent un rôle essentiel dans leur économie, ils figurent dans la catégorie des exportateurs de minéraux.

Les données utilisées pour notre analyse proviennent de la Base de données statistiques sur le commerce des marchandises de l'Organisation des Nations Unies (UN COMTRADE), des Statistiques de la balance des paiements et des statistiques relatives à la position extérieure globale du Fonds monétaire international (FMI), et du *Manuel de statistiques 2007* de la CNUCED. Cette classification est quelque peu arbitraire: les PMA ont été classés à l'aide des données moyennes relatives à leurs exportations de biens et services pendant la période 2003-2005, sauf en ce qui concerne la Sierra Leone, pour laquelle nous ne disposons que des estimations portant sur la période 2004-2005.

Les exportations de marchandises de tel ou tel PMA ont été réparties, à l'aide des codes de la CTIC Rev.3, de la manière suivante: agriculture (sections 0, 1, 2 et 4, sauf divisions 27 et 28), combustibles (section 3), minéraux (divisions 27, 28 et 68, et groupes 667 et 971), produits manufacturés (sections 5-8, sauf division 68 et groupe 667). À l'exception du groupe 971 (or non monétaire), la section 9 de la CTIC Rev.3 (produits de base et transactions ne figurant pas ailleurs dans la CTIC) n'est prise en compte que dans les exportations totales de biens et services. En conséquence, la somme des pourcentages des exportations au tableau B n'atteint pas nécessairement 100.

Les données relatives à l'Afghanistan, au Libéria, à la Somalie, au Tchad, au Togo et à Tuvalu ont été estimées à l'aide de statistiques miroirs. Comme les chiffres relatifs aux services ne sont pas disponibles pour l'Afghanistan, le Libéria, la Somalie et Tuvalu, nous nous sommes limités aux exportations de marchandises en ce qui concerne ces pays. Les données relatives aux exportations de marchandises du Libéria et du Togo ne tiennent pas compte des réexportations de navires, d'embarcations et de structures flottantes (groupe 793 de la CTIC Rev.3).

Notre classement des PMA comporte 6 exportateurs de pétrole, 11 exportateurs de produits agricoles, 10 exportateurs de minéraux, 6 exportateurs de produits manufacturés, 12 exportateurs de services, et 5 exportateurs mixtes (voir le tableau B). Madagascar, le Sénégal et le Togo exportent également des services, des denrées agricoles et des produits manufacturés. La République démocratique populaire lao exporte également des articles manufacturés et des produits agricoles. Le Myanmar est devenu un exportateur de combustibles et de produits agricoles.

Dans le Rapport 2002 *sur les pays les moins avancés*, 21 PMA figuraient dans la catégorie des exportateurs de produits agricoles en fonction de leur structure d'exportations à la fin des années 90. Seuls 11 d'entre eux exportent encore principalement des produits agricoles. Deux (le Soudan et le Tchad) sont devenus des exportateurs de pétrole, trois (le Burundi, le Mali et la Mauritanie) des exportateurs de minéraux, cinq des exportateurs de services (l'Érythrée, l'Éthiopie, le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et la République-Unie de Tanzanie), un (le Togo) exporte aussi des articles manufacturés et des services, et un (le Bhoutan) figure maintenant parmi les exportateurs d'articles manufacturés.

Sortie du Cap-Vert de la catégorie des PMA

Le Cap-Vert est sorti de la catégorie des PMA le 21 décembre 2007. Lors de l'examen de 2006 de la liste des pays les moins avancés, il avait satisfait, pour la deuxième fois, à deux des trois indicateurs pertinents: son RNB par habitant, en 2004, était de 1 487 dollars (le seuil étant de 900 dollars) et son indicateur de capital humain de 82,1 (le seuil de radiation étant placé à 64). Toutefois, il n'a pas satisfait au troisième critère: son indicateur de vulnérabilité économique s'était établi à 57,9, alors qu'il aurait fallu qu'il soit inférieur à 38.

Le Cap-Vert figure dans le groupe des pays les moins avancés dans le présent rapport, car les analyses y portent sur les années antérieures à 2007, alors qu'il en faisait encore partie.

Tableau A. Classement des PMA en fonction de leur spécialisation à l'exportation, 2003-2005

Exportateurs de pétrole	Exportateurs de produits agricoles	Exportateurs de minéraux	Exportateurs de produits manufacturés	Exportateurs de services	Exportateurs mixtes
Angola	Afghanistan	Burundi	Bangladesh	Cap-Vert	Madagascar
Guinée équatoriale	Bénin	Guinée	Bhoutan	Comores	Myanmar
Soudan	Burkina Faso	Mali	Cambodge	Djibouti	Rép. dém. populaire lao
Tchad	Guinée-Bissau	Mauritanie	Haïti	Érythrée	Sénégal
Timor-Leste	Îles Salomon	Mozambique	Lesotho	Éthiopie	Togo
Yémen	Kiribati	Niger	Népal	Gambie	
	Libéria	République centrafricaine		Maldives	
	Malawi	République démocratique du Congo		République-Unie de Tanzanie	
	Ouganda	Sierra Leone		Rwanda	
	Somalie	Zambie		Samoa	
	Tuvalu			Sao Tomé-et-Principe Vanuatu	

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après les données de l'ONU/COMTRADE; FMI, *Statistiques de la balance des paiements et statistiques relatives à la position extérieure globale*, en ligne, décembre 2007; et CNUCED, *Manuel de statistiques 2007*.

Tableau B. Part des PMA dans les exportations totales de biens et services, par pays et principaux secteurs, 2003-2005
(En pourcentage)

Pays	Spécialisation des exportations	Agriculture	Minéraux	Combustibles	Produit manufacturés	Services
Afghanistan	A	65,0	7,5	10,1	17,4	..
Angola	P	0,1	2,2	95,8	0,3	1,5
Bangladesh	MF	6,6	0,1	0,3	80,8	12,2
Bénin	A	51,1	1,1	0,2	6,5	40,4
Bhoutan	MF	12,6	15,8	0,5	47,6	21,6
Burkina Faso	A	74,4	0,8	1,2	8,3	13,9
Burundi	MN	37,8	41,8	0,1	2,4	17,9
Cambodge	MF	3,1	0,4	0,0	73,0	23,5
Cap-Vert	S	1,9	0,0	5,0	7,1	86,0
Comores	S	19,7	0,0	0,0	3,7	76,5
Djibouti	S	1,7	1,0	0,2	1,2	94,5
Érythrée	S	3,5	0,2	0,0	2,0	94,0
Éthiopie	S	36,2	2,8	0,0	2,6	57,5
Gambie	S	6,8	0,1	0,0	3,7	89,3
Guinée	MN	4,3	71,8	2,0	10,8	10,8
Guinée-Bissau	A	70,2	0,6	7,4	14,2	7,2
Guinée équatoriale	P	2,3	0,0	90,8	4,1	2,4
Haïti	MF	4,6	0,5	0,0	70,2	24,0
Îles Salomon	A	70,0	0,3	0,0	1,4	27,6
Kiribati	A	77,8	1,1	0,5	16,3	0,0
Lesotho	MF	7,4	14,1	0,0	69,3	8,8
Libéria	A	76,2	9,3	6,1	8,3	..
Madagascar	MX: A, MF, S	29,6	2,6	2,9	29,1	30,9
Malawi	A	78,3	0,3	0,1	13,2	8,1
Maldives	S	15,9	0,1	4,2	5,4	74,3
Mali	MN	32,2	42,7	0,4	5,2	19,1
Mauritanie	MN	25,6	56,3	0,0	1,5	10,8
Mozambique	MN	15,6	48,5	11,3	5,6	17,2
Myanmar	MX: A, P	36,7	3,7	31,8	18,8	7,8
Népal	MF	13,8	2,5	0,0	48,5	35,2
Niger	MN	24,1	44,7	1,2	7,1	22,2
Ouganda	A	44,8	6,0	3,8	9,1	36,2
République centrafricaine	MN	30,2	58,0	0,2	1,5	8,3
Rép. dém. du Congo	MN	5,7	71,9	10,2	2,3	8,5
Rép. dém. populaire lao	MX: A, MF	29,6	5,9	3,6	32,4	27,4
Rép.-Unie de Tanzanie	S	24,5	26,4	0,1	3,5	45,5
Rwanda	S	28,4	11,7	1,7	4,4	53,0
Samoa	S	9,7	0,1	0,1	36,9	52,9
Sao Tomé-et-Principe	S	20,8	0,0	0,0	1,1	78,1
Sénégal	MX: A, MF, S	23,9	2,3	13,4	26,6	33,8
Sierra Leone	MN	6,5	52,8	0,4	8,2	31,3
Somalie	A	89,3	4,0	0,3	6,4	..
Soudan	P	13,1	2,7	78,8	2,9	1,8
Tchad	P	6,9	0,0	86,3	2,5	4,2
Timor-Leste	P	17,7	1,1	70,0	10,7	0,0
Togo	MX: A, MF, S	25,9	7,9	0,6	37,9	26,5
Tuvalu	MF	11,1	1,7	0,0	87,2	..
Vanuatu	S	14,1	0,0	0,3	8,3	77,1
Yémen	P	4,5	0,5	84,9	2,8	7,3
Zambie	MN	17,8	51,9	1,1	16,0	13,3

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après les données de l'ONU/COMTRADE; FMI, *Statistiques de la balance des paiements et statistiques relatives à la position extérieure globale*, en ligne, décembre 2007; et CNUCED, *Manuel de statistiques 2007*.

Note: **A**: exportateur de produits agricoles, **MF**: exportateur de produits manufacturés, **MN**: exportateur de minéraux, **MX**: exportateur mixte, **P**: exportateur de pétrole, **S**: exportateur de services.

En ce qui concerne les codes CTCI, Rev.3 utilisés pour la classification, voir le texte.

La somme des pourcentages des pays n'atteint pas 100, car il n'est pas tenu compte de la section 9 de la CTCI Rev.3, excepté le groupe 971 (or non monétaire).

Les données relatives aux services n'étaient pas disponibles pour l'Afghanistan, le Libéria, la Somalie et Tuvalu.

Aperçu général

La forte croissance enregistrée par les pays les moins avancés (PMA) en tant que groupe est l'une des caractéristiques les plus encourageantes de l'évolution de l'économie mondiale pendant la décennie actuelle. Depuis 2000, la croissance économique est plus vigoureuse que dans les années 90. En 2005 et 2006, elle s'est encore accélérée et les PMA, dans leur ensemble, ont affiché leurs meilleurs résultats depuis trente ans. Au cours de ces deux années, leur taux de croissance moyen a dépassé l'objectif primordial de 7 % fixé par les PMA et leurs partenaires de développement dans le Programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010, qui avait été adopté à la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés tenue en 2001. On estime qu'en 2007, le taux de croissance ne s'est que légèrement ralenti, atteignant 6,7 %.

Dans ce contexte, le présent rapport aborde trois questions. Premièrement, il évalue le caractère durable de la croissance économique enregistrée dans les PMA et le nombre de ces pays qui connaissent une forte croissance. Deuxièmement, il examine dans quelle mesure la croissance économique contribue à améliorer le niveau de vie des populations et en particulier à accélérer la réduction de la pauvreté et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Troisièmement, il analyse les progrès accomplis dans l'élaboration par les PMA de leur propre stratégie de développement et le rôle des politiques de gestion de l'aide conduites par les bénéficiaires au niveau national en tant que mécanisme pratique visant à renforcer l'appropriation par les pays. Ce sont là des thèmes essentiels de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide adoptée en mars 2005, dont la mise en œuvre sera évaluée à Accra (Ghana) en septembre 2008.

De grandes menaces planent sur la pérennité d'une croissance rapide. En effet, la croissance que la plupart des PMAregistrent est fortement influencée par l'évolution des marchés internationaux et, en particulier, par les prix des produits de base. En outre, les PMA dépendent beaucoup plus des sources extérieures de financement, en particulier de l'aide publique au développement (APD), que de leurs ressources intérieures. La croissance des PMA est rapide, mais ne s'inscrit pas dans le cadre d'un processus positif de diversification et de changement structurel. C'est pourquoi ces pays sont très vulnérables aux chocs commerciaux liés à l'instabilité des prix des produits de base, laquelle touche aussi bien les exportations que les importations. Les apports d'aide, qui constituent leurs principales sources extérieures de financement, sont principalement destinés à améliorer les services sociaux et l'infrastructure sociale, notamment les mécanismes de gouvernance, plutôt qu'à accroître leurs capacités productives et à promouvoir le changement structurel et la diversification.

Dans le modèle de politique de développement qui est prédominant, l'investissement dans les secteurs productifs était implicitement censé être réalisé par le secteur privé international, grâce à l'accès aux marchés internationaux de capitaux ou aux entrées d'investissements étrangers directs (IED). Il reste que le premier mécanisme s'est avéré illusoire car les PMA demeurent presque entièrement en marge de cette source de financement. Les entrées d'IED, quant à elles, se sont concentrées dans quelques PMA et ont souvent créé peu de liens avec le reste de l'économie. Les envois de fonds des travailleurs expatriés augmentent et – tout en jouant un rôle dans l'atténuation directe de la pauvreté pour ceux qui en bénéficient – leur contribution au développement comme moyen de financement des investissements reste à prouver. Ils ne devraient pas être considérés comme remplaçant les entrées de capitaux à long terme, et des politiques volontaristes sont indispensables pour accroître leur impact sur le développement.

La relation entre croissance économique et amélioration du bien-être des populations est une question complexe. La croissance économique rapide enregistrée dans les PMA s'est accompagnée d'un faible taux de réduction de la pauvreté et de développement humain, comme l'illustrent les résultats obtenus en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. En 2005, 36 % de la population totale de ces pays vivaient dans l'extrême pauvreté – soit avec moins de 1 dollar par jour – et 76 % avec moins de 2 dollars par jour. Même si l'incidence de la pauvreté (part de la population vivant dans la pauvreté) diminue lentement, le nombre de personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour ou moins de 2 dollars par jour était plus grand en 2005 qu'en 2000.

Les PMA en tant que groupe ne sont pas prêts d'atteindre l'objectif d'une réduction de moitié de l'incidence de la pauvreté entre 1990 et 2015, et rien n'atteste qu'un changement notable se soit produit depuis 2000, après l'adoption de la Déclaration du Millénaire et de réformes davantage axées sur les besoins sociaux. Si l'on regarde la plupart des

indicateurs de développement humain pour lesquels on dispose de données sur un large échantillon de PMA, moins de la moitié de ces pays sont sur la bonne voie pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, et pour certains indicateurs, seuls un tiers d'entre eux ou moins sont sur la bonne voie. Les effets de l'envolée des prix internationaux des denrées alimentaires en 2007 et au début 2008 risquent d'être plus graves dans les PMA que dans les autres pays en développement. La hausse des prix internationaux se transmet déjà aux marchés nationaux, et l'augmentation des prix des denrées alimentaires aura des répercussions néfastes sur l'évolution de la pauvreté dans les PMA, en ralentissant davantage la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

La faible corrélation entre la croissance et l'amélioration du niveau de vie s'explique par le type de croissance économique enregistré; elle ne correspond généralement pas à un processus de développement partagé. Dans la plupart des PMA, la majorité de la population est employée dans l'agriculture, mais la productivité de la main-d'œuvre agricole est très faible et n'augmente que très lentement. Comme il est difficile de vivre de l'agriculture, de plus en plus de personnes recherchent du travail dans d'autres secteurs de l'économie. Mais le rythme des créations d'emplois rémunérateurs n'est pas suffisamment rapide pour répondre à une demande croissante. À la faveur de l'accélération de ce processus de « désagrarisation », la pauvreté dans les PMA offre un double visage entre une petite agriculture à faible productivité et des activités informelles, urbaines et à faible productivité exercées dans le petit commerce et les services.

Comme il a été illustré dans les trois derniers *rapports sur les pays les moins avancés* – intitulés *Savoir, apprentissage technologique et innovation pour le développement* (2007), *Développer les capacités productives* (2006) et *Commerce international et réduction de la pauvreté* (2004) – les tendances que l'on constate y sont liées aux orientations choisies, en particulier au modèle de développement qui a été suivi dans la plupart des PMA. Ce modèle s'efforce de renforcer l'intégration de ces pays dans l'économie mondiale, d'accroître l'efficacité de l'allocation des ressources et de libéraliser les marchés. L'intégration mondiale joue un rôle vital dans le développement et dans la réduction de la pauvreté dans les PMA. Mais, sans un développement des capacités productives s'accompagnant de la création d'emplois, l'intégration extérieure ne débouche pas sur un développement partagé. Une croissance tirée par les exportations qui ne va pas de pair avec l'expansion des secteurs desservant le marché intérieur aboutit souvent à une croissance économique exclusive. L'impact de l'envolée des prix internationaux des denrées alimentaires illustre la vulnérabilité des PMA qui suivent la politique actuelle, et souligne la nécessité d'une réorientation en faveur d'un développement plus soutenu et solidaire. Comme l'a dit la CNUCED à la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale tenue en juin 2008 à Rome, la crise alimentaire est une crise de développement.

Face à la dégradation des perspectives économiques mondiales, la plupart des PMA rencontreront prochainement de grandes difficultés qui exigeront d'eux et de leurs partenaires de développement de redoubler d'efforts pour développer les capacités productives et remédier aux faiblesses structurelles. Sinon, la marginalisation des PMA dans l'économie mondiale risque de s'accroître. La plupart de ces pays sont très sensibles à la hausse des prix du pétrole et des denrées alimentaires. Leurs exportations sont fortement tributaires de l'instabilité des prix des produits de base ou des articles manufacturés peu spécialisés pour lesquels la concurrence mondiale s'avive. En outre, comme le montrent les réactions à la hausse récente des prix des denrées alimentaires, compte tenu du niveau élevé de la pauvreté dans les PMA, les chocs extérieurs peuvent facilement déboucher sur des troubles sociaux et des conflits. Afin de renforcer la résilience de leur économie, les PMA doivent améliorer la productivité agricole et se diversifier afin de créer des emplois non agricoles. Comme il est démontré dans les précédents *rapports sur les pays les moins avancés*, cela passe par la poursuite d'un nouveau modèle de développement axé sur le renforcement des capacités productives et privilégiant un rattrapage de croissance au lieu d'une croissance tirée par les prix des produits de base.

Pour parvenir à une croissance économique plus durable, accélérer la réduction de la pauvreté et améliorer la situation sociale dans les PMA, il faut adopter des stratégies nationales de développement efficaces, apporter une aide efficace au développement et mettre en place des régimes internationaux favorables au développement dans les domaines du commerce, de l'investissement et de la technologie. La priorité fondamentale des gouvernements des PMA est d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies nationales de développement qui favorisent un développement et une réduction de la pauvreté soutenus. Leurs partenaires de développement doivent: a) accroître les flux d'aide afin d'honorer leurs engagements; b) harmoniser ces flux avec les priorités exprimées dans les stratégies nationales de développement des PMA; et c) fournir l'aide selon des modalités qui permettent aux pays de maîtriser l'élaboration et la mise en œuvre de leur stratégie nationale de développement et qui contribuent à renforcer leurs capacités à cette fin.

Malheureusement, le présent rapport constate que de graves contraintes pèsent encore sur la capacité des gouvernements des PMA de bien maîtriser l'élaboration et la mise en œuvre de leurs stratégies et politiques nationales de développement. Cette situation s'explique par la très grande dépendance à l'égard des ressources financières des donateurs, par la faiblesse des capacités techniques de ces pays, par la persistance d'une conditionnalité par politique imposée, par la lenteur de l'harmonisation de l'aide avec les plans et les budgets des pays, et par les choix de financement des donateurs.

La faible appropriation par les pays a des conséquences néfastes pour la gouvernance. Lorsque les hommes politiques et les décideurs se retiennent de dire et de faire certaines choses car ils sont conscients de leur dépendance à l'égard de l'aide, les qualités politiques d'une société libre-pensante s'atrophient. Le rapport montre que la faible appropriation par les pays a aussi des conséquences néfastes pour l'efficacité du développement, notamment pour les raisons suivantes: a) faible intégration du cadre macroéconomique dans les politiques sectorielles et commerciales; b) réduction des objectifs par rapport à des flux d'aide en augmentation; et c) allocation de ressources financières modestes au développement du secteur productif.

Une des grandes priorités des gouvernements des PMA et de leurs partenaires de développement devrait être de renforcer l'appropriation par les pays afin d'accroître l'efficacité du développement. À cette fin, il faut notamment prendre des mesures sur un certain nombre de fronts, en particulier examiner plus avant les questions ayant trait à la conditionnalité par politique imposée et à la prévisibilité de l'aide, ainsi que renforcer les capacités locales de recherche et d'analyse directive susceptibles de favoriser l'élaboration d'autres politiques et notamment de solutions endogènes. Toutefois, l'une des principales recommandations formulées dans le présent rapport est que l'adoption dans les PMA de politiques de gestion de l'aide conduites par les bénéficiaires pourrait constituer une première étape dans le renforcement de l'appropriation par les pays. La Déclaration de Paris encourage les pays à le faire. En outre, certains PMA sont à l'avant-garde mondiale de la mise en place de ce type de politique de gestion de l'aide au niveau national. Il est instamment demandé aux autres PMA de suivre leur exemple.

1. LA CROISSANCE DES PMA EST-ELLE DURABLE?

L'IMPORTANCE DU COMMERCE

Le taux record de croissance économique enregistré par les PMA en tant que groupe en 2005 et 2006 a été soutenu par des exportations records – qui se sont accompagnées en particulier d'une augmentation des prix du pétrole et des minéraux – et par des entrées de capitaux – en particulier d'une aide – records.

Les résultats à l'exportation des PMA en tant que groupe ont été particulièrement bons. En valeur nominale, les exportations de marchandises de ces pays ont progressé de 80 % environ entre 2004 et 2006, atteignant 99 milliards de dollars en 2006. Cette amélioration générale est due dans une large mesure aux meilleurs résultats à l'exportation des PMA exportateurs de pétrole (Angola, Guinée équatoriale, Soudan, Tchad, Timor-Leste et Yémen) et des exportateurs de minéraux (Guinée, Mali, Mauritanie, Mozambique, République démocratique du Congo et Zambie). Soixante-seize pour cent de l'augmentation totale des exportations de marchandises des PMA entre 2004 et 2006 est imputable à ces pays et s'explique en grande partie par la hausse des prix internationaux des produits de base.

La dépendance des PMA en tant que groupe à l'égard des produits de base s'est accrue depuis 2000, parallèlement à l'accélération de la croissance. La part des matières premières dans les exportations totales de marchandises est passée de 59 % en 2000-2002 à 77 % en 2005-2006. Dans le cadre de cette évolution générale, il existait néanmoins de grandes disparités entre les PMA selon que ces pays se trouvaient en Afrique ou en Asie ou étaient des États insulaires. Les PMA asiatiques ont continué de diversifier leur économie en augmentant la part des articles manufacturés au détriment des produits de base, alors que les PMA africains ont accru leur dépendance à l'égard des matières premières. Les PMA insulaires sont restés essentiellement tributaires des exportations de services, qui ont aussi affiché une grande instabilité.

Les disparités régionales croissantes entre PMA africains et asiatiques concernant les modalités de leur intégration à l'économie mondiale se traduisent dans la composition différente de leurs exportations. Pendant la période 2005-2006, plus de 92 % de l'ensemble des exportations des PMA africains étaient constitués de matières premières,

notamment de combustibles, tandis que dans les PMA asiatiques, ce chiffre était inférieur à 50 % (soit 44 %). Ce type de spécialisation a rendu les PMA asiatiques moins vulnérables aux fluctuations extérieures. Certains d'entre eux ont aussi enregistré des taux élevés de croissance des exportations d'articles manufacturés. Toutefois, la part des exportations d'articles manufacturés à moyenne et forte intensité technologique des PMA est restée très modeste (8,4 %). La lenteur du processus de transition à des exportations de produits plus élaborés, même dans les PMA asiatiques, demeure préoccupante.

La capacité de soutenir la concurrence sur les marchés mondiaux et d'accroître les exportations d'articles manufacturés a aidé les PMA asiatiques à favoriser une transformation structurelle de faible ampleur marquée par la progression de la part du secteur manufacturier dans le produit intérieur brut (PIB). Toutefois, dans les PMA en tant que groupe, l'accélération récente de la croissance ne s'accompagne généralement pas d'une transition structurelle caractérisée par une augmentation de la part du secteur manufacturier dans la production totale. En fait, depuis dix ans, la moitié des PMA ont connu un processus de désindustrialisation mesuré par la diminution de la part du secteur manufacturier dans le PIB.

Si les exportations des PMA ont explosé, les importations ont aussi fait un bond. En 2006, 42 PMA enregistraient un déficit commercial et dans 37 d'entre eux, ce déficit était plus élevé en 2006 qu'en 2003-2004. Le déficit du commerce des marchandises des PMA importateurs de pétrole est passé de 25 milliards de dollars en 2005 à 31 milliards en 2006. En revanche, l'excédent commercial des PMA exportateurs de pétrole est passé de 11 milliards en 2004 à 29 milliards en 2006. À eux seuls, le pétrole et les denrées alimentaires représentaient 30 % des importations de marchandises des PMA en 2006.

La plupart des PMA sont fortement tributaires des importations de denrées alimentaires. En 2005-2006, la facture des importations alimentaires de ces pays en tant que groupe a atteint 14,6 milliards de dollars, ce qui équivaut à 4,4 % de leur PIB. Cela représente une hausse de 6,1 milliards de dollars par rapport à 2000-2002, soit 2 % environ de leur PIB en 2005-2006. C'est dans ce contexte que la hausse des prix des denrées alimentaires enregistrée en 2007 et début 2008 ont des répercussions si néfastes sur les PMA.

PERSISTANCE D'UNE FORTE DÉPENDANCE À L'ÉGARD DES FINANCEMENTS EXTÉRIEURS

Malgré des taux records de croissance économique, les PMA restent fortement tributaires des sources extérieures de financement. L'épargne intérieure continue d'être faible dans un grand nombre d'eux, y compris parmi ceux qui ont enregistré une croissance économique rapide. En 2006, seul un tiers des PMA affichait des taux d'épargne intérieure brute supérieurs à 15 % du PIB. Quinze PMA enregistraient des taux d'épargne intérieure négatifs, et finançaient donc non seulement leurs investissements intérieurs, mais aussi leur consommation intérieure grâce à l'épargne extérieure.

Les entrées d'IED jouent un rôle particulièrement important. À cet égard, il est encourageant de noter que les versements nets au titre de l'aide ont atteint le montant record de 28 milliards de dollars en 2006. Seize PMA ont aussi bénéficié d'un allègement notable de leur dette en 2006, sous la forme d'une annulation de 27 milliards de remboursements de principal au titre de l'APD par le biais de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale. Toutefois, seuls huit pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et du Comité d'aide au développement (Luxembourg, Norvège, Danemark, Suède, Irlande, Pays-Bas, Belgique et Royaume-Uni) ont atteint l'objectif énoncé dans le Programme d'action de Bruxelles – qui consistait à consacrer au moins 0,15 % de leur revenu national brut (RNB) à l'APD nette – et six d'entre eux (pays susmentionnés moins la Belgique et le Royaume-Uni) l'objectif supérieur de 0,20 % du RNB.

Les engagements multilatéraux et bilatéraux en matière d'aide sont de plus en plus axés sur l'infrastructure et les services sociaux, qui ont représenté 42 % du montant total des engagements d'APD en faveur des PMA en 2006, contre 34 % en moyenne pendant la période 2000-2004 et 31 % dans la deuxième moitié des années 90. En 2006, la part de l'aide consacrée à l'éducation, à la santé, aux programmes de population, à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement, aux pouvoirs publics et à la société civile était plus élevée pendant la période 2000-2004 dans chacun de ces secteurs. Cette évolution traduit l'importance accordée aux objectifs du Millénaire pour le développement ainsi qu'au souci d'améliorer la gouvernance. En revanche, l'aide consacrée au renforcement des secteurs productifs et de l'infrastructure économique a continué d'être reléguée au second plan. La part de l'aide destinée aux secteurs de

production et à l'infrastructure économique (y compris l'aide multisectorielle) n'a représenté que 25 % du montant total de l'APD aux PMA en 2006, soit un pourcentage comparable à celui de la période 2000-2004.

Malgré tous les discours sur le regain d'intérêt pour l'infrastructure économique, la part de l'aide consacrée aux transports, au stockage et à l'énergie était inférieure en 2006 à ce qu'elle était en 2000-2004, et la part affectée à l'agriculture (y compris la foresterie et la pêche) et à l'industrie (y compris l'exploitation minière et la construction) a aussi diminué pendant la même période. La part de l'aide destinée à l'infrastructure économique et aux secteurs de production était aussi beaucoup plus faible qu'en 1995-1999, lorsqu'elle s'établissait à 38 %. L'aide destinée à améliorer l'infrastructure économique a baissé en pourcentage du montant total des engagements en faveur des PMA – 18 % en 1995-1999 contre 12 % en 2006. Il en va de même de l'aide allouée aux infrastructures de transport et de stockage, qui est passée de 11 % du montant total des engagements en faveur des PMA en 1995-1999 à 6 % en 2006, et la part des versements aux secteurs liés à l'énergie est tombée de 5 % à 2 % en 2006.

Ces tendances s'expliquent peut-être par le postulat selon lequel le secteur privé international peut prendre le relais des financements publics dans ces secteurs. Toutefois, dans la pratique, cette hypothèse ne s'est pas vérifiée. Les PMA restent en marge des marchés internationaux de capitaux. Les entrées d'IED ont progressé, atteignant 9 milliards de dollars en 2006 après avoir enregistré des résultats décevants au cours des années précédentes. Désormais, les PMA exportateurs d'articles manufacturés attirent aussi davantage d'IED. Toutefois, l'essentiel de l'IED reste concentré dans l'extraction de ressources naturelles, en particulier de pétrole et de minéraux, et le montant des bénéfices provenant de l'IED qui sont rapatriés progresse rapidement.

Les envois de fonds des travailleurs migrants ont atteint le montant record de 13 milliards de dollars en 2006 et ont joué un rôle particulièrement important dans quelques pays asiatiques. Néanmoins, l'utilisation de ces ressources pour financer le développement à long terme, plutôt que l'atténuation de la pauvreté à court terme, demeure un objectif difficile à atteindre pour les responsables de l'élaboration des politiques.

En résumé, le taux record de croissance économique est une bonne nouvelle, mais les PMA restent enfermés dans un modèle de croissance économique qui les rend très vulnérables aux chocs extérieurs et en particulier à l'instabilité des prix internationaux des produits de base. Compte tenu du niveau élevé de la pauvreté, il n'y a guère de marge pour faire face aux chocs et l'épargne intérieure est très faible. Le développement des capacités productives et la diversification dépendent donc grandement des financements extérieurs. L'APD joue un rôle particulièrement important car les PMA ont très peu accès aux marchés internationaux de capitaux et l'IED est essentiellement attiré par les ressources et concentré dans quelques pays. Mais, l'APD est principalement consacrée au développement du secteur social plutôt qu'au renforcement de l'infrastructure économique et des capacités productives. Le montant de l'APD affecté à la santé, à l'éducation et à d'autres besoins sociaux est bien sûr important et, en soi, contribue en partie au renforcement des capacités productives, mais si l'on veut accroître la résilience économique des PMA, il est essentiel de renforcer les capacités de leurs producteurs ainsi que de diversifier et de consolider les relations entre acteurs économiques.

Évolution de la pauvreté et progrès accomplis en vue d'atteindre les objectifs du millénaire pour le développement

Les résultats en matière de réduction de la pauvreté et les progrès accomplis en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement ne semblent pas aussi encourageants que l'évolution de la croissance économique. En effet, la situation des populations dans les domaines considérés s'est améliorée assez lentement.

ÉVOLUTION DE LA PAUVRETÉ

L'incidence de l'extrême pauvreté (mesurée par le pourcentage de la population vivant avec moins de 1 dollar par jour) a diminué après avoir culminé à 44 % en 1994 pour atteindre 36 % en 2005. Mais le nombre des personnes extrêmement pauvres a continué d'augmenter en chiffre absolu dans les PMA jusqu'en 2003, avant de se stabiliser. La réduction de la pauvreté a été beaucoup plus rapide dans les PMA asiatiques que dans les PMA africains, où le nombre de personnes extrêmement pauvres continue d'augmenter en chiffre absolu. Nous estimons qu'en 2005, 277 millions de personnes vivaient avec moins de 1 dollar par jour dans l'ensemble des PMA, dont 206 millions en

Afrique, 71 millions en Asie et 1 million dans les États insulaires. Si l'on classe les PMA en fonction de leur spécialisation à l'exportation, l'incidence de la pauvreté est la plus élevée chez les exportateurs de produits de base, c'est-à-dire ceux pour lesquels le pétrole, les minéraux et les produits agricoles représentent la majorité des exportations.

Bien que l'incidence de l'extrême pauvreté diminue, la proportion de personnes vivant avec plus de 1 dollar, mais moins de 2 dollars par jour, est restée constante, soit 40 % environ de la population. Le pourcentage de la population vivant avec moins de 2 dollars par jour ne diminue que très lentement. En 2005, 581 millions de personnes étaient dans ce cas dans les PMA, ce qui correspond aux trois quarts de la population et montre que la pauvreté continue d'être très répandue dans ces pays.

CROISSANCE ET PAUVRETÉ DANS LES PMA

La relation entre la croissance économique et l'amélioration des conditions de vie des populations est un sujet controversé sur lequel existent de nombreux points de vue différents. Le présent rapport constate que pendant la période récente de croissance économique rapide dans les PMA, les progrès accomplis en vue de réduire la pauvreté et d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement ont été modestes en raison du type de croissance économique enregistré et du modèle de développement suivi dans ces pays.

Depuis 2000, la croissance économique s'est fortement accélérée dans les PMA, mais le taux de réduction de la pauvreté n'a augmenté que marginalement, contrairement aux attentes. Ainsi, la relation entre croissance économique et réduction de la pauvreté s'est affaiblie dans les PMA depuis cette date. Cette évolution s'explique par cinq raisons principales:

- a) **La consommation privée augmente à un rythme moins rapide que le PIB total.** La consommation privée fait le lien entre la croissance macroéconomique et le bien-être des ménages. Le niveau de vie ne peut s'améliorer que si la consommation privée progresse. Théoriquement, lorsque la consommation privée augmente moins que le PIB, davantage de ressources sont dégagées pour financer l'investissement et la prestation de services publics. Toutefois, dans un contexte de pauvreté généralisée, il peut y avoir conflit entre l'objectif de la mobilisation des ressources intérieures et celui de la réduction de la pauvreté, qui ne peut être atténué que par l'épargne extérieure;
- b) **La population des PMA s'accroît plus rapidement que celle de tout autre grand groupe de pays.** Pour réduire la pauvreté dans ces conditions, l'économie doit créer des emplois productifs et des moyens de subsistance à un rythme très rapide afin d'absorber une population d'âge actif qui augmente rapidement. Toutefois, dans la plupart des PMA, la croissance économique ne s'est pas traduite par une forte croissance de l'emploi et les emplois qui sont créés se caractérisent pour la plupart par une faible productivité et une faible rémunération, ce qui réduit leur contribution à la réduction de la pauvreté;
- c) **La croissance économique dans les PMA a surtout eu pour moteur l'essor des exportations.** Ce type de croissance caractérise surtout les enclaves tournées vers l'extérieur, telles que les sites d'extraction de ressources naturelles à forte intensité capitaliste ou les zones franches, qui ont peu de liens avec le reste de l'économie. Il profite généralement à des secteurs restreints de la population (qui, d'une manière ou d'une autre, ont des liens avec les activités d'exportation), la majorité étant exclue. Cela est particulièrement vrai de ceux qui tirent leurs moyens de subsistance de l'agriculture, qui représentent près de 70 % de la population et dont les revenus sont tributaires de la productivité agricole. Celle-ci a été historiquement faible dans la plupart des PMA et – ce qui est plus inquiétant – ne s'accroît que très lentement depuis le début des années 90. Cette situation tend à pérenniser une situation de pauvreté endémique dans ces pays;
- d) **Un phénomène plus récent a rendu plus difficile la lutte contre la pauvreté dans ces pays, à savoir la désagrarisation.** Il s'agit d'un processus dans lequel de plus en plus d'habitants des zones rurales cherchent du travail en dehors de l'agriculture, et qui pourrait être positif si cet exode était dû à une hausse de la productivité agricole et à la création d'emplois dans d'autres secteurs. Les signes d'une transformation structurelle de ce type apparaissent dans quelques PMA asiatiques, où la hausse de la productivité vivrière liée à une « révolution verte » s'est accompagnée d'une industrialisation progressive reposant sur l'essor des exportations d'articles manufacturés. Toutefois, pour la plupart des PMA, la désagrarisation est un processus négatif d'éviction des personnes qui ne peuvent plus vivre de l'agriculture. Et pire encore, celles-ci ne peuvent pas trouver d'emploi rémunérateur ailleurs. La pauvreté dans les PMA présente ainsi un double visage entre une pauvreté liée à un

désintérêt de longue date pour l'agriculture et une pauvreté urbaine, dont l'illustration la plus spectaculaire est le nombre croissant de jeunes au chômage;

- e) **L'inégalité de revenus entrave la réduction de la pauvreté dans de nombreux PMA.** La dégradation de la répartition des revenus – l'accroissement des inégalités – peut freiner le recul de la pauvreté, même dans les pays enregistrant une forte croissance économique, ce qui a été le cas au cours des dernières années d'une majorité de PMA pour lesquels des données sont disponibles.

PROGRÈS ACCOMPLIS EN VUE D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Un très faible niveau de vie matériel va de pair avec des conditions de vie très médiocres qui sont illustrées par un large éventail d'indicateurs sociaux. Comme pour l'analyse de l'évolution de la pauvreté, l'absence de données rend très difficile l'évaluation des progrès accomplis en vue de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement qui ont trait au développement humain. Néanmoins, une tendance claire se dégage des quelques indicateurs pour lesquels il est possible d'obtenir des informations sur un grand nombre de pays. Elle se caractérise par les quatre éléments fondamentaux ci-après:

- a) Certains PMA enregistrent des progrès sensibles en vue d'atteindre des objectifs du Millénaire pour le développement précis, mais très peu d'entre eux connaissent des avancées dans des domaines associant plus de trois cibles;
- b) Les PMA se rapprochent davantage des objectifs qui dépendent avant tout de la prestation de services publics; les gouvernements et les donateurs se sont engagés à accroître les dépenses publiques et à mettre en œuvre des programmes bien ciblés. À cet égard, les progrès accomplis en matière d'enseignement primaire pour tous témoignent de ce qui peut être fait en termes quantitatifs;
- c) Il existe une hiérarchie distincte de résultats qui traduit deux facteurs: les priorités des gouvernements et celles des donateurs qui financent l'accroissement de l'aide, ainsi que l'ampleur et l'échelonnement des investissements nécessaires à la réalisation de ces objectifs. La conjonction de ces deux facteurs explique en grande partie pourquoi les résultats enregistrés en matière de scolarisation dans le primaire dépassent ceux affichés pour ce qui est de l'accès à l'eau, qui sont eux-mêmes supérieurs à ceux obtenus concernant l'assainissement;
- d) Les progrès ont été les plus lents dans les domaines où les objectifs dépendent davantage des revenus des ménages que de la prestation de services publics. À cet égard, l'incidence de l'extrême pauvreté et de la faim diminue lentement. Il s'est aussi avéré difficile de réduire la mortalité infantile, dont l'évolution tient compte des effets des revenus privés et des services publics.

L'enseignement général à tirer de ces tendances est que l'on est encore loin d'atteindre l'ensemble des objectifs du Millénaire pour le développement dans les PMA. La situation ne devrait pas évoluer à moins que la réalisation de ces objectifs s'inscrive dans un cadre de développement économique et que les efforts déployés privilégient la création d'emplois productifs et de moyens de subsistance plutôt que l'élargissement de l'accès aux services publics directement liés aux objectifs du Millénaire pour le développement. Il serait tragique et dangereux d'aboutir à une situation où les objectifs en matière d'éducation seraient atteints mais les diplômés ne pourraient pas trouver d'emploi qui leur permettrait d'exercer leurs compétences et de satisfaire leurs nouvelles aspirations.

L'impact de la crise alimentaire mondiale sur les PMA

L'envolée des prix internationaux des denrées alimentaires enregistrée en 2007 et début 2008 aura des effets négatifs sur l'évolution de la pauvreté dans les PMA et freinera la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Ces effets négatifs seront dus aux facteurs suivants:

- a) La hausse des prix des denrées alimentaires restreint la capacité des ménages de subvenir à leurs besoins essentiels, étant donné que leur situation financière était déjà très difficile avant même cette hausse;

- b) La forte augmentation des prix des denrées alimentaires constitue une menace pour la croissance économique car elle augmente le coût des importations des pays qui enregistrent déjà des déficits croissants de leur balance commerciale et de leurs paiements courants;
- c) La hausse des prix des denrées alimentaires aura des effets secondaires sur la croissance économique, mais les agriculteurs ne seront peut-être pas capables de bien tirer profit de cette évolution des prix en raison de leur accès restreint à la terre, de leurs faibles capacités productives ainsi que de l'augmentation des coûts de production et de commercialisation liée au coût croissant des intrants et du transport;
- d) Les forces dynamiques de la croissance peuvent être stoppées car la hausse des prix des denrées alimentaires aura pour effet de contracter les bénéfices des entreprises du secteur structuré – le salaire minimum vital étant ajusté à l'évolution des prix – et les ressources disponibles des travailleurs indépendants, dont l'activité d'accumulation est, lorsqu'elle existe, directement liée au coût de leur consommation alimentaire.

Les effets d'ensemble risquent d'être particulièrement graves dans les PMA car la plupart de ces pays sont des importateurs nets de denrées alimentaires et enregistrent déjà de graves déficits commerciaux. La pauvreté et l'insécurité alimentaire dans les PMA sont déjà importantes et nombreux sont les ménages qui consacrent entre 50 et 80 % de leurs revenus à l'alimentation. En outre, dans 20 PMA, la hausse des prix aggravera la situation d'urgence alimentaire qui existe déjà, rendant indispensable une assistance extérieure, du fait de facteurs tels que les catastrophes naturelles, la concentration de personnes déplacées à l'intérieur du territoire et les mauvaises récoltes locales. Elle a déjà provoqué des émeutes dans huit PMA au 30 juin 2008.

NÉCESSITÉ D'UNE RÉORIENTATION DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT

L'évolution de la croissance économique, de la pauvreté, du développement humain et de la sécurité alimentaire dans les PMA, qui est analysée dans la section précédente, est liée aux politiques choisies et aux modèles de développement suivis dans la plupart de ces pays. La croissance économique actuelle n'est ni assez soutenue ni assez solidaire. Une des conclusions fondamentales qui se dégagent du présent rapport est que le temps est venu de réorienter la politique de développement.

De l'avis de certains observateurs, la réorientation qui est aujourd'hui indispensable marque un retour au développement agricole. En effet, comme l'illustre le *Rapport 2007 sur les pays les moins avancés*, la recherche-développement agricole, qui joue un rôle si important dans l'augmentation de la production agricole et dans l'amélioration du niveau de vie des petits producteurs, a subi un grave désintérêt. Si une hausse de la productivité agricole est vitale, il importe aussi d'accroître les emplois productifs en dehors de l'agriculture, en particulier compte tenu du processus de désagrarisation en cours. Il ne s'agit donc pas de procéder à une réorientation sectorielle, mais plutôt à une réorientation plus profonde qui met la production, les capacités productives et les emplois productifs au cœur des politiques favorisant le développement et la réduction de la pauvreté.

La teneur de cette réorientation est examinée de manière relativement détaillée dans le *Rapport 2006 sur les pays les moins avancés*, et ses incidences en matière de savoir, d'apprentissage technologique et d'innovation sont exposées dans le *Rapport 2007 sur les pays les moins avancés*. En bref, les trois éléments suivants sont préconisés:

- La production, la productivité et les capacités productives devraient primer sur l'intégration dans l'économie mondiale et le commerce international en soi. Le commerce international joue un rôle essentiel dans le développement productif et réciproquement. Dans la relation entre commerce et développement, la politique devrait d'abord être axée sur le développement plutôt que sur le commerce;
- L'importance fondamentale des emplois productifs en tant que moyen de réduire la pauvreté de manière considérable devrait être reconnue, ce qui ne veut pas dire que les dépenses consacrées au secteur social et les objectifs de développement humain ne sont pas importants. Il est essentiel d'améliorer la santé et l'éducation dans les PMA. Il faut néanmoins trouver un meilleur équilibre entre le rôle des revenus privés (tirés de l'emploi) et celui des services publics (principaux moyens d'accès à la santé et à l'éducation) dans la réduction de la pauvreté;
- Il faut trouver un meilleur équilibre entre les États et les marchés dans la promotion du développement et la réduction de la pauvreté. La persistance d'une pauvreté endémique et la bulle des prix alimentaires

témoignent d'un dysfonctionnement généralisé des marchés. Si les gouvernements ne sont pas omnipotents, il faut trouver des solutions créatives reposant sur une action publique qui mobilise les principaux acteurs, en particulier le secteur privé, pour résoudre les problèmes de développement et créer des possibilités de développement.

Une telle réorientation en faveur d'un modèle de développement plus durable et solidaire dépend des décisions et de la volonté politique des gouvernements des PMA, même si ceux-ci participent aussi, avec les donateurs, à un partenariat pour le développement visant à réduire la pauvreté. Les modalités de ce partenariat influent à la fois sur la teneur de l'approche et des politiques stratégiques actuelles et sur les possibilités de les modifier.

Évolution des modalités du partenariat pour le développement

IMPORTANCE DE L'APPROPRIATION PAR LES PAYS

Depuis 2000, la coopération pour le développement est fondée sur un partenariat dont on peut faire remonter les origines au rapport de l'OCDE intitulé *Le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXI^e siècle* (1996). Dans ce rapport, l'OCDE estime non seulement que l'aide devrait viser à atteindre un ensemble restreint d'objectifs internationaux en matière de réduction de la pauvreté et de développement humain (dont la liste a ensuite jeté les bases des objectifs du Millénaire pour le développement), mais aussi que l'instauration de partenariats pour le développement entre donateurs et gouvernements bénéficiaires joue un rôle clef dans la réalisation de ces objectifs. Selon le rapport de l'OCDE, le principe fondamental était que « les populations locales s'«approprient» les stratégies objectives de développement par le biais d'un dialogue ouvert entre les autorités locales et la société civile, d'une part, et les partenaires extérieurs, d'autre part, portant sur leurs objectifs communs et leurs contributions respectives. Les programmes et activités des divers donateurs devront ensuite s'intégrer dans ces stratégies tout en respectant et encourageant l'engagement actif et la participation des populations locales, le renforcement des capacités et l'appropriation par les bénéficiaires ».

L'idée d'une appropriation des stratégies nationales de développement par les pays est au cœur de la stratégie de partenariat en matière de coopération pour le développement. Son importance a été réaffirmée par le Président de la Banque mondiale de l'époque, James Wolfensohn, qui a fait de l'« appropriation » l'un des quatre grands principes du Cadre de développement intégré et a déclaré, en 1999, ce qui suit: « C'est aux pays bénéficiaires de conduire le processus et d'en déterminer le rythme. Il leur incombe de définir les objectifs, le calendrier, l'échelonnement et la synchronisation des programmes ». L'appropriation par les pays est aussi l'un des principaux éléments opérationnels de la rédaction des documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP). Elle fait également partie intégrante du Consensus de Monterrey sur le financement du développement adopté en 2002, qui stipule que les « partenariats efficaces entre donateurs et bénéficiaires reposent sur la reconnaissance du rôle des autorités nationales dans la conception et l'exécution des plans de développement ». Elle a été réaffirmée au sommet du Groupe des huit pays les plus industrialisés (G-8) tenu à Gleneagles en 2005 où, à côté d'engagements audacieux visant à annuler la dette et à accroître l'aide, les participants sont convenus que: « C'est aux pays en développement eux-mêmes et à leur gouvernement qu'il appartient de mener leur politique de développement. Ils doivent décider, planifier et organiser leurs politiques économiques en fonction de leurs propres stratégies de développement, dont ils doivent assumer la responsabilité devant l'ensemble de leurs concitoyens » (Communiqué de Gleneagles, « Afrique », par. 31). En outre, le renforcement de l'appropriation par les pays est l'un des principaux éléments de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide adoptée en 2005, dont l'application sera évaluée à Accra (Ghana), en septembre 2008.

Dans les PMA, les DSRP sont le principal instrument opérationnel du partenariat pour le développement et le cadre privilégié dans lequel se forge l'appropriation par les pays. Le présent rapport évalue les progrès accomplis en matière d'appropriation de l'élaboration et de la mise en œuvre des DSRP récemment rédigés par les PMA en utilisant les enseignements tirés des études de cas publiées. Une attention particulière est accordée à la manière dont ces pays maîtrisent l'élaboration et l'application de leurs stratégies de développement et coordonnent leurs actions de développement. Il s'agit de l'un des grands engagements pris dans la Déclaration de Paris, mais cet aspect de l'appropriation ne fait pas actuellement l'objet d'un suivi.

L'application de la notion d'appropriation par les pays, définie en ces termes, est très difficile à suivre. Néanmoins, les études de cas publiées permettent d'identifier certains des mécanismes par lesquels l'aide contribue à renforcer ou à affaiblir l'appropriation par les pays. Elles permettent aussi de déceler les conséquences néfastes d'une appropriation insuffisante.

PROGRÈS EN MATIÈRE D'APPROPRIATION PAR LES PAYS

Le présent rapport constate que dans le cadre des DSRP, des mesures importantes ont été prises pour renforcer l'appropriation par les pays. Les donateurs et les institutions financières internationales redoublent d'efforts pour se mettre en retrait et donner aux autorités nationales une plus grande latitude pour ce qui est de l'élaboration et de l'application de leurs stratégies et politiques de développement. Néanmoins, on constate aussi que divers processus continuent d'affaiblir l'appropriation dans les PMA et que cela a des conséquences néfastes pour l'efficacité du développement et de l'aide. Ces processus ne sont pas imputables aux pratiques propres aux donateurs ou aux bénéficiaires, mais dépendent plutôt de la nature de la relation à l'aide. Une tâche complexe, aussi bien pour les donateurs que pour les bénéficiaires, consiste à veiller à ce que la forte dépendance à l'égard de l'aide ne se traduise pas par la domination des premiers sur les seconds.

Les processus qui affaiblissent l'appropriation par les pays entrent en jeu lors de l'élaboration des politiques ou de leur application. Dans ce dernier cas, les donateurs peuvent fournir une partie de leur aide selon des modalités qui ne s'inscrivent dans aucun plan ou budget ou sont simplement inconnues ou, même lorsque l'aide est intégrée aux priorités, processus et systèmes publics, la manière dont les DSRP sont mis en œuvre est fortement influencée par la conditionnalité par politique imposée, les critères de suivi ou les choix de financement des donateurs.

Le présent rapport montre que malgré les progrès accomplis dans le cadre des efforts déployés pour accroître l'efficacité de l'aide, le problème reste que l'aide est insuffisamment alignée et harmonisée avec les plans, les budgets et les processus publics. Certains PMA sont pris dans ce que l'OCDE appelle le « piège de la faible appropriation » : compte tenu des faibles capacités des gouvernements, les donateurs craignent que l'aide soit mal gérée et mettent en place des systèmes parallèles qui fragilisent à leur tour les capacités de ces gouvernements. Un problème persistant est aussi le manque de prévisibilité, qui entrave la planification et la budgétisation, et les gouvernements disposent d'informations incomplètes sur le montant de l'aide monétaire et sur son utilisation. Ces problèmes largement reconnus qui caractérisent la fourniture de l'aide continuent d'affaiblir l'appropriation par les PMA. Les progrès accomplis dans ce domaine seront les principaux points examinés lors de la réunion d'évaluation de l'application de la Déclaration de Paris à Accra (Ghana), en septembre 2008.

L'aptitude des pays à maîtriser véritablement le processus d'élaboration des politiques est fragilisée par l'insuffisance des capacités techniques. En conséquence, ces pays sont parfois fortement tributaires de l'aide des donateurs pour élaborer leurs stratégies nationales. Leur liberté d'action dans ce domaine peut aussi être restreinte par la nécessité de mobiliser des apports d'aide et le sentiment, justifié ou non, que le manque d'adhésion apparent aux types de politique que les donateurs et les institutions financières internationales jugent les meilleurs peut porter préjudice à la mobilisation de l'aide. Les DSRP de deuxième génération sont désormais des documents très complets qui contiennent de nombreux éléments, à savoir : a) des orientations fondamentales que le Gouvernement s'est fortement appropriées; b) des orientations directement ou indirectement négociées avec les donateurs et faisant l'objet d'un large consensus et accord; et c) des orientations qui correspondent plus étroitement aux préférences des donateurs et que les pays se sont très peu appropriées ou de manière très restreinte. L'appropriation ne porte donc pas sur tous les éléments contenus dans les DSRP. Il est par conséquent possible d'aligner et d'harmoniser l'aide avec ce document, mais selon des modalités davantage axées sur les priorités des donateurs au sein du plan national.

Il s'ensuit que les processus d'application des orientations constituent désormais un mécanisme très important qui peut renforcer ou affaiblir l'appropriation par les pays. Le présent rapport montre que la pratique de la conditionnalité par politique imposée a été profondément modifiée. Cette conditionnalité a de plus en plus tendance à s'inspirer des documents établis par les gouvernements et les critères administratifs sont davantage privilégiés par rapport aux conditions juridiquement contraignantes. Toutefois, la stabilisation macroéconomique, la privatisation et la libéralisation constituent encore des conditions importantes. La conditionnalité par politique imposée n'a pas été propice au pluralisme des orientations.

Compte tenu de la multiplicité des orientations énoncées dans les DSRP, les choix de financement des donateurs jouent aussi un rôle important dans la manière dont ces documents sont appliqués dans la pratique. Cela est le cas même lorsque les donateurs accordent une aide budgétaire, celle-ci s'accompagnant généralement de cadres d'évaluation des résultats qui sont négociés afin de fixer les priorités. Les donateurs sont particulièrement enclins à financer les secteurs sociaux et l'infrastructure sociale.

CONSÉQUENCES DE L'AFFAIBLISSEMENT DE L'APPROPRIATION PAR LES PAYS

Les stratégies de réduction de la pauvreté de deuxième génération poursuivies dans les PMA sont assez différentes de celles préconisées dans les premiers DSRP. Elles s'efforcent d'inscrire la réduction de la pauvreté et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans un cadre général de développement économique. Dans de nombreux PMA, ces stratégies peuvent devenir des stratégies de développement efficaces. Toutefois, à cette fin, un grand nombre de problèmes de gouvernance en matière de développement doivent être résolus, au lieu de s'attacher simplement aux dépenses et budgets publics consacrés à la lutte contre la pauvreté, qui ont constitué la principale préoccupation dans les premières stratégies de réduction de la pauvreté jusqu'à présent. L'affaiblissement de l'appropriation par les pays a des conséquences néfastes pour la résolution de ces problèmes et pour l'efficacité du développement.

La faible appropriation par les pays a trois principales conséquences néfastes.

Premièrement, le cadre macroéconomique des stratégies de réduction de la pauvreté est insuffisamment intégré dans les politiques sectorielles et les politiques commerciales. Cela pose problème car les paramètres de l'action macroéconomique, tels que l'impact des dépenses publiques, dépendent de questions sectorielles (coûts et conséquences). Il s'ensuit aussi que le commerce n'a pas été bien intégré dans les stratégies de réduction de la pauvreté car les prévisions macroéconomiques portant sur les exportations et les importations sont dissociées des politiques commerciales réellement menées dans le cadre de ces stratégies.

Deuxièmement, on assiste à une réduction des objectifs face à l'augmentation des apports d'aide. Certes, la plupart des gouvernements des PMA souhaitent recevoir une aide accrue, mais il existe un décalage fondamental entre cette volonté et la manière dont les DSRP sont rédigés, décalage qui s'explique par le fait que le cadre macroéconomique repose souvent sur des projections modestes des apports futurs d'aide. En fait, compte tenu de ces prévisions, les DSRP sont revus à la baisse afin d'être réalistes en fonction des apports antérieurs d'aide au lieu d'être revus à la hausse afin d'envisager comment une aide accrue peut être concrètement utilisée pour promouvoir la croissance économique, la réduction de la pauvreté et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. D'où la mise en place de stratégies de réduction de la pauvreté qui sont minimalistes au lieu d'entrevoir les effets de l'accroissement de l'aide.

Troisièmement, le taux de financement des secteurs productifs est faible. L'un des traits caractéristiques des DSRP de deuxième génération est qu'ils ne sont plus exclusivement axés sur l'augmentation des dépenses sociales, mais visent aussi le développement des secteurs productifs. Néanmoins, comme il a été noté plus haut, la part relative de l'aide affectée aux secteurs productifs n'a pas évolué au cours des dernières années. Le fait que la réorientation des DSRP ne se soit pas traduite par une modification de la structure de l'aide est un indicateur fondamental de la faible appropriation par les pays de la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté. La faiblesse des ressources financières consacrées au secteur productif indique que, dans la pratique, les DSRP ne réussissent pas à inscrire la réduction de la pauvreté et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans un cadre général de développement économique. En outre, la conjugaison d'une conditionnalité par politique imposée privilégiant la stabilisation, la libéralisation et la privatisation, et de la priorité accordée par les donateurs au financement des secteurs sociaux, finit par donner une orientation stratégique précise aux DSRP. D'après les enseignements tirés de l'analyse réalisée plus haut, ce modèle de développement a peu de chances de se traduire par un développement soutenu ou partagé.

QUE PEUT-ON FAIRE?

Renforcer l'appropriation par les pays devrait être l'une des principales priorités en vue d'accroître l'efficacité du développement dans les PMA, ce qui exige l'adoption de mesures dans un certain nombre de domaines. L'une des principales recommandations formulées dans le présent rapport est que les PMA pourraient commencer par adopter, à cette fin, des politiques de gestion de l'aide. La Déclaration de Paris encourage les pays à le faire. En outre, certains PMA, comme le Mozambique, le Rwanda, l'Ouganda et la République-Unie de Tanzanie, font œuvre de pionniers en se livrant à cette pratique innovante.

Les premiers enseignements tirés indiquent qu'une politique nationale de gestion de l'aide peut constituer une stratégie efficace qui permet de mieux gérer l'aide en partant de la base. Les améliorations observées sont les suivantes: les données sur les apports d'aide sont meilleures; la confiance est accrue; le Gouvernement exprime avec davantage d'assurance ses préférences; la rationalisation et l'harmonisation des processus et des procédures des donateurs sont plus grandes; l'aide est davantage prévisible, les donateurs adoptant des engagements pluriannuels dans ce domaine; les coûts de transaction sont réduits car les donateurs adhèrent à une stratégie d'assistance conjointe; et la responsabilité mutuelle est renforcée car les indicateurs de résultats ne portent pas seulement sur les mesures gouvernementales, mais aussi sur les actions des donateurs s'agissant des versements au titre de l'aide. La mise en place d'indicateurs de suivi concertés au niveau national concernant les pratiques des donateurs semble être un moyen particulièrement efficace de réduire les coûts de transaction et de favoriser l'alignement et l'harmonisation. Néanmoins, il importe que les efforts déployés au niveau national pour améliorer la gestion de l'aide ne dispensent pas de réfléchir et d'agir en vue d'élaborer des stratégies de développement efficaces.

L'objectif d'une politique nationale de gestion de l'aide est de veiller à ce que l'aide au développement soit conçue et fournie de manière à optimiser sa contribution aux priorités énoncées dans la stratégie de développement. Ensemble, une politique nationale de gestion de l'aide et une stratégie de développement que le pays s'est appropriée peuvent être des moyens importants de rendre plus efficaces les modalités du partenariat pour le développement. La politique de gestion de l'aide peut contribuer à renforcer la confiance et à instaurer un partenariat plus équilibré, mais elle n'est pas suffisante en soi.

En fin de compte, le renforcement de l'appropriation par les pays dépendra des mesures systémiques adoptées ainsi que de l'action entreprise au niveau national. Compte tenu de la nouvelle optique des DSRP de deuxième génération, il est nécessaire de reconstruire les capacités de l'État de promouvoir la croissance et le développement. Une attention accrue doit être accordée à la nature de la conditionnalité par politique imposée et au problème de la prévisibilité et de l'instabilité de l'aide. Il faut aussi déterminer s'il existe des obstacles systémiques à l'utilisation de l'aide comme catalyseur du développement des secteurs productifs. Il est aussi important de prendre des mesures pour renforcer les capacités locales d'analyse des politiques dans les PMA et pour susciter d'autres points de vue possibles – surtout provenant des pays en développement et des PMA – dans la production de connaissances sur le développement.



M. Supachai Panitchpakdi
Le Secrétaire général de la CNUCED

1. LA CROISSANCE DES PMA EST-ELLE DURABLE?

Chapitre

1

A. Introduction

En 2005 et 2006, les pays les moins avancés (PMA) en tant que groupe ont atteint leur taux de croissance du PIB le plus élevé en trente ans. Le présent chapitre est consacré aux facteurs responsables de cette croissance et à une évaluation de sa durabilité.

Il y est montré que les PMA sont très intégrés dans l'économie mondiale grâce aux flux internationaux de biens, de services, de capitaux et de personnes (à savoir les travailleurs migrants et les fonds qu'ils expédient dans leur pays d'origine). Cette forte croissance économique a eu pour moteur le niveau record des exportations, allant en particulier de pair avec les prix élevés des produits de base, minéraux et hydrocarbures, ainsi que des flux records de capitaux, surtout en matière d'aide. Cependant, malgré la forte croissance de leur PIB, les PMA se caractérisent encore par la faiblesse de la mobilisation des ressources nationales et de l'investissement, ainsi que du développement des industries manufacturières, une forte dépendance à l'égard des produits de base, une amélioration insuffisante des exportations, et des factures d'importations de produits alimentaires et d'énergie qui s'alourdissent. Tout cela signifie qu'ils sont très vulnérables aux ralentissements, voire aux effondrements de la croissance dus à des causes extérieures. En dépit de leur très bonne intégration, ces pays n'occupent toujours qu'une place marginale dans la production et le commerce mondiaux.

L'allègement de la dette d'un certain nombre d'entre eux, dans le cadre de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) en 2006, a ouvert des perspectives à 16 PMA qui remplissaient les conditions pour l'obtenir. Toutefois, les versements d'aide ne sont toujours pas à la hauteur des engagements des donateurs. En outre, cette aide est centrée sur les secteurs sociaux et l'infrastructure sociale, notamment l'éducation, la santé et la bonne gouvernance, plutôt que sur l'augmentation des investissements dans l'infrastructure économique et le développement de secteurs productifs. L'accroissement des investissements étrangers directs (IED) va maintenant de pair avec des rapatriements croissants de bénéficiaires. En raison du ralentissement de l'économie mondiale et des risques de régression qui s'aggravent dans les prévisions mondiales, les PMA devront relever de très importants défis au cours de la période qui s'annonce. Il faudra qu'ils déploient, ainsi que leurs partenaires de développement, de nouveaux efforts en vue de développer leur appareil de production et qu'ils remédient à leurs faiblesses structurelles, sinon ils risquent fort d'être de plus en plus marginalisés dans l'économie mondiale.

Le présent chapitre comporte cinq sections principales qui recensent chacune: a) l'évolution générale des PMA en tant que groupe; b) les différences régionales entre les PMA africains, asiatiques et insulaires; et c) les différences entre les PMA. La section B est consacrée à l'évolution de la croissance économique et des taux de croissance sectoriels, la section C traitant de l'évolution de l'épargne intérieure et de l'investissement. Dans la section D, est mise en évidence l'évolution du commerce international, concernant les prix des denrées de base, l'importance

En 2005 et 2006, les pays les moins avancés en tant que groupe ont atteint leur taux de croissance du PIB le plus élevé en trente ans.

Cette forte croissance économique a eu pour moteur le niveau record des exportations et des flux records de capitaux.

Les PMA sont très vulnérables aux ralentissements, voire aux effondrements de la croissance dus à des causes extérieures.

de la montée en gamme des exportations et le niveau de participation des PMA au commerce mondial. La section C est consacrée à l'évolution des financements externes (y compris celle de l'Aide publique au développement (APD) et les flux d'IED) alors que la section F présente l'évolution de la dette extérieure, y compris l'impact de l'IADM. Dans la conclusion sont résumées les principales constatations et implications de politique générale.

B. Évolution de la croissance économique

Le taux de croissance des PMA a dépassé l'objectif du Programme d'action de Bruxelles en faveur des PMA (à savoir un taux de croissance du PIB de 7%).

1. ÉVOLUTION GÉNÉRALE DES TAUX DE CROISSANCE DU PIB ET DU PIB PAR HABITANT

En 2005, le PIB réel des PMA en tant que groupe a augmenté de 7,9 %, meilleure performance depuis 1972. Le taux de croissance a connu un léger ralentissement en 2006, descendant à 7,5 %¹, ce qui en faisait tout de même le deuxième meilleur résultat en plus de trente ans. Le taux de croissance annuel moyen en 2005-2006 a été supérieur de près de deux points aux 5,9 % par an atteints entre 2000 et 2004, et presque le double du taux annuel moyen de 4 % affiché au cours des années 90 (tableau 1). Le taux de croissance moyen des PMA en tant que groupe, en 2005 et 2006, a dépassé l'objectif du Programme d'action de Bruxelles en faveur des PMA (à savoir un taux de croissance du PIB de 7 %) (ONU, 2001)². Mais les estimations laissent penser que la croissance a poursuivi son ralentissement pour descendre à un taux de 6,7 % en 2007, cela étant dû essentiellement à la croissance plus lente envisagée pour les PMA importateurs de pétrole.

Les taux de croissance élevés des PMA en 2005 et 2006 ont coïncidé avec la croissance vigoureuse de l'économie mondiale. D'autres pays en développement ont également enregistré d'excellents taux pendant ces années. Il est remarquable que celui du groupe des PMA ait dépassé la moyenne de ceux d'autres pays en développement en 2005 comme en 2006 et que ce soit cette situation qui ait aussi

Tableau 1. Taux de croissance du PIB réel et du PIB réel par habitant des PMA, par groupes de pays, d'autres pays en développement et de pays à haut revenu de l'OCDE, 1990-2007
(Moyennes annuelles pondérées, en pourcentage)

	PIB réel					PIB réel par habitant				
	1990-2000	2000-2004	2005	2006	2007 proj. ^a	1990-2000	2000-2004	2005	2006	2007 proj. ^a
PMA	4,0	5,9	7,9	7,5	6,7	1,3	3,4	5,3	5,0	4,3
PMA africains (et Haïti)	3,4	5,6	7,9	8,2	8,9	0,6	2,7	5,0	5,3	6,2
PMA africains moins les exportateurs Africains de pétrole	2,5	4,4	6,1	6,5	6,2	-0,2	1,6	3,3	3,7	3,4
PMA asiatiques	5,1	6,5	7,9	6,4	6,0	2,6	4,4	5,8	4,3	4,1
dont: Bangladesh	4,9	5,4	6,7	6,5	6,2	2,8	3,4	4,8	4,7	4,5
PMA insulaires	4,3	3,6	2,4	7,5	6,9	2,3	0,5	-0,6	4,6	4,3
Autres pays en développement	5,0	4,9	6,5	6,9	6,4	3,4	3,5	5,2	5,6	5,2
Pays de l'OCDE à haut revenu	2,6	1,8	2,4	3,0	2,3	1,8	1,2	1,8	2,5	1,8
<i>Pour mémoire:</i>										
PMA exportateurs de pétrole	5,1	7,4	10,5	10,6	12,4	2,1	4,6	7,6	7,8	9,7
PMA importateurs de pétrole	3,7	5,4	7,0	6,5	6,1	1,1	2,9	4,5	4,0	3,7

Source: Chiffres calculés par le secrétariat de la CNUCED d'après des données de la Division de statistique de l'ONU/DAES; du Service de la population de l'ONU; et d'estimations de la CNUCED.

Note: Les données sont disponibles pour les 50 PMA, y compris le Cap-Vert. Les données du Timor-Leste ont fait l'objet d'une estimation rétrospective et sont disponibles depuis 1990.

a Les taux de croissance de 2007 ont été empruntés au Link Project Global Economic Outlook, Regional Data, en ligne, janvier 2008; données de la CESAP de l'ONU, communication directe; et OCDE, Perspectives économiques en Afrique 2007.

prédominé de 2000 à 2004. Ceci étant, le taux de croissance démographique est élevé dans les PMA (2,5 % par an), presque deux fois plus que le taux moyen d'autres pays en développement. Donc, bien que le taux de croissance du PIB, dans les PMA en tant que groupe, ait dépassé le taux moyen d'autres pays en développement, le taux de croissance du PIB par habitant des premiers est resté inférieur à celui des autres pendant toutes ces années, sauf en 2005, ce qui signifie que, malgré la croissance record de leur PIB, l'ensemble des PMA continuent d'être à part des autres pays en développement pour ce qui est du revenu par habitant.

2. DIFFÉRENCES ENTRE LES PERFORMANCES ÉCONOMIQUES DES DIVERS PMA

Les PMA africains ont obtenu des résultats particulièrement bons à la fois en 2005 et en 2006, alors que leurs homologues asiatiques avaient fait mieux qu'eux pendant la période 2000-2004. Le taux de croissance réel du PIB de ces deux groupes a été le même en 2005 (7,9 %), alors qu'en 2006 celui des PMA africains a été supérieur de 1,7 % à celui des PMA asiatiques. Ce sont les exportateurs de pétrole africains qui ont tiré la moyenne régionale vers le haut. Mais l'amélioration continue du rythme de croissance des PMA africains importateurs de pétrole a été un élément important de l'évolution économique en 2005 et 2006. Le taux de croissance réel moyen de leur PIB n'a été que de 2,5 % dans les années 90, mais de 4,4 % en 2000-2004 et, selon les estimations, a dépassé 6 % en 2005, 2006 et 2007. Celui des PMA insulaires semble extrêmement instable, pour être descendu à 2,4 % en 2005 et avoir atteint un sommet à 7,5 % en 2006. Cette forte augmentation est imputable surtout au rythme de croissance exceptionnel des Maldives en 2006.

Si l'on y regarde de plus près, pays par pays, on se rend compte qu'il y a de grandes différences entre les PMA. En 2006, le PIB réel a gagné 6 % ou plus dans 19 d'entre eux, entre 3 % et 6 % dans une vingtaine, moins de 3 % dans 9 autres, et il a baissé dans 2 PMA (tableau 2). On remarque que tous les PMA asiatiques étaient dans le groupe de tête en matière de croissance, à l'exception du Népal (qui a connu un conflit armé majeur de 2002 à 2005 et une instabilité politique continue en 2006) et le Yémen. Mis à part l'Afghanistan, qui a reçu d'importants flux d'aide, les pays asiatiques à forte croissance étaient spécialisés dans l'exportation d'articles manufacturés, quand ces derniers ne constituaient pas une grande partie de l'éventail composite de leurs exportations. Sur les 34 PMA africains, 12 se situaient dans le groupe de tête, dont 8 étaient des exportateurs de pétrole ou de minéraux, ce qui donne une idée de l'importance des cours soutenus du pétrole ou des minéraux. Aucun PMA francophone d'Afrique ne figurait dans ce groupe de tête, ce qui est peut-être à relier aux problèmes dus au fait que leurs monnaies ont une parité fixe avec l'euro, lequel était en hausse. Les Maldives étaient le seul PMA insulaire de ce groupe. Leurs bons résultats reflètent le redressement qui a suivi le tsunami, grâce à d'importantes entrées d'aide.

Si ces taux de croissance peuvent être maintenus à l'avenir, il faut s'attendre à ce que certains PMA atteignent le seuil de la catégorie supérieure (encadré 1). Toutefois, même à supposer que les taux de croissance élevés de la période 2004-2006 se maintiennent, 15 PMA seulement devraient se situer à ce niveau d'ici à 2020, dont 8 qui ont déjà atteint le seuil en question.

Si l'on adopte une approche comparative des résultats globaux, seuls 11 PMA avaient un rythme de croissance tel que leur PIB par habitant se rapprochait de la moyenne d'autres pays en développement en 2006. Malgré la croissance globale record du PIB, le PIB par habitant a stagné ou diminué dans 9 PMA, et a crû de moins de 1 %, voire régressé, dans 16 PMA (presque un tiers de l'échantillon) (tableau 2).

Malgré la croissance record de leur PIB, l'ensemble des PMA continuent d'être à part des autres pays en développement pour ce qui est du revenu par habitant.

Tous les PMA asiatiques étaient dans le groupe de tête à l'exception du Népal et du Yémen.

Malgré la croissance globale record du PIB, le PIB par habitant a crû de moins de 1 %, voire régressé, dans 16 PMA (presque un tiers de l'échantillon)

3. TAUX DE CROISSANCE SECTORIELS

Au cours de la période 2000-2006, ce sont les activités non manufacturières – l'extraction minière, l'exploitation du pétrole brut et la construction – qui ont enregistré le taux de croissance le plus élevé.

Au cours de la période 2000-2006, ce sont les activités non manufacturières – y compris, notamment, l'extraction minière, l'exploitation du pétrole brut et la construction – qui ont enregistré le taux de croissance le plus élevé dans les PMA en tant que groupe (graphique 1). Mais on a relevé d'importantes différences entre les taux sectoriels des PMA africains, asiatiques et insulaires. Dans les PMA africains, le secteur de pointe a été celui des activités industrielles non manufacturières, avec un taux de croissance annuel moyen de 10,3 % au cours de la décennie actuelle. En Asie, ce rôle a été tenu par les activités manufacturières, qui, selon les estimations, ont gagné 8 % par an de 2000 à 2006. Dans les PMA insulaires, c'est le secteur des services qui l'a emporté, avec une croissance de 10,2 % par an au cours de la même période. En moyenne, les taux de croissance de l'agriculture sont restés inférieurs à ceux d'autres secteurs dans les principaux groupes de PMA entre 2000 et 2006 (graphique 1).

Pour les PMA en tant que groupe, la structure de production change, mais très lentement.

Le scénario de croissance par secteur implique que, pour les PMA en tant que groupe, la structure de production change, mais très lentement. L'agriculture a contribué au PIB à hauteur de 33 % en 2005-2006, contre 36 % dix ans plus tôt (tableau 3). La part des articles manufacturés dans le total de la valeur ajoutée n'a augmenté que légèrement (passant de 10 % à 11 % du PIB total pendant cette période), alors que celle des services a légèrement diminué, de 42 % à 40 %. Les activités non manufacturières (notamment l'extraction pétrolière et minière)

Encadré 1. Croissance et perte du statut de PMA

Les taux élevés de croissance du PIB enregistrés récemment par les PMA soulèvent la question de savoir quels en sont les effets sur leurs perspectives de reclassement. Le présent encadré est consacré à une simulation des futures dates probables de perte du statut de PMA si les taux actuels de croissance se maintenaient.

Il faut souligner que les décisions relatives à un retrait de la liste des PMA – que le Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies réexamine tous les trois ans en fonction des recommandations du Comité des politiques de développement – sont fondées sur trois critères: a) un faible revenu; b) le capital humain; et c) la vulnérabilité économique. Les pays doivent satisfaire à au moins deux de ces critères pour pouvoir être retirés de cette liste. Traiter du premier d'entre eux signifie donc qu'on effectue une analyse partielle.

Il convient également de noter que les critères de sortie de la catégorie des PMA sont réévalués périodiquement. La présente simulation est basée sur un seuil de faible revenu égal à un RNB par habitant de 1 040 dollars, ce qui correspond à la moyenne des pays à faible revenu entre 2004 et 2006 augmentée des 20 % supplémentaires habituels.

Si l'on prend pour hypothèse que le taux de croissance annuel du RNB par habitant (dont on suppose qu'il croît au même rythme que le PIB par habitant) des PMA pris séparément de la période 2004-2006 restera stable à l'avenir, il est possible d'estimer le nombre d'années qu'il leur faudra pour atteindre le seuil estimatif de revenu.

Dans le tableau 1 de cet encadré figure une liste du RNB par habitant des PMA, et les estimations du nombre d'années qu'il faudra à chacun d'entre eux pour atteindre le seuil de retrait si le taux moyen de croissance annuelle se maintient.

D'après ce tableau, il est visible que huit PMA ont déjà atteint le seuil de revenu, trois s'en approchant. Parmi les premiers, figurent deux PMA exportateurs de pétrole et cinq PMA insulaires. Le Cap-Vert a déjà été retiré de la liste, tandis que les Maldives et le Samoa devraient l'être en 2011.

Les 30 PMA restants ont été répartis en deux sous-groupes: les pays qui atteindraient le seuil de revenu à moyen terme et ceux qui y parviendraient à long terme. Dans ces deux derniers sous-groupes figurent 21 des 28 PMA africains importateurs de pétrole. Dans le groupe de pays qui atteindraient le seuil de revenu à long terme, on en compte 13 qui mettraient moins de cinquante ans pour y parvenir et 12 autres pour lesquels, selon les estimations, ce serait plus long. Il y a de grandes différences entre les pays du premier sous-groupe. D'une part, le Sénégal, les Îles Salomon et la Zambie toucheraient au but en vingt ans, l'Éthiopie en vingt-cinq ans et la République-Unie de Tanzanie en trente ans; d'autre part, il faudrait quarante-cinq ans à l'Ouganda et au Mali pour parvenir au même résultat. Comme l'estimation du temps nécessaire pour atteindre ce seuil est basée sur les résultats des pays pendant la période 2004-2006, une détérioration des résultats économiques entraînera un allongement du temps nécessaire pour y parvenir.

Tableau 1 de l'encadré. Estimation du nombre d'années nécessaires aux PMA pour parvenir au seuil de reclassement, par pays, 2004-2006

	RNB par habitant ^a	Année ^b
Pays ayant atteint le seuil de revenu		
Guinée équatoriale	5 620	Atteint
Vanuatu	1 580	Atteint
Kiribati	1 157	Atteint
Cap-Vert	1 913	Atteint
Samoa	2 017	Atteint
Maldives	2 480	Atteint
Bhoutan	1 253	Atteint
Angola	1 443	Atteint
Pays proches d'atteindre le seuil de revenu^c		
Djibouti	1 013	1
Soudan	660	6
Mauritanie	610	8
Pays qui devraient atteindre le seuil de revenu à moyen terme^c		
Lesotho	893	10
Cambodge	430	11
Sao Tomé-et-Principe	780	11
République démocratique populaire lao	457	15
Bangladesh	463	17
Pays qui devraient atteindre le seuil de revenu à long terme^c		
Zambie	510	20
Sénégal	683	20
Îles Salomon	630	20
Mozambique	307	24
Éthiopie	157	25
Sierra Leone	223	29
République-Unie de Tanzanie	337	30
Burkina Faso	413	34
Yémen	660	38
Tchad	417	40
Guinée	430	40
Ouganda	277	45
Mali	383	45
Gambie	290	> 50
République démocratique du Congo	120	> 50
Rwanda	230	> 50
Madagascar	287	> 50
Malawi	163	> 50
Libéria	123	> 50
Niger	237	> 50
République centrafricaine	340	> 50
Guinée-Bissau	177	> 50
Haïti	453	> 50
Népal	270	> 50
Bénin	500	> 50

Source: Calculs effectués par le secrétariat de la CNUCED d'après les données des indicateurs du développement dans le monde en ligne de la Banque mondiale, mars 2008.

Note: Aucune donnée concernant l'Afghanistan, le Myanmar, la Somalie et Tuvalu. Le Burundi, les Comores, l'Érythrée, le Timor-Leste et le Togo n'ont pas été pris en compte dans les calculs, car leur taux annuel moyen réel de croissance est négatif. Les pays ont été classés en fonction du nombre d'années nécessaires pour atteindre le seuil de revenu de 1 040 dollars. Voir le texte de l'encadré pour savoir comment ce seuil a été calculé.

a Calculé selon la méthode de l'Atlas de la Banque mondiale.

b Le nombre d'années a été estimé à l'aide de la formule $Re(1,040) - Re(RNB_{pc_0}) / (\text{taux de croissance du PIB en pourcentage})$. On suppose que le RNB réel et le PIB réel croissent au même rythme.

c À supposer que les PMA connaîtront le même taux moyen de croissance annuelle qu'en 2004-2006 et que tous les autres éléments soient stables.

Tableau 2. Taux de croissance du PIB réel et du PIB réel par habitant des PMA, par pays, 2000–2007
(Moyennes annuelles, en pourcentage)

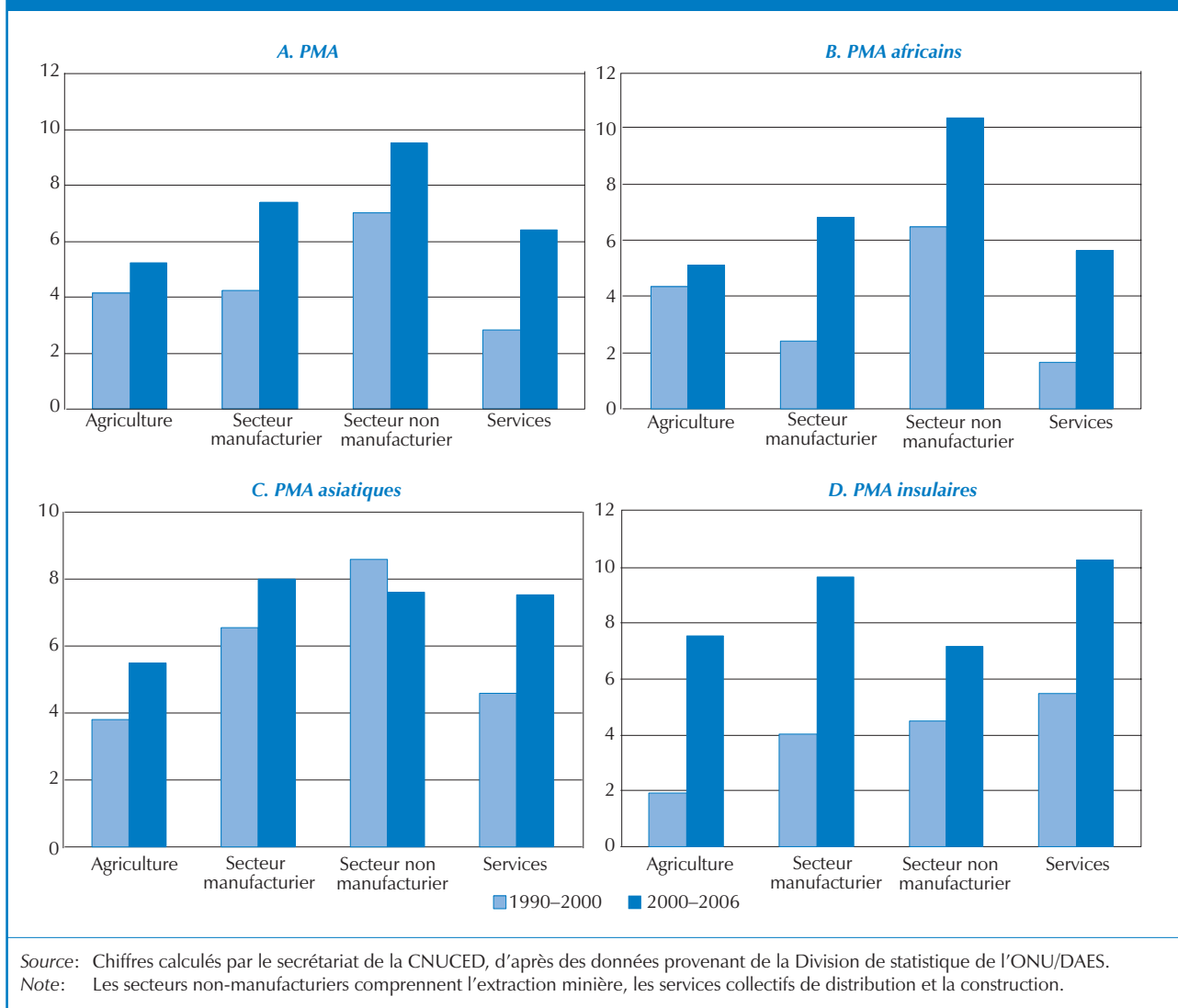
	Spécialisation des exportations	PIB réel				PIB réel par habitant			
		2000-2004	2005	2006	2007 proj.	2000-2004	2005	2006	2007 proj.
Pays dont la croissance du PIB réel a été supérieure à 6 % en 2006									
Maldives	S	7,5	-4,0	21,7	6,6	5,8	-5,6	19,7	4,8
Angola	P	8,1	20,6	14,3	21,0	5,0	17,2	11,1	18,2
Mauritanie	MN	3,6	5,4	14,1	6,3	0,6	2,5	11,1	3,7
Soudan	P	6,5	7,9	12,1	11,0	4,4	5,7	9,7	8,7
Afghanistan	A	14,8	14,5	11,1	13,0	10,6	10,0	6,8	8,9
Éthiopie	S	3,3	10,3	10,6	9,5	0,7	7,5	7,9	6,9
Sierra Leone	MN	14,2	7,5	9,7	6,5	9,3	3,7	6,8	4,4
Mozambique	MN	8,9	6,2	8,5	7,5	6,3	3,8	6,3	5,5
Malawi	A	2,9	1,9	8,5	4,8	0,3	-0,7	5,8	2,2
Bhoutan	MF	8,0	6,5	8,5	17,1	5,1	4,2	6,5	15,6
République démocratique populaire lao	MX	6,0	7,3	7,3	7,4	4,3	5,6	5,5	5,7
Cambodge	MF	7,7	13,4	7,2	8,5	5,8	11,5	5,4	6,8
Libéria	A	-8,7	5,3	7,0	9,5	-10,6	2,4	2,9	4,7
Myanmar	MX	12,7	13,2	7,0	4,2	11,7	12,3	6,1	3,3
Bangladesh	MF	5,4	6,7	6,5	6,2	3,4	4,8	4,7	4,5
République démocratique du Congo	MN	3,6	6,5	6,5	6,5	0,7	3,2	3,2	3,2
Ouganda	A	5,7	6,5	6,2	6,0	2,4	3,1	2,8	2,7
Burundi	MN	2,3	0,9	6,1	3,2	-0,9	-2,9	2,0	-0,9
Zambie	MN	4,5	5,1	6,0	5,5	2,5	3,2	4,1	3,6
Pays dont la croissance du PIB réel s'est située entre 3 % et 6 % en 2006									
République-Unie de Tanzanie		6,9	6,9	5,9	7,0	4,2	4,3	3,3	4,5
Burkina Faso	A	6,3	5,9	5,9	6,0	2,9	2,6	2,7	3,0
Gambie	S	3,2	5,0	5,6	7,0	0,0	2,0	2,7	4,3
Sao Tomé-et-Principe	S	4,0	3,0	5,5	5,5	2,2	1,3	3,8	3,9
Cap-Vert	S	5,1	5,8	5,5	7,0	2,6	3,3	3,1	4,7
Guinée	MN	3,0	3,3	5,0	5,0	1,1	1,4	3,0	2,9
Îles Salomon	A	0,9	5,0	5,0	5,4	-1,7	2,4	2,5	3,0
Madagascar	MX	0,9	4,6	4,7	6,4	-1,9	1,7	1,9	3,7
Guinée-Bissau	A	-1,5	3,5	4,6	5,2	-4,5	0,4	1,5	2,2
Mali	MN	6,3	6,1	4,6	5,4	3,2	3,0	1,5	2,3
Djibouti	S	2,8	3,2	4,2	5,0	0,8	1,4	2,4	3,2
Togo	MX	2,4	0,8	4,2	5,5	-0,5	-1,9	1,4	2,8
Sénégal	MX	4,2	5,5	4,0	5,4	1,5	2,8	1,4	2,9
Samoa	S	3,4	5,1	4,0	3,0	2,6	4,4	3,1	2,1
Yémen	P	3,8	4,6	3,9	3,7	0,8	1,5	0,9	0,7
Bénin	A	4,4	2,9	3,6	5,0	1,0	-0,4	0,4	1,9
Niger	MN	4,1	7,1	3,5	4,0	0,5	3,4	0,0	0,4
Vanuatu	S	-0,5	3,1	3,4	2,5	-3,0	0,5	0,9	0,1
République centrafricaine	MN	-2,2	2,2	3,2	4,0	-3,8	0,5	1,4	2,2
Rwanda	S	5,1	6,0	3,0	4,8	2,5	3,9	0,5	2,0
Pays dont la croissance du PIB réel a été inférieure à 3 % en 2006									
Tchad	P	15,5	8,6	2,9	2,5	11,3	5,0	-0,3	-0,5
Somalie	A	2,9	2,4	2,4	-3,5	-0,1	-0,6	-0,6	-6,5
Haïti	MF	-0,9	1,8	2,3	3,5	-2,5	0,2	0,7	1,9
Érythrée	S	3,5	4,8	2,0	2,0	-0,7	0,8	-1,6	-1,4
Népal	MF	2,7	2,7	1,9	2,6	0,5	0,7	-0,1	0,6
Lesotho	MF	2,9	2,9	1,6	1,4	1,8	2,2	0,9	0,8
Comores	S	2,2	2,8	1,2	1,0	-0,5	0,2	-1,3	-1,5
Tuvalu	A	6,2	2,0	1,0	2,5	5,7	1,6	0,6	2,1
Kiribati	A	2,9	3,6	0,8	1,0	1,0	1,8	-0,9	-0,6
Guinée équatoriale	P	28,3	9,3	-1,0	10,0	25,4	6,8	-3,3	7,6
Timor-Leste	P	-0,8	2,2	-1,6	32,1	-6,1	-2,9	-5,7	28,4

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après la Division de statistique de l'ONU/DAES; *Link Global Economic Outlook*, en ligne, de l'ONU/DAES, janvier 2008; des données et estimations de l'ONU/CESAP; et OCDE, *African Economic Outlook 2006/07*.

Note: A: exportateur de produits agricoles, MF: exportateur d'articles manufacturés, MN: exportateur de minéraux, MX: exportateur mixte, P: exportateur de pétrole, S: exportateur de services.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux de croissance du PIB réel en 2006.

Graphique 1. Taux réel de croissance du PIB par principaux secteurs économiques et par groupes de pays, 1990-2006
(Taux de croissance annuels moyens, en pourcentage)



gagnent de l'importance, en particulier dans les PMA africains, où l'on estime qu'elles représentent 19 % du PIB³.

Dans ce scénario d'ensemble de changement structurel lent, on relève d'importantes différences entre les PMA, et la part de l'agriculture dans le PIB a réellement progressé, de 1995-1996 à 2005-2006, dans 18 PMA, dont 4 seulement des 19 qui ont enregistré un taux de croissance très élevé en 2006. À l'autre extrémité, on trouve 18 PMA où la part de PIB attribuée à l'agriculture s'est réduite de plus de 5 %, voire beaucoup plus quelquefois, en dix ans. Dans la plupart des cas, le déclin de l'importance économique de l'agriculture est allé de pair avec un fort accroissement de celle relative des services (comme pour l'Afghanistan, l'Éthiopie, le Libéria, le Burundi, la Mauritanie, le Samoa et Tuvalu) ou des activités non manufacturières (Guinée équatoriale, République-Unie de Tanzanie, Bhoutan, Tchad et Mali). Ce déclin relatif est lié à une augmentation non négligeable de l'importance des articles manufacturés dans trois PMA seulement (Cambodge, République démocratique populaire lao et Mozambique). Le modèle de changement structurel du Burkina Faso et de l'Ouganda a été plus équilibré, la

La part de l'agriculture dans le PIB a réellement progressé, de 1995-1996 à 2005-2006, dans 18 PMA.

Tableau 3. Part de la valeur ajoutée dans les principaux secteurs économiques des PMA, par pays et groupes de pays, 1995-2006
(en pourcentage de valeur ajoutée)

	Agriculture		Industrie				Services	
	1995-1996	2005-2006	Secteur manufacturier		Secteur non manufacturier ^a		1995-1996	2005-2006
	1995-1996	2005-2006	1995-1996	2005-2006	1995-1996	2005-2006	1995-1996	2005-2006
Afghanistan	50,4	24,1	4,1	8,9	0,6	2,3	45,0	64,7
Bangladesh	27,1	22,9	15,9	17,4	9,6	11,9	47,4	47,8
Burkina Faso	36,2	26,5	12,1	15,2	5,3	8,5	46,4	49,8
Cambodge	46,8	33,4	8,2	18,8	6,8	10,3	38,2	37,6
Djibouti	3,4	3,7	2,7	2,8	12,7	14,4	81,2	79,1
Érythrée	19,4	19,8	9,3	9,3	9,7	14,3	61,6	56,5
Éthiopie	59,0	53,0	3,5	3,6	4,8	6,0	32,7	37,4
Gambie	22,6	24,5	5,1	5,2	5,1	5,3	67,3	65,0
Guinée	23,6	25,0	4,5	4,7	29,2	31,2	42,6	39,1
Guinée équatoriale	43,1	6,9	1,2	10,5	35,1	75,2	20,6	7,4
Haïti	32,7	30,7	7,5	7,8	11,3	16,2	48,5	45,3
Libéria	86,1	63,6	1,9	9,1	1,9	5,2	10,2	22,1
Madagascar	30,3	27,5	11,8	11,9	1,2	2,9	56,7	57,7
Mozambique	34,1	27,5	8,2	16,7	6,9	10,6	50,7	45,3
Myanmar	54,7	49,5	8,0	9,8	4,9	7,5	32,4	33,3
Ouganda	45,2	36,7	9,1	10,8	8,0	10,0	37,7	42,5
République centrafricaine	43,5	50,9	10,2	11,1	7,2	7,9	39,1	30,1
Rép. dém. populaire lao	54,5	45,9	15,0	20,4	5,2	8,1	25,3	25,6
République-Unie de Tanzanie	46,3	41,3	7,9	8,7	8,0	12,0	37,7	38,1
Sao Tomé-et-Principe	31,4	32,6	4,1	4,1	13,4	13,4	51,1	49,9
Somalie	58,7	56,1	2,3	2,6	4,8	5,4	34,2	35,9
Soudan	42,3	49,6	7,9	8,2	7,7	16,9	42,1	25,2
Togo	42,4	43,8	6,2	6,4	16,4	16,7	35,0	33,1
Yémen	21,2	21,3	9,1	9,7	22,1	16,6	47,6	52,5
Zambie	26,7	23,2	35,4	39,9	5,2	-1,5	32,8	38,4
Pays dont la part du secteur manufacturier dans la valeur ajoutée diminue								
Angola	7,3	7,8	3,7	3,6	64,5	62,8	24,6	25,8
Bénin	39,3	40,3	8,7	8,6	4,7	4,8	47,3	46,3
Bhoutan	30,4	16,6	10,2	6,5	27,8	42,2	31,6	34,8
Burundi	54,4	46,9	13,1	7,5	4,2	3,8	28,4	41,8
Cap-Vert	10,5	8,7	8,9	5,4	15,0	13,9	65,6	72,0
Comores	39,9	48,8	4,5	4,2	7,8	6,8	47,9	40,2
Guinée-Bissau	46,4	52,7	31,7	27,9
Îles Salomon	46,3	45,8	4,1	4,0	6,1	3,7	43,5	46,5
Kiribati	13,1	12,2	1,3	1,1	4,4	10,9	81,2	75,8
Lesotho	15,8	12,3	17,4	16,8	22,2	25,0	44,7	46,0
Malawi	52,7	54,3	15,9	12,3	9,6	13,0	21,7	20,5
Maldives	10,6	9,0	7,2	6,9	5,4	10,1	76,7	74,0
Mali	40,7	35,3	10,0	9,0	8,8	17,2	40,5	38,5
Mauritanie	39,3	20,6	8,2	6,6	15,1	18,3	37,3	54,5
Népal	42,5	41,0	9,0	8,3	10,8	11,3	37,7	39,4
Niger	37,9	41,8	7,0	6,0	8,4	7,0	46,7	45,2
Rép. dém. du Congo	41,8	44,5	8,7	5,7	17,6	19,1	31,8	30,7
Rwanda	43,9	46,4	14,3	12,1	5,8	10,4	36,0	31,1
Samoa	21,3	12,4	17,6	14,2	10,0	12,1	51,2	61,4
Sénégal	18,4	14,4	15,7	15,2	7,2	8,4	58,7	62,0
Sierra Leone	39,5	44,9	3,7	3,0	7,9	10,9	48,9	41,2
Tchad	51,5	35,1	9,3	7,9	1,6	25,3	37,7	31,7
Timor-Leste	25,2	36,5	3,3	2,7	23,7	14,2	47,8	46,6
Tuvalu	22,6	14,0	2,1	1,7	11,7	13,8	63,6	70,5
Vanuatu	15,7	16,3	3,3	2,7	5,8	5,2	75,2	75,8
PMA	35,9	33,2	10,4	11,2	12,1	16,0	41,6	39,6
PMA africains	37,7	35,9	8,9	9,1	13,5	19,2	39,8	35,8
PMA asiatiques	33,2	29,1	13,0	14,7	9,6	11,1	44,1	45,2
PMA insulaires	23,2	20,9	6,3	5,4	10,8	10,4	59,8	63,3

Source: Chiffres calculés par le secrétariat de la CNUCED d'après des données de la Division de statistique de l'ONU/DAES.

Note: Les moyennes des groupes sont pondérées.

a Y compris l'extraction minière, les services collectifs de distribution, le bâtiment et la construction.

part des activités manufacturières, non manufacturières et des services dans le PIB étant en augmentation alors que celle de l'agriculture diminue.

La proportion du PIB relevant des activités manufacturières dans les PMA en tant que groupe en 2005-2006 (11 %) reste loin derrière la moyenne d'autres pays en développement (24 %). En fait, cet écart se creuse. En outre, de 1995-1996 à 2005-2006, la désindustrialisation a touché la moitié des PMA, ce dont témoigne l'importance déclinante des produits manufacturés dans le PIB. Cette évolution suggère que l'essor récent de la croissance dans les PMA n'est pas associé, d'une manière générale, à une transition structurelle dans laquelle la proportion des articles manufacturés s'accroît par rapport à l'ensemble de la production (sauf dans la plupart des PMA asiatiques). Elle indique également que les capacités de production n'ont pas été développées dans les PMA et que le développement de l'appareil de production est insuffisant, quelque vigoureuse que soit la croissance du PIB.

C. Évolution des investissements et de l'épargne

Pour les PMA en tant que groupe, la formation brute de capital est passée de 20 % du PIB entre 2000 et 2002 à 22 % en 2006 et, au cours de cette même période, l'épargne intérieure est montée de 13 % à 21 % du PIB. Ceci étant, si l'on regarde de plus près l'évolution pays par pays, on se rend compte que les moyennes globales des PMA en tant que groupe masquent un tableau très composite, beaucoup de ces pays étant incapables de produire une épargne intérieure, ce qui accroît leur dépendance à l'égard de l'épargne étrangère (tableau 4).

Entre 2000 et 2006, la formation brute de capital, en réalité, a baissé en pourcentage du PIB dans 17 PMA, et l'épargne intérieure a également décliné pendant la même période, dans près de la moitié des PMA, quelque 22 pays pour être précis. La montée en flèche des taux d'épargne intérieure, toujours pendant la même période, s'est produite dans les PMA exportateurs de pétrole et de minéraux (Angola, Tchad, Guinée équatoriale, Mauritanie, Mozambique et Soudan), ainsi qu'en République démocratique populaire lao.

En 2006, c'est la Guinée équatoriale qui a enregistré les taux les plus élevés d'épargne intérieure (91 % du PIB), suivie du Tchad (52 %), de l'Angola (41 %), de la République démocratique populaire lao (33 %), des Maldives (32 %), du Bhoutan (29 %), du Mozambique (28 %), du Soudan (26 %), du Yémen (24 %) et de la Mauritanie (23 %). Les PMA exportateurs de pétrole et de minéraux (dans lesquels la croissance de l'épargne intérieure était étroitement liée aux revenus des activités d'extraction) sont en tête de cette liste. Une quinzaine de PMA (essentiellement de petits pays) ont affiché des taux d'épargne intérieure négatifs en 2006, ce qui les rendait tributaires de l'épargne étrangère pour financer non seulement les investissements intérieurs mais également leur consommation nationale. Il y avait cinq pays à forte croissance parmi eux (Afghanistan, Burundi, Malawi, Libéria et Sierra Leone). Dans un tiers des PMA seulement l'épargne intérieure brute a dépassé 15 % du PIB, et les taux sont restés très bas dans un certain nombre de PMA africains qui avaient enregistré des performances de croissance relativement durables pendant un certain nombre d'années, dont le Burkina Faso, l'Éthiopie, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie et le Sénégal.

La proportion du PIB relevant des activités manufacturières dans les PMA en tant que groupe reste loin derrière la moyenne d'autres pays en développement et cet écart se creuse.

Entre 2000 et 2006, la formation brute de capital a baissé en pourcentage du PIB dans 17 PMA.

Dans les PMA en tant que groupe le déficit en ressources, qui fait apparaître une dépendance à l'égard des ressources étrangères, est descendu de 7 % du PIB en 2000-2002 à 1,6 % en 2006 mais...

... une quinzaine de PMA (essentiellement de petits pays) ont affiché des taux d'épargne intérieure négatifs en 2006, ce qui les rendait tributaires de l'épargne étrangère pour financer les investissements intérieurs et leur consommation nationale.

Tableau 4. Épargne intérieure brute, formation brute de capital et déficit en ressources dans les PMA, par pays et autres pays en développement, 2000–2006
(Pourcentage du PIB)

	Formation brute de capital			Épargne intérieure brute			Déficit en ressources ^a		
	2000-2002	2005	2006	2000-2002	2005	2006	2000-2002	2005	2006
Pays dont la croissance du PIB réel a été supérieure à 6 % en 2006									
Maldives	26,6	61,3	55,6	45,2	28,1	32,3	18,5	-33,2	-23,3
Angola	13,6	7,5	13,1	26,8	32,0	40,5	13,2	24,5	27,4
Mauritanie	21,8	44,5	29,0	1,5	-14,9	23,1	-20,3	-59,4	-5,9
Soudan	18,5	22,4	23,8	12,9	18,2	26,2	-5,6	-4,1	2,3
Afghanistan	12,6	21,3	17,3	-24,1	-24,8	-30,8	-36,7	-46,1	-48,1
Éthiopie	20,4	20,5	19,8	3,8	6,4	7,6	-16,6	-14,1	-12,1
Sierra Leone	-15,9	18,6	16,5	-48,7	-6,0	-5,5	-32,7	-24,6	-22,1
Mozambique	29,8	20,4	24,8	16,6	18,3	27,7	-13,2	-2,1	3,0
Malawi	13,6	11,0	10,5	1,0	-22,9	-20,6	-12,6	-33,9	-31,0
Bhoutan	55,8	51,4	53,5	33,9	39,1	29,2	-21,9	-12,3	-24,3
Rép. dém. pop. lao	17,0	32,0	30,7	12,1	28,2	33,2	-4,9	-3,7	2,5
Cambodge	18,6	19,7	19,3	9,2	11,1	7,5	-9,5	-8,5	-11,8
Libéria	5,5	15,9	12,3	-1,1	2,3	-0,4	-6,6	-13,6	-12,7
Myanmar	11,2	12,6	15,2	11,2	12,7	15,3	0,0	0,1	0,1
Bangladesh	23,2	24,9	25,6	18,3	20,6	21,0	-4,9	-4,3	-4,6
Rép. dém. du Congo	9,5	14,2	16,7	10,0	6,5	5,4	0,5	-7,7	-11,2
Ouganda	19,7	23,8	24,8	5,3	8,7	8,2	-14,4	-15,1	-16,6
Burundi	8,2	15,5	23,2	-7,0	-11,9	-10,0	-15,3	-27,4	-33,2
Zambie	20,6	25,6	25,9	14,7	17,7	18,3	-6,0	-7,9	-7,6
Pays dont la croissance du PIB s'est située entre 3 % et 6 % en 2006									
République-Unie de Tanzanie	17,9	22,2	22,5	11,6	12,4	11,0	-6,4	-9,7	-11,4
Burkina Faso	25,8	22,7	24,5	10,6	8,5	9,6	-15,2	-14,3	-14,8
Gambie	20,9	26,0	24,1	13,6	7,8	5,7	-7,3	-18,2	-18,4
Sao Tomé-et-Principe	34,8	34,5	67,6	-18,3	-24,9	-24,7	-53,0	-59,4	-92,3
Cap-Vert	32,9	37,9	38,7	-6,1	3,9	3,2	-38,9	-34,0	-35,5
Guinée	21,0	17,4	21,5	17,3	7,5	10,6	-3,6	-10,0	-10,9
Îles Salomon	19,6	19,6	19,6	19,6	19,6	19,6	0,0	0,0	0,0
Madagascar	16,0	21,5	21,7	10,4	13,0	9,0	-5,6	-8,6	-12,7
Guinée-Bissau	17,8	14,6	15,7	5,3	-2,8	1,5	-12,5	-17,4	-14,2
Mali	20,0	21,4	22,5	14,3	18,0	17,4	-5,7	-3,4	-5,1
Djibouti	19,4	20,2	19,7	7,6	9,6	8,7	-11,8	-10,7	-11,0
Togo	16,8	19,7	20,8	1,7	1,0	3,7	-15,1	-18,7	-17,1
Sénégal	18,6	25,7	25,6	9,0	9,9	8,6	-9,6	-15,8	-17,0
Samoa	13,8	10,4	9,8	-12,7	-14,0	-13,9	-26,5	-24,4	-23,7
Yémen	19,0	21,9	21,5	21,3	21,4	23,8	2,3	-0,5	2,3
Bénin	18,9	18,2	21,0	11,6	11,2	11,7	-7,3	-7,0	-9,3
Niger	15,1	19,3	22,8	6,5	8,0	9,1	-8,6	-11,4	-13,7
Vanuatu	21,1	20,4	20,2	18,5	15,8	15,9	-2,6	-4,6	-4,3
République centrafricaine	8,4	6,0	5,7	0,9	-4,2	-4,9	-7,5	-10,2	-10,6
Rwanda	17,7	21,1	20,8	0,4	-1,4	-4,2	-17,3	-22,5	-25,0
Pays dont la croissance du PIB réel a été inférieure à 3 % en 2006									
Tchad	40,3	26,7	23,6	4,8	54,5	51,9	-35,5	27,8	28,3
Somalie	20,3	20,3	20,3	19,0	19,0	18,9	-1,4	-1,4	-1,4
Haïti	12,3	13,0	28,6	-9,5	-9,5	-0,3	-21,9	-22,5	-28,9
Érythrée	25,2	19,0	18,1	-31,7	-30,2	-19,0	-56,9	-49,2	-37,1
Népal	24,2	28,9	30,3	14,1	12,4	11,1	-10,1	-16,5	-19,2
Lesotho	41,4	35,1	41,1	-20,0	-1,5	-2,0	-61,4	-36,6	-43,1
Comores	12,4	10,9	13,8	-1,6	-6,9	-6,8	-14,0	-17,8	-20,6
Tuvalu	55,6	55,8	55,7	-45,3	-45,3	-45,3	-100,9	-101,2	-101,1
Kiribati	43,5	43,7	43,6	2,1	1,8	1,9	-41,4	-41,8	-41,6
Guinée équatoriale	53,0	36,0	33,2	80,1	88,9	90,7	27,1	52,9	57,4
Timor-Leste	29,2	19,1	19,0	-38,7	-17,3	-18,6	-67,9	-36,4	-37,6
PMA	19,8	21,2	22,2	12,8	17,5	20,7	-7,0	-3,7	-1,6
Autres pays en développement	25,0	27,7	27,5	27,9	33,3	33,4	2,9	5,6	5,9

Source: Chiffres calculés par le secrétariat de la CNUCED d'après des données de la Division de statistique de l'ONU/DAES.

^a Différence entre l'épargne intérieure brute et la formation brute de capital.

Les tendances globales de la formation brute de capital et de l'épargne intérieure brute dans les PMA en tant que groupe indiquent que le déficit en ressources, qui fait apparaître une dépendance à l'égard des ressources étrangères, a diminué de façon non négligeable depuis 2000. Il est descendu de 7 % du PIB en 2000-2002 à 1,6 % en 2006. Cependant, il a été supérieur à 10 % du PIB dans 33 PMA en 2006 et à 20 % dans 17 d'entre eux. Il a également augmenté de plus de 1 % dans la moitié des PMA (25 pays), et de plus de 5 % dans 15 d'entre eux entre 2000-2002 et 2006. L'apport de ressources financières extérieures reste donc indispensable pour la formation de capital (et même pour la consommation dans certains cas) dans la plupart des PMA, et la dépendance à l'égard des sources extérieures de capital s'est encore accrue au cours de ces dernières années pour beaucoup d'entre eux.

La structure des exportations des PMA reste concentrée sur les produits primaires et les activités manufacturières peu spécialisées et la plupart d'entre eux sont des importateurs nets de produits alimentaires.

D. Évolution du commerce international

Le commerce international intervient à raison de plus de 50 % dans le PIB des PMA en tant que groupe, et les taux élevés de croissance des exportations ont été un moteur essentiel de la forte croissance de leur PIB. Toutefois, la structure de leurs exportations reste concentrée sur les produits primaires et les activités manufacturières peu spécialisées à forte intensité de main-d'œuvre. La plupart des PMA sont des importateurs nets de produits alimentaires. La performance commerciale est à la merci de l'évolution des prix des produits de base. Le déficit commercial s'accroît dans la plupart des PMA, en particulier ceux qui sont spécialisés dans l'exportation de produits agricoles. Malgré leur très bonne intégration dans l'économie mondiale et de bons résultats à l'exportation, la marginalisation des PMA dans ladite économie n'a pas beaucoup évolué si l'on ne tient pas compte du pétrole. Elle est liée à l'échec persistant de la montée en gamme de leurs exportations.

Malgré leur très bonne intégration dans l'économie mondiale et de bons résultats à l'exportation, la marginalisation des PMA dans ladite économie n'a pas beaucoup évolué si l'on ne tient pas compte du pétrole.

1. ÉVOLUTION GLOBALE DU COMMERCE DES MARCHANDISES

En valeur nominale, les exportations de marchandises des PMA ont plus que doublé depuis 2003, pour atteindre le niveau record de 99,3 milliards de dollars en 2006, supérieur de 23 milliards de dollars à celui de 2005 et de 43 milliards de dollars à celui de 2004 (tableau 5). Cette performance est imputable à la hausse des cours des produits de base sur le marché international. Grâce à celle des cours du pétrole et des minéraux, les exportations des PMA africains ont presque doublé entre 2004 et 2006, alors qu'elles ont augmenté de 53 % dans les PMA asiatiques.

La performance des exportations des PMA est imputable à la hausse des cours de produits de base sur le marché international.

Quelque 64 % de l'accroissement total des exportations de marchandises des PMA entre 2004 et 2006 revient aux exportateurs de pétrole et 12 % à ceux de minéraux. Ceux d'articles manufacturés ont également réussi à accroître les leurs dans des proportions non négligeables, émergeant à hauteur de 12 % dans l'augmentation des recettes globales d'exportation de marchandises des PMA. Mais la croissance des exportations des exportateurs de produits agricoles a été relativement lente, ne représentant que 3 % de celle des recettes d'exportation de marchandises entre 2004 et 2006. Ce groupe de pays n'a enregistré qu'une expansion symbolique des exportations de marchandises de 400 millions de dollars entre 2005 et 2006, qui contraste fortement avec l'essor des résultats à l'exportation d'autres PMA.

64% de l'accroissement total des exportations de marchandises des PMA entre 2004 et 2006 revient aux exportateurs de pétrole et 12% à ceux de minéraux.

Les éléments d'information dont nous disposons indiquent que la plus grande partie des exportations de marchandises des PMA provient de quelques pays, ces dernières étant de plus en plus concentrées au plan géographique. Les cinq principaux PMA exportateurs (l'Angola, le Bangladesh, le Myanmar, le Soudan et le Yémen) ont doublé leurs exportations de 2004 à 2006, année au terme de laquelle ils représentaient 63 % de l'ensemble des exportations des PMA, celles des 30 PMA les moins performants dans ce domaine ne s'étant élevées qu'à 7 % de ce total et ayant enregistré une baisse de 10 % par rapport à 2004 (tableau 6).

Tableau 5. Exportations, importations et balance commerciale des PMA par groupes de pays, 2003–2006

	2003	2004	2005	2006	2004-2006
	\$ million				variation ^a en %
Exportations de marchandises					
Total des PMA	43 535	55 878	76 514	99 295	77,7
PMA africains	27 078	36 288	51 874	69 448	91,4
PMA asiatiques	16 078	19 118	24 098	29 244	53,0
PMA insulaires	380	472	542	603	27,6
Exportateurs de pétrole	17 007	23 837	38 301	51 731	117,0
Non exportateurs de pétrole	26 528	32 041	38 212	47 564	48,4
Exportateurs de produits agricoles	2 984	3 236	3 977	4 413	36,4
Exportateurs de minéraux	5 942	7 741	9 192	13 000	67,9
Exportateurs de produits manufacturés	10 133	13 026	14 701	18 256	40,1
Exportateurs de services	1 978	2 410	3 004	3 297	36,8
Exportateurs mixtes	5 491	5 628	7 338	8 599	52,8
Importations de marchandises					
Total des PMA	59 871	69 418	86 282	100 464	44,7
PMA africains	36 170	43 412	55 110	65 362	50,6
PMA asiatiques	22 150	24 192	29 107	32 658	35,0
PMA insulaires	1 551	1 814	2 065	2 443	34,7
Exportateurs de pétrole	11 176	12 658	19 006	22 348	76,6
Non-exportateurs de pétrole	48 694	56 760	67 276	78 116	37,6
Exportateurs de produits agricoles	10 444	11 699	15 284	17 733	51,6
Exportateurs de minéraux	8 115	10 782	12 540	14 304	32,7
Exportateurs de produits manufacturés	16 179	18 358	20 666	23 858	30,0
Exportateurs de services	7 055	8 113	10 406	13 244	63,2
Exportateurs mixtes	6 901	7 809	8 380	8 976	14,9
Balance du commerce des marchandises					
Total des PMA	-16 335	-13 540	-9 769	-1 169	-91,4
PMA africains	-9 092	-7 125	-3 237	4 086	N/A
PMA asiatiques	-6 073	-5 074	-5 009	-3 414	-32,7
PMA insulaires	-1 171	-1 342	-1 523	-1 841	37,2
Exportateurs de pétrole	5 831	11 180	19 295	29 383	162,8
Non exportateurs de pétrole	-22 166	-24 720	-29 064	-30 552	23,6
Exportateurs de produits agricoles	-7 460	-8 463	-11 306	-13 321	57,4
Exportateurs de minéraux	-2 173	-3 041	-3 348	-1 304	-57,1
Exportateurs de produits manufacturés	-6 046	-5 332	-5 966	-5 602	5,1
Exportateurs de services	-5 077	-5 703	-7 402	-9 947	74,4
Exportateurs mixtes	-1 410	-2 181	-1 042	-377	-82,7

Source: Chiffres calculés par le secrétariat de la CNUCED d'après le *Manuel de statistiques 2007* de la CNUCED et des estimations de la CNUCED.

Note: Les données relatives à l'Afghanistan, au Tchad, au Libéria, à la Somalie et à Tuvalu ont été estimées à l'aide de données commerciales miroirs.

a Évolution en pourcentage des valeurs commerciales entre le début et la fin de l'année.

Tableau 6. Exportations et importations de marchandises des PMA, par pays, 2004–2006

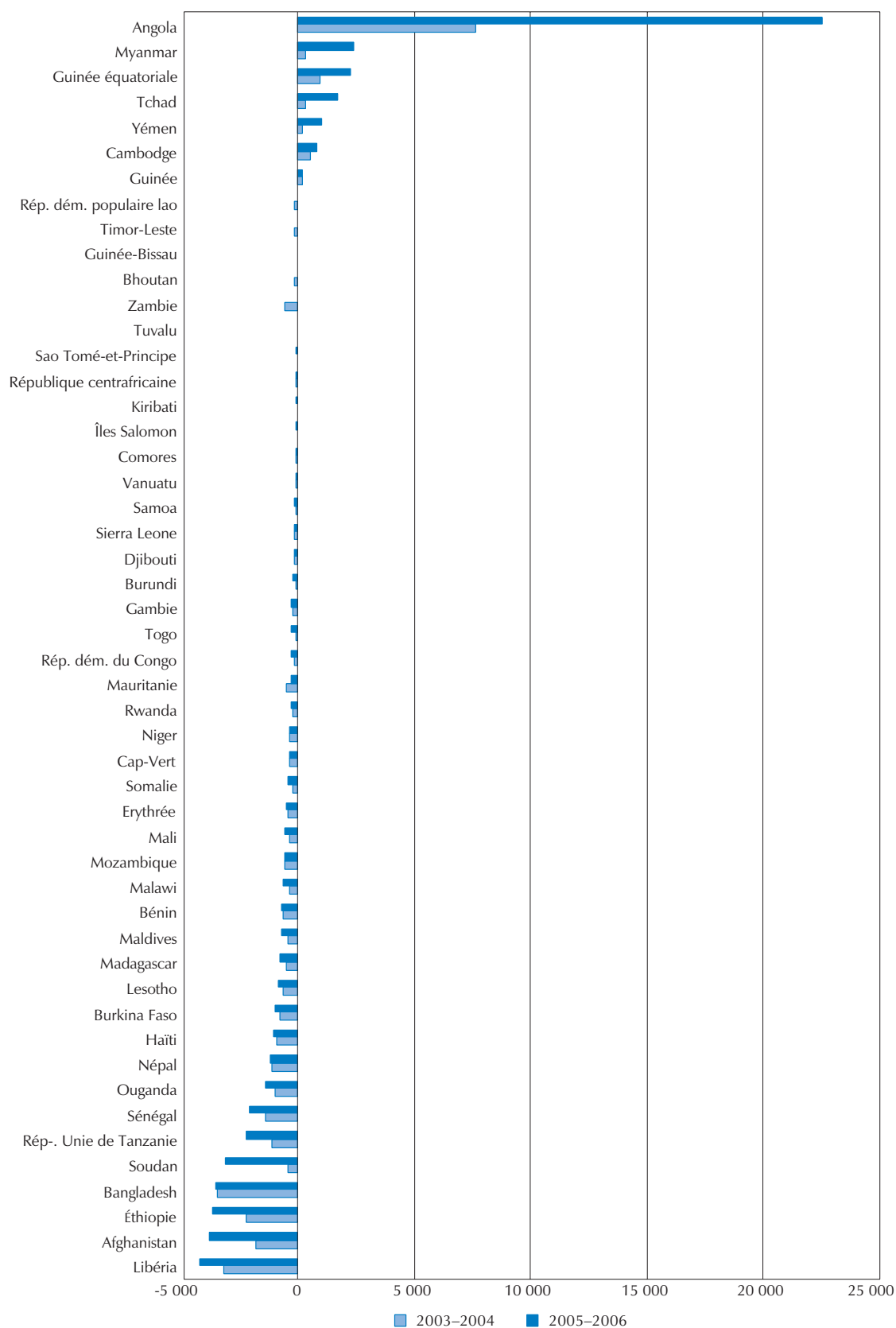
	Spécialisation des exportations	Exportations				Importations			
		Millions de dollars	Évolution annuelle en %			Millions de dollars	Évolution annuelle en %		
		2006	2004	2005	2006	2006	2004	2005	2006
Les 5 principaux exportateurs									
Angola	P	33 795,0	40,5	78,9	45,6	6 908,9	4,9	43,2	35,0
Bangladesh	MF	11 962,6	29,1	14,0	26,9	15 279,4	12,1	15,3	16,6
Yémen	P	6 264,0	8,5	38,5	11,7	4 935,1	1,6	30,2	1,5
Soudan	P	5 478,7	45,6	24,7	21,6	8 844,5	39,2	82,6	20,1
Myanmar	MX	4 863,3	3,5	60,2	18,0	2 155,2	7,8	-12,3	9,0
Les 15 exportateurs moyens									
Cambodge	MF	3 990,5	32,1	12,4	26,9	2 996,2	16,2	20,1	20,9
Guinée équatoriale	P	3 804,3	31,5	55,3	29,7	1 098,7	34,8	34,6	-3,3
Zambie	MN	3 770,4	60,7	14,9	108,3	3 074,3	36,7	18,9	20,2
Mozambique	MN	2 381,1	44,1	18,6	33,5	2 869,3	28,8	18,4	19,1
Rép. dém. du Congo	MN	2 300,2	34,6	18,4	5,0	2 799,5	24,6	14,3	23,3
Tchad	P	2 274,7	1 293,3	55,9	16,0	456,4	2,4	17,5	8,4
République-Unie de Tanzanie	S	1 689,9	17,5	16,1	9,4	4 439,5	17,9	28,3	35,6
Sénégal	MX	1 491,6	13,9	11,8	1,4	3 671,0	18,4	23,2	5,0
Libéria	A	1 490,2	15,6	42,0	3,7	6 446,3	8,1	15,7	30,7
Mali	MN	1 476,6	-2,0	16,2	28,7	1 990,3	7,3	24,8	16,8
Mauritanie	MN	1 258,7	35,7	27,8	126,2	1 073,3	246,8	0,2	-20,0
Éthiopie	S	1 043,0	19,9	50,7	12,6	5 207,3	7,0	42,5	27,2
Madagascar	MX	1 008,2	-0,8	-13,9	20,6	1 760,3	25,3	2,1	4,4
Guinée	MN	976,2	3,0	22,7	1,1	807,7	2,8	18,8	9,8
Ouganda	A	962,2	22,9	24,4	18,4	2 557,3	25,1	19,4	24,5
Les 30 plus petits exportateurs									
Rép. dém. populaire lao	MX	876,5	-4,5	52,2	59,5	752,3	-3,4	23,7	20,1
Népal	MF	759,7	15,8	9,7	-8,4	2 098,9	3,8	-0,6	12,9
Lesotho	MF	671,9	36,9	-7,3	10,3	1 535,3	40,2	2,7	4,5
Malawi	A	668,4	-8,7	8,0	34,9	1 209,2	18,2	25,5	3,8
Haïti	MF	522,6	13,9	20,2	10,4	1 637,3	10,9	11,3	11,7
Burkina Faso	A	482,9	23,2	-2,4	25,7	1 419,1	33,8	10,1	1,9
Togo	MX	359,7	-17,4	-11,9	-0,1	637,4	-1,9	6,2	7,6
Niger	MN	355,7	22,3	24,7	2,3	688,0	19,1	10,3	-6,5
Bhoutan	MF	348,2	15,8	41,0	60,3	310,4	22,1	-6,0	8,6
Bénin	A	283,1	9,9	-3,4	-1,8	1 011,3	0,2	0,5	12,5
Sierra Leone	MN	216,6	51,1	14,4	36,3	388,9	-5,6	20,3	13,0
Afghanistan	A	179,6	-8,5	25,4	-10,1	4 130,9	10,6	87,2	5,7
Somalie	A	160,8	-41,1	107,7	-11,1	602,2	-28,7	101,0	5,4
République centrafricaine	MN	144,3	53,8	15,2	24,0	198,7	59,6	17,2	6,6
Maldives	S	135,6	50,3	-9,2	-12,0	926,5	36,3	16,1	24,4
Rwanda	S	135,4	94,6	27,8	8,1	496,4	8,8	41,7	23,3
Burundi	MN	120,1	25,5	41,6	2,6	414,4	19,4	48,8	61,2
Timor-Leste	P	114,1	84,1	47,1	45,3	104,6	-48,7	-10,5	2,9
Cap-Vert	S	110,3	21,9	488,4	23,3	538,2	21,0	2,1	22,8
Îles Salomon	A	91,5	-3,9	8,2	14,3	165,3	21,9	51,6	8,9
Samoa	S	84,9	-1,9	-0,6	0,0	275,0	39,5	13,9	15,1
Guinée-Bissau	A	83,9	15,9	18,2	-11,3	91,4	18,8	27,4	-12,5
Vanuatu	S	44,9	37,1	2,6	18,3	159,7	21,9	16,7	6,8
Djibouti	S	18,9	0,0	4,0	39,7	215,8	1,8	6,1	21,1
Gambie	S	11,5	256,3	-71,8	125,0	259,3	45,6	9,7	-0,1
Érythrée	S	11,2	66,4	-4,2	5,6	552,7	9,1	3,1	13,5
Comores	S	7,5	16,6	-35,5	-17,4	102,5	24,5	15,4	16,8
Kiribati	A	6,3	38,5	-80,1	77,3	61,4	21,3	29,8	-17,0
Sao Tomé-et-Principe	S	3,9	-46,4	-3,9	13,4	71,1	1,5	20,3	42,7
Tuvalu	A	3,5	-24,9	-37,3	194,4	39,0	-3,5	73,5	34,4

Source: Calculs effectués par le secrétariat de la CNUCED d'après le *Manuel de statistiques 2007* de la CNUCED et les estimations de la CNUCED.

Note: **A**: exportateur de produits agricoles, **MF**: exportateur de produits manufacturés, **MN**: exportateur de minéraux, **MX**: exportateur mixte, **P**: exportateur de pétrole, **S**: exportateur de services.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la valeur de leurs exportations en 2006.

Graphique 2. Balance commerciale des PMA, 2003-2006
(En millions de dollars, moyennes des périodes)



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après le Manuel de statistiques 2007 de la CNUCED.

Note: Les données relatives à l'Afghanistan, au Libéria, à la Somalie au Tchad et à Tuvalu ont été estimées à partir de données miroirs.

Encadré 2. Évolution du commerce des services

Les données relatives au commerce des services sont beaucoup moins fiables et moins complètes que celles du commerce des marchandises. Cela dit, celles qui sont disponibles montrent que les exportations des PMA ont atteint un niveau record et la balance du commerce des services, qui est négative, s'aggrave, comme c'est le cas pour le commerce des marchandises dans la plupart des pays.

Les exportations de services commerciaux des PMA se sont beaucoup accrues au cours de ces dernières années. En 2006, elles se montaient à 14 milliards de dollars (tableau 2 de l'encadré), ce qui équivalait à environ 12 % du total des exportations de biens et services des PMA en tant que groupe. Mais celles de services sont particulièrement importantes pour les PMA insulaires, étant estimées à 67 % de l'ensemble de leurs exportations de biens et services.

Les exportations de services des PMA, en 2006, ont atteint 2 milliards de plus qu'en 2005 et 3,2 milliards de plus qu'en 2004. Les deux tiers de l'augmentation des recettes provenant de ces exportations sont imputables à l'accroissement des exportations de services commerciaux des PMA africains. Bien que les exportations de services soient capitales pour les PMA insulaires, elles ont progressé moins vite que dans les PMA africains. C'est le tourisme qui constitue la plus importante d'entre elles dans les PMA. Il a émergé à hauteur de 33 % dans l'ensemble des recettes d'exportations de services en 2006 pour les PMA en tant que groupe, et il est encore plus important pour les PMA insulaires, dont il représente 65 % des exportations de services en 2006.

En dépit de cette forte augmentation du total des exportations de services, les PMA restent des importateurs nets de services. En 2006, ils ont dépensé, selon les estimations, 33 milliards de dollars pour financer ces importations. Les PMA insulaires exportent plus de services qu'ils n'en importent, et leur excédent commercial, dans ce domaine, a atteint le chiffre record de 546 millions de dollars en 2006. Par ailleurs, les PMA asiatiques et africains ont enregistré une aggravation de leur déficit du commerce des services entre 2004 et 2006, passant de 1,2 milliard à 1,7 milliard de dollars et de 10,9 milliards à 17,7 milliards de dollars respectivement. Le paiement des importations de services a absorbé 34 % du total des recettes d'exportation de biens et services des PMA d'Afrique en 2006. Ces factures sont particulièrement lourdes pour les PMA africains sans littoral, comme le montre le *Rapport 2004 sur les pays les moins avancés* (CNUCED, 2004, p.113).

Tableau 2 de l'encadré. Exportation et importation de services des PMA, par groupes de pays, 2003-2006
(en millions de dollars, et en pourcentage)

	Total services (millions de dollars)				Tourisme ^a (%)			
	2003	2004	2005	2006	2003	2004	2005	2006
Exportations	% des exportations totales de services							
PMA	8 959,0	10 747,3	11 855,2	13 985,0	36,6	38,2	35,3	33,2
PMA africains et Haïti	5 422,9	6 508,0	7 279,7	8 629,1	34,9	34,9	33,0	28,5
PMA asiatiques	2 655,6	3 195,2	3 636,1	4 104,2	31,9	35,2	33,7	33,1
PMA insulaires	880,5	1 044,1	939,3	1 251,7	61,4	67,8	59,8	65,4
Importations	% des importations totales de services							
PMA	17 936,0	22 405,0	27 833,2	32 856,3	9,1	9,9	10,4	11,4
PMA africains et Haïti	13 556,9	17 403,2	22 134,6	26 330,9	8,1	8,8	9,7	11,3
PMA asiatiques	3 912,1	4 448,9	5 065,6	5 819,2	10,2	11,8	11,2	10,2
PMA insulaires	467,0	552,8	633,0	706,2	28,0	27,5	25,0	25,3
Exportations nettes								
PMA	-8 977,1	-11 657,7	-15 978,0	-18 871,3				
PMA africains et Haïti	-8 134,0	-10 895,2	-14 854,9	-17 701,8				
PMA asiatiques	-1 256,5	-1 253,7	-1 429,5	-1 715,0				
PMA insulaires	413,5	491,2	306,4	545,5				

Source: FMI, *Balance of Payments and International Investment Positions Statistics*, CD-ROM, décembre 2007 et estimations de la CNUCED,

Note: Aucune donnée concernant l'Afghanistan, le Bhoutan, le Libéria, la Somalie et Tuvalu,
a Y compris les voyages et les activités personnelles, culturelles et de loisir.

Bien que les importations aient également progressé, la balance commerciale des PMA en tant que groupe en matière de marchandises s'est beaucoup améliorée. En fait, elle a été proche de l'équilibre en 2006 (tableau 5) pour la première fois en trente ans. Il n'en reste pas moins que ce résultat cache de grandes différences entre les PMA. L'excédent de la balance du commerce des marchandises des PMA exportateurs de pétrole est passé de 11 milliards de dollars en 2004 à 29 milliards de dollars en 2006, alors que le déficit de cette balance

L'excédent de la balance du commerce des marchandises des PMA exportateurs de pétrole est passé de 11 milliards de dollars en 2004 à 29 milliards de dollars en 2006, alors que le déficit de cette balance pour les pays importateurs de pétrole est monté de 25 milliards de dollars à 31 milliards de dollars.

L'amélioration des résultats à l'exportation d'un grand nombre de PMA en 2005 et 2006 est due à l'augmentation de la demande internationale de produits de base.

Les prix du thé, du tabac et du coton (produits phares pour les PMA qui se spécialisent dans l'exportation des produits de base agricoles) ont été plus bas en 2006 qu'en 2000.

pour les pays importateurs de pétrole est monté de 25 milliards de dollars à 31 milliards de dollars. La majorité des PMA (42 sur 50) ont affiché un déficit de la balance du commerce des marchandises pendant la période 2005-2006, qui a été plus important qu'en 2003-2004 pour 37 d'entre eux (graphique 2).

On a également noté des différences significatives entre les PMA importateurs de pétrole. Les exportateurs de minéraux ont vu baisser le déficit du solde des échanges depuis 2004, et ce déficit ne s'est pas beaucoup aggravé pour l'ensemble des exportateurs d'articles manufacturés. Cependant, le déficit de la balance commerciale des PMA spécialisés dans les exportations de produits agricoles s'est considérablement alourdi en 2005 et 2006, atteignant un niveau record de 13 milliards de dollars, et équivalant en moyenne à 18 % de leur PIB. L'aggravation de ces déficits est également évidente dans le commerce des services, en dépit de la vigoureuse croissance des exportations de services (encadré 2).

2. ÉVOLUTION DES PRIX INTERNATIONAUX DES PRODUITS DE BASE

L'amélioration des résultats à l'exportation d'un grand nombre de PMA en 2005 et 2006 est due à l'augmentation de la demande internationale de produits de base, qui entraîne une forte augmentation des prix internationaux⁴. Les cours de certains de ces produits particulièrement importants pour les PMA ont enregistré une hausse considérable en 2006, après celle de 2005. Cela étant, on constate une différence notable, pendant cette période, entre l'évolution des prix des produits alimentaires et des matières premières agricoles d'une part, et celle des cours des minéraux, des minerais, des métaux et du pétrole brut d'autre part. De plus, à l'intérieur de chaque grande catégorie, les prix de certains produits ont augmenté beaucoup plus que d'autres.

On remarque une différence évidente entre les produits agricoles et les minéraux à la fois en 2005 et en 2006 (tableau 7). De 2004 à 2005, la hausse de l'indice moyen des prix des produits alimentaires et des matières premières agricoles n'a été que de 6 % et 4 % respectivement, alors que pour les minéraux, les minerais et les métaux elle a atteint 26 %. Entre 2005 et 2006, l'indice moyen des prix des denrées alimentaires et des matières premières agricoles a augmenté plus que l'année précédente (16 % contre 15 %), mais celui des minéraux, des minerais et des métaux s'est envolé pour atteindre 60 % de hausse. L'indice des prix du pétrole brut a gagné 41 % et 21 % respectivement pendant les mêmes années.

Sous-jacent à ces grandes tendances, on note un comportement différent de certains produits de base importants pour les PMA. C'est le cuivre qui a enregistré les plus fortes hausses nominales des prix entre 2004 et 2006, à raison de 135 % pour le métal de catégorie A. Mais de fortes augmentations des prix du minerai de fer et de l'or, ainsi que de l'aluminium dans une moindre mesure, ont tiré l'indice moyen des prix des minéraux, des minerais et des métaux vers le haut. Le prix de la chair de poisson s'est également élevé de 80 % pendant cette période. Le cours du café s'est redressé, la hausse des Robustas s'établissant à 89 % et celle des Arabicas à 42 %. Les prix du sucre ont augmenté de 106 %, mais ceux du coton ont connu une baisse très légère en 2006 par rapport à 2004, et ceux du tabac une hausse également marginale. Les prix du thé, du tabac et du coton (produits phares pour les PMA qui se spécialisent dans l'exportation des produits de base agricoles) ont été plus bas en 2006 qu'en 2000 (même en valeur nominale), et celui du café (Arabicas comme Robustas) plus haut, mais il est resté inférieur à ce qu'il était en 1995.

Tableau 7. Indice des prix de certains produits de base importants pour les PMA, 1995–2006
(Indice, 2000=100)

	1995	2003	2004	2005	2006	Écart type ^a	Évolution en %	
							1995-2006	2000-2006
Tous produits alimentaires	139	107	121	128	149	..	8	49
Blé	139	127	115	109	129	23	-8	29
Riz	158	98	121	141	149	57	-6	49
Sucre	162	87	88	121	181	3	11	81
Chair de poisson	120	148	157	172	282	199	135	182
Café, arabicas	174	74	93	132	132	39	-24	32
Café, robustas	303	88	86	120	162	29	-47	62
Cacao en fèves	161	198	174	173	179	13	11	79
Thé	71	78	80	87	97	29	37	-3
Matières premières agricoles	153	112	127	132	152	..	-1	52
Tabac	88	89	92	93	99	273	12	-1
Coton	164	107	104	92	97	15	-41	-3
Bois issus de non-conifères	108	118	136	144	165	21	53	65
Minéraux, minerais et métaux	128	98	137	173	278	..	117	178
Minerai de fer	97	112	132	226	269	16	176	169
Aluminium	117	92	111	123	166	346	42	66
Cuivre, grade A	162	98	158	203	371	748	129	271
Cuivre, barres à fil	158	97	153	198	361	68	128	261
Or	138	130	147	159	217	95	57	117
<i>Pour mémoire:</i>								
Pétrole brut	60	102	134	189	228	15	280	128
Indice de valeur unitaire des produits manufacturés exportés par les pays développés	123	111	121	125	130	..	6	30
Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED d'après diverses éditions du <i>Bulletin des prix des produits de base</i> de la CNUCED.								
a Fondé sur les moyennes annuelles des prix du marché libre.								

Les prix de la plupart des produits de base se révèlent extrêmement variables ce qui continue de poser un grave problème aux PMA.

Malgré la tendance à la hausse des prix des produits de base, ceux de la plupart d'entre eux se sont révélés extrêmement variables au cours de la période 1995-2006, à en juger par l'écart type des prix annuels sur le marché libre (tableau 7). La plus grande variabilité s'observe pour certains des produits de base (cuivre, chair de poisson, or, aluminium et tabac) importants pour les PMA qui ont enregistré les plus fortes hausses des prix en 2005 et 2006. Cette variabilité continue de poser un grave problème aux PMA, avec une incidence sur la stabilité macroéconomique, et constitue une menace pour la viabilité de l'endettement et la croissance soutenue.

3. NIVEAU DE DÉPENDANCE À L'ÉGARD DES PRODUITS DE BASE

Les données les plus récentes de la CNUCED montrent qu'en 2005-2006 les produits primaires représentaient 77 % des exportations de marchandises des PMA en tant que groupe (tableau 8). Les exportations de combustibles ont compté pour 53 % du total des exportations des PMA au cours de cette période, suivies par celles d'articles manufacturés (22 %), et les minéraux, les minerais et les métaux (11 %). Si on les compare aux estimations de 2000-2003, on constate une réorientation significative, les exportations de combustibles gagnant de

Les exportations de combustibles ont compté pour 53% du total des exportations des PMA en 2005-2006, suivies par celles d'articles manufacturés (22 %).

Tableau 8. Composition des exportations et des importations de marchandises des PMA, des PMA africains et des PMA asiatiques, 2005–2006
(En pourcentage)

	Exportations de marchandises		Importations de marchandises			
	PMA	PMA africains	PMA asiatiques	PMA	PMA africains	PMA asiatiques
	<i>% des exportations des groupes de pays</i>					
Total tous produits	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Tous produits alimentaires	8,6	8,3	8,6	15,6	15,4	15,8
Matières premières agricoles	4,8	4,7	4,7	1,8	1,2	3,0
Minéraux, minerais et métaux	11,0	14,9	2,4	1,1	0,8	1,7
Combustibles	52,7	63,7	28,4	13,6	12,9	14,9
Produits manufacturés	22,4	8,0	55,3	66,0	67,7	63,4
Produits chimiques	0,9	0,8	1,1	8,8	8,5	9,4
Machines et matériel de transport	2,6	3,1	1,2	33,0	38,4	22,7
Produits de base, y compris combustibles	77,0	91,5	44,1	32,2	30,3	35,3
Produits de base, sauf combustibles	24,3	27,9	15,7	18,6	17,4	20,4

Source: Calculs effectués par le secrétariat de la CNUCED d'après le *Manuel de statistiques 2007* et les estimations de la CNUCED.

Note: Les données relatives à l'Afghanistan, au Tchad, au Libéria, à la Somalie et à Tuvalu ont été estimées à l'aide de données commerciales miroirs. Les marchandises sont classées selon les catégories de la CTCl, Rev.3: tous produits alimentaires (0+1+22+4); matières premières agricoles (2-22-27-28); minéraux, minerais et métaux (27+28+68+667+971); produits manufacturés (5 à 8 moins 68 et 667); combustibles (3); produits chimiques (5); machines et matériel de transport (7); produits de base y compris combustibles (0+1+2+3+4+68+667+971).

Les PMA asiatiques poursuivent la diversification de la structure de leurs exportations en développant celles d'articles manufacturés plutôt que celles de produits primaires, alors que la dépendance des PMA africains à l'égard des produits de base s'accroît.

l'importance (jusqu'à 38 % de l'ensemble des exportations des PMA entre 2000 et 2003) et celles des articles manufacturés (qui étaient de 34 %) en perdant au cours de la même période. Ces infléchissements sont imputables essentiellement à la hausse relative des prix des exportations de combustibles (dont ont bénéficié tous les exportateurs) et de leurs volumes (qui ont profité surtout à l'Angola, au Tchad et à la Guinée équatoriale).

On relève, toutefois, une différence importante entre la composition des exportations des PMA africains et celle de leurs homologues asiatiques, les combustibles ayant représenté 64 % des exportations des premiers en 2005-2006, alors que les articles manufacturés n'y sont intervenus qu'à hauteur de 8 %. C'est l'inverse qui s'est produit pour les PMA asiatiques dont les exportations étaient composées de 55 % de produits manufacturés et de 28 % de combustibles.

Si l'on considère l'évolution sur dix ans, il est visible que les PMA asiatiques en tant que groupe poursuivent la diversification de la structure de leurs exportations en développant celles d'articles manufacturés plutôt que celles de produits primaires, alors que la dépendance des PMA africains à l'égard des produits de base s'accroît en raison de la hausse des prix de ces derniers et, dans une moindre mesure, de l'augmentation des volumes. En 2005-2006, 75 % des exportations de produits manufacturés des PMA étaient originaires des PMA asiatiques. Le Bangladesh, à lui seul, a exporté en moyenne 7,3 milliards de dollars d'articles manufacturés par an, équivalant à 7,4 % des exportations totales de marchandises des PMA et à 34 % du total des exportations d'articles manufacturés des PMA. De même, 83 % de l'ensemble des exportations de combustibles des PMA reviennent aux PMA africains, ainsi que 79 % des exportations de produits primaires, si l'on ne tient pas compte des combustibles.

Entre 2003 et 2005, les produits de base ont représenté plus de 50 % de l'ensemble des exportations de biens et services pour plus de la moitié des PMA dont les données sont disponibles (24 sur 45 pays). En outre, ils ont constitué 25 % à 50 % des recettes d'exportation totales de neuf autres pays. La dépendance à l'égard des exportations de produits de base a été plus forte dans les PMA africains dont ils ont constitué plus de 25 % des exportations de biens et services dans le cas de 23 d'entre eux sur les 33 dont les données sont disponibles.

4. L'INTENSITÉ TECHNOLOGIQUE DES EXPORTATIONS

Le *Rapport 2007 sur les pays les moins avancés* souligne à quel point il est important, dans le cadre des efforts déployés par les PMA pour développer leurs capacités de production, de progresser en matière de technologies et de rattraper leur retard (CNUCED, 2007). L'évolution de la configuration des exportations dépend aussi du niveau technologique des pays. Il est clair qu'une structure d'exportation à forte intensité technologique est plus dynamique, et que les volumes et les valeurs tendent à croître plus rapidement, alors que les exportations reposant sur des technologies de base voient leurs marchés se développer plus lentement et bénéficient de moindres perspectives de montée en gamme (Lall, 2000). Le rôle joué par les technologies dans les exportations a toutes les chances d'avoir une incidence sur le rythme actuel et futur de la croissance économique. Les produits à forte intensité technologique bénéficient de meilleures perspectives de croissance, non seulement parce qu'ils font l'objet d'échanges plus dynamiques, mais également parce qu'ils ont de meilleures possibilités d'enregistrer des gains de productivité et d'externalités. Les technologies de base ont tendance à être associées à des produits et des marchés qui se développent lentement, mais ils peuvent tout de même connaître une croissance commerciale rapide entraînant une forte croissance économique, laquelle, toutefois, a peu de chance d'être durable à long terme, car elle repose sur des connaissances limitées, et implique une montée en gamme et des effets d'entraînement limités. Lorsque les bénéfices de cette croissance s'épuisent, les pays ont intérêt à cibler d'autres produits qui mobilisent un apport technologique plus important (Lall, 2000).

Si l'on utilise la taxonomie de Lall (2000), les exportations d'articles manufacturés sont classées en fonction de l'apport technologique dont ils ont fait l'objet dans les catégories suivantes⁵:

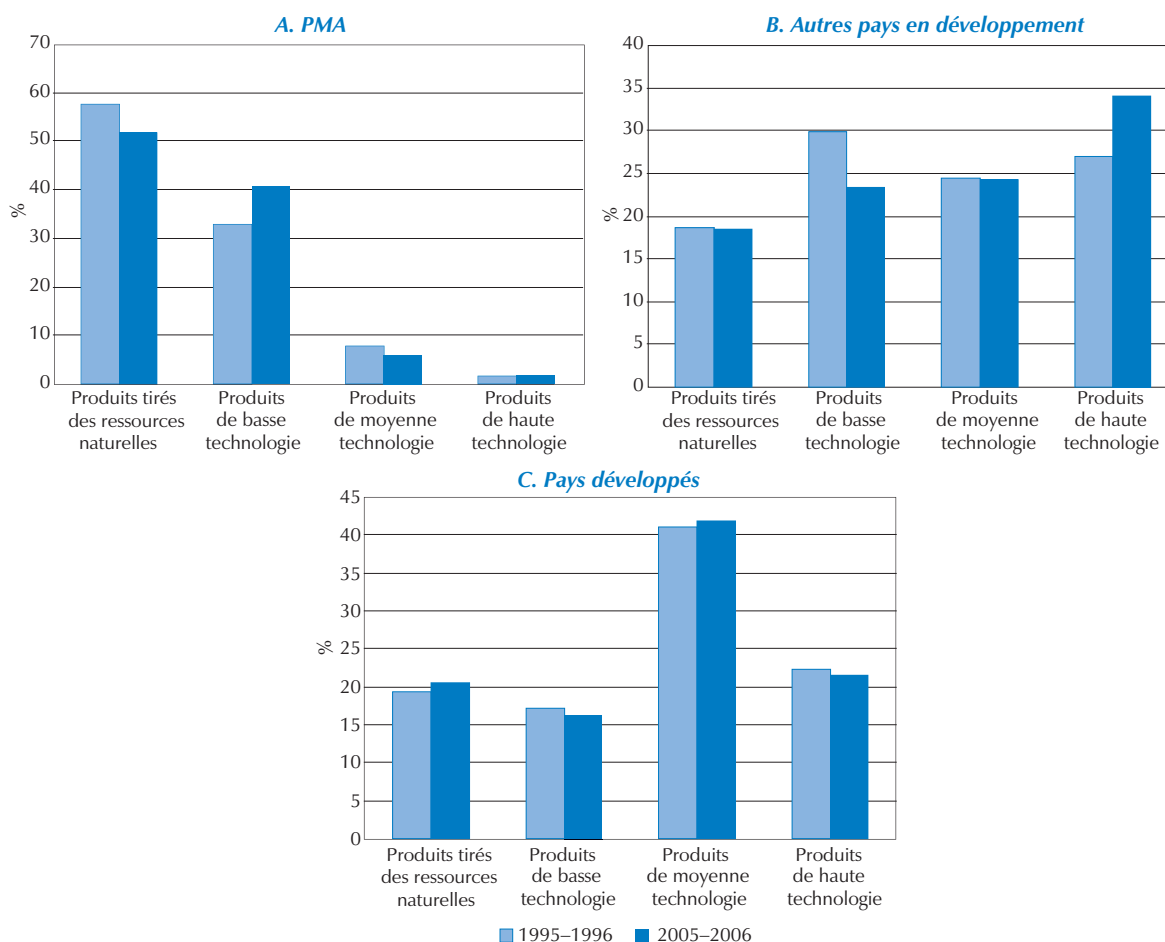
- a) Produits provenant des ressources naturelles, y compris les produits simples et à forte intensité de main-d'œuvre utilisés pour la production de produits agricoles et de minéraux transformés;
- b) Produits à faible intensité technologique, y compris ceux qui reposent sur une technologie de base largement diffusée;
- c) Produits à intensité technologique moyenne, y compris ceux dont la fabrication fait appel à des technologies complexes et à forte intensité de qualifications;
- d) Produits à haute intensité technologique, y compris ceux dont la fabrication fait appel à des technologies de pointe à évolution rapide basées sur la recherche et le développement.

Cette classification est utilisée pour attirer l'attention sur la modernisation technologique de la composition des exportations des PMA et l'ampleur de cette modernisation en comparaison avec d'autres pays en développement et avec des pays développés entre 1995 et 2006. Ces données montrent que la structure des exportations des PMA témoigne d'une légère réorientation en direction des articles

Une structure d'exportation à forte intensité technologique est plus dynamique alors que les exportations reposant sur des technologies de base voient leurs marchés se développer plus lentement et bénéficient de moindres perspectives de montée en gamme.

La structure des exportations des PMA témoigne d'une légère réorientation en direction des articles manufacturés à faible intensité technologique et à forte intensité de main-d'œuvre au détriment de ceux qui proviennent des ressources naturelles.

Graphique 3. Répartition des exportations d'articles manufacturés des PMA, d'autres pays en développement et pays développés en fonction des catégories technologiques, 1995-2006
(En pourcentage des exportations totales d'articles manufacturés, par groupes de pays)



Source: Calculs effectués par le secrétariat de la CNUCED d'après les données du Manuel de statistiques 2007 et des estimations de la CNUCED. Aucune donnée n'était disponible pour l'Afghanistan, le Libéria, la Somalie, le Tchad et le Tuvalu.

Note: La répartition en catégories est celle de Lall (2000). Les données sont groupées selon le code à trois chiffres de la CTCI, révision 3. La catégorie des articles manufacturés est plus importante que dans la classification habituelle, car des produits transformés comme le sucre, le fromage et les légumes sont classés dans les produits manufacturés tirés des ressources naturelles (et non dans les produits de base).

manufacturés à faible intensité technologique et à forte intensité de main-d'œuvre au détriment de ceux qui proviennent des ressources naturelles (graphique 3). En 1995-1996, ces derniers représentaient 58 % de l'ensemble des exportations d'articles manufacturés des PMA, contre 33 % pour les articles manufacturés à faible intensité technologique. En 2005-2006, cette dernière catégorie a grimpé à 41 % des articles manufacturés, alors que la proportion d'articles manufacturés provenant des ressources naturelles est descendue à 52 %, la part des articles manufacturés à moyenne et à forte intensité technologique s'étant légèrement amenuisée.

Dans le cas des autres pays en développement en tant que groupe, l'évolution technologique en cours est plus manifeste. Alors que la part des produits transformés à moyenne intensité technologique et provenant des ressources naturelles est restée stable au fil du temps à 18 % et 24 % respectivement du total des exportations d'articles manufacturés, celle des produits transformés à faible intensité technologique a diminué (passant de 30 % en 1995-1996 à 23 %

en 2005-2006). Cette évolution s'est produite au bénéfice des exportations de produits à forte intensité technologique, dont la proportion a augmenté de 7 % au cours des onze années considérées. Par ailleurs, aucun changement à caractère technologique n'a été constaté, pendant cette période, dans la composition des exportations d'articles manufacturés provenant des pays développés maîtrisant bien les technologies.

Utilisant une classification plus détaillée des exportations de produits transformés dont la fabrication fait appel à la technologie, les PMA en tant que groupe ont orienté leurs exportations d'articles manufacturés vers des produits minéraux provenant des ressources naturelles et des textiles, des vêtements et des chaussures à faible intensité technologique. Ensemble, ces deux catégories ont représenté 78 % du total des exportations d'articles manufacturés des PMA en 2005-2006, contre 69 % en 1995-1996. Derrière ces moyennes se cache la grande différence qui sépare les PMA africains de leurs homologues asiatiques. Le tableau 9 montre que les premiers, poussés par la flambée des prix internationaux, ont accru leur spécialisation technologique au service des exportations de minéraux provenant des ressources naturelles, tandis que les seconds ont intensifié leur spécialisation en articles manufacturés à faible intensité technologique, à savoir textiles, vêtements et chaussures. Dans les sous-groupes de PMA, les États insulaires sont ceux qui ont le mieux amélioré leurs exportations de produits transformés. C'est le seul groupe qui ait enregistré une forte augmentation de leur part dans les articles manufacturés à moyenne intensité technologique (passant de 15 % de l'ensemble

Les PMA en tant que groupe ont orienté leurs exportations d'articles manufacturés vers des produits minéraux provenant des ressources naturelles et des textiles, des vêtements et des chaussures à faible intensité technologique.

Tableau 9. Répartition des exportations de produits manufacturés en fonction des catégories technologiques pour les PMA et les groupes de pays, 1995-2006
(En pourcentage des exportations totales de produits manufacturés)

	PMA		PMA africains		PMA asiatiques		PMA insulaires	
	1995-1996	2005-2006	1995-1996	2005-2006	1995-1996	2005-2006	1995-1996	2005-2006
Produits manufacturés provenant de l'exploitation de ressources naturelles: agro-industries	19,1	11,1	16,2	8,7	19,2	13,2	62,6	36,8
Produits manufacturés provenant de l'exploitation de ressources naturelles: minéraux	38,7	40,7	65,6	70,3	9,0	5,6	7,9	24,4
Produits manufacturés à faible intensité technologique: textiles, vêtements et chaussures	29,9	37,2	6,6	8,4	59,4	73,0	7,4	3,0
Produits manufacturés à faible intensité technologique: autres produits	2,9	3,4	2,3	4,4	3,6	2,4	4,3	2,5
Produits manufacturés à moyenne intensité technologique: véhicules automobiles	1,8	1,0	2,4	1,1	1,3	0,8	0,5	3,1
Produits manufacturés à moyenne intensité technologique: fabrication	3,8	2,6	3,0	2,7	4,6	2,4	7,0	5,4
Produits manufacturés à moyenne intensité technologique: génie mécanique	2,2	2,3	2,3	2,8	1,7	1,4	7,4	16,5
Produits manufacturés à forte intensité technologique: matériel électronique et électrique	0,7	1,0	0,8	1,1	0,4	0,8	2,1	2,8
Produits manufacturés à forte intensité technologique: autres	0,9	0,6	0,9	0,7	0,8	0,4	0,8	5,4

Source: Calculs effectués par le secrétariat de la CNUCED d'après le *Manuel de statistiques 2007* et les estimations de la CNUCED.

Note: Nous n'avons disposé d'aucune donnée pour l'Afghanistan, le Tchad, le Libéria, la Somalie et Tuvalu.

La classification par catégories technologiques est faite d'après Lall (2000). Les données sont groupées par catégories à trois chiffres de la CTCL, révision 3.

La catégorie des produits manufacturés est plus vaste que dans la classification habituelle, car des produits alimentaires transformés comme le sucre, le fromage et les légumes figurent dans les produits manufacturés provenant de l'exploitation de ressources naturelles (et non dans les produits de base).

des exportations de ces produits en 1995-1996 à 25 % en 2005-2006). Mais cela est essentiellement imputable à un seul projet d'investissement dans un seul pays – les exportations de machines de Samoa.

En 2005-2006, les importations de marchandises des PMA ont été constituées à 66 % de produits manufacturés. Mais les denrées alimentaires et les combustibles alourdissent également beaucoup la facture d'importation de ces pays.

La diversification des exportations dans certains PMA est une bonne nouvelle, mais il n'y a pas lieu d'être exagérément optimiste en ce qui concerne les perspectives commerciales de ces pays qui ont réussi à devenir moins tributaires des produits de base et à accroître leurs exportations d'articles manufacturés. Étant donné la forte concurrence qui sévit au sein des marchés mondiaux de produits transformés à faible intensité technologique et de qualifications, ils restent vulnérables. La croissance en dents de scie de pays exportateurs d'articles manufacturés comme le Lesotho, Haïti et le Népal montre que la modernisation des exportations est indispensable pour rester compétitif

5. COMPOSITION DES IMPORTATIONS DE MARCHANDISES

En 2005-2006, les importations de marchandises des PMA ont été constituées à 66 % de produits manufacturés. Mais les denrées alimentaires et les combustibles alourdissent également beaucoup la facture d'importation de ces pays, à hauteur respectivement de 16 % et 14 % du total des importations de marchandises (tableau 8).

Parce qu'ils sont des importateurs nets de denrées alimentaires, la plupart des PMA sont particulièrement vulnérables aux fluctuations des prix de ces produits et aux conditions financières de leur importation.

La situation des importations de denrées alimentaires dans la structure des échanges des PMA attire fortement l'attention, étant donné l'importance qu'elle peut revêtir en ce qui concerne la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté. Parce qu'ils sont des importateurs nets de denrées alimentaires, la plupart des PMA sont particulièrement vulnérables aux fluctuations des prix de ces produits et aux conditions financières de leur importation (c'est-à-dire à leur niveau de concessionnalité). En 2005-2006, la facture des importations de produits alimentaires des PMA en tant que groupe a atteint 14,6 milliards de dollars, soit 4,4 % de leur PIB. Elle a été supérieure de 6,1 milliards de dollars au chiffre de 2000-2002, augmentation qui correspond à 2 % de leur PIB en 2005-2006. Pendant cette période, le déficit net de la balance des échanges de denrées alimentaires des PMA a été de 7,1 milliards de dollars. Les PMA africains, asiatiques et insulaires en tant que groupes étaient tous des importateurs nets de denrées alimentaires, mais deux tiers du déficit étaient imputables aux PMA africains. La majorité des PMA (36) étaient des importateurs nets de produits alimentaires et ces importations nettes ont augmenté dans 40 d'entre eux entre 2004 et 2006 (tableau 10).

En 2006, les PMA n'ont réalisé que 0,8% des exportations mondiales de marchandises mais sans les combustibles, leur part dans les exportations mondiales ne représentait que de 0,5%.

La forte dépendance à l'égard des importations de denrées alimentaires est un des principaux aspects de la vulnérabilité des PMA et cette question, y compris l'incidence sur la lutte contre la pauvreté de la hausse des prix en 2007 et 2008, sera examinée de façon plus détaillée dans le chapitre suivant.

6. MARGINALISATION PERSISTANTE DES PMA DANS LE COMMERCE MONDIAL

Ce qui ressort nettement de l'évolution décrite ci-dessus, c'est que les PMA sont dans la situation suivante: ils sont très bien intégrés dans l'économie mondiale grâce au commerce, mais souffrent en même temps d'une marginalisation qui demeure non négligeable à en juger par leur degré de participation aux échanges mondiaux.

Les échanges de marchandises (comprenant à la fois les importations et les exportations) des PMA en tant que groupe se sont montés à 56 % de leur PIB en

Tableau 10. Importations et exportations de produits alimentaires des PMA, par pays, 2000-2006
(En millions de dollars, en pourcentage)

	Exportations de produits alimentaires			Importations de produits alimentaires						Balance des produits alimentaires	
	Millions de dollars			Millions de dollars			% des importations totales			Millions de dollars	
	2000	2005	2006	2000	2005	2006	2000	2005	2006	2000	2006
Importateurs nets de produits alimentaires											
Afghanistan	52,7	89,0	85,7	294,9	827,6	965,4	37,0	21,2	23,4	-242,2	-879,7
Angola	42,7	24,6	28,2	825,8	941,2	1 305,8	27,2	18,4	18,9	-783,1	-1 277,6
Bangladesh	418,2	636,5	807,2	1 254,0	1 712,4	2 185,2	16,5	13,1	14,3	-835,9	-1 378,0
Bénin	37,8	69,6	58,0	119,6	268,1	281,4	21,9	29,8	27,8	-81,9	-223,5
Burkina Faso	34,5	89,4	145,8	91,0	208,7	181,9	12,6	15,0	12,8	-56,5	-36,0
Cambodge	13,3	146,2	146,0	136,8	225,8	237,7	9,5	9,1	7,9	-123,4	-91,6
Cap-Vert	2,0	12,4	15,6	73,6	133,7	157,0	31,0	30,5	29,2	-71,6	-141,4
Comores	6,1	7,3	6,1	15,7	30,9	33,9	21,9	35,2	33,0	-9,6	-27,8
Djibouti	4,2	5,5	8,2	38,2	40,0	46,7	24,5	22,4	21,6	-34,0	-38,5
Érythrée	12,7	2,8	3,1	122,6	162,7	132,6	37,4	33,4	24,0	-109,9	-129,6
Gambie	13,1	4,0	9,3	65,4	97,9	80,9	34,5	37,7	31,2	-52,3	-71,6
Guinée	13,1	69,8	72,5	148,0	159,5	136,2	24,2	21,7	16,9	-135,0	-63,7
Guinée équatoriale	36,4	1,0	1,2	44,1	170,4	169,0	9,8	15,0	15,4	-7,7	-167,8
Haïti	31,1	23,1	24,0	350,2	394,7	428,9	33,7	26,9	26,2	-319,2	-404,9
Kiribati	10,2	2,9	4,6	14,4	27,0	20,7	36,7	36,4	33,7	-4,2	-16,2
Lesotho	16,7	2,5	2,3	108,0	358,2	362,9	17,6	24,4	23,6	-91,4	-360,6
Libéria	3,8	7,5	7,9	77,6	161,9	172,6	1,4	3,3	2,7	-73,8	-164,7
Maldives	40,9	102,9	133,6	91,8	115,9	147,9	23,6	15,6	16,0	-50,9	-14,3
Mali	8,2	55,4	103,1	121,9	219,5	275,8	15,1	12,9	13,9	-113,7	-172,7
Mozambique	156,2	208,5	376,0	162,4	347,4	398,7	14,0	14,4	13,9	-6,2	-22,6
Népal	70,6	162,1	133,5	184,7	251,6	312,0	11,9	13,5	14,9	-114,2	-178,5
Niger	127,7	67,1	87,1	135,1	251,6	224,8	35,1	34,2	32,7	-7,4	-137,7
République centrafricaine	8,4	0,9	1,6	20,7	31,9	39,8	29,3	17,1	20,0	-12,2	-38,2
Rép. dém. du Congo	25,9	34,4	29,3	192,2	601,3	729,1	27,6	26,5	26,0	-166,3	-699,8
Rép. dém. pop. lao	25,7	33,3	37,6	74,5	87,5	93,4	13,9	14,0	12,4	-48,7	-55,7
Samoa	4,5	17,5	18,5	25,9	43,5	51,0	24,4	18,2	18,6	-21,4	-32,6
Sao Tomé-et-Principe	2,7	3,2	3,7	9,2	19,2	21,8	30,8	38,5	30,6	-6,5	-18,1
Sénégal	363,3	423,9	495,4	361,9	984,2	858,4	23,3	28,1	23,4	1,4	-363,0
Sierra Leone	11,9	14,2	16,5	33,6	53,8	80,3	22,5	15,6	20,6	-21,7	-63,8
Somalie	100,5	128,7	97,9	153,4	257,2	303,1	47,3	45,0	50,3	-52,9	-205,2
Soudan	272,9	299,2	298,6	360,0	921,7	1 053,0	21,7	12,5	11,9	-87,1	-754,3
Tchad	4,2	0,2	0,2	22,9	55,4	73,3	16,8	13,2	16,1	-18,8	-73,1
Timor-Leste	0,0	8,0	9,0	24,5	17,9	19,2	19,5	17,6	18,4	-24,5	-10,2
Togo	37,5	77,2	79,7	59,5	92,0	99,7	18,4	15,5	15,6	-21,9	-20,0
Tuvalu	0,2	0,0	0,0	2,4	3,8	3,1	34,2	13,0	8,0	-2,2	-3,1
Yémen	87,5	247,2	273,5	829,1	1 154,5	1 044,1	35,6	23,7	21,2	-741,6	-770,6
Exportateurs nets de produits alimentaires											
Bhoutan	13,7	32,8	79,3	31,4	29,6	26,1	17,9	10,4	8,4	-17,6	53,2
Burundi	36,8	52,8	53,7	34,5	16,6	31,0	22,9	6,5	7,5	2,3	22,6
Éthiopie	320,7	680,7	735,8	88,1	435,9	443,9	7,0	10,6	8,5	232,6	291,9
Guinée-Bissau	31,7	76,6	67,9	12,1	25,8	24,6	24,7	24,7	26,9	19,5	43,3
Îles Salomon	21,7	20,3	17,2	12,8	17,9	18,6	13,0	11,8	11,3	9,0	-1,4
Madagascar	273,4	244,4	330,0	130,6	259,0	255,4	13,2	15,4	14,5	142,8	74,5
Malawi	331,1	393,9	551,3	52,3	212,5	183,2	9,8	18,2	15,1	278,8	368,2
Mauritanie	71,2	137,7	356,4	66,1	137,2	268,6	18,7	10,2	25,0	5,1	87,7
Myanmar	330,1	746,9	935,4	278,5	274,9	301,6	11,6	13,9	14,0	51,6	633,8
Ouganda	242,5	473,4	523,2	134,1	308,1	348,0	14,1	15,0	13,6	108,4	175,2
République-Unie de Tanzanie	359,5	574,0	585,4	231,6	331,7	542,5	14,6	10,1	12,2	127,9	42,9
Rwanda	29,7	74,8	79,6	44,0	42,8	61,6	20,8	10,6	12,4	-14,3	18,0
Vanuatu	17,9	23,3	34,2	20,8	18,0	21,4	23,9	12,0	13,4	-2,8	12,8
Zambie	83,6	239,4	226,1	71,8	159,0	233,5	8,1	6,2	7,6	11,9	-7,3
PMA	4 261,0	6 849,0	8 196,0	7 853,9	13 699,6	15 487,3	17,3	15,9	15,4	-3 592,9	-7 291,3

Source: Calculs effectués par le secrétariat de la CNUCED d'après des données de la Division de statistique de l'ONU/DAES et les estimations de la CNUCED.

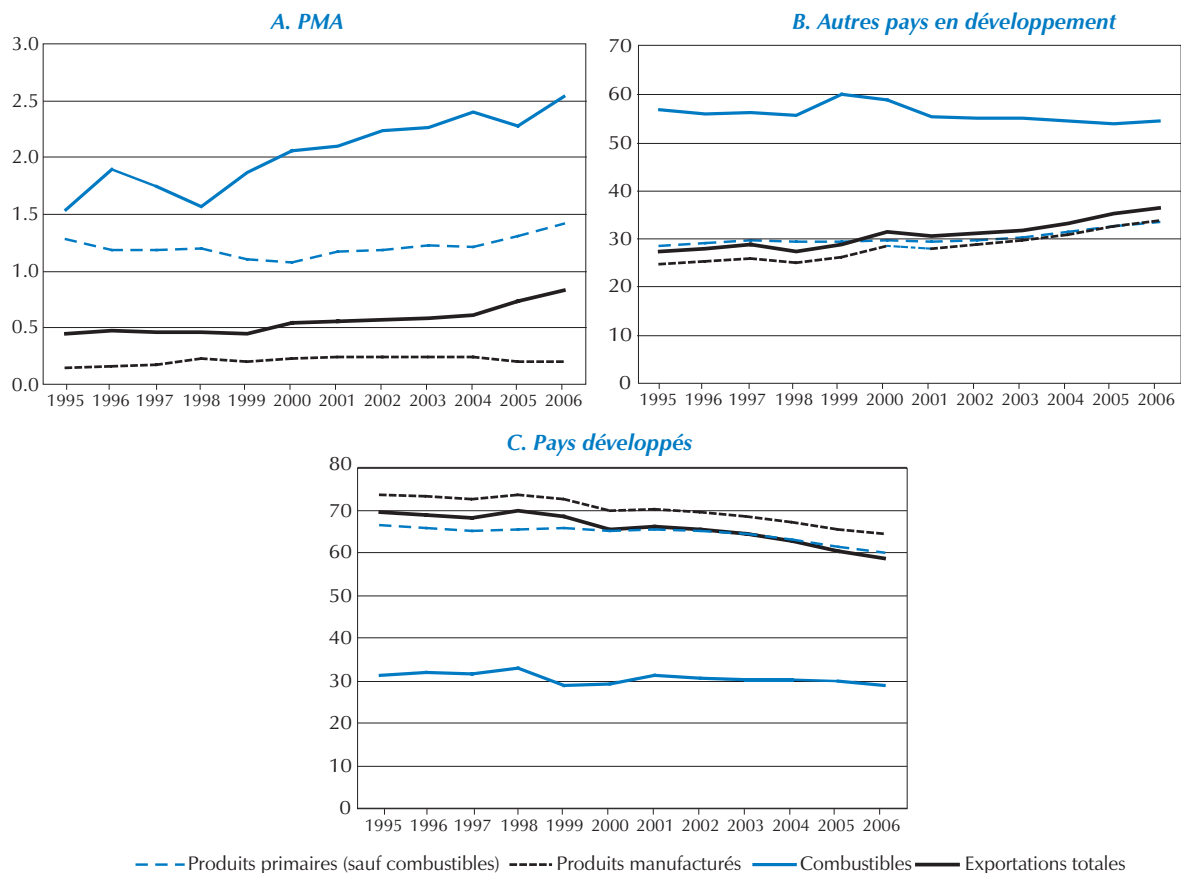
Note: Les pays sont classés en fonction d'une moyenne de balance des produits alimentaires sur trois ans (2004-2006). Pour ce qui est des codes CTCI des produits alimentaires, voir la note du tableau 8.

La part totale des PMA dans les exportations au niveau mondial a stagné aux alentours de 0,2%.

2006, contre 44 % en 2000. Mais ces pays continuent d'assurer une part minuscule des échanges mondiaux de marchandises malgré l'essor récent des exportations de l'ensemble du groupe. En 2006, ils n'ont réalisé que 0,8 % des exportations mondiales de marchandises. Il s'agissait d'une augmentation importante par rapport au 0,5 % de 2000, mais qui était due essentiellement aux exportations de combustibles, sans lesquelles leur part dans le total des exportations mondiales n'aurait crû que de 0,1 % entre 2000 et 2006 (de 0,4 % à 0,5 %).

Le graphique 4 montre l'évolution, par secteur, de la part des PMA, des autres pays en développement et des pays développés dans les exportations mondiales de marchandises. Pendant la période considérée, la part des PMA dans les exportations mondiales de combustibles est passée de 2 % en 2000 à 2,5 % en 2006. Leur part dans les exportations de produits primaires sans les combustibles s'est également accrue au fil du temps, passant de 1,1 % en 2000 à 1,4 % en 2006. Par ailleurs, en dépit de la croissance rapide des exportations d'articles manufacturés des PMA asiatiques, la part totale des PMA dans ces exportations au niveau mondial a stagné aux alentours de 0,2 %. C'est l'un des principaux domaines dans lesquels la plupart des PMA sont en retard par rapport aux autres pays en développement. Ces derniers, ensemble, sont entrés pour 34 % dans les exportations mondiales d'articles manufacturés, contre 27 % en 2000.

Graphique 4. Part dans les exportations mondiales de marchandises, des PMA, des autres pays en développement et des pays développés, total et par secteurs, 1995-2006 (En pourcentage)



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED effectuées à partir de données du Manuel de statistiques, 2007 de la CNUCED. Aucune donnée n'était possible concernant l'Afghanistan, le Libéria, la Somalie, le Tchad et Tuvalu.

Note: Les parts mondiales n'atteignent pas 100, car les économies en transition ne figurent pas sur un graphique séparé. Pour la classification CTIC par produits, voir le tableau 8.

E. Évolution des financements extérieurs⁶

La bonne performance économique des PMA au cours de ces dernières années repose non seulement sur des exportations records, mais également sur des flux de capitaux à long terme plus élevés qu'à la fin des années 90 et au début de la décennie actuelle. Ces flux sont composés de capitaux du secteur privé et du secteur public relevant de l'APD pour l'essentiel. Mais alors que l'essor des exportations s'est poursuivi entre 2004 et 2006, les flux de capitaux à long terme ont augmenté nettement moins vite au cours de ladite période. Les réserves internationales se sont également fortement accrues, réduisant le montant des ressources externes disponibles pour le développement et la lutte contre la pauvreté. Ce ralentissement est allé de pair avec une augmentation du rapatriement des bénéfices découlant des IED et du paiement des intérêts de la dette à long terme. En conséquence, les transferts nets cumulés en direction des PMA ont décliné, en réalité, entre 2004 et 2006⁷. Cette tendance a été en partie compensée par l'augmentation des fonds envoyés aux PMA par les travailleurs migrants, encore que l'incidence sur le développement de ces envois de fonds par rapport à d'autres types de flux ne soit toujours pas claire.

Alors que l'essor des exportations s'est poursuivi entre 2004 et 2006, les flux de capitaux à long terme ont augmenté nettement moins vite au cours de ladite période.

1. TABLEAU D'ENSEMBLE

Si l'on ne tient pas compte des remises de dettes, l'ensemble des flux de ressources étrangères a augmenté au cours de la période 2000-2003, passant d'une moyenne annuelle de 17,3 milliards de dollars à 27 milliards de dollars en 2004 (tableau 11), ce qui est plus du double du niveau moyen des flux de capitaux à long terme dans la deuxième moitié des années 90. Mais cette forte tendance à la hausse s'est interrompue en 2004 et les flux n'ont enregistré qu'une faible augmentation en 2005 pour atteindre 28,9 milliards de dollars en 2006.

Comme au cours des années précédentes, l'accroissement de l'ensemble des flux de ressources vers les PMA entre 2004 et 2006 est essentiellement imputable aux décaissements de dons, qui ont augmenté de 2,1 milliards de dollars pendant cette période (compte non tenu de l'annulation de la dette et de la coopération technique), et aussi aux flux d'IED, qui ont augmenté d'environ 3 milliards de dollars. Mais, comme le montre l'analyse plus détaillée des flux d'APD et des IED présentée plus bas dans cette section, ces deux types de flux de capitaux font apparaître une grande concentration géographique. En outre, les apports d'APD ne sont pas orientés vers le renforcement de l'appareil de production, lequel est essentiel en vue de la durabilité de la croissance à venir.

Les flux nets de ressources publiques continuent d'être, pour les PMA, la principale source de capitaux à long terme. Si l'on ne tient pas compte des dons d'annulation de la dette, ils ont représenté 61 % du montant global net des ressources destinées aux PMA en 2006, contre une moyenne de 57 % pendant la période 2000-2003. Les dons (compte non tenu de la coopération technique et de l'annulation de la dette) ont constitué 50 % de ce montant global en 2006. Les investissements de portefeuille sont restés très faibles et les créanciers multilatéraux ont été la principale source de flux de la dette, le montant net de leurs prêts aux PMA s'étant établi à 3,7 milliards de dollars en 2006, soit 13 % du montant global net des ressources.

Il faut signaler un élément de développement important en 2006, à savoir le fait que les flux nets de la dette relevant de créanciers du secteur privé, qui avaient toujours été réduits pour les PMA en tant que groupe, sont devenus négatifs, et que les flux nets de la dette en provenance des créanciers bilatéraux ont augmenté

L'accroissement de l'ensemble des flux de ressources vers les PMA entre 2004 et 2006 est essentiellement imputable aux décaissements de dons et aux flux d'IED.

Tableau 11. Apports nets de capitaux à long terme et transferts aux PMA, 1995–2006

(En millions de dollars)

	1995–1999	2000–2003	2004	2005	2006
A. Montant global net des apports de fonds extérieurs	13 788	20 087	30 850	29 886	59 364
A'. Montant global net des apports de fonds extérieurs, sauf dons d'annulation de la dette ^a	13 788	17 321	27 087	27 413	28 864
Courants nets de ressources publiques	9 947	12 692	20 057	20 075	48 131
Courants nets de ressources publiques, sauf remises de dette ^a	9 947	9 926	16 295	17 602	17 630
Aide, sauf coopération technique	7 586	10 018	16 270	16 421	45 134
Dette officielle	2 361	2 675	3 787	3 654	2 997
Bilatérale	-208	-545	-191	-590	-668
Multilatérale	2 569	3 220	3 978	4 244	3 666
Courants nets de capitaux privés	3 842	7 395	10 793	9 811	11 233
Investissements étrangers directs	3 744	7 040	9 331	7 783	12 334
Investissements de portefeuille	-6	16	18	55	42
Flux de dette privée	104	339	1 444	1 973	-1 143
Dette privée non garantie	-11	123	480	252	467
Dette privée garantie	115	216	964	1 720	-1 610
B. Transferts nets globaux (A-C-D)	11 260	15 328	22 960	18 650	45 171
B'. Transferts nets globaux, sauf remises de dette ^a (A'-C-D)	11 260	12 561	19 198	16 177	14 671
C. Paiements des intérêts de la dette à long terme	1 131	1 058	1 276	1 399	1 914
D. Rapatriement de bénéfices des IED	1 398	3 701	6 613	9 838	12 279
Pour mémoire:					
Réserves internationales ^b	-696	-2 882	-5 517	-2 976	-10 115
Réserves internationales en pourcentage du PIB	7,1	9,9	11,9	11,1	12,4

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après *Global Development Finance*, en ligne, de la Banque mondiale, avril 2008.
Note: Aucune donnée n'était disponible pour l'Afghanistan, Kiribati, le Timor-Leste et Tuvalu.
a À partir de 2000.
b Évolution d'une année sur l'autre. Les chiffres négatifs indiquent une augmentation des réserves de change.

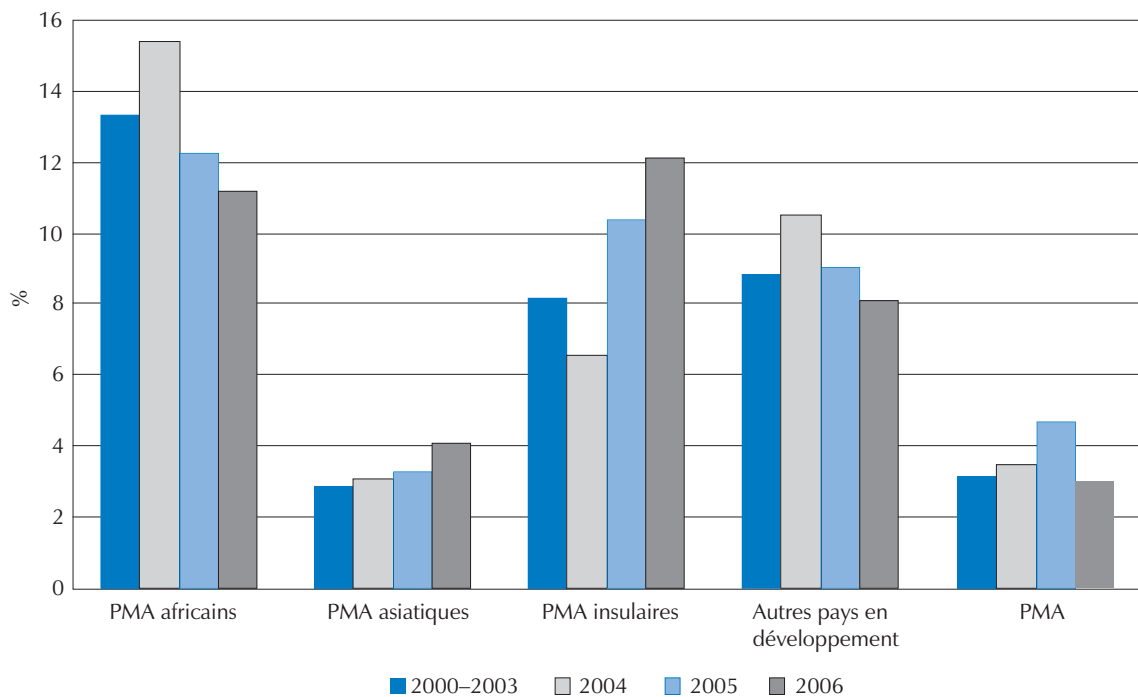
Les flux nets de la dette destinés aux PMA en provenance des créanciers du secteur public et du secteur privé ont chuté en réalité de 3,4 milliards de dollars entre 2004 et 2006. Compte non tenu de l'annulation de la dette, le ralentissement de la croissance du montant global des ressources destinées aux PMA depuis 2004 est imputable surtout à la faible augmentation des dons d'APD, ainsi qu'à la baisse des flux nets de la dette dont il a déjà été question.

Les transferts nets vers les PMA enregistrent une baisse de près de 25% au cours de la période 2004-2006.

La dépendance des PMA à l'égard des financements externes, évaluée en fonction de la proportion constituée par le montant global net des ressources destinées aux PMA, a quelque peu baissé au cours de ces dernières années (graphique 5). Compte non tenu de l'annulation de la dette, ladite proportion a été de 8 % en 2006, en baisse de 11 % par rapport à 2004. Mais cette dépendance reste beaucoup plus forte que dans d'autres pays en développement, dont le pourcentage en question a été de 3 % en 2006. Une ventilation par région fait apparaître que les PMA africains et insulaires ont été particulièrement tributaires des financements externes. Le montant global net des flux de ressources a été équivalent à 11 % du PIB dans les PMA africains et à 12 % du PIB dans les PMA insulaires en 2006.

La diminution de la masse des transferts nets vers les PMA est une tendance très significative apparue au cours de la période 2004-2006. Compte non tenu des dons d'annulation de la dette, ces transferts sont descendus de 19,2 milliards de dollars en 2004 à 14,7 milliards de dollars en 2006, enregistrant donc une baisse de près de 25 %. Eu égard à la forte dépendance des PMA à l'égard des financements externes, cette tendance augure mal de l'avenir si elle se maintient.

Graphique 5. Apports globaux de fonds extérieurs aux PMA, par groupes de pays, et aux autres pays en développement, 2000-2006
(En pourcentage du PIB)



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED effectuées à partir de données du Manuel de statistiques, 2007 de la CNUCED. Aucune donnée n'était possible concernant l'Afghanistan, le Libéria, la Somalie, le Tchad et Tuvalu.
Note: Les parts mondiales n'atteignent pas 100, car les économies en transition ne figurent pas sur un graphique séparé. Pour la classification CTCL par produits, voir le tableau 8.

Cette baisse de la masse des transferts nets est due à un ensemble de tendances. Cependant, il est frappant de constater la montée en flèche des rapatriements de bénéfices des IED, lesquels ont presque doublé entre 2004 et 2006, passant de 6,6 milliards de dollars à 12,4 milliards de dollars. Les paiements des intérêts de la dette à long terme ont également augmenté. L'augmentation de ces paiements et des rapatriements de bénéfices atteint des proportions telles que, pour l'ensemble des PMA en tant que groupe, la somme de ces sorties a été presque égale aux dons d'APD dont ils ont profité (compte non tenu de la coopération technique et de l'annulation de la dette) en 2006. En outre, les rapatriements de bénéfices découlant des IED ont été supérieurs, en réalité, aux flux nets d'IED en 2005 et plus ou moins équivalents à ces flux en 2006.

Les rapatriements de bénéfices des IED sont montés en flèche et ont été supérieurs aux flux nets d'IED en 2005 et 2006.

L'augmentation des rapatriements de bénéfices était apparente entre 2000 et 2004, mais n'a pas entraîné une baisse de la masse des transferts nets en direction des PMA parce que les flux de capitaux à long terme se sont beaucoup accrus pendant cette période à cause de l'augmentation des apports d'aide. Néanmoins, en raison de l'interruption de la progression rapide des flux de capitaux, et également de l'augmentation des paiements d'intérêts malgré l'allègement de la dette, la masse des transferts nette a beaucoup diminué.

Les réserves internationales ont augmenté de 15 milliards de dollars en 2000 à un niveau record de 43 milliards de dollars en 2006.

Enfin, une autre tendance se fait jour dans les PMA, à savoir le fait que les réserves internationales ont notablement augmenté (tableau 11). Selon les données dont nous disposons, elles ont atteint un niveau record de 43 milliards de dollars en 2006, alors qu'elles étaient de 15 milliards de dollars en 2000. Elles se sont

accrues de 17 % par an entre 2000 et 2004, puis de 20 % de 2004 à 2006. En 2006, les réserves internationales des PMA en tant que groupe étaient équivalentes à 12,4 % du PIB, soit en hausse par rapport à une moyenne annuelle de 7,1 % au cours de la période 1995-1999.

Cette évolution reflète celle que l'on constate dans d'autres pays en développement. Cependant, alors que l'augmentation des réserves internationales d'autres pays en développement était destinée à éviter les crises financières qui ont caractérisé les années 90, celle des PMA est plus liée à des avis et à des conditions à caractère macroéconomique et sert de tampon de protection contre la volatilité de l'aide (voir le chapitre 3 du présent rapport). La question de savoir où se situe le bon niveau de ces réserves pour les PMA, qui sont exposés à la volatilité des flux de capitaux publics plus qu'à celle des flux de capitaux privés, est complexe. Cependant, l'accroissement des réserves internationales signifie que le montant des ressources financières externes disponibles pour favoriser le développement économique et la réduction de la pauvreté a été inférieur à ce qu'il aurait pu être. Cet accroissement a donc, lui aussi, contribué à atténuer les effets sur le développement des flux de capitaux au cours de ces dernières années.

L'augmentation des réserves dans les PMA est liée à des avis et à des conditions à caractère macroéconomique et à la volatilité de l'aide.

2. ÉVOLUTION DES APPORTS D'AIDE

Il est possible d'obtenir un tableau plus détaillé de l'évolution de l'aide publique au développement grâce aux données du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui montrent que les décaissements nets d'APD en faveur des PMA en provenance de tous les donateurs qui font rapport au CAD de l'OCDE ont augmenté pour atteindre un niveau record de 28,1 milliards de dollars en 2006 (tableau 12)⁸, ce qui a représenté 26,7 % de l'APD totale apportée à l'ensemble des pays en développement par l'ensemble des donateurs, contre 25,3 % en 2000. En valeur nominale, les flux d'aide en direction des PMA ont plus que doublé par rapport à 2000.

En valeur réelle, l'accroissement de ces décaissements a été moins spectaculaire. Les décaissements réels, en vérité, se sont stabilisés en 2003 après la forte augmentation enregistrée entre 1999 et 2003, pour ne reprendre leur ascension qu'en 2006. Compte non tenu de l'allègement de la dette, les versements nets

Tableau 12. Versements nets d'APD aux PMA par tous les donateurs^a, par groupes de pays, 2000-2006

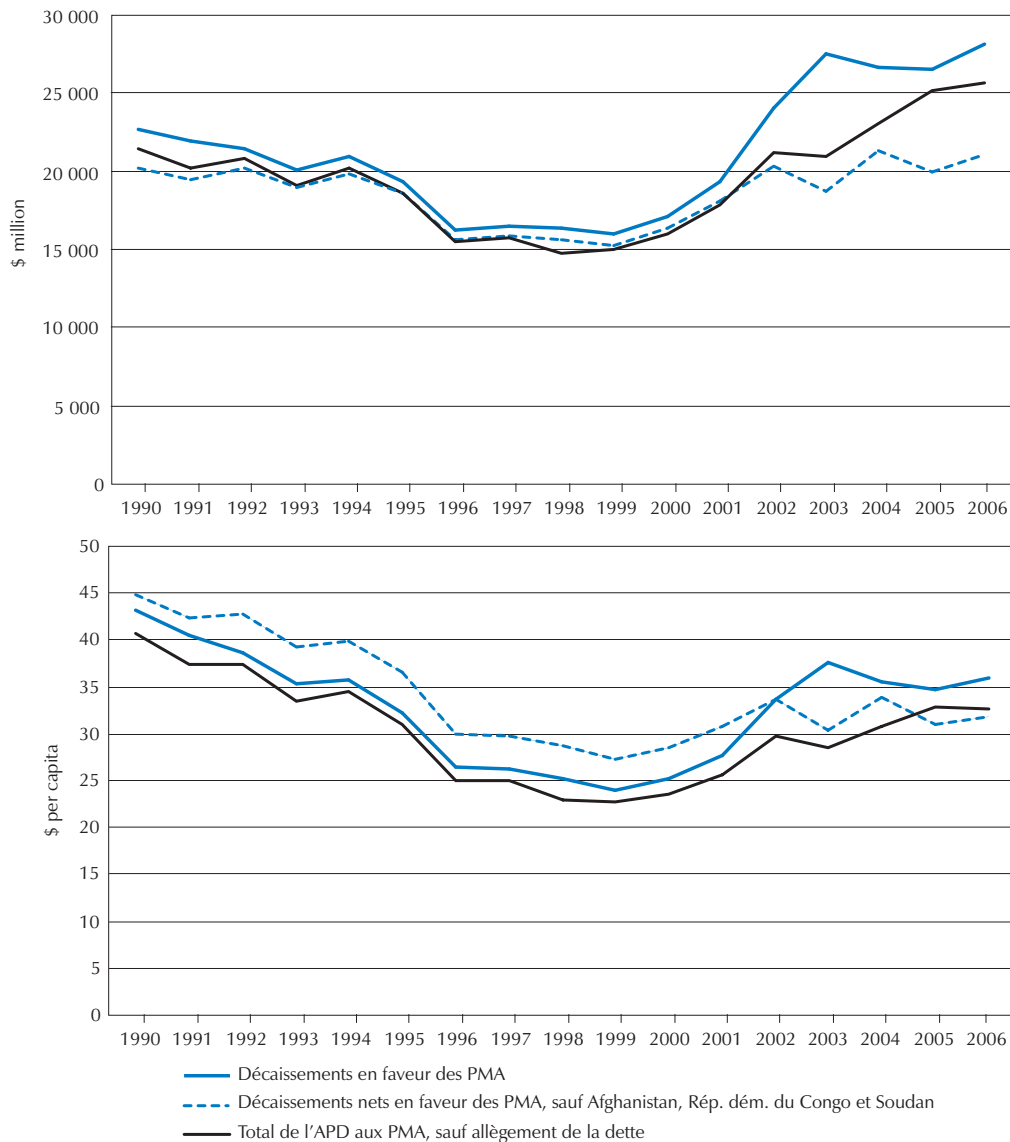
(En millions de dollars, en pourcentage, dollars par habitant)

	Millions de dollars			% du PIB			Dollars par habitant		
	2000	2005	2006	2000	2005	2006	2000	2005	2006
PMA	12 621,4	25 882,0	28 181,3	7,2	8,5	7,9	18,6	33,8	35,9
Sauf Afghanistan	12 485,4	23 129,9	25 181,5	7,1	7,8	7,2	19,0	31,2	33,2
Sauf Afghanistan, Rép. dém. du Congo et Soudan	12 087,9	19 470,3	21 067,6	7,6	7,4	6,9	21,0	30,1	31,9
PMA africains	9 061,7	18 651,7	20 915,7	9,8	10,2	9,3	22,2	39,8	43,5
PMA asiatiques	2 790,0	5 920,2	6 155,0	3,9	5,1	4,8	10,4	20,1	20,5
Sauf Afghanistan	2 654,0	3 168,1	3 155,3	3,5	2,8	2,7	10,8	11,7	11,5
PMA insulaires	561,3	799,1	709,3	21,5	21,2	17,0	172,3	210,6	181,9

Source: Calculs effectués par le secrétariat de la CNUCED d'après le CAD de l'OCDE, données en ligne, mars 2008, et la Division de statistique de l'ONU/DAES pour le PIB et la population.

a Y compris l'aide multilatérale et bilatérale en provenance de pays membres du CAD de l'OCDE et de pays non membres du CAD relevant du CAD de l'OCDE (voir note finale 8).

Graphique 6. Décaissements réels nets d'APD en faveur des PMA, y compris et excluant l'allègement de la dette, 1990-2006
(En pourcentage du PIB)



Source: Chiffres calculés par le secrétariat de la CNUCED d'après les données du CAD de l'OCDE, en ligne, avril 2008; et Division de la population, statistiques de ONU/DAES.

d'APD augmentent régulièrement depuis 1999, mais cette augmentation est plus lente depuis 2003 (graphique 6).

Si l'on adopte une perspective à long terme à partir de 1990, il est clair que le doublement récent de la valeur nominale de l'aide aux PMA inverse en réalité la tendance à la baisse manifestée par les apports d'aide au cours des années 90. En valeur réelle, les décaissements d'assistance en faveur des PMA sont maintenant plus élevés qu'ils ne l'étaient en 1990, mais en valeur réelle par habitant, ils sont encore inférieurs. En fait, en 2006, les décaissements nets d'APD en faveur des PMA se sont établis à 35 dollars par habitant, soit 17 % au-dessous du niveau de 1990.

Les décaissements nets d'APD en faveur des PMA ont augmenté pour atteindre un niveau record de 28,1 milliards de dollars en 2006 mais le doublement récent de la valeur nominale inverse en réalité la tendance à la baisse manifestée par les apports d'aide au cours de l'année 90.

a) Répartition géographique de l'aide aux PMA

En 2006, l'aide a constitué 9,3 % du PIB des PMA africains, contre 4,8 % pour les PMA asiatiques (ou 2,7 % si l'on ne tient pas compte de l'Afghanistan).

Si l'on compare les chiffres des différentes régions, on s'aperçoit que, en 2006, 74 % des flux d'aide sont allés aux PMA africains, ce pourcentage étant grosso modo le même qu'en 2000. Les indicateurs de l'importance économique de l'aide montrent que les PMA africains sont beaucoup plus tributaires de l'aide que les PMA asiatiques. En 2006, elle a constitué 9,3 % du PIB des PMA africains, contre 4,8 % pour les PMA asiatiques (ou 2,7 % si l'on ne tient pas compte de l'Afghanistan). De plus, en 2006, les flux d'aide par habitant destinés aux PMA africains ont été le double de ceux qui sont allés aux PMA asiatiques (43 dollars contre 20 dollars). Mais il est également manifeste que les PMA insulaires en tant que groupe sont, de tous, ceux dont la dépendance est la plus grande à l'égard de l'aide. Bien que l'apport de ladite aide à ce groupe ait diminué au fil du temps, elle était encore équivalente à 181,9 dollars par habitant, soit 17 % du PIB, en 2006.

En 2006, trois pays ont reçu un quart de l'ensemble des versements nets d'APD au profit des PMA.

Au sein de cette répartition régionale, il existe d'importantes différences entre les PMA concernant l'évolution de l'APD. En 2006, 17 PMA ont enregistré une diminution des versements d'aide en valeur réelle, alors que pour 10 PMA, ces versements ont augmenté de 20 % ou plus. Sur les 17 PMA pour lesquels l'apport d'aide a diminué, 15 ont bénéficié d'une augmentation de cet apport au cours de la période 2000-2004, ce qui fait apparaître l'instabilité des apports d'aide à laquelle les gouvernements doivent faire face.

La forte concentration des flux d'APD dans quelques pays est un élément important de la répartition géographique de l'aide. En 2006, l'Afghanistan, la République démocratique du Congo et le Soudan ont reçu un quart de l'ensemble des versements nets d'APD au profit des PMA, la République démocratique du Congo et le Soudan s'étant attribué un quart de la valeur nominale totale de l'APD destinée aux PMA africains.

Les décaissements d'APD sont allés aux pays ayant souffert de conflits et de catastrophes à un rythme plus élevé qu'aux autres PMA.

Il est une deuxième caractéristique importante, à savoir le fait que, de 2000 à 2006, les décaissements réels d'APD sont allés aux pays ayant souffert de conflits et de catastrophes à un rythme plus élevé qu'aux autres PMA. Les flux d'APD destinés à l'Afghanistan, au Burundi, à la République démocratique du Congo, à l'Éthiopie, à Haïti, au Libéria, aux Maldives, à la Somalie et au Soudan, qui, pour la plupart, appartiennent à cette catégorie, ont augmenté en moyenne à raison de 10 % par an, voire plus, pendant cette période. Ces neuf pays, qui ne recevaient que 13,6 % du total des versements d'APD en 2000, s'en sont approprié 38,1 % en 2006. Au cours de la même période, 2000-2006, les flux d'APD destinés à 19 PMA diminuaient. En 2000, ces pays (Angola, Bangladesh, Cambodge, Comores, Érythrée, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Kiribati, République démocratique populaire lao, Mauritanie, Mozambique, Népal, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Timor-Leste, Togo, Vanuatu et Yémen) recevaient 37,4 % de l'ensemble des versements, pourcentage qui, en 2006, est tombé à 20,4 % (tableau 13).

Il semble exister une corrélation négative entre les versements d'APD et les résultats à l'exportation qui ne facilite pas la synergie entre l'aide et le commerce pour le développement.

Un troisième trait important de la répartition géographique de l'aide est qu'il semble exister une corrélation négative entre les versements d'APD et les résultats à l'exportation. D'une part, les flux nets d'APD destinés aux PMA exportateurs de pétrole et exportateurs d'articles manufacturés, qui enregistrent une croissance plus forte des exportations, diminuent. D'autre part, l'aide évaluée par habitant aux PMA qui sont spécialisés dans l'exportation de produits agricoles, dont la croissance est anémique, a crû en valeur réelle, passant d'une moyenne annuelle de 36 dollars en 2000 à 67 dollars en 2006. L'aide en pourcentage du PIB a également augmenté pour ce groupe de pays dans le même temps, passant de 13,5 % à 21,4 %, ce qui a certainement aidé les PMA spécialisés dans l'exportation de produits agricoles à maintenir leur croissance malgré leurs médiocres résultats

Tableau 13. Décaissements réels nets d'APD en faveur des PMA, par pays et groupes de pays, 2000-2006

	Taux moyens de croissance annuelle			Dollars par habitant			Pourcentage du PIB réel		
	2000-2004	2004-2005	2005-2006	2000	2005	2006	2000	2005	2006
Pays dont la croissance du PIB réel a été supérieure à 6 % en 2006									
Maldives	0,5	178,5	-50,8	83,7	260,6	126,2	3,9	10,3	4,1
Angola	27,6	-62,8	-62,1	29,3	27,1	10,0	2,0	1,3	0,4
Mauritanie	-11,2	6,5	-6,4	109,9	66,2	60,3	18,4	10,5	8,6
Soudan	41,3	79,1	8,9	9,0	49,7	52,9	1,7	7,4	7,1
Afghanistan	82,1	23,7	5,9	9,2	109,8	111,7	5,1	40,2	38,4
Éthiopie	17,5	3,1	-0,8	13,0	24,2	23,4	10,4	16,8	15,1
Sierra Leone	4,5	-4,9	4,4	54,4	61,6	62,6	29,5	22,6	21,5
Mozambique	-0,1	0,7	23,2	66,4	62,2	75,0	27,4	19,2	21,8
Malawi	-1,8	12,2	12,4	49,8	43,7	47,8	31,4	27,8	28,8
Bhoutan	2,5	13,2	4,5	126,8	140,7	144,4	12,2	10,7	10,3
Rép. dém. populaire lao	-3,5	8,4	21,7	63,8	52,2	62,5	15,8	10,3	11,7
Cambodge	0,4	9,6	-3,0	38,7	38,7	36,9	12,4	8,7	7,9
Libéria	31,1	6,1	12,9	28,4	67,6	73,4	12,6	42,4	44,7
Myanmar	0,5	14,6	0,2	2,6	3,0	3,0	1,8	1,2	1,1
Bangladesh	1,0	-7,7	-11,3	10,6	8,7	7,6	3,0	2,1	1,7
Rép. dém. du Congo	99,5	-1,8	9,4	4,9	31,1	33,0	4,2	25,7	26,4
Ouganda	1,9	-3,8	28,0	45,3	40,7	50,4	16,2	12,8	15,4
Burundi	26,8	-1,4	10,8	19,1	46,5	49,5	17,7	45,8	47,9
Zambie	4,9	-18,8	48,5	102,2	81,5	118,7	18,4	12,8	17,9
Pays dont la croissance du PIB réel s'est située entre 3 % et 6 % en 2006									
Rép.-Unie de Tanzanie	7,7	-17,3	19,9	38,9	38,5	45,0	14,6	11,8	13,3
Burkina Faso	6,9	6,9	24,7	39,3	48,9	59,1	11,7	12,6	14,9
Gambie	-2,6	8,7	19,3	45,9	37,9	44,0	16,6	13,3	15,0
Sao Tomé-et-Principe	-9,8	-6,6	-34,4	356,6	209,0	134,9	84,9	44,9	27,9
Cap-Vert	6,5	10,7	-17,3	287,9	319,9	258,4	17,0	16,5	12,9
Guinée	3,7	-28,3	-19,3	23,8	22,1	17,5	7,8	6,8	5,2
Îles Salomon	3,5	51,5	1,6	246,0	419,6	416,1	29,4	53,0	51,3
Madagascar	27,5	-28,2	-19,2	25,6	49,0	38,5	8,8	17,3	13,4
Guinée-Bissau	-1,4	0,5	1,0	84,6	49,5	48,6	38,2	26,3	25,4
Mali	6,2	19,9	15,1	48,3	60,2	67,2	12,0	12,7	14,0
Djibouti	-5,9	17,2	49,9	125,9	94,9	139,8	15,0	10,8	15,6
Togo	-7,4	25,2	-7,5	17,4	13,3	11,9	4,9	3,9	3,5
Sénégal	11,7	-36,4	19,8	55,3	57,1	66,7	8,3	7,8	9,0
Samoa	-7,3	35,8	9,3	212,9	239,1	259,1	11,0	10,5	11,1
Yémen	-13,2	30,8	-17,5	18,7	15,9	12,8	2,6	2,1	1,7
Bénin	2,3	-12,2	5,6	45,7	40,8	41,8	9,3	7,9	8,1
Niger	19,0	-7,3	-23,5	25,0	38,5	28,5	10,7	15,7	11,6
Vanuatu	-10,7	-0,9	22,5	335,3	183,3	219,0	18,7	11,4	13,5
Rép. centrafricaine	-1,0	-14,8	36,0	24,5	22,8	30,5	6,8	7,2	9,5
Rwanda	1,7	14,9	-0,3	53,6	61,8	60,2	27,2	27,4	26,5
Pays dont la croissance du PIB réel a été inférieure à 3 % en 2006									
Tchad	14,3	13,8	-27,4	20,9	37,7	26,5	6,0	6,5	4,6
Somalie	7,1	13,9	59,8	20,4	28,9	44,9	7,1	10,2	16,0
Haïti	1,7	86,2	11,8	30,0	53,9	59,3	6,3	12,6	13,7
Érythrée	1,8	30,4	-64,6	64,0	78,4	26,8	29,7	36,6	12,7
Népal	-1,8	-2,6	18,4	19,6	15,7	18,2	7,4	5,7	6,6
Lesotho	14,6	-29,9	2,2	28,1	34,6	35,1	4,2	4,7	4,7
Comores	-4,0	-4,3	18,8	38,5	31,2	36,1	7,9	6,5	7,6
Tuvalu	1,5	6,5	76,3	587,1	860,1	1 509,6	31,6	36,1	62,9
Kiribati	-3,4	59,4	..	266,6	302,6	..	34,9	37,3	..
Guinée équatoriale	0,4	26,2	-32,9	76,7	79,5	52,1	1,5	0,5	0,4
Timor-Leste	-16,1	10,0	11,2	410,3	173,1	184,5	100,5	52,8	59,7
PMA par spécialisation des exportations									
Pétrole	14,4	7,4	-8,2	21,2	37,4	33,5	2,8	3,7	3,1
Produits agricoles	15,9	11,7	13,7	35,9	61,1	67,2	13,5	20,1	21,4
Minéraux	19,1	-4,1	14,6	33,5	44,4	49,5	14,3	16,9	18,2
Produits manufacturés	0,9	4,9	-0,8	15,1	14,4	14,0	4,3	3,5	3,3
Services	8,5	-0,1	0,8	28,3	35,6	35,0	14,4	15,5	14,6
Mixtes	13,0	-24,6	0,7	18,4	23,4	23,1	6,9	6,9	6,5

Source: Calculs effectués par le secrétariat de la CNUCED d'après des données du CAD de l'OCDE (en ligne), mars 2008, et de la Division de statistique de l'ONU/DAES pour la population et le PIB.

Note: Les chiffres du PIB réel ont été recalculés en prenant 2005 comme base et en utilisant un déflateur implicite du PIB. Classification des pays conforme à celle du tableau 2.

commerciaux. Mais le fait que dans les décisions relatives à l'allocation d'aide il peut être tenu compte de la performance commerciale des pays laisse penser que les partenaires de développement des PMA ne facilitent pas la synergie entre l'aide et le commerce en favorisant le développement des PMA. En fait, de bons résultats à l'exportation s'accompagnent d'une diminution de l'aide reçue au lieu que l'aide et le commerce s'associent pour renforcer le développement.

Enfin, il convient de noter qu'un grand nombre des PMA à fort taux de croissance, en 2006, avaient reçu des flux non négligeables d'aide l'année précédente. Pour 14 des 19 PMA à très haut taux de croissance, en 2006, l'aide reçue s'était montée à plus de 10 % du PIB en 2005. Les seules exceptions à cela ont été deux exportateurs de pétrole (l'Angola et le Soudan), deux exportateurs performants d'articles manufacturés d'Asie (le Bangladesh et le Cambodge) et le Myanmar.

Un grand nombre des PMA à fort taux de croissance, en 2006, avaient reçu des flux non négligeables d'aide l'année précédente.

b) Nature et objet de l'aide

La nature et l'objet de l'aide ont une forte incidence sur l'impact des flux d'assistance sur la croissance à long terme. Le tableau 14 présente une ventilation des décaissements d'APD en dons et en prêts, et fait apparaître également la répartition des dons entre coopération technique, allègement de la dette, aide humanitaire et aide alimentaire pour le développement. Pour interpréter ce tableau, il est important de noter que l'essentiel des dons d'annulation de la dette en 2006 a été dû au fait que les capitaux prêtés au titre de l'APD ont été passés par profits et pertes, ce qui est revenu à convertir les prêts accordés auparavant au titre de l'APD en dons. Afin d'éviter les comptages doubles, cette annulation du remboursement du capital figure en tant que compensation des entrées de fonds liées à l'allègement de la dette contractée au titre de l'APD. Il ne s'agit pas d'un nouvel apport d'aide et, conformément à l'usage, elle n'intervient pas dans l'analyse de la composition de l'aide présentée ci-dessous. Le reste des dons d'annulation de la dette comprend le renoncement aux intérêts des prêts consentis au titre de l'APD et l'utilisation faite de l'APD pour l'annulation d'autres

Tableau 14. Décaissements nets d'APD de tous les donateurs en faveur des PMA, par type d'aide, 2000–2006
(En millions de dollars de 2006)

	2000-2004	2005	2006
Total net de l'APD	22 919,2	26 588,9	28 181,3
Dons d'APD, total	19 172,0	23 825,3	52 707,9
<i>Dont:</i>			
Coopération technique	4 119,5	5 151,2	5 438,6
Remises de dette	3 508,3	2 461,3	30 500,5
<i>Dont:</i>			
Renoncement au remboursement du capital d'APD	694,7	1 449,0	28 267,2
Autres	2 813,5	1 012,4	2 233,4
Aide humanitaire	2 266,7	4 114,7	3 555,9
Aide alimentaire pour le développement	719,7	679,1	587,6
Prêts d'APD, total net	3 747,2	2 763,7	-24 526,6
<i>Dont:</i>			
Prêts nets ^a	4 437,0	4 212,8	3 740,6
Compensation pour l'allègement de la dette	-694,7	-1 449,0	-28 267,2
<i>Source:</i>	Calculs effectués par le secrétariat de la CNUCED d'après les données en ligne du CAD de l'OCDE d'avril 2008.		
<i>a</i>	Différence entre les prêts accordés et les prêts reçus.		

dettes. C'est cette somme qui est prise en compte ici en tant que nouvel apport d'aide et est utilisée pour l'estimation de la part de l'aide servant à l'allègement de la dette.

Dans cette perspective, quatre éléments saillants se dégagent à l'évidence de ce tableau:

- a) La proportion de décaissements nets d'APD fournie sous forme de dons continue de croître. Elle a constitué 87 % de ces décaissements en 2006 contre 80 %, en moyenne annuelle, pendant la période 2000-2004;
- b) Les dons sous forme de coopération technique se sont montés à près d'un cinquième des décaissements nets d'APD en faveur des PMA en 2006;
- c) L'aide humanitaire et l'aide alimentaire sont également d'importantes composantes de l'aide aux PMA. Ensemble, elles ont représenté 18 % des décaissements nets d'APD en 2005 et 15 % en 2006; et
- d) L'allègement de la dette a représenté un pourcentage des décaissements nets d'APD en 2005 et 2006, inférieur à ce qu'il était entre 2000 et 2004, descendant à 8 % en 2006⁹.

Les dons sous forme de coopération technique, l'allègement de la dette (compte non tenu du renoncement au remboursement des capitaux des prêts consentis au titre de l'APD), l'aide humanitaire et l'aide alimentaire, à eux tous, ont absorbé 42 % des versements nets d'APD en 2006, soit à peu près le même pourcentage qu'entre 2000 et 2004. Mais cela signifie que 58 % seulement des versements d'APD étaient disponibles comme ressources financières à affecter aux projets et aux programmes de développement des PMA. En 2006, cela a été équivalent à 16,4 milliards de dollars sur un ensemble de décaissements nets d'APD de 28,2 milliards de dollars.

Il est possible de se faire une idée de l'évolution de la répartition sectorielle de l'aide grâce aux données du CAD de l'OCDE sur les engagements d'APD, lesquelles montrent à l'évidence que les engagements d'aide multilatéraux et bilatéraux se concentrent de plus en plus sur les infrastructures sociales et les services. Les engagements d'APD destinée aux infrastructures sociales et aux services ont représenté 42 % des décaissements nets d'APD en faveur des PMA en 2006, contre une moyenne de 34 % pendant la période 2000-2004 et de 31 % entre 1995 et 2000. En 2006, la proportion de l'aide qui est allée à l'éducation, à la santé, aux programmes de population, à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement, au service public et à la société civile a été plus importante que pendant la période 2000-2004. Cela témoigne de l'impact de cette orientation sur les objectifs du Millénaire pour le développement ainsi que du souci d'améliorer la gouvernance.

En revanche, l'aide destinée à renforcer les secteurs de production et l'infrastructure économique a continué de bénéficier d'un moindre degré de priorité. La partie de l'aide destinée à l'infrastructure économique et aux secteurs de production (y compris aux activités multisectorielles) a représenté 25 % de l'ensemble des promesses d'APD en faveur des PMA en 2006, comme entre 2000 et 2004. Malgré tous les beaux discours sur le renouveau de l'intérêt porté à l'infrastructure économique, la proportion de l'aide destinée aux transports, au stockage et à l'énergie a été inférieure en 2006 à ce qu'elle avait été en 2000-2004. Le pourcentage revenant à l'agriculture (y compris la foresterie et la pêche) et à l'industrie (y compris l'extraction minière et la construction) a également baissé pendant cette période. La part de l'aide destinée à l'infrastructure économique et aux secteurs productifs a été également beaucoup plus réduite que pendant la période 1995-1999, où elle atteignait 38 %. Les engagements d'aide destinée

La proportion de décaissements nets d'APD fournie sous forme de dons a constitué 87% des décaissements en 2006.

58 % seulement des versements d'APD étaient disponibles comme ressources financières à affecter aux projets et aux programmes de développement des PMA.

Les engagements d'aide multilatéraux et bilatéraux se concentrent de plus en plus sur les infrastructures sociales et les services.

La partie de l'aide destinée à l'infrastructure économique et aux secteurs de production (y compris aux activités multisectorielles) a représenté 25 % de l'ensemble des promesses d'APD en faveur des PMA en 2006.

Tableau 15. Total des affectations sectorielles des décaissements et des engagements d'APD en faveur des PMA aux niveaux bilatéral et multilatéral, 1995–2006
(En pourcentage)

	Engagements			Décaissements		
	1995-1999	2000-2004	2005	2006	2005	2006
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Infrastructure sociale et services sociaux	31,0	33,7	35,0	42,3	36,4	41,0
Éducation	7,7	8,3	6,8	9,4	7,5	8,0
Santé	6,6	5,1	8,0	7,4	6,4	7,7
Approvisionnement en eau et assainissement	5,2	3,9	2,9	5,6	2,3	2,6
Pouvoirs publics et société civile	6,7	9,4	10,4	11,5	10,2	13,5
Aide en nature	12,9	15,2	12,5	13,1	10,0	11,4
Mesures relatives à la dette	10,0	13,6	11,0	7,4	11,6	11,2
Aide d'urgence et reconstruction	7,2	10,5	14,8	11,6	18,2	15,6
Sous-total	61,4	73,7	73,3	74,4	76,2	79,2
Infrastructure économique	18,7	12,9	12,5	11,6	8,8	8,9
Transport et stockage	10,8	7,0	8,1	6,3	5,6	5,0
Communications	0,7	0,4	0,2	0,4	0,3	0,2
Énergie	5,1	3,3	3,0	1,9	1,7	0,9
Services bancaires et financiers	1,0	0,9	0,5	0,8	0,4	0,4
Secteurs de production	10,7	6,6	6,7	6,8	4,1	4,0
Activités multisectorielles	8,1	5,9	5,8	6,4	4,2	5,7
Sous-total	37,3	24,7	25,0	24,7	17,1	18,6

Source: Calculs effectués par le secrétariat de la CNUCED d'après le *Système de notification des pays créanciers* en ligne, de l'OCDE, mai 2008.

Note: Le total des parts n'atteint pas 100, car l'aide aux ONG, la compensation des coûts administratifs des donateurs, l'aide aux réfugiés et l'aide non affectée ne sont pas prises en compte.

à améliorer l'infrastructure économique sont passés de 18 % de l'ensemble des engagements en faveur des PMA en 1995-1999 à 12 % en 2006. Les engagements relatifs aux infrastructures de transport et de stockage sont descendus de 11 % du total des engagements en faveur des PMA en 1995-1999 à 6 % en 2006, et les décaissements allant aux secteurs liés à l'énergie ont été réduits de 5 % à 2 % en 2006 (tableau 15). Des estimations antérieures, dans le *Rapport 2006 sur les pays les moins avancés*, avaient montré que l'infrastructure économique et les secteurs productifs avaient constitué 48 % de l'ensemble des engagements d'aide entre 1992 et 1994 (CNUCED, 2006, p. 16 à 20).

Il est impossible de se faire une idée claire de la composition sectorielle des décaissements d'aide avant 2002, les données n'étant pas fiables. Cependant, il apparaît, d'après les données récentes, que la part des versements d'aide destinés à l'infrastructure économique et aux secteurs de production est encore plus réduite que ne l'indiquent les informations relatives aux engagements. En 2006, tout juste 19 % des décaissements nets d'APD destinés aux PMA sont allés à l'infrastructure économique et aux secteurs productifs.

En conclusion, il est manifeste que la forte augmentation de l'aide aux PMA depuis 1999 s'est accompagnée d'une importante réorientation en direction des infrastructures sociales et des services au détriment des secteurs productifs et de l'infrastructure économique. L'appui aux secteurs qui pouvaient le mieux faciliter le processus de renforcement des capacités économiques dans les PMA

L'appui aux secteurs qui pouvaient le mieux faciliter le processus de renforcement des capacités économiques dans les PMA a été considérablement réduit en termes relatifs.

Tableau 16. Décaissements d'aide nets des pays membres du CAD de l'OCDE en faveur des PMA^a, 2005-2006
(En millions de dollars, en pourcentage)

	Millions de dollars		% du total du CAD		Part des PMA (%)		% du RNB des donateurs	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006
Pays ayant atteint l'objectif d'aide de Bruxelles en 2006								
Luxembourg	105,6	123,4	0,4	0,4	42,4	45,2	0,35	0,38
Norvège	1 029,1	1 128,6	4,2	3,8	38,6	40,1	0,35	0,34
Danemark	814,1	878,4	3,3	3,0	41,6	42,1	0,31	0,32
Suède	1 100,6	1 151,7	4,5	3,9	34,0	30,1	0,31	0,30
Irlande	364,7	524,5	1,5	1,8	53,8	54,6	0,21	0,28
Pays-Bas	1 657,5	1 394,7	6,7	4,7	33,2	26,3	0,26	0,21
Belgique	609,3	729,3	2,5	2,5	31,5	37,5	0,16	0,18
Royaume-Uni	2 709,2	3 827,2	11,0	13,0	25,8	31,4	0,12	0,16
Pays n'ayant pas atteint l'objectif d'aide de Bruxelles en 2006								
Finlande	245,4	296,0	1,0	1,0	28,2	38,3	0,13	0,14
Portugal	209,7	240,2	0,9	0,8	56,9	62,2	0,12	0,13
France	2 392,3	2 624,0	9,7	8,9	23,6	23,6	0,11	0,12
Suisse	404,9	452,6	1,6	1,5	23,6	28,5	0,10	0,11
Canada	1 047,8	1 243,5	4,3	4,2	30,0	36,4	0,09	0,10
Allemagne	1 883,5	2 641,7	7,7	9,0	19,0	25,7	0,07	0,09
Autriche	244,6	252,3	1,0	0,9	15,7	17,0	0,08	0,08
Nouvelle-Zélande	69,6	74,0	0,3	0,3	27,6	31,6	0,07	0,08
Japon	2 326,1	3 340,1	9,5	11,3	18,5	31,1	0,05	0,07
Espagne	816,6	767,0	3,3	2,6	27,6	21,7	0,07	0,06
Australie	419,0	451,5	1,7	1,5	25,6	21,6	0,06	0,06
États-Unis	4 661,1	6 416,2	18,9	21,8	18,2	27,9	0,04	0,05
Italie	1 406,8	789,0	5,7	2,7	29,2	22,5	0,08	0,04
Grèce	79,5	102,7	0,3	0,3	21,3	25,2	0,03	0,03
Total CAD	24 597,2	29 448,5	100,0	100,0	24,0	28,9	0,08	0,09
<i>Dont:</i> UE-15	14 639,5	16 342,0	59,5	55,5	26,8	28,2	0,11	0,12
<i>Source:</i> Calculs effectués par le secrétariat de la CNUCED d'après le CAD de l'OCDE, en ligne, mars 2008, et la Division de statistique de l'ONU/DAES pour le RNB.								
<i>Note:</i> Les pays sont classés en fonction du pourcentage de l'aide apportée dans leur RNB en 2006.								
a Y compris les estimations de courants multilatéraux.								

a été considérablement réduit en termes relatifs. L'augmentation de la part de l'aide destinée aux secteurs sociaux reflète l'approche des donateurs fondée sur la réduction de la pauvreté. Mais cette dernière dépend à la fois des revenus privés et des services publics. Il est certainement important de mettre l'accent sur l'amélioration et l'extension des services publics dans les domaines de la santé et de l'éducation, mais pour réduire durablement la pauvreté, il faut développer l'emploi et les possibilités d'activité rémunératrice et, pour cela, l'aide aux secteurs de production et à l'infrastructure économique est vitale (voir le chapitre 2 du présent rapport).

c) Progrès réalisés dans le cadre des engagements d'aide du Programme d'action de Bruxelles

L'effort de tous les pays membres du CAD en matière d'aide, mesuré en termes du pourcentage de l'APD dans le revenu national brut (RNB), a été de 0,09 % en 2006, contre 0,08 % en 2005 et 0,06 % en 2002. En 2006, un nombre plus élevé de pays membres du CAD ont atteint les objectifs du Programme d'action de Bruxelles relatifs à l'aide. Huit membres (le Luxembourg, la Norvège, le Danemark, la Suède, l'Irlande, les Pays-Bas, la Belgique et le Royaume-Uni) ont réussi, comme il était souhaité dans le programme, à procéder à des décaissements nets d'APD

Pour réduire durablement la pauvreté, il faut développer l'emploi et les possibilités d'activité rémunératrice et, pour cela, l'aide aux secteurs de production et à l'infrastructure économique est vitale.

L'Union européenne a procédé à 56% du total des décaissements du CAD en faveur des PMA et les États-Unis 21.8%.

égaux ou supérieurs à 0,15 % de leur RNB, alors que six de ces pays (les pays susnommés sauf la Belgique et le Royaume-Uni) ont atteint l'objectif supérieur de 0,20 % de leur RNB. La Belgique et le Royaume-Uni sont parvenus à augmenter leurs décaissements nets d'APD par rapport à leur RNB entre 2005 et 2006. Parmi les pays qui n'ont pas atteint l'objectif visé, l'Espagne et l'Italie ont diminué leurs décaissements nets d'aide par rapport à leur RNB entre 2005 et 2006.

Parmi les pays membres du CAD, ce sont toujours les États-Unis dont l'apport d'aide aux PMA est le plus important en chiffres absolus. En 2006, leurs versements se sont montés à 6,4 milliards de dollars, soit 21,8 % de l'aide assurée par les donateurs. Avec 3,8 milliards de dollars, le Royaume-Uni est arrivé en seconde position en chiffres absolus en 2006, alors que sa contribution avait été de 2,7 milliards de dollars en 2005. L'Union européenne dans son ensemble a procédé à des décaissements équivalant à 16,3 milliards de dollars en 2006, soit 56 % du total des décaissements du CAD en faveur des PMA cette même année et 28 % du total de l'aide reçue (tableau 16).

90% des engagements d'aide a été délié en 2006 mais une grande partie des contrats financés par le déliement de l'aide vont encore aux fournisseurs des pays donateurs.

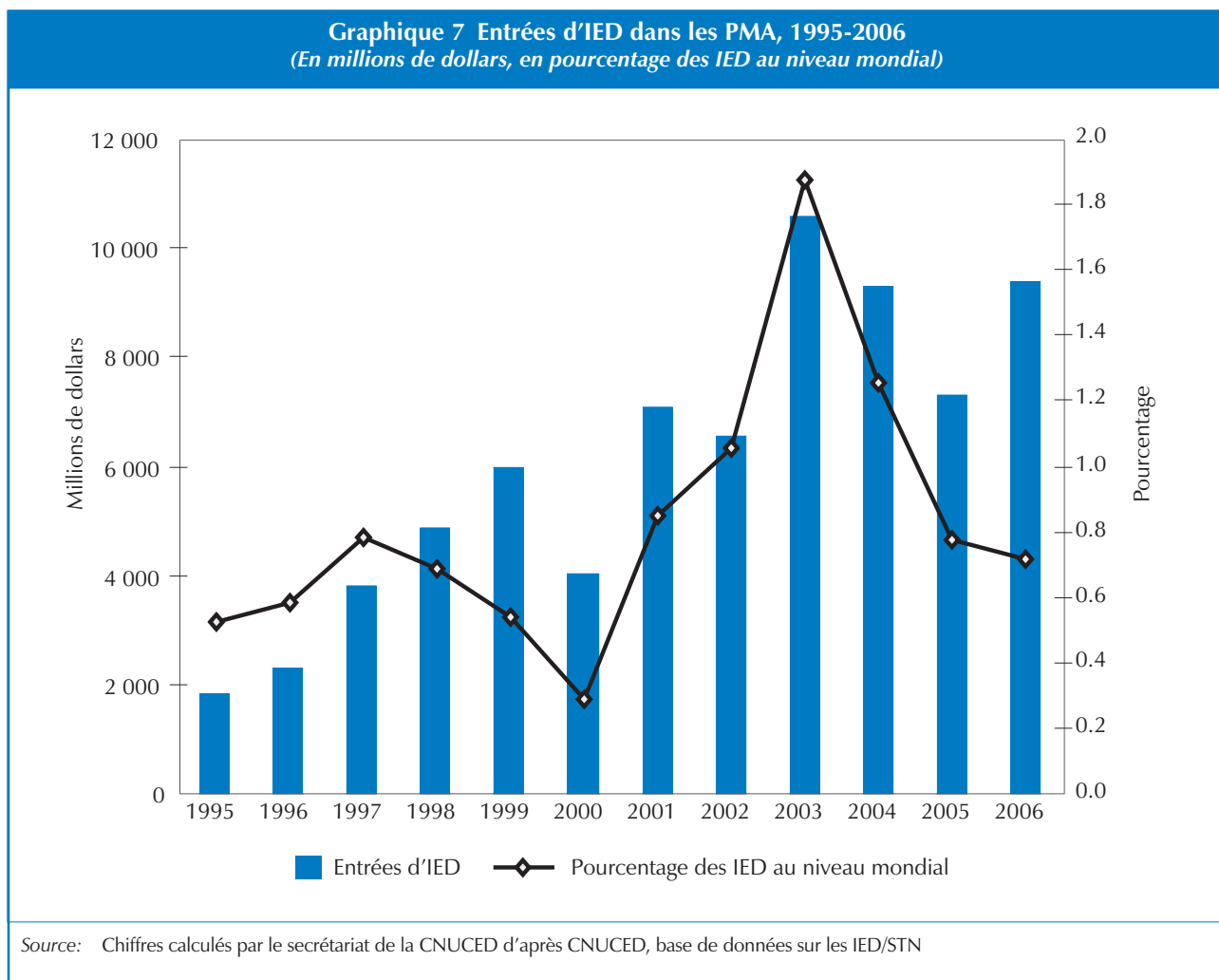
La Recommandation du CAD sur le déliement de l'aide publique au développement aux pays les moins avancés adoptée en 2001 est l'un des engagements importants du Programme d'action de Bruxelles. Le rapport de l'OCDE sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de cette recommandation indique que des progrès sensibles ont été accomplis à cet égard, lesquels, toutefois, ont été limités concernant l'extension des secteurs visés par la recommandation à l'aide alimentaire et à la coopération technique (OCDE, 2008a). En outre, une grande partie des contrats financés par le déliement de l'aide vont encore aux fournisseurs des pays donateurs (OCDE, 2008b), cela étant dû essentiellement aux contraintes pratiques qui pèsent sur la participation des entreprises locales aux achats financés par les donateurs, y compris les faibles capacités de production et la connaissance limitée des appels d'offres internationaux. Il y a encore des lacunes dans les données disponibles qui limitent l'analyse des progrès du déliement. Mais les statistiques du CAD de l'OCDE sur l'avancement du déliement de l'aide bilatérale indiquent que 90 % des engagements d'aide (compte non tenu de la coopération technique et des coûts administratifs) a été délié en 2006 dans tous les pays membres du CAD, excepté l'Autriche où le taux de déliement a été de 89,5 %, la Grèce, l'Italie, le Portugal et l'Espagne (OCDE 2008b, p. 187). Aucune donnée relative à l'Australie ni aux États-Unis n'a été communiquée au système statistique du CAD, bien que le *Millennium Challenge Account* des États-Unis fournisse l'aide selon le principe du déliement.

3. ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS DIRECTS

La part des flux d'IED à destination des PMA qui sont allés aux PMA exportateurs de pétrole a baissé alors que celle qui est allée aux PMA exportateurs de produits manufacturés a augmenté.

Selon les données de la CNUCED, les flux d'IED destinés aux PMA ont chuté en 2004 et 2005 après avoir atteint un sommet de 10,6 milliards de dollars, mais ils sont ensuite repartis à la hausse pour atteindre 9,4 milliards de dollars en 2006. Malgré cette reprise, la part des flux d'IED destinés aux PMA est tombée de 1,9 % en 2003 à 0,7 % en 2006 (graphique 7). Au contraire, 27 % des flux mondiaux d'IED sont allés à des pays en développement.

Les pays africains ont absorbé 88 % de l'ensemble des flux d'IED destinés aux PMA en 2006, proportion qui a peu changé depuis 2000-2003 (tableau 17). Toutefois, la part des flux d'IED à destination des PMA qui sont allés aux PMA exportateurs de pétrole a baissé, en réalité, entre 2004 et 2006, passant de 56 % à 47 % du total pendant cette période. Cela reflète la volatilité des IED concernant l'extraction des ressources naturelles. En revanche, la part des IED des PMA qui est allée aux PMA exportateurs de produits manufacturés a considérablement augmenté pendant cette période, surtout en raison de l'accroissement des flux



d'IED au Bangladesh, au Cambodge et en République démocratique populaire lao.

Les cinq PMA qui ont accueilli le plus gros volume d'IED en 2006 sont trois pays exportateurs de pétrole, à savoir le Soudan, la Guinée équatoriale et le Tchad, suivis de deux PMA exportateurs d'articles manufacturés, le Bangladesh et le Cambodge. À eux cinq, ces pays ont bénéficié de 75 % de l'ensemble des flux d'IED destinés aux PMA en 2006.

Les entrées d'IED ont été équivalentes à environ 15 % de la formation brute de capital fixe des PMA en tant que groupe en 2006, mais elles représentent environ 23 % de cette formation dans les PMA africains et insulaires. En outre, en 2006, elles sont intervenues à raison de 50 % dans la formation brute de capital fixe de sept pays – Burundi, Tchad, Djibouti, Guinée-Bissau, Gambie, Soudan et Vanuatu. Étant donné le bas niveau des investissements des investisseurs nationaux du secteur privé, la contribution des IED à la formation brute de capital fixe est importante, même dans les PMA qui en accueillent peu.

L'accroissement des flux d'IED à destination de certains PMA spécialisés dans l'exportation d'articles manufacturés est une tendance encourageante, car les IED destinés aux industries extractives ont eu tendance à se concentrer sur des enclaves ayant des liens ténus avec le reste de l'économie, lequel en profite peu.

Les entrées d'IED ont été équivalentes à 23% de la formation brute de capital fixe dans les PMA africains et insulaires.

Tableau 17 Entrées d'IED dans les PMA, par pays et par groupes de pays, 2000-2006

(En millions de dollars, pourcentage de la formation brute de capital fixe)

	Millions de dollars				% de la formation brute de capital fixe			
	2000-2003	2004	2005	2006	2000-2003	2004	2005	2006
Soudan	757	1 511	2 305	3 541	29,2	39,7	44,8	65,3
Guinée équatoriale	705	1 651	1 873	1 656	56,0	91,5	125,7	105,5
Tchad	553	495	613	700	56,1	32,5	50,5	54,7
Bangladesh	403	460	692	625	3,4	3,0	4,6	3,9
Cambodge	132	131	381	483	17,8	11,4	32,3	38,9
Rép.-Unie de Tanzanie	325	331	448	377	18,3	13,6	15,8	12,6
Éthiopie	301	545	221	364	24,4	30,1	8,9	13,9
Zambie	112	364	380	350	14,7	27,3	21,2	18,5
Ouganda	180	222	257	307	15,1	12,2	12,7	14,3
Burundi	3	0	1	290	4,2	0,0	0,5	127,8
Madagascar	83	95	86	230	11,5	11,3	7,0	17,8
Rép. dém. pop. lao	26	17	28	187	9,1	3,9	5,8	37,1
Mali	145	101	224	185	22,7	9,5	19,1	15,0
Rép. dém. du Congo	95	10	-79	180	17,9	0,8	-9,5	20,5
Haïti	9	6	26	160	2,3	1,3	5,2	30,4
Mozambique	270	245	108	154	28,4	19,6	7,1	9,6
Myanmar	221	251	236	143	22,8	22,3	18,8	10,8
Cap-Vert	19	20	76	122	10,1	6,5	22,4	26,7
Djibouti	6	39	22	108	8,0	28,0	23,2	107,6
Guinée	31	98	102	108	6,8	18,1	23,2	23,3
Somalie	0	-5	24	96	0,0	-1,1	5,4	20,6
Gambie	34	49	45	70	46,0	49,5	38,2	56,8
Bénin	40	64	53	63	8,2	8,1	6,3	7,1
Vanuatu	17	18	13	61	32,5	27,9	19,8	86,2
Sénégal	56	77	45	58	5,4	4,2	2,3	2,8
Lesotho	32	53	57	57	8,6	9,6	11,0	10,4
Togo	48	59	77	57	17,1	13,6	17,3	12,1
Sierra Leone	17	61	59	43	31,5	29,1	24,4	16,9
Guinée-Bissau	2	2	9	42	5,0	3,1	14,3	65,7
Malawi	28	22	27	30	13,3	12,5	13,5	14,4
Burkina Faso	18	14	34	26	2,4	1,2	2,7	1,9
Rép. centrafricaine	7	25	29	24	11,5	45,3	39,8	32,0
Niger	11	20	30	20	4,1	4,3	5,6	3,6
Îles Salomon	-3	6	19	19	-6,1	10,9	32,6	31,3
Rwanda	5	8	11	15	1,6	2,1	2,3	3,1
Maldives	13	15	9	14	7,3	5,4	4,6	6,4
Kiribati	16	19	1	12	73,8	65,6	2,5	36,7
Bhoutan	1	3	9	6	0,3	0,8	1,4	0,9
Érythrée	20	-8	-3	4	11,1	-3,7	-1,2	1,4
Timor-Leste	30	3	0	3	20,1	3,0	0,1	2,4
Afghanistan	1	1	4	2	0,1	0,1	0,3	0,2
Comores	1	1	1	1	2,6	2,1	2,8	2,2
Tuvalu	6	0	0	0	74,7	0,3	-0,1	0,1
Sao Tomé-et-Principe	3	-2	-1	0	16,3	-7,3	-2,4	-1,7
Samoa	0	2	-4	-2	-0,1	5,5	-7,6	-3,3
Mauritanie	72	392	864	-3	52,5	220,4	392,8	-1,5
Népal	7	0	2	-7	0,7	0,0	0,2	-0,4
Libéria	101	237	-479	-82	269,6	355,4	-951,7	-153,9
Yémen	62	144	-302	-385	3,3	5,3	-11,5	-13,9
Angola	2 050	1 449	-1 303	-1 140	139,4	80,4	-40,1	-33,3
PMA	7 064	9 320	7 326	9 375	17,9	17,5	12,5	15,1
<i>PMA africains et Haïti</i>	6 141	8 251	6 238	8 212	29,7	28,1	18,2	22,6
<i>PMA asiatiques</i>	875	1 010	1 050	1 058	4,9	4,3	4,4	4,2
<i>PMA insulaires</i>	48	59	39	104	14,0	12,6	9,1	23,3

Source: Calculs effectués par le secrétariat de la CNUCED d'après CNUCED, base de données FDI/TNC.

Note: Les flux négatifs d'IED indiquent que l'une des trois composantes d'IED (capital social, bénéfices réinvestis, prêts intragroupes) est négative et n'est pas compensée par le montant positif des autres composantes.

Les pays sont classés par ordre décroissant de valeur des entrées d'IED en 2006.

Cependant, le bilan des entrées d'IED dans les PMA sous forme d'opérations internationales de fusion-acquisition d'une part, et d'investissement en installations entièrement nouvelles d'autre part, s'est également infléchi considérablement au cours de ces dernières années. Les opérations internationales de fusion-acquisition ont représenté 42 % des entrées d'IED dans les PMA en 2006, contre 15 % au cours de la période 2000-2003. Alors que les changements de propriété qui vont de pair avec ces opérations peuvent avoir des effets bénéfiques sur la productivité et sur les maillons des chaînes de valeur, leur impact global sur le développement, notamment en ce qui concerne les capacités de production, est peut-être moindre que celui des IED dans des installations nouvelles.

4. ÉVOLUTION DES ENVOIS DE FONDS DES TRAVAILLEURS EXPATRIÉS

Les envois de fonds aux PMA de travailleurs expatriés n'ont cessé de s'accroître au cours de ces dernières années. Il est difficile de se faire une idée précise de la situation, parce que beaucoup de ces transferts n'ont pas été enregistrés. Les informations dont nous disposons montrent que, en valeur nominale, ces fonds ont atteint un montant record de 13,2 milliards de dollars en 2006, contre une moyenne de 4,8 milliards de dollars entre 1995 et 1999 (tableau 18). La part de ces envois des travailleurs migrants dans le RNB des PMA est passée de 2,9 % pendant la période 1995-1999 à 3,8 % en 2004, et elle est restée stable depuis lors. Ce pourcentage est deux fois plus élevé que dans d'autres pays en développement, où il a été de 1,7 % en moyenne.

Pour les PMA en tant que groupe, le volume des envois de fonds des travailleurs expatriés est tel qu'il a été supérieur de 40 % aux entrées d'IED en 2006. C'est un aspect important des modalités d'intégration des PMA dans l'économie mondiale. Alors qu'ils sont marginalisés sur les marchés financiers internationaux privés, cette intégration par le biais des marchés internationaux du travail revêt une importance grandissante pour leur économie.

Comme dans le cas des flux d'IED, les fonds envoyés par les travailleurs migrants sont fortement concentrés dans quelques PMA, les PMA asiatiques en recevant plus de 60 %. Le seul Bangladesh a reçu 41 % du total de ces envois aux PMA en 2006, et le Yémen et le Népal, à eux deux, 19 %. Ces fonds ont représenté plus de 5 % du RNB de près d'un tiers des PMA dont les données étaient disponibles (12 pays sur 38), et plus de 10 % du RNB de cinq pays – Haïti, le Lesotho, le Népal, le Cap-Vert et la Gambie. Cela fait bien apparaître la forte dépendance à l'égard des envois de fonds des travailleurs expatriés qui caractérise l'économie de certains PMA. Il en est, pourtant, pour lesquels ces envois ne jouent pas un rôle très important. Pour près d'un tiers des PMA dont nous disposons des données (12 pays, à nouveau), ils n'ont représenté que 1 % du RNB en 2006 (tableau 18).

On peut considérer que cette dépendance grandissante compense la baisse de la masse des transferts nets dont il a été question plus haut dans ce chapitre. Toutefois, les effets des envois de fonds des travailleurs expatriés sur le développement plutôt que sur la réduction de la pauvreté restent à prouver, et les grandes différences entre les PMA en ce qui concerne leur importance signifie que leur rôle varie considérablement d'un pays à l'autre de ce groupe. Il ne faut pas les considérer comme une solution de remplacement des entrées de capitaux à long terme et il est nécessaire d'adopter des politiques volontaristes pour améliorer leur impact sur le développement.

Les opérations internationales de fusion-acquisition ont représenté 42% des entrées d'IED dans les PMA en 2006. Leur impact global sur le développement est peut-être moindre que celui des IED dans des installations nouvelles.

Les envois de fonds aux PMA de travailleurs expatriés sont passés de 2,9% du RNB pendant la période de 1995-1999 à 3,8% en 2004. Ce pourcentage est deux fois plus élevé que dans d'autres pays en développement.

Les fonds envoyés par les travailleurs migrants ont représenté plus de 10% du RNB de Haïti, du Lesotho, du Népal, du Cap-Vert et de la Gambie.

Il ne faut pas considérer les envois de fonds des travailleurs migrants comme une solution de remplacement des entrées de capitaux à long terme et il est nécessaire d'adopter des politiques volontaristes pour améliorer leur impact sur le développement.

Tableau 18. Envois de fonds de travailleurs expatriés aux PMA, par pays, et à d'autres pays en développement, 1995–2006
(En millions de dollars, en pourcentage)

	Millions de dollars				% du RNB				% des envois de fonds aux PMA
	1995-1999	2000-2002	2005	2006	1995-1999	2000-2002	2005	2006	2006
Pays ayant reçu des envois de fonds supérieurs à 10 % de leur RNB									
Haïti	253,2	626,0	985,0	985,0	8,1	18,8	24,7	21,3	7,4
Lesotho	349,8	218,3	327,0	327,0	28,1	23,0	18,6	18,7	2,5
Népal	60,2	312,0	1 211,0	1 211,0	1,3	5,5	15,9	16,2	9,1
Cap-Vert	87,0	84,3	137,0	137,0	16,9	14,9	15,2	12,6	1,0
Gambie	11,6	9,3	58,0	58,0	2,9	2,5	13,0	12,0	0,4
Pays ayant reçu des envois de fonds se situant entre 5 % et 10 % de leur RNB									
Guinée-Bissau	2,0	10,0	28,0	28,0	0,9	5,2	9,7	9,2	0,2
Ouganda	233,0	333,7	450,0	845,0	3,8	5,8	5,0	8,7	6,4
Togo	22,4	69,0	179,0	179,0	1,5	5,0	8,2	7,9	1,4
Bangladesh	1 497,2	2 310,3	4 314,0	5 485,0	3,2	4,4	6,3	7,6	41,4
Yémen	1 161,6	1 292,3	1 283,0	1 283,0	18,9	13,8	8,8	7,5	9,7
Sénégal	155,8	294,0	633,0	633,0	3,0	5,9	7,3	6,8	4,8
Kiribati	7,0	7,0	7,0	7,0	7,9	7,6	5,4	5,4	0,1
Pays ayant reçu des envois de fonds inférieurs à 5 % de leur RNB									
Cambodge	52,4	131,3	200,0	200,0	1,6	3,5	3,4	3,2	1,5
Vanuatu	22,8	32,0	11,0	11,0	9,6	13,7	3,3	3,2	0,1
Mali	97,0	99,3	177,0	177,0	3,5	3,5	3,4	3,1	1,3
Comores	12,0	12,0	12,0	12,0	5,4	5,4	3,2	3,0	0,1
Soudan	468,0	786,3	1 016,0	1 016,0	4,7	6,4	4,3	3,0	7,7
Sao Tomé-et-Principe	1,0	1,0	1,0	1,0	2,5	2,2	1,9	1,8	0,0
Niger	12,6	18,3	60,0	60,0	0,7	1,0	1,9	1,8	0,5
Guinée	2,8	8,3	42,0	42,0	0,1	0,3	1,5	1,5	0,3
Bénin	84,8	82,4	63,0	63,0	3,7	3,3	1,5	1,4	0,5
Éthiopie	22,6	34,7	174,0	172,0	0,3	0,5	1,5	1,3	1,3
Mozambique	53,6	44,0	57,0	80,0	1,7	1,2	0,9	1,2	0,6
Rwanda	8,2	7,3	21,0	21,0	0,5	0,4	1,0	0,9	0,2
Myanmar	125,4	109,0	117,0	117,0	1,7	1,3	1,0	0,9	0,9
Burkina Faso	80,0	55,7	50,0	50,0	2,6	2,0	0,9	0,8	0,4
Îles Salomon	2,0	2,0	2,0	2,0	0,5	0,6	0,5	0,5	0,0
Samoa	43,8	30,3	1,0	1,0	19,6	12,8	0,3	0,2	0,0
Maldives	2,2	2,0	2,0	2,0	0,5	0,3	0,3	0,2	0,0
Madagascar	12,0	13,0	11,0	11,0	0,3	0,3	0,2	0,2	0,1
Rép.-Unie de Tanzanie	8,2	11,7	16,0	16,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Sierra Leone	19,4	12,0	2,0	2,0	1,9	1,1	0,1	0,1	0,0
Mauritanie	3,2	2,0	2,0	2,0	0,3	0,2	0,1	0,1	0,0
Malawi	1,0	1,0	1,0	1,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0
Rép. dém. pop. lao	31,8	1,0	1,0	1,0	2,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Djibouti	12,0	2,4
Érythrée	3,5	3,0	0,4	0,4
PMA	4 823,4	7 064,1	11 651,0	13 238,0	2,9	3,8	4,0	3,9	100,0
Autres pays en développement	62	90	171	189	1,1	1,4	1,8	1,7	..
	552,0	998,5	971,0	090,4					

Source: Calculs effectués par le secrétariat de la CNUCED d'après Banque mondiale, *Global Development Finance*, en ligne, mars 2008, et la Division de statistique de l'ONU/DAES pour le RNB.

Note: Données non disponibles pour l'Afghanistan, l'Angola, le Bhoutan, le Burundi, la Guinée équatoriale, le Libéria, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la Somalie, le Tchad, le Timor-Leste et la Zambie.

Les pays sont classés en fonction du pourcentage des envois de fonds dans leur PIB (du plus haut au plus faible) en 2006.

F. Évolution de la dette extérieure

L'encours total de la dette des PMA a atteint un niveau record de 163 milliards de dollars en 2004, à la suite de trois augmentations annuelles successives. Comme l'ont montré les précédents *Rapports sur les pays les moins avancés*, la plupart de ces augmentations étaient imputables à une expansion de l'encours de la dette multilatérale. Mais ce dernier a baissé modérément en 2005, atteignant 157,4 milliards de dollars, et plus radicalement en 2006, pour descendre à 131,5 milliards de dollars.

Les données relatives aux différents pays montrent que la dette active a diminué dans 17 PMA sur 46, dont 16 des 33 PMA africains dont les chiffres sont disponibles. Les PMA africains entraînent encore pour 65 % dans l'encours total de la dette des PMA en 2006, mais ils étaient à 77 % en 1998. Les dettes multilatérale et bilatérale se sont amenuisées entre 2004 et 2006, la première plus vite que la seconde. La dette multilatérale constituait 58 % de l'encours total de la dette des PMA en 2004, mais elle est tombée à 53 % en 2006.

À la différence d'autres pays en développement, la plus grande partie de la dette des PMA est due à des créanciers publics. En 2006, par exemple, la dette relevant de prêts à des conditions libérales représentait 73 % de l'encours total des PMA, contre 22 % pour d'autres pays en développement. Il en découle que l'évolution de la dette active est fortement influencée par les initiatives d'allègement de la dette officielle.

L'évolution récente de l'encours de la dette dans les PMA témoigne, en particulier, de la mise en œuvre, qui se poursuit, de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTTE) et de l'adoption de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) en 2006. Cette dernière va plus loin que la première dans la mesure où elle prévoit l'apport de ressources complémentaires accompagnant l'annulation de la dette multilatérale contractée auprès de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque africaine pour le développement, pour les pays qui ont dépassé le point d'achèvement de l'Initiative PPTTE (voir l'encadré 3). Grâce à l'IADM, les dons sous forme d'annulation du remboursement du capital de l'APD sont passés de 1,5 milliard de dollars en 2005 à 28,2 milliards de dollars en 2006. En fait, cette annulation de la dette a converti rétrospectivement les prêts à conditions libérales en dons (voir la sous-section E.2 ci-dessus). Cette somme (26,9 milliards de dollars) relevait de l'IADM à raison de 97 %.

Le tableau 19 fait apparaître la situation des PMA au regard de l'IADM en octobre 2007. Seize d'entre eux avaient atteint le point d'achèvement et bénéficiaient d'un allègement irrévocable de la dette aux termes de cette initiative. Sur ces pays, quatre PMA – Malawi, Rwanda, Sierra Leone et Zambie – avaient atteint le point d'achèvement en 2005 ou 2006, et en 2007 pour Sao Tomé-et-Principe. Ces 16 PMA ont tous bénéficié également de l'annulation de la dette au titre de l'IADM, ce qui a radicalement changé leur fardeau dans ce domaine et leur ouvre des perspectives.

Les progrès accomplis en vue de l'allègement de la dette restent lents pour les autres PMA qui remplissent les conditions requises pour bénéficier de l'IADM. Il faut satisfaire à diverses conditions pour atteindre le point de décision et continuer jusqu'au point d'achèvement, le temps séparant ces deux points s'étant allongé depuis que la première série de pays est parvenue au point de décision avant la fin de 2003. Concernant les cinq pays qui ont atteint le point d'achèvement en 2005 et 2006, il s'est écoulé 4,3 ans pour la Zambie et le Rwanda, 4,7 ans pour

L'encours total de la dette des PMA a baissé radicalement et témoigne de la mise en œuvre, qui se poursuit, de l'initiative en faveur des PPTTE et de l'adoption de l'IADM en 2006.

Seize PMA avaient atteint le point d'achèvement et bénéficiaient d'un allègement irrévocable de la dette aux termes de l'IADM.

Encadré 3. L'initiative d'allégement de la dette multilatérale

En 2005, les pays du G-8, lors du Sommet de Gleneagles, ont proposé d'annuler la totalité de la dette des pays pauvres très endettés (PPTÉ) remplissant les conditions pour cela contractée auprès de l'Association internationale de développement (IDA) (l'organisme de facilité concessionnelle de la Banque mondiale) avant le 1^{er} janvier 2004, du FMI et du Fonds africain de développement avant le 1^{er} janvier 2005, la Banque interaméricaine de développement s'étant jointe à eux en 2007. Cette initiative a conduit à la création de l'IADM dont l'objectif est « d'apporter un appui supplémentaire aux PPTÉ pour les aider à atteindre les OMD, tout en faisant en sorte que la capacité de financement des IFI soit préservée » (Banque mondiale, 2006b, p. 2). L'IADM est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2006 pour le FMI et le Fonds africain de développement, et le 1^{er} juillet pour l'IDA.

Les analystes ont montré que, afin de préserver la capacité de financement des IFI, l'IADM applique le critère de l'additionnalité de l'aide, ce qui signifie que l'annulation de la dette impliquera des financements supplémentaires de la part de la communauté internationale.

L'IADM revêt une importance particulière pour les PMA parce que la dette multilatérale tient une place prépondérante dans l'encours total de leur dette. Les PMA qui ont bénéficié d'une annulation de cette dernière au titre de l'IADM ont enregistré des diminutions notables des indicateurs de ce fardeau. Mais l'additionnalité de l'allégement de la dette n'a pas un effet aussi spectaculaire qu'elle le pourrait en raison de la manière dont elle est appliquée. La façon dont la Banque mondiale s'y prend est la suivante: si le service de la dette envers l'IDA s'élève à 10 millions de dollars, tel est le montant de l'annulation, mais en même temps les nouveaux financements dont bénéficie le pays concerné de la part de cet organisme sont diminués d'une somme équivalente. Les donateurs doivent alors dédommager l'IDA pour cette remise de 10 millions de dollars, et ces fonds sont répartis entre tous les pays appartenant à l'association (mais seulement ceux-là) en fonction de leurs performances mesurées selon l'indice EPIN (Évaluation de la politique et des institutions nationales). À titre d'exemple, le pays qui a obtenu l'allégement de la dette pourrait regagner 5 millions de dollars au terme de ce processus. Les analyses laissent penser que cela réduit considérablement l'effet de l'additionnalité de l'IADM (Hurley, 2007).

Les pays ont droit à un allégement de la dette au titre de l'IADM lorsqu'ils ont atteint le point d'achèvement de l'Initiative PPTÉ. Il faut pour cela qu'ils aient satisfait aux conditions suivantes:

- a) Avoir obtenu des résultats satisfaisants au plan macroéconomique dans le cadre du programme relevant de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance du FMI;
- b) Avoir accompli des progrès satisfaisants dans la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté; et
- c) Avoir un système adéquat de gestion des dépenses publiques qui réponde aux normes minimales de gouvernance et de transparence pour l'utilisation des ressources publiques (Banque mondiale, 2006a; Banque mondiale 2006b).

En outre, tous les pays ayant déjà atteint le point d'achèvement de l'Initiative PPTÉ « seront tenus de continuer à répondre à des critères de gouvernance raisonnables » (Banque mondiale, 2006b, p. 6), ainsi qu'à des critères élevés de transparence et de gestion des dépenses publiques. Les pays bénéficiaires de l'IADM sont soumis à une évaluation triennale ou quinquennale de leur gestion des finances publiques.

Source: Djoufelkit-Cottenet (2007), Banque mondiale (2006a) et Banque mondiale (2006b).

Les PMA qui ne sont pas jugés pouvoir bénéficier de l'initiative PPTÉ ne peuvent pas non plus bénéficier du processus d'annulation de la dette.

la Sierra Leone, 5,7 ans pour le Malawi et 6,2 ans pour Sao Tomé-et-Principe (FMI et Banque mondiale, 2007: graphique 1). Sur les 9 PMA qui se situent entre le point de décision et le point d'achèvement, 4 avaient atteint le point de décision en 2001 et 1 en 2003. Ces pays (Tchad, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau et République démocratique du Congo) ont tous connu des interruptions dans les programmes appuyés par le FMI dont ils bénéficient et ont rencontré des difficultés pour répondre aux impératifs du point d'achèvement. Mais le Burundi, le Tchad, la République démocratique du Congo, la Gambie, la Guinée-Bissau et la Guinée ont adopté un document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) à la fin de 2007 pour pouvoir atteindre ce point.

Sur les 7 PMA qui ont été jugés aptes à profiter de l'Initiative PPTÉ en fonction des critères de viabilité de leur dette mais n'ont pas atteint le point de décision, 4 – le Libéria, la Somalie, le Soudan et le Togo – affichent d'importants arriérés de paiement auprès d'institutions multilatérales et n'ont pas été en mesure de participer à des programmes appuyés par le FMI et l'IDA, alors qu'une participation à ces programmes pendant trois ans est exigée pour pouvoir atteindre le point de décision¹⁰. En outre, d'autres PMA, qui ne sont pas jugés pouvoir bénéficier de l'Initiative PPTÉ, ne peuvent pas non plus bénéficier du processus d'annulation de la dette.

Tableau 19. PMA couverts par l'initiative PPTE

(Au 1er octobre 2007)

Point d'achèvement (date à laquelle le point d'achèvement a été atteint)	Point de décision (date à laquelle le point de décision a été atteint)	Point de décision non encore atteinte
Bénin (2003)	Afghanistan (2007)	Comores
Burkina Faso (2002)	Burundi (2005)	Érythrée
Éthiopie (2004)	Rép. centrafricaine (2007)	Libéria
Madagascar (2004)	Tchad (2001)	Népal
Mali (2003)	Rép. dém. du Congo (2003)	Somalie
Malawi (2006)	Gambie (2000)	Soudan
Mauritanie (2002)	Guinée (2000)	Togo
Mozambique (2001)	Guinée-Bissau (2000)	
Niger (2004)	Haïti (2006)	
Rwanda (2005)		
Sao Tomé-et-Principe (2007)		
Sénégal (2004)		
Sierra Leone (2006)		
Ouganda (2000)		
Rép.-Unie de Tanzanie (2001)		
Zambie (2005)		
Source: Banque mondiale.		

L'incidence de ces initiatives sur le fardeau de la dette pour les PMA en tant que groupe et pour tel ou tel d'entre eux apparaît au tableau 20. Les PMA en tant que groupe ont enregistré une réduction de l'ensemble du fardeau de la dette depuis 2000-2002, l'encours de leur dette étant passé de 86 % du RNB au cours de la période 2000-2002 à 58 % en 2005, avant de tomber à 42 % en 2006. Mais cette évolution d'ensemble profite beaucoup plus à certains qu'à d'autres.

D'après ce tableau, il est évident que la situation des pays qui ont bénéficié d'une annulation de la dette dans le cadre de l'IADM s'est considérablement améliorée. L'encours de la dette de ces pays est passé de 54,7 milliards de dollars en 2005 à 25,7 milliards de dollars en 2006 et, dans presque tous, le total de cet encours par rapport au RNB a diminué de moitié entre 2005 et 2006. Néanmoins, les paiements de ces pays au titre de la dette ont augmenté en fait, passant de 1,1 milliard de dollars en 2005 à 1,3 milliard de dollars en 2006. En pourcentage des exportations de biens et services et des fonds envoyés par les travailleurs expatriés, ils ont accusé une légère diminution, pour passer de 6,8 % en moyenne en 2005 à 5,7 % en 2006.

À l'autre extrémité, il est manifeste que le fardeau de la dette reste très lourd pour la plupart des PMA pouvant avoir droit à un allègement au titre de l'Initiative PPTE, mais qui n'ont pas atteint le point de décision ou le point d'achèvement. L'encours de la dette en pourcentage du RNB augmente dans neuf PMA, dont cinq qui ont atteint le point de décision de l'Initiative PPTE – Burundi, Tchad, Guinée, Guinée-Bissau et Haïti. En outre, sur les 45 PMA dont les données sont disponibles, cet encours en 2006 était plus élevé que le RNB de neuf PMA et dépassait la moitié du RNB de 13 autres pays.

En dépit de l'amélioration globale de la situation de la dette, le fardeau qu'elle représente pour les PMA en tant que groupe reste beaucoup plus lourd que pour d'autres pays en développement – en moyenne 42 % du RNB en 2006, contre 26 % pour ces autres pays. De plus, bien que l'allègement de la dette donne un répit non négligeable aux pays qui ont atteint le point d'achèvement de l'Initiative

Pour les PMA en tant que groupe, l'ensemble du fardeau de la dette est passé de 86% du RNB au cours de la période 2000-2002 à 42% en 2006.

L'encours de la dette en 2006 était plus élevé que le RNB de neuf PMA et dépassait la moitié du RNB de 13 autres pays.

En dépit de l'annulation de la dette, le fardeau qu'elle représente pour les PMA (42% du RNB) reste beaucoup plus lourd que pour d'autres pays en développement (26%).

Tableau 20. Certains indicateurs concernant le fardeau de la dette dans les PMA, par pays, et autres pays en développement, 2000-2006
(En pourcentage)

	Total de l'encours de la dette en pourcentage du RNB			Total de l'encours de la dette en pourcentage des exportations ^a			Total du service de la dette en pourcentage des exportations ^a		
	2000-2002	2005	2006	2000-2002	2005	2006	2000-2002	2005	2006
Pays dont la dette était supérieure à 100% du RNB en 2006									
Libéria	524,5	619,2	541,3
Sao Tomé-et-Principe*	295,8	1 819,5	1 540,6	..	25,5
Guinée-Bissau	374,7	239,6	241,2	959,3	564,2	..	22,0
Samoa	87,8	172,2	205,5	..	527,4	693,5	..	17,3	19,9
Burundi	172,1	170,3	179,7	2 493,8	1 440,9	1518,9	49,4	41,5	40,4
Gambie	136,8	150,0	145,2	..	459,1	11,8	12,4
Rép. dém. du Congo	253,1	156,8	137,5	..	484,0	487,0
Sierra Leone*	174,6	141,8	101,0	1 526,3	704,9	..	63,1	9,3	9,6
Guinée	109,8	98,9	100,2	419,8	16,0
Pays dont la dette se situait entre 50 % et 100 % du RNB en 2006									
Rép. dém. populaire lao	155,5	103,0	99,5	542,0	8,5
Togo	108,5	81,7	82,8	278,2	175,7	..	4,9	1,6	..
Bhoutan	56,6	79,7	77,1	209,5	202,7	..	0,0
Érythrée	64,8	76,5	74,1	349,3	3,1
Comores	112,8	75,6	70,3	538,7	423,6	410,7
République centrafricaine	93,3	74,3	68,7
Mauritanie*	201,7	121,8	58,9	570,5	346,3
Soudan	140,4	71,0	56,0	629,1	309,9	278,5	7,9	6,4	4,1
Djibouti	48,3	53,1	55,3	5,1	4,6	6,4
Cap-Vert	65,7	56,3	54,7	162,9	125,9	108,3	6,6	6,5	4,7
Maldives	39,9	50,7	52,3	50,1	75,7	65,6	4,5	7,0	4,9
Îles Salomon	64,2	55,8	51,3	188,2	116,2	97,9	8,3	8,9	2,0
Cambodge	71,6	59,1	51,1	123,0	83,1	68,0	1,1	0,7	0,6
Pays dont la dette était inférieure à 50 % du RNB en 2006									
Mozambique*	159,4	72,3	47,1	584,3	216,2	114,7	9,1	3,8	1,9
Népal	50,0	42,4	41,4	201,3	132,1	144,5	6,7	4,7	5,1
Malawi*	154,9	156,6	38,8	598,6	585,7	121,6	10,1
Lesotho	68,2	37,7	37,6	118,9	64,2	60,8	11,6	7,4	4,0
Haïti	33,5	30,3	34,7	114,6	83,5	88,2	3,0	3,2	3,2
Tchad	73,1	33,6	34,2	488,5	51,7
Rép.-Unie de Tanzanie*	71,8	62,8	33,3	395,4	262,8	130,3	8,9	4,3	3,4
Yémen	57,9	35,3	31,6	99,3	66,5	60,7	4,3	2,6	2,4
Bangladesh	32,6	30,0	31,4	171,9	127,4	110,5	7,8	5,4	3,7
Madagascar*	106,8	69,9	26,8	355,1	177,5	65,2	6,5	5,7	..
Angola	110,0	41,0	24,5	113,3	48,5	..	23,5	10,7	12,8
Vanuatu	34,6	24,0	24,1	47,8	45,8	42,5	1,1	1,3	1,7
Mali*	111,3	59,6	23,4	304,5	190,6	..	9,3	5,6	..
Zambie*	182,6	79,0	23,3	619,1	253,4	56,6	19,6	10,9	3,6
Sénégal*	83,4	47,9	22,4	222,4	130,1	..	12,8
Niger*	86,5	58,3	22,1	488,1	307,0	..	7,6	5,9	..
Burkina Faso*	52,1	35,9	18,3	473,1	348,3	..	13,3
Éthiopie*	77,1	55,2	17,5	564,9	299,7	97,1	12,9	4,1	6,8
Bénin*	69,2	43,5	17,5	268,2	222,1	..	9,5	7,4	..
Rwanda*	77,0	71,6	16,9	960,9	551,5	145,9	15,3	8,1	9,6
Ouganda*	65,6	51,7	13,8	371,7	243,1	55,5	6,2	9,3	4,8
Guinée équatoriale	26,5	7,6	5,3	14,9	3,8
Myanmar	208,7	158,2	..	3,5	2,5	1,7
PMA	86,2	58,2	42,4	261,4	140,2	92,0	8,8	6,0	6,3
Autres pays en développement	37,3	27,6	25,7	94,8	61,5	56,2	16,6	12,8	13,2

Source: Calculs effectués par le secrétariat de la CNUCED d'après Banque mondiale, *Global Development Finance*, données en ligne, mars 2008.

Note: Données non disponibles pour l'Afghanistan, Kiribati, la Somalie, le Timor-Leste et Tuvalu.

Les moyennes des groupes ont été pondérées en fonction du dénominateur et dépendent de la disponibilité des données.

^a Y compris toutes les exportations de biens et services, et les envois de fonds des travailleurs expatriés.

* PPTE ayant atteint le point d'achèvement.

PPTE et bénéficient d'une annulation de la dette au titre de l'IADM, la viabilité à long terme de cette dette reste problématique.

Cela a été clairement démontré par l'actualisation de l'évaluation de l'Initiative PPTE effectuée avant l'IADM. Elle a bien fait apparaître les limites de l'allègement de la dette en tant que moyen d'en assurer la viabilité et a montré que « les ratios d'endettement se sont notablement détériorés depuis le point d'achèvement pour la majorité des pays, l'augmentation de ces ratios étant étroitement liée à la durée du temps écoulé depuis le point d'achèvement ». (GEI, 2006, p. 21). Avant l'existence de l'IADM, on ne pensait pas que le Burkina Faso, l'Éthiopie, l'Ouganda et le Rwanda pourraient maintenir la viabilité de la dette au-dessus des seuils de l'IADM pendant les neuf ans suivant le point d'achèvement. En outre, l'évaluation a permis de se rendre compte que les prévisions sur lesquelles étaient fondées celles de la future viabilité de la dette de ces pays, et de ceux qui, en principe, devaient rester au-dessous du seuil de viabilité, reposaient sur des prévisions concernant la croissance du PIB et des exportations beaucoup plus élevées que ne pouvaient le laisser supposer les tendances historiques.

L'IADM a permis d'améliorer cette situation, mais, selon la plus récente évaluation de la viabilité de la dette faite par le FMI et la Banque mondiale, le risque d'une crise grave liée à la dette n'est faible que dans sept PMA ayant dépassé le stade du point d'achèvement. Il est peu important au Bénin, au Burkina Faso, en Éthiopie, au Malawi, en Mauritanie, au Niger, à Sao Tomé-et-Principe et en Sierra Leone, et demeure important au Rwanda (FMI et Banque mondiale, 2007). Une simulation relative aux 16 premiers PPTE qui, ayant dépassé le point d'achèvement, participent à l'IADM, montre également que, en l'absence de cette initiative, la valeur actuelle nette de l'encours de la dette extérieure de ces pays devrait s'accroître, passant de 74 % de celle des exportations en 2004 à 236 % à la fin de 2015. Grâce à l'IADM, elle augmentera moins, en principe, mais – à 176 % des exportations – restera impossible à assumer en 2015 en fonction des seuils de l'IADM (Nwachukwu, 2008).

Ces résultats traduisent l'hypothèse de départ de la simulation. Ils dépendent de l'estimation de la proportion de dons dans les nouveaux décaissements, ainsi que des prévisions relatives à l'épargne intérieure et des rentrées de devises. Cela étant, ce modèle fait la lumière sur les conditions fondamentales à remplir en vue de profiter de la croissance avec une dette extérieure. Ce sont les suivantes: a) le taux d'épargne marginale envisagé ne doit pas dépasser le ratio d'investissement nécessaire pour atteindre le taux de croissance visé; b) le taux prévu de croissance des importations ne devrait pas dépasser celui de la croissance des exportations; c) la croissance estimée de la dette extérieure et des paiements des intérêts ne devrait pas dépasser de façon continue le taux réel de croissance des exportations; et d) le produit marginal du capital étranger devrait être plus élevé que le coût des emprunts internationaux.

Pour garantir la viabilité de la dette, il est indispensable de développer les capacités de production. Le problème, dans la situation actuelle et l'accent étant placé sur les secteurs sociaux, est que cela n'est pas respecté. Au contraire, les objectifs du Millénaire créent des obligations fiscales pour les gouvernements sans constituer, en même temps, une base fiscale solide pour se procurer ces fonds. De même, ils accroissent les besoins en importations sans augmenter les recettes à l'exportation pour payer ces importations. À moins d'une réorientation des priorités en vue de renforcer l'appareil de production des pays pauvres et de promouvoir des changements structurels destinés à réduire la vulnérabilité aux chocs des prix des produits de base, ces pays retomberont dans une dette impossible à assumer.

Les ratios d'endettement se sont notablement détériorés depuis le point d'achèvement pour la majorité des pays.

À moins d'une réorientation des priorités en vue de renforcer l'appareil de production des pays pauvres et de promouvoir des changements structurels, ces pays retomberont dans une dette impossible à assumer.

G. Conclusion

Les PMA en tant que groupe ont enregistré la plus forte croissance en 30 ans au cours des années 2005 et 2006 qui a reposé sur un niveau record des exportations et des entrées de capitaux.

Nous avons montré, dans ce chapitre, que les PMA en tant que groupe ont enregistré la plus forte croissance en 30 ans au cours des années 2005 et 2006, le taux moyen dépassant l'objectif de croissance du Programme d'action de Bruxelles (7 %). Cette croissance a reposé sur un niveau record des exportations allant de pair, en l'occurrence, avec les cours élevés du pétrole et des minéraux, ainsi que des entrées records de capitaux, en particulier au titre de l'aide. En valeur nominale, les exportations de marchandises en provenance des PMA ont progressé de 80 % entre 2004 et 2006, atteignant 99 milliards de dollars au cours de cette dernière année. Les entrées annuelles de capitaux à long terme, compte non tenu des dons d'annulation de la dette, ont été supérieures d'environ 60 % à ce qu'elles étaient entre 2000 et 2003, et deux fois plus élevées qu'entre 1995 et 2000. Les versements nets d'aide ont atteint le niveau record de 28,1 milliards de dollars en 2006. En outre, 16 PMA ont aussi bénéficié d'un allègement important de la dette la même année, les annulations de remboursement du capital d'APD au titre de l'IADM s'étant montées à 26,9 milliards de dollars pour 16 d'entre eux. Les flux d'IED ont repris pour atteindre 9,4 milliards de dollars en 2006, soit légèrement moins que lors du record de 2003, tandis que les envois de fonds des travailleurs expatriés se sont établis au niveau record de 13,2 milliards de dollars en 2006.

Bien que les taux élevés de croissance des PIB soient très encourageants, il est loin d'être sûr que le rythme de croissance de 2005 et 2006 se maintienne. L'essor récent de la croissance, d'une manière générale, ne s'est pas accompagné d'une transition structurelle conduisant à un accroissement de la part des articles manufacturés dans l'ensemble de la production (sauf dans la plupart des PMA asiatiques). En fait, une comparaison avec la situation d'il y a dix ans montre que la moitié des PMA ont subi une désindustrialisation, qui s'est traduite par la diminution de la part du secteur manufacturier dans le PIB. L'épargne intérieure continue d'être faible dans de nombreux PMA, y compris ceux qui obtiennent de bons résultats. En 2006, un tiers seulement des PMA affichaient des taux d'épargne intérieure brute supérieurs à 15 %, lesquels étaient négatifs dans 15 PMA, ce qui signifie qu'ils étaient tributaires de l'épargne étrangère pour financer non seulement l'investissement intérieur, mais également la consommation intérieure.

Il est loin d'être sûr que le rythme de croissance se maintienne. Cela est dû à:
 (a) *une faible transformation structurelle;* (b) *une aggravation du déficit de la balance commerciale;*
 (c) *une baisse des transferts nets.*

Les autres causes de vulnérabilité sont les suivantes: a) l'augmentation des déficits du commerce des marchandises dans de nombreux PMA, notamment ceux qui sont spécialisés dans l'exportation des produits de base agricoles; et b) l'accroissement des pressions dû à l'augmentation des prix du pétrole et des denrées alimentaires qui, ensemble, ont représenté en 2006 31 % des importations de marchandises des PMA en valeur. Une autre tendance préoccupante est que la masse des transferts nets (compte non tenu des dons d'annulation de la dette) en direction des PMA a diminué d'un tiers entre 2004 et 2006. Cela est imputable au ralentissement du taux de croissance des entrées de capitaux dans les PMA, les donateurs ayant ralenti le rythme d'accroissement de l'aide, et les flux d'IED se sont brièvement essoufflés au moment où les rapatriements de bénéficiaires s'envolaient et où les paiements des intérêts des emprunts étaient également à la hausse. Ce recul rend les PMA particulièrement vulnérables aux fortes fluctuations des prix extérieurs et aux interruptions de l'essor des produits de base.

Ce chapitre montre également qu'il existe beaucoup de différences entre les PMA. Tous ne connaissent pas une croissance rapide. En 2006, le PIB réel a enregistré une progression de 6 % ou plus dans 19 d'entre eux, de 3 % à 6 % dans 20 autres, de moins de 3 % dans 9, et il a baissé dans 2 PMA. La plupart des PMA

affichent un taux élevé de croissance démographique (2,5 % par an en moyenne) et il s'ensuit que, même s'ils ont fait mieux que d'autres pays en développement en termes de taux de croissance du PIB, l'écart a continué de se creuser entre leur revenu moyen par habitant et celui d'autres pays en développement chaque année depuis 2000, sauf en 2005. Le PIB par habitant a stagné ou baissé dans neuf PMA en 2006, et a progressé de moins de 1 % dans près d'un tiers de l'ensemble.

La dépendance des PMA en tant que groupe à l'égard des produits de base s'accroît depuis 2000, parallèlement à l'accélération de la croissance. La part des matières premières dans les exportations totales de marchandises est passée de 59 % en 2000-2002 à 77 % en 2005-2006. Mais au sein de cette évolution générale, on constate des différences considérables entre les PMA d'Afrique, d'Asie et les PMA insulaires. Les PMA asiatiques poursuivent la diversification de leur économie et la réorientent vers les articles manufacturés au détriment des produits de base, alors que les PMA africains sont de plus en plus tributaires des matières premières. Les PMA insulaires s'en remettent surtout aux exportations de services qui font également preuve d'une grande instabilité.

L'écart régional qui se creuse entre les PMA africains et asiatiques, s'agissant du mode d'intégration dans l'économie mondiale, apparaît à l'évidence dans leur structure d'exportation différente. Pendant la période 2005-2006, 92 % du total des exportations des PMA africains consistaient en matières premières, y compris les combustibles, alors que cette proportion était de 44 % pour les PMA asiatiques. Ce type de spécialisation rend ces derniers beaucoup moins vulnérables aux fluctuations extérieures. Certains d'entre eux ont également atteint un taux élevé de croissance des exportations basée sur les articles manufacturés. Ceci dit, la part des exportations de produits manufacturés à moyenne et à forte intensité technologique en provenance des PMA reste très faible (8,4 %) et la lenteur de la montée en gamme des exportations des PMA asiatiques demeure préoccupante.

L'accélération de la croissance fondée sur les cours instables des matières premières ne peut pas garantir qu'elle soit durable dans une économie mondialisée de plus en plus ouverte. Les PMA qui ont diversifié leurs exportations en faveur des articles manufacturés à faible intensité de qualifications doivent faire face à une intensification de la concurrence au niveau mondial. Les PMA doivent renforcer leur résilience économique grâce à la diversification et au perfectionnement technologique, sinon leur croissance restera fragile. L'investissement dans les secteurs productifs reste le moyen fondamental d'accéder à une croissance vigoureuse propre à accroître l'épargne intérieure, à créer des emplois et à stimuler la demande locale. C'est seulement à ce prix que les risques extérieurs peuvent être atténués et la croissance rendue plus durable.

Les apports d'aide peuvent servir de catalyseurs à un cercle vertueux de croissance soutenue. Bien qu'ils soient en augmentation, toutefois, les versements d'aide restent inférieurs aux engagements des donateurs dans le cadre du Programme d'action de Bruxelles. En outre, ils sont axés davantage sur les secteurs sociaux et l'infrastructure sociale que sur l'accroissement de l'investissement dans l'infrastructure économique et le développement des secteurs productifs. Dans certains PMA, les bons résultats à l'exportation s'accompagnent d'une diminution des apports d'aide au lieu que l'aide et le commerce concourent à renforcer le développement.

Avec le ralentissement de l'économie mondiale et l'accroissement des risques de régression qui s'annonce, les PMA devront relever de très importants défis dans les années qui viennent. Il faudra de nouveaux efforts pour promouvoir non seulement une accélération de la croissance des PMA, mais également un type

Bien que le taux de croissance du PIB des PMA a surpassé d'autres pays en développement, l'écart a continué de se creuser entre leur revenu moyen par habitant et celui d'autres pays en développement.

La dépendance à l'égard des produits de base s'accroît depuis 2000 parallèlement à l'accélération de la croissance.

Les PMA doivent renforcer leur résilience économique grâce à la diversification et au perfectionnement technologique.

Avec le ralentissement de l'économie mondiale et l'accroissement des risques de régression qui s'annonce, les PMA devront relever de très importants défis dans les années qui viennent.

Il n'existe pas automatiquement un rapport entre l'augmentation des exportations, le développement des capacités de production et les changements structurels.

de croissance économique durable. Il faut prêter une plus grande attention au mode d'intégration dans l'économie mondiale, plutôt qu'au niveau d'intégration et au degré d'ouverture en soi. Il est clair, d'après les expériences récentes, qu'il n'existe pas automatiquement un rapport entre l'augmentation des exportations, le développement des capacités de production et les changements structurels. Le renforcement de la dépendance à l'égard des matières premières et des articles manufacturés à faible intensité de qualifications ne s'est pas traduit par une croissance de rattrapage par rapport à d'autres pays en développement. Il faut mettre davantage l'accent, à l'avenir, sur les efforts destinés à appuyer le développement de l'appareil de production des PMA et à permettre de remédier à leurs faiblesses structurelles persistantes.

Notes

- 1 Les chiffres mentionnés dans cette section sont basés sur les données de la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales (DAES) de l'Organisation des Nations Unies. Les données de la Banque mondiale indiquent des taux de croissance réels du PIB légèrement inférieurs pour les PMA en tant que groupe – 7 % en 2005 et 6,8 % en 2006. Mais il n'en demeure pas moins que ce sont les taux les plus élevés en plus de trente ans.
- 2 Le Programme d'action de Bruxelles pour les PMA a été adopté à la fin de la troisième Conférence des Nations Unies pour les PMA, qui s'est tenue à Bruxelles (Belgique) en mai 2001.
- 3 Ces estimations sont fondées sur la valeur ajoutée sectorielle en pourcentage de la valeur ajoutée totale de l'économie.
- 4 Pour un examen des causes de l'envolée actuelle des prix des produits de base, voir FMI, 2008 et CNUCED, 2008.
- 5 Dans cette classification, la catégorie « articles manufacturés » est plus importante que dans la classification commerciale utilisée ailleurs dans le présent rapport, car les produits alimentaires transformés, comme le sucre, le fromage et les légumes sont classés dans la rubrique produits manufacturés provenant des ressources naturelles (et non comme produits de base).
- 6 Cette section fait appel à trois sources de données différentes pour déterminer l'évolution des flux de capitaux: a) World Bank Global Development Finance Online pour le tableau d'ensemble; b) le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour les flux d'aide; et c) la CNUCED pour les flux d'IED. Elles ne sont pas totalement cohérentes, mais, globalement, elles peuvent permettre d'obtenir le meilleur tableau d'ensemble de la situation.
- 7 Le *montant global net des ressources* est la somme des apports nets de ressources dans le cadre de la dette à long terme (sauf ceux du FMI) augmenté de l'investissement étranger direct, des investissements de portefeuille et des dons publics (sauf la coopération technique). Les flux nets (ou prêts nets, ou décaissements nets) sont des versements diminués des remboursements de capital. La *masse des transferts nets* est égale au montant global net des ressources diminués des paiements des intérêts de la dette à long terme et des bénéfices des investissements étrangers directs. (Source: Banque mondiale, *Global Development Finance*, en ligne, avril 2008).
- 8 Cette section traite de l'aide apportée par les pays membres du CAD et également par un certain nombre de donateurs qui n'en font pas partie, dont la Hongrie, l'Islande, la République de Corée, la Pologne, la Slovaquie, la Thaïlande, la Turquie et les pays arabes, dont les données sont également enregistrées par le CAD. D'autres donateurs prêtent assistance aux PMA, dont la Chine, qui étend également très vite son programme de coopération au développement. Le « Plan d'action de Beijing » de novembre 2006 préconise un doublement de l'aide à l'Afrique entre 2006 et 2009. Malheureusement, les données relatives à l'aide apportée par la Chine ne sont pas publiées et sont donc exclues de l'analyse présentée dans cette section.
- 9 Ceci ne tient pas compte du renoncement au remboursement du capital de l'APD, qui n'intervient pas parce qu'il en a déjà été fait état auparavant en tant que décaissement d'aide et qu'il ferait alors l'objet d'un double comptage.
- 10 Cette condition a été assouplie pour le Libéria.

Bibliographie

- Banque mondiale (2006a). The multilateral debt relief Initiative: Implementation modalities for IDA. Association internationale de développement n° 35768, vol. I, Washington D.C.
- Banque mondiale (2006b). Multilateral debt relief Initiative: Country eligibility assessment. International Development Association n° 35768, vol. III, Washington D.C.
- Djoufelkit-Cottenet, H. (2007). How to lend to African countries after a decade of debt relief? *OECD Policy Insight*, 36, p. 1–3.
- CNUCED (2004). *Rapport 2004 sur les pays les moins avancés: Commerce international et réduction de la pauvreté*. Publication des Nations Unies, n° E.04.II.D.27, Genève et New York.

- CNUCED (2006). *Rapport 2006 sur les pays les moins avancés: Développer les capacités productives*. Publication des Nations Unies, n° E.06.II.D.9, Genève et New York.
- CNUCED (2007). *Rapport 2007 sur les pays les moins avancés: Savoir, apprentissage technologique et innovation pour le développement*. Publication des Nations Unies, n° E.07.II.D.8, Genève et New York.
- CNUCED (2008). Le renouveau des produits de base au XXI^e siècle. Note établie par le secrétariat de la CNUCED, CNUCED douzième session, Accra, 20–25 avril 2008, TD/428, Genève.
- FMI (2008). *World Economic Outlook: Housing and the Business Cycle*. Fonds monétaire international, Washington D.C.
- FMI et Banque mondiale (2007). The joint World Bank-IMF debt sustainability framework for low-income countries. Fiche documentaire établie par le personnel du FMI et de la Banque mondiale, Washington D.C.
- Groupe indépendant d'évaluation de la Banque mondiale (2006). Debt relief for the poorest: An evaluation update of the HIPC Initiative. Banque mondiale, Washington D.C.
- Hurley, G. (2007). Multilateral debt: one step forward, how many back? HIPC & MDRI update, EURODAD, Brussels.
- Lall, S. (2000). The technological structure and performance of developing country manufactured exports: 1985–1998. *Oxford Development Studies*, 28 (3): 337–369.
- Nwachukwu, J. (2008). The prospects for foreign debt sustainability in post-completion point countries: Implications of the HIPC-MDRI Framework.
- OCDE (2008a). Implementing the 2001 DAC recommendation on untying ODA to the LDCs: Comprehensive review, part I. document n° DCD/DAC(2008)13/REV 2, Organisation de coopération et de développement économiques, Paris.
- OCDE (2008b). *Revue de l'OCDE sur le développement: Coopération pour le développement, Rapport 2007*. Organisation de coopération et de développement économiques, Paris.
- ONU (2001). Programme d'action de Bruxelles pour les pays les moins avancés pour la décennie 2001–2010. Document des Nations Unies A/CONF.191/11, Genève et New York.

2. Évolution de la pauvreté et progrès accomplis en vue de la réalisation des OMD

Chapitre

2

A. Introduction

Le premier chapitre du présent rapport a montré qu'à l'évidence, depuis 2000, de nombreux PMA affichent des taux de croissance économique plus élevés que pendant les années 90 et des taux de croissance des exportations encore meilleurs. Cependant, on se rend compte, en général, que cela ne se traduit pas par une réduction de la pauvreté et une amélioration du niveau de vie pour les 785 millions de personnes qui vivent actuellement dans les PMA. Ce chapitre est consacré à une évaluation de la situation pour savoir à quel point cette observation est fondée et identifier certains des facteurs de politique générale qui influent sur la mesure dans laquelle la croissance économique se traduit par des améliorations des conditions de vie de la population.

Ce chapitre montre que la caractéristique fondamentale de la pauvreté, dans la plupart des PMA, est qu'elle est « généralisée », c'est-à-dire qu'elle ne se contente pas d'affecter une petite partie de la population. Au contraire, « la plus grande partie de la population dispose d'un niveau de revenu à peine suffisant ou insuffisant pour satisfaire ses besoins essentiels, et les ressources disponibles de l'économie, même équitablement réparties, suffisent à peine pour assurer durablement les besoins fondamentaux du pays » (CNUCED 2002, p. 41). Il est constaté, dans ce rapport, que 75 % de la population des PMA dispose de moins de 2 dollars par jour pour vivre et que la consommation privée par habitant et par jour en 2006 équivalait tout juste à 76 cents (si l'on fonde les estimations sur les taux de change du marché).

Les progrès accomplis en vue de réduire le nombre de personnes ayant un revenu de 1 dollar par jour (pauvreté extrême ou absolue) et de 2 dollars par jour (« pauvreté totale » dans les pages qui suivent) dans les PMA ont été très lents et ce rythme s'est très peu amélioré depuis l'adoption de la Déclaration du Millénaire en 2000. Le nombre de personnes disposant de moins de 1 dollar par jour pour vivre était plus important en 2005 qu'en 2000. Il est également constaté, dans le présent chapitre, que, bien que quelques pays aient beaucoup progressé dans la réalisation de certains OMD relatifs au développement humain, notamment à l'enseignement primaire et à l'égalité des sexes, la plupart des PMA sont incapables d'atteindre les OMD concernant la plus grande partie des indicateurs de développement humain dont les données sont disponibles. L'envolée des prix des denrées alimentaires en 2007 et 2008 aura une incidence préjudiciable sur les PMA et ils risquent fort de connaître un ralentissement – voire une régression pour certains d'entre eux – des progrès effectués en vue de faire reculer la faim, mais également en vue de réduire la pauvreté et d'atteindre les autres objectifs de développement humain.

On se rend compte que des taux de croissance économique plus élevés ne se traduisent pas par une réduction de la pauvreté et une amélioration du niveau de vie pour les 785 millions de personnes qui vivent actuellement dans les PMA.

75 % de la population des PMA dispose de moins de 2 dollars par jour pour vivre.

La plupart des PMA sont incapables d'atteindre les OMD concernant la plus grande partie des indicateurs de développement humain.

La qualité et la répartition du niveau de vie sont déterminées conjointement selon la manière dont la production est organisée et les modalités de l'intégration de l'économie nationale dans l'économie mondiale.

Les raisons pour lesquelles la très forte croissance du PIB des PMA ne se traduit pas vraiment par des améliorations du niveau de vie sont complexes. Mais ce chapitre est fondé sur ce que Graham Pyatt a appelé « une approche structuraliste de l'analyse de la pauvreté » (CNUCED, 2002, p. 206). Le point de départ de cette approche est l'observation que le niveau de vie des ménages dépend surtout de la création et de la durabilité des emplois et des moyens d'existence. De ce point de vue, l'évolution de la pauvreté est liée à celle des possibilités d'activité rémunératrice et d'emploi, lesquelles, à leur tour, sont liées aux changements de structure de l'économie et à ses rapports avec le reste du monde. Pour situer les moyens d'existence dans la structure de l'économie, il faut porter son attention sur l'influence qu'exercent sur le niveau de vie les facteurs comme la structure sectorielle et régionale de l'économie, l'importance des activités du secteur structuré et du secteur non structuré et les liens entre eux, la répartition de la valeur ajoutée entre capital et travail, et l'influence des politiques macroéconomiques. Dans cette approche, la qualité et la répartition du niveau de vie sont déterminées conjointement selon la manière dont la production est organisée. En outre, la création et la durabilité des moyens d'existence et la dynamique structurelle de l'économie sont liées aux modalités de l'intégration de l'économie nationale dans l'économie mondiale par le biais du commerce, à l'aide, aux flux de capitaux privés et à la dynamique de la dette. De cette manière, les relations économiques internationales sont intimement liées à la dynamique de la pauvreté nationale.

Les rapports ténus entre la croissance économique et l'amélioration du bien-être de la population tiennent au type de croissance en cours.

À l'aide de cette approche structuraliste, ce chapitre fait valoir que les rapports ténus entre la croissance économique et l'amélioration du bien-être de la population tiennent au type de croissance en cours. Les taux élevés de croissance économique des PMA ne peuvent pas être assimilés à un processus de développement solidaire. Dans la plupart de ces pays, la plus grande partie de la population est employée dans l'agriculture mais la productivité de la main-d'œuvre agricole est très faible et son rythme de croissance très lent. Comme il est difficile de gagner sa vie dans ce type d'activité, de plus en plus de personnes cherchent du travail dans d'autres secteurs de l'économie, mais les possibilités d'emploi rémunérateur ne sont pas créées assez vite pour répondre à cette demande croissante de travail non agricole.

L'évolution actuelle est liée aux orientations choisies et en particulier au modèle de développement suivi dans la plupart des PMA qui s'efforcent de renforcer leur intégration dans l'économie mondiale et d'accroître l'efficacité de l'allocation de ressources et des marchés libres. L'intégration mondiale est vitale pour le développement et la réduction de la pauvreté dans ces pays. Cependant, si les capacités productives et l'emploi correspondant ne sont pas développés, l'intégration extérieure n'entraîne pas un développement solidaire. La seule croissance tirée par l'exportation conduit à une croissance économique exclusive. L'impact de l'envolée des prix internationaux des denrées alimentaires illustre la vulnérabilité des PMA qui suivent la politique actuelle, et souligne la nécessité d'une réorientation en direction d'un développement solidaire.

Si les capacités productives et l'emploi correspondant ne sont pas développés, l'intégration extérieure n'entraîne pas un développement solidaire.

Ce chapitre comprend cinq sections essentielles. La section B décrit l'évolution de la consommation privée par habitant. C'est une première approche très grossière du niveau de vie qui ne tient pas compte du caractère multidimensionnel de la pauvreté, ni des effets de répartition sur les niveaux de vie. Cela permet, toutefois, d'avoir un premier aperçu des conditions matérielles d'existence dans les PMA. La section C approfondit cette analyse par l'étude de l'évolution de la pauvreté économique, présentant les résultats d'un nouvel ensemble de données comparables au plan international sur la pauvreté économique dans les PMA, qui fait appel à la fois aux enquêtes auprès des ménages et aux données de la comptabilité nationale. Elle actualise et développe l'analyse de l'évolution de la

pauvreté, fondée sur des seuils de pauvreté de 1 dollar par jour et de 2 dollars par jour, qui figure dans le *Rapport 2002 sur les pays les moins avancés* (CNUCED, 2002). Dans la section D, sont présentées quelques raisons pour lesquelles les rapports entre croissance et pauvreté sont ténus. La section E analyse les progrès accomplis en vue d'atteindre les objectifs de développement humain faisant partie des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Nous y mettrons à profit les résultats de l'effort réalisé à l'échelle du système des Nations Unies pour suivre ces progrès, et nous en présenterons un aperçu en ce qui concerne le développement humain dans les PMA dont les données sont disponibles. La section F est consacrée à l'incidence de la hausse des prix des denrées alimentaires en 2007-2008 sur les PMA et à un examen des implications, du point de vue de l'action, de la crise alimentaire que beaucoup traversent. Enfin, la conclusion résume les principales constatations.

B. Évolution de la consommation privée

1. ÉVOLUTION D'ENSEMBLE

Si le PIB réel d'un pays progresse de 7,2 % par an pendant dix ans, la valeur des biens et services produits par ce pays devrait doubler en valeur réelle. Ce que cela signifie, c'est que le niveau de vie des ménages et des individus dépend essentiellement de la manière dont la croissance économique se traduit, d'abord par une augmentation des revenus des ménages et des dépenses de consommation, et ensuite par une amélioration de la prestation des services publics, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement.

L'évolution de la consommation privée moyenne par habitant, telle qu'elle figure dans la comptabilité nationale de tous les pays, indique, d'une manière générale, si la consommation des ménages progresse ou diminue dans un pays, et à quel rythme, ce qui constitue un indicateur grossier de l'évolution du niveau de vie. Cependant, il convient d'être prudent dans l'analyse de cette variable. Premièrement, la comptabilité nationale a trait à des ensembles, dont on peut tirer des moyennes individuelles grâce aux données relatives à la population. Elle ne donne pas de renseignements, toutefois, sur la répartition de la consommation privée entre les foyers ou en leur sein, non plus que – dans le cas de la plupart des PMA – sur la répartition de la consommation entre les différentes régions géographiques (par exemple dans les zones urbaines à la différence des zones rurales) d'un pays. Deuxièmement, les estimations relatives à la consommation privée tirées de la comptabilité nationale ne sont théoriquement pas exactement les mêmes que celles qui concernent les dépenses de consommation des ménages, car elle inclut les dépenses d'autres institutions que les foyers des particuliers, à savoir celles des institutions à but non lucratif au service des ménages. Troisièmement, dans les calculs, la consommation privée est un résidu d'estimations d'autres agrégats macroéconomiques, après le calcul de l'ensemble de la production, des importations, des achats des entreprises et des achats publics, etc. Ces chiffres sont donc loin d'être d'une fiabilité absolue. En dépit de ces inconvénients, l'évolution de la consommation privée par habitant donne bel et bien une première image grossière de la manière dont les résultats d'ensemble de l'économie se traduisent par une amélioration du niveau de vie des ménages.

L'évolution de la consommation privée par habitant constitue un indicateur grossier de l'évolution du niveau de vie.

La croissance record des PMA n'a entraîné qu'une augmentation de la consommation privée réelle par habitant et par jour de 5 cents.

0,76 dollar par jour témoigne d'un niveau de consommation indigne et une augmentation de 0,5 dollar par jour ne représente qu'une légère amélioration de ce niveau pitoyable.

Les ressources intérieures disponibles dans les PMA pour financer l'investissement public et privé, le fonctionnement des services publics se montaient à 0,36 dollar par personne et par jour.

L'évolution du PIB par habitant et par jour et celle de la consommation privée également par habitant et par jour dans les PMA sont présentées au tableau 21, lequel montre que la croissance record des PMA en tant que groupe en 2005 et 2006, dont le taux a dépassé 7 % par an, n'a entraîné qu'une augmentation de la consommation privée réelle par habitant et par jour de 5 cents (0,05 dollar en dollars constants de 2000) entre 2004 et 2006, cela étant valable pour les PMA africains et asiatiques. Cependant, la consommation privée par habitant dans les PMA insulaires a stagné pendant cette période, quoique à un niveau plus élevé.

La croissance de la consommation privée par habitant et par jour dans les PMA en tant que groupe est certainement beaucoup plus forte depuis 2000 qu'elle ne l'était pendant les années 90 (graphique 8), mais elle est partie de très bas. Le niveau de la consommation privée par habitant demeure pitoyable selon les critères internationaux, s'étant limitée, en moyenne, à 0,76 dollar par jour en 2006 dans les PMA en tant que groupe. Elle était légèrement plus haute dans les PMA africains (0,78 dollar) et légèrement plus basse dans leurs homologues asiatiques (0,73 dollar). Mais les PMA insulaires sont à part, affichant un taux de consommation privée par habitant bien supérieur – 1,33 dollar par jour (tableau 21).

Ces chiffres sont fondés sur les taux de change du marché plutôt que sur les taux de change à parité de pouvoir d'achat (PPA) utilisés dans les comparaisons, au niveau international, des revenus et de la pauvreté. Cependant, alors que les prix des biens et des services non commerciables sont plus bas dans les PMA que dans les autres pays, à la suite de l'ouverture de leur économie, un plus grand nombre de personnes sont de plus en plus tributaires des marchandises importées et la plupart des prix locaux subissent le contrecoup des prix internationaux des combustibles. Les chiffres relatifs à la consommation quotidienne donnent une indication de la maîtrise réelle qu'ont les ménages des ressources dans une économie ouverte où les importations constituent une part croissante du PIB et de la consommation. De ce point de vue, 0,76 dollar par jour témoigne d'un niveau de consommation indigne et une augmentation de 0,5 dollar par jour ne représente qu'une légère amélioration de ce niveau pitoyable.

Il est également important de noter que la différence entre le PIB moyen par habitant dans les PMA et la consommation privée par habitant, mesurée selon les taux de change, n'était que de 0,36 dollar par personne et par jour en 2006 (tableau 21). Cela veut dire que les ressources intérieures disponibles, en moyenne,

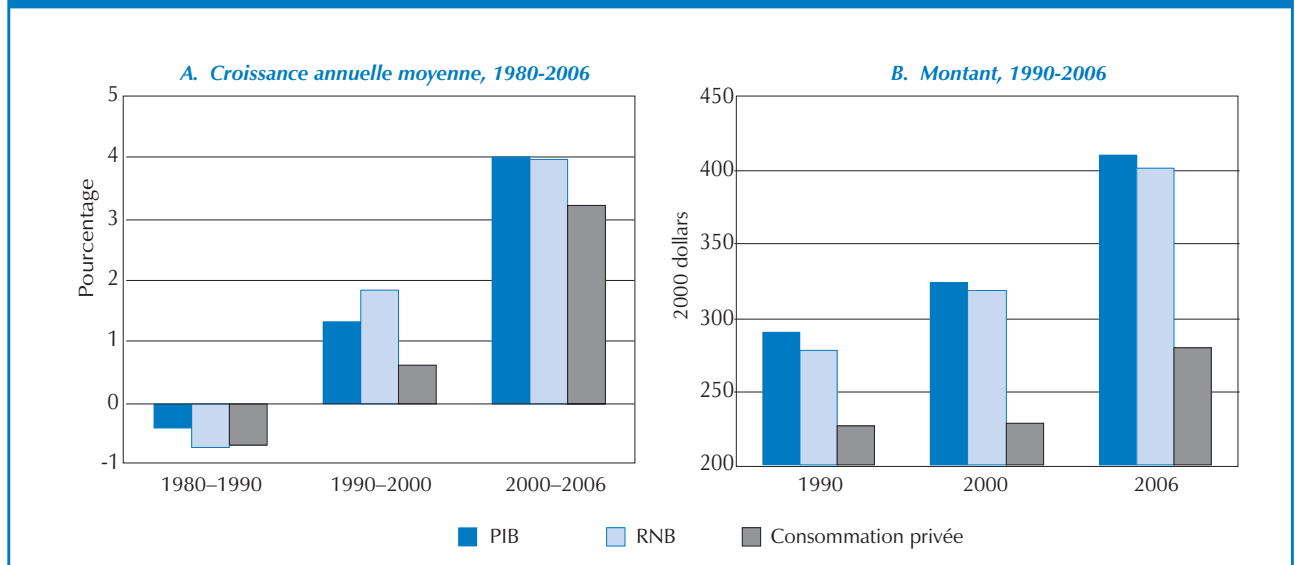
Tableau 21. PIB réel, consommation privée et ressources nationales disponibles pour les financements, par habitant, 1995-2006
(en dollars constants de 2000/jour)

	PIB par jour et par habitant					Consommation privée par jour et par habitant					Ressources nationales disponibles par jour et par habitant pour les financements				
	1995	2000	2004	2005	2006	1995	2000	2004	2005	2006	1995	2000	2004	2005	2006
PMA	0,78	0,89	1,02	1,07	1,13	0,60	0,63	0,71	0,74	0,76	0,18	0,26	0,30	0,33	0,36
PMA africains	0,82	0,91	1,02	1,07	1,13	0,63	0,65	0,73	0,76	0,78	0,19	0,26	0,29	0,31	0,35
PMA asiatiques	0,72	0,85	1,00	1,06	1,11	0,55	0,59	0,68	0,70	0,73	0,17	0,26	0,33	0,36	0,38
PMA insulaires	1,69	1,87	1,92	1,91	2,00	1,19	1,30	1,33	1,34	1,33	0,50	0,57	0,60	0,58	0,66
<i>Pour mémoire:</i>															
Exportateurs de minéraux	0,64	0,62	0,68	0,69	0,72	0,48	0,47	0,50	0,50	0,49	0,15	0,16	0,18	0,20	0,23

Source: Calculs effectués par le secrétariat de la CNUCED d'après des données de la Division de statistique de l'ONU/DAES.

Note: L'estimation des ressources nationales disponibles pour les financements par habitant correspond à la différence entre le PIB et la consommation privée par habitant.

Graphique 8. PIB réel, RNB et consommation privée par habitant dans les PMA, 1980-2006
(En pourcentage, 2000 dollars)



Source : Chiffres calculés par le secrétariat de la CNUCED d'après les données de la Division de statistique de l'ONU/DAES.
Note : PIB – produit intérieur brut; RNB – revenu national brut.

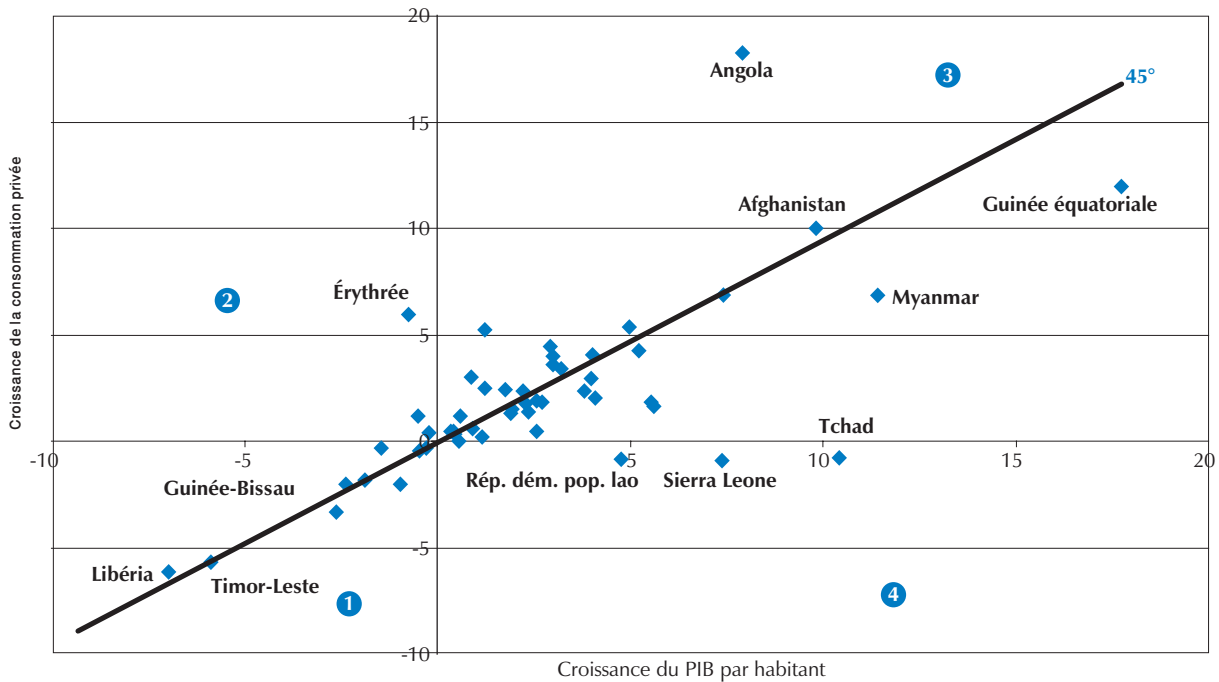
dans les PMA pour financer l'investissement public et privé, le fonctionnement des services publics, y compris la santé, l'éducation, l'approvisionnement en eau et l'assainissement, ainsi que l'administration, y compris la fonction publique et les forces de l'ordre, se montaient à 0,36 dollar par personne et par jour. Il est donc évident, non seulement que le niveau de consommation est très bas dans les PMA, mais aussi qu'ils disposent de très peu de ressources intérieures pour financer l'administration, fournir à la population les biens nécessaires pour répondre à ses besoins essentiels et investir pour préparer un meilleur avenir. En outre, ils ont à leur disposition – quand il existe – un excédent très peu important pour parer aux chocs économiques.

La plupart des PMA ont enregistré une progression à la fois du PIB par habitant et de la consommation privée par habitant.

2 DIFFÉRENCES ENTRE LES PMA

Le rapport entre la consommation privée par habitant et le PIB varie d'un PMA à l'autre (graphique 9). Au tableau 22, ces pays sont classés en quatre groupes principaux selon que l'évolution du PIB par habitant et de la consommation privée par habitant a été positive ou négative entre 2000 et 2006. Il ressort de ce tableau que la plupart des PMA (35 sur 50) sont dans le groupe des pays qui ont enregistré une progression à la fois du PIB par habitant et de la consommation privée par habitant (groupe 3 au tableau 22). Toutefois, dans neuf d'entre eux, les deux ont diminué (groupe 1) et dans trois autres – le Tchad, la République démocratique populaire lao et la Sierra Leone (groupe 4), la consommation privée a baissé bien que le PIB par habitant ait progressé. Les trois derniers PMA – Érythrée, Comores et Madagascar (groupe 2) – ont enregistré une progression de la consommation privée par habitant avec une baisse du PIB par habitant, système qui n'est pas viable sans un apport continu de ressources extérieures. En tout, on compte 20 PMA dans lesquels la consommation privée par habitant était en recul en 2006 par rapport à 2000, ou bien où elle avait progressé de moins de 0,5 % par an pendant la même période.

Graphique 9. Croissance du PIB réel et de la consommation privée par habitant dans les PMA, 2000-2006
(Taux de croissance annuels moyens, en pourcentage)



Source : Chiffres calculés par le secrétariat de la CNUCED d'après les données de la Division de statistique de l'ONU/DAES.
Note : Les numéros 1 à 4 renvoient aux groupes de pays dont la liste figure au tableau 22.

13 PMA seulement affichent l'association vertueuse de l'augmentation du PIB par habitant, d'une progression de la consommation privée par habitant de plus de 2 % par an et l'accroissement des ressources intérieures disponibles pour les financements par habitant.

Si l'on considère le plus important de ces quatre groupes, il y a 10 pays dans lesquels elle a progressé plus vite que le PIB par habitant (groupe 3b). Il est probable que cela ne pourra pas durer, car les ressources nationales disponibles pour financer le développement diminuent en valeur relative. On compte 18 PMA dans lesquels le PIB par habitant et la consommation privée par habitant ont augmenté, cette dernière plus lentement que le premier, de sorte que les ressources intérieures permettant de financer le développement se sont également accrues. Toutefois, la consommation privée a progressé assez lentement dans la plupart de ces pays. En fait, 13 PMA seulement affichent l'association vertueuse de l'augmentation du PIB par habitant, d'une progression de la consommation privée par habitant de plus de 2 % par an et l'accroissement des ressources intérieures disponibles pour les financements par habitant (calculée en tant que différence entre le PIB et la consommation privée par habitant)¹. Si l'évolution actuelle se poursuit, la consommation privée moyenne par habitant ne doublera (voire plus) d'ici à 2020 par rapport à 2000 que dans neuf PMA.

En général, il est frappant de constater que si les PMA sont classés en fonction de leur spécialisation à l'exportation, c'est dans les pays exportateurs de minéraux que la consommation privée par personne a progressé le plus lentement (1,2 % par an). En dépit de l'essor récent de la croissance sous l'effet des prix élevés des produits de base, la consommation privée moyenne par habitant, dans ces pays, avait en réalité baissé entre 2004 et 2006, année où elle était inférieure de 36 % à la moyenne des PMA en tant que groupe (tableau 21). Cela illustre à l'évidence le fait que le niveau de la consommation n'est pas automatiquement lié à la croissance, tout en indiquant que le type de croissance a une incidence sur la nature de leur rapport.

Tableau 22. Classement des pays en fonction du PIB et de la consommation privée par habitant, 2000–2006*(Comparaison entre le taux de croissance annuelle moyen du PIB et la consommation privée moyenne par habitant, 2000-2006; ce dernier chiffre est un pourcentage)*

Diminution du PIB par habitant		Augmentation du PIB par habitant									
Diminution de la consommation privée par habitant	Augmentation de la consommation privée par habitant	Augmentation de la consommation privée par habitant (3)						Diminution de la consommation privée par habitant			
		Consommation privée par habitant progressant moins vite que le PIB par habitant		Consommation privée par habitant progressant plus vite que le PIB par habitant		Consommation privée par habitant progressant au même rythme que le PIB par habitant					
(1)	(2)	(3a)		(3b)		(3c)		(4)			
Somalie	-0,3	Érythrée	5,9	Guinée équatoriale	12,0	Angola	18,2	Afghanistan	10,0	Tchad	-0,8
Vanuatu	-0,3	Comores	1,2	Myanmar	10,1	Malawi	5,2	Bhoutan	5,3	Rép. dém. pop. lao	-0,8
Togo	-0,5	Madagascar	0,4	Cambodge	6,9	Burkina Faso	4,4	Tuvalu	4,0	Sierra Leone	-0,9
Haïti	-1,9			Soudan	4,2	Samoa	4,0	Éthiopie	3,4		
Burundi	-2,0			Bangladesh	2,4	Zambie	3,6	Sao Tomé-et-Principe	2,4		
Rép. centrafricaine	-2,0			Rép.-Unie de Tanzanie	2,0	Gambie	3,0	Îles Salomon	0,4		
Guinée-Bissau	-3,3			Ouganda	1,9	Guinée	2,5				
Timor-Leste	-5,7			Cap-Vert	1,9	Rép. dém. du Congo	2,4				
Libéria	-6,1			Maldives	1,8	Népal	1,2				
				Mauritanie	1,8	Kiribati	0,4				
				Mozambique	1,7						
				Sénégal	1,5						
				Rwanda	1,4						
				Lesotho	1,3						
				Yémen	0,6						
				Mali	0,4						
				Niger	0,3						
				Djibouti	0,2						
				Bénin	0,0						

Source: Calculs effectués par le secrétariat de la CNUCED d'après des données de la Division de statistique de l'ONU/DAES

Note : Calculs fondés sur des données en dollars constants de 2000.

C. Évolution de la pauvreté

1. NATURE DES ESTIMATIONS SUR LA PAUVRETÉ

L'un des paradoxes d'aujourd'hui en ce qui concerne la réflexion et la politique relatives au développement, c'est que la réduction de la pauvreté est au cœur des politiques de développement nationales et internationales, mais que les données comparables au plan international pour permettre de repérer et d'analyser l'évolution de la pauvreté restent inadéquates. Tel est notamment le cas des PMA. La Banque mondiale publie des estimations sur la pauvreté comparables au niveau international et fondées sur des enquêtes sur les revenus et la consommation des ménages pour 16 PMA pendant la période 2000-2006. Dans cet échantillon, 10 pays seulement disposent d'au moins trois enquêtes auprès des ménages permettant d'établir un profil de l'évolution sur dix ans.

La réduction de la pauvreté est au cœur des politiques de développement nationales et internationales, mais les données comparables au plan international pour permettre de repérer et d'analyser l'évolution de la pauvreté restent inadéquates.

Tableau 23. Consommation privée par habitant et taux de pauvreté dans les PMA

Pays	Année de la dernière enquête sur les ménages	Dépense de consommation par habitant			Taux de pauvreté			
					Personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour		Personnes vivant avec moins de 2 dollars par jour	
		Enquête	Comptabilité nationale	Moyenne calibrée des enquêtes	Nouveau	Banque mondiale	Nouveau	Banque mondiale
		<i>(Dollars par jour en PPP de 1993)</i>			<i>(% de la population)</i>			
Bangladesh	2000	1,54	2,19	1,89	26,4	41,3	74,8	84,2
Bénin	2003	1,96	2,76	2,21	24,0	30,8	65,8	73,0
Burkina Faso	2003	2,06	1,75	1,65	42,3	28,7	81,1	71,3
Burundi	1998	1,32	54,6	..	87,6
Cambodge	2004	1,19	66,0	..	89,8
Cap-Vert	2001	7,29	7,84	5,16	8,6	1,9	32,3	19,0
Éthiopie	2000	1,83	0,86	1,14	60,6	21,6	94,0	76,6
Gambie	1998	3,04	2,98	2,33	38,6	27,9	65,6	55,9
Rép. dém. pop. lao	2002	1,90	27,4	..	74,2
Lesotho	1995	3,96	2,84	2,26	51,1	36,4	70,5	56,0
Madagascar	2001	1,32	2,44	2,03	41,6	61,0	71,4	85,1
Malawi	2004	2,36	2,00	1,79	36,8	20,8	77,6	63,0
Mali	2001	1,87	1,59	1,56	46,0	36,4	80,2	72,7
Mauritanie	2000	2,23	1,26	1,37	51,5	25,9	85,1	63,1
Mozambique	2002	2,10	2,06	1,82	44,5	36,2	79,9	74,1
Népal	2003	2,65	2,45	2,04	40,1	24,7	76,3	64,8
Niger	1994	1,36	1,71	1,62	45,0	54,8	80,4	86,1
République centrafricaine	1993	1,35	2,45	2,04	52,7	66,6	73,9	84,0
Rép.-Unie de Tanzanie	2000	1,20	1,04	1,24	54,4	57,0	89,8	90,2
Rwanda	2000	1,34	1,63	1,58	51,6	60,3	83,0	87,8
Sénégal	2001	2,73	4,00	2,90	14,1	16,8	52,3	55,9
Sierra Leone	1989	1,61	1,27	1,37	60,7	57,0	78,6	74,4
Ouganda	2002	1,88	3,04	2,37	42,1	82,3	77,7	95,7
Yémen	1998	2,84	9,4	..	43,5
Zambie	2004	1,35	1,52	1,52	54,6	60,0	81,8	84,9

Source: Compilation du secrétariat de la CNUCED d'après Karshenas (2008).

Nous avons introduit, dans le Rapport sur les pays les moins avancés, des innovations pour l'évaluation de la pauvreté dans les PMA, afin de faire en sorte qu'on puisse en tirer des indications sur la dynamique de la pauvreté dans ces pays.

En raison du manque de données disponibles, nous avons introduit, dans le *Rapport sur les pays les moins avancés*, des innovations pour l'évaluation de la pauvreté dans les PMA, afin de faire en sorte qu'on puisse en tirer des indications sur la dynamique de la pauvreté dans ces pays. Les auteurs du *Rapport 2002 sur les pays les moins avancés: Échapper au piège de la pauvreté* ont utilisé les données de la comptabilité nationale pour effectuer les premières estimations comparables au niveau international sur la pauvreté de ceux qui disposent de moins de 1 dollar par jour et de moins de 2 dollars par jour pour vivre dans les PMA. Dans le présent rapport, ces estimations sont actualisées et affinées.

Dans le *Rapport 2002 sur les pays les moins avancés*, les estimations relatives à la pauvreté ont été faites sur la base du rapport étroit qui existe, au plan international, entre le niveau de la consommation privée par habitant mesuré en dollars constants PPA et la situation des personnes ayant moins de 1 dollar par jour et moins de 2 dollars par jour pour vivre. Ce rapport étroit a permis d'établir des estimations sur la pauvreté en utilisant les données de la comptabilité nationale pour les pays dans lesquels il existe des estimations de la consommation privée en dollars de pouvoir d'achat. Les estimations du présent rapport suivent la même logique mais ont été faites selon une méthode affinée par l'établissement du rapport entre les estimations de l'enquête auprès des ménages concernant la consommation privée par habitant et celles de la consommation privée par habitant de la comptabilité

nationale, et visent à fonder les estimations sur la pauvreté sur des « moyennes calibrées provenant des enquêtes » (Karshenas, 2008)². À l'aide de cette méthode, des estimations sur la pauvreté ont été réalisées pour 28 PMA d'Afrique et d'Asie de 1980 à 2005³. La population de ces pays représente 73 % de l'ensemble de la population des PMA, et donc les estimations de la pauvreté les concernant sont représentatives de l'évolution dans la totalité du groupe des PMA.

Il convient de noter que, comme les estimations de la consommation privée par habitant selon la comptabilité nationale divergent de celles qui relèvent de l'enquête sur les ménages, les estimations sur la pauvreté comparables au niveau international donnent des résultats différents de celles de la Banque mondiale. Le tableau 23, dans lequel figurent les estimations de la CNUCED et de la Banque mondiale relatives aux personnes disposant de moins de 1 dollar et de moins de 2 dollars par jour pour vivre dans certains PMA, fait apparaître l'importance de ces différences. Dans certains cas, les estimations de la CNUCED sont supérieures à celles de la Banque mondiale, et dans d'autres, c'est l'inverse.

Les divergences entre ces deux ensembles d'estimations découlent de la différence entre les moyennes calibrées provenant des enquêtes auprès des ménages et les moyennes calibrées utilisées dans les enquêtes sur la consommation privée par habitant, ces dernières étant considérées comme plus judicieuses. On peut dire, en fait, qu'elles donnent une représentation plus juste de la réalité parce qu'elles font appel à tous les renseignements disponibles sur la consommation privée, y compris ceux qui proviennent de l'enquête auprès des ménages et de la comptabilité nationale. Ce qui est important, c'est que comparés aux estimations sur la pauvreté basées sur l'enquête sur les ménages, la nouvelle méthode permet de procéder à des estimations comparables sur le plan international et portant sur des données beaucoup plus complètes, ainsi qu'à des estimations dans le temps. De fait, comme il a été dit dans le *Rapport 2002 sur les pays les moins avancés* (CNUCED, 2002, p. 47 à 53), il serait impossible d'entreprendre une analyse comparative, sur le plan international, de la pauvreté dans les PMA sans une telle méthode.

Enfin, il faut garder trois caractéristiques des nouvelles estimations à l'esprit si l'on étudie l'évolution de la pauvreté.

Premièrement, il s'agit d'estimations comparables au plan international fondées sur la situation des personnes dont le revenu est de moins de 1 dollar et de moins de 2 dollars par jour. Elles ne sont pas obligatoirement conformes aux estimations nationales sur la pauvreté. En outre, il ne s'agit absolument pas, ici, de défendre l'idée que ces estimations internationales sont plus précises que les estimations nationales sur la pauvreté. Ce sont simplement deux types différents d'estimations. Les estimations internationales sont importantes en ce qu'elles permettent de procéder à une analyse comparative sur le plan international qui peut nous aider à mieux comprendre l'interdépendance entre les facteurs nationaux et internationaux dans la dynamique de la pauvreté. Mais les autorités nationales doivent être libres de définir leurs critères de pauvreté comme elles l'entendent.

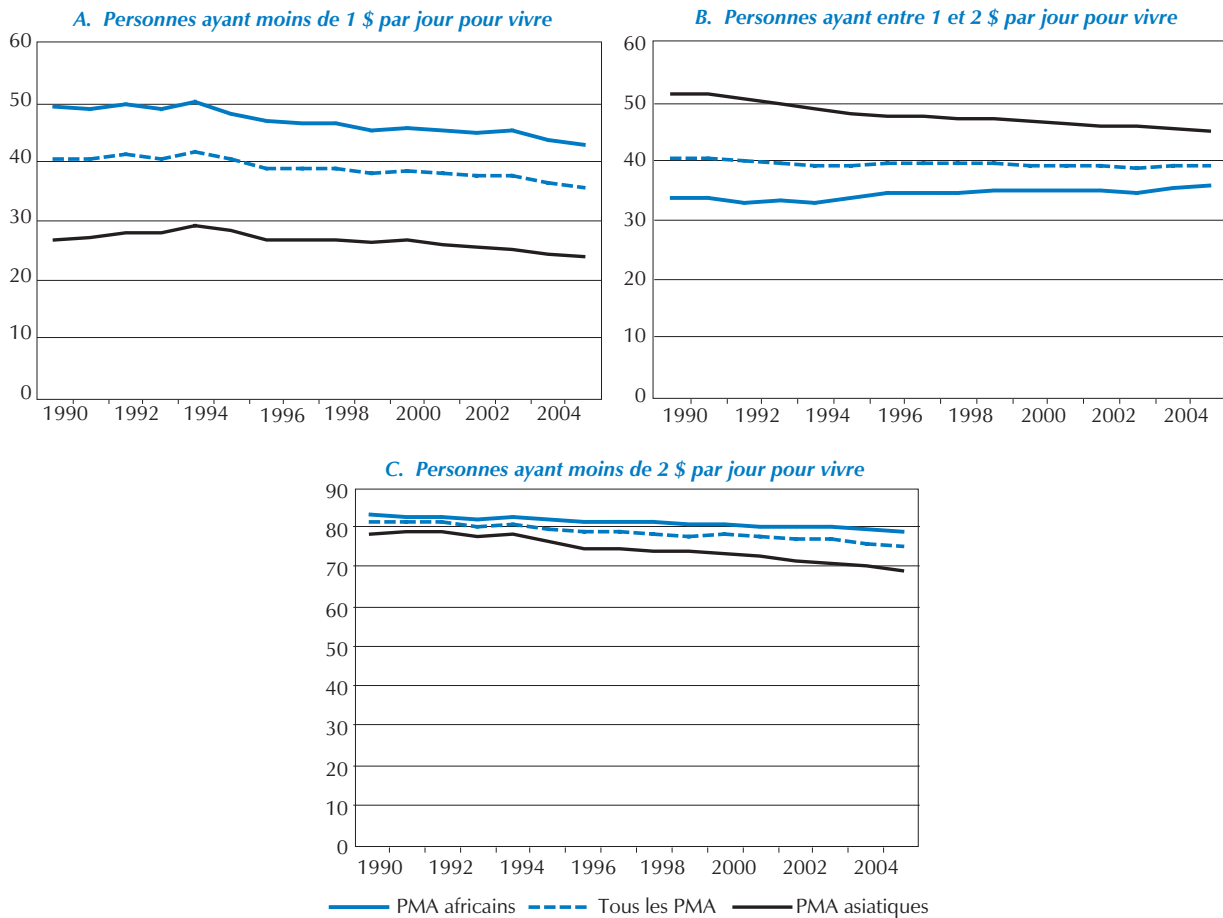
Deuxièmement, les estimations sur la pauvreté reposent sur des estimations de la consommation privée qui utilisent des taux de change PPA accessibles au public en dollars constants de 1993, afin de faire en sorte que le pouvoir d'achat du dollar soit comparable d'un pays à l'autre. Les estimations actualisées ne tiennent pas compte de la révision des taux de change PPA (l'année de référence étant 2005) publiée au début de 2008 (alors que nos estimations avaient déjà été faites). Ils peuvent avoir d'importantes incidences sur les estimations relatives à la pauvreté dans les PMA et d'autres pays. Toutefois, pour connaître les implications

Des estimations sur la pauvreté ont été réalisées pour 28 PMA d'Afrique et d'Asie de 1980 à 2005 dont la population représente 73% de l'ensemble de la population des PMA.

Les estimations de la CNUCED donnent une représentation de la réalité plus juste que celles de la Banque mondiale parce qu'elles font appel à tous les renseignements disponibles sur la consommation privée, y compris ceux qui proviennent de l'enquête auprès des ménages et de la comptabilité nationale.

Les estimations internationales permettent de procéder à une analyse comparative sur le plan international et de mieux comprendre l'interdépendance entre les facteurs nationaux et internationaux dans la dynamique de la pauvreté.

Graphique 10. Taux de pauvreté dans les PMA en fonction de différents seuils de pauvreté, par région, 1990-2005



Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après des données de Karshenas (2008) et de la Division de statistique de l'ONU/DAES
 Note : Graphique portant sur l'échantillon de 28 PMA mentionné au tableau 24

du nouvel ensemble de PPA, il faudra effectuer d'autres calculs dans lesquels les estimations sur la pauvreté seront mieux actualisées et affinées.

Troisièmement, les estimations sur la pauvreté se réfèrent aux deux seuils de pauvreté le plus couramment utilisés, à savoir un revenu de moins de 1 dollar et de moins de 2 dollars par jour (en dollars PPA de 1985)⁴. Cela ne suppose pas, toutefois, qu'il ne devrait pas être tenu compte de niveaux plus élevés dans l'analyse. Avec la mondialisation, les structures de la consommation auxquelles aspirent les populations sont définies non seulement selon des normes nationales, mais également selon des normes mondiales. Ainsi, ce que l'on considère comme étant un minimum acceptable évolue avec la mondialisation. Mais il ne s'agit pas d'orienter les critères vers le bas en fonction du niveau de vie des pays les plus pauvres, où les personnes disposent de moins de 1 dollar ou de moins de 2 dollars par jour pour vivre, mais plutôt vers le haut, en fonction du niveau de vie des pays riches où le seuil de pauvreté se situe à 10 dollars par jour, voire plus. En bref, ces revenus de 1 dollar et de 2 dollars par jour sont en fait des normes internationales minimales auxquelles nous devrions aspirer lorsque nous parlons de la réduction de la pauvreté.

2. NIVEAU ET DYNAMIQUE DE LA PAUVRETÉ DANS LES PMA DEPUIS 1990

a) Évolution globale

Les caractéristiques fondamentales de l'incidence de la pauvreté dans les PMA depuis 1990 peuvent être résumées de la manière suivante :

- L'incidence de l'extrême pauvreté (mesurée en pourcentage des personnes disposant de moins d'1 dollar par jour pour vivre par rapport à l'ensemble de la population) diminue sans cesse depuis 1994, touchant 36 % de la population en 2005 (graphique 10A);
- Bien que l'extrême pauvreté diminue, la proportion de la population disposant de plus de 1 dollar mais de moins de 2 dollars par jour pour vivre reste constante à environ 40 % de la population totale (graphique 10B); et
- La proportion de la population ayant moins de 2 dollars par jour pour vivre diminue lentement, mais en 2005 elle était encore de plus des trois quarts (76 %) (graphique 10C et tableau 24).

Ainsi qu'il a été indiqué dans des *Rapports sur les pays les moins avancés* antérieurs, ces chiffres signifient que la pauvreté absolue n'est pas un phénomène marginal. Il existe plutôt une situation de pauvreté généralisée dans les PMA. Une bonne partie de la population vit au niveau ou au-dessous du seuil de revenus suffisant pour pouvoir satisfaire ses besoins essentiels, et dans une situation où, même quand elles sont réparties également, les ressources disponibles du pays suffisent à peine à répondre à ses besoins de façon durable. Dans cette situation, la liberté économique de la plus grande partie de la population est gravement entravée par un pouvoir d'achat insuffisant pour faire face à ces besoins.

En dépit de la régression de la pauvreté, le taux de croissance élevé de la population signifie que le nombre des personnes en situation d'extrême pauvreté (c'est-à-dire avec moins de 1 dollar par jour pour vivre) a augmenté à la longue. Cependant, le *taux* de croissance du nombre de personnes en situation de pauvreté extrême se ralentit, étant tombé de 3,1 % par an entre 1990 et 1995 à 1,1 % par

L'incidence de l'extrême pauvreté diminue sans cesse depuis 1994, touchant 36% de la population en 2005.

En 2005, plus de trois quarts de la population (581 millions de personnes) vivaient avec moins de 2 dollars par jour.

Tableau 24. Pauvreté dans les PMA, 1990–2005
(En pourcentage et en millions)

	Population vivant avec:											
	Moins de 1 dollar par jour				Entre 1 et 2 dollars par jour				Moins de 2 dollars par jour			
	Pourcentage de la population totale ^a											
	1990	1995	2000	2005	1990	1995	2000	2005	1990	1995	2000	2005
PMA	40,4	40,8	38,9	36,1	41,2	39,6	39,8	39,6	81,6	80,4	78,8	75,7
PMA africains ^b	49,7	49,3	46,9	43,9	34,2	33,7	35,3	36,0	83,9	83,1	82,2	79,9
PMA asiatiques	26,9	28,3	26,9	24,0	51,4	48,1	46,7	45,2	78,3	76,4	73,6	69,2
	Millions ^c											
PMA	212,4	245,2	264,6	277,0	216,4	237,8	270,5	303,8	428,8	483,0	535,1	580,8
PMA africains ^b	154,9	176,1	192,0	205,6	106,5	120,5	144,4	169,0	261,4	296,5	336,4	374,6
PMA asiatiques	56,9	68,4	71,9	70,6	108,7	116,1	124,8	133,3	165,6	184,5	196,7	203,9
PMA insulaires ^d	0,6	0,7	0,8	0,8	1,2	1,3	1,3	1,5	1,8	2,0	2,1	2,3

Source : Calculs effectués par le secrétariat de la CNUCED d'après des données de Karshenas (2008) et de la Division de statistique de l'ONU/DAES.

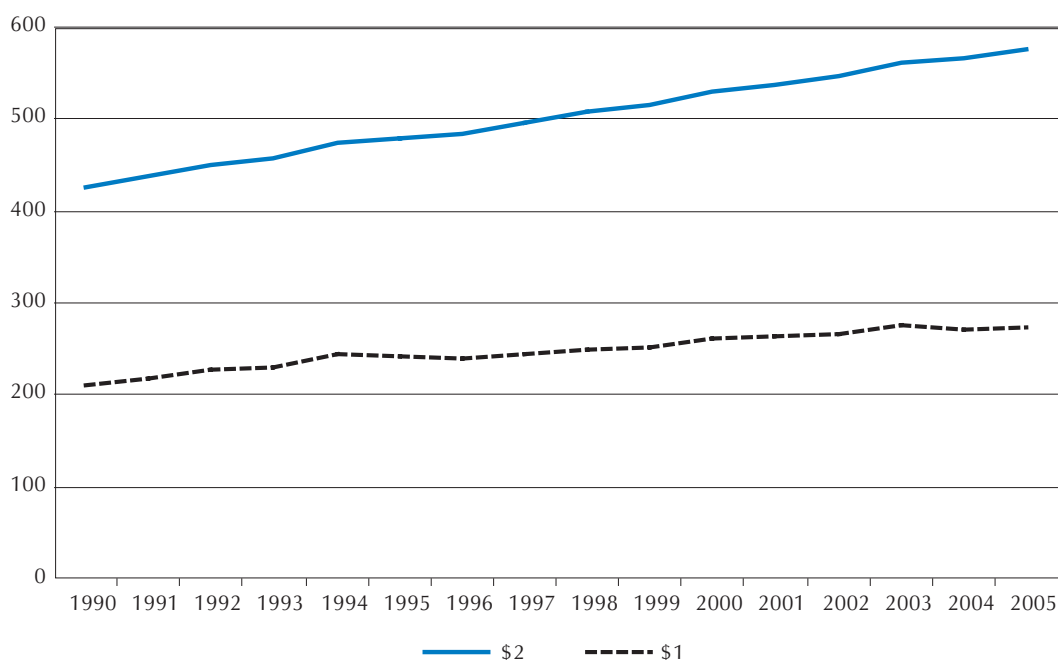
a Les pourcentages concernent un échantillon de 28 PMA: Angola, Bangladesh, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cap-Vert, Éthiopie, Gambie, Guinée, Lesotho, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Tchad, Togo, Yémen et Zambie.

b Y compris le Cap-Vert.

c L'estimation du nombre total de pauvres dans les PMA repose sur l'hypothèse que dans les PMA africains dont les données ne sont pas disponibles l'incidence de la pauvreté est la même que dans ceux dont les données sont disponibles, et que dans les PMA asiatiques et insulaires dont les données ne sont pas disponibles l'incidence de la pauvreté est la même que dans les PMA asiatiques dont les données sont disponibles.

d Sauf le Cap-Vert.

Graphique 11. Estimation du nombre de pauvres dans les PMA, 1990-2005
(En millions)



Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après des données de Karshenas (2008) et de la Division de statistique de l'ONU/DAES
 Note : \$1 – nombre de personnes ayant moins de 1 dollar par jour pour vivre.
 \$2 – nombre de personnes ayant moins de 2 dollars par jour pour vivre.
 Estimations fondées sur les taux de pauvreté de l'échantillon de 28 PMA figurant au tableau 24.

an pendant la période 2000-2005. Après 2003, le nombre de personnes disposant de 1 dollar pour vivre dans les PMA s'est arrêté de croître (graphique 11). Cela dit, l'extrême pauvreté y est beaucoup plus répandue que dans la plupart des autres pays en développement et le nombre des personnes extrêmement pauvres reste très important. Selon les estimations, 277 millions de personnes étaient dans ce cas dans les PMA en 2005 (tableau 24).

277 millions de personnes vivaient dans une extrême pauvreté dans les PMA en 2005.

Alors que le nombre de personnes en situation d'extrême pauvreté n'augmente plus, celui des personnes vivant avec plus de 1 dollar mais moins de 2 dollars par jour a beaucoup augmenté entre 1995 et 2000, puis cette progression s'est légèrement ralentie depuis 2000. Cette évolution est similaire à celle qui a été observée dans d'autres pays en développement. Là, la plupart de ceux qui parviennent à échapper à l'extrême pauvreté se situent entre ces deux seuils, ce qui accroît le chiffre du second groupe (Chen et Ravallion, 2007). Mais il est beaucoup plus difficile de sortir de ce groupe que de s'extraire de la pauvreté absolue. Dans le cas des PMA, le passage du seuil le plus bas au second seuil s'opère en termes relatifs. Bien que le nombre de personnes disposant de moins de 1 dollar par jour pour vivre n'ait pas encore diminué (comme dans d'autres pays en développement) et n'ait cessé d'augmenter que récemment, le taux de croissance de la population disposant de 1 à 2 dollars par jour pour vivre a dépassé celui de la population en état d'extrême pauvreté depuis le milieu des années 90. En fait, depuis 1995, le nombre des personnes qui se situent dans ce créneau a crû à peu près au même rythme que l'ensemble de la population (tableau 25). En conséquence, le nombre des pauvres entre ces deux seuils continue d'augmenter et dépasse largement l'accroissement absolu du nombre des pauvres ayant 1 dollar par jour pour vivre. On estime que 304 millions de personnes, dans les PMA, continuaient de vivre dans ce créneau en 2005 (tableau 24).

Dans l'évolution du nombre de personnes vivant avec 2 dollars par jour, bien sûr, s'associent celle du nombre des personnes vivant avec 1 dollar par jour et celle de la pauvreté entre les deux tranches dont il a été question plus haut. Le nombre absolu de pauvres disposant de 2 dollars par jour pour vivre continue d'augmenter dans les PMA, bien que le rythme de croissance se soit ralenti au cours de la période 2000-2005 par rapport à ce qu'il était entre 1990 et 1995. En 2005, on estimait que 581 millions de personnes vivaient avec moins de 2 dollars par jour dans l'ensemble des PMA (tableau 24).

b) Évolution régionale

Ce tableau d'ensemble de l'importance et de la dynamique de la pauvreté dans les PMA cache un contraste frappant entre les pays africains et les pays asiatiques⁵. Tout d'abord, l'extrême pauvreté est beaucoup plus répandue dans les PMA africains que dans les PMA asiatiques, son niveau, en 2005, y étant supérieur de près de 20 points de pourcentage (graphique 10A). Deuxièmement, c'est l'inverse pour ce qui est de la population disposant de 1 à 2 dollars par jour pour vivre, dont le pourcentage par rapport à la population totale est plus élevé en Asie qu'en Afrique. Toutefois, l'écart se réduit depuis le début des années 90 (graphique 10B). Troisièmement, la réduction de la pauvreté (dans les deux créneaux) a progressé beaucoup plus vite dans les PMA asiatiques que dans les PMA africains.

Dans ces derniers, on estime que l'extrême pauvreté est descendue de 50 % au début des années 90 à 44 % en 2005 (graphique 10A). Il n'en reste pas moins que le nombre de personnes extrêmement pauvres a continué d'augmenter, bien qu'à un rythme, qui s'est ralenti, de 1,5 % par an au cours de la période 2000-2005, comparé aux 2,8 % par an de la période 1990-1995 (tableau 25). En 2005, on estimait que 206 millions de personnes vivaient en situation d'extrême pauvreté dans les PMA d'Afrique. Dans ceux d'Asie, en revanche, le rythme de croissance a beaucoup faibli depuis le début des années 90, au point que le nombre absolu de personnes ayant 1 dollar par jour pour vivre est stable depuis 2000. La proportion de la population en état d'extrême pauvreté n'a cessé de diminuer pour passer de 29 % en 1994 à 24 % en 2005 (graphique 10A) où, selon les estimations, elle affectait 71 millions de personnes.

L'extrême pauvreté est beaucoup plus répandue dans les PMA africains que dans les PMA asiatiques. La réduction de la pauvreté a progressé beaucoup plus vite dans les PMA asiatiques que dans les PMA africains.

Tableau 25. Pauvreté et dynamique démographique dans les PMA et les groupes de pays, 1990–2005

(Taux de croissance annuel moyen du nombre de personnes, en pourcentage)

		1990–1995	1995–2000	2000–2005	1995–2005
A. Personnes ayant moins de 1 dollar par jour pour vivre	PMA	3,1	1,7	1,1	1,6
	PMA africains ^a	2,8	1,9	1,5	1,9
	PMA asiatiques	3,9	1,4	-0,2	0,8
B. Personnes ayant plus de 1 dollar mais moins de 2 dollars par jour pour vivre	PMA	1,7	2,7	2,4	2,5
	PMA africains ^a	2,4	3,8	3,2	3,3
	PMA asiatiques	1,1	1,6	1,4	1,5
C. Personnes ayant moins de 2 dollars par jour pour vivre (A+B)	PMA	2,4	2,2	1,7	2,0
	PMA africains ^a	2,7	2,7	2,3	2,5
	PMA asiatiques	2,1	1,5	0,8	1,2
D. Population totale	PMA	2,7	2,6	2,5	2,6
	PMA africains ^a	2,8	2,9	2,8	2,8
	PMA asiatiques	2,6	2,2	2,0	2,1

Source: Calculs effectués par le secrétariat de la CNUCED d'après des données de Karshenas (2008) et de la Division de statistique de l'ONU/DAES.

Note: La composition de l'échantillon est conforme à celle du tableau 24.

a Y compris le Cap-Vert.

Le rythme de croissance de la tranche de personnes ayant plus de 1 dollar mais moins de 2 dollars par jour pour vivre s'est accéléré dans les PMA africains comme dans les PMA asiatiques au cours de la deuxième moitié des années 90, mais beaucoup plus dans les premiers que dans les seconds.

Le rythme de croissance de la tranche de personnes ayant plus de 1 dollar mais moins de 2 dollars par jour pour vivre s'est accéléré dans les PMA africains comme dans les PMA asiatiques au cours de la deuxième moitié des années 90, mais beaucoup plus dans les premiers que dans les seconds. Depuis 2000, la population qui vit entre ces deux seuils s'est accrue de 3,2 % par an dans les PMA africains, bien davantage que le 1,4 % des PMA asiatiques (tableau 25). La proportion de la population qui vit dans cette tranche a continué de progresser dans les PMA africains, atteignant 36 % en 2005. Dans les PMA asiatiques, par contre, elle a baissé de 6 % entre 1990 et 2005, année où elle a atteint 45 % (graphique 10B et tableau 24).

L'association d'évolutions différentes dans ces deux fourchettes de pauvreté en Afrique et en Asie a entraîné le développement de tendances différentes dans celle de l'ensemble de la pauvreté « totale » (à savoir celle qui consiste à avoir 2 dollars par jour pour vivre). Cette tranche diminue plus vite dans les PMA asiatiques que dans les PMA africains. Dans les premiers, on estimait que 204 millions de personnes vivaient dans ces conditions en Asie en 2005, contre 375 millions en Afrique (tableau 24). En raison de ces différences de niveaux et de tendances, l'écart entre les taux de la tranche à 2 dollars par jour est moindre qu'à l'intérieur de ces tranches. Dans les PMA africains, 80 % de la population étaient en situation de pauvreté totale en 2005, contre 69 % en Asie (graphique 10C). En dépit d'une certaine diminution depuis les années 90, cela signifie que la grande majorité de la population des PMA dans les deux régions continue de vivre dans la pauvreté.

Dans les PMA africains, 80 % de la population étaient en situation de pauvreté totale en 2005, contre 69 % en Asie. Cela signifie que la grande majorité de la population des PMA dans les deux régions continue de vivre dans la pauvreté.

c) Évolution de la pauvreté et spécialisation des exportations

Mis à part les contrastes à caractère régional entre les schémas de la pauvreté dans les PMA, on note aussi de grosses différences concernant le niveau et la dynamique de la pauvreté entre ces pays, en fonction de la spécialisation des exportations. Les catégories de spécialisation dans lesquelles nous avons classé ces pays (tableau A) traduisent différents types d'insertion dans l'économie internationale, notamment les liens, en matière de commerce et d'investissement, entre l'économie nationale et l'environnement international⁶. Ces liens, à leur tour, dépendent de la structure de production de l'économie nationale ainsi que du nombre et de la qualité des emplois qu'ils peuvent permettre de créer. La structure de production et celle des emplois créés déterminent le niveau et la répartition du revenu entre les acteurs nationaux. C'est pourquoi les changements qui interviennent dans la production et l'emploi au fil du temps ont des incidences directes sur la répartition du revenu. De même, le niveau de pauvreté de chaque pays et l'évolution de cette dernière au fil du temps sont fonction de la dynamique du commerce et de l'investissement extérieurs ainsi que de celle de la production et de l'emploi nationaux.

Le niveau de pauvreté de chaque pays et l'évolution de cette dernière au fil du temps sont fonction de la dynamique du commerce et de l'investissement extérieurs ainsi que de celle de la production et de l'emploi nationaux.

La spécialisation de la production et du commerce dans les secteurs de production des produits de base à fort coefficient de capital tend, en règle générale, à tirer vers le haut le PIB et les exportations, surtout pendant les périodes de hausse du prix des produits de base – comme cela a été le cas pendant la plus grande partie de la décennie actuelle. Cependant, ce type de développement économique tend également à accroître les inégalités des revenus au sein du pays et son incidence sur la réduction de la pauvreté peut donc être limitée⁷. Tel est généralement le cas de la spécialisation du commerce et de la production pour ce qui est de l'extraction des ressources naturelles.

C'est l'inverse lorsque les liens en matière de commerce et d'investissement internationaux d'un pays en développement tiennent à une structure de production

qui conduit à un cercle vertueux de création d'emplois et de revenu pour une plus grande partie de la population. Tel est normalement le cas de la spécialisation du commerce et de la production pour les articles manufacturés à forte intensité de main-d'œuvre. Étant donné ses effets en matière de création d'emplois, ce schéma de spécialisation a habituellement une incidence sur la réduction de la pauvreté, notamment pendant les phases initiales du développement. De même, les pays dont le commerce et la production sont diversifiés tendent à créer des emplois dans un plus large ensemble de secteurs, ce qui, le plus souvent, a des conséquences positives sur la réduction de la pauvreté.

Les différentes catégories de PMA en fonction de la spécialisation des exportations affichent des niveaux et des taux de croissance de la pauvreté différents (tableau 26). Les pays tributaires des produits de base connaissent en principe des taux de pauvreté beaucoup plus élevés que ceux qui se sont spécialisés dans les articles manufacturés ou les services, ou ceux dont la structure des exportations est plus diversifiée. Comme le montre le graphique 12, les trois quarts de la population (voire plus) des pays exportateurs de produits agricoles, de minéraux ou de pétrole disposent de moins de 2 dollars par jour pour vivre. Cette situation de pauvreté généralisée s'explique par le type d'insertion de ces pays dans l'économie internationale, ainsi que par les schémas nationaux de production et d'emploi, comme il a été expliqué dans les paragraphes précédents. La pauvreté est également généralisée dans les pays exportateurs de produits agricoles en raison de leur productivité agricole faible et presque stagnante, ainsi que de l'incapacité du secteur agricole d'absorber avec profit l'accroissement encore rapide de la population rurale (voir la sous-section D.3 du présent chapitre). Dans les pays exportateurs de produits de base, le taux de pauvreté diminue lentement depuis

Les pays tributaires des produits de base connaissent en principe des taux de pauvreté beaucoup plus élevés que ceux qui se sont spécialisés dans les articles manufacturés ou les services, ou ceux dont la structure des exportations est plus diversifiée.

Tableau 26. Pauvreté et dynamique démographique dans les PMA et les groupes de pays par spécialisation à l'exportation, 1990–2005

(Taux de croissance moyen annuel du nombre de personnes, en pourcentage)

	Spécialisation des exportations	1990–1995	1995–2000	2000–2005	1995–2005
A. Personnes ayant moins de 1 dollar par jour pour vivre	Pétrole	15,2	2,1	1,9	3,1
	Produits agricoles	0,7	1,1	2,5	2,1
	Minéraux	4,1	1,8	1,7	1,9
	Produits manufacturés	3,1	1,5	-0,2	0,6
	Services	2,1	2,0	0,8	1,5
	Mixtes	0,9	1,4	2,4	3,5
B. Personnes ayant plus de 1 dollar mais moins de 2 dollars par jour pour vivre	Pétrole	3,1	2,8	3,2	3,1
	Produits agricoles	5,0	3,1	3,4	3,1
	Minéraux	1,4	2,8	2,6	2,7
	Produits manufacturés	0,7	1,5	1,2	1,3
	Services	0,6	5,5	4,0	4,7
	Mixtes	6,7	2,5	1,3	1,1
C. Personnes ayant moins de 2 dollars par jour pour vivre (A+B)	Pétrole	7,6	2,5	2,6	3,1
	Produits agricoles	2,5	2,0	2,9	2,6
	Minéraux	3,0	2,3	2,1	2,2
	Produits manufacturés	1,6	1,5	0,7	1,0
	Services	1,6	3,2	2,0	2,7
	Mixtes	3,8	2,0	1,8	2,2
D. Population totale	Pétrole	3,9	3,0	3,1	3,1
	Produits agricoles	2,9	3,0	3,1	3,1
	Minéraux	2,9	2,6	2,7	2,6
	Produits manufacturés	2,3	2,1	1,9	2,0
	Services	2,6	3,1	2,6	2,8
	Mixtes	2,9	3,0	2,8	2,9

Source: Calculs effectués par le secrétariat de la CNUCED d'après des données de Karshenas (2008) et de la Division de statistique de l'ONU/DAES.

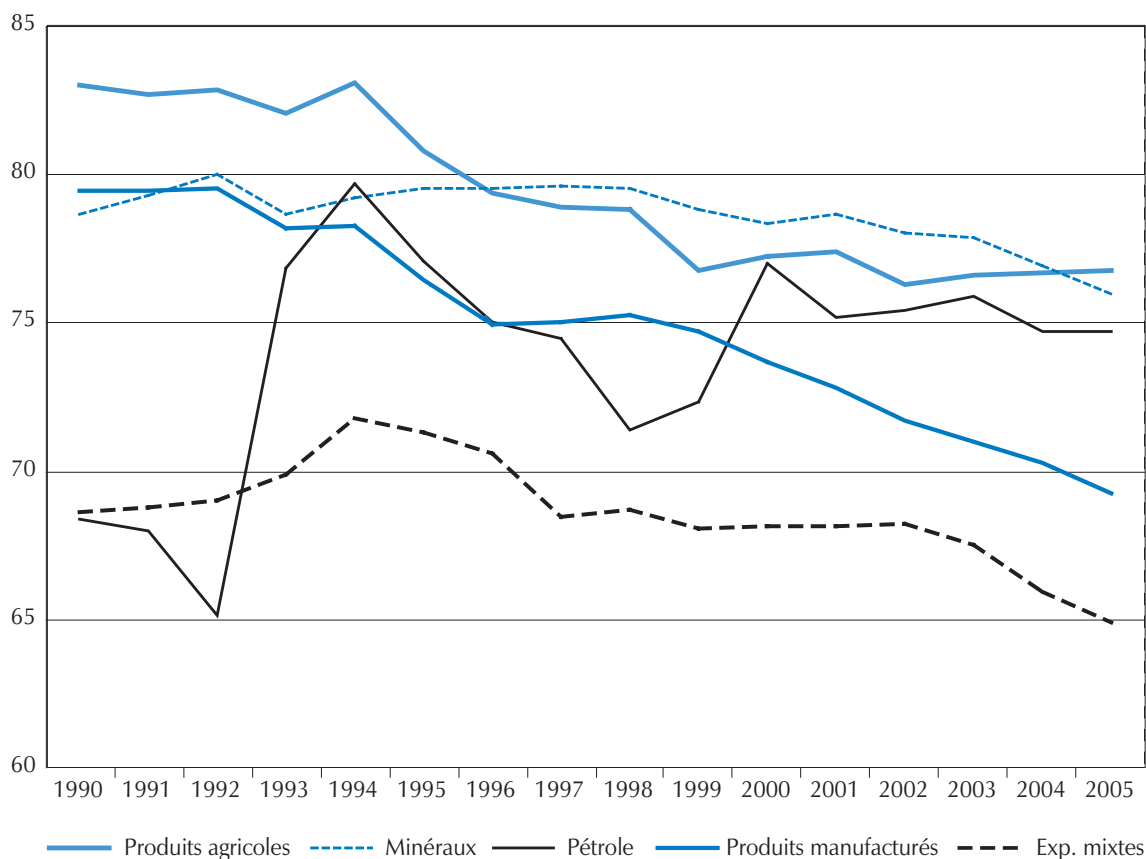
Note: Comme au tableau 24.

Dans les pays spécialisés dans les exportations de produits manufacturés et les exportations mixtes, au contraire, la proportion des personnes disposant de 2 dollars par jour pour vivre était inférieure de 10 points de pourcentage en 2005 à ce qu'elle était dans les pays exportateurs de produits de base.

1994, bien que l'évolution des pays exportateurs de pétrole ait été quelque peu erratique.

Dans les pays spécialisés dans les exportations de produits manufacturés et les exportations mixtes, au contraire, la proportion des personnes disposant de 2 dollars par jour pour vivre était inférieure de 10 points de pourcentage en 2005 à ce qu'elle était dans les pays exportateurs de produits de base (graphique 12). En outre, elle y diminue plus vite que dans ces derniers. Les PMA exportateurs d'articles manufacturés et de produits mixtes ont très bien diversifié la production économique, l'emploi et les exportations au profit de l'industrie ou des services (ou des deux) au détriment du secteur primaire, ce qui leur a permis d'étendre et d'élargir l'éventail des créations d'emplois. Cela a entraîné une diminution beaucoup plus rapide de la pauvreté que dans les PMA producteurs de produits de base. En outre, ce sont les deux seuls groupes dans lesquels le nombre absolu de personnes extrêmement pauvres a cessé de croître, en 2000 (exportateurs d'articles manufacturés) et en 2003 (exportateurs de produits mixtes), respectivement. Ce sont les exportateurs de produits manufacturés qui ont enregistré la plus forte baisse de la pauvreté. Dans ces pays, l'activité des investisseurs étrangers dans l'industrie des vêtements et du textile a provoqué une forte expansion de l'emploi industriel et des exportations de produits manufacturés⁸. C'est le seul groupe de pays (spécialisés dans un type d'exportations) dans lequel le nombre absolu de personnes en situation d'extrême pauvreté diminue en moyenne depuis 2000, et

Graphique 12. Taux de pauvreté (personnes ayant 2 dollars par jour pour vivre) par spécialisation à l'exportation, 1990-2005
(Pourcentage de la population totale)



Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après des données de Karshenas (2008) et de la Division de statistique de l'ONU/DAES
Note : D'après l'échantillon des PMA mentionné au tableau 24.

celui qui affiche le taux d'expansion de la population disposant de 2 dollars par jour pour vivre le plus bas (tableau 26).

Le *Rapport 2002 sur les pays les moins avancés* (CNUCED 2002, p.107 à 145) a déjà rendu compte de schémas différents de niveau de pauvreté et de rythme de changement. Cependant, une différence très importante entre les estimations relatives à la pauvreté qui figurent dans ce rapport et celles du présent rapport réside en ce que les premières traduisaient une diminution des prix internationaux des produits de base au cours des années précédant immédiatement l'établissement du rapport (c'est-à-dire à la fin des années 90). En revanche, les nouvelles estimations présentées dans le présent rapport traduisent une augmentation des prix internationaux des produits de base au cours de ces dernières années (soit jusqu'en 2005). On s'attendait à ce que les prix plus élevés à l'exportation entraînent une élévation des taux de croissance économique, et c'est effectivement ce qui s'est passé (voir le chapitre 1 du présent rapport). On aurait pu s'attendre également à ce que ce renforcement de la croissance économique ait pour conséquence une réduction significative de la pauvreté. Il a été montré, dans les paragraphes précédents, que cela n'a pas été le cas. Dans la section D, nous en analyserons les raisons.

On aurait pu s'attendre également à ce que ce renforcement de la croissance économique ait pour conséquence une réduction significative de la pauvreté mais cela n'a pas été le cas.

D. Rapports entre croissance et pauvreté dans les PMA

Le taux de croissance économique fait partie des principaux facteurs déterminants de la réduction de la pauvreté dans les PMA comme dans d'autres pays en développement. En fait, l'amélioration des résultats des PMA en matière de réduction de la pauvreté depuis 1994 est liée à l'accélération de la croissance économique. Néanmoins, le rythme de cette diminution toujours aussi lent en dépit des taux de croissance très élevés implique que le type de croissance que connaissent la plupart des PMA n'a pas beaucoup d'influence sur la réduction de la pauvreté.

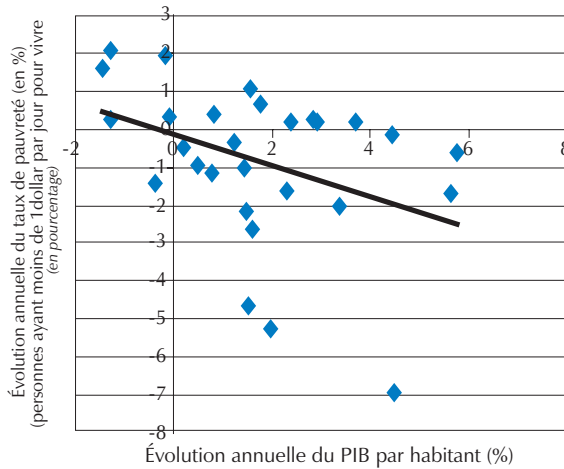
Les rapports globaux entre l'évolution annuelle du PIB par habitant et celle de son incidence sur la situation des personnes disposant de 1 dollar et de 2 dollars par jour pour vivre pendant la période 1995-2005 apparaissent au tableau 13. Il s'agit là de la période pendant laquelle les PMA parvenaient le mieux à réduire la pauvreté (1995-2005). Voici ce que montre ce tableau :

- L'incidence de la pauvreté a généralement augmenté avec la baisse du PIB par habitant, le plus souvent au seuil de pauvreté de 1 dollar par jour;
- Dans un quart des pays dans lesquels le PIB par habitant a progressé au cours de cette période, l'incidence de la pauvreté au seuil de 1 dollar par jour a aussi augmenté. L'incidence de la pauvreté au seuil de 2 dollars par jour a généralement diminué avec l'augmentation du PIB par habitant, mais elle a progressé dans un cinquième des pays dont le PIB a augmenté;
- La plupart des PMA où le PIB par habitant a progressé et où la pauvreté a régressé ont été incapables d'élever leur taux de réduction de la pauvreté de plus de 2 %. Sur l'échantillon de 28 pays, l'incidence de la pauvreté au seuil de 1 dollar par jour pour vivre n'a diminué que dans six d'entre eux à ce rythme ou plus vite, et l'incidence de la pauvreté au seuil de 2 dollars par jour n'a diminué au même rythme ou plus vite que dans trois pays seulement. Si la pauvreté continue de diminuer de 2 % par an, il faudra trente-quatre ans pour qu'elle se réduise de moitié.

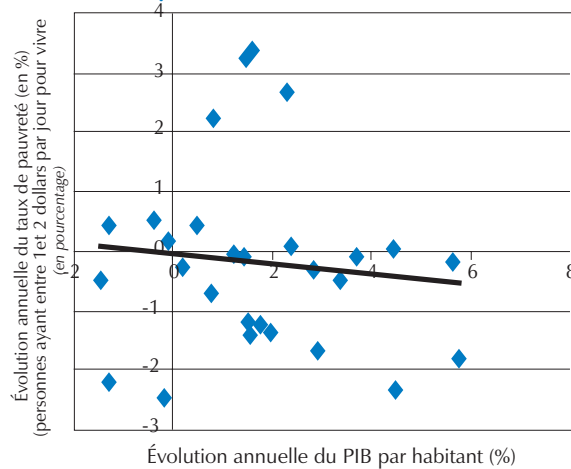
La plupart des PMA où le PIB par habitant a progressé et où la pauvreté a régressé ont été incapables d'élever leur taux de réduction de la pauvreté de plus de 2 %. A ce rythme, il faudra trente-quatre ans pour qu'elle se réduise de moitié.

Graphique 13. Croissance économique et pauvreté dans les PMA, 1995-2005

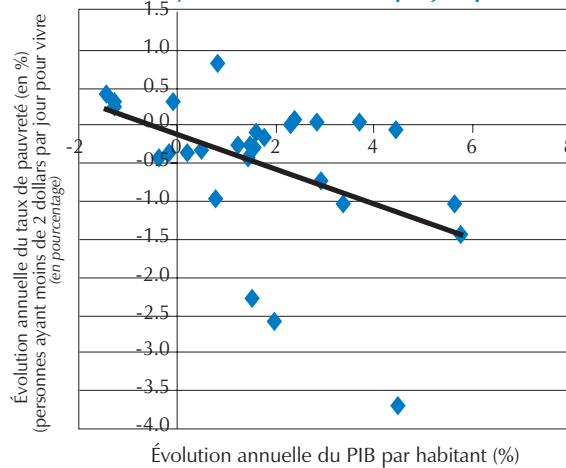
A. Personnes ayant moins de 1dollar par jour pour vivre



B. Personnes ayant entre 1 et 2 dollars par jour pour vivre



C. Personnes ayant moins de 2 dollars par jour pour vivre



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après des données de Karshenas (2008) et de la Division de statistique de l'ONU/DAES.

Note: Le taux de pauvreté représente le nombre de personnes vivant au niveau de chaque seuil en pourcentage de la population
 \$ 1 Nombre de personnes ayant moins de 1 dollar par jour pour vivre.
 \$ 1-2 Nombre de personnes ayant plus de 1 dollar et moins de 2 dollars par jour pour vivre.
 \$ 2 Nombre de personnes ayant moins de 2 dollars par jour pour vivre.

La corrélation entre la croissance du PIB et la réduction de la pauvreté dans notre échantillon de PMA s'amenuise depuis le début des années 90.

La corrélation entre la croissance du PIB et la réduction de la pauvreté dans notre échantillon de PMA s'amenuise depuis le début des années 90. De plus, la croissance économique ne se traduit par une baisse des taux de pauvreté qu'en ce qui concerne les personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour. Elle n'a aucun impact sur ceux qui vivent avec 1 dollar ou 2 dollars par jour. Entre 1990 et 1995, la corrélation entre la croissance du PIB par habitant et le rythme de la réduction de la pauvreté de la population disposant de 1 dollar par jour a été de -0,38 (et statistiquement significatif), ce qui indique que la croissance du PIB a induit une réduction du taux d'extrême pauvreté. Dans la période 2000-2005, en revanche, cette corrélation est tombée à -0,20 (devenant statistiquement insignifiante), et s'est donc affaiblie. Dans le cas de la pauvreté située entre les deux seuils, dans notre échantillon de PMA, on n'a relevé aucune corrélation depuis 1990. Cette dernière est faible (inférieure à 0,1), tantôt positive et tantôt négative selon les moments, et n'est jamais statistiquement significative, cela étant dû au fait susmentionné qu'une partie des personnes passent de la catégorie la plus basse (moins de 1 dollar par jour) à celle qui est au-dessus (entre 1 dollar et 2 dollars par jour).

La ténuité du rapport entre la croissance du PIB par habitant et la réduction de la pauvreté dans les PMA peut être imputée à un certain nombre de facteurs, notamment: 1) le rapport entre la croissance du PIB et celle de la consommation privée; 2) la croissance démographique et l'emploi; 3) les schémas de croissance économique; et 4) la répartition des revenus. Chacun de ces facteurs sera examiné dans la partie suivante.

1. CROISSANCE DU PIB ET CONSOMMATION PRIVÉE

Le lien étroit entre la croissance du PIB par habitant et la réduction de la pauvreté consiste en ce que la première fait augmenter la consommation des ménages par habitant, laquelle, à son tour, est étroitement associée à la réduction de la pauvreté (CNUCED, 2002, p. 42 à 51). C'est la raison pour laquelle les précédents *Rapports sur les pays le moins avancés* ont fait valoir que ce qui compte, ce n'est pas la croissance du PIB par habitant en soi, mais un type de croissance du PIB qui améliore le niveau de vie moyen des ménages. Cela étant, l'accélération de la croissance économique parmi les PMA depuis le début des années 2000 ne s'est pas accompagnée d'un renforcement proportionnel de la consommation privée dans la plupart des PMA (voir la section B du présent chapitre).

Dans les pays où la croissance de la consommation privée est en retard sur celle du PIB, la part de la consommation privée dans le PIB se réduit. Tel est le cas dans plus de la moitié des PMA (tableau 27). Il n'en reste pas moins que cette part a beaucoup diminué entre 2000 et 2006 dans un certain nombre de pays, notamment le Tchad, la Guinée équatoriale, la République démocratique populaire lao, le Mozambique et la Sierra Leone, où elle a perdu au moins 20 points de pourcentage. Dans trois de ces pays – le Tchad, la République démocratique populaire lao et la Sierra Leone –, cette diminution a été due à l'association de la réduction de la consommation privée et de la progression du PIB (groupe 4 au tableau 22), ce qui a entraîné une stagnation de l'extrême pauvreté malgré la croissance économique.

À la longue, la diminution de la part de la consommation privée dans le PIB doit être considérée comme une évolution positive s'il en découle une mobilisation des ressources nationales pour financer le développement. À court terme, toutefois, il existe une corrélation négative entre la diminution de la pauvreté et l'augmentation de l'épargne intérieure. C'est cet équilibre qui fait que la disponibilité de ressources financières extérieures sous forme d'aide publique au développement (APD) est si importante pour mettre en route un processus durable de réduction de la pauvreté dans les pays très pauvres. Il y a certainement une couche de population riche dans ces derniers (voir la sous-section 4 ci-dessous), qui peut jouer un rôle non négligeable en lançant un processus d'accumulation intérieure. Cela étant dit, dans les situations de pauvreté généralisée où la plus grande partie de la population est très pauvre, les effets de la corrélation négative entre l'utilisation des ressources pour satisfaire les besoins essentiels et la mobilisation de ces ressources pour procéder à des investissements et préparer un meilleur avenir peuvent être considérablement atténués grâce à l'accès aux ressources extérieures. C'est l'une des raisons pour lesquelles l'aide est importante pour la réduction de la pauvreté dans les PMA.

L'accélération de la croissance économique depuis le début des années 2000 ne s'est pas accompagnée d'un renforcement proportionnel de la consommation privée dans la plupart des PMA.

À court terme, il existe une corrélation négative entre la diminution de la pauvreté et l'augmentation de l'épargne intérieure, ce qui fait que l'aide publique au développement est si importante pour mettre en route un processus durable de réduction de la pauvreté dans les pays très pauvres.

Tableau 27. Consommation privée en pourcentage du PIB dans les PMA et les groupes de pays, 1995–2006

	1995	2000	2004	2005	2006
Afghanistan	102	119	122	115	121
Angola	24	17	50	49	44
Bangladesh	74	67	64	63	62
Bénin	79	81	80	79	78
Bhoutan	41	49	47	45	54
Burkina Faso	67	51	53	54	55
Burundi	92	91	85	88	84
Cambodge	99	87	84	83	81
Cap-Vert	93	98	98	93	92
Comores	83	80	88	88	88
Djibouti	49	68	62	62	62
Érythrée	80	58	111	90	82
Éthiopie	89	81	82	84	82
Gambie	74	79	82	83	84
Guinée	85	88	98	95	94
Guinée-Bissau	71	59	59	57	58
Guinée équatoriale	61	52	30	36	33
Haïti	125	124	124	124	123
Îles Salomon	52	51	51	51	51
Kiribati	77	61	62	62	62
Lesotho	128	87	91	83	82
Libéria	70	87	96	92	96
Madagascar	90	92	92	88	96
Malawi	87	102	117	126	124
Maldives	38	31	27	28	24
Mali	75	76	73	66	63
Mauritanie	72	74	74	92	59
Mozambique	94	77	66	64	56
Myanmar	80	65	64	63	61
Népal	76	76	77	77	79
Niger	73	72	74	68	72
Ouganda	85	86	83	83	84
République centrafricaine	85	85	89	84	88
République démocratique du Congo	66	62	64	64	65
République démocratique populaire lao	93	85	69	65	59
République-Unie de Tanzanie	84	79	72	69	69
Rwanda	71	62	58	59	59
Samoa	81	85	91	92	92
Sao Tomé-et-Principe	95	102	88	108	102
Sénégal	76	73	73	72	73
Sierra Leone	87	110	99	88	84
Somalie	72	73	73	73	73
Soudan	82	72	70	69	69
Tchad	50	60	35	33	34
Timor-Leste	81	65	62	63	62
Togo	80	88	89	91	88
Tuvalu	91	91	91	91	91
Vanuatu	56	62	65	66	66
Yémen	64	58	61	60	57
Zambie	63	63	58	60	59
Total PMA	76	70	70	69	68
<i>PMA africains</i>	76	71	72	71	69
<i>PMA asiatiques</i>	77	69	67	66	66
<i>PMA insulaires</i>	71	70	69	70	67
PMA par spécialisation d'exportations					
<i>Pétrole</i>	64	57	61	60	58
<i>Produits agricoles</i>	82	82	85	85	87
<i>Minéraux</i>	76	75	74	72	68
<i>Produits manufacturés</i>	78	71	68	67	67
<i>Services</i>	84	77	77	77	76
<i>Mixtes</i>	81	74	71	70	69

Source: Calculs effectués par le secrétariat de la CNUCED d'après des données de la Division de statistique de l'ONU/DAES.

Note: Les calculs ont été effectués sur des données exprimées en dollars constants de 2000.

2. CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE ET ACCROISSEMENT DE LA POPULATION ACTIVE

La croissance démographique est plus rapide dans les PMA que dans d'autres pays en développement. Entre 1990 et 2005, la population totale des premiers a crû à un rythme annuel de 2,5 %, plus rapide que celui d'autres pays en développement d'Afrique (continent où l'on enregistre la plus forte croissance démographique), mais aussi des autres régions. Dans l'ensemble des autres pays en développement, la population a augmenté de 1,5 % par an au cours de la même période. Ce taux plus élevé de croissance démographique implique que, afin de réduire la pauvreté, l'économie des PMA doit non seulement progresser à un rythme soutenu plus rapide, mais également créer plus vite des emplois et des possibilités d'activités rémunératrices. L'amélioration de l'emploi est donc une condition préalable à l'augmentation des revenus des ménages et de la consommation et, partant, à la réduction de la pauvreté.

La population d'âge actif, dans les PMA, s'accroît au rythme de 2,6 % par an depuis les années 80, rythme qui, selon les prévisions doit se maintenir jusqu'en 2020. Afin d'obtenir une réduction significative de la pauvreté, il est nécessaire d'améliorer fortement les possibilités d'emploi et la productivité de la main-d'œuvre. Or, dans la plupart des PMA on constate un déséquilibre entre le taux de croissance de la population active, qui est très rapide, d'une part, et le taux d'accumulation de capital et le rythme des progrès technologiques généralement lent, d'autre part. Il en résulte que la plupart des travailleurs doivent gagner leur vie grâce à des travaux n'exigeant aucune qualification, en utilisant des outils et du matériel rudimentaires, sans éducation ni formation, et avec une infrastructure médiocre. La productivité de la main-d'œuvre est faible et le sous-emploi très répandu (CNUCED, 2006, p.178 à 202).

L'impact de la croissance économique sur la réduction de la pauvreté dans les PMA a été considérablement atténué en raison de l'incapacité de créer des emplois en nombre suffisant (surtout dans le secteur structuré) et d'améliorer la productivité de la main-d'œuvre, notamment celle des personnes qui travaillent dans le secteur non structuré, dans l'agriculture et hors de l'agriculture.

3. CARACTÉRISTIQUES DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

a) Croissance tirée par les exportations

La plupart des PMA, depuis les années 90, suivent une stratégie de croissance tirée par les exportations dont un régime commercial ouvert est un élément important. Cette stratégie peut conduire à une expansion des exportations et de l'ensemble de l'économie, laquelle s'est effectivement produite dans les PMA au cours de ces dernières années (voir le premier chapitre du présent rapport). Ceci étant, nous avons montré, dans le *Rapport 2004 sur les pays les moins avancés*, que la poursuite de la croissance tirée par les exportations dans les pays très pauvres n'a pas, en général, un caractère solidaire (CNUCED 2004, p.131 à 172; p.191 à 234).

L'une des raisons à cela est que les secteurs de l'exportation peuvent être faiblement liés au reste de l'économie et donc avoir des effets multiplicateurs limités, en particulier en fait de création d'emplois. Dans des cas extrêmes, ces secteurs peuvent se développer en tant qu'enclaves et donc avoir peu d'impact positif sur d'autres parties de la population et du territoire. Ce schéma de développement est typique des pays dans lesquels les exportations sont basées

Afin de réduire la pauvreté, l'économie des PMA doit non seulement progresser mais également créer plus vite des emplois.

Dans la plupart des PMA on constate un déséquilibre entre le taux de croissance de la population active, qui est très rapide, et le taux d'accumulation de capital et le rythme des progrès technologiques généralement lent.

Le fait que la croissance économique tirée par les exportations ne se traduit pas par une réduction significative de la pauvreté est particulièrement évident dans les PMA où la croissance a reposé sur l'investissement dans les industries à fort coefficient de capital que sont l'extraction minière et le pétrole.

Les exportateurs de pétrole ont connu l'expansion la plus rapide de la pauvreté totale entre 1995 et 2005.

Le groupe des exportateurs de produits manufacturés est plus efficace dans la lutte contre l'expansion de la pauvreté.

Il est possible de voir un schéma de croissance économique plus solidaire dans les pays où les sources de croissance économiques situées du côté de la demande sont mieux équilibrées entre la demande intérieure et l'expansion des exportations.

sur l'extraction des ressources naturelles. Mais on peut le trouver également dans le développement fondé sur les secteurs secondaires, par exemple dans les zones franches, et les secteurs tertiaires, par exemple en ce qui concerne les enclaves touristiques.

Le fait que la croissance économique tirée par les exportations ne se traduit pas par une réduction significative de la pauvreté est particulièrement évident dans les PMA où la croissance a reposé sur l'investissement dans les industries à fort coefficient de capital que sont l'extraction minière et le pétrole. Il est frappant que, dans les PMA exportateurs de pétrole de notre échantillon, la croissance de la consommation privée par habitant s'est beaucoup accélérée entre 1995-2000 et 2000-2005, passant de 0,4 % à 9,6 % par an. En revanche, cela est allé de pair avec un ralentissement extrêmement faible de l'augmentation du nombre de personnes en situation de pauvreté extrême, qui est passé d'un taux annuel de 2 % à 1,9 % au cours des mêmes périodes. Les exportateurs de pétrole ont connu l'expansion la plus rapide de la pauvreté totale entre 1995 et 2005 (3,1 % par an – tableau 26). On a constaté la même évolution dans les pays exportateurs de minéraux de notre échantillon: ils ont enregistré une croissance annuelle de la consommation privée par habitant de 0,9 % à 1,6 % entre ces périodes, mais le rythme d'expansion de la pauvreté absolue n'a presque pas changé, passant de 1,8 % à 1,7 % par an (tableau 26).

Le groupe qui arrive en deuxième position pour ce qui est de l'augmentation des taux de croissance de la consommation par habitant est celui des pays exportateurs de produits manufacturés. Comme ils sont spécialisés dans des activités à faible coefficient de qualifications mais à forte intensité de main-d'œuvre, leur croissance économique s'est accompagnée d'un nombre important de créations d'emplois dans l'industrie, ce qui explique bien pourquoi ce groupe de pays est l'un des plus efficaces dans la lutte contre l'expansion de la pauvreté (pour les personnes disposant de 1 dollar comme de 2 dollars par jour pour vivre) depuis les années 90, et le seul où le nombre de personnes en situation de pauvreté extrême a cessé de progresser en 2000.

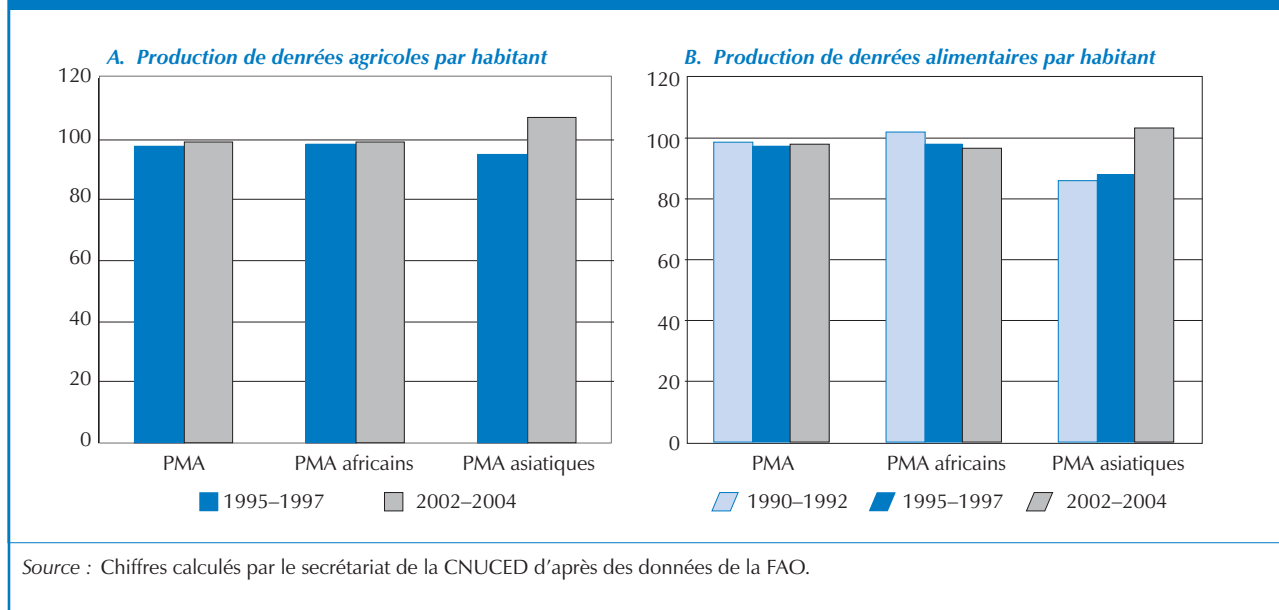
Comme nous l'avons fait valoir dans le *Rapport 2004 sur les pays les moins avancés* et dans celui de 2006, il est possible de voir un schéma de croissance économique plus solidaire dans les pays où les sources de croissance économiques situées du côté de la demande sont mieux équilibrées entre la demande intérieure et l'expansion des exportations, ce qui ne signifie pas que les exportations n'ont pas d'importance; mais ce qu'il faut, c'est une croissance adéquate des exportations allant de pair avec une expansion de la demande intérieure.

b) Faible développement de l'agriculture

L'un des traits importants de la croissance dans de nombreux PMA est la grande faiblesse de la croissance de l'agriculture. Ce n'est pas sans importance pour l'évolution de la réduction de la pauvreté, car l'agriculture est encore la principale source d'emplois dans ces pays. Comme nous le verrons plus loin, cette situation évolue assez vite dans certains pays. Néanmoins, en 2004, 69 % de la population économiquement active des PMA en tant que groupe travaillait dans ce secteur.

Un certain nombre de tendances fondamentales témoignent à l'évidence de cette faiblesse. Premièrement, la production de denrées alimentaires et la production agricole ne peuvent pas vraiment suivre la croissance démographique depuis le début des années 90 (graphique 14). La croissance de la production de denrées alimentaires par habitant et de la production agricole par habitant a été beaucoup plus forte dans les PMA asiatiques que dans leurs homologues africains, où la première décline en réalité depuis les années 90.

Graphique 14. Production de denrées agricoles et de denrées alimentaires par habitant dans les PMA, 1990-2004
(Indice, 1999-2001 = 100)



Deuxièmement, la productivité agricole s'améliore très lentement. En réalité, selon les estimations, les PMA en tant que groupe ont enregistré une baisse de la productivité totale des facteurs de 0,1 % par an entre 1963 et 2001 (Nin Pratt citée par Fan, 2008). La productivité de la main-d'œuvre agricole, facteur déterminant très important des revenus agricoles, a été tout juste de 380 dollars par travailleur en 2003 (en dollars constants de 2000), ce qui équivaut à près d'un cinquième de la moyenne atteinte dans d'autres pays en développement (1 630 dollars par travailleur). Par ailleurs, cela ne représentait que 20 % de plus que le niveau des PMA en 1981 (319 dollars par travailleur) (Fa, 2008). Il n'est pas surprenant que la pauvreté soit généralisée dans les PMA eu égard au fait que la plupart des gens travaillent dans l'agriculture et que la productivité moyenne de la main-d'œuvre agricole dans les PMA était légèrement supérieure à 1 dollar par jour en 2003. Si ces pays ne peuvent afficher de meilleurs taux de réduction de la pauvreté, c'est parce qu'ils n'améliorent pas plus rapidement leur productivité agricole.

Troisièmement, les agriculteurs des PMA subissent souvent des effets néfastes de la libéralisation du commerce. Ainsi qu'il a été indiqué dans le chapitre 1 du présent rapport, la balance du commerce des produits agricoles des PMA ainsi que celle du commerce des denrées alimentaires empirent régulièrement depuis le milieu des années 70, ce qui n'est pas mauvais en soi s'ils peuvent utiliser plus efficacement leurs ressources intérieures afin de produire d'autres biens qu'ils peuvent exporter, mais, en pratique, la plupart d'entre eux ont des problèmes de balance des paiements causés par l'association de la détérioration de la balance du commerce des produits agricoles et de l'incapacité de créer d'autres activités compétitives sur le plan international, sauf en ce qui concerne les industries extractives et manufacturières dans quelques cas. La balance du commerce des produits agricoles s'est particulièrement détériorée depuis le milieu des années 90, car de nombreux producteurs des PMA ont éprouvé des difficultés pour être compétitifs sur leur propre marché en ce qui concerne beaucoup de denrées alimentaires essentielles à la suite de la libéralisation du commerce.

Il n'est pas surprenant que la pauvreté soit généralisée dans les PMA eu égard au fait que la plupart des gens travaillent dans l'agriculture et que la productivité moyenne de la main-d'œuvre agricole dans les PMA était légèrement supérieure à 1 dollar par jour en 2003 (un cinquième de la moyenne atteinte dans d'autres pays en développement).

Depuis le milieu des années 90, de nombreux producteurs des PMA ont éprouvé des difficultés pour être compétitifs sur leur propre marché en ce qui concerne beaucoup de denrées alimentaires essentielles à la suite de la libéralisation du commerce.

Les pouvoirs publics ne se sont pas préoccupés des dépenses publiques en matière d'agriculture.

Cette évolution traduit des décisions prises par les pouvoirs publics. En particulier, ils ne se sont pas préoccupés des dépenses publiques en matière d'agriculture. Fan (2008) estime que ces dépenses n'ont représenté que 4,2 % du PIB agricole des PMA en 2004, soit moins de la moitié du pourcentage enregistré par d'autres pays en développement (10,7 %). Les dépenses publiques pour la recherche et le développement agricoles ont également été très faibles dans la plupart des PMA (CNUCED, 2007, p. 191 à 195). La diminution de l'APD pour l'agriculture a été un facteur déterminant de cette faiblesse dans les PMA au cours de ces dernières années. Cette tendance va à l'encontre des conclusions des études de cas, qui montrent que les indicateurs sociaux sont meilleurs dans les zones où les agriculteurs font appel à des technologies améliorées (Minten et Barret, 2008).

c) Urbanisation et « désagrarisation »

La « désagrarisation » est un processus dans lequel les habitants des régions rurales ont de plus en plus tendance à survivre grâce à des activités multiples, et pas simplement grâce à l'agriculture, un nombre croissant d'entre eux cherchant du travail hors de ce secteur.

Le dernier aspect, important, de la croissance, c'est que non seulement le développement a été faible, mais qu'un nombre croissant de personnes cherchent du travail hors du secteur agricole, ce dont témoigne la tendance à l'urbanisation qui s'accélère. Le pourcentage de la population économiquement active dans l'agriculture est encore élevé, mais il diminue beaucoup dans un certain nombre de PMA. Comme nous l'avons dit dans le *Rapport 2006 sur les pays les moins avancés*, cela traduit une situation dans laquelle il est de plus en plus difficile de gagner sa vie dans l'agriculture, car la taille moyenne des exploitations diminue et les pauvres ne peuvent pas avoir accès aux intrants dont ils ont besoin pour améliorer la productivité. De nombreux enfants, dès la fin de leur scolarité primaire, cherchent du travail hors du secteur de l'agriculture (CNUCED, 2006, p. 177 à 202).

Certain observateurs ont appelé ce qui est en train de se produire « désagrarisation » (Bryceson, 1996). Il s'agit d'un processus dans lequel les habitants des régions rurales ont de plus en plus tendance à survivre grâce à des activités multiples, et pas simplement grâce à l'agriculture, un nombre croissant d'entre eux cherchant du travail hors de ce secteur. Tout comme l'urbanisation, ce phénomène s'accélère. Ainsi, bien que l'agriculture demeure le premier employeur dans la plupart des PMA, la progression annuelle du nombre de personnes cherchant du travail hors de ce secteur commence à dépasser celui des personnes qui en cherchent dans ledit secteur, ce qui représente un changement majeur par rapport aux années 80 et 90. Selon les estimations publiées dans le *Rapport 2006 sur les pays les moins avancés*, plus de la moitié des PMA seront concernés par cette transition en matière d'emploi au cours de la présente décennie, et les autres le seront au cours de la suivante (CNUCED, 2006, p. 177 à 202).

L'autre aspect de la pauvreté dans les PMA – les jeunes au chômage dans les villes – coexiste avec la pauvreté due au long désintérêt pour l'agriculture.

Cette transformation de la structure de l'emploi pourrait être considérée comme positive si ce processus d'éviction était provoqué par une amélioration de la productivité et une attirance des personnes vers d'autres secteurs en raison de la création de nouveaux emplois hors de l'agriculture. Jusqu'à présent, seuls quelques PMA asiatiques, qui ont réussi à associer les progrès accomplis dans le cadre de la « révolution verte » à l'expansion des exportations d'articles manufacturés, montrent quelques signes de ce type de transformation structurelle. Cela étant posé, pour la plupart des PMA, la désagrarisation est un processus négatif au cours duquel les personnes doivent abandonner l'agriculture parce qu'elle ne peut pas leur permettre de gagner leur vie, et trouver un travail rémunérateur ailleurs. Cela nous conduit à l'autre aspect de la pauvreté dans les PMA – les jeunes au chômage dans les villes – qui coexiste avec la pauvreté due au long désintérêt pour l'agriculture.

4. RÉPARTITION DES REVENUS

Enfin, les rapports entre croissance économique et réduction de la pauvreté sont liés à la répartition des revenus et à la façon dont elle évolue au cours du processus de croissance. Pour sa part, le niveau d'inégalité est lié aux structures économiques et aux schémas de spécialisation de chaque pays (voir la sous-section C.2 c) du présent chapitre).

Les données sur l'inégalité de revenus dans les PMA sont lacunaires. Ceci dit, les estimations disponibles provenant des enquêtes sur les ménages font apparaître un schéma mixte: certains PMA affichent une forte inégalité de revenus, alors que dans d'autres elle est beaucoup moindre. Ce qui est intéressant, c'est que les PMA où les revenus sont les plus faibles se situent aux deux extrémités de la liste. Comme le montre le tableau 28, il y a quelques PMA, dont la Sierra Leone, la République centrafricaine, le Lesotho, Haïti, la Zambie, le Cap-Vert et la Gambie, où l'indice de Gini (un indicateur d'inégalité) est supérieur à 50. Dans ces pays, le niveau d'inégalité est tel que l'impact de la croissance sur la réduction de la pauvreté risque fort d'être très atténué.

Il existe très peu d'estimations des changements en matière d'inégalité. Toutefois, afin de vérifier si l'essor récent de la croissance s'est accompagné d'un renforcement des inégalités avec un effet préjudiciable sur la réduction de la pauvreté, nous avons fait deux estimations sur la pauvreté pour notre échantillon de pays, outre l'estimation principale. La première est obtenue par le calcul de ce qu'aurait été la pauvreté si, dans chaque pays, l'indice de Gini était resté constant au niveau le plus bas atteint en réalité au cours de la période 1980-2005. Cela permet d'obtenir les estimations les plus basses (la courbe « minimum de Gini » du graphique 15). Le second taux hypothétique de la pauvreté s'obtient en maintenant l'indice de Gini à son niveau le plus haut atteint pendant cette période, ce qui nous donne le niveau le plus haut des estimations de la pauvreté (la courbe « maximum de Gini » du graphique 15). L'estimation principale fluctue entre ces deux courbes. Si elle se rapproche de la courbe inférieure, cela signifie que la diminution de l'inégalité de revenus contribue à la réduction de la pauvreté. Inversement, si elle se rapproche de la courbe supérieure, cela veut dire qu'une aggravation de cette inégalité ralentit la réduction de la pauvreté. Ces interprétations se vérifient en cas d'augmentation comme de diminution de la pauvreté.

Les rapports entre croissance économique et réduction de la pauvreté sont liés à la répartition des revenus et à la façon dont elle évolue au cours du processus de croissance.

Tableau 28. Inégalité de revenu dans les PMA, 2005
(Indice de Gini)

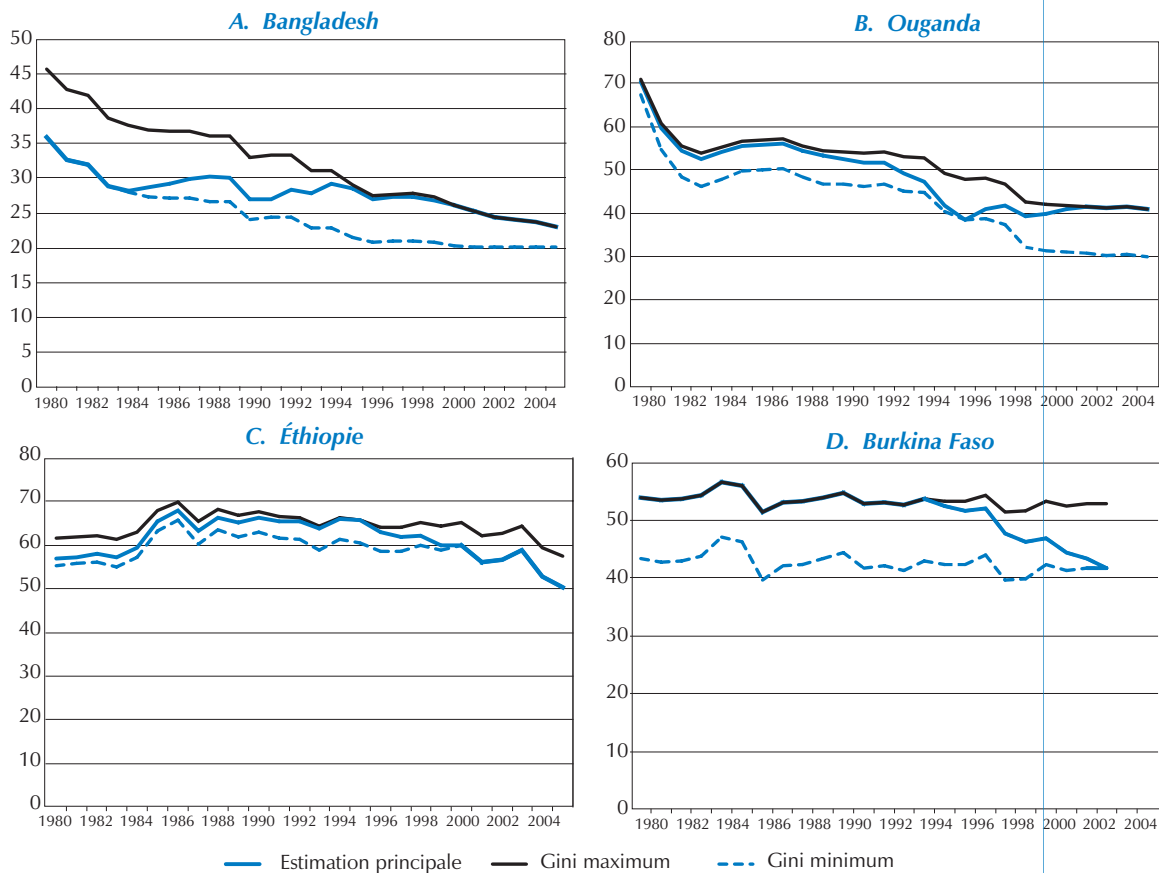
Faible inégalité		Inégalité moyenne		Forte inégalité	
(Indice de Gini < 30)		(40 < indice de Gini < 50)		(Indice de Gini > 50)	
Burkina Faso	39,5	Madagascar	47,5	Sierra Leone	62,9
Mauritanie	39,0	Mozambique	47,3	Rép. centrafricaine	61,3
Malawi	39,0	Népal	47,2	Lesotho	60,0
Bénin ^a	36,5	Rwanda	46,8	Haïti	59,2
Tchad	35,0	Ouganda	45,7	Zambie	50,8
Rép. Dém. pop. lao ^b	34,6	Burundi	42,4	Cap-Vert	50,5
Rép.-Unie de Tanzanie	34,6	Cambodge	41,7	Gambie	50,2
Togo	33,8	Niger	41,5		
Bangladesh	33,4	Sénégal	41,3		
Yémen	33,4	Guinée	40,4		
Éthiopie	30,0	Angola	40,2		
		Mali	40,1		

Source: Compilation du secrétariat de la CNUCED d'après Banque mondiale, *World Development Indicators*, en ligne, mai 2008.

a Données de 2003.

b Données de 2002.

Graphique 15. Taux de pauvreté absolue en fonction de différentes hypothèses de répartition des revenus dans certains PMA, 1980-2005
(Proportion de la population ayant moins de 1 dollar par jour pour vivre en pourcentage)



Source: Karshenas (2008).

Note: L'estimation principale a été obtenue selon la méthode expliquée dans l'annexe.

Le Gini maximum est le taux de pauvreté qui aurait prévalu si l'indice de Gini était resté stable à son niveau maximum réel pendant cette période.

Le Gini minimum est le taux de pauvreté qui aurait prévalu si l'indice de Gini était resté stable à son niveau minimum réel pendant cette période.

Les facteurs de répartition semblent avoir une incidence relativement élevée sur la situation des personnes qui disposent de 1 dollar par jour pour vivre, l'incidence sur celles qui vivent avec 2 dollars par jour n'est pas perceptible.

Cette analyse a débouché sur deux types de conclusions. Premièrement, alors que les facteurs de répartition semblent avoir une incidence relativement élevée sur la situation des personnes qui disposent de 1 dollar par jour pour vivre, l'incidence sur celles qui vivent avec 2 dollars par jour n'est pas perceptible. Cela s'explique par le fait que lorsque le taux de pauvreté atteint 70 % à 90 % (comme c'est le cas dans la plupart des PMA), il est clair que des modifications de la courbe de répartition ne peuvent pas avoir beaucoup de répercussions sur la pauvreté dans un sens comme dans l'autre (Karshenas, 2003).

Deuxièmement, dans la plupart des pays de notre échantillon, les principales estimations relatives aux personnes vivant avec 1 dollar par jour se sont éloignées de la courbe inférieure pour se rapprocher de la courbe supérieure. Selon l'évolution typique, la répartition des revenus s'est dégradée au fur et à mesure de la croissance, ralentissant la réduction de la pauvreté. Un exemple en est donné par le Bangladesh et l'Ouganda, deux des pays ayant bénéficié d'un bon taux de croissance soutenue pendant la période considérée (graphiques 15A et 15B et tableau 21). Il y a quelques exceptions – des cas dans lesquels l'évolution de la répartition a contribué à la réduction de la pauvreté (ou, du moins, a équilibré l'incidence d'autres facteurs qui, autrement l'aurait fait empirer). L'Éthiopie et le Burkina Faso en sont les principaux exemples (graphiques 15C et 15D).

E. Progrès accomplis en vue de la réalisation des OMD

La pauvreté économique n'est qu'un aspect de la pauvreté et, dans cette section, nous étendrons notre analyse en y introduisant une gamme plus large d'indicateurs de développement humain. Nous y évaluerons la mesure dans laquelle les PMA atteignent certains OMD.

Comme dans le cas de l'analyse de l'évolution de la pauvreté, nous manquons sérieusement de données pour effectuer le suivi des progrès accomplis en vue de la réalisation des objectifs convenus au plan international dans les PMA. Le graphique 16 fait apparaître la disponibilité de données relatives à la situation des PMA en ce qui concerne 48 indicateurs utilisés pour le suivi de la réalisation des OMD. Ces indicateurs renvoient à 2004-2005, les dernières années pour lesquelles nous disposons des données internationales, et ont été relevés sur le site des indicateurs des objectifs du Millénaire pour le développement du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, Division de statistique⁹, principale source de renseignements pour effectuer le suivi de ces progrès. D'après le graphique, il est évident que le nombre des pays visés est fâcheusement inadéquat. Il n'y a que 13 objectifs pour lesquels plus de 45 PMA ont des données récentes, moins de 10 PMA ayant des données relatives à 32 indicateurs sur les 48. En outre, sur les 13 indicateurs au sujet desquels nous avons des données récentes, il n'y en a que 5 dont il est possible d'analyser l'évolution depuis 1990.

Eu égard au manque de données sur le niveau des progrès accomplis, la présente section sera consacrée à quelques OMD, à savoir:

- La diminution de moitié, entre 1990 et 2015, du nombre de personnes disposant d'un revenu inférieur à 1 dollar par jour (OMD 1);
- La diminution de moitié, entre 1990 et 2015, de la proportion de personnes souffrant de la faim (OMD 1);
- Faire en sorte que, d'ici à 2015, partout dans le monde, garçons et filles puissent bénéficier d'une scolarité primaire complète (OMD 2);
- Élimination de l'inégalité entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire, de préférence avant 2005, et à tous les niveaux de l'enseignement pour 2015 au plus tard (OMD 3);
- Réduction des deux tiers, entre 1990 et 2015, du taux de mortalité des moins de 5 ans (OMD 4);
- Réduction de moitié, d'ici à 2015, de la proportion de personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable (OMD 7); et
- Réduction de moitié de la proportion de personnes n'ayant pas accès à des installations d'assainissement (OMD 7).

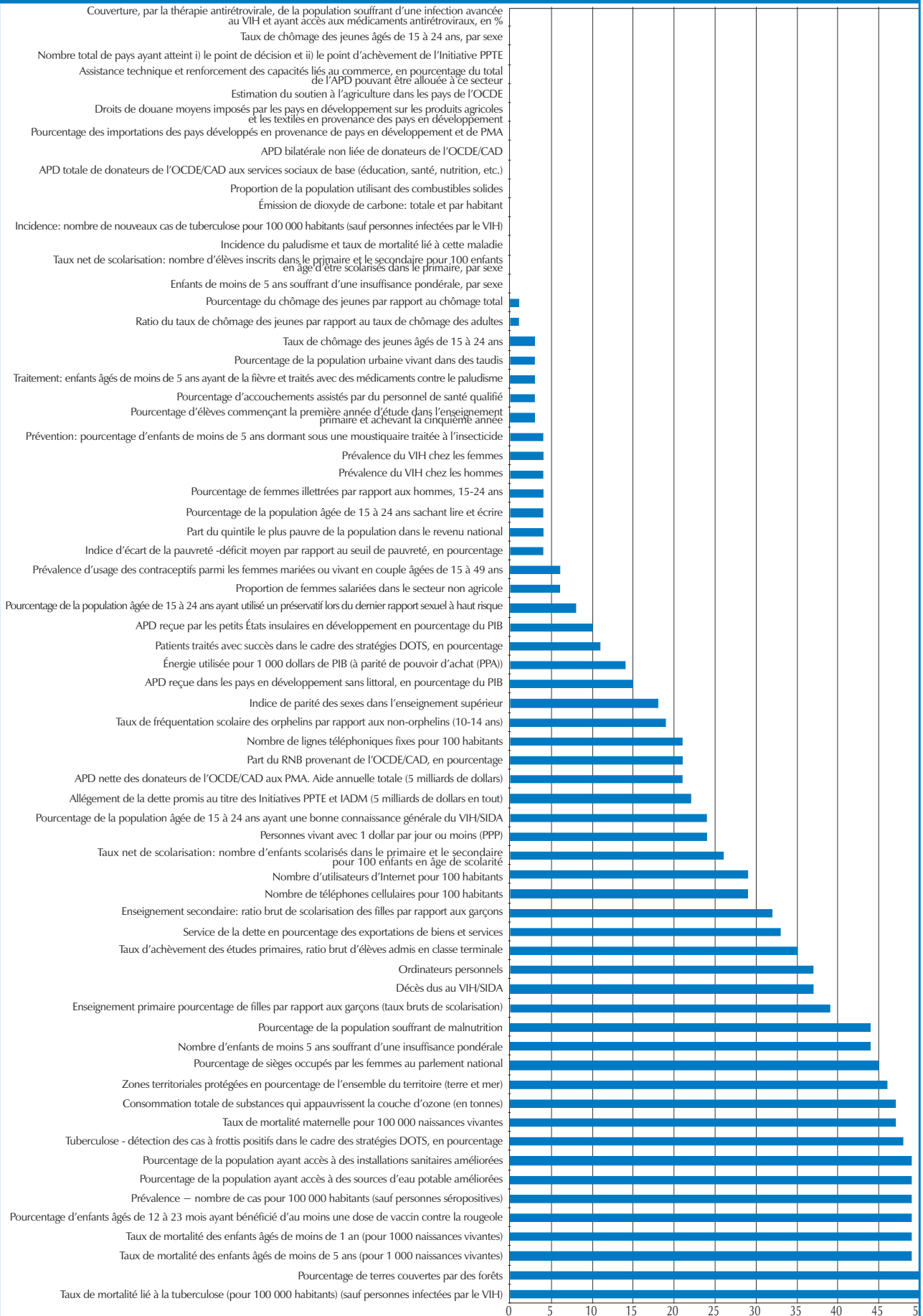
L'évaluation des progrès accomplis en vue de la réalisation du premier objectif a été faite à l'aide des nouvelles estimations relatives à la pauvreté présentées dans la section C du présent chapitre. Les autres indicateurs sont basés sur un ensemble de sources. Ils proviennent essentiellement de l'ensemble de données relatives aux indicateurs officiels des OMD accessible sur le site Web du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, Division de statistique. Ils sont dus au Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs d'OMD, et rendent compte d'un ensemble d'enquêtes effectuées au plan national, des données officielles et des estimations du Groupe interinstitutions et d'experts. Nous avons

La répartition des revenus s'est dégradée au fur et à mesure de la croissance, ralentissant la réduction de la pauvreté.

La pauvreté économique n'est qu'un aspect de la pauvreté : une gamme plus large d'indicateurs de développement humain a été introduites par les OMD.

Le traitement des données des indicateurs relatifs aux objectifs des OMD dans les PMA est fâcheusement inadéquat.

Graphique 16. Nombre de PMA disposant de données relatives à l'indicateur des OMD, 2004-2005



Source: Chiffres calculés par le secrétariat de la CNUCED d'après des données de la Division de statistique de l'ONU/DAES, Millennium Development Goals Indicators (unstats.un.org/unsd/mdg/default.aspx), téléchargé en mai 2008.

complété cela à l'aide d'explications fournies par les pays sur « le MDG Profile ». Ces données, communiquées par les gouvernements des différents pays et les bureaux de pays du PNUD, ne concernent que 40 des 50 PMA.

1. VUE D'ENSEMBLE

Les PMA sont généralement incapables d'atteindre les quelques OMD en matière de réduction de la pauvreté et de développement humain dont il est possible de contrôler les progrès auxquels ils ont donné lieu, par exemple en ce qui concerne ladite réduction et la lutte contre la mortalité infantile. Le graphique 17 montre que l'écart se creuse entre les progrès effectivement accomplis et ceux qu'il leur reste à faire pour atteindre les OMD d'ici à 2015.

En ce qui concerne le seuil de pauvreté de 1 dollar par jour, il apparaît clairement que les PMA en tant que groupe sont loin de pouvoir réaliser cet objectif. Le tournant de l'évolution de la pauvreté se situe en 1994, année où le taux d'extrême pauvreté a commencé à baisser lentement dans les PMA. Cela dit, on n'a constaté qu'une amélioration symbolique du taux de réduction de la pauvreté depuis l'adoption de la Déclaration du Millénaire. Qui plus est, même avec les taux de croissance économique très élevés atteints au cours de ces dernières années, celui de la réduction de la pauvreté est encore très loin d'être assez rapide pour permettre d'atteindre l'OMD concerné.

À cette fin, l'incidence de l'extrême pauvreté, dans les PMA, doit passer de 40,4 % en 1990 à 20,2 % en 2015. Et encore, si elle baisse de 2006 à 2015 au même rythme qu'entre 1990 et 2005, elle ne sera que de 33,4 % en 2015. Et même si elle diminue au rythme plus élevé atteint entre 2000 et 2005, on prévoit que le taux d'extrême pauvreté sera encore de 31,7 %, ce qui signifie qu'il aura diminué de 25 % au lieu de 50 % en 2015. Ajoutons qu'il y aura 116 millions de personnes de plus vivant dans l'extrême pauvreté en 2015 que si l'OMD avait été atteint.

De même, le graphique 17B indique qu'en matière de mortalité infantile, les PMA en tant que groupe n'enregistrent aucune modification de la lente diminution. Le taux global de mortalité infantile est tombé de 167 décès pour 1 000 naissances vivantes en 1990 à 138 ‰ en 2005. Si tant est qu'il y ait un changement, toutefois, le rythme des progrès réalisés s'est légèrement ralenti depuis 2000.

Cependant, quelques pays enregistrent des progrès significatifs concernant certains indicateurs, mais l'ensemble est très composite et une poignée seulement de pays progressent sur un large front.

En général, on peut voir émerger un schéma dans lequel des progrès importants sont accomplis en vue de la réalisation des objectifs qui dépendent essentiellement des services publics et peuvent être atteints grâce à une augmentation des dépenses publiques. Pour autant, il existe une hiérarchie des taux de réalisation reflétant les priorités des gouvernements et également des donateurs qui financent l'augmentation des apports. À cet égard, la réalisation de l'objectif consistant à accroître le nombre des enfants scolarisés dans l'enseignement primaire dépasse celle de l'objectif relatif à l'amélioration de l'accès à l'eau, laquelle, à son tour, est plus rapide que l'amélioration de l'assainissement. Donc:

- Plus de la moitié des PMA dont les données sont disponibles sont en bonne voie pour atteindre l'objectif relatif à la scolarisation dans le primaire;

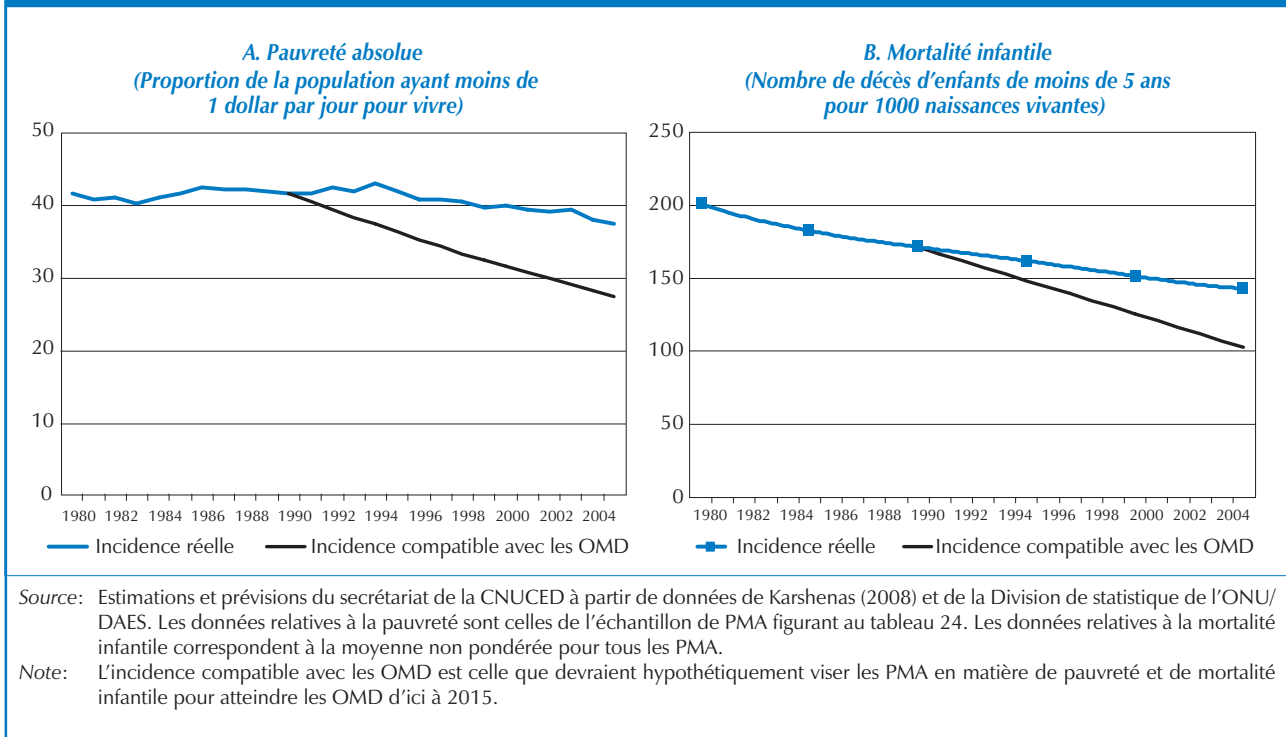
Les PMA sont généralement incapables d'atteindre les quelques OMD en matière de réduction de la pauvreté et de développement humain dont il est possible de contrôler les progrès.

L'écart se creuse entre les progrès effectivement accomplis et ceux qu'il leur reste à faire pour atteindre les OMD d'ici à 2015.

Quelques pays enregistrent des progrès significatifs concernant certains indicateurs, mais l'ensemble est très composite et une poignée seulement de pays progressent sur un large front.

Des progrès importants sont accomplis en vue de la réalisation des objectifs qui dépendent essentiellement des services publics et peuvent être atteints grâce à une augmentation des dépenses publiques.

Graphique 17. Pauvreté et mortalité infantile dans les PMA : incidence réelle et incidence compatible avec les OMD, 1980-2005



- Entre un tiers et la moitié des PMA dont les données sont disponibles sont en bonne voie pour réaliser l'objectif relatif à l'accès à l'eau potable; et
- Tout juste un tiers des PMA dont les données sont disponibles sont en passe d'atteindre l'objectif relatif à l'assainissement.

Lorsque les progrès dépendent aussi de facteurs culturels, comme l'égalité entre les sexes dans l'objectif concernant l'éducation, ils sont également plus lents. Entre un tiers et la moitié des PMA dont les données sont disponibles sont en bonne voie pour atteindre cet objectif.

Les progrès accomplis en vue de la réalisation des objectifs qui sont davantage liés au revenu des ménages sont plus lents.

Si l'on ne tient pas compte des questions de qualité, les progrès accomplis en matière de scolarisation dans le primaire montrent ce qu'il est possible de faire quand les engagements des pouvoirs publics et des donateurs sont associés à un niveau approprié d'aide financière et technique dans le cas des objectifs dont la réalisation dépend essentiellement des services et des dépenses publics. En revanche, les progrès accomplis en vue de la réalisation des objectifs qui sont davantage liés au revenu des ménages sont plus lents. À cet égard, l'avancée en matière de réduction de la pauvreté extrême est très lente. Moins de 15 % des pays dont les données sont disponibles sont en bonne voie pour y parvenir. Pour ce qui est de l'objectif relatif à la faim, de l'OMD 1, un quart des PMA, non seulement sont incapables de l'atteindre, mais sont en état de régression ou de stagnation. Par ailleurs, cette situation sera certainement aggravée par les augmentations récentes des prix des denrées alimentaires. Les PMA ont beaucoup de difficulté pour faire baisser la mortalité infantile, laquelle dépend de l'évolution des revenus privés et des services publics. Vingt pour cent seulement des PMA dont les données sont disponibles sont en bonne voie à cet égard.

Dans les sections suivantes, on trouvera des détails sur cette évolution et la présentation des pays qui ont bien progressé en direction de la réalisation des OMD.

2. PROGRÈS ACCOMPLIS EN VUE DE LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ AU SEUIL DE 1 DOLLAR PAR JOUR

L'évolution au niveau national laisse penser que quatre pays seulement sur un total de 28 dans notre échantillon sont susceptibles de réaliser l'objectif sur la base de l'évolution de la réduction de la pauvreté obtenue entre 1990 et 2005, à savoir le Cap-Vert, la Guinée, le Malawi et le Sénégal. Sur celle de l'évolution de la réduction de la pauvreté pendant une période plus récente et généralement plus favorable (2000-2005), le Cambodge, le Cap-Vert, la Guinée et le Sénégal sont dans ce cas.

La distance qui sépare la réalisation envisagée de l'objectif atteint est très différente entre les PMA africains et leurs homologues asiatiques, tout comme l'est l'évolution de leur réduction de la pauvreté. Le but des PMA africains de l'échantillon de pays pour lesquels nous avons fait nos estimations (tableau 24) est d'atteindre un taux de pauvreté de 24,7 % en 2015. Nos prévisions indiquent que le taux atteint sera de 38,5 % même s'ils maintiennent leur rythme de la période 2000-2005. Le taux de pauvreté prévu est très légèrement supérieur si le rythme de réduction est le même qu'entre 1990 et 2005. Le but des PMA asiatiques de notre échantillon est de faire baisser l'extrême pauvreté à 13,5 % en 2015. Nos prévisions laissent penser qu'ils n'y parviendront pas non plus, mais que la marge d'échec sera plus étroite que pour les PMA africains. Les deux scénarios alternatifs, pour les PMA asiatiques, font apparaître une plus grande variation que ceux des pays africains. Il est prévu que ces derniers atteindront, en 2015, des taux situés entre 19,6 % s'ils parviennent à réduire la pauvreté au même rythme qu'entre 2000 et 2005, et 23,2 % si cette réduction se fait au rythme de la période 1990-2005.

Ces résultats sont considérés comme étant représentatifs des PMA en tant que groupe. Ceci étant, il est vraisemblable que ces résultats seront pires que ceux qui sont prévus en fonction de l'évolution passée en raison des répercussions de la forte augmentation des prix des denrées alimentaires depuis 2007. Cette question fera l'objet de la section F du présent chapitre.

Quatre pays seulement sur un total de 28 dans notre échantillon sont susceptibles de réaliser l'objectif sur la base de l'évolution de la réduction de la pauvreté.

Les PMA asiatiques ne parviendront pas non plus à atteindre l'objectif de réduction de la pauvreté, mais la marge d'échec sera plus étroite que pour les PMA africains.

3. PROGRÈS ACCOMPLIS EN VUE DE LA RÉALISATION D'AUTRES OBJECTIFS RELATIFS AU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

La plupart des PMA sont également mal partis, en tant que groupe, pour atteindre les OMD au sujet desquels il est possible de recueillir des données concernant un groupe important de pays (tableau 29). Néanmoins, certains pays ont progressé en direction de certains objectifs.

a) La faim

Étant donné l'importance de l'extrême pauvreté dans les PMA, un très grand nombre de personnes souffrent de la faim. Dans un tiers des PMA dont les données sont disponibles (14 sur 42), la consommation moyenne de nourriture est inférieure à 2 100 calories par jour, chiffre considéré comme le minimum nécessaire pour un bon fonctionnement du corps. Dans les PMA en tant que groupe, la proportion de la population estimée être sous-alimentée en 2002 était de 31 %, contre 17 % dans d'autres pays en développement. Dans la moitié de ceux dont les données sont disponibles, plus d'un tiers de la population est sous-alimentée. C'est dans les pays touchés par les conflits (comme la République démocratique du Congo et la Somalie) que la population souffre le plus de la faim, mais ce problème est également très grave dans certains pays qui connaissent des taux de croissance élevés depuis le milieu des années 90. Par exemple, on estime

Dans un tiers des PMA, la consommation moyenne de nourriture est inférieure au minimum nécessaire pour un bon fonctionnement du corps.

La proportion de la population sous-alimentée dans les PMA diminue très lentement. Elle est passée d'une moyenne de 33% en 1991 à 31% en 2002.

que plus de 40 % de la population de l'Angola, du Mozambique et de la Tanzanie était sous-alimentée en 2002. C'est aussi le cas pour 30 % de la population du Bangladesh malgré la croissance régulière que ce pays enregistre depuis le début des années 90. En règle générale, c'est dans les PMA exportateurs de minéraux que l'incidence de la faim est la plus forte.

La proportion de la population sous-alimentée dans les PMA en tant que groupe diminue très lentement. Elle est passée d'une moyenne de 33 % en 1991 à 31 % en 2002 (moyennes non pondérées). Il y a lieu de nuancer la présentation de l'évolution. Sur un échantillon de 42 PMA, 19 pays sont en bonne voie pour atteindre l'objectif de réduction de la faim et il est prévu que trois y parviendront en 2007. Ceux qui obtiennent les meilleurs résultats figurent au graphique 18A, mais les progrès sont lents dans huit pays et 12 autres sont en état de régression ou de stagnation. Parmi ceux qui sont en bonne voie, la consommation moyenne de produits alimentaires reste très faible. Elle est proche du seuil des 2 100 calories dans sept d'entre eux sur 19.

b) Enseignement primaire

Le nombre moyen d'élèves de l'enseignement primaire dans les PMA a fait un bond, passant de 47% en 1991 à 76% en 2005.

Pour ce qui est de l'objectif consistant à faire en sorte que d'ici à 2015 les enfants de tous les pays puissent suivre une scolarité primaire complète, le tableau d'ensemble est plus encourageant. Selon les données du « MDG Profile », 19 PMA sur 35 sont en bonne voie pour atteindre l'objectif, ce que les Maldives ont déjà réussi à faire (tableau 29). Selon les données des indicateurs des OMD de la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, le nombre moyen d'élèves de l'enseignement primaire dans les PMA a fait un bond, passant de 47 % en 1991 à 76 % en 2005. Ces taux dépassent 75 % dans 18 pays sur les 30 dont les données sont disponibles. Une augmentation particulièrement spectaculaire du taux net de scolarisation dans le primaire a été enregistrée dans quelques pays. Il a progressé de plus de 7 % par an en Tanzanie, en Éthiopie et au Bénin entre 2000 et 2005. En même temps, toutefois, le Cap-Vert, le Malawi et la Mauritanie ont fait état d'une diminution de ce taux annuel pendant la même période. Les 10 pays qui affichent les meilleurs résultats figurent au graphique 18B.

Le taux d'élèves qui achèvent leur scolarité primaire augmente aussi, passant de 34 % en 1991 à 57 % en 2005. Le Mozambique, le Cambodge, le Bénin et le Niger ont tous atteint des taux de progression élevés à cet égard. Les plus mauvais résultats ont été enregistrés par des pays d'Afrique. Le groupe le plus réfractaire reste les filles, surtout celles appartenant à des minorités ethniques, religieuses ou des castes.

Au-delà de ces mesures quantitatives, il convient de prendre en compte des aspects qualitatifs¹⁰.

c) Égalité entre les sexes dans l'enseignement

Le ratio de filles par rapport aux garçons dans l'enseignement primaire est passé de 0,79 en 1991 à 0,89 en 2005.

Selon les estimations, dans les PMA en tant que groupe, le ratio de filles par rapport aux garçons dans l'enseignement primaire est passé de 0,79 en 1991 à 0,89 en 2005. Comme les élèves sont de plus en plus nombreux à achever leurs études primaires, la demande relative à l'enseignement secondaire progresse dans ces pays. Les inégalités entre les sexes en ce qui concerne l'accès à l'enseignement à ce niveau y diminuent également. Dans les PMA en tant que groupe, le ratio de filles par rapport aux garçons dans l'enseignement secondaire est passé de 0,77 en 1999 à 0,81 en 2005 (UNESCO, 2007).

Comme pour ce qui est de l'ensemble de la scolarisation dans le primaire, il est évident que des progrès rapides peuvent être accomplis pour certains

aspects de cet indicateur (graphique 18C). À titre d'exemple, le ratio des filles par rapport aux garçons dans l'enseignement primaire est passé de 0,08 en 1999 à 0,59 en 2005 en Afghanistan et, pendant la même période, de 0,62 à 0,86 en Éthiopie (UNESCO, 2007). Il n'en reste pas moins que d'importantes disparités au détriment des filles subsistent dans certains pays.

Plus on s'élève dans le système éducatif, plus les disparités sont grandes. Un tiers des pays dont les données étaient disponibles en 2005 avaient réussi à instaurer l'égalité entre les sexes dans l'enseignement primaire, contre un cinquième dans l'enseignement secondaire et seulement un dixième dans l'enseignement supérieur.

d) Mortalité infantile

Comme pour ce qui est de la faim, les taux de mortalité infantile sont beaucoup plus élevés dans les PMA que dans d'autres pays en développement. En 2006, 14 % des enfants nés vivants y sont morts avant leur cinquième anniversaire, contre 8 % dans l'ensemble des pays en développement. Selon les indicateurs de la base de données des OMD de la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, 26 PMA ne paraissent pas en mesure d'atteindre l'objectif relatif à la mortalité infantile, laquelle est soit en augmentation, soit stable dans 13 autres. Au cours de la période 1990-2005, des diminutions impressionnantes de la mortalité des moins de 5 ans ont été enregistrées au Timor-Leste, aux Maldives, au Bhoutan, au Népal, en République démocratique populaire lao et au Bangladesh (graphique 18D). Cependant la mortalité infantile a progressé au Lesotho et au Cambodge malgré des taux de croissance économique élevés. La lenteur de ces progrès est due à un ensemble de facteurs, dont la faim et la mauvaise santé. Le paludisme omniprésent, le manque de services de santé de base et la prévalence du VIH/sida peuvent en partie expliquer cette lenteur.

e) Eau potable et assainissement

De 1990 à 2004, des progrès réguliers ont été accomplis en vue de la réduction de moitié de la proportion de population sans accès à l'eau potable dans les PMA, laquelle est passée de 47 % en 1991 à 37 % en 2004. Quatre PMA ont déjà atteint cet objectif – Guinée, Malawi, Népal et Tuvalu – et 12 autres sont en bonne voie pour y parvenir en 2015. Sur les 37 pays dont les données sont disponibles, c'est Tuvalu et la Guinée qui ont le plus progressé (graphique 18E). Parmi ceux qui ont enregistré les moins bons résultats, il y a l'Éthiopie, qui doit faire face à des problèmes liés à l'approvisionnement en eau et au changement climatique.

L'assainissement, par contre, a pris du retard. La proportion de la population n'ayant pas accès à des installations d'assainissement améliorées était passée de 70 % en 1990 à 60 % en 2004, soit 23 % au-dessous du taux d'accès à l'eau potable, ce qui est probablement dû à l'importante réduction de l'APD pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement depuis le milieu des années 90 à 2002 (Banque mondiale, 2007). Parmi les pays qui peuvent se targuer des meilleurs résultats dans ce domaine, on note le Samoa, le Bhoutan, le Myanmar et les Maldives (graphique 18F).

Plus on s'élève dans le système éducatif, plus les disparités sont grandes.

En 2006, 14 % des enfants nés vivants dans les PMA sont morts avant leur cinquième anniversaire, contre 8 % dans l'ensemble des pays en développement.

La proportion de population sans accès à l'eau potable dans les PMA, laquelle est passée de 47 % en 1991 à 37 % en 2004.

Tableau 29. Progrès accomplis en vue de la réalisation de certains objectifs de développement humain dans les PMA

Objectif	Disponibilité des données des PMA	Atteints en 2007	Pouvant être atteints d'ici à 2015	Faibles progrès	Régression/stagnation
Faim (sous-alimentation)	42	3 Djibouti Myanmar Samoa	19 Angola Bénin Cambodge Guinée Haïti Îles Salomon Kiribati Lesotho Malawi Maldives Mauritanie Mozambique Niger Ouganda Rép. dém. populaire. lao Sao Tomé-et-Principe Tchad Timor Leste Togo	8 Bangladesh Burkina Faso Mali Népal République centrafricaine Rwanda Soudan Zambie	12 Burundi Comores Gambie Guinée-Bissau Libéria Madagascar Rép. dém. du Congo Rép.-Unie de Tanzanie Sénégal Sierra Leone Rép. Unie de Tanzanie Vanuatu Yémen
Enseignement primaire	35	1 Maldives	19 Angola Bangladesh Bhoutan Cambodge Djibouti Guinée-Bissau Guinée-équatoriale Lesotho Madagascar Mauritanie Myanmar Ouganda Rép. dém. populaire lao Sénégal Sierra Leone Tchad Timor Leste Yémen Zambie	15 Bénin Burkina Faso Comores Gambie Guinée Haïti Libéria Malawi Mali République centrafricaine Rép.-Unie de Tanzanie Samoa Somalie Soudan Togo	
Égalité des sexes dans l'éducation^a	24	4 Lesotho Malawi Mauritanie Myanmar	6 Éthiopie Îles Salomon Népal Rép. dém. pop. lao Sénégal Soudan	10 Afghanistan Bénin Burkina Faso Burundi Djibouti Guinée Mozambique Niger Tchad Togo	4 Érythrée Madagascar Mali Rép.-Unie de Tanzanie
Mortalité infantile		1 Samoa	10 Bangladesh Bhoutan Cap-Vert Comores Érythrée Malawi Maldives	26 Afghanistan Bénin Burkina Faso Djibouti Éthiopie Gambie Guinée	13 Angola Burundi Cambodge Guinée équatoriale Lesotho Libéria Rép. centrafricaine

Tableau 29. (suite)

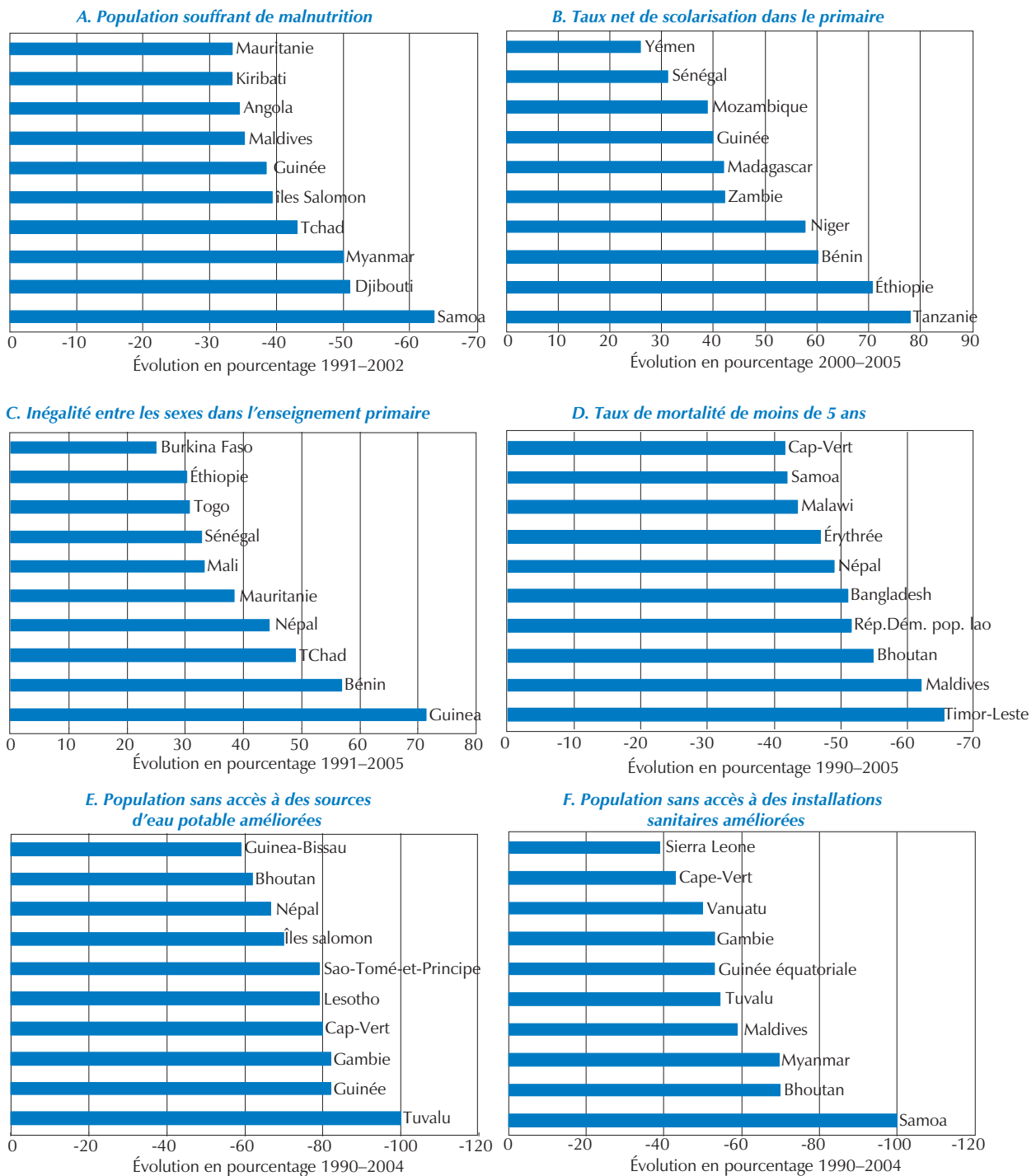
Objectif	Disponibilité des données des PMA	Atteints en 2007	Pouvant être atteints d'ici à 2015	Faibles progrès	Régression/stagnation
Mortalité infantile (suite)	50	1	10	26	13
			Népal Rép. dém. pop. lao Timor Leste	Guinée-Bissau Haïti Îles Salomon Kiribati Madagascar Mali Mauritanie Mozambique Myanmar Niger Ouganda Sénégal Sierra Leone Soudan Tanzanie Togo Tuvalu Vanuatu Yémen	Rép. dém. du Congo Rwanda Sao Tomé-et-Principe Somalie Tchad Zambie
Accès à de l'eau potable	37	4	12	15	6
		Guinée Malawi Népal Tuvalu	Afghanistan Burkina Faso Burundi Érythrée Kiribati Myanmar Ouganda Rép. centrafricaine Rép.- Unie de Tanzanie Rwanda Sénégal Tchad	Angola Bangladesh Bénin Djibouti Haïti Libéria Madagascar Mali Mauritanie Mozambique Niger Rép. dém. du Congo Soudan Togo Zambie	Comores Éthiopie Maldives Samoa Vanuatu Yémen
Accès à des installations sanitaires améliorées	36	3	9	19	5
		Myanmar Samoa Tuvalu	Afghanistan Bangladesh Bénin Kiribati Madagascar Malawi Népal Sénégal Zambie	Angola Burkina Faso Comores Djibouti Érythrée Éthiopie Guinée Haïti Mali Mauritanie Mozambique Niger Ouganda Rép. centrafricaine Rép. dém. du Congo Rwanda Soudan Tchad Yémen	Burundi Lesotho Libéria Tanzanie Togo

Source: Calculs effectués par le secrétariat de la CNUCED d'après des données des *Indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement* de la Division de statistique de l'ONU/DAES unstats.un.org/unsd/mdg/default.aspx, et PNUD, UNMDG Monitor www.mdgmonitor.org, tout ayant été téléchargé en mai 2008.

Note: Un PMA a atteint l'objectif lorsque la valeur réelle de l'indicateur est arrivée à la hauteur de l'OMD. Un PMA est jugé avoir stagné (ou régressé) quand la valeur réelle est égale (ou inférieure) à ce qu'elle était au début de la période. Un OMD est considéré comme pouvant être atteint par un PMA lorsque le rythme réel des progrès accomplis au moment de l'évaluation est égal (ou supérieur) au rythme requis pour atteindre l'objectif. On considère qu'un PMA a accompli de faibles progrès en vue de la réalisation d'un objectif quand le rythme réel moyen des progrès accomplis au moment de l'évaluation est inférieur au rythme requis pour atteindre cet objectif.

a L'égalité des sexes est mesurée à l'aide de l'indice de parité des sexes du taux brut de scolarisation dans le primaire des PMA.

Graphique 18. Les 10 PMA ayant accompli le plus de progrès en vue de la réalisation de certains OMD



Source: Chiffres calculés par le secrétariat de la CNUCED d'après des données de la Division de statistique de l'ONU/DAES, *Millennium Development Goals Indicators* (unstats.un.org/unsdmdg/default.aspx), téléchargé en mai 2008.

F. Conséquences et implications de l'envolée des prix des denrées alimentaires pour la politique générale

1. CONSÉQUENCES DES RÉCENTES AUGMENTATIONS DES PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES

Ainsi qu'il a été indiqué au chapitre premier du présent rapport, l'envolée des prix des produits de base, au début de cette décennie, a concerné le pétrole et les minéraux plutôt que les produits de base agricoles. Les prix internationaux des denrées alimentaires ont affiché une forte hausse en 2006 et 2007, toutefois, avec un nouveau pic pendant la première moitié de 2008. L'indice des prix des denrées alimentaires de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a été en moyenne supérieur de 8 % en 2006 à celui de 2005. Et encore, il est monté de 24 % entre 2006 et 2007, puis à nouveau de 53 % de plus au cours du premier trimestre de 2008 qu'au cours du premier trimestre de 2007 (FAO, 2008a). Cette envolée a été particulièrement forte pour les huiles, les graisses raffinées et les céréales. L'indice des prix de ces groupes de produits en mars 2008 avait presque triplé par rapport à la période 1998-2000. En mars 2008, les prix internationaux du blé et du riz avaient doublé par rapport à l'année précédente, alors que ceux du maïs avaient progressé d'un tiers (FAO, 2008a).

La forte augmentation au niveau mondial des prix internationaux des denrées alimentaires et les émeutes alimentaires qu'elle a provoquées ont donné lieu à tout un ensemble d'explications relatives à la situation actuelle. Les facteurs habituellement invoqués pour expliquer ces augmentations sont la demande croissante de denrées alimentaires sur les marchés émergents, les mouvements spéculatifs de capitaux en direction des marchés des produits de base, l'accroissement de la production de biocarburants, les aléas climatiques et le réchauffement de la planète. Toutefois, pour comprendre l'impact de la crise alimentaire mondiale sur les PMA et leur évolution sociale, il est peut-être plus important d'examiner les causes structurelles de cette crise, l'interdépendance au niveau mondial qu'elle fait ressortir, et le type d'insertion de ces pays dans l'économie mondiale. Dans cette optique, les facteurs ci-après prennent autant (sinon plus) d'importance:

- Le désintérêt pour l'agriculture dans les politiques officielles de maints pays en développement depuis les années 80, qui a entraîné une insuffisance des investissements dans l'infrastructure, le retrait des mesures de soutien interne des agriculteurs, etc.;
- Les répercussions préjudiciables de la libéralisation du commerce sur les agriculteurs nationaux qui ne peuvent faire face à la concurrence étrangère, en particulier les petits exploitants qui produisent des produits de consommation courante pour le marché local;
- Les effets négatifs des subventions aux exportations de produits agricoles et des politiques nationales de soutien dans les pays développés, qui renforcent les facteurs ci-dessus; et
- La forte réduction des financements d'APD pour la recherche et le développement agricoles.

L'association de tous ces facteurs a débouché sur une baisse du niveau et de la croissance de la productivité agricole dans plusieurs pays en développement, surtout en Afrique (CNUCED, 2008).

Les prix internationaux des denrées alimentaires ont affiché une forte hausse en 2006 et 2007, avec un nouveau pic pendant la première moitié de 2008.

Pour comprendre l'impact de la crise alimentaire mondiale sur les PMA et leur évolution sociale, il est plus important d'examiner les causes structurelles de cette crise.

Au cours des années 80, les PMA en tant que groupe étaient des exportateurs nets de denrées alimentaires, mais en sont devenus des importateurs nets au cours des années 90. Cette évolution conduisant à un déficit de denrées alimentaires a été particulièrement marquée dans les pays africains.

La hausse des prix des denrées alimentaires aura des effets dommageables sur l'évolution de la pauvreté et ralentira les progrès en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Tout cela vaut pour la majorité des PMA et est logique eu égard au modèle d'évolution, avec l'orientation extérieure, l'ouverture du commerce et le retrait de l'appui public à la production, que les PMA suivent depuis les années 80. Au cours de ces années, ces pays en tant que groupe étaient des exportateurs nets de denrées alimentaires, mais en sont devenus des importateurs nets au cours des années 90, après la mise en œuvre de cet ensemble de mesures. Cette évolution conduisant à un déficit des denrées alimentaires a été particulièrement marquée dans les pays africains. Les PMA en tant que groupe sont encore des importateurs nets de denrées alimentaires actuellement, ce qui est le cas de près des trois quarts d'entre eux (tableau 30). Les prix internationaux élevés des produits alimentaires provoquent actuellement de nouvelles envolées des importations, qui sont devenues plus fréquentes dans les PMA pendant l'ère consécutive à la libéralisation du commerce (CNUCED, 2004, p. 289 et 290).

La hausse des prix des denrées alimentaires aura des effets dommageables sur l'évolution de la pauvreté et ralentira les progrès en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, cela en partie en raison du fait que ces augmentations constituent une menace pour la croissance économique, et en partie à cause de leur impact direct sur la capacité des ménages de répondre à leurs besoins de subsistance essentiels. Ces effets seront vraisemblablement plus graves dans les PMA que dans d'autres pays en développement. Premièrement, la plupart des PMA sont des importateurs nets de denrées alimentaires et enregistrent déjà d'importants déficits commerciaux. Deuxièmement, les niveaux de pauvreté et d'insécurité alimentaire sont déjà élevés et de nombreuses personnes dépensent 50 % à 80 % du revenu du ménage en produits alimentaires. Troisièmement, indépendamment de la pauvreté généralisée, beaucoup de PMA doivent faire face à des crises alimentaires nécessitant une aide extérieure déclenchées par des facteurs tels que les catastrophes naturelles, les concentrations de personnes déplacées à l'intérieur du pays et de mauvaises récoltes en certains endroits. Ces facteurs sont analysés ci-dessous.

a) Répercussions des factures d'importations de denrées alimentaires

La conséquence immédiate de la hausse des prix internationaux des denrées alimentaires sera une aggravation des problèmes de balance des paiements pour la plupart des PMA. En 2004-2006, 36 PMA sur 50 étaient des importateurs nets de produits alimentaires (tableau 30). Par ailleurs, si l'on utilise une définition étroite de l'expression denrées alimentaires qui exclut les cultures commerciales, les produits alimentaires transformés et les produits de la pêche, seuls sept PMA – Burkina Faso, Madagascar, Myanmar, Somalie, Tuvalu, Vanuatu et Zambie – étaient des exportateurs nets de produits alimentaires en 2004-2005 (Ng et Aksoy, 2008).

Non seulement la plupart des PMA sont des importateurs nets de denrées alimentaires, mais les importations de ces produits constituaient une partie importante des importations totales et des exportations totales de marchandises pour beaucoup d'entre eux, même avant la récente augmentation des prix internationaux. En 2006, les importations de denrées alimentaires représentaient plus de 20 % des importations totales dans 20 PMA, et plus de 20 % des exportations de marchandises de 33 PMA (tableau 30). Plus de la moitié des recettes d'exportation de marchandises étaient utilisées pour acheter des produits alimentaires importés dans 17 PMA en 2006, les recettes d'exportations, pour 10 d'entre eux, ne suffisant pas pour couvrir la facture d'importation de ces produits.

Tableau 30. Indicateurs de sécurité alimentaire dans les PMA

	Population sous-alimentée	Consommation de produits alimentaires	Évolution de la consommation de produits alimentaires par habitant et par jour		Production agricole	Aide alimentaire		Importations de produits alimentaires en pourcentage de:
	%	Calories par habitant et par jour	%	Indice d'instabilité ^a	% des importations totales de produits alimentaires	Total importations de marchandises	Total exportations de marchandises	Consommation de produits alimentaires
	2004	2002-2004	1995-1997 to 2002-2004	2004	2006	2006	2006	1996-2001
Importateurs nets de produits alimentaires et importateurs nets de matières premières agricoles								
Angola	40	2 120	1,01	4,68	0,8	18,9	3,9	11,4
Bangladesh	30	2 200	0,97	3,47	2,2	14,3	18,3	7,8
Cap-Vert	2,5	15,96	5,3	29,2	> 100	32,7
Comores	62	1 770	-0,35	2,87	0,0	33,0	> 100	12,7
Djibouti	27	2 270	1,18	8,81	2,0	21,6	> 100	43,9
Érythrée	73	1 500	..	18,76	3,3	24,0	> 100	11,8
Gambie	27	2 240	0,23	18,42	7,2	31,2	> 100	38,1
Haïti	47	2 110	1,12	2,73	10,3	26,2	82,1	19,6
Kiribati	6	2 800	0,03	12,55	0,0	33,7	> 100	26,5
Maldives	11	2 600	0,64	4,00	1,1	16,0	> 100	31,0
Népal	17	2 430	0,88	3,95	3,7	14,9	41,1	2,7
Niger	34	2 150	0,73	12,98	8,4	32,7	63,2	5,8
Samoa	4	2 930	1,31	7,52	0,0	18,6	60,1	18,5
Sao Tomé-et-Principe	13	2 490	1,08	7,03	0,0	30,6	> 100	14,9
Sénégal	24	2 360	0,46	16,53	0,9	23,4	57,6	21,1
Sierra Leone	50	1 910	-0,61	5,46	11,8	20,6	37,1	10,0
Somalie	61	9,12	1,5	50,3	> 100	8,6
Tuvalu	3	21,10	0,0	8,0	88,5	24,7
Yémen	36	2 010	-0,08	5,21	2,1	21,2	16,7	31,2
Importateurs nets de produits alimentaires et exportateurs nets de matières premières agricoles								
Afghanistan	56	15,36	5,5	23,4	> 100	6,1
Bénin	15	2 590	0,59	6,48	1,9	27,8	99,4	5,3
Burkina Faso	19	2 500	0,39	7,76	14,7	12,8	37,7	10,4
Cambodge	33	2 070	1,13	8,01	0,2	7,9	6,0	3,4
Guinée	22	2 370	0,99	8,16	5,3	12,4	10,7	1,8
Guinée équatoriale	26	3,48	0,0	16,9	14,0	8,7
Lesotho	46	1 930	-0,66	11,28	0,0	2,7	11,6	12,9
Libéria	47	2 080	1,13	7,30	2,3	13,9	16,7	7,2
Mali	27	2 270	-0,25	8,42	4,6	11,9	19,2	4,7
Mozambique	34	2 130	1,06	7,81	9,2	16,1	3,2	2,0
Rép. centrafricaine	43	1 960	0,59	3,89	7,6	20,0	27,6	2,3
Rép. dém. du Congo	9	0	0,00	6,78	2,0	15,4	4,4	5,6
Rép. dém. pop. lao	12	2 580	0,18	7,56	1,4	23,6	54,0	19,0
Soudan	27	2 270	-0,25	8,42	3,9	11,9	19,2	4,7
Tchad	71	1 590	-1,08	3,72	0,0	26,0	31,7	2,2
Timor-Leste	7	2 750	0,22	4,88	9,8	18,4	16,9	..
Togo	29	2 200	0,20	6,13	0,1	13,9	18,7	3,7
Exportateurs nets de produits alimentaires et exportateurs nets de matières premières agricoles								
Éthiopie	46	1 850	..	14,28	149,2	8,5	42,6	2,0
Guinée-Bissau	6	2 940	0,55	4,97	23,0	14,0	6,2	1,9
Îles Salomon	19	2 370	0,67	3,27	1,5	13,6	36,2	2,9
Madagascar	35	2 030	-0,66	4,26	15,4	26,9	29,4	11,4
Malawi	37	2 050	0,18	2,25	10,6	14,5	25,3	3,3
Myanmar	33	2 120	0,39	10,12	0,2	15,1	27,4	3,6
Ouganda	44	1 960	0,44	3,97	6,5	12,2	32,1	4,6
Rép.-Unie de Tanzanie	20	2 230	0,11	9,68	0,7	11,3	20,3	14,1
Vanuatu	12	2 600	0,23	8,81	0,0	13,4	47,7	13,7
Zambie	49	1 950	0,14	9,86	1,4	7,6	6,2	4,5
Exportateurs nets de produits alimentaires et importateurs nets de matières premières agricoles								
Bhoutan	23	6,32	0,0	8,4	7,5	3,4
Burundi	68	1 660	-0,23	5,64	28,0	7,5	25,8	0,8
Mauritanie	10	2 740	0,17	3,40	1,9	25,0	21,3	32,9
Rwanda	37	2 110	1,42	13,58	4,5	12,4	45,5	5,9
PMA	36	2 033	0,39	8,14^b	3,7	15,4	15,6	23,6

Source: Calculs effectués par le secrétariat de la CNUCED d'après des données de la FAO, du CAD de l'OCDE et de la Division de statistique de l'ONU/DAES.

Note: La classification des PMA en fonction de leurs exportations nettes de produits alimentaires et de matières premières agricoles est fondée sur une moyenne sur trois ans (2004-2006) de données du *Manuel de statistiques 2007* et d'estimations de la CNUCED.

La définition des expressions « produits alimentaires » et « matières premières agricoles » est conforme à celle du tableau 8.

a Calculé selon la méthode suivie pour l'indice de vulnérabilité économique du Comité du développement, b Moyenne non pondérée.

L'augmentation du coût des importations va encore aggraver les déficits commerciaux déjà importants des PMA. L'impact sur la balance des paiements sera accentué par le fait que ces pays doivent également faire face à la hausse des prix de l'énergie.

L'impact de la hausse des prix internationaux des denrées alimentaires sur la pauvreté dépend des répercussions des augmentations des marchés internationaux sur les marchés nationaux et de la mesure dans laquelle les ménages sont tributaires de produits alimentaires achetés.

Il est un facteur en faveur de certains PMA, à savoir que les produits alimentaires importés ne constituent pas une proportion importante de la consommation alimentaire totale mais la dépendance à l'égard des denrées alimentaires importées s'accroît dans de nombreux PMA.

On estime que la facture globale des importations de denrées alimentaires des PMA en tant que groupe a augmenté de 26 % entre 2006 et 2007, soit au même rythme que l'indice global des prix des denrées alimentaires. L'augmentation de cette facture a été équivalente à 1 % du PIB des PMA en 2006¹¹.

L'augmentation du coût des importations va encore aggraver les déficits commerciaux déjà importants des PMA. Tous les PMA importateurs de produits alimentaires seront touchés et l'impact sur la balance des paiements sera accentué par le fait que ces pays doivent également faire face à la hausse des prix de l'énergie. Les pays les plus vulnérables sont ceux dont les importations de denrées alimentaires constituent plus de 20 % des importations totales de marchandises et dont ces importations de produits alimentaires représentent également une partie importante de l'ensemble de la consommation alimentaire, à savoir le Cap-Vert, Djibouti, la Gambie, Haïti, le Lesotho, Kiribati, la Mauritanie, le Samoa, le Sénégal, Sao Tomé-et-Principe et le Yémen.

b) Pauvreté et sécurité alimentaire des ménages

L'impact de la hausse des prix internationaux des denrées alimentaires sur la pauvreté et la sécurité alimentaire dépend des répercussions des augmentations des marchés internationaux sur les marchés nationaux et de la mesure dans laquelle les ménages, notamment les ménages pauvres, sont tributaires de produits alimentaires achetés.

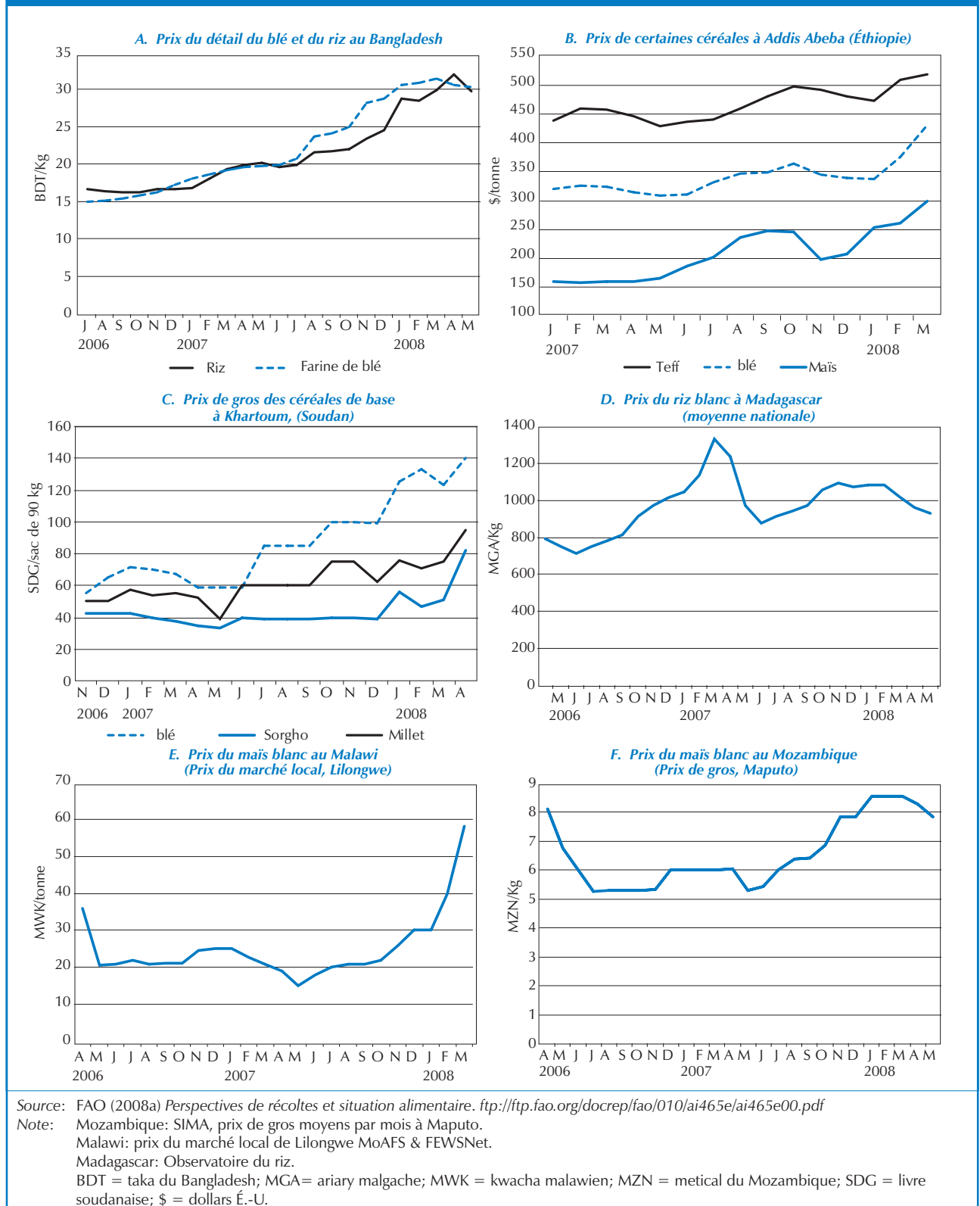
À cet égard, il est un facteur qui agit en faveur de certains PMA, à savoir que les produits alimentaires importés ne constituent pas une proportion importante de la consommation alimentaire totale. Nous ne disposons pas de données actualisées à ce sujet. Au cours de la période 1996-2001, toutefois, les importations de denrées alimentaires représentaient moins de 10 % de la consommation alimentaire totale

Tableau 31. Insécurité alimentaire dans les PMA, par type d'insécurité et par région, 2008

Pays	Type d'insécurité
Afrique	
Lesotho	Sécheresse pendant de nombreuses années jusqu'à la saison dernière
Somalie	Conflit, mauvaises conditions météorologiques
Érythrée	PDI, contraintes économiques
Libéria	Période de rétablissement après un conflit
Mauritanie	Plusieurs années de sécheresse
Sierra Leone	Période de rétablissement après un conflit
Burundi	Troubles civils, PDI et rapatriés
Rép. centrafricaine	Réfugiés, insécurité par endroits
Tchad	Réfugiés, conflit
Rép. dém. du Congo	Troubles civils, rapatriés
Éthiopie	Insécurité par endroits, mauvaises récoltes par endroits
Guinée	Réfugiés
Guinée-Bissau	Insécurité par endroits
Soudan	Troubles civils
Ouganda	Troubles civils dans le Nord, mauvaises récoltes par endroits
Asie	
Afghanistan	Conflit et insécurité
Bangladesh	Inondations et cyclone, grippe aviaire
Népal	Mauvais accès aux marchés, conflit et inondations
Timor-Leste	PDI, sécheresse et inondations
Amérique latine	
Haïti	Inondations

Source: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, <http://www.fao.org/docrep/010/ai465e/ai465e02.htm> données téléchargées en mai 2008.

Graphique 19. Prix intérieurs des denrées alimentaires dans certains PMA



des deux tiers des PMA. Une partie de la consommation alimentaire totale, dans les zones rurales, provient des cultures du ménage. Par ailleurs, dans de nombreux PMA africains, une part importante de la consommation d'aliments de base repose sur une production de masse de faible valeur qui n'est pas facilement exportable sur le marché international, comme le manioc, les bananes plantains, les légumes racines, le millet, le sorgho et le maïs blanc (CNUCED, 1998, p. 141).

En ce qui concerne les céréales, la hausse des prix internationaux des produits alimentaires est déjà très sensible sur les marchés nationaux des PMA.

Non seulement les normes nutritionnelles sont déjà basses, mais un certain nombre de PMA doivent également faire face à des situations complexes d'urgence alimentaire.

Une bonne partie de la population des PMA consacre 70 à 80% de son revenu aux produits alimentaires.

En même temps, cependant, il est évident que la dépendance à l'égard des denrées alimentaires importées s'accroît dans de nombreux PMA. En outre, même quand les importations ne constituent pas une proportion importante de la consommation alimentaire totale, les prix locaux de ces produits montent en raison de l'augmentation du coût des combustibles et du transport.

Les éléments dont nous disposons indiquent que, en ce qui concerne les céréales, la hausse des prix internationaux des produits alimentaires est déjà très sensible sur les marchés nationaux des PMA. Le Fonds international de développement agricole (FIDA, 2008) fait savoir qu'au Sénégal, les prix du blé en février 2008 avaient doublé par rapport à l'année précédente et que ceux du sorgho avaient augmenté de 56 %. En Somalie, le prix de la farine de blé, dans les régions du Nord, a presque triplé en douze mois, et au Soudan (Khartoum) il a subi une hausse de 90 %. Le prix du maïs en Ouganda (Kampala) était en hausse de 65 % en mars 2008 par rapport à septembre 2007. En mars 2008, les prix du maïs au Mozambique (Maputo) avaient progressé de 43 % par rapport à leur niveau de l'année précédente. La FAO (2008a) indique aussi que les prix du blé et du maïs ont augmenté de plus de 33 % à Addis-Abeba (Éthiopie) entre mars 2007 et mars 2008, et que ceux du maïs ont plus que doublé pendant la même période à Dar es-Salaam en Tanzanie. Au Malawi, les prix du maïs blanc et du riz ont presque triplé entre le milieu de 2007 et mars 2008. Ceux du blé et du riz ont augmenté de plus de 50 % pendant la même période au Bangladesh (graphique 19).

Ces augmentations compliquent une situation déjà précaire en matière de sécurité alimentaire dans les PMA. Non seulement les normes nutritionnelles sont déjà basses, mais un certain nombre de PMA doivent également faire face à des situations complexes d'urgence alimentaire liées à des facteurs tels que les sécheresses et les inondations, ou à des problèmes particuliers d'accès aux marchés, comme l'impossibilité de circuler dans un pays en proie à un conflit, ou une grave insécurité alimentaire à tel ou tel endroit en raison d'un afflux de réfugiés ou de personnes déplacées à l'intérieur du pays. Sur les 37 pays que la FAO a identifiés comme étant en situation complexe d'urgence alimentaire et requérant par conséquent une aide extérieure, 20 sont des PMA (tableau 31). Ce qui est significatif, c'est que, à propos de l'analyse figurant au chapitre premier du présent rapport, neuf de ces pays sont dans le groupe des PMA qui ont enregistré une croissance réelle supérieure à 6 % en 2006, à savoir: le Bangladesh, le Libéria, la Mauritanie, la Sierra Leone, le Burundi, l'Éthiopie, le Soudan, l'Ouganda et l'Afghanistan.

Les pays en situation d'urgence alimentaire pourraient bien être touchés par l'affaiblissement de la capacité du système d'aide alimentaire de répondre aux besoins. Par ailleurs, les fortes hausses des prix en cours pèseront d'une manière ou d'une autre sur la sécurité alimentaire des ménages de tous les PMA. Les conséquences en seront considérables en raison de la proportion de la population en état de grande pauvreté qui souffre déjà de l'insécurité et de la faim. À cet égard, il est important de noter que près de la moitié des dépenses de consommation individuelle totales, dans les PMA, sont consacrées à l'acquisition de denrées alimentaires, selon l'enquête sur les ménages de 2005 de la Banque mondiale effectuée dans le cadre du Programme de comparaison internationale (Banque mondiale, 2008b). Cette proportion est deux fois plus importante que dans d'autres pays en développement et plus de cinq fois plus élevée que dans les pays de l'OCDE à haut revenu. En général, plus le revenu des ménages est faible, et plus est importante la proportion de ce revenu qui est consacrée à l'acquisition de denrées alimentaires. La FAO (2008b) indique qu'une bonne partie de la population des PMA consacre 70 à 80 % de son revenu aux produits alimentaires.

Un problème crucial concernant l'impact de la hausse des prix des denrées alimentaires consiste à savoir si les ménages sont, ou non, des acheteurs nets de ces produits. À cet égard, les effets préjudiciables sur les personnes vivant dans les zones urbaines seront plus importants que sur celles qui vivent dans les zones rurales. Cela dit, les éléments dont nous disposons indiquent que, dans de nombreux PMA, une bonne partie des habitants des zones rurales sont acheteurs nets de produits alimentaires. Les estimations laissent penser que la part des ménages ruraux vendeurs nets de produits alimentaires de base est limitée à 19 % au Bangladesh, à 12 % au Malawi, à 27 % en Éthiopie, à 30 % en Zambie et à 44 % au Cambodge (FAO, 2008a).

La minorité de ménages vendeurs nets d'aliments de base devrait bénéficier de la hausse des prix nationaux à la consommation si elle est répercutée sur les prix à la production. Si tel est le cas, leurs récoltes devraient rapporter davantage aux agriculteurs, ce qui devrait les pousser à améliorer leur production ou leur productivité à moyen terme. Il n'en reste pas moins qu'ils sont limités, pour augmenter leur offre, par la faiblesse du développement agricole dans les PMA et par les conséquences du long désintérêt pour l'agriculture manifesté par les décideurs dans ces pays (voir la sous-section D.3 du présent chapitre).

On a procédé à un certain nombre de simulations pour estimer l'impact des hausses des prix sur différentes catégories de revenu. Elles montrent que les ménages les plus pauvres sont les plus vulnérables dans toutes les situations, sauf s'ils sont vendeurs de produits alimentaires dont les prix ont augmenté. Les simulations de la FAO faites à l'aide de données du Malawi indiquent qu'une hausse de 10 % des prix des denrées alimentaires entraîne une perte de revenu de 1,2 % pour le quintile le plus pauvre dans les régions rurales et une perte de revenu de 2,6 % pour le quintile urbain le plus pauvre. Selon cette analyse, seul le quintile rural le plus riche voit progresser son revenu à la suite d'une hausse des prix de ces denrées. Cela aura à l'évidence des répercussions négatives sur la pauvreté. Si la hausse réelle de 200 % du prix du maïs blanc au Malawi était représentative de celle de tous les prix des denrées alimentaires, il en découlerait une perte de revenu de quelque 20 %. Ivanic et Martin (2008), grâce à une analyse de l'impact de la hausse des prix des produits alimentaires de base sur la pauvreté pratiquée sur un échantillon de données relatives aux ménages de neuf pays à faible revenu, montrent qu'au Cambodge, au Malawi, en Zambie et à Madagascar, on peut estimer que la hausse de ces prix entre 2005 et 2007 a accru la pauvreté de 3 %. Dans le cas du Yémen, les estimations de la Banque mondiale indiquent que le doublement des prix du blé au cours de l'année dernière pourrait annihiler tous les progrès réalisés en matière de réduction de la pauvreté entre 1998 et 2005. Par ailleurs, des estimations similaires de l'impact de la hausse des prix des denrées alimentaires sur la pauvreté ont été faites par le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU.

c) Effets secondaires sur la croissance économique

Les effets directs de la hausse des prix des denrées alimentaires sur la pauvreté et la sécurité alimentaire risquent fort de s'accompagner d'effets secondaires de cette évolution de la croissance économique. À cet égard, les troubles sociaux et les émeutes liés à cette hausse se sont produits dans huit PMA – Bangladesh, Burkina Faso, Guinée, Haïti, Mauritanie, Mozambique, Sénégal et Yémen – ce qui a déjà eu un effet déstabilisant. Cependant, cette hausse va également entraîner une diminution des bénéfices des entreprises du secteur structuré, car des hausses des salaires doivent concourir à maintenir les niveaux de vie et les moyens de subsistance minimaux. De plus, une bonne partie de la population active est composée de travailleurs indépendants et son activité de capitalisation, le cas échéant, est directement liée aux coûts de sa consommation alimentaire

Une bonne partie des habitants des zones rurales sont acheteurs nets de produits alimentaires.

Les agriculteurs dans les PMA sont limités par la faiblesse du développement agricole dans les PMA et par les conséquences du long désintérêt pour l'agriculture manifesté par les décideurs dans ces pays.

Dans le cas du Yémen, le doublement des prix du blé pourrait annihiler tous les progrès réalisés en matière de réduction de la pauvreté entre 1998 et 2005.

La hausse des prix des denrées alimentaires va entraîner une diminution des bénéfices des entreprises du secteur structuré et interrompre la dynamique de la croissance économique.

(Wuyts, 2001). La hausse des prix des denrées alimentaires peut donc interrompre la dynamique de la croissance économique.

Il est possible que l'augmentation de ces prix entraîne un renouveau de la croissance de l'agriculture. On peut discuter, toutefois, pour savoir si la chose est possible après une période de désintérêt aussi longue. La pauvreté généralisée, dans ce secteur, constitue en soi une entrave importante à une vigoureuse augmentation de l'offre, car les agriculteurs pauvres ne disposent pas d'assez de terre, de ressources en main-d'œuvre ni d'intrants modernes pour accroître la production et la productivité. Le schéma de l'évolution des prix qui fait que la hausse ne concerne pas que ceux des produits alimentaires, mais également les combustibles et les engrais peut faire que même les agriculteurs en situation d'augmenter leur production subissent aussi les effets de la hausse des coûts de production.

2. IMPLICATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES

Les gouvernements des PMA réagissent à la hausse des prix des denrées alimentaires de différentes manières. Les mesures prises sont les suivantes:

- Interdiction des exportations de riz pendant deux mois (à partir du 26 mars 2008) et déblocage des stocks de riz pour enrayer la hausse des prix nationaux (Cambodge);
- Vente de riz à un prix subventionné dans les zones urbaines (Bangladesh);
- Subventions sur la farine de blé, exonérations douanières et contrôle des prix (Sénégal);
- Réinstauration de l'interdiction des exportations mise en place l'an dernier, ainsi que vastes programmes de subventionnement d'intrants destinés à favoriser la production de céréales (Zambie);
- Maintien des subventions sur les engrais et les semences de qualité (Malawi);
- Subventions sur le blé et les combustibles (Éthiopie); et
- Interdiction d'exporter des produits de base agricoles et exonération douanière pour l'importation de 300 000 tonnes de maïs (Tanzanie) (FAO, 2008a).

Ce sont toutes des mesures de colmatage pour faire face à une crise à court terme en l'absence, pour l'instant, d'une réaction internationale vigoureuse. Dans une perspective à long terme, toutefois, l'envolée des prix des denrées alimentaires et ses conséquences soulève de graves questions sur l'opportunité de continuer à suivre le modèle actuel de développement dans la plupart des PMA et laisse entrevoir la nécessité d'une réorientation des politiques de développement. Les *Rapports sur les pays les moins avancés* précédents avaient fait valoir la nécessité d'une telle réorientation. Le déroulement des événements liés à cette envolée des prix confirme la justesse de cette optique.

Pour certains observateurs, la réorientation nécessaire implique un retour au développement de l'agriculture. L'analyse, faite ci-dessus dans le présent chapitre, des faiblesses de l'agriculture des PMA va dans ce sens. Cependant, bien que cela s'inscrive dans la réorientation requise, la perspective d'un développement vigoureux fait apparaître qu'il est impossible d'atteindre une croissance durable et solidaire sans procéder à une transformation structurelle. Il sera difficile d'éviter des problèmes de balance des paiements et d'atteindre des taux de croissance économique plus élevés si l'on n'introduit pas dans les économies un processus de

L'envolée des prix des denrées alimentaires et ses conséquences soulève de graves questions sur l'opportunité de continuer à suivre le modèle actuel de développement dans la plupart des PMA et laisse entrevoir la nécessité d'une réorientation des politiques de développement.

diversification par lequel de nouveaux secteurs et de nouveaux produits puissent générer une accélération de l'accumulation de capital et de connaissances technologiques. On peut s'appuyer, pour cela, sur les points forts existants de la production de produits de base et il faut faire de très gros efforts pour accroître la productivité agricole. Par ailleurs, eu égard à l'accélération de l'urbanisation, il est également nécessaire de créer des possibilités d'emplois productifs hors du secteur de l'agriculture, ainsi que d'améliorer le fonctionnement de ce secteur.

Ce qui s'impose, c'est davantage un changement plus profond de l'approche qu'une réorientation sectorielle. Bref, il faut que les politiques évoluent en trois dimensions (tableau 32).

Premièrement, la politique devrait être axée sur la production, la productivité et les capacités productives plutôt que sur le commerce international en tant que tel. Ce dernier est essentiel pour le développement de la production et vice versa. Mais la base de la politique doit se situer du côté du développement, plutôt que du commerce international.

Deuxièmement, cette politique devrait être axée sur l'emploi plutôt que sur les seuls services sociaux en tant que voie royale pour parvenir à la réduction de la pauvreté, ce qui ne veut pas dire que les dépenses relatives au secteur social et aux objectifs de développement humain n'aient pas leur importance. Il est essentiel d'améliorer le niveau de la santé et de l'éducation dans les PMA. Mais il faut trouver un meilleur équilibre entre le rôle des revenus privés (fondé sur l'emploi) et les services publics (grâce auxquels il est encore principalement pourvu aux besoins de la santé et de l'éducation) en vue de la réduction de la pauvreté.

Troisièmement, il faut aussi trouver un meilleur équilibre entre les États et les marchés pour favoriser le développement et réduire la pauvreté. La persistance de la pauvreté généralisée et de la bulle des prix des denrées alimentaires témoigne d'un dysfonctionnement extrême du marché. Alors que les gouvernements ne sont pas omnipotents, il faut trouver des solutions créatives fondées sur l'action publique et mobilisant les principales parties prenantes, y compris, en particulier, le secteur privé, afin de résoudre les problèmes courants de développement et créer des possibilités de développement.

Comme le montre le chapitre 3 du présent rapport, il est évident que les gouvernements des PMA essaient d'inscrire la réduction de la pauvreté et la réalisation des OMD dans le cadre plus vaste du développement économique. Cela dit, ce qui fait défaut, c'est une stratégie de développement, et la situation est aggravée par les préférences des donateurs et leur tendance à opter pour la réalisation distincte des objectifs de certains secteurs des OMD.

Dans la mesure où une stratégie de développement cohérente existe dans les PMA, elle peut être décrite comme « une croissance tirée par les exportations et à visage humain » (CNUCED, 2004, p. 252 à 303). La composante tirée par les

La politique devrait être axée sur la production, la productivité et les capacités productives plutôt que sur le commerce international en tant que tel et...

...elle devrait être axée sur l'emploi plutôt que sur les seuls services sociaux en tant que voie royale pour parvenir à la réduction de la pauvreté.

Il faut aussi trouver un meilleur équilibre entre les États et les marchés pour favoriser le développement et réduire la pauvreté.

Tableau 32. Aspects essentiels d'une réorientation de la politique de développement

Avant	Après
Commerce international	Production et commerce international
Services sociaux	Emploi et services sociaux
Marchés	État et marchés

Source: Secrétariat de la CNUCED.

La stratégie de développement dans les PMA n'est ni durable ni une garantie de progrès social rapide.

exportations de cette stratégie est fondée sur la libéralisation du commerce et le renforcement des mesures appliquées à l'intérieur des frontières, comme la facilitation des échanges, pour lever les entraves internes plutôt que les entraves douanières au commerce international, et également renforcer l'accroissement des exportations à la suite de la libéralisation du commerce, laquelle est axée sur la privatisation et la libéralisation financière. On se préoccupe aussi beaucoup d'attirer des IED pour pouvoir pénétrer sur les marchés internationaux. Parallèlement, la partie de la stratégie relative aux besoins essentiels s'oriente principalement vers la prestation de services sociaux de base à la population et la réalisation des OMD, tendant également à mettre en place un filet de sécurité minimal pour compenser l'alourdissement des coûts d'ajustement de la libéralisation supportés par les groupes les plus pauvres. Ce volet de la stratégie est financé par les partenaires de développement des PMA, qui accroissent leur aide au développement pour leur permettre de répondre à leurs besoins sociaux.

Il s'avère que cette stratégie n'est ni durable (comme nous le montrons au chapitre 1 du présent rapport) ni une garantie de progrès social rapide (ainsi que nous l'avons indiqué dans le présent chapitre). La crise alimentaire actuelle met mieux en évidence les faiblesses de l'approche actuellement appliquée. Ce qu'impliquent fondamentalement les politiques actuelles, c'est qu'il est temps d'en changer.

En dépit de l'accélération de la croissance économique des PMA au cours de ces dernières années, le rythme des progrès réalisés en matière de réduction de la pauvreté et de développement humain reste lent.

G. Conclusions

La principale conclusion de ce chapitre est que, en dépit de l'accélération de la croissance économique des PMA au cours de ces dernières années, le rythme des progrès réalisés en matière de réduction de la pauvreté et de développement humain reste lent. Les taux de pauvreté et de dénuement demeurent très élevés, et la plupart des PMA ne sont pas en mesure d'atteindre les OMD selon les indicateurs pour lesquels les données sont disponibles. Aucun élément n'indique un infléchissement significatif des tendances essentielles depuis 2000, après l'adoption de la Déclaration du Millénaire, ni l'existence de réformes des politiques à orientation sociale. En outre, l'envolée des prix internationaux des denrées alimentaires aura des conséquences préjudiciables particulièrement graves pour les PMA, et menace déjà les progrès récemment accomplis en vue de la réduction de la pauvreté et du développement humain dans certains PMA.

L'incidence de l'extrême pauvreté (mesurée en pourcentage de la population ayant moins de 1 dollar par jour pour vivre) a diminué, passant d'un niveau record de 44 % en 1994 à 36 % en 2005. Néanmoins, le nombre de personnes extrêmement pauvres a continué de progresser dans les PMA jusqu'en 2003, avant de se stabiliser. La réduction de la pauvreté est beaucoup plus rapide dans les PMA d'Asie que dans ceux d'Afrique, groupe dans lequel le nombre de pauvres continue de croître. On estime qu'en 2005, 277 millions de personnes disposaient de moins de 1 dollar par jour pour vivre dans l'ensemble des PMA, dont 206 millions dans ceux d'Afrique, 71 millions dans ceux d'Asie et 1 million dans les PMA insulaires.

L'extrême pauvreté est en baisse, mais la proportion de la population qui dispose de plus de 1 dollar mais de moins de 2 dollars par jour pour vivre n'a pas changé. En outre, celle qui a moins de 2 dollars par jour diminue très lentement. En 2005, les trois quarts de la population des PMA vivaient avec moins de 2 dollars par jour.

Aucun élément n'indique un infléchissement significatif des tendances essentielles depuis 2000, après l'adoption de la Déclaration du Millénaire, ni l'existence de réformes des politiques à orientation sociale.

La relative ténuité du rapport entre la croissance du PIB par habitant et la réduction de la pauvreté dans les PMA tient à un certain nombre de facteurs. Les éléments limités dont nous disposons laissent penser que la croissance économique va de pair avec une inégalité des revenus qui s'aggrave dans les PMA dont l'évolution peut être repérée. Cela étant, notre rapport montre que la cause principale de la lenteur de la réduction de la pauvreté réside dans le modèle de croissance économique suivi. L'agriculture est la source essentielle d'emploi dans les PMA, mais les progrès de la productivité agricole, qui est très faible, sont lents. En plus de cela, l'urbanisation et la désagrarisation qui s'accroissent font qu'un nombre croissant de personnes cherchent du travail hors du secteur agricole. Pour autant, peu de PMA ont su créer des possibilités d'emplois productifs en nombre suffisant pour les jeunes chercheurs d'emploi qui se multiplient. En raison de la forte croissance démographique, l'augmentation du nombre des demandeurs d'emploi dans l'agriculture ou hors de ce secteur est très rapide. Ajoutons que la croissance tirée par les exportations n'a pas été solidaire, d'une manière générale, en raison du peu de liens qui existent entre les secteurs de l'exportation et le reste de l'économie.

La désagrarisation, processus dans le cadre duquel un nombre croissant de personnes cherchent du travail hors du secteur de l'agriculture, pourrait être positive si les travailleurs en étaient chassés par suite d'une amélioration de la productivité et étaient attirés vers d'autres secteurs par de nouveaux emplois créés ailleurs. On perçoit des signes d'une transformation structurelle de ce type dans quelques pays d'Asie, qui ont su allier une amélioration de la productivité vivrière fondée sur une révolution verte à une industrialisation régulière basée sur l'expansion des exportations d'articles manufacturés. Pour la plupart des PMA, cependant, la désagrarisation est un processus négatif qui chasse les personnes des zones rurales parce qu'elles ne peuvent pas vivre de l'agriculture, alors qu'elles ne peuvent pas trouver un emploi rémunérateur ailleurs. Il s'ensuit que la pauvreté présente maintenant deux aspects dans les PMA – celle qui est liée à un désintéret de longue date pour l'agriculture et la pauvreté urbaine, dont la manifestation la plus spectaculaire est le nombre croissant de jeunes sans emploi.

De faibles moyens d'existence vont de pair avec un bas niveau de vie selon un vaste ensemble d'indicateurs sociaux. Comme c'est le cas pour l'analyse de l'évolution de la pauvreté, la non-disponibilité des données fait gravement obstacle à celle des progrès accomplis en vue de la réalisation des OMD relatifs au développement humain. Cela étant, les quelques indicateurs au sujet desquels il est possible d'obtenir des informations concernant un vaste ensemble de pays font apparaître un schéma clairement discernable.

Ce schéma présente quatre caractéristiques principales. Premièrement, des progrès significatifs sont en cours, dans certains PMA en vue de la réalisation de tel ou tel OMD, mais très peu de ces pays progressent sur un large front comprenant plus de trois objectifs. Deuxièmement, les progrès concernent surtout des objectifs dont la réalisation est liée essentiellement au niveau de prestation des services publics, et les pouvoirs publics comme les donateurs attachent une grande importance à la hausse des dépenses publiques. À cet égard, les progrès accomplis en matière d'enseignement primaire pour tous montrent ce qui peut être réalisé. Mais, troisièmement, il existe une hiérarchie dans ces réalisations, laquelle reflète les priorités des gouvernements ainsi que celles des donateurs qui financent le développement. Elle reflète également l'importance relative des investissements nécessaires en infrastructure matérielle et en capital humain et rend compte de l'échelonnement de ces investissements. À ce sujet, les progrès réalisés en matière de scolarisation dans le primaire dépassent ceux affichés pour ce qui est de l'accès à l'eau, lesquels, à leur tour, sont supérieurs à l'avancée constatée dans le domaine de l'assainissement. Enfin, ce sont les progrès accomplis en direction des objectifs

Peu de PMA ont su créer des possibilités d'emplois productifs en nombre suffisant pour les jeunes chercheurs d'emploi qui se multiplient.

De faibles moyens d'existence vont de pair avec un bas niveau de vie selon un vaste ensemble d'indicateurs sociaux.

Il existe une hiérarchie dans les réalisations des objectifs des OMD, laquelle reflète les priorités des gouvernements ainsi que celles des donateurs qui financent le développement.

Il est très difficile pour les PMA de progresser sur un large front en vue d'atteindre les OMD.

qui dépendent davantage des revenus des ménages plutôt qu'essentiellement de la prestation des services publics qui ont été les plus lents. À cet égard, l'extrême pauvreté et la faim ont reculé lentement. Il s'est également avéré difficile de rester en bonne voie pour faire baisser la mortalité infantile, ce qui traduit l'évolution des revenus privés comme des services publics.

Ce que cela implique, dans l'ensemble, c'est qu'il est, pour le moment, très difficile pour les PMA de progresser sur un large front en vue d'atteindre les OMD. Il est vraisemblable que cela ne changera pas si cette démarche ne s'inscrit pas dans un cadre de développement économique et si les efforts déployés ne sont pas axés sur la création d'emplois et de moyens d'existence aussi bien que sur le renforcement de la prestation de services publics directement liés aux OMD.

La hausse des prix des denrées alimentaires en 2007 et au début de 2008 aura des effets négatifs sur l'évolution de la pauvreté dans les PMA et sur la progression déjà lente vers la réalisation des OMD. Ces effets seront dus en partie au fait que cette forte hausse constitue une menace pour la croissance économique à cause de l'augmentation des factures d'importations qu'elle entraîne, en partie en raison de l'incidence directe de la hausse des prix des denrées alimentaires sur la capacité des ménages à subvenir à leurs besoins essentiels de subsistance, et en partie à cause des effets secondaires de cette hausse sur la croissance économique. L'impact global risque fort d'être particulièrement rude dans les PMA parce que la plupart d'entre eux sont des importateurs nets de produits alimentaires et souffrent déjà d'importants déficits commerciaux, et parce que les niveaux de pauvreté et d'insécurité alimentaire sont déjà hauts, de nombreux ménages consacrant 50 % à 80 % de leur revenu à la nourriture. En outre, dans 20 PMA, la hausse des prix aggravera une situation d'urgence alimentaire qui rend nécessaire l'aide extérieure en raison de facteurs tels que les catastrophes naturelles, les concentrations de personnes déplacées à l'intérieur du pays et les mauvaises récoltes par endroits. Des émeutes liées au prix des denrées alimentaires avaient déjà éclaté dans huit PMA en juin 2008.

La hausse brutale des produits alimentaires met en lumière la faiblesse du système actuel de développement.

Certains gouvernements de PMA prennent des mesures à court terme pour atténuer les effets de cette hausse brutale des prix des produits alimentaires. Dans une perspective à long terme, par ailleurs, l'envolée des prix internationaux de ces produits et ses conséquences soulèvent de graves questions telles que l'opportunité de continuer à suivre le modèle actuel de développement dans la plupart des PMA et la nécessité d'une réorientation de la politique de développement. Cette hausse brutale met en lumière la faiblesse du système actuel de développement. Ce que cela signifie fondamentalement, c'est qu'il est grand temps d'en changer.

Ce qu'il faut, c'est un changement plus profond du système, en l'axant à nouveau sur le développement des capacités de production et la création d'emplois grâce à un meilleur équilibre entre États et marchés.

Pour certains observateurs, la réorientation maintenant nécessaire est un retour au développement de l'agriculture. Cela dit, alors qu'il est vital d'améliorer la productivité agricole, il est également important de renforcer les activités créatrices d'emplois dans d'autres secteurs. Ce qu'il faut, ce n'est pas simplement une réorientation sectorielle, mais un changement plus profond du système, en l'axant à nouveau sur le développement des capacités de production et la création d'emplois grâce à un meilleur équilibre entre États et marchés.

Cette réorientation vers un modèle de développement plus durable et solidaire dépend des décisions et de la volonté politique des gouvernements des PMA; mais ils sont également engagés dans un partenariat de développement avec les donateurs en faveur de la réduction de la pauvreté. Les conditions de ce partenariat pèsent à la fois sur la nature de l'approche stratégique et des politiques actuelles, ainsi que sur les possibilités de la modifier. C'est à cette question qu'est consacré le chapitre 3 de notre rapport.

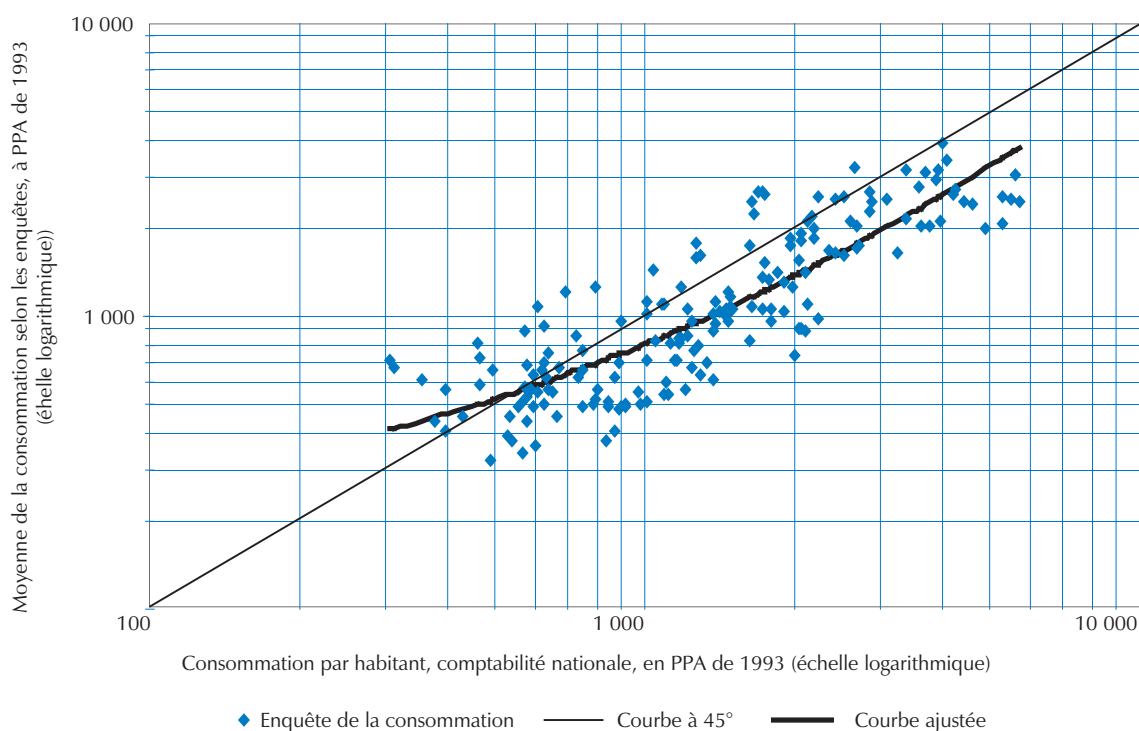
Annexe : Estimations sur la pauvreté: actualisation méthodologique et autres considérations

Les estimations sur la pauvreté relatives à 28 PMA (24 africains et 4 asiatiques) utilisées dans ce chapitre mettent à jour les estimations précédentes figurant dans le *Rapport 2002 sur les pays les moins avancés* (CNUCED, 2002). Les nouvelles estimations ont été faites selon une méthode différente de celle de 2002. Elles sont également basées sur les estimations des taux de change à parité de pouvoir d'achat (PPA) de 1993 (qui ne relevaient pas alors du domaine public) plutôt que sur celles de 1985. De plus, elles reposent sur un plus grand nombre d'enquêtes nationales sur les ménages. Ce nouvel ensemble de données provient de 408 observations; il est donc quatre fois plus important que celui qui a été utilisé en 2002. De nouvelles estimations en parité de pouvoir d'achat de 2005 font partie du domaine public depuis le début de 2008, mais n'ont pas été intégrées dans l'analyse.

À la différence de l'estimation de 2002, dans laquelle les informations relatives à la répartition contenues dans les enquêtes sur les ménages étaient combinées avec les variables d'échelle de la comptabilité nationale, les nouvelles estimations sur la pauvreté ont été calculées en calibrant les moyennes provenant des enquêtes à l'aide des statistiques de la comptabilité nationale, cela permettant de réduire les erreurs importantes de mesure découlant de la diversité des définitions, des pays visés et des périodes. En pratique cela implique qu'une courbe lisse est ajustée aux données relatives à la consommation des ménages par habitant de la comptabilité nationale et que les moyens d'enquête (pour les enquêtes sur les revenus et la consommation séparément) sont étalonnés à partir de la courbe ajustée (graphique 1).

On a utilisé cette nouvelle méthode d'estimation car la méthode précédente basée sur la comptabilité nationale faisait apparaître des taux de réduction de la pauvreté plus élevés qu'ils ne l'étaient en réalité. Les nouvelles estimations relatives à la pauvreté pour les pays où l'évolution a pu être observée pendant une longue période font apparaître des baisses des taux de pauvreté plus modestes que celles révélées par la méthode précédente. La technique d'estimation empirique a également gagné en précision par rapport à celle qui avait été utilisée pour l'établissement du *Rapport 2002 sur les pays les moins avancés* (des explications plus détaillées figurent ci-dessous).

Annexe graphique 1. Moyennes de consommation selon les enquêtes par rapport aux moyennes selon les indications de la comptabilité nationale, avec des courbes de régression ajustées

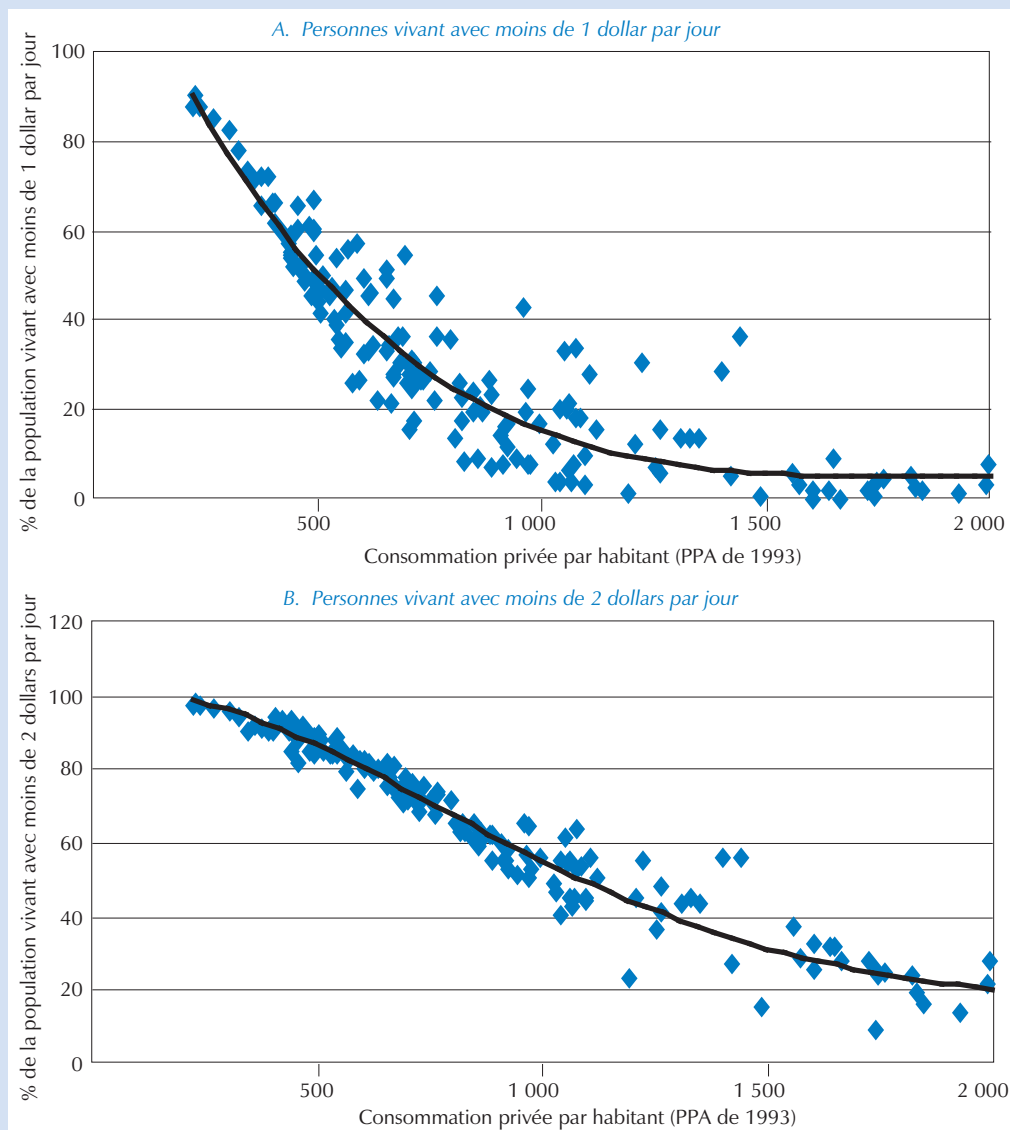


Source: Karshenas (2008).

Certains prétendent que les estimations sur la pauvreté ne devraient être basées que sur les données des enquêtes auprès des ménages. Mais, comme l'a indiqué le *Rapport 2002* (CNUCED, 2002, p. 53), les renseignements donnés par la comptabilité nationale permettent d'obtenir des estimations aussi plausibles que celles qui sont basées purement et simplement sur les enquêtes sur les ménages. Les nouvelles estimations sur la pauvreté s'écartent de celles de la Banque mondiale sans être nécessairement plus basses. Sur 56 observations comparables relatives au nombre de personnes disposant de moins de 1 dollar par jour pour vivre, les nouvelles estimations sont inférieures à celles de la Banque mondiale dans 32 cas et supérieures dans 24 cas.

Comme pour le *Rapport 2002 sur les pays les moins avancés*, l'évolution de la pauvreté dans les pays et pendant les années au sujet desquelles nous ne disposons pas de données d'enquêtes sur les ménages a été estimée de manière empirique à l'aide des courbes relatives à la pauvreté, lesquelles représentent le rapport entre la pauvreté et le revenu moyen, qui a été mesuré de manière approchée par les dépenses de consommation (m), à différents niveaux de revenu (graphique 2 de l'annexe). L'incidence de la pauvreté par habitant est estimée en tant que fonction, $f(m/z)$, qui représente la proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté, z . Le tracé de la courbe de la pauvreté dépend de la façon dont évoluent la répartition des revenus et le revenu par habitant en fonction du scénario

Annexe graphique 2. Courbes de pauvreté
(Consommation privée par habitant et incidence de la pauvreté dans les pays en développement)



Source: Karshenas (2008).

de développement du pays. Les courbes relatives à la pauvreté rendent compte de la manière dont la réduction de la pauvreté s'opère au fur et à mesure du développement d'un pays, alors que la consommation des ménages progresse. Elles ont été calculées sur la base des données disponibles de 45 pays (des pays à faible revenu, à revenu moyen et des PMA).

Des estimations sur la pauvreté ont été établies à partir d'un modèle économétrique à effets fixes plus élaboré que celui qui a été utilisé pour le *Rapport 2002 sur les pays les moins avancés*. Alors que le second ne prenait en compte que les données relatives à la consommation des ménages ainsi qu'une variable fictive régionale et une variable fictive temporelle comme variables indépendantes, le nouveau modèle inclut les indices de Gini (g) et les produits croisés des moyennes des revenus et de l'indice de Gini. Dans cette nouvelle mise en équation, les données relatives à la consommation ont été normalisées au moyen du seuil de pauvreté (m/z). Ce modèle économétrique a une grande valeur explicative, qui est proche de la perfection. À l'aide des coefficients du modèle, avec les indices de Gini et de la consommation moyenne calibrée, il est possible de calculer l'évolution de la pauvreté de 28 PMA de 1990 à 2005, et celle de 26 PMA depuis 1980.

Source: Karshenas, 2008

Notes

- 1 Angola, Bangladesh, Bhoutan, Burkina Faso, Cambodge, Guinée équatoriale, Éthiopie, Myanmar, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Soudan, Tuvalu, et Zambie.
- 2 Dans l'annexe à ce chapitre, figure une explication plus détaillée de la méthode utilisée pour procéder aux estimations sur la pauvreté.
- 3 Nous avons effectué des estimations sur la pauvreté pendant la période 1990-2005 concernant les PMA suivants: Angola, Bangladesh, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cap-Vert, Éthiopie, Gambie, Guinée, Lesotho, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Tchad, Togo, Yémen et Zambie. Nos estimations remontent à 1980 pour cet échantillon, sauf en ce qui concerne le Cambodge et le Yémen.
- 4 Le seuil réel utilisé est de 1,08 dollar et 2,17 dollars en PPA de 1993, car la pratique courante consiste à faire en sorte que cela soit comparable aux seuils de pauvreté initiaux de 1 dollar par jour et de 2 dollars par jour estimés en dollars PPA de 1985.
- 5 Les estimations relatives à la pauvreté dans les PMA insulaires n'ont pas été effectuées en raison du défaut des données nécessaires, sauf en ce qui concerne le Cap-Vert. Pour ce qui est du présent chapitre, ce pays a été inclus dans l'ensemble des PMA africains. Il en est différemment dans le reste du rapport, où le Cap-Vert fait partie du groupe des PMA insulaires.
- 6 Dans le cas de l'Afrique, selon Geda (2006), c'est par le commerce que l'incidence de l'interdépendance mondiale est la plus forte sur le bien-être des citoyens ordinaires des pays africains.
- 7 La spécialisation dans les secteurs de production des produits de base à fort coefficient de capital n'entraîne pas nécessairement une concentration des revenus si des politiques vigoureuses et efficaces de respecialisation économique sont mises en œuvre en direction d'autres secteurs ou d'une nouvelle répartition des revenus (ou des deux). Cela étant, telle n'a pas été, d'une manière générale, l'expérience des pays en développement spécialisés dans la production et le commerce des produits de base à fort coefficient de capital.
- 8 Les opérations des multinationales dans le secteur de l'habillement et du textile des PMA ont provoqué une forte expansion de l'emploi et des exportations, mais ne se sont généralement pas accompagnées d'autres avantages attendus des IED, à savoir l'acquisition de connaissances en matière de technologie et des retombées sur l'économie nationale (CNUCED, 2007, p. 30 à 42).
- 9 <http://unstats.un.org/unsd/mdg/default.aspx>.
- 10 Les PMA ont accompli d'importants progrès en vue de la réalisation de l'OMD relatif à l'enseignement primaire au plan quantitatif, comme il a été dit dans le texte. Toutefois, des préoccupations s'expriment concernant la qualité de l'enseignement assuré auprès des élèves en raison d'insuffisances relevées dans plusieurs domaines, notamment: le taux d'encadrement des élèves, la formation des enseignants, leur salaire, le matériel pédagogique (par exemple les manuels), les installations et l'infrastructure scolaires, le nombre annuel d'heures d'enseignement et le fonctionnement des systèmes scolaires (UNESCO, 2004).
- 11 L'alourdissement des factures d'importations de produits alimentaires a des répercussions néfastes sur la balance des paiements des pays, mais il n'implique pas nécessairement une augmentation des quantités importées (ce qui est particulièrement vrai pour les céréales) (FAO, 2008b). Tel est notamment le cas si cette facture augmente au même rythme que les prix internationaux des denrées alimentaires, comme cela se passe dans les PMA.

Bibliographie

- Banque mondiale (2007). *Global Monitoring Report 2007: Confronting the Challenges of Gender Equality and Fragile States*. Banque mondiale, Washington D.C.
- Banque mondiale (2008a). Rising food prices: policy options and World Bank response. Note d'information établie pour la séance du Comité du développement sur l'évolution récente des marchés (polycopie non publiée), Banque mondiale, Washington D.C.
- Banque mondiale (2008b). 2005 International Comparison Program. Tables of Final Results. World Bank, Washington D.C.
- Bryceson, D.F. (1996). Deagrarianization and rural employment in sub-Saharan Africa: A sectoral perspective. *World Development*, 24 (1): 97–111.
- Chen, S. and Ravallion, M. (2007). Absolute poverty measures for the developing world, 1981–2004. Document de travail consacré à la recherche sur les politiques no 4211, Banque mondiale, Washington D.C.
- CNUCED (1998). *The Trade and Development Report: Regional Cooperation for Development*. Publication de l'ONU, numéro de vente. E.07.II.D.11, Genève et New York.
- CNUCED (2002). *Rapport sur les pays les moins avancés: Échapper au piège de la pauvreté*. Publication de l'ONU, numéro de vente E.02.II.D.13, Genève et New York.
- CNUCED (2004). *Rapport sur les pays les moins avancés: Commerce international et réduction de la pauvreté*. Publication de l'ONU, numéro de vente. E.04.II.D.27, Genève et New York.
- CNUCED (2006). *Rapport sur les pays les moins avancés: Développer les capacités productives*. Publication de l'ONU, numéro de vente E.06.II.D.9, Genève et New York.
- CNUCED (2007). *Rapport sur les pays les moins avancés: Savoir, apprentissage technologique et innovation pour le développement*. Publication de l'ONU, numéro de vente E.07.II.D.8, New York et Genève.
- CNUCED (2008). *Addressing the Global Food Crisis: Key Trade, Investment and Commodity Policies in Ensuring Sustainable Food Security and Alleviating Poverty*. Note établie par le secrétariat de la CNUCED pour la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale: les défis posés par les changements climatiques et la bioénergie (3-5 juin 2008, Rome), Genève.
- Fan, S. (2008). How to promote agricultural growth in least developed countries through productive investment? Document d'information établi pour le *Rapport 2008 sur les pays les moins avancés* de la CNUCED. CNUCED, Genève.
- FAO (2008a). Perspectives de récoltes et situation alimentaire: Numéro 2. Accessible sur: <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/010/ai465e/ai465e00.pdf>
- FAO (2008b). Growing demand on agriculture and rising prices of commodities. Document établi pour la table ronde organisée lors de la 31^e réunion du Conseil d'administration du FIDA, 14 février 2008, Rome.
- FIDA (2008). High food prices: Impact and recommendations. Document établi par la FAO, le FIDA et le PAM pour la réunion du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, 28–29 avril 2008, Berne.
- Ivanic, M. et Martin, W. (2008). Implications of higher global food prices for poverty in low-income countries. Document de travail sur les politiques de recherche de la Banque mondiale n° 4594, Washington D.C.
- Geda, A. (2006). Openness, inequality and poverty in Africa. Document de travail du DAES n° 25, New York.
- Karshenas, M. (2003). Global poverty: National accounts based versus survey based estimates. *Development and Change*, 34 (4), pp. 684–712.
- Karshenas, M. (2008). Poverty trends in least developed countries. Document d'information établi pour le *Rapport 2008 sur les pays les moins avancés* de la CNUCED. CNUCED, Genève.
- Minten, B. and Barrett, C. B. (2008). Agricultural technology, productivity and poverty in Madagascar. *World Development*, 36 (5), pp. 797–822.
- Ng, F. and Aksoy, M. (2008). Who are the net food importing countries? Document de travail sur les politiques de recherche de la Banque mondiale No. 4457, Groupe de recherche sur le développement de la Banque mondiale, Washington D.C.

- UNESCO (2004). *EFA Global Monitoring Report 2005: Education for all: The Quality Imperative*. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Paris.
- UNESCO (2007). *EFA Global Monitoring Report 2008: Education for all by 2015: Will we Make it? Regional Overview: Sub-Saharan Africa*. Oxford University Press, Oxford.
- Wuyts, M. (2001). Informal economy, wage goods and accumulation under structural adjustment: Theoretical reflections based on the Tanzanian experience. *Cambridge Journal of Economics*, 25(3): 417–438.

Évolution des modalités du partenariat pour le développement

Chapitre

3

A. Introduction

Pour parvenir à une croissance plus durable, accélérer le rythme de la réduction de la pauvreté et mieux progresser en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), il faut que les PMA et leurs partenaires de développement prennent des mesures. La priorité absolue pour les gouvernements des premiers est d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies nationales de développement favorisant effectivement le développement et la réduction de la pauvreté. Leurs partenaires de développement doivent a) augmenter les apports d'aide pour respecter les engagements pris dans le cadre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010; b) mettre les flux d'aide en adéquation avec les priorités énoncées dans les stratégies nationales de développement des PMA; et c) apporter cette aide selon des modalités qui respectent le rôle prépondérant joué par le pays dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies nationales de développement et aident à renforcer leur capacité d'exercer cette prise en charge. En outre, la communauté internationale doit concevoir une réglementation internationale en matière de commerce, d'investissement et de technologie qui permette de répondre aux besoins spéciaux de ses membres les plus faibles et qui renforce, au lieu de s'y opposer, les effets positifs des stratégies nationales de développement et de l'aide publique au développement (APD).

Le présent chapitre est consacré à l'étude de l'évolution récente de certaines politiques de PMA qui sont au cœur de partenariats pour le développement équilibrés et efficaces entre PMA et pays donateurs. Il porte plus spécialement sur les progrès accomplis en direction de l'appropriation nationale des stratégies de développement et nous essayerons d'y recenser les moyens de l'améliorer.

L'appropriation par les pays est une notion complexe, et difficile à définir, et il n'est pas aisé non plus d'en effectuer le suivi. Pour autant, elle est au centre du système de coopération pour le développement qui existe depuis 2000. Les analystes politiques sont largement d'accord pour penser que l'appropriation par les pays des stratégies et des politiques de développement est essentielle pour l'efficacité de ces dernières et des apports d'aide. Le principe du respect de la prise en charge par les pays bénéficie d'un vigoureux appui politique au plus haut niveau. Ainsi, par exemple, au sommet du G-8 de Gleneagles en 2005, outre les engagements volontaristes pris d'annuler les dettes et d'augmenter l'aide, il a été convenu que « c'est aux pays en développement eux mêmes et à leurs gouvernements qu'il appartient de mener leur politique de développement. Ils doivent décider, planifier et organiser leurs politiques économiques en fonction de leurs propres stratégies de développement, dont ils doivent assumer la responsabilité devant l'ensemble de leurs concitoyens » (Communiqué de Gleneagles, « Afrique », par. 31). En outre, le renforcement de cette prise en charge est l'un des principaux éléments de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement, dont l'application sera évaluée à Accra (Ghana) en septembre 2008.

Pour parvenir à une croissance plus durable, accélérer le rythme de la réduction de la pauvreté et mieux progresser en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, il faut que les PMA et leurs partenaires de développement prennent des mesures.

L'appropriation par les pays est une notion complexe, et difficile à définir, et il n'est pas aisé non plus d'en effectuer le suivi. Pour autant, elle est au centre du système de coopération pour le développement qui existe depuis 2000.

Des mesures importantes sont prises pour améliorer le processus d'appropriation par les pays dans le cadre des partenariats de coopération pour le développement...

Ce chapitre entend contribuer de trois manières au débat d'orientation relatif à l'appropriation par les pays dans les PMA. Premièrement, il est consacré à des aspects des progrès accomplis dans ce sens par les pays qui figurent dans la Déclaration de Paris, mais ne font pas actuellement l'objet d'une évaluation dans le cadre du suivi de son application. Deuxièmement, on y trouvera un bref aperçu de la deuxième génération de documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) et une synthèse des éléments d'information tirés d'études de cas de diverses publications, qui indiquent les processus selon lesquels les DSRP, dans les PMA, sont élaborés et mis en œuvre et la manière dont les apports d'aide fonctionnent. Ces études, qui concernent 12 PMA, à une exception près, n'ont pas été effectuées spécifiquement pour la CNUCED, mais à elles toutes, elles permettent de repérer les processus de renforcement ou d'affaiblissement de l'appropriation par les pays et leurs conséquences¹. Troisièmement, il présente des suggestions pour améliorer cette appropriation, notamment grâce à la mise en place de politiques de gestion de l'aide placées sous la responsabilité des bénéficiaires eux-mêmes, au niveau national.

... mais divers processus continuent d'affaiblir cette appropriation dans les PMA, ce qui a des conséquences préjudiciables pour l'efficacité du développement...

Ce chapitre montrera que toutes les parties concernées conviennent que l'appropriation par les pays des stratégies de développement est essentielle pour l'efficacité du développement et de l'aide, et que l'on prend des mesures importantes pour améliorer le processus d'appropriation par les pays dans le cadre des partenariats de coopération pour le développement. Toutefois, le principal message qu'il entend faire passer, c'est que divers processus continuent d'affaiblir cette appropriation dans les PMA, ce qui a des conséquences préjudiciables pour l'efficacité du développement, mais que des mesures pratiques existent, qui peuvent permettre de remédier à cette situation.

... mais des mesures pratiques existent, qui peuvent permettre de remédier à cette situation.

Dans la première partie du présent chapitre (sect. B et C), on trouvera un résumé des caractéristiques fondamentales du partenariat pour le développement et une étude des modifications des DSRP des PMA, qui constituent les principaux instruments opérationnels de ces partenariats et le cadre privilégié dans lequel se forge l'appropriation par les pays. La deuxième partie (sect. D, E, F et G) est consacrée aux signes extérieurs de ladite appropriation. La section D rend compte de l'évaluation qui en est faite, dans les PMA, selon le processus de suivi utilisé dans la Déclaration de Paris, ainsi que la pertinence de l'indicateur qui sert à la contrôler. Les sections E, F et G sont fondées sur une conception plus large de l'appropriation par les pays, qui reste compatible avec la Déclaration de Paris, des études de cas étant utilisées pour recenser les principaux processus de son affaiblissement dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté. Dans la partie suivante (sect. H) sont indiqués quelques résultats néfastes de ces processus, qui témoignent d'un dysfonctionnement du partenariat pour le développement. Enfin, dans la section I sont présentés quelques moyens pouvant permettre d'améliorer cette appropriation, axés en particulier sur la coordination de l'aide au niveau national dans le cadre de politiques de gestion mises en œuvre par les bénéficiaires, innovation en matière de politiques, qui est encouragée par la Déclaration de Paris. La conclusion résume les principaux messages de ce chapitre. Dans l'annexe figure une suggestion de voie à suivre, fondée sur l'expérience novatrice de quelques PMA, par d'autres PMA pour mettre en place des politiques de gestion de l'aide au niveau national.

B. Appropriation par les pays et partenariat pour le développement

1. INTRODUCTION DE LA NOTION DE PARTENARIAT

Depuis 2000, une nouvelle conception de la coopération pour le développement est apparue, dont l'origine remonte au rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) intitulé *Le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXI^e siècle: Contribution à la coopération pour le développement*, publié en 1996. Ce rapport ne s'est pas contenté d'indiquer que l'aide devrait être axée sur la réalisation d'un ensemble limité d'objectifs en matière de réduction internationale de la pauvreté et de développement humain (liste qui a constitué, plus tard, la base des objectifs du Millénaire pour le développement), il a également précisé que ce qui était absolument nécessaire pour obtenir des résultats tangibles, c'était de mettre sur pied des partenariats de développement entre les gouvernements des pays donateurs et ceux des pays bénéficiaires, le principe fondamental étant que « les populations locales, selon les principes de bonne pratique du CAD, s'approprient » les stratégies et objectifs de développement par le biais d'un dialogue ouvert entre les autorités locales et la société civile, d'une part, et les partenaires extérieurs, d'autre part, portant sur leurs objectifs communs et leurs contributions respectives. Les programmes et activités des divers donneurs devront ensuite s'intégrer dans cette stratégie tout en respectant et en encourageant l'engagement actif et la participation des populations locales, le renforcement des capacités et l'appropriation par les bénéficiaires » (OCDE, 1996, p. 14).

En 1999, la Banque mondiale a lancé le Cadre de développement intégré, lui aussi basé sur l'idée du partenariat. L'appropriation en était l'un des quatre principes fondamentaux. Il est clair que « l'appropriation par les pays est essentielle », a dit James Wolfensohn, qui était alors président de la Banque mondiale, avant d'ajouter « Les pays doivent être au poste de pilotage et montrer la voie. Ils doivent définir les objectifs ainsi que la planification, le calendrier et l'échelonnement des programmes » (Wolfensohn, 1999, p. 9).

Ces propositions ont connu une forte impulsion lorsqu'il a été décidé, à la fin de 1999, que le droit de bénéficier d'un allègement de la dette au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE) serait subordonné à l'établissement d'un DSRP de la part du bénéficiaire, l'un des principes fondamentaux de cette approche étant que ces documents seraient établis dans les pays concernés qui en seraient responsables, avec une large participation de la société civile (FMI et Banque mondiale, 1999). Cette approche était initialement liée à l'allègement de la dette, mais l'application de ses principes fondamentaux, a été élargie depuis lors. Comme l'a indiqué succinctement et avec perspicacité le document de l'OCDE (2000, p. 21), « la décision d'inscrire la mise en œuvre de l'initiative renforcée en faveur des PPTE dans le cadre plus vaste des nouveaux partenariats pour le développement a tiré parti de l'appui politique à l'allègement de la dette pour le transformer en une réforme de l'ensemble du système de financement à des conditions de faveur ». De fait, les DSRP sont devenus le principal instrument opérationnel pour mettre en œuvre les partenariats pour le développement et améliorer l'appropriation par les pays des stratégies et des politiques².

Les DSRP sont devenus le principal instrument opérationnel pour mettre en œuvre les partenariats pour le développement et améliorer l'appropriation par les pays des stratégies et des politiques².

2. LA DÉCLARATION DE PARIS ET LES EFFORTS DÉPLOYÉS POUR AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE L'AIDE

Au cours des années 80 et 90, l'efficacité du développement et celle de l'aide avaient été amoindries par la conditionnalité par politique imposée et les problèmes généralisés de coordination dans l'apport de l'aide.

L'une des causes importantes de cette nouvelle orientation de l'aide au développement a été la prise de conscience que l'efficacité du développement et celle de l'aide avaient été amoindries, au cours des années 80 et 90, par la conditionnalité par politique imposée et les problèmes généralisés de coordination dans l'apport de l'aide. La conditionnalité par politique imposée n'a pas bien marché, d'abord en raison de la faible motivation des pays pour mettre en œuvre des politiques conçues ailleurs, et ensuite parce que ces politiques n'étaient pas appropriées au contexte local³. Les courants d'aide étaient également très instables, cette conditionnalité étant cause d'interruptions et d'incertitudes. En plus de cela, le démantèlement des institutions et des capacités de planification du développement, qui s'est produit notamment dans les pays d'Afrique subsaharienne, a provoqué un vide dans lequel les donateurs ne disposaient d'aucun cadre national pour ajuster l'aide. Le manque de coordination et le défaut d'intégration du système d'aide ont entraîné une fragmentation des prises de décisions et une prolifération de projets et de procédures, qui ont soumis les maigres ressources humaines des pays bénéficiaires à une pression croissante. En outre, un cercle vicieux a commencé à s'installer au fur et à mesure que l'exode des compétences des services publics vers les projets des donateurs a poursuivi l'affaiblissement des capacités de l'État et a encouragé plus avant les donateurs à mettre sur pied des systèmes et des institutions parallèles pour assurer la mise en œuvre effective de leurs propres projets et programmes.

« Les partenariats efficaces entre donateurs et bénéficiaires reposent sur la reconnaissance du rôle des autorités nationales dans la conception et l'exécution des plans de développement et, dans ce cadre, des politiques saines et une bonne gouvernance à tous les niveaux sont nécessaires pour garantir l'efficacité de l'APD » (Consensus de Monterrey).

Comme l'a montré l'analyse du *Rapport 2000 sur les pays les moins avancés*, de nombreux PMA se sont retrouvés, pendant cette période, dans une situation très complexe dans laquelle l'appropriation nationale était très faible. Ils ont été confrontés, d'une part, à des compressions budgétaires dues à des conditionnalités par politique imposée visant à contrôler les dépenses publiques et à réduire le déficit budgétaire national, et, d'autre part, à une prolifération de projets d'aide fragmentés, souvent financés à partir de sources et selon des procédures parallèles, échappant quelquefois à tout contrôle des pouvoirs publics et alignés sur les priorités des donateurs plutôt que sur les priorités nationales. Alors que les projets et programmes mis en œuvre étaient souvent contrôlés par les donateurs, le service de la dette liée à l'aide relevait du budget du gouvernement central (CNUCED, 2000, p.171 à 207).

Le renforcement du partenariat pour le développement a été au cœur des efforts déployés pour améliorer l'efficacité de l'aide. Cette conception du développement a été cautionnée en 2002 par le Consensus de Monterrey sur le financement du développement, qui dit ceci: « Les partenariats efficaces entre donateurs et bénéficiaires reposent sur la reconnaissance du rôle des autorités nationales dans la conception et l'exécution des plans de développement et, dans ce cadre, des politiques saines et une bonne gouvernance à tous les niveaux sont nécessaires pour garantir l'efficacité de l'APD » (ONU, 2002, p. 14). Parmi les autres étapes importantes de ce processus, il y a eu la Déclaration de Rome sur l'harmonisation de 2003 et la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide de 2005 (OCDE 2005a), qui ont défini les principes fondamentaux de l'amélioration de l'efficacité de l'aide comme suit:

- a) *Appropriation*: appui au rôle prédominant joué par les autorités nationales dans les stratégies, les plans et les politiques de développement;
- b) *Alignement*: lier l'appui du donateur aux stratégies nationales de développement, mieux utiliser les systèmes nationaux et le renforcement des capacités nationales;

- c) *Harmonisation*: améliorer la coordination avec le donateur, rationaliser les procédures, passer des accords;
- d) *Gestion axée sur les résultats*: améliorer la gestion des ressources et les prises de décisions pour obtenir des résultats en matière de développement; et
- e) *Responsabilité mutuelle*: partage des responsabilités des résultats en matière de développement (graphique 20).

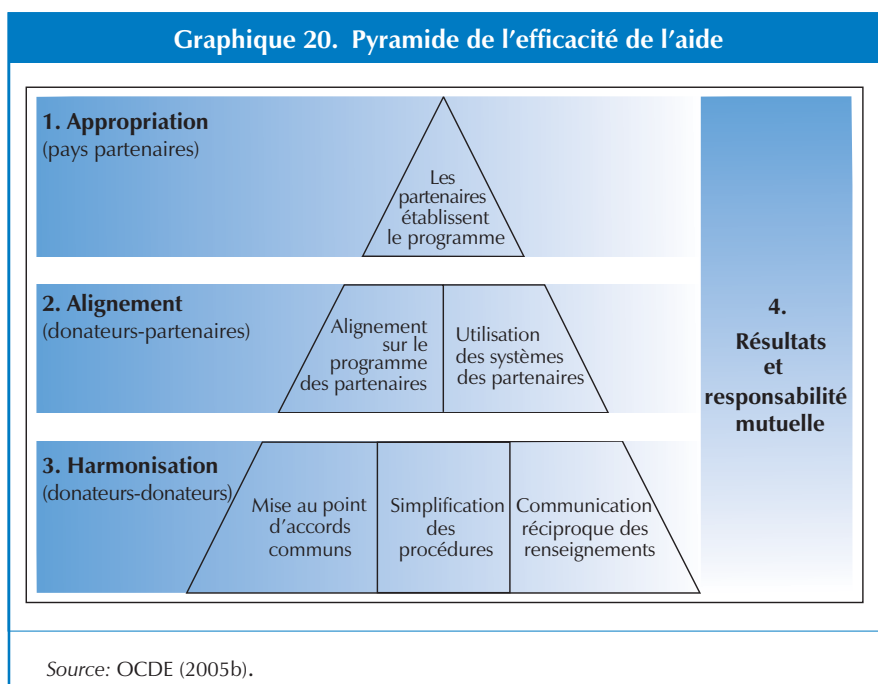
3. IMPORTANCE DE L'APPROPRIATION PAR LES PAYS

Comme le montre la présentation de l'introduction et de l'approfondissement de la notion de partenariat pour renforcer la coopération pour le développement, tout le monde convient que l'appropriation par les pays est le fondement de partenariats de développement équilibrés et efficaces. Cela dit, il y a beaucoup de manières différentes de concevoir ce que signifie cette appropriation en pratique (encadré 4).

La conception qui prime dans ce chapitre est celle selon laquelle les autorités nationales ont la possibilité de choisir librement les stratégies qu'elles conçoivent et mettent en œuvre, et d'assurer la maîtrise de leur élaboration et de leur exécution. Il est très difficile d'évaluer l'appropriation interprétée dans ce sens. Le degré d'appropriation des stratégies et politiques de développement ne peut pas relever simplement des pratiques des donateurs en tant que tels, ou des bénéficiaires en tant que tels; il dépend plutôt de la nature des rapports entre donateurs et bénéficiaires, ce qui fait intervenir les pratiques des uns et des autres. Par ailleurs, il s'agit, en l'occurrence, d'un processus actif continu dans lequel les représentants de chaque partie négocient constamment pour défendre leurs intérêts, pourvoir à leurs besoins et répondre à leurs préoccupations. Les pays qui participent à ces négociations n'ont pas nécessairement les mêmes intérêts, besoins et préoccupations. Pour comprendre ce processus, il faut mener une sérieuse analyse anthropologique et avoir accès à des discussions en principe privées. Toutefois, il est possible de repérer certains des mécanismes qui affaiblissent l'appropriation par les pays en raison de la nature des relations entre

Le degré d'appropriation des stratégies et politiques de développement ne peut pas relever simplement des pratiques des donateurs en tant que tels, ou des bénéficiaires en tant que tels; il dépend plutôt de la nature des rapports entre donateurs et bénéficiaires, ce qui fait intervenir les pratiques des uns et des autres.

Graphique 20. Pyramide de l'efficacité de l'aide



S'il est évident que les IFI et les donateurs sont convaincus qu'ils doivent donner aux PMA une plus grande marge de manœuvre pour élaborer et mettre en œuvre leurs propres stratégies, il existe une tension constante entre l'appropriation nationale et le besoin des IFI et les donateurs bilatéraux d'avoir l'assurance d'appuyer les stratégies qui leur paraissent crédibles.

donateurs et bénéficiaires de l'aide. En outre, on peut recenser les résultats de ces processus, qui sont révélateurs des dysfonctionnements au sein du partenariat pour le développement.

Il convient de souligner que, si le présent rapport permet de repérer ces mécanismes, il n'entend pas soupçonner les donateurs ou les institutions financières internationales (IFI) de saper délibérément l'appropriation par les pays des stratégies et des politiques de développement. Il est évident que les IFI et les donateurs sont convaincus qu'ils doivent se mettre en retrait et donner aux autorités nationales une plus grande marge de manœuvre pour élaborer et mettre en œuvre leurs propres stratégies, et ils font de gros efforts dans ce sens. Il n'en reste pas moins qu'il existe une tension constante entre l'appropriation nationale et le besoin qu'ont les IFI et les donateurs bilatéraux d'avoir l'assurance que l'aide qu'ils apportent sera utilisée pour appuyer les stratégies qui leur paraissent crédibles. C'est un problème très complexe, à la fois pour le donateur et pour le bénéficiaire, que de faire en sorte qu'une forte dépendance à l'égard de l'aide ne conduise pas à une domination du premier. La compréhension de la manière dont le partenariat pour le développement fonctionne dans un cadre dans lequel il existe de très importantes inégalités entre les parties en termes de ressources, de capacités et de pouvoir peut constituer une base pour le renforcement effectif de l'appropriation par les pays, issue que souhaitent toutes les parties et vers laquelle tendent leurs pratiques.

C. Transformation des DSRP

C'est un problème très complexe, à la fois pour le donateur et pour le bénéficiaire, que de faire en sorte qu'une forte dépendance à l'égard de l'aide ne conduise pas à une domination du premier.

1. LES PREMIÈRES PHASES

La plupart des PMA ont entrepris des réformes des politiques financées par la Facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR) du FMI dans les années 90 (CNUCED, 2000, p. 101 à 134). Les emprunteurs auprès de cette facilité étaient tenus d'établir un document-cadre de politique économique où figurent les objectifs stratégiques globaux du pays devant servir de base à l'appui du FMI et de la Banque mondiale. Tout en étant censé être un document relevant du pays concerné, il était habituellement établi à Washington par le personnel de la Banque mondiale et du FMI, avec l'aide des autorités de ce pays (Broughton, 2003). En 1999, la FASR a été remplacée par la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC), et les emprunteurs auprès de cette facilité étaient tenus d'établir un DSRP dans le pays concerné lui-même, avec une forte participation de la société civile. Les prêts à des conditions favorables du FMI et de la Banque mondiale étaient soumis à l'approbation du conseil d'administration de ces deux organismes.

À ce jour, sur les 35 PMA qui ont établi un DSRP complet, 17 ont maintenant terminé de mettre au point un deuxième DSRP.

Le 7 mai 2008, 39 PMA avaient établi un DSRP et l'avaient soumis au conseil d'administration de la Banque mondiale et du FMI. Seuls quatre de ces pays (Comores, Libéria, Maldives et Togo) en sont aux stades initiaux de ce processus, ayant présenté un DSRP intérimaire. En outre, sur les 35 PMA qui ont établi un DSRP complet, 17 ont maintenant terminé de mettre au point un deuxième DSRP (tableau 33).

Au cours des phases initiales du processus, bien que les IFI et les pays donateurs se soient mis quelque peu en retrait de l'élaboration des politiques, il s'est avéré difficile de favoriser l'appropriation par les pays. Comme il a été dit dans le *Rapport 2002 sur les pays les moins avancés*, le processus des DSRP est « un passage

Encadré 4. La notion difficile à cerner d'appropriation par les pays

Bien que presque tous les analystes s'accordent à penser que l'appropriation nationale des stratégies et des politiques de développement constitue le fondement de partenariats de développement efficaces, le concept d'appropriation par les pays est difficile à définir et à mesurer¹. En effet, derrière le consensus selon lequel « l'appropriation est capitale » se cachent des interprétations différentes de ce terme. Il est possible d'en dénombrer au moins cinq dans les textes, à savoir:

- a) L'existence d'un engagement local à l'égard de réformes de politiques des institutions financières internationales;
- b) L'existence de stratégies de développement nationales « opérationnelles »;
- c) La capacité des gouvernements nationaux de choisir librement les stratégies et les politiques qu'ils élaborent et mettent en œuvre;
- d) La capacité des gouvernements nationaux de choisir librement ces stratégies et ces politiques, et d'envisager des solutions endogènes; et
- e) La capacité des gouvernements nationaux de choisir librement leurs stratégies et leurs politiques, et d'exercer ce choix par le biais d'un processus démocratique.

La première conception est illustrée par la définition de l'appropriation nationale proposée par le Département de l'élaboration et de l'examen des politiques du FMI, selon laquelle il s'agit « d'une prise de responsabilité délibérée, pour un programme de politiques convenu, par des responsables d'un pays emprunteur qui sont chargés d'élaborer et de mettre en œuvre ces politiques, étant entendu que ce programme est exécutable et relève de l'intérêt du pays lui-même » (FMI, 2001, p. 6). Cette définition fait suite aux critiques visant la conditionnalité par politique imposée des années 90, selon lesquelles cela ne marchait pas si des responsables locaux chargés de la mise en œuvre des politiques n'étaient pas mobilisés à cet effet (voir Broughton, 2003). Dans ces circonstances, on considérerait que l'appropriation nationale était vitale pour que la réforme des politiques réussisse. Mais fondamentalement, l'appropriation, dans ce cas, revient au fait, pour un pays, d'accepter et d'assumer la responsabilité des programmes et des conditionnalités connexes.

La deuxième conception concerne le suivi de l'appropriation dans le cadre de la Déclaration de Paris. L'indicateur de base, en l'occurrence, consiste à savoir si l'on peut considérer que le pays a une stratégie de développement opérationnelle. La preuve de l'appropriation est alors fournie par « un bilan de mise en œuvre d'une politique satisfaisante » (Banque mondiale, 2005, p. 28). On entend par « stratégie opérationnelle » une stratégie nationale de développement axée sur les résultats et bénéficiant d'un haut degré de priorité, conçue dans une optique à long terme et qui sert à orienter les dépenses publiques» (Banque mondiale, 2007, p. 4). C'est la Banque mondiale qui décide si le pays s'est doté d'une telle stratégie, et ce jugement est en fait fondé sur la qualité du DSRP du pays concerné (voir l'annexe à Banque mondiale, 2007).

La troisième conception est illustrée par Killick (1998) selon qui l'appropriation nationale « est la plus forte lorsque les responsables et leurs conseillers, avec un large appui des organismes publics et de la société civile, décident de leur propre chef que des changements de politiques sont souhaitables, décident quels doivent être ces changements et quand il convient de les mettre en place, et quand il faut la traduire en paramètres de politique et d'administration acceptés par tous» (Killick, 1998, p. 87). De ce point de vue, l'appropriation ne dépend pas nécessairement de la personne qui élabore le programme, avec différents degrés selon le niveau de participation active des nationaux et des étrangers à cette élaboration. C'est plutôt une question de liberté de choix. À cet égard, par exemple, Johnson (2005) dit que « l'appropriation, c'est: i) le droit des représentants d'un pays d'être entendus lors du processus de diagnostic et d'élaboration du programme; et ii) la liberté et la capacité du pays de choisir sans contrainte le programme à mettre en œuvre » (Johnson, 2005, p. 3). Cette conception est également proche des préoccupations exprimées dans la Déclaration de Paris, selon lesquelles les pays devraient « exercer la maîtrise » de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques, ainsi que la coordination de l'aide.

Les deux dernières conceptions reprennent cette optique, mais vont plus loin. Pour la quatrième, l'appropriation nationale doit être fondée sur des solutions endogènes. Elle repose sur l'opinion selon laquelle les politiques satisfaisantes sont spécifiques plutôt qu'universelles, et que les acteurs locaux sont les mieux placés pour mobiliser efficacement le savoir national. De ce point de vue, il faut entendre par solutions endogènes « le fait, grâce à des acteurs locaux, de susciter des connaissances et des interventions particulières à l'environnement local », et l'appropriation est définie comme étant « d'accepter des solutions endogènes, d'y adhérer et d'assumer la responsabilité de leur mise en œuvre » (Girvan, 2007, p. 2). Ce type d'appropriation est évident dans un grand nombre de conceptions hétérodoxes du rôle de l'État ainsi que dans une approche empirique de la politique de développement consistant à adapter les meilleures pratiques à la situation locale grâce à l'apprentissage des politiques.

Enfin, selon la cinquième conception, le processus du choix des politiques doit être démocratique pour relever de la pleine responsabilité du pays. Cette approche est adoptée par certaines ONG qui critiquent le niveau de participation constaté dans l'élaboration des DSRP. Selon ActionAid International (2006, p. 9), « pour faire l'objet d'une véritable appropriation, les politiques des gouvernements devraient être adoptées d'une manière démocratique faisant intervenir un vaste ensemble de parties prenantes de la société, et les pouvoirs publics devraient répondre devant les citoyens de leur mise en œuvre ». La Déclaration de Paris insiste sur le fait qu'il est très important que les stratégies de développement soient élaborées et appliquées au terme d'un large processus de consultation, ce qui va dans le sens de cette optique démocratique.

Le présent chapitre est consacré à la troisième conception.

¹ Voir Buitier (2004) pour trouver une déconstruction critique selon laquelle c'est tout simplement trop difficile pour avoir un sens.

Tableau 33. Progrès accomplis dans l'élaboration des DSRP dans les PMA^a

Pays	Région	I-DSRP	DSRP	DSRP II
Afghanistan	Asie	25 mai 2006	9 mai 2008	
Angola	Afrique			
Bangladesh	Asie	19 juin 2003	26 janvier 2006	
Bénin	Afrique	13 juillet 2000	20 mars 2003	28 Juin 2007
Bhoutan	Asie	08 février 2005		
Burkina Faso	Afrique		30 juin 2000	5 mai 2005
Burundi	Afrique	22 janvier 2004	13 mars 2007	
Cambodge	Asie	18 janvier 2001	20 février 20003	17 juillet 2007
Cap-Vert	Île	09 avril 2002	25 janvier 2005	
Comores	Île	16 mai 2006		
Djibouti	Afrique	27 novembre 2001	8 juin 2004	
Érythrée	Afrique			
Éthiopie	Afrique	20 mars 2001	17 septembre 2002	28 août 2007
Gambie	Afrique	14 décembre 2000	16 juillet 2002	19 juillet 2007
Guinée	Afrique	22 décembre 2000	25 juillet 2002	21 décembre 2007
Guinée-Bissau	Afrique	14 décembre 2000	10 mai 2007	
Guinée équatoriale	Afrique			
Haïti	Île	21 novembre 2006	1 ^{er} mars 2008	
Îles Salomon	Île			
Kiribati	Île			
Lesotho	Afrique	6 Mars 2001	12 septembre 2005	
Libéria	Afrique	12 février 2007		
Madagascar	Afrique	19 décembre 2000	18 novembre 2003	6 mars 2007
Malawi	Afrique	21 décembre 2000	29 août 2002	16 janvier 2007
Maldives	Île		23 janvier 2008	
Mali	Afrique	7 septembre 2000	6 mars 2003	3 avril 2008
Mauritanie	Afrique		6 février 2001	16 janvier 2007
Mozambique	Afrique	6 avril 2000	25 septembre 2001	19 décembre 2006
Myanmar	Asie			
Népal	Asie		18 novembre 2003	
Niger	Afrique	20 décembre 2000	7 février 2002	5 mai 2008
Ouganda	Afrique		2 mai 2000	28 juillet 2005
République centrafricaine	Afrique	18 janvier 2001	17 novembre 2006	
Rép. dém. du Congo	Afrique	11 juin 2002	31 mai 2007	
Rép. dém. populaire lao	Asie	24 avril 2001	30 novembre 2004	
Rép.-Unie de Tanzanie	Afrique	4 avril 2000	30 novembre 2000	9 mai 2006
Rwanda	Afrique	21 décembre 2000	8 août 2002	6 mars 08
Samoa	Île			
Sao Tomé-et-Principe	Île	27 avril 2000	25 avril 2005	
Sénégal	Afrique	20 juin 2000	23 décembre 2002	30 janvier 2007
Sierra Leone	Afrique	25 septembre 2001	6 mai 2005	
Somalie	Afrique			
Soudan	Afrique			
Tchad	Afrique	25 juillet 2000	13 novembre 2003	
Togo	Afrique	25 avril 2008		
Tuvalu	Île			
Vanuatu	Île			
Yémen	Asie	27 février 2001	1 ^{er} août 2002	
Zambie	Afrique	4 août 2000	23 mai 2002	21 août 2007

Source: Banque mondiale et FMI, en ligne.

Note: Il s'agit de la date à laquelle le DSRP a été présenté aux conseils d'administration du FMI et de la Banque mondiale, I-DSRP est un DSRP intérimaire, DSRP II est un DSRP de deuxième génération.

a En mai 2008.

obligé au cours duquel les gouvernements qui ont besoin d'une assistance à des conditions de faveur et d'un allègement de dette de la part des institutions financières internationales constatent les limites de ce que ces dernières considèrent comme une politique acceptable. Il est alors très difficile pour les autorités de prendre les risques qui permettraient de réaliser pleinement le potentiel de l'approche des DSRP. Même s'il n'y a pas d'ingérence extérieure lors de la préparation de ces DSRP, ni signes d'ingérence, la simple réalisation de la dépendance à l'égard de l'évaluation conjointe réalisée par les services du FMI et de la Banque mondiale et de l'approbation par les conseils d'administration de ces deux institutions limite la liberté d'action de ceux qui sont chargés d'élaborer les DSRP. Dans les faits, si le pays est responsable de l'aspect technique de la formulation des politiques, il ne jouit toujours pas de la liberté qui permettrait d'en libérer le potentiel créateur » (CNUCED, 2002, p. 208). Par ailleurs, ce rapport poursuivait en indiquant que si les institutions financières internationales ne manifestent pas une grande ouverture d'esprit, s'agissant de savoir ce qu'est une stratégie crédible, « l'absence d'une telle ouverture d'esprit aura des conséquences négatives sur la gouvernance étant donné que les hommes politiques et les décideurs ne se sentiront pas libres de dire et de faire certaines choses et que par conséquent les qualités politiques d'une société pensant librement, au lieu d'être encouragées par le processus de préparation des DSRP, s'atrophieront » (Ibid., p. 209).

Les DSRP initiaux n'ont donc fait qu'ajouter une dimension sociale aux programmes d'ajustement structurel des années 90 en étant axés sur l'augmentation des dépenses publiques dans les secteurs sociaux (CNUCED, 2000 et 2002). En revanche, après le milieu de 2002, on a constaté une nette réorientation des DSRP en direction de la croissance. Comme il a été dit dans le *Rapport 2004 sur les pays les moins avancés*, « l'évolution de l'approche des DSRP a tendance à délaisser les anciens programmes d'ajustement structurel au profit de nouvelles stratégies de croissance qui visent à intégrer les pauvres » (CNUCED, 2004, p. 292). Mais la transition était encore incomplète à ce moment-là. La première série des DSRP suivants tendait à suivre un modèle commun, avec quatre piliers de base: a) assurer une croissance vigoureuse et durable; b) développer les ressources humaines; c) améliorer les conditions de vie des pauvres; et d) assurer une bonne gouvernance.

Grâce à cette deuxième génération de DSRP, de nombreux PMA s'efforcent de transformer leurs stratégies de réduction de la pauvreté en stratégies nationales de développement.

2. LES DSRP DE DEUXIÈME GÉNÉRATION

L'évolution des DSRP est même allée beaucoup plus loin dans les pays qui ont établi un second DSRP intégral. Grâce à cette deuxième génération, de nombreux PMA s'efforcent de transformer leurs stratégies de réduction de la pauvreté en stratégies nationales de développement.

Cette réorientation apparaît dans le nom, l'échéance et le contenu des politiques des DSRP. Sur les 17 qui ont été établis, cinq seulement sont intitulés « Stratégies de réduction de la pauvreté » (ceux du Burkina Faso, de la Gambie, de la Guinée, de la Mauritanie et du Sénégal). Le Mozambique et l'Ouganda ont baptisé leur stratégie « Plan d'action pour la réduction de la pauvreté absolue » et « Plan d'action pour l'éradication de la pauvreté », respectivement. Les autres pays appellent leur DSRP plan de développement, stratégie de croissance ou stratégie de développement et de réduction de la pauvreté⁴.

La deuxième génération de DSRP semblent revenir aux plans quinquennaux de développement de façon déguisée.

Les DSRP de deuxième génération prévoient une échéance différente de celle des premiers DSRP. Sur les 17 dont il est question, seuls cinq ont repris le calendrier de planification sur trois ans des DSRP de première génération. Les autres prévoient un horizon de cinq ans. Ces documents semblent revenir aux plans quinquennaux de développement de façon déguisée. C'est exactement ce

qui est explicitement indiqué dans le DSRP zambien qui dit que « la résurgence de la planification destinée à la création de richesses et à la réduction de la pauvreté est à la fois opportune et nécessaire », et que « l'un des enseignements importants à tirer des années 90 est que, dans une économie libéralisée, il faut planifier le développement pour guider l'établissement des priorités et l'affectation des ressources » (République de Zambie, 2007, p. 1).

Les DSRP de deuxième génération s'efforcent d'inscrire la réduction de la pauvreté et la réalisation des OMD dans un vaste cadre de développement économique.

Le contenu de ces DSRP de deuxième génération évolue également. Ils reposent tous sur un équilibre entre le pilier économique et le pilier social et accordent un degré élevé de priorité à l'amélioration de la gouvernance en tant que troisième pilier stratégique. L'objet du pilier économique est la promotion de la stabilité macroéconomique et l'accélération de la croissance et du développement économiques. Celui du pilier social est le développement des ressources humaines et la prestation des services sociaux. L'amélioration de la gouvernance fait partie du troisième pilier, avec les réformes de l'administration publique et l'institutionnalisation de la primauté du droit.

En effet, les DSRP de deuxième génération s'efforcent d'inscrire la réduction de la pauvreté et la réalisation des OMD dans un vaste cadre de développement économique. La plupart d'entre eux comportent maintenant des mesures en faveur du développement des secteurs productifs et de l'infrastructure économique, le développement de l'agriculture étant considéré comme très important dans tous. Mais d'autres secteurs y ont également leur place. L'accroissement de l'investissement dans l'infrastructure économique, notamment dans l'énergie et les transports est également une priorité pour tous. Pour certains, le renforcement des capacités en matière de sciences, de technologie et d'innovation compte beaucoup. Certains de ces documents indiquent que la création d'emplois est un défi fondamental à relever pour lutter contre la pauvreté. En outre, les initiatives de développement local sont souvent considérées comme des mécanismes essentiels pour favoriser l'emploi et lier la croissance de l'ensemble de l'économie à la réduction de la pauvreté au niveau des ménages.

La plupart d'entre eux comportent maintenant des mesures en faveur du développement des secteurs productifs et de l'infrastructure économique.

Cette nouvelle orientation du contenu des DSRP récents montre que les pays font porter l'accent sur l'appropriation nationale et cherchent à jouer un rôle plus prépondérant dans la conception de leurs stratégies de réduction de la pauvreté. Cela est également encouragé par les réorientations des IFI. À la suite de l'examen de la stratégie de réduction de la pauvreté de 2004, l'évaluation conjointe de la Banque mondiale et du FMI s'est montrée moins autoritaire en matière de conseils et les DSRP bénéficient d'un accueil moins strictement formel de la part de ces deux institutions (Marshall, 2008). Par ailleurs, les institutions financières internationales ont également fait savoir qu'elles étaient désireuses de travailler sur des stratégies plus ambitieuses et valables pour tous. Cela est particulièrement évident dans la *2005 Review of the Poverty Reduction Strategy Approach* (FMI et Banque mondiale, 2005), dans laquelle il est soutenu que a) la stratégie de réduction de la pauvreté constitue un cadre dans lequel les pays peuvent élaborer des programmes de développement à moyen terme de grande ampleur (p. 31); b) ces derniers devraient concerner les secteurs productifs aussi bien que les secteurs sociaux (p. 77 et 78); c) ils devraient comporter des diagnostics concernant la croissance aussi bien que la pauvreté (p. 79); et d) dans l'ensemble, ils devraient appuyer des « plans de développement ambitieux » (p. 79) et constituer un cadre pour l'augmentation de l'aide grâce à des scénarios de remplacement (p. 81) et à la présentation d'options de politiques macroéconomiques (p. 49).

3. LE DÉFI CONSISTANT À INVENTER UN NOUVEAU TYPE DE GOUVERNANCE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Au fur et à mesure que les DSRP évoluent pour se transformer en stratégies nationales de développement, de très gros problèmes politiques et institutionnels apparaissent. Ils dépassent de beaucoup la question des dépenses publiques et de la budgétisation en faveur de la réduction de la pauvreté, qui était très importante dans les premiers DSRP, et ont trait au rôle de l'État en ce qui concerne le développement national. En s'efforçant d'inscrire la réduction de la pauvreté et la réalisation des OMD dans un vaste cadre de développement économique, les DSRP de deuxième génération marquent en fait un retour à la planification du développement. Mais ce qu'il faut maintenant, ce n'est pas un retour au passé; il est, au contraire, nécessaire de concevoir de nouveaux modes de gouvernance du développement qui ne reprennent pas les faiblesses des formes anciennes de planification du développement. Il faut aussi les ajuster aux piètres capacités de l'État qui caractérisent les PMA.

Par « gouvernance du développement », nous entendons les processus et les mécanismes institutionnels destinés à la promotion volontariste du développement économique, de la réduction de la pauvreté et à la réalisation des objectifs de développement convenus au plan international. Ce type de gouvernance intervient toutes les fois que les peuples et leurs organisations collaborent pour résoudre les problèmes liés au développement et créer de nouvelles possibilités de développement. Elle consiste à définir les problèmes, à fixer des objectifs, à choisir des stratégies, à recenser les instruments de politique appropriés, à créer des institutions et à allouer des ressources. L'État doit jouer un rôle actif dans ce processus et, en particulier, s'efforcer de dynamiser et d'orienter les énergies du secteur privé, mues par la recherche des bénéfices privés, vers la réalisation d'objectifs pour le développement national acceptés publiquement.

Cela représente un défi très sérieux. Mais, d'une manière générale, les DSRP de deuxième génération ne font que commencer à essayer de résoudre les problèmes complexes de politiques dus à la réorientation des stratégies de la réduction de la pauvreté vers le développement. Ces DSRP semblent, en l'occurrence, être handicapés par trois points faibles.

Premièrement, il n'y est pas beaucoup question du choix de la stratégie de développement. C'est une question cruciale, ayant des incidences sur les priorités accordées à différents secteurs et différentes lignes d'action, qui était au centre de l'ancienne planification de développement et donnait lieu à discussions sur le rôle de l'agriculture, l'importance relative des sources de croissance nationales et extérieures, la dynamique intersectorielle et le calendrier de l'intégration mondiale (Lewis, 1986). Mais cette question a disparu dans les DSRP de deuxième génération, tout comme l'examen des rapports entre les objectifs en matière de stabilisation macroéconomique à court terme et ceux du développement à long terme.

Deuxièmement, le rééquilibrage des stratégies de réduction de la pauvreté pour faire en sorte qu'elles visent non seulement les secteurs sociaux, mais également l'infrastructure économique, le développement du secteur privé et les secteurs productifs a des incidences non négligeables sur la gouvernance du développement. Il n'est plus possible d'envisager ce processus seulement en termes d'affectation des dépenses publiques. Il faut aussi s'axer sur les politiques propres à stimuler les motivations et les capacités des acteurs du secteur privé afin d'atteindre les objectifs et les cibles de la stratégie. Mais les stratégies actuelles reposent encore largement sur la privatisation et la libéralisation en tant qu'outils principaux du développement du secteur productif, et sont fondées sur la

Le rééquilibrage des stratégies de réduction de la pauvreté pour faire en sorte qu'elles visent non seulement les secteurs sociaux, mais également l'infrastructure économique, le développement du secteur privé et les secteurs productifs a des incidences non négligeables sur la gouvernance du développement.

La diversité croissante des DSRP de deuxième génération est une indication de l'amélioration de l'appropriation par les pays de l'élaboration des documents...

perspective selon laquelle, même dans des économies comme celles des PMA, la réduction des déficits budgétaires et les faibles taux d'inflation attireront le secteur privé. Il n'est pas question de discuter la validité et la pertinence de ce modèle de développement dans une situation où les capacités du secteur privé sont très faibles et la majorité de la population est très pauvre.

Troisièmement, l'analyse qui est faite des rapports entre la croissance, la pauvreté et la réalisation des OMD est en général insuffisante. Au lieu de cela, l'accent est mis en général sur la description des caractéristiques de la pauvreté. Il est difficile d'inscrire la réduction de la pauvreté et la réalisation des OMD dans un cadre économique plus vaste.

En résumé, la diversité croissante des DSRP de deuxième génération est une indication de l'amélioration de l'appropriation par les pays de l'élaboration des documents. Cela dit, le traitement généralement peu satisfaisant des problèmes complexes en matière de gouvernance du développement évoqués ci-dessus suscite des interrogations sur l'ampleur des progrès accomplis en direction de l'appropriation par les pays et sur les processus qui les entravent.

D. Évaluation des progrès accomplis en matière d'appropriation par les pays dans le cadre de la Déclaration de Paris

...cela dit, le traitement généralement peu satisfaisant des problèmes complexes en matière de gouvernance du développement suscite des interrogations sur l'ampleur des progrès accomplis en direction de l'appropriation par les pays.

L'examen systématique effectué au titre du suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris est une source de renseignements pour évaluer les progrès accomplis en matière d'appropriation nationale par les PMA. Dans ce contexte, le critère d'évaluation est « la stratégie de développement national opérationnelle » dont les bénéficiaires de l'aide sont dotés. Cette stratégie d'ensemble (dont fait partie la stratégie de réduction de la pauvreté) est opérationnelle si elle comporte « des priorités liées au cadre de dépenses à moyen terme et aux budgets annuels », ce qui implique: a) une vision à long terme et une stratégie à moyen terme découlant de cette vision et servant de point de référence pour les décideurs aux niveaux national, local et du secteur privé»; b) que la vision à long terme et la stratégie à moyen terme portent sur des objectifs et des cibles liés aux OMD mais adaptés à la situation locale», et que « la stratégie à moyen terme soit axée sur un ensemble d'objectifs bénéficiant d'un haut degré de priorité » et « permette de résoudre comme il convient les problèmes qui existent dans des domaines tels que l'égalité entre les sexes, le VIH/sida, l'environnement et la gouvernance »; c) que le gouvernement s'oriente efficacement vers une budgétisation fondée sur les résultats pour faciliter l'établissement d'un lien entre la stratégie et le cadre fiscal à moyen terme»; et d) « l'institutionnalisation de la participation des parties prenantes nationales à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie » (Banque mondiale, 2007, A5). Les résultats de l'évaluation par la Banque mondiale de l'appropriation nationale dans 37 PMA selon les trois premiers de ces critères figurent au tableau 4. Les progrès sont classés en fonction des éléments suivants: a) des mesures de faible portée ont-elles été prises? b) des progrès ont-ils été accomplis? c) des mesures ont été prises et des progrès quoique insuffisants, ont été accomplis; d) des mesures importantes sont en cours d'application et, par conséquent, le pays progresse beaucoup dans le cadre de ces critères; et e) des progrès significatifs et durables ont été réalisés.

Selon l'évaluation de la Banque mondiale, aucun PMA ne dispose actuellement d'une stratégie de développement opérationnelle « durable ».

Selon l'évaluation de la Banque mondiale, aucun PMA ne dispose actuellement d'une stratégie de développement opérationnelle « durable » et seuls 6 sur les 37 PMA sont « très avancés » dans l'élaboration de stratégies de développement

Tableau 34. Progrès accomplis par les PMA en direction de stratégies nationales de développement opérationnelles: évaluation de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris

	Résultats d'ensemble	Cadre stratégique unifié	Établissement des priorités	Lien stratégique avec le budget
Pays ayant un PRSP II :^a				
Bénin	3	3	3	3
Burkina Faso	2	2	2	3
Cambodge	3	3	2	3
Éthiopie	2	2	2	3
Gambie	3	3	3	4
Guinée	3	3	3	3
Madagascar	3	2	3	3
Malawi	3	3	3	3
Mali	3	3	3	3
Mauritanie	3	3	2	3
Mozambique	3	3	2	3
Niger	3	3	3	3
Ouganda	2	2	2	2
Rép.-Unie de Tanzanie	2	2	3	2
Rwanda	2	2	2	2
Sénégal	3	3	2	3
Zambie	2	2	2	2
Autres pays:				
Afghanistan	4	4	4	4
Bangladesh	3	3	3	3
Bhoutan	3	2	2	4
Burundi	3	3	3	4
Cap-Vert	3	3	3	3
Djibouti	3	3	3	4
Guinée-Bissau	4	3	4	4
Haïti	4	4	4	4
Lesotho	3	3	3	3
Libéria	4	4	3	4
Népal	3	3	3	3
République centrafricaine	4	4	4	4
République dém. du Congo	4	3	4	4
République dém. pop. lao	3	3	3	4
Sao Tomé-et-Principe	4	4	4	4
Sierra Leone	3	3	3	4
Soudan	4	4	4	4
Tchad	3	3	3	3
Timor-Leste	3	3	3	3
Yémen	3	2	2	4
Source: Banque mondiale (2007). Signification des numéros: Niveau 1 : viable, Niveau 2 : élaboré, Niveau 3 : des mesures ont été prises, Niveau 4 : des éléments existent, et Niveau 5 : peu de mesures prises.				
a Ces pays ont élaboré deux DSRP.				

opérationnelles (Banque mondiale, 2007). Il s'agit du Burkina Faso, de l'Éthiopie, de l'Ouganda, du Rwanda, de la République-Unie de Tanzanie et de la Zambie. Toutefois, certaines mesures en matière de stratégies de développement opérationnelles ont été prises dans 23 des 37 PMA, et les 8 PMA restants qui ont accompli le moins de progrès dans ce domaine disposent d'éléments sur lesquels faire fond. Ces pays, tous qualifiés d'États fragiles au terme de l'évaluation de la

Encadré 5. Examen, dans le cadre de la Déclaration de Paris, des stratégies de développement opérationnelles dans les PMA: exemples de meilleures pratiques

Dans la dernière étude effectuée par la Banque mondiale, il est considéré que six PMA (Burkina Faso, Éthiopie, Ouganda, Rwanda, République-Unie de Tanzanie et Zambie) ont des stratégies de développement opérationnelles « très avancées ».

Le Burkina Faso a utilisé la stratégie à moyen terme afin d'atteindre les objectifs définis dans une optique qui existait et dans des plans sectoriels à long terme. Il a procédé à des examens annuels pour ajuster les objectifs de cette stratégie en fonction des enseignements tirés et de la disponibilité des ressources.

L'Éthiopie a fondu tout un ensemble de stratégies dans un cadre stratégique unifié qui s'appuie sur les évaluations des besoins en vue de la réalisation des OMD afin d'établir ses objectifs en fonction des réalités du pays.

Le Rwanda a utilisé des stratégies sectorielles existantes pour mettre au point sa stratégie à moyen terme. Il a été plus facile, ainsi, de l'adapter au budget, à partir des stratégies sectorielles, les ministères compétents préparant des cadres de dépenses à moyen terme.

La République-Unie de Tanzanie a réorienté son approche vers une stratégie d'ensemble axée sur les résultats, qui comporte des stratégies relatives aux modules thématiques et sert de « feuille de route » pour réaliser les objectifs de développement. Cette réorientation permet de mieux utiliser les données relatives aux performances pour l'établissement du budget, en exigeant que les secteurs justifient leurs demandes de fonds en fonction des stratégies pertinentes. Les décideurs sectoriels trouvent donc là une motivation matérielle pour mettre au point une justification de leur dotation budgétaire axée sur les résultats.

L'Ouganda s'est fortement appuyé sur une longue tradition de planification pour renforcer progressivement une stratégie axée sur les résultats. Il a amélioré peu à peu son ensemble de données relatives au développement, en le complétant avec des évaluations participatives de la pauvreté grâce auxquelles il est tenu compte des pauvres dans la planification. Ces données meilleures et plus complètes, à leur tour, ont servi de base à une révision de la stratégie qui a permis de rendre cette dernière plus équilibrée et mieux centrée, et ont aidé à déterminer les affectations budgétaires.

La Zambie a utilisé les évaluations des besoins en vue de la réalisation des OMD pour mettre au point l'orientation précise et l'équilibre de la stratégie et mieux calculer son coût, ce qui, en revanche, a constitué une base plus solide pour établir un lien plus étroit entre le budget et la stratégie.

Par ailleurs, les pays ci-après sont considérés comme des exemples de bonnes pratiques en ce qui concerne: a) la mise au point d'un cadre stratégique unifié; b) l'établissement de priorités; et c) le lien étroit entre stratégies et budgets.

Le cadre stratégique unifié

Le Bhoutan, le Burkina Faso, l'Éthiopie, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie et le Rwanda se sont appuyés sur des études effectuées dans une optique à long terme pour préparer une stratégie à moyen terme liée aux objectifs à long terme du pays. **Madagascar** a fait fond sur la révision de sa stratégie à moyen terme pour aligner cette dernière sur l'optique à long terme déjà envisagée. **L'Éthiopie, le Yémen et la Zambie** ont rassemblé des stratégies à moyen terme parallèles pour en faire une seule stratégie nationale de développement. **L'Éthiopie** a utilisé des stratégies sectorielles en cours d'exécution pour la révision de sa stratégie à moyen terme.

Établissement des priorités

La Zambie s'est appuyée sur l'évaluation des besoins en vue de la réalisation des OMD et sur les rapports relatifs à la réalisation des OMD pour améliorer le calcul des coûts et les prévisions financières de son deuxième DSRP. **Le Bhoutan, l'Éthiopie, la Mauritanie et le Yémen** ont mis à profit les renseignements relatifs à ladite réalisation pour mieux adapter les OMD à la situation du pays. **L'Éthiopie** s'est fortement appuyée sur les stratégies sectorielles en cours de mise en œuvre pour revoir sa stratégie à moyen terme. Au **Cambodge**, des examens approfondis des défis à relever pour pouvoir atteindre les OMD ont contribué au choix des objectifs spécifiques du pays et des cibles à moyen terme en fonction desquels la stratégie à moyen terme a été définie. Comme les objectifs des pays étaient clairs, il a été plus facile, ensuite, de fixer les priorités stratégiques en fonction des ressources attendues. **Le Burkina Faso, l'Éthiopie, la Mauritanie, le Mozambique, l'Ouganda, le Rwanda, le Sénégal et la Zambie** ont tenu compte de l'avancement de la réalisation et des enseignements qui en ont été tirés pour trouver un meilleur équilibre dans leurs objectifs à moyen terme et leurs priorités à court terme, en s'axant sur les secteurs et les thèmes présentant un intérêt pour le développement du pays, y compris les secteurs de production, la gouvernance, l'égalité entre les sexes, le VIH/sida et l'environnement.

Liens avec le budget

Le Rwanda a effectué un examen biannuel pour évaluer les dépenses en fonction des produits prévus et de la future répartition budgétaire. **La Tanzanie** a mis en place un Système stratégique de répartition budgétaire qui, associé à des renseignements obtenus en temps utile sur les résultats, fait espérer que la stratégie sera liée au budget. Le Gouvernement a créé une base de données pour la planification et les rapports à l'intention des autorités locales pour permettre à ces dernières d'élaborer des plans et des budgets des cadres de dépenses à moyen terme liés à la stratégie nationale et d'effectuer un meilleur suivi des dépenses locales. **L'Ouganda** a clarifié les liens entre les plafonnements budgétaires et les objectifs stratégiques, avec des groupes de travail sectoriels qui définissent les résultats à viser et les objectifs des différents secteurs en fonction de la stratégie à moyen terme pour justifier ces plafonnements. **La Zambie** a introduit une classification budgétaire fondée sur les activités, pour établir les tableaux récapitulatifs présentés à l'Assemblée nationale en vue de la dotation budgétaire.

Source: Banque mondiale (2007).

Banque mondiale, sont les suivants: Afghanistan, Guinée-Bissau, Haïti, Libéria, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe, et Soudan. Selon les trois critères ayant servi à évaluer l'état des stratégies de développement opérationnelles, les progrès ont été plus importants en ce qui concerne l'élaboration d'un cadre stratégique unifié avec des priorités que l'établissement d'un lien stratégique avec le budget. Ce sont, à l'évidence, les pays qualifiés d'États fragiles qui ont peu progressé sur le dernier point. Il n'en reste pas moins qu'un certain nombre de PMA sont cités par la Banque mondiale comme exemples de bonne pratique dans l'élaboration des stratégies de développement opérationnelles dans le cadre des objectifs de Paris, à savoir: le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Mozambique, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie et la Zambie (encadré 5).

La conclusion de la Banque mondiale selon laquelle aucun des DSRP actuels des PMA ne peut être considéré comme une « stratégie de développement opérationnelle » est très importante en soi. Elle met en lumière les très faibles capacités de la plupart des PMA. Quoi qu'il en soit, la méthode actuelle d'évaluation de l'appropriation par les pays dans le cadre de la Déclaration de Paris est limitée. L'évaluation et les appréciations traduisent une optique particulière de ce qui constitue une stratégie de développement nationale opérationnelle. Il est frappant, par exemple, que, selon cette évaluation, le Bangladesh ne soit pas considéré comme disposant d'une telle stratégie, alors que son approche stratégique est l'une des plus performantes de toutes celles des PMA et que son DSRP est parmi les plus élaborés au plan technique de tous ceux qui ont été établis par les PMA. L'évaluation et l'appréciation traduisent également une optique particulière de l'appropriation.

Dans le cadre de l'approche actuelle, les mesures que les pays bénéficiaires devraient prendre pour accroître la confiance des donateurs dans la gestion de leur aide financière constituent un aspect notable du suivi effectué. Cette confiance est, bien entendu, cruciale pour l'appropriation par le pays au sens où, si les donateurs estiment que cette aide sera mal gérée, ils vont mettre en place des systèmes parallèles qui pourront ne pas être alignés sur les priorités des pays concernés. Mais, en fait, ce que signifie ici l'appropriation est l'engagement local à l'égard de la conditionnalité d'un processus selon la manière dont un pays s'emploie à planifier son développement. Si l'appropriation par le pays dépend directement de l'appréciation selon laquelle une stratégie de développement est jugée opérationnelle, et du sens particulier donné à l'expression stratégie de développement opérationnelle, le suivi de l'appropriation devient un moyen de faire dépendre davantage la conditionnalité d'un processus de la gouvernance financière. En même temps, les questions plus graves de la liberté de choix du gouvernement national et du rôle prépondérant qu'il devrait jouer sont reléguées au second plan.

Cette approche ne tient pas compte des autres aspects importants de l'appropriation par les pays qui sont recensés dans la Déclaration de Paris, laquelle prévoit que, en vertu du principe de ladite appropriation, les bénéficiaires de l'aide sont tenus

- De maîtriser l'élaboration et la mise en œuvre de leur stratégie nationale de développement dans le cadre de larges mécanismes consultatifs;
- De traduire ces stratégies nationales de développement par des programmes prioritaires fondés sur les résultats, comme dans les cadres de dépenses à moyen terme et du budget annuel; et
- De prendre l'initiative de la coordination de l'aide à tous les niveaux en même temps que d'autres ressources en matière de développement, en menant un dialogue avec les donateurs et en encourageant la société civile et le secteur privé à participer.

La conclusion de la Banque mondiale selon laquelle aucun des DSRP actuels des PMA ne peut être considéré comme une « stratégie de développement opérationnelle », met en lumière les très faibles capacités de la plupart des PMA.

La méthode actuelle d'évaluation de l'appropriation par les pays dans le cadre de la Déclaration de Paris est limitée.

Les mesures que les pays bénéficiaires devraient prendre pour accroître la confiance des donateurs dans la gestion de leur aide financière constituent un aspect notable du suivi effectué.

Les donateurs ont également convenu de « respecter le rôle prédominant des pays partenaires et de les aider à renforcer leur capacité à exercer ce rôle » (OCDE 2005a, p. 3). Le suivi systématique des progrès en direction de stratégies de développement nationales n'est maintenant effectué que sur la seconde obligation.

Certains PMA commencent certainement à assurer la maîtrise du processus d'élaboration des politiques et sont en train de mettre sur pied des mécanismes institutionnels complexes pour faire participer des parties prenantes nationales à ce processus...

Le reste du présent chapitre est consacré à l'évaluation de la mesure dans laquelle les PMA ont – et, étant donné la nature complexe des relations entre donateurs et bénéficiaires, peuvent avoir – la maîtrise de la conception et de la mise en œuvre de leurs stratégies de développement, ainsi que celle dans laquelle ils jouent un rôle prédominant dans la coordination de l'aide au niveau national. Nous y recensons également les facteurs qui affaiblissent l'appropriation par les pays, ainsi que certaines conséquences néfastes sur la capacité des PMA de relever les nouveaux défis posés par la gouvernance du développement.

E. Processus affaiblissant l'appropriation par les pays – élaboration des politiques

...cependant, les faibles capacités techniques nationales compromettent leur aptitude à jouer un rôle prédominant dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur stratégie de développement.

Les renseignements tirés des études de cas dont il a été question au début de ce chapitre montrent que certains PMA commencent certainement à assurer la maîtrise du processus d'élaboration des politiques et sont en train de mettre sur pied des mécanismes institutionnels complexes pour faire participer des parties prenantes nationales à ce processus. On a enregistré une avancée différente à cet égard selon les pays. Quoi qu'il en soit, l'AFRODAD (2007e, p. 28), note, dans sa synthèse d'études de cas africains, que « les gouvernements des pays bénéficiaires se sont montrés plus réalistes et plus désireux de s'affirmer en ce qui concerne les objectifs et les priorités », et « ont accompli des progrès encourageants dans les domaines de l'appropriation nationale et des responsabilités de direction qu'ils sont tenus d'assurer dans le cadre de la Déclaration de Paris ». Pour illustrer cela, il cite les cas du Malawi, du Mozambique, de l'Ouganda et de la République-Unie de Tanzanie. Il indique également que la participation au dialogue sur les mesures à prendre s'est accrue et est en train d'être institutionnalisée, bien que « la participation des médias et du parlement ne soit pas suffisante » (AFRODAD, 2007e, p. 29).

Les PMA sont toujours fortement tributaires de l'appui des donateurs pour l'élaboration de leur stratégie nationale.

Il convient de nuancer ce tableau d'ensemble des progrès en signalant deux facteurs qui affaiblissent l'appropriation par les pays. Tout d'abord, les faibles capacités techniques nationales continuent de compromettre leur aptitude à jouer un rôle prédominant dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur stratégie de développement, ce qui signifie qu'ils sont fortement tributaires de l'appui des donateurs à cet égard. L'EURODAD (2008b, p. 17), par exemple, fait état du cas dans lequel, à la suite de la demande d'aide provenant de donateurs déposée par le secrétariat national du DSRP d'un PMA, 15 représentants gouvernementaux des PMA ont été envoyés à Washington D.C. où ils ont rencontré des fonctionnaires de la Banque mondiale, de l'ONU, du PNUD, de la Commission européenne, de la Belgique et du FMI au cours d'une séance de travail destinée à les aider à rédiger leur deuxième DSRP. À la suite de cela, la Banque mondiale a pris contact avec un consultant d'un pays voisin qui avait travaillé au DSRP de son propre pays pour aider à mettre la dernière main au DSRP. Dans un autre pays, on a observé que – bien que le service chargé du DSRP ait bénéficié d'une augmentation des ressources financières, matérielles et humaines – il existait « un problème chronique de capacité de planification du développement macroéconomique et stratégique » (Bergamaschi, 2007, p. 10). Le service chargé du DSRP n'a pas de spécialiste de macroéconomie et le ministère des finances n'a pas la capacité

d'entreprendre une planification macroéconomique. Le modèle de croissance des DSRP de deuxième génération a été élaboré par un consultant engagé par l'organisme de coopération de l'Allemagne (ibid., p. 10). Cette faiblesse générale des capacités techniques nationales implique que les donateurs peuvent exercer une influence importante sur la conception et la mise en œuvre des stratégies de développement nationales à travers la coopération technique qu'ils assurent.

Deuxièmement, même si les pays assurent la conduite de l'élaboration de leurs stratégies, leur orientation générale peut être influencée par l'inégalité de la puissance et des ressources, et par les sanctions potentielles que les donateurs ont le pouvoir d'imposer si les bénéficiaires s'écartent de ce que les premiers estiment être une stratégie réaliste et crédible. Les études faites sur trois PMA où l'appropriation nationale est généralement considérée comme étant très bien développée et dont les gouvernements sont parvenus à un consensus avec les donateurs sur l'ensemble des politiques adoptées – mais, en même temps, ont affiché un désaccord avec ces derniers – ont permis de conclure que le choix de leurs orientations subit encore l'influence de leur forte dépendance à l'égard de l'aide et de la supervision continue à laquelle leurs politiques ont été soumises dans le passé⁵. En fait, la liberté d'action dont ils disposent pour l'élaboration des politiques est limitée par la nécessité de mobiliser des apports d'aide et par le sentiment, justifié ou non, que s'ils donnent l'impression de manquer d'enthousiasme à l'égard des types de politiques qui, pour les donateurs et les IFI sont les meilleurs, la mobilisation de l'aide peut en pâtir.

La conception du cadre macroéconomique est l'un des domaines dans lesquels ces facteurs paraissent jouer un rôle particulièrement important. Dans la plupart des DSRP, le cadre macroéconomique est conforme à celui de la FRPC du FMI (AFRODAD, 2007a, b, c et d). L'AFRODAD (2006) fait état de la hâte avec laquelle les DSRP de première génération qui étaient étroitement liés à l'Initiative PPTE ont été conçus et ajoute qu'« il n'existait aucune preuve que le DSRP alimentât efficacement la FRPC » (AFRODAD, 2006, p. 11). Mais les rapports entre la FRPC et les DSRP de deuxième génération restent ambigus. Par exemple, l'AFRODAD note que, dans le cas du Mozambique – parce que, pour avoir accès aux ressources du FMI, le Gouvernement doit impérativement se plier aux conditions de la FRPC en matière de macroéconomie –, ces obligations transparaissent dans les plans gouvernementaux, qui contribuent alors au DSRP. Quoi qu'il en soit, le cadre macroéconomique fait habituellement l'objet d'une « appropriation » nationale, mais seulement au niveau d'un cercle étroit de fonctionnaires qui s'occupent de ces politiques (Groupe de travail sur les programmes du FMI et les dépenses de santé, 2007). On note souvent une forte opposition de la société civile au cadre macroéconomique, et si les options en matière de politique macroéconomique sont peu explorées, c'est parce qu'il y a peu de possibilités de choix et de débats⁶.

L'une des tendances importantes qui apparaissent dans les études de cas est le fait que les donateurs exigent de plus en plus d'être représentés et d'avoir voix au chapitre dans les forums où sont prises les décisions concernant l'utilisation de l'aide. On l'observe à la fois au Libéria, qui a peu d'expérience en matière d'élaboration de stratégies de réduction de la pauvreté, et en Ouganda où est née l'idée même de ces stratégies (AFRODAD, 2007e, p. 26 et 27). Dans un pays, qui est considéré comme un cas d'école concernant la manière dont un pays tributaire de l'aide peut négocier et obtenir une certaine latitude dans le choix de ses orientations, les représentants du gouvernement et les donateurs se réunissent de plus en plus pour « négocier et planifier les activités de développement, de la gestion macroéconomique aux initiatives thématiques spécifiques » (Hayman, 2007, p. 20). Cela est considéré comme l'un des « effets pervers d'un système qui

La liberté d'action pour l'élaboration des politiques est limitée par la nécessité de mobiliser des apports d'aide et par le sentiment que s'ils donnent l'impression de manquer d'enthousiasme à l'égard des types de politiques qui, pour les donateurs et les IFI sont les meilleurs, la mobilisation de l'aide peut en pâtir.

La conception du cadre macroéconomique est l'un des domaines dans lesquels ces facteurs paraissent jouer un rôle particulièrement important.

L'une des tendances importantes est le fait que les donateurs exigent de plus en plus d'être représentés et d'avoir voix au chapitre dans les forums où sont prises les décisions concernant l'utilisation de l'aide.

visé à accroître l'appropriation nationale mais amène des autorités extérieures à se mêler davantage des processus internes de politique générale» (ibid., p. 20).

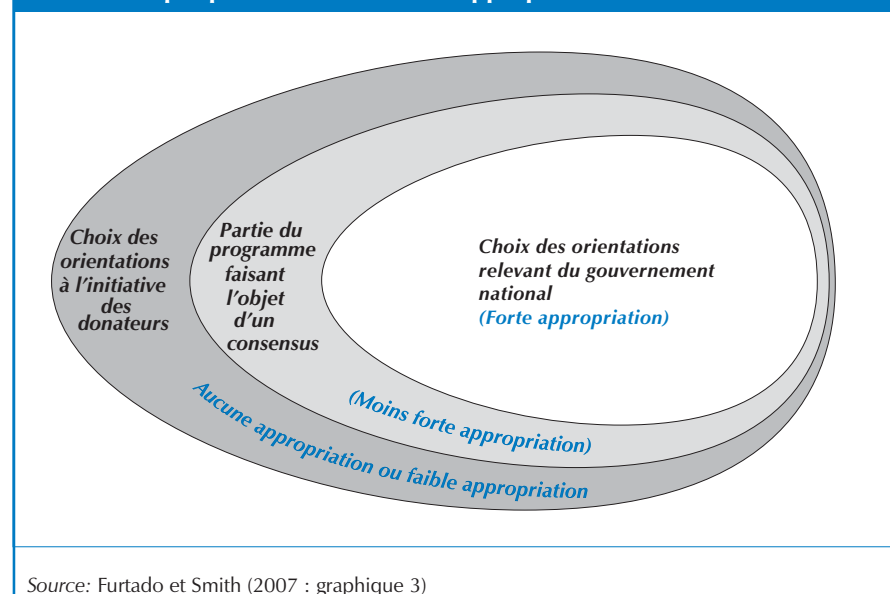
Le choix d'ensemble des orientations d'un DSRP relève essentiellement du gouvernement du pays concerné; est négocié avec les donateurs et fait l'objet d'un large consensus et d'un accord; et relève en partie du donateur qui en assure la responsabilité.

Il convient de noter que ces interactions ne portent pas nécessairement atteinte aux intérêts nationaux⁷. Il n'en reste pas moins qu'en raison de cette ingérence on peut considérer les DSRP comme des amalgames d'éléments dont certains sont étroitement liés à un programme de développement du donateur, et d'autres à un programme de développement national. Dans cette optique, Furtado et Smith (2007) ont proposé que le choix d'ensemble des orientations d'un DSRP s'articule autour de trois volets: a) un choix d'orientations fondamental qui relève essentiellement du gouvernement du pays concerné; b) un choix directement ou indirectement négocié avec les donateurs et qui fait l'objet d'un large consensus et d'un accord; et c) une partie de ce choix relevant du donateur, lequel en assure la responsabilité, et qui fait l'objet d'une appropriation très réduite ou très étroite par le pays concerné (voir le graphique 21). En fait, il existe une frontière de l'appropriation dans les DSRP.

Leur vaste champ d'application est l'une des caractéristiques essentielles des DSRP de deuxième génération. L'emplacement de la frontière de l'appropriation (et l'étendue du domaine dans lequel elle est forte) est susceptible de varier d'un pays à l'autre en fonction des capacités techniques de ces pays et du rôle qu'ils jouent dans l'élaboration des DSRP. Les motifs de différends ne sont pas les mêmes non plus. Mais il est remarquable que, dans les études de cas où il est possible de repérer les zones de désaccord, les principales sont souvent liées au développement du secteur de production. Au Mozambique, en 2006, elles avaient trait à la privatisation des terres, à la création d'une banque pour le développement et à la gouvernance (De Renzio et Hanlon, 2007). En Éthiopie, les domaines bénéficiant de l'appui des donateurs, mais pas vraiment du Gouvernement étaient la libéralisation du système de distribution des engrais, les secteurs financiers et les télécommunications, alors que ceux qui bénéficiaient de l'appui du Gouvernement, dont en l'occurrence les donateurs ne partageaient pas les vues, étaient certaines conceptions du secteur financier, du développement industriel et du soutien à l'agriculture. Dans tous ces cas, le Gouvernement préconisait que l'État puisse prendre plus d'initiatives (Furtado et Smith, 2007).

Il existe une frontière de l'appropriation dans les DSRP.

Graphique 21. Frontière de l'appropriation dans les DSRP



F. Processus affaiblissant l'appropriation par les pays – mise en œuvre des politiques

Le fait que les nouveaux DSRP visent un choix d'orientations très large séparées par une frontière est une caractéristique déterminante du fonctionnement actuel de l'appropriation dans les PMA. Bien que les stratégies comportent des priorités traduites par les principaux piliers sur lesquels elles reposent, ces priorités concernent tant de domaines qu'il est possible d'établir des conditionnalités à partir de la stratégie et que les donateurs peuvent allouer l'aide en l'alignant sur lesdites priorités et en l'harmonisant avec elles, mais en l'axant davantage sur leurs propres priorités dans le programme national. La mise en œuvre des politiques est donc un élément déterminant du fonctionnement de l'appropriation par les pays en pratique.

1. CONDITIONNALITÉ PAR POLITIQUE IMPOSÉE

Dans le passé, la conditionnalité par politique imposée était un mécanisme essentiel qui jouait contre l'appropriation par les pays. Toutefois, la Banque mondiale et le FMI ont fait de très grands efforts, au cours de ces dernières années, pour en réduire les effets négatifs importuns. Le FMI a publié, en 2002, de nouvelles Directives sur la conditionnalité qui réaffirment que l'objectif fondamental de cette dernière est de faire en sorte que les ressources du FMI soient utilisées pour aider un membre à résoudre ses problèmes de balance des paiements. La conditionnalité devrait être conçue au terme d'un processus acceptable par les deux parties conduit par le pays concerné lui-même, et les programmes appuyés par la FRPC devraient normalement être fondés sur le DSRP. La conditionnalité par politique imposée devrait être parcimonieuse et centrée sur des conditions essentielles pour la réalisation des objectifs des programmes, et intégrée dans un cadre cohérent dans lequel le pays concerné joue un rôle prépondérant. Depuis 2000, la Banque mondiale essaie de rationaliser la conditionnalité et d'être plus sélective en privilégiant les pays qui se sont engagés à appliquer des politiques qu'elle préconise. En 2006, à la suite d'un examen approfondi de la conditionnalité, elle a adopté cinq « principes de bonne pratique » qui régissent la manière dont son personnel applique cette dernière, à savoir: a) renforcer l'appropriation par les pays; b) convenir dès le départ avec le gouvernement et d'autres partenaires financiers d'un cadre relatif à l'obligation redditionnelle coordonnée (harmonisation); c) adapter ce cadre et les modalités du soutien bancaire à la situation du pays; d) ne choisir que des stratégies très importantes pour permettre d'obtenir des résultats comme condition du décaissement; et e) effectuer des examens transparents des progrès accomplis permettant d'envisager un appui financier prévisible fondé sur les résultats.

Nous ne savons pas encore très bien comment la réorientation à partir de l'ancienne génération de conditionnalité, appliquée au cours des années 80 et 90, vers le nouveau type de conditionnalité se passe dans la pratique. Le Bureau indépendant d'évaluation du FMI (FMI, 2007a) a conclu, à l'issue de son évaluation des progrès accomplis, qu'« aucun élément ne fait apparaître une réduction du nombre de conditions structurelles à la suite du lancement de l'initiative de rationalisation » (p. 24) et que « les accords continuent de comporter des conditions qui ne paraissent pas avoir revêtu une grande importance pour la réalisation des objectifs des programmes » (p. 26). Une analyse sectorielle montre que « les programmes comportaient un grand nombre de conditions structurelles relatives à de nombreux aspects de l'élaboration des politiques » et que « ces conditions étaient souvent très détaillées, même si elles visaient des domaines

Que les nouveaux DSRP visent un choix d'orientations très large séparées par une frontière est une caractéristique déterminante du fonctionnement actuel de l'appropriation dans les PMA.

La mise en œuvre des politiques est un élément déterminant du fonctionnement de l'appropriation par les pays en pratique.

Dans le passé, la conditionnalité par politique imposée était un mécanisme essentiel qui jouait contre l'appropriation par les pays....

...toutefois, la Banque mondiale et le FMI ont fait de très grands efforts, au cours de ces dernières années, pour en réduire les effets négatifs importuns.

dans lesquels les compétences techniques du FMI sont réduites et qui sont hors de ses zones d'action fondamentales » (p. 14). Il a également conclu que le recours à des conditions structurelles spécifiques pendant la période 2004-2005 n'était pas plus justifié qu'entre 1999 et 2003, et que « des plans précis de développement à moyen terme n'étaient présents que dans la FRPC des pays dont le DSRP comportait une évaluation élaborée des politiques à moyen terme » (p. 26). Le Mozambique est le seul exemple qui ait été trouvé parmi les pays sur lesquels l'évaluation a porté.

Le respect des conditions macroéconomiques du FMI est encore déterminant pour les donateurs bilatéraux.

L'examen de la conditionnalité appliquée par la Banque mondiale a montré que, au début des années 2000, le nombre des conditionnalités contraignantes a baissé, mais celui des points de repère qui guident, plutôt qu'ils ne contraignent, l'action gouvernementale a augmenté. C'est la conditionnalité relative à la gouvernance du secteur public qui a le plus progressé dans les prêts de l'IDA, la moitié des conditions ayant trait à la gestion des dépenses publiques, à la gestion financière et aux achats. La part de la conditionnalité relative au secteur social prend également de l'importance et les conditions en matière de gestion des dépenses publiques sont plus présentes pour des pays dont les dépenses relatives au secteur social sont faibles, les conditions sociales médiocres et le taux de pauvreté élevé. Par rapport aux années 90, on a également procédé à une réorientation afin d'adapter la conditionnalité aux pays très pauvres (Banque mondiale, 2005a).

Des études de cas nationales consultées dans les documents publiés émerge, dans les PMA, un certain nombre de tendances liées à la nouvelle génération de conditionnalité. Premièrement, le respect des conditions macroéconomiques du FMI est encore déterminant pour les donateurs bilatéraux. Les flux d'APD vers le Malawi et la Zambie ont été interrompus en 2003 parce que ces pays n'avaient pas réalisé les objectifs macroéconomiques (AFRODAD, 2006, p. 13), et la Sierra Leone a connu la même mésaventure en 2007 (EURODAD, 2008a). Le respect des conditions de la FRPC est en train de devenir une condition *sine qua non* pour pouvoir bénéficier d'un soutien budgétaire, comme le montre le cas de la Sierra Leone.

Les flux d'APD vers le Malawi et la Zambie ont été interrompus en 2003 parce que ces pays n'avaient pas réalisé les objectifs macroéconomiques et la Sierra Leone a connu la même mésaventure en 2007.

Deuxièmement, la conditionnalité macroéconomique du FMI est nettement orientée vers l'acquisition de la stabilité macroéconomique et, dans cette perspective, elle vise les pays à faible déficit financier et ceux dont le taux d'inflation est inférieur à 5 %, et a tendance à plafonner les salaires. Ces politiques font souvent l'objet d'une vigoureuse opposition de la part de certains groupes de la société civile et bénéficient habituellement du soutien d'un petit groupe de responsables. Mais le choix et le débat politique en matière de coûts et de risques des cadres macroéconomiques de remplacement ont été limités parce que les possibilités d'action expansionniste, mais possible, n'ont pas vraiment été explorées (Groupe de travail sur les programmes du FMI et les dépenses de santé, 2007).

Troisièmement, il existe une plus grande division du travail entre la Banque mondiale et le FMI, et ensemble ils continuent à recommander la privatisation et la libéralisation. L'AFRODAD (2006) indique que, en Éthiopie, les conditionnalités dans le cadre de la FRPC sont plus importantes que celles qui relèvent de la FASR et concernent a) la libéralisation du secteur extérieur et des taux d'intérêt; b) la réorientation des dépenses vers la lutte contre la pauvreté; et c) l'accélération de la réforme fiscale, la privatisation et le renforcement du secteur privé, y compris la levée des obstacles à l'entrée des banques étrangères. L'EURODAD (2007) a constaté que le nombre de conditions auxquelles la Banque mondiale soumet ses financements de développement (y compris les conditions juridiquement

contraignantes et les points de repère structurels) diminue dans les pays pauvres. Toutefois, cela est lié à la pratique consistant à grouper un certain nombre d'actions des pouvoirs publics relatives au même objectif pour en faire une seule condition. En outre, « plus des deux tiers des prêts et des dons (71 %) de l'IDA sont encore subordonnés à des réformes sensibles des politiques » (ibid., p. 3). Dans ce contexte, la privatisation et la libéralisation restent des thèmes importants, souvent classés, maintenant dans la catégorie des réformes du secteur public. Les recherches ont permis de voir que, en moyenne, chacun des prêts était subordonné à six conditions liées à la privatisation (ibid., p. 17). On peut citer comme exemples le Bangladesh (privatisation de la santé), le Rwanda (privatisation des plantations de thé), le Burkina Faso (privatisation du secteur de la gestion de l'électricité) et l'Afghanistan (privatisation des entreprises d'État).

Prenant en compte une définition large de l'expression conditionnalité par politique imposée, Molina et Pereira (2008) montrent que la conditionnalité structurelle du FMI s'est accrue récemment. Mais pour les PMA faisant partie de leur échantillon, leurs données font apparaître une très légère diminution du nombre de conditions structurelles auxquelles ont été soumis les programmes du FMI entre les périodes 2003-2004 et 2005-2007 (de 13,5 à 13 par programme). Cette analyse porte également sur des mesures antérieures (réformes des politiques qui doivent être exécutées avant l'entrée des fonds), des critères de performance (réformes de politiques devant être exécutées au cours d'une FRPC afin d'avoir accès aux décaissements ultérieurs) et sur des points de repère structurels (qui ne sont pas juridiquement contraignants mais sont utilisés pour faire le bilan d'un prêt). Le nombre total de conditions contraignantes par prêt est resté presque stable à sept par programme. Néanmoins, un tiers des conditions auxquelles sont subordonnées les FRPC approuvées en faveur de PMA depuis 2005 ont trait à des réformes de politiques « sensibles ». On entend par réformes de politiques « sensibles » des réformes qui limitent le volant budgétaire, accroissent les conditions d'imposition dégressive, ou nécessitent une restructuration du secteur public, la privatisation et la libéralisation du secteur bancaire et financier, ou d'autres types de privatisation et de libéralisation. La proportion de réformes sensibles a beaucoup diminué (de moitié) depuis la période 2003-2004, mais elle est plus importante dans certains pays. Par exemple, au Bénin, 7 conditions sur 13, en 2005, exigeaient la privatisation d'entreprises d'État dans les secteurs de l'infrastructure, des télécommunications et du coton (Molina et Pereira, 2008). La privatisation et la libéralisation des secteurs bancaire et financier restent des conditionnalités fondamentales pour les PMA (tableau 35).

Quatrièmement, la conditionnalité par politique imposée a de plus en plus tendance à relever de documents gouvernementaux. Mais les tensions entre conditionnalité et appropriation par les pays demeurent. Les entretiens entre le Bureau indépendant d'évaluation du FMI et les autorités nationales ont permis de constater que certains PMA considéraient que la conditionnalité structurelle du FMI leur était imposée sans être adaptée à la situation de leurs institutions, à leur capacité de mise en œuvre ou à leurs sujétions d'ordre politique, tandis que d'autres estimaient qu'elle était excessive et inflexible devant les perturbations (FMI, 2007a, p. 20). Les études de cas relatives à la conditionnalité en rapport avec la privatisation et la libéralisation au Bangladesh, au Mozambique, en Ouganda et en Zambie ont mis au jour un ensemble d'interactions (Bull, Jerve et Sigvaldsen, 2006). En Zambie, des pressions ont été exercées sur le Gouvernement pour qu'il privatise les banques et les compagnies de distribution d'État. Au Bangladesh, la privatisation de certaines parties du secteur de l'énergie a été considérée comme étant alignée sur les priorités gouvernementales et les résultats d'examen antérieurs de ce secteur. Cela dit, la Banque mondiale était étroitement mêlée à ces examens et certains fonctionnaires gouvernementaux ont déclaré que le

Pour les PMA, il y a une très légère diminution du nombre de conditions structurelles auxquelles ont été soumis les programmes du FMI entre les périodes 2003-2004 et 2005-2007.

Un tiers des conditions auxquelles sont subordonnées les FRPC approuvées en faveur de PMA depuis 2005 ont trait à des réformes de politiques « sensibles ».

Des réorientations importantes sont intervenues dans la pratique de la conditionnalité y compris une guidance administrative en fonction de références plutôt que vers une conditionnalité juridiquement contraignante. Mais beaucoup moins dans sa teneur.

Tableau 35. Conditionnalité structurelle^a liée aux prêts FRPC dans les PMA: 2003–2004 et 2005–2007

	2003/2004	2005/2007
Nombre de programmes	11	15
Conditions totales	149	196
<i>dont:</i>		
Contraignantes	77	104
Non contraignantes	72	92
Non sensibles, total	100	139
Sensibles, total	49	57
<i>dont:</i>		
Libéralisation du secteur bancaire et financier	19	19
Limitation de la marge de manœuvre fiscale	0	8
Imposition dégressive	2	3
Liées à la privatisation	18	15
Restructuration des entreprises publiques	3	7
Liées à la libéralisation	7	5
Total des conditions sensibles liées à la privatisation et à la libéralisation	44	38
<i>Par secteur:</i>		
Secteur bancaire et financier	20	19
Commerce et prix	7	4
Ressources naturelles	6	4
Télécommunications	1	3
Énergie et services de distribution de l'eau	1	2
Infrastructures et transport	0	5
Autres	9	1
Source: Communication personnelle avec l'EURODAD, d'après la base de données de Molina et Pereira (2008).		
a Y compris mesures antérieures, critères de performance et références structurelles.		

La stabilisation macroéconomique, la privatisation et la libéralisation sont encore des types importants de conditionnalité par politique imposée, maintenant complétés par d'autres conditionnalités en matière de gouvernance.

choix des orientations ne traduisait pas les priorités du Gouvernement et que des pressions avaient été exercées pour que ces politiques soient mises en œuvre. Au Mozambique, la Banque mondiale a été un des principaux partisans de la privatisation du secteur de l'énergie, mais a changé d'orientation lorsque la privatisation a disparu des priorités nationales. En Ouganda, la privatisation et la libéralisation ne sont pas des éléments essentiels des réformes en cours et toutes les conditionnalités liées aux crédits destinés à la Stratégie pour la réduction de la pauvreté font l'objet d'une décision commune du Gouvernement et des donateurs. L'AFRODAD (2007b, p. 22) indique qu'au Mozambique certaines privatisations qui sont des conditionnalités sont mises en œuvre tout en ne figurant pas clairement dans le DSRP. Il s'agit de concessions privées pour la gestion du principal port, la gestion de l'eau dans cinq villes, ainsi que pour l'énergie, les télécommunications et les services de transport.

En résumé, on peut dire que des réorientations importantes sont intervenues dans la pratique de la conditionnalité par politique imposée, mais beaucoup moins dans sa teneur. Il n'y pas beaucoup de preuves manifestes que les conditionnalités soient imposées aux pays et les conditionnalités par politique imposée ont de plus en plus tendance à faire l'objet de négociations fondées sur les documents des gouvernements. On s'oriente aussi de plus en plus vers une guidance administrative en fonction de références plutôt que vers une conditionnalité juridiquement contraignante liée à des variables et à des mesures clairement spécifiées qui, en cas de non-respect, entraînent l'interruption des décaissements. La stabilisation macroéconomique, la privatisation et la libéralisation sont encore des types

importants de conditionnalité par politique imposée, maintenant complétés par d'autres conditionnalités en matière de gouvernance.

La conditionnalité par politique imposée n'a pas conduit à un pluralisme des politiques. L'un des effets de son contenu est de faire en sorte que l'impulsion, au cœur des stratégies de développement nationales des PMA, soit toujours donnée par la libéralisation et la privatisation dans le cadre d'une politique fiscale et monétaire rigoureuse. Comme il a été indiqué dans le dernier chapitre, dans le cadre d'un PMA, ce modèle de développement ne conduit pas à une croissance durable et solidaire.

La mesure dans laquelle il convient de détailler une conditionnalité pose également problème. Par exemple, la conditionnalité structurelle à laquelle est subordonnée la FRPC en Sierra Leone comportait la mise en place d'un système de vérification par photographie pour les fonctionnaires et les enseignants dans le cadre de mesures structurelles destinées à renforcer les politiques relatives aux salaires (Fidelino *et al.*, 2006, appendice 3). Quels que soient les mérites de ce système pour éliminer les travailleurs fantômes, cet exemple montre de quel luxe de détails la conditionnalité peut être assortie et pose la question de savoir si ces mesures devraient, ou non, être prioritaires dans la planification en Sierra Leone. La conditionnalité a pour effet d'attirer l'attention sur le calendrier et le contenu du choix des orientations. Au cours du processus de mise en œuvre des politiques, le devoir de respecter les conditions doit l'emporter sur l'action en faveur du développement.

2. CHOIX DE FINANCEMENT DES DONATEURS

Étant donné le vaste choix d'orientations figurant dans les DSRP, les choix de financement des donateurs sont un élément déterminant de celui des programmes qui sont financés. Dans l'une des études de cas, il est suggéré que, en raison de l'ampleur du DSRP, n'importe quel financement peut convenir et que, par conséquent, « les donateurs choisissent et financent leurs propres priorités en restreignant le nombre de leurs cibles » (EURODAD, 2008a). Dans un autre cas, il est indiqué que le DSRP comporte « une quantité de domaines et d'activités, à tel point que la quasi-totalité des domaines d'intérêt et des activités des donateurs y ont leur place » (IPAM, 2008, p. 35).

Les donateurs sont impliqués dans le choix des financements même quand ils sont tenus à un soutien budgétaire général. Dans ce cas, les mécanismes d'évaluation de la performance font l'objet de négociations destinées à établir des priorités pour le financement. Dans le meilleur des cas, cela suppose des engagements réciproques, comme au Mozambique (Castel-Branco, 2007). Cela étant, dans un autre pays, un donateur aurait déclaré qu'« au départ, les donateurs établissent un projet pour se mettre d'accord sur les conditions, lesquelles sont ensuite transmises au Gouvernement pour discussion » (EURODAD, 2008a, p. 17). Dans ce pays, les objectifs prioritaires du mécanisme d'évaluation de la performance étaient extrêmement vastes, à savoir: a) des cibles spécifiées concernant des routes d'accès agricoles en bon état; b) un grand nombre de moustiquaires imprégnées d'un insecticide de longue durée distribuées chaque année; c) l'amélioration du taux de réussite dans l'enseignement primaire; d) la réforme de la fonction publique; e) la mise en œuvre de la décentralisation; f) la présentation d'une législation sur la réforme du secteur financier; et g) la réforme de la passation de marchés afin d'accroître les appels d'offres internationaux. Ces objectifs ne sont pas nécessairement abusifs en soi, mais ils indiquent la direction à prendre et le rythme à adopter pour la planification du développement national tout comme le fait la conditionnalité par politique imposée.

La conditionnalité par politique imposée n'a pas conduit à un pluralisme des politiques. La mesure dans laquelle il convient de détailler une conditionnalité pose également problème. La conditionnalité a pour effet d'attirer l'attention sur le calendrier et le contenu du choix des orientations.

Étant donné le vaste choix d'orientations figurant dans les DSRP, les choix de financement des donateurs sont un élément déterminant de celui des programmes qui sont financés.

Il existe divers processus dans lesquels le financement des secteurs productifs est actuellement négligé dans la mise en œuvre.

Bien que ces secteurs figurent souvent parmi les objectifs prioritaires, ils ne reçoivent pas toute l'attention voulue dans les matrices d'action consacrées aux mesures prises par les pouvoirs publics.

Les politiques actives menées pour favoriser le développement du secteur de production se trouvent souvent du mauvais côté de la frontière dans le schéma de l'appropriation.

Les efforts déployés par les donateurs en faveur du développement du secteur de production sont parfois inadaptés.

L'une des caractéristiques des DSRP élaborés depuis le milieu de 2002, c'est qu'ils ne sont plus étroitement axés sur l'augmentation des dépenses sociales, mais visent également le développement des secteurs productifs. Il n'en reste pas moins qu'il existe divers processus dans lesquels le financement des secteurs productifs est actuellement négligé dans la mise en œuvre.

Premièrement, bien que ces secteurs figurent souvent parmi les objectifs prioritaires, ils ne reçoivent pas toute l'attention voulue dans les matrices d'action consacrées aux mesures prises par les pouvoirs publics. On a observé cela en ce qui concerne les interventions en matière de sciences et de technologie au Mozambique, ainsi qu'en matière de développement de la production rurale au Malawi (Warren-Rodriguez, 2007; Cabral, 2006). Pour ce qui est du Malawi, le résultat dépend de la difficulté de parvenir à un consensus sur l'agriculture et le développement rural. Dans le cas du Mozambique, la marginalisation de la science et de la technologie est liée au faible degré de priorité accordé à ces dernières par les organismes donateurs ainsi qu'à « la fragmentation de l'aide au développement au Mozambique, une pléthore d'organismes donateurs, d'organisations non gouvernementales (ONG) et d'organisations internationales de développement opérant dans ce pays, chacun ayant recours à un ensemble de mécanismes de financement et d'assistance technique, et la plupart des financements d'aide, ainsi que la plus grande partie de l'assistance technique qui leur est associée allant directement aux ministères sectoriels ou, même, à des projets spécifiques dans des secteurs prioritaires » (Warren-Rodriguez, 2007, p. 31). En raison de cette fragmentation, il est difficile de traiter des questions intersectorielles comme les sciences et la technologie dans la matrice d'action, bien qu'elles occupent une place centrale dans le plan.

Deuxièmement, comme il a été noté plus haut, les politiques actives menées pour favoriser le développement du secteur de production se trouvent souvent du mauvais côté de la frontière dans le schéma de l'appropriation. En ce qui concerne le Malawi, des désaccords relatifs à la stratégie en matière de développement agricole ont fait qu'il a été difficile d'obtenir l'aide de donateurs. Le caractère trop restreint des orientations liées au développement du secteur privé pèse également sur la discussion relative aux alternatives. L'encadré 6 illustre la manière dont le développement du secteur privé et la promotion de l'évolution structurelle ont été marginalisés dans l'établissement de la stratégie de réduction de la pauvreté de deuxième génération du Mozambique.

Troisièmement, les efforts déployés par les donateurs en faveur du développement du secteur de production sont parfois inadaptés. Shepherd et Fritz (2005) ont indiqué qu'une partie importante des fonds des donateurs destinés aux secteurs productifs ruraux était débloquée dans le cadre de projets et de programmes en marge du budget. Ils citent une étude effectuée par la Banque mondiale sur le degré d'adaptation de son Crédit pour les stratégies de réduction de la pauvreté et des activités rurales prioritaires dans les matrices d'action du DSRP de 12 pays publiées en 2005 qui conclut que l'alignement a été très mauvais. Sur 189 activités rurales prioritaires, 38 % seulement figurent dans ces Crédits.

Quatrièmement, même quand l'aide est alignée sur les priorités des gouvernements dans le cadre du soutien budgétaire, elle est orientée vers les secteurs sociaux. Au Mozambique par exemple, le rôle crucial de l'agriculture paysanne dans la production de revenus et pour la survie de la plus grande partie de la population est largement reconnu, mais les investissements dans l'agriculture et le développement rural sont très faibles. L'agriculture et le développement rural sont érigés en secteurs prioritaires pour la réduction de la pauvreté dans

Encadré 6. Le traitement du développement du secteur privé, problèmes de technologie et industrie manufacturière dans le DSRP de deuxième génération du Mozambique

Dans le DSRP de deuxième génération du Mozambique, PARPA II (Programme d'action pour la réduction de la pauvreté absolue), les secteurs de production sont mieux pris en compte lors des efforts déployés par le Gouvernement pour réduire la pauvreté, y compris ceux qui concernent le secteur privé, surtout par rapport à son premier DSRP. Mais les discussions relatives au développement du secteur privé – auxquelles ont participé des représentants du Gouvernement, du monde des affaires et des organismes d'aide – ont été centrées pour l'essentiel sur le climat propice aux investissements, au détriment du reste. Les questions relatives au commerce international et à la politique d'investissement, au développement des infrastructures, au renforcement des capacités industrielles ou à la réforme des institutions (qui auraient pu donner l'occasion de traiter des questions concernant le développement des sciences et des technologies) ont été en grande partie absentes de ces discussions. En conséquence, le document présenté par le groupe de travail du secteur privé de PARPA II a consisté fondamentalement en un petit nombre de mesures essentielles relatives aux principales contraintes pesant sur le climat favorable à l'investissement, assorti d'un mélange d'initiatives proposées par les divers ministères participant à ces discussions – tourisme, agriculture, ressources minérales, énergie, pêche, et commerce et industrie. Ces initiatives n'étaient pas le fruit d'un effort coordonné pour élaborer une stratégie cohérente de développement du secteur privé; en outre, elles souffraient considérablement de la faiblesse des capacités institutionnelles de beaucoup de ces ministères, en particulier en matière de planification et d'élaboration des politiques. Par ailleurs, en raison de l'organisation de la préparation du PARPA II en groupes de travail à caractère sectoriel, associée au défaut de mécanismes efficaces de coordination intersectorielle avant et après cette préparation, il a été difficile de traiter de questions recouvrant plusieurs domaines liées à la promotion du développement du secteur privé. Par exemple, il n'a même pas été tenu compte des préoccupations de ce secteur concernant le manque de financements d'investissement et le coût de ces financements au Mozambique, dans les discussions préparatoires à l'élaboration du PARPA II en matière de politique macroéconomique, domaine qui dépend essentiellement des négociations relatives à la FRPC menées par le Gouvernement avec le FMI. Ajoutons que les membres du groupe de travail du secteur privé n'ont pas participé aux discussions relatives aux initiatives (et à la définition de ces initiatives) en matière d'enseignement et de formation techniques et professionnels ou de développement des infrastructures menées par les membres des groupes de travail qui s'occupaient de l'éducation et des infrastructures, les préoccupations du secteur privé dans chacun de ces domaines n'ayant jamais figuré explicitement dans ces discussions. Il en a été de même, pour la stratégie de développement du secteur privé du PARPA II, des recommandations du groupe de travail chargé des sciences et des technologies, dont il n'a jamais été question explicitement pendant ce processus.

La capacité technique et l'amélioration des technologies n'interviennent que très peu dans la stratégie du PARPA II en matière de développement du secteur privé, laquelle est axée essentiellement sur les questions relatives au climat favorable aux investissements. Malgré plusieurs allusions faites dans le texte à la nécessité de « favoriser la création d'un secteur privé vigoureux, dynamique, compétitif et novateur », on trouve fort peu de mesures allant dans ce sens dans le tableau des initiatives stratégiques figurant à la fin du PARPA II, en fonction duquel sont effectués le suivi et l'évaluation de cette stratégie. Les résultats d'ensemble reflètent le peu de poids des questions relatives au développement des technologies industrielles dans le choix des orientations du Mozambique, ainsi que le fait que la privatisation et la libéralisation, associées à un climat plus favorable aux investissements sont les mécanismes de politiques privilégiés pour favoriser le développement des capacités productives.

Source: Warren-Rodriguez (2007).

le budget, mais en 2006, dans l'ensemble de ces secteurs, 20 % du budget a été consacré à l'éducation, 15 % à la santé, 16 % aux infrastructures, 13 % à la gouvernance et au système judiciaire et seulement 3,3 % à l'agriculture et au développement rural (IPAM, 2008, tableau 2). La proportion annuelle moyenne du budget affectée à l'agriculture et au développement rural entre 2004 et 2005 a été de 3,9 %. On ne sait pas très bien dans quelle mesure il s'agit d'une préférence gouvernementale. L'AFRODAD (2007f) note qu'au Mozambique certains secteurs sont mieux soutenus que d'autres et que l'éducation et la santé semblent être des secteurs privilégiés par les donateurs (p. 23).

Enfin, « il y a souvent, au niveau des secteurs, des problèmes de capacité qui ont des incidences sur la qualité de l'élaboration et de l'analyse des politiques, la planification, le calcul des coûts, l'établissement du budget, la mise en œuvre et le suivi, et l'évaluation » (AFRODAD, 2007e, p. 28).

Au Mozambique, bien que l'agriculture et le développement rural soient érigés en secteurs prioritaires pour la réduction de la pauvreté dans le budget, seulement 3,3% du budget ont été consacrés à l'agriculture et au développement rural.

G. Processus affaiblissant l'appropriation par les pays – le problème persistant du mauvais alignement de l'aide

L'enquête 2006 CAD de l'OCDE juge que « dans la moitié des pays en développement signataires de la Déclaration de Paris, les pays partenaires et les donateurs ont encore un long chemin à parcourir pour honorer les engagements qu'ils ont souscrits ».

Au cours des années 90, ainsi qu'il a été indiqué plus haut, l'appropriation par les pays a été affaiblie par l'association de la conditionnalité par politique imposée traditionnelle, le mauvais alignement de l'aide sur les priorités nationales et les processus gouvernementaux, et le défaut généralisé de coordination dans son acheminement. Des dispositions sont prises à cet égard dans le cadre de la Déclaration de Paris et les progrès accomplis récemment seront évalués ultérieurement au cours de cette année. Cela étant, l'*Enquête 2006 de suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris* du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE juge, en résumé de sa principale conclusion, que « dans la moitié des pays en développement signataires de la Déclaration de Paris, les pays partenaires et les donateurs ont encore un long chemin à parcourir pour honorer les engagements qu'ils ont souscrits » (CAD de l'OCDE, 2006, p. 10). Ce rapport fait également état d'« un décalage important entre les principes affichés par les services centraux et les pratiques (des donateurs) sur le terrain » (ibid. p. 11). Dans un récent rapport sur la société civile financé par le Département du développement international afin d'améliorer les perspectives de la société civile de l'hémisphère sud en ce qui concerne l'efficacité de l'aide, il est dit que les donateurs progressent dans certains domaines, mais que a) une partie trop faible de l'aide est encore apportée dans le cadre de systèmes nationaux; b) les systèmes de gestion parallèles continuent de proliférer; c) les versements d'aide sont encore imprévisibles, ce qui perturbe la planification et la mise en œuvre du développement; et d) même si des mesures positives sont prises, la mise en place d'un système d'aide pleinement responsable est encore éloignée (EURODAD, 2008b, p. 7). De même, on peut lire dans la synthèse des études de cas relative à l'efficacité de l'aide en Afrique qu'« il existe une nette différence entre la structure de la répartition budgétaire du gouvernement central et celle de l'aide, notamment lorsque des apports d'aide en marge du budget en font partie » (AFRODAD, 2007e, p. 28).

La mesure dans laquelle l'aide aux PMA reste en marge du budget et des plans et n'est comptabilisée varie d'un pays à l'autre.

La mesure dans laquelle l'aide aux PMA reste en marge du budget et des plans et n'est comptabilisée varie d'un pays à l'autre. L'encadré 7 illustre la situation de l'Afghanistan entre 2003 et 2006; il s'agit d'un cas dans lequel le Gouvernement national a fait de gros efforts pour que l'aide soit bien alignée sur les priorités nationales, ce qui est manifestement très particulier, étant donné la situation en matière de sécurité, mais pas nécessairement très différent de ce qui se passe dans d'autres PMA.

En Sierra Leone, les donateurs ont octroyé, en 2006, 361,3 millions de dollars pour financer 265 projets différents d'une valeur moyenne d'environ 1 million de dollars chacun (EURODAD, 2008a). Cette aide est destinée à appuyer le travail des ministères, des départements et des organismes. Mais la plus grosse partie de cet argent n'apparaît pas dans le budget de l'État et n'est pas gérée par un organisme public. Au lieu de cela, elle est dépensée dans le cadre de projets distincts appelés unités de mise en œuvre de projets. On estime que les deux tiers de l'aide aux projets fournie par les donateurs n'apparaissent pas dans le budget. Le Gouvernement est également mal renseigné sur le montant et la destination de l'aide. De plus, les donateurs ont versé moins de la moitié de l'aide qu'ils s'étaient engagés à fournir au pays en 2006. Dans ce pays, 18 % seulement de l'aide est octroyée en tant que soutien budgétaire. Mais l'accès au soutien budgétaire dépend a) de la poursuite d'une bonne performance macroéconomique, mise

Encadré 7. Acheminement de l'aide en Afghanistan, 2001-2006

Le Gouvernement a mis au point une stratégie nationale de développement, défini des programmes prioritaires, établi un ensemble de principes et de règles régissant l'interaction avec les donateurs et mis en place un certain nombre de mécanismes institutionnels de gestion de l'aide (y compris le Forum de développement de l'Afghanistan, et un processus de groupe consultatif). Voici quelles sont les caractéristiques de sa conception de la mise en œuvre de l'aide:

- a) Mise en commun des financements, soit directement, soit par le biais d'un fonds d'affectation spéciale ou d'un mécanisme commun de programmation. L'Afghanistan Reconstruction Trust Fund (Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan) a été créé pour permettre de rassembler les financements des donateurs dans le cadre d'un ensemble unique de politiques et de mécanismes de mise en œuvre, qui améliore le rapport coût-efficacité des modalités et la cohérence générale;
- b) Alignement de l'aide sur la stratégie et le choix des orientations du Gouvernement, en particulier grâce à l'adoption du Cadre national de développement et du budget comme base d'orientation;
- c) Mise en œuvre des programmes dans le cadre de projets et de programmes gérés par les pouvoirs publics, visant, grâce à des mécanismes transparents, à une organisation la plus efficace possible de l'opération, qu'elle relève du secteur privé, d'une ONG ou d'une organisation internationale;
- d) L'établissement d'un seul rapport annuel sur l'exécution du budget communiqué à la population, au Parlement, aux médias et à la communauté internationale (Lockhart, 2007, p. 18 et 19).

Certaines organisations internationales et certains donateurs se sont conformés à cette approche, ce que n'ont pas fait les principaux donateurs bilatéraux, les organismes des Nations Unies et le système de financement des activités humanitaires. Au lieu de cela, ils ont adopté une approche projet par projet, la responsabilité de la gestion étant assumée par le donateur, dont les caractéristiques sont les suivantes:

- a) Les flux de financement allaient directement de chaque organisme donateur à l'organisme de mise en œuvre concerné, sans passer par le Gouvernement de l'Afghanistan;
- b) La stratégie et la politique du programme de financement étaient définies par le donateur, habituellement dans un siège national ou international, et ne figurait pas dans le cycle budgétaire de l'Afghanistan;
- c) La mise en œuvre (achats, comptabilité, gestion) se faisait dans le cadre de projets administrés par un personnel international et des unités de projet extérieurs au Gouvernement afghan; et
- d) Les rapports, établis par l'organisme de mise en œuvre à l'intention de l'organisme donateur, n'étaient pas incorporés dans le rapport annuel national (Lockhart, 2007, p. 19).

Un certain nombre de donateurs ont acheminé une partie de leur aide selon les modalités préférées du Gouvernement, mais ont continué à financer « une partie importante de leurs apports par le biais de mécanismes parallèles » (Lockhart, 2007, p. 20).

L'adhésion des donateurs à la conception du Gouvernement dépendait: a) du rôle moteur joué par le Gouvernement afghan et de son optique; b) de la qualité des programmes établis par ledit Gouvernement et des progrès systématiques accomplis dans leur exécution; et c) de la confiance qui régnait entre les dirigeants du pays et leurs homologues internationaux. Les donateurs qui n'avaient jamais acheminé l'aide dans le cadre de mécanismes d'aide de donateurs et qui comptaient sur les pourcentages des projets pour couvrir les coûts principaux étaient plus susceptibles de recourir à des mécanismes parallèles. Ceux qui avaient l'expérience du soutien budgétaire s'intéressaient au rapport coût-efficacité de l'aide et ceux qui avaient conscience du lien qui existe entre l'aide à la sécurité, l'aide humanitaire et le développement économique étaient plus enclins à suivre le modèle dans lequel c'est le Gouvernement qui assure la prise en charge. On estime qu'en 2004 les acteurs internationaux ont dépensé 15 milliards de dollars pour la sécurité et 2 milliards de dollars pour l'aide économique et humanitaire, dont 200 millions de dollars adressés au Gouvernement.

Le cas de l'Afghanistan fait apparaître le coût élevé, pour le Gouvernement, des pratiques des donateurs. Pour ce qui est de l'aide acheminée selon la deuxième conception dans laquelle la gestion est effectuée par le donateur, on estime que « entre 40 % et 90 % des coûts des projets concernent les frais généraux à l'étranger » et « étant donné la longue chaîne contractuelle de nombreux projets gérés par les donateurs, les ressources disponibles pour un projet sur le terrain ne représentaient seulement qu'une partie de celles qui lui avaient été allouées » (Lockhart, 2007, p. 25). L'assistance technique est également très coûteuse. En 2005, l'Afghanistan recevait 600 millions de dollars par an à ce titre, ce qui dépassait le coût de l'ensemble de la fonction publique (260 000 personnes). Le coût est également très élevé en termes d'efficacité des institutions publiques. Premièrement, le personnel international déployé dans le pays nécessitait la présence de chauffeurs, de traducteurs, de secrétaires et de gardes. Comme le Gouvernement ne pouvait pas verser de hauts salaires, ces personnes étaient souvent recrutées dans la fonction publique, où elles avaient précédemment exercé les fonctions d'enseignant, de médecin et d'administrateur. Deuxièmement, chacun des centaines de projets différents avait ses propres règles internes pour les achats, l'administration et les rapports, ce qui nuisait à la cohérence des lois et des procédures du pays (ibid., p. 26). Troisièmement, les pouvoirs publics ne pouvaient pas privilégier l'élaboration et la mise en œuvre de leur propre choix d'orientations. « Afin de limiter l'incidence préjudiciable de l'un des processus parallèles mis en œuvre en concurrence avec le cycle budgétaire national, huit cadres supérieurs de l'Autorité de coordination de l'aide d'Afghanistan avaient dû passer six semaines, pendant l'établissement du budget, à examiner des projets d'un montant de 1,8 million de dollars préparés par des organismes des Nations Unies, au lieu de passer leur temps à établir et exécuter le budget national. Ces projets, à raison de 60 %, avaient ensuite été rejetés en vertu des règles de la Banque mondiale » (Lockhart, 2007, p. 28).

Source: Lockhart (2007).

en évidence par des progrès satisfaisants effectués dans le cadre d'un programme du FMI; b) de progrès satisfaisants réalisés dans la mise en œuvre du DSRP; et c) d'améliorations continues de la gestion des finances publiques, ainsi que de la mise en œuvre de mesures convenues dans le cadre du mécanisme d'évaluation de la performance. Dans l'ensemble, les auteurs de cette étude de cas tiennent que la situation actuelle témoigne d'une grande dépendance à l'égard de l'aide, assortie d'un manque notable de capacités des pouvoirs publics après des années de conflit et la fuite des cerveaux. Le Gouvernement a amélioré quelque peu la coordination de l'aide et des informations grâce à la mise sur pied d'un Bureau de coordination de l'aide au développement. Mais la méfiance réciproque pousse les donateurs à continuer « d'assortir leur aide de nombreuses conditions, d'établir des unités de projet parallèles pour contrôler l'utilisation de l'aide, et d'essayer de peser sur l'élaboration des politiques » (EURODAD, 2008a, p. 4).

Cette situation illustre ce que l'OCDE (2003) appelle « le piège d'une faible appropriation ». Cela se produit lorsque les capacités du gouvernement d'un pays bénéficiaire sont médiocres et que les donateurs craignent que l'aide soit mal gérée par les pouvoirs publics, en raison soit de politiques inadéquates, soit d'une gestion inappropriée. Ils réduisent ce risque en court-circuitant les pouvoirs publics et en mettant en place des structures parallèles, par exemple des unités de gestion dirigées par des consultants. Le gouvernement n'a guère de responsabilité dans ce qui se passe et ne participe pas. De ce fait, les donateurs ont moins confiance, ce qui les renforce dans leur tendance à ne pas intégrer leurs activités à celles dudit gouvernement. Les unités de mise en œuvre parallèles font peu appel aux compétences des pouvoirs publics, ce qui amoindrit encore les capacités et renforce la tendance des donateurs à ne pas passer par les systèmes gouvernementaux.

Certains PMA sont prisonniers du piège de la faible appropriation mais les problèmes liés à la mauvaise intégration de l'aide dans les plans et les budgets des gouvernements ne se limitent pas à ces pays.

Toutefois, les problèmes liés à la mauvaise intégration de l'aide dans les plans et les budgets des gouvernements ne se limitent pas aux pays qui pourraient être considérés comme prisonniers du piège de la faible appropriation. Cela apparaît à l'évidence dans l'aperçu de la politique relative à l'aide au Rwanda, publié en 2006, dans lequel figure une liste des problèmes ci-après liés à la manière dont l'aide est acheminée dans ce pays:

- « a) La conditionnalité est excessive et cela entraîne des problèmes de prévisibilité;
- b) Les coûts de transaction élevés diminuent la valeur réelle de l'aide – les donateurs continuent d'imposer des exigences lourdes au Gouvernement en termes de temps, de besoins d'informations et d'utilisation d'autres ressources pour de nombreuses missions et réunions;
- c) Le Gouvernement étant mal renseigné sur l'APD, cela nuit à la transparence, ainsi qu'à sa capacité de contrôler et de gérer l'aide que reçoit le Rwanda. Ces informations sont essentielles pour la planification et la budgétisation, ainsi que pour l'exécution du budget de développement. Il est difficile de se faire une idée précise de l'aide extérieure au Rwanda, car certains donateurs ne souhaitent pas ou ne peuvent pas répondre aux demandes de renseignements du Gouvernement;
- d) Les donateurs continuent trop souvent à favoriser leurs propres objectifs, qui sont souvent politiques, au détriment de l'appropriation nationale. Une bonne partie de l'aide est octroyée en marge des plans et du budget, ce qui traduit un défaut d'alignement sur les priorités et les systèmes gouvernementaux;

- e) L'existence d'importants fonds verticaux, qui profite au développement dans certains domaines, peut fausser l'affectation des ressources dans les secteurs et les sous-secteurs; et
- f) L'assistance technique n'est pas toujours efficace et, dans certains cas, donne l'impression de nuire aux capacités locales plutôt que de les renforcer » (Gouvernement du Rwanda, 2006, p. 1 et 2).

Il n'en reste pas moins que ce document reconnaît aussi que le Gouvernement lui-même a de gros problèmes de capacités d'où découlent une coordination et une mise en œuvre médiocres, que « le défaut d'un processus clair dans certains cas conduit les ministères compétents et les organismes décentralisés à négocier directement avec les donateurs », et que « le Gouvernement peut avoir des exigences confuses en matière de renseignements à l'égard de ses partenaires de développement » (ibid., p. 1 et 2).

En résumé, il est clair que, bien que l'on progresse, la lenteur de l'alignement de l'aide sur les priorités, les systèmes et les procédures des pays bénéficiaires continue de faire problème, ce qui affaiblit l'appropriation nationale dans un ensemble de PMA.

Bien que l'on progresse, la lenteur de l'alignement de l'aide sur les priorités, les systèmes et les procédures des pays bénéficiaires continue de faire problème, ce qui affaiblit l'appropriation nationale dans un ensemble de PMA.

H. Conséquences néfastes d'une faible appropriation par les pays

La faible appropriation nationale a des conséquences néfastes sur l'efficacité des stratégies de réduction de la pauvreté, s'agissant de favoriser la croissance économique, de faire baisser le taux de pauvreté et d'atteindre les OMD. Elles présentent trois traits, dans leur élaboration et leur mise en œuvre, qui peuvent être liés à une faible appropriation mais nuisent à leur efficacité. Il s'agit des caractéristiques suivantes: a) mauvaise intégration du cadre macroéconomique et des politiques sectorielles et commerciales; b) réduction des ambitions en matière d'augmentation des apports d'aide; et c) niveau inadéquat du financement du développement du secteur de production.

La faible appropriation nationale a des conséquences néfastes sur l'efficacité des stratégies de réduction de la pauvreté, s'agissant de favoriser la croissance économique, de faire baisser le taux de pauvreté et d'atteindre les OMD.

1. MAUVAISE INTÉGRATION DU CADRE MACROÉCONOMIQUE DANS LES POLITIQUES SECTORIELLES ET COMMERCIALES

Il est largement reconnu que le cadre macroéconomique dont les PMA ont convenu avec le FMI a aidé à favoriser la stabilité macroéconomique, notamment pour faire diminuer l'inflation. Cependant, les effets de ce cadre sur la croissance économique, la réduction de la pauvreté et la réalisation des OMD sont beaucoup plus discutables. Selon une étude du FMI concernant l'opinion des pays sur la conception de la FRPC en Afrique subsaharienne, 55 % des interlocuteurs sondés par le FMI et seulement 20 % de ceux qui l'ont été par la Banque mondiale convenaient, voire étaient convaincus, que les programmes étaient axés sur la croissance économique (FMI, 2007b). Un nombre encore plus restreint de la première catégorie de sondés se sont dits convaincus qu'ils étaient axés sur la réduction de la pauvreté ou la réalisation des OMD (38 % et 13 % respectivement), nombre encore plus faible en ce qui concerne la deuxième catégorie (12 % et 3 % respectivement). Les autorités nationales sondées étaient peu ou prou du même avis que les répondants du FMI, mais une proportion d'entre eux légèrement supérieure ont convenu, ou étaient convaincus que ces programmes étaient axés sur la croissance, 26 % estimant qu'ils étaient axés sur la réalisation des OMD (tableau 36).

Seulement 20% des interlocuteurs sondés par la Banque mondiale convenaient, voire étaient convaincus, que les programmes de la FRPC du FMI en Afrique étaient axés sur la croissance économique.

Tableau 36. Conception de la Facilité du FMI pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance en Afrique subsaharienne: opinions exprimées à l'occasion de l'enquête sur la croissance et la lutte contre la pauvreté

Conception de programmes de PRGF axés sur:	Pourcentage de répondants « d'accord » ou « fortement d'accord »:			
	FMI	Autorités nationales	Banque mondiale	Donateurs
Macrostabilité	100	98	98	97
Croissance	55	57	20	53
Réduction de la pauvreté	38	36	12	23
OMD	13	26	3	13

Source: Adapté du FMI (2007b), tableau A5.3.

Une grave conséquence de la faible appropriation des politiques macro-économiques est la mauvaise intégration des politiques macroéconomiques et des politiques sectorielles, et également des politiques commerciales.

Les politiques budgétaires et monétaires visent en général à atteindre de faibles déficits budgétaires et une inflation maximale de 5 %. Les éléments d'information dont nous disposons sur les pays africains indiquent que la flexibilité s'est accrue à la suite de la réorientation en direction des programmes des FRPC (en remplacement de ceux des FASR). Les programmes des FRPC, depuis 2003, visent une faible augmentation (1 %) du déficit fiscal avant les dons, alors que ceux des FASR visaient des réductions importantes (3 % du PIB pour un programme de trois ans). Mais un certain nombre d'analystes compétents croient fermement que, malgré l'orientation moins rigoureuse des politiques, ces objectifs sont encore trop modestes en ce qui concerne la croissance économique, la réduction de la pauvreté et la réalisation des OMD⁸.

Quelle que soit la position que l'on adopte dans ces débats économiques, une grave conséquence de la faible appropriation des politiques macroéconomiques est la mauvaise intégration des politiques macroéconomiques et des politiques sectorielles, et également des politiques commerciales, ce qui signifie qu'il n'est pas possible d'explorer de manière satisfaisante différentes options en matière de politiques. Par exemple, l'impact de différents choix de dépenses sur les prix intérieurs dépend de paramètres sectoriels (tels que la composition des dépenses, l'ampleur des capacités disponibles, et la possibilité qu'ont les dépenses de l'État d'attirer l'investissement privé). Pour évaluer le potentiel des dépenses de l'État, il est nécessaire d'intégrer les informations sectorielles relatives aux coûts et aux conséquences (Groupe de travail sur les programmes du FMI et les dépenses de santé, 2007).

La mauvaise intégration du cadre macroéconomique et des politiques commerciales est une autre conséquence préjudiciable de la faible appropriation des politiques macroéconomiques. À cet égard, il a été suggéré, dans le *Rapport 2004 sur les pays les moins avancés*, que la clef de l'intégration du commerce dans les politiques de réduction de la pauvreté se trouvait dans les prévisions en matière d'exportations et d'importations qui font partie du cadre macroéconomique. Il faut que les politiques commerciales soient liées de façon réaliste à ces prévisions et que les politiques d'exportation et d'importation soient orientées de manière à ce que ces objectifs puissent être atteints. Pourtant, en pratique, malgré l'importance accrue des politiques commerciales dans les DSRP, les objectifs commerciaux vont à vau-l'eau dans le cadre macroéconomique, sans être liés aux objectifs commerciaux et aux orientations plus précis figurant dans le texte principal du DSRP. Ce manque d'articulation est en rapport avec la mauvaise intégration du cadre macroéconomique dans le reste du document.

2. RÉDUCTION DES AMBITIONS RELATIVES À L'AUGMENTATION DES ENTRÉES D'AIDE

Une deuxième conséquence néfaste de la faible appropriation nationale est la réduction des ambitions relatives à l'augmentation des apports d'aide. Il est évident que la plupart des gouvernements des PMA souhaitent une augmentation de ces apports, mais il existe une inadéquation fondamentale entre ce désir et la manière dont les DSRP sont rédigés. Cela est dû à nouveau au fait que le cadre macroéconomique est habituellement fondé sur des prévisions d'apport d'aide qui tempèrent les attentes à la fois des donateurs et des bénéficiaires concernant l'augmentation de l'aide. Il en résulte des stratégies de réduction de la pauvreté minimalistes plutôt que des stratégies qui visent à tirer le meilleur parti possible d'une augmentation de l'aide.

D'une manière générale, il est possible de prévoir les apports d'aide sur les bases suivantes: a) les besoins minimaux pour des programmes macroéconomiques viables; b) l'évolution passée des apports d'aide; c) les normes de financement pour permettre la croissance, la réduction de la pauvreté ou la réalisation des OMD; ou d) la troisième approche adaptée aux problèmes de capacité d'absorption. Le FMI (2007b) conclut généralement que, dans les pays africains dotés de programmes de FRPC, ce sont les deux premières approches qui ont été suivies. En outre, ils font des prévisions d'entrées d'aide à court terme très modestes parce que ces entrées sont instables, que dans le passé des versements réels n'ont pas été à la hauteur des engagements, et que la principale préoccupation est de veiller à ce que les programmes ne soient pas assortis d'un financement insuffisant.

On ne sait pas très bien d'où viennent les prévisions. D'après le FMI (2007b), son personnel, en règle générale, reprenait celles des autorités pour l'année d'exécution du programme, qui avaient été validées après discussion avec les donateurs. Mais dans les pays sortant d'un conflit et où les capacités du gouvernement étaient limitées, le personnel du FMI jouait un rôle plus actif, travaillant avec les autorités pour regrouper les plans des donateurs au sein du cadre macroéconomique du programme. Les membres du personnel interrogés ont déclaré que les autorités avaient souvent une attitude très prudente à l'égard des apports d'aide à venir et que, en ce qui concerne les prévisions à moyen terme, le personnel du FMI intervenait fréquemment dans leur élaboration en reprenant celles des autorités nationales, qu'elles majoraient, et en tenant compte des indications des donateurs.

La conséquence de cette manière de procéder répandue est que les stratégies de développement sont moins ambitieuses dans un souci de réalisme eu égard aux entrées d'aide passées, au lieu d'être développées pour permettre de voir dans quelle mesure une augmentation des courants d'aide peut servir efficacement à favoriser la croissance économique, la réduction de la pauvreté et la réalisation des OMD. Récemment, le FMI a effectué des analyses approfondies d'autres scénarios pour accroître l'aide octroyée à certains pays – l'Éthiopie, Madagascar, le Mozambique, le Rwanda et la Zambie (Goldsbrough et Elberger, 2007). Il n'en reste pas moins qu'en règle générale, les gouvernements se trouvent devant un grave dilemme qui complique l'élaboration de leur DSRP. Pour être réaliste quant aux apports d'aide attendus, une stratégie de développement ne doit pas attirer l'attention sur les besoins considérables des PMA en vue d'atteindre les OMD, ce qui, par ailleurs, est nécessaire pour obtenir des apports supplémentaires. Ce cercle vicieux conduit les gouvernements des PMA, comme leurs partenaires de développement, à réduire leurs ambitions.

Une conséquence néfaste de la faible appropriation nationale est la réduction des ambitions relatives à l'augmentation des apports d'aide.

Cette manière de prévoir les entrées d'aide rend les stratégies de développement moins ambitieuses dans un souci de réalisme eu égard aux entrées d'aide passées, au lieu d'être développées pour permettre de voir dans quelle mesure une augmentation des courants d'aide peut servir efficacement à favoriser la croissance économique, la réduction de la pauvreté et la réalisation des OMD.

Les donateurs ne décaissent l'aide que si le FMI certifie que le cadre macroéconomique est satisfaisant. Mais ce dernier, en raison de ses prévisions en matière d'aide, peut en même temps dissuader les donateurs d'augmenter les versements.

Le groupe de travail sur les programmes du FMI et les dépenses de santé (2007) fait valoir que les prévisions risquent de donner des indications confuses aux donateurs. Les études de cas du Rwanda, du Mozambique et de la Zambie laissent aussi penser que les prévisions ont pu également être influencées par l'idée qu'une augmentation de l'aide n'est pas souhaitable. Lorsqu'ils ne sont en présence que de prévisions timides, la conclusion des donateurs peut être qu'il n'est pas possible d'absorber davantage de ressources d'un point de vue macroéconomique. Les donateurs ne décaissent l'aide que si le FMI certifie que le cadre macroéconomique est satisfaisant. Mais ce dernier, en raison de ses prévisions en matière d'aide, peut en même temps dissuader les donateurs d'augmenter les versements. Goldbrough et Elberger (2007, p. 19) déclarent que « le FMI avait initialement envoyé des observations tendant à dissuader les intéressés de procéder à des augmentations substantielles de l'aide. Sur les 27 programmes et examens du FMI relatifs à l'Afrique subsaharienne mis au point ou terminés dans les dix-huit mois qui ont suivi le sommet de Gleneagles, deux seulement comportaient des prévisions à la hauteur des engagements qui y avaient été contractés ».

Les pratiques adoptées en matière d'utilisation réelle de flux d'aide plus importants et de flux d'aide inattendus lorsque les prévisions ne sont pas justes tendent également à dissuader les donateurs d'augmenter leur contribution (encadré 8).

Encadré 8. L'utilisation des flux d'aide en augmentation par les pays africains dans le cadre des programmes de la FRPC

Un récent rapport du Bureau indépendant d'évaluation du FMI sur l'utilisation de l'aide faite par les pays africains dotés de programmes de la FRPC montrent que les politiques macroéconomiques tendent à privilégier le recours à une aide supplémentaire pour faire diminuer la dette intérieure ou reconstituer les réserves internationales plutôt que d'accroître les dépenses publiques (FMI, 2007b). Cette étude du Bureau d'évaluation indépendant a permis de conclure: a) que si les réserves internationales correspondent à moins de deux mois et demi d'importations, la quasi-totalité de l'aide est programmée pour être économisée sous forme d'une augmentation des réserves; b) que si ces réserves dépassent ce niveau mais que l'inflation est supérieure à 5 %, 85 % de l'aide supplémentaire sont utilisés pour réduire la dette intérieure; et c) que si les réserves sont supérieures à l'équivalent de deux mois et demi d'importations et que l'inflation est inférieure à 5 %, la plus grande partie de l'aide supplémentaire sert à augmenter les dépenses publiques.

Ces règles empiriques ont pour conséquence que, dans tous les pays qui ont bénéficié d'une augmentation de l'aide pendant la période du programme de la FRPC, 27 % seulement de l'aide supplémentaire prévue servaient à accroître les dépenses publiques. Il est procédé à des ajustements pendant l'exécution du programme. Mais entre 2004 et 2006, 91 cents par dollar de l'aide excédentaire par rapport au niveau de l'année précédant celle de l'exécution du programme ont grossi les réserves internationales au Mozambique, et 47 % de l'aide supplémentaire ont été « économisés » en Zambie pendant la même période, au cours de laquelle entre 13 % et 20 % de l'aide totale reçue par ces pays ont été affectés aux réserves internationales, et 19 % ont été mis en réserve de la même manière au Rwanda en 2002-2004 (Groupe de travail sur les programmes du FMI et les dépenses de santé, 2007).

Les recommandations sur l'utilisation à faire des flux d'aide imprévus visent à réduire encore davantage l'incidence de ces flux sur l'augmentation des dépenses publiques, ce qui n'est pas sans importance, car les prévisions relatives à l'aide sont souvent erronées, notamment en raison de l'imprévisibilité des apports. Les études de cas du Mozambique, du Rwanda et de la Zambie montrent que les programmes du FMI nécessitaient initialement de mettre en réserve, à court terme, l'excédent de l'aide prévue tout en réduisant les dépenses publiques si les apports ne répondaient pas aux attentes. Toutefois, on constate un certain accroissement de la flexibilité dans ces pays (ibid., p. 39).

De même, une étude portant sur huit pays africains a indiqué qu'une assistance budgétaire moindre que celle qui avait été programmée entraînait une diminution de l'investissement public, alors que, dans le cas contraire, on ne constatait pas un accroissement de l'investissement mais une mise en réserve des fonds (Celasun et Walliser, 2005).

Ces pratiques relatives à l'utilisation des apports d'aide par les pays sont l'une des principales causes de l'accroissement des réserves internationales dans les PMA dont il a été question au chapitre 1. Le fait de savoir si cette politique est judicieuse ou non relève d'un jugement à caractère économique, mais ces pratiques peuvent tendre à dissuader les donateurs d'augmenter l'aide, renforçant ainsi l'effet des prévisions macroéconomiques peu ambitieuses.

3. INSUFFISANCE DU FINANCEMENT DES SECTEURS PRODUCTIFS ET DE L'INFRASTRUCTURE ÉCONOMIQUE

La dernière conséquence néfaste d'une faible appropriation est qu'il existe maintenant un hiatus grandissant entre l'orientation générale des DSRP, qui mettent l'accent sur l'importance du secteur productif et l'infrastructure économique, d'une part, et la composition des versements d'aide qui, comme l'a montré l'analyse du chapitre premier de notre rapport, sont encore axés sur le secteur social et l'infrastructure sociale. Ce défaut de concordance entre les modifications de l'orientation générale des DSRP et l'absence de changement dans la composition de l'aide est un indicateur essentiel d'une faible appropriation par les pays des stratégies nationales de développement telles qu'elles sont mises en œuvre.

Ce modèle d'octroi de l'aide est lié à la préférence des donateurs pour le financement des secteurs sociaux. Ces choix, associés aux grandes orientations de la conditionnalité par politique imposée, signifient que l'orientation stratégique des DSRP, dans la pratique, est un panachage de politiques favorisant la stabilisation, la privatisation et la libéralisation, avec un accroissement de l'aide des donateurs pour les secteurs sociaux. Le financement insuffisant des secteurs de production et de l'infrastructure économique implique que, bien que les DSRP visent à inscrire la réduction de la pauvreté et la réalisation des OMD dans un vaste cadre de développement économique, ils n'y parviennent pas en pratique. Par ailleurs, comme il a été indiqué au chapitre 2 du présent rapport, il est improbable que ce modèle de développement aboutisse à un développement durable et solidaire.

I. Politiques destinées, dans la pratique, à améliorer l'appropriation par les pays

Le renforcement de la prise en charge par les pays des stratégies nationales de développement devrait bénéficier d'un degré très élevé de priorité en vue d'améliorer le développement et l'efficacité de l'aide dans les PMA. Il s'agit d'un problème complexe qui suppose que les rapports changent entre donateurs et bénéficiaires. La présente section est consacrée au potentiel des politiques relatives à la gestion de l'aide par les bénéficiaires; nous y recensons quelques éléments destinés à un programme de travail plus vaste permettant d'améliorer l'appropriation nationale.

1. POTENTIEL DES POLITIQUES DE GESTION DE L'AIDE CONDUITES PAR LES BÉNÉFICIAIRES

La première mesure pouvant être prise pour améliorer la prise en charge par les pays est l'adoption d'une politique de gestion de l'aide dans les PMA. Cela peut contribuer fortement à faire diminuer le nombre considérable d'éléments qui affaiblissent l'appropriation nationale si l'aide est en marge du budget, n'est pas comptabilisée ou n'est pas alignée sur les priorités du gouvernement.

Une politique de gestion de l'aide est différente d'une stratégie nationale de développement. Cette dernière fixe des buts, des objectifs et des cibles, et prévoit les mesures à prendre pour les atteindre. Ce n'est pas ce que vise la politique de gestion de l'aide. Elle est « plutôt conçue et utilisée pour faire en sorte que l'aide reçue et l'utilisation qui en est faite soient de nature à contribuer au maximum à traiter les priorités présentées dans le DSRP du pays concerné » (Killick, 2008,

Le financement insuffisant des secteurs de production et de l'infrastructure économique implique que, bien que les DSRP visent à inscrire la réduction de la pauvreté et la réalisation des OMD dans un vaste cadre de développement économique, ils n'y parviennent pas en pratique.

La première mesure pouvant être prise pour améliorer la prise en charge par les pays est l'adoption d'une politique de gestion de l'aide dans les PMA.

Une politique de gestion de l'aide est « plutôt conçue et utilisée pour faire en sorte que l'aide reçue et l'utilisation qui en est faite soient de nature à contribuer au maximum à traiter les priorités présentées dans le DSRP du pays concerné ».

p. 5). Comme nous l'avons vu, les DSRP ont été introduits initialement comme instruments de politiques destinées à gérer l'allégement de la dette, et ils peuvent être encore utilisés pour attirer et acheminer l'aide. En adoptant une politique de gestion de l'aide, il est possible de séparer, tout en les corrélant, le rôle de la stratégie de développement et la politique de gestion de l'aide.

Ce qui est important, c'est que la Déclaration de Paris engage les pays bénéficiaires à « assurer la conduite de la coordination de l'aide à tous les niveaux et des autres ressources affectées au développement, en consultation avec les donateurs et en encourageant la participation de la société civile et du secteur privé » (OCDE 2005a, p. 3). Les gouvernements des PMA devraient saisir cette occasion et s'efforcer de mettre au point des politiques de gestion de l'aide. La Déclaration cherche également à promouvoir la responsabilité mutuelle, ce qui est un élément essentiel pour aller vers un partenariat de développement dans lequel les partenaires soient davantage sur un pied d'égalité, et à remédier au déséquilibre du pouvoir de négociation entre donateurs et bénéficiaires. Comme il est dit dans la Déclaration, « Parce qu'il est impératif d'apporter la preuve que des progrès tangibles sont réalisés sur le terrain, nous procéderons, sous la conduite du pays partenaire, à une évaluation périodique tant qualitative que quantitative de nos progrès mutuels au niveau national dans la mise en œuvre des engagements convenus à l'appui de l'efficacité de l'aide. Dans ce contexte, nous mettrons à profit les mécanismes appropriés existant au niveau des pays » (Ibid., p. 3). La Déclaration de Paris encourage donc les pays à jouer un rôle déterminant pour mettre au point des mécanismes appropriés à la situation locale afin d'assurer une responsabilité mutuelle, et non pas à sens unique.

Selon Killick (2008), une politique de gestion efficace devrait:

- a) Améliorer la coordination de l'aide et atténuer les incertitudes concernant les apports réels et les apports attendus d'aide;
- b) Éviter ou réduire la prolifération des sources d'aide et des initiatives discrètes des donateurs;
- c) De cette manière et par d'autres moyens, accroître la marge de manœuvre des gouvernements, lutter contre la prolifération des conditionnalités et améliorer la prévisibilité des apports d'aide;
- d) À la suite de l'amélioration des rapports entre gouvernements et donateurs, de l'harmonisation et de l'alignement, faire baisser les coûts de transaction;
- e) Mettre en place une base sur laquelle établir une plus grande responsabilité mutuelle;
- f) Prévoir un cadre dans lequel l'assistance technique puisse être de plus en plus impulsée par la demande et orientée vers les besoins du bénéficiaire en matière de développement des capacités.

Certains pays en développement montrent la voie en matière d'élaboration de politiques de gestion de l'aide. De fait, quelques PMA sont parmi les premiers pays dans le monde à avoir adopté ce type de politique. Il s'agit du Rwanda, de l'Ouganda et de la République-Unie de Tanzanie, dont l'encadré 9 rend compte de l'expérience, ainsi que de l'Afghanistan et du Mozambique.

D'après les expériences des PMA, jusqu'à présent, il apparaît que les politiques de gestion de l'aide peuvent être un moyen efficace d'améliorer la coordination en partant du terrain (Menocal et Mulley, 2006; De Renzio et Mulley, 2006). L'évaluation du processus de coordination de l'aide conduit par le pays en République-Unie de Tanzanie fait apparaître une évolution encourageante des

L'évaluation du processus de coordination de l'aide conduit par le pays en République-Unie de Tanzanie fait apparaître une évolution encourageante des rapports d'assistance.

Encadré 9. Politiques de gestion de l'aide en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie et au Rwanda

Ouganda

À la fin des années 80 et au début des années 90, l'investissement public en Ouganda a été caractérisé par un grand nombre de projets dont la maîtrise était assurée par les donateurs, avec pour conséquence d'importantes redondances et des insuffisances chroniques des dépenses. Le Gouvernement ougandais a donc peu à peu élaboré des stratégies sectorielles qui constituent un cadre cohérent et ont permis d'établir des priorités pour l'utilisation de l'aide des donateurs. Cela a facilité les efforts d'harmonisation « de premier ordre » des donateurs (par exemple concernant les rapports communs, les accords relatifs au décaissement et la présentation de comptes certifiés). Les stratégies sectorielles ont ensuite été intégrées dans le DSRP et rassemblées dans un cadre de dépenses à moyen terme. Le Gouvernement a également centralisé la coordination des donateurs dans un seul ministère et, en 2003, a mis au point un ensemble de « principes de partenariat » pour servir de cadre à la coordination et au dialogue. Il a fallu, pour cela, que le Gouvernement prenne des engagements concernant la lutte contre la corruption et la réforme des services publics, établisse des préférences concernant les types d'aide qu'il souhaitait recevoir, et qu'il propose un ensemble d'autres mesures destinées à accroître l'efficacité de l'aide et à faire baisser les coûts de transaction. L'existence de ce ministère central fort et compétent pour assurer la conduite du processus, et l'appui soutenu des partenaires de développement ont joué un rôle fondamental pour renforcer la capacité du Gouvernement d'apporter une importante contribution à la gestion des rapports avec les donateurs. En 2005, le Gouvernement a pris, avec plusieurs donateurs principaux, ce qu'ils considéraient comme étant la mesure suivante logique, en convenant avec eux de mettre en place une stratégie d'aide pour la période 2005-2009. Ils se sont appuyés, pour cela, sur les principes de la Déclaration de Paris, les partenaires s'engageant à procéder à d'importants changements de comportement afin d'améliorer l'efficacité de l'aide et harmonisant mieux l'aide des donateurs avec la stratégie de réduction de la pauvreté.

République-Unie de Tanzanie

En 1994, le Gouvernement de Tanzanie a chargé un groupe indépendant de conseillers de faire une analyse de la crise qui sévissait alors dans les relations entre le Gouvernement et les donateurs, et de proposer des solutions. Son rapport a facilité la prise d'engagements spécifiques des deux côtés afin d'améliorer l'efficacité de l'aide. Un groupe indépendant officiel chargé du suivi de ces engagements a effectué des contrôles réguliers pour savoir s'ils étaient respectés. En 2002, la stratégie de gestion de l'aide du Gouvernement a été officialisée sous la dénomination de Stratégie d'assistance de la République-Unie de Tanzanie. Il s'agissait d'une initiative du Gouvernement « visant à lui permettre de reprendre en charge la politique de développement et d'en assurer la maîtrise en promouvant le partenariat en matière d'élaboration et de mise en œuvre des programmes de développement », qui exposait les engagements pris par le Gouvernement et par ses donateurs. Elle prévoyait des rapports annuels sur la mise en œuvre et a servi par la suite de base pour l'élaboration d'une Stratégie commune de développement qui a été mise au point en 2006; on considère qu'elle présente un ensemble plus complet de principes régissant les responsabilités des donateurs et du Gouvernement. Elle vise à améliorer encore la coordination des donateurs, y compris en repérant quels sont leurs avantages respectifs et en prévoyant un seul cycle d'examen. Il est prévu qu'elle remplacera les stratégies propres à tel ou tel donateur en matière d'assistance.

Rwanda

Le Gouvernement a officiellement adopté la Politique d'aide au Rwanda en 2006, ce qui, en tout état de cause, constituait le point culminant d'un certain nombre de mesures prises antérieurement, dont la création d'un mécanisme central de coordination de l'aide, l'établissement d'un DSRP et de stratégies de développement sectorielles et la mise sur pied d'un groupe de coordination des partenaires de développement. À titre de préparation pour la version préliminaire de la politique d'aide, il a lancé, en 2005, une enquête initiale indépendante sur l'alignement et l'harmonisation des donateurs afin de mettre en place une base d'informations nécessaire. Ce document relatif à la politique en matière d'aide est à l'évidence une déclaration d'intention de la part du Gouvernement, mais il avait été conçu pour faire l'objet d'un consensus. Il a fait suite à plusieurs séries de consultations, à la fois au sein du Gouvernement et avec ses principaux donateurs. Mis au point pour assurer l'application au Rwanda de la Déclaration de Paris, il avait pour objectif déclaré d'améliorer l'efficacité de l'aide et de fournir une base pour la mobilisation de l'aide supplémentaire que demandait le Gouvernement. Il y a, au sein du Ministère des finances, un service spécial chargé de la mise en œuvre de cette politique, et l'une de ses premières initiatives a été de demander aux donateurs de procéder à une autoévaluation systématique de la conformité de leurs politiques et de leurs pratiques avec les directives relatives à la politique en matière d'aide.

Source: Killick (2008).

rapports d'assistance, à savoir: a) une amélioration des données relatives aux entrées d'aide; b) un renforcement de la confiance; c) une plus grande autorité de la part du Gouvernement quand il exprime ses préférences; d) une amélioration de la rationalisation et de l'harmonisation des processus et procédures chez les donateurs; e) une meilleure prévisibilité des apports d'aide, les donateurs s'engageant sur plusieurs années; f) une diminution des coûts de transaction, car les donateurs appuient une stratégie d'assistance commune; et g) un renforcement

L'introduction d'indicateurs de suivi des pratiques des donateurs au niveau du pays convenus entre les parties semble être un moyen particulièrement efficace de faire baisser les coûts de transaction et de favoriser l'alignement et l'harmonisation.

de la responsabilité mutuelle, les indicateurs de performance ne concernant pas seulement les efforts du Gouvernement, mais également ceux des donateurs pour ce qui est des décaissements d'assistance (Wangwe et al., 2005). L'introduction d'indicateurs de suivi des pratiques des donateurs au niveau du pays convenus entre les parties semble être un moyen particulièrement efficace de faire baisser les coûts de transaction et de favoriser l'alignement et l'harmonisation.

Néanmoins, ces améliorations sont limitées. Le cas de l'Afghanistan montre que, même si un pays met en œuvre une politique vigoureuse de gestion de l'aide, le succès n'est pas nécessairement assuré (encadré 7). En Ouganda comme en République-Unie de Tanzanie, un certain nombre de donateurs restent en dehors des stratégies communes d'assistance et, au Mozambique, la politique de gestion de l'aide ne couvre que celle qui est octroyée comme soutien budgétaire. L'expérience laisse aussi penser que les efforts déployés au niveau national pour améliorer la gestion de l'aide prennent un temps considérable au détriment de la réflexion qui devrait être consacrée aux stratégies effectives de développement et des mesures qui devraient être prises à cet égard. On peut ajouter que les bénéficiaires ne peuvent pas prendre de sanctions quand les donateurs ne font pas ce qu'il faut pour atteindre les objectifs convenus, ce qui signifie qu'il peut y avoir un déséquilibre des responsabilités, même quand les indicateurs sont convenus d'un commun accord. Les principales sanctions auxquelles les bénéficiaires peuvent recourir pour peser sur le comportement des donateurs semblent être le souci que ces derniers ont de leur réputation et la pression des pairs, alors que le bénéficiaire peut toujours se voir retirer l'aide. Les bénéficiaires peuvent avoir un meilleur moyen de pression dans les rapports d'assistance s'ils ont accès à des ressources d'aide multiples et également s'ils entretiennent des rapports traditionnels avec des donateurs qui partagent leurs vues (De Renzio et Mulley, 2006).

Malgré ces réserves, la mise en place d'une politique de gestion de l'aide peut constituer un moyen pratique d'atténuer ces processus qui affaiblissent l'appropriation par les pays quand cette aide est apportée en marge du budget, n'est pas comptabilisée, est imprévisible et n'est pas alignée sur les priorités nationales. Elle peut également être déterminante pour renforcer la confiance et la compréhension mutuelle entre donateurs et bénéficiaires, lesquelles sont essentielles pour remédier aux autres processus qui affaiblissent la capacité des pays d'assurer la conduite de l'élaboration et de la mise en œuvre de leur stratégie nationale de développement. Ainsi, dans l'annexe à ce chapitre figure la marche à suivre pour les PMA qui veulent mettre en place une politique de gestion de l'aide.

2. ÉLÉMENTS POUR UN PROGRAMME DE TRAVAIL PLUS LARGE

Il est possible de progresser quelque peu au niveau des pays, mais il reste des problèmes systémiques qu'il convient de résoudre si l'on veut avoir toutes les chances d'améliorer l'appropriation nationale. Les éléments à prendre en compte dans un programme de travail plus large seraient les suivants: a) la coopération technique pour reconstruire la capacité de l'État d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies nationales de développement; b) la poursuite de la réflexion sur la conditionnalité; c) la multiplication des efforts au niveau systémique pour améliorer la prévisibilité de l'aide; d) la suppression des déséquilibres inhérents au système qui jouent au détriment du secteur productif; et e) permettre à d'autres voix de mieux pouvoir s'exprimer, notamment en matière de perspectives et d'informations à caractère local, pour ce qui est de l'élaboration des processus et des pratiques de développement.

a) Renforcement des capacités de l'État

Il est capital, pour améliorer la prise en charge par les pays des stratégies de développement national, que les capacités de l'État soient bonnes. Il faut les renforcer dans le cadre du programme de croissance et de développement plus large auquel aspirent les derniers DSRP. Cela pose de graves problèmes de gouvernance du développement, concernant l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de développement et, en particulier, de nouvelles formes de planification du développement. En même temps, une bonne gouvernance financière s'impose pour que les donateurs aient l'assurance que les fonds sont utilisés efficacement.

b) Conditionnalité par politique imposée

On constate une réorientation très marquée des pratiques liées à la conditionnalité par politique imposée, mais il faut encore débattre de sa raison d'être et de son efficacité, ainsi que de l'équilibre entre les préoccupations légitimes des donateurs concernant l'utilisation faite de l'argent et celles des bénéficiaires concernant le fait que la conditionnalité reste excessivement complexe et est parfois interventionniste, définissant en fait le rythme et l'orientation stratégique du programme de manière à assurer la mise en œuvre des politiques que les IFI considèrent comme étant les meilleures. Il doit être tenu compte, dans le contenu de la conditionnalité par politique imposée, de ses éventuels effets néfastes sur l'appropriation par les pays et il convient de l'adapter à sa raison d'être profonde. L'objectif initial de la conditionnalité du FMI était de faire en sorte que ses ressources servent à aider les membres à résoudre leurs problèmes de balance des paiements d'une manière qui garantisse leur remboursement et ne mette donc pas en danger les intérêts collectifs. Cela a également été réaffirmé récemment. La question qui se pose est la suivante: quelles en sont les implications pour le contenu de la conditionnalité? En outre, si l'aide est apportée sous forme de dons, quelle est la raison d'être de la conditionnalité et comment son champ d'application peut-il être pertinent?

c) Prévisibilité et instabilité de l'aide

L'amélioration de la prévisibilité de l'aide est un objectif déterminant pour permettre de renforcer l'appropriation par les pays, car son imprévisibilité rend très difficile la planification et la programmation des activités dans les pays qui en sont fortement tributaires. La volatilité et l'imprévisibilité des entrées d'aide contribuent à l'instabilité macroéconomique, nuisent à l'efficacité de la gestion financière et réduisent celle de l'aide elle-même. Le problème central pour les gouvernements consiste à établir des stratégies de développement efficaces avec une enveloppe de ressources financières appréciable alors qu'ils sont fortement dépendants à l'égard de l'aide, tout en étant ignorants des futurs apports, lesquels sont extrêmement instables. Les recherches récentes montrent que ce problème reste grave et que l'inadéquation entre les engagements et les versements est particulièrement sérieuse dans les pays pauvres (Bulir et Hamann, 2006). Une politique de gestion de l'aide peut contribuer à atténuer ces problèmes, mais des mesures à caractère systémique s'imposent aussi, notamment l'exploration des moyens d'obtenir des promesses d'aide à plus long terme. Elle devrait également permettre de remédier aux contraintes légitimes qui pèsent sur les donateurs, comme leur propre cycle budgétaire, en raison desquelles il leur est difficile de contracter des engagements prévisionnels.

d) Remédier aux déséquilibres systémiques qui jouent contre l'aide apportée aux secteurs productifs

La réorientation de l'attribution de l'aide au détriment des secteurs productifs soulève la question de savoir s'il existe un déséquilibre systémique qui en soit

Il faut renforcer les capacités de l'État dans le cadre du programme de croissance et de développement plus large auquel aspirent les derniers DSRP.

Il doit être tenu compte, dans le contenu de la conditionnalité par politique imposée, de ses éventuels effets néfastes sur l'appropriation par les pays et il convient de l'adapter à sa raison d'être profonde.

L'amélioration de la prévisibilité de l'aide est un objectif déterminant pour permettre de renforcer l'appropriation par les pays, car son imprévisibilité rend très difficile la planification et la programmation des activités dans les pays qui en sont fortement tributaires.

Tout le système d'assistance est adapté à un modèle d'aide fondé sur des transferts de gouvernement à gouvernement, lesquels conviennent particulièrement bien pour que l'aide soit affectée à une augmentation des dépenses de l'État.

Pour rééquilibrer la composition de l'aide, il faut peut-être opérer une réorientation radicale des pratiques la concernant vers un système dans lequel elle ne doit pas être considérée comme devant être un transfert d'un gouvernement à un autre, mais comme le catalyseur d'un processus de développement auquel participe un vaste ensemble de parties prenantes.

L'amélioration de l'appropriation par les pays ne dépend pas seulement du renforcement des capacités techniques, mais également d'une meilleure exploration des alternatives théoriques et pratiques pour le développement.

La manière dont se fait l'acquisition des connaissances est cruciale.

Ces capacités doivent être renforcées dans les pays en développement, et pour cela, il faut accepter le pluralisme intellectuel et le débat critique.

responsable. On peut évoquer un certain nombre de raisons qui induisent un tel déséquilibre. Premièrement, une bonne partie de l'aide destinée à l'infrastructure et aux secteurs de production est financée par des prêts plutôt que par des dons (CNUCED, 2006, p. 18 à 20). La réorientation des prêts vers les dons s'est implicitement accompagnée d'une réorientation vers l'infrastructure sociale et les services. Deuxièmement, l'aide liée a souvent été associée à l'aide destinée à l'infrastructure économique et au secteur de production, et la réorientation au détriment de l'aide liée a, de même, entraîné une réorientation implicite au détriment des secteurs de production et de l'infrastructure économique. Troisièmement, les OMD poussent à axer l'aide sur quelques secteurs jugés particulièrement importants pour leur réalisation – l'éducation, la santé, les programmes de population, l'approvisionnement en eau et l'assainissement. Quatrièmement, tout le système d'assistance est adapté à un modèle d'aide fondé sur des transferts de gouvernement à gouvernement, lesquels conviennent particulièrement bien pour que l'aide soit affectée à une augmentation des dépenses de l'État.

Pour rééquilibrer la composition de l'aide, il faut peut-être opérer une réorientation radicale des pratiques la concernant vers un système dans lequel elle ne doit pas être considérée comme devant être un transfert d'un gouvernement à un autre, mais comme le catalyseur d'un processus de développement auquel participe un vaste ensemble de parties prenantes animé en particulier par le secteur privé (Cohen, Jaquet et Reisen, 2005). Cette nouvelle approche n'impliquerait pas nécessairement un soutien budgétaire, mais devrait néanmoins être alignée sur les priorités nationales.

e) L'acquisition de connaissances en matière de développement

Enfin, l'amélioration de l'appropriation par les pays ne dépend pas seulement du renforcement des capacités techniques, mais également d'une meilleure exploration des alternatives théoriques et pratiques pour le développement. À cet égard, la manière dont se fait l'acquisition des connaissances est cruciale (Zimmerman et McDonald, 2008). Un nombre croissant d'éminents spécialistes de pays en développement font valoir que l'appropriation doit reposer sur une pensée indépendante elle-même fondée sur l'interaction entre les connaissances locales, l'expérimentation et l'approche empirique (Girvan, 2007). L'appropriation par les pays des politiques de développement doit refléter les réalités et la situation locales. Mais ces perspectives sont reléguées au second plan par le fait que l'acquisition des connaissances en matière de développement est dominée par les recherches menées dans les pays développés et par les IFI (Wilks et Lefrançois, 2002; Utting, 2006).

L'un des principaux objectifs de l'aide au développement destinée à améliorer l'appropriation par les pays devrait donc être d'aider à accroître les capacités locales dans les pays en développement, notamment les PMA. Pour pratiquer une approche indépendante, il faut des capacités dont la plupart des pays en développement ne disposent pas d'abondance. Elles doivent être renforcées dans ces pays, et pour cela, il faut accepter le pluralisme intellectuel et le débat critique. Il faut que les organismes internationaux et les donateurs apportent leur appui à l'évolution de systèmes nationaux d'acquisition des connaissances plus efficaces et favorisent le travail en réseau pour permettre de mettre les expériences en commun. Cela constituera une bonne base pour renforcer le pluralisme.

J. Conclusions

Toutes les parties conviennent que la prise en charge par les pays des stratégies de développement est essentielle pour l'efficacité du développement et celle de l'aide. Depuis la fin des années 90, on a constaté une évolution importante de la nature des rapports d'assistance entre les PMA et leurs partenaires de développement. Dans le cadre du système des DSRP, des mesures significatives ont été prises pour améliorer cette appropriation. Mais il est montré, dans le présent chapitre, que divers processus continuent de l'affaiblir dans les PMA, avec des conséquences néfastes pour l'efficacité du développement.

Ces processus jouent au niveau de l'élaboration des politiques ou à celui de leur mise en œuvre. Ils peuvent apparaître parce que l'acheminement d'une partie de l'aide apportée par les donateurs se fait en marge des plans et du budget, ou bien n'est purement et simplement pas connu. En revanche ce peut être également parce que, même si l'aide est intégrée aux priorités, aux processus et aux systèmes nationaux, la manière dont les DSRP sont mis en œuvre subit fortement l'influence de la conditionnalité par politique imposée, des références de suivi ou des choix financiers des donateurs.

Bien que les efforts déployés pour améliorer l'efficacité de l'aide soient générateurs de progrès, les études de cas examinées dans ce chapitre font apparaître un problème persistant provoqué par le mauvais alignement de l'aide sur les plans et les budgets des États. Au cours du processus d'élaboration des politiques, la faiblesse de leurs capacités techniques empêche les pays d'assurer véritablement la conduite des opérations, ce qui signifie qu'ils sont parfois fortement tributaires de l'appui des donateurs pour pouvoir mettre au point leurs stratégies nationales. Leur liberté d'action dans l'élaboration des politiques est aussi entravée par la nécessité de mobiliser des flux d'aide et par le sentiment, justifié ou non, que des signes de réserve à l'égard des types de politiques que les donateurs et les IFI estiment être les meilleurs peuvent se retourner contre eux et nuire à cette mobilisation. Les DSRP de deuxième génération sont maintenant des documents de portée très large avec un amalgame d'éléments comportant: a) un choix d'orientations central relevant essentiellement du gouvernement national; b) un choix d'orientations émanant directement ou indirectement de négociations avec les donateurs, qui a recueilli un large consensus et fait l'objet d'un accord; et c) un choix d'orientations plus étroitement aligné sur les préférences des donateurs et dont l'appropriation nationale est très faible. Il existe une frontière de l'appropriation *au sein* des DSRP. Il est donc possible d'aligner l'aide sur le document avec lequel elle sera harmonisée, mais d'une manière mieux adaptée aux priorités des donateurs dans le plan national.

En conséquence, les processus de mise en œuvre des politiques sont des mécanismes très importants grâce auxquels l'appropriation par les pays peut être renforcée ou affaiblie. Ce chapitre montre que des réorientations de grande ampleur peuvent intervenir dans la pratique de la conditionnalité par politique imposée. On observe une tendance grandissante à établir cette conditionnalité à partir des documents nationaux ainsi qu'à recourir à des références administratives plutôt qu'à une conditionnalité juridiquement contraignante. Toutefois, la stabilisation macroéconomique, la privatisation et la libéralisation restent des types de conditionnalité importants. La conditionnalité par politique imposée ne conduit pas au pluralisme et la profusion des détails continue de poser problème. La conditionnalité a pour effet d'orienter le rythme et la teneur des mesures prises par les pouvoirs publics.

L'appropriation par les pays peut être affaiblie parce que l'acheminement d'une partie de l'aide apportée par les donateurs se fait en marge des plans et du budget, ou bien n'est purement et simplement pas connu ou parce que la manière dont les DSRP sont mis en œuvre subit fortement l'influence de la conditionnalité par politique imposée, des références de suivi ou des choix financiers des donateurs.

Dans de nombreux PMA, les stratégies de réduction de la pauvreté de deuxième génération ont le potentiel pour devenir des stratégies de développement efficaces. Cela étant, la réalisation de ce potentiel est liée à des problèmes de gouvernance du développement qui dépassent le simple cadre des dépenses publiques de lutte contre la pauvreté et de l'établissement du budget.

La faible appropriation par les pays a des conséquences préjudiciables, s'agissant de résoudre ces problèmes, et une incidence néfaste sur l'efficacité du développement.

La situation actuelle a ceci de positif que quelques PMA sont en train d'adopter des politiques de gestion de l'aide dans le cadre de la mise au point de nouveaux partenariats de développement.

En fin de compte, l'amélioration de l'appropriation par les pays dépendra de mesures systémiques ainsi que de l'action menée au niveau national.

Eu égard au large choix d'orientations dans les DSRP, ceux qui sont faits par les donateurs en matière de financement sont également déterminants pour le fonctionnement desdits DSRP en pratique. C'est le cas même quand ils apportent un soutien budgétaire, et cela implique habituellement l'existence d'un cadre d'évaluation de la performance ayant fait l'objet de négociations pour établir les priorités. Les donateurs sont particulièrement enclins à financer le secteur social et l'infrastructure sociale.

Les stratégies de réduction de la pauvreté de deuxième génération, dans les PMA, s'efforcent d'inscrire cette réduction ainsi que la réalisation des OMD dans un vaste cadre de développement économique. Dans de nombreux PMA, elles ont le potentiel pour devenir des stratégies de développement efficaces. Cela étant, la réalisation de ce potentiel est liée à des problèmes de gouvernance du développement qui dépassent le simple cadre des dépenses publiques de lutte contre la pauvreté et de l'établissement du budget, qui constituaient les préoccupations essentielles des stratégies de réduction de la pauvreté de première génération jusqu'à présent. La faible appropriation par les pays a des conséquences préjudiciables, s'agissant de résoudre ces problèmes, et une incidence néfaste sur l'efficacité du développement.

La faible appropriation nationale a trois conséquences nuisibles principales. Tout d'abord, les cadres macroéconomiques des stratégies de réduction de la pauvreté sont mal intégrés aux politiques sectorielles et commerciales. Ensuite, malgré le désir qu'ont les gouvernements des PMA de recevoir une aide accrue, les DSRP sont conçus d'une manière qui n'encourage pas à augmenter l'apport d'aide ni à explorer ses possibilités. Enfin, il y a un défaut de concordance entre le nouvel accent qui est mis sur les secteurs productifs et l'infrastructure économique dans les DSRP les plus récents et la composition de l'aide pour permettre de renforcer les capacités de production. L'orientation stratégique des DSRP traduit l'association de la conditionnalité par politique imposée axée sur la stabilisation, la libéralisation et la privatisation et des choix financiers des donateurs qui vont vers les secteurs sociaux. Comme nous l'avons indiqué au chapitre 2, il est improbable que ce modèle conduise à un développement durable et solidaire.

La situation actuelle a ceci de positif que quelques PMA sont en train d'adopter des politiques de gestion de l'aide dans le cadre de la mise au point de nouveaux partenariats de développement. Ces politiques servent à faire en sorte que l'assistance financière et technique étrangère soit telle et soit utilisée de telle manière qu'elle contribue au maximum à mettre en œuvre les priorités énoncées dans les déclarations de stratégie nationale de développement. Les premiers résultats de ces pratiques novatrices laissent penser qu'elles peuvent permettre utilement de lutter contre certains dysfonctionnements de l'acheminement actuel de l'aide, notamment le manque de coordination et le non-alignement sur les priorités nationales, et de renforcer l'efficacité de cette aide grâce à une responsabilité mutuelle, et non à sens unique. C'est pourquoi nous encourageons les gouvernements des PMA à adopter ces politiques.

Pour autant, en fin de compte, l'amélioration de l'appropriation par les pays dépendra de mesures systémiques ainsi que de l'action menée au niveau national. Il est nécessaire de renforcer les capacités de l'État de favoriser la croissance et le développement. Il faut aussi se préoccuper de la nature de la conditionnalité par politique imposée ainsi que du problème de la prévisibilité et de l'instabilité de l'aide, et faire un bilan afin de savoir si des déséquilibres systémiques empêchent d'utiliser l'aide comme catalyseur pour développer les secteurs productifs. Il est également important de prendre des mesures destinées à promouvoir de nouvelles perspectives – notamment en donnant voix au chapitre aux pays en développement et aux PMA – en matière d'acquisition de connaissances sur le développement pour favoriser le pluralisme.

Annexe :

Voie à suivre pour l'élaboration de politiques de gestion de l'aide dans les PMA

La présente annexe présente la voie à suivre pour l'élaboration de politiques de gestion de l'aide dans les PMA. Ce document comporte une liste structurée des points à vérifier concernant les paramètres pouvant figurer dans une déclaration et les premières mesures pouvant être prises en vue de cette élaboration. Dans l'ensemble, il faut insister sur le fait que cette politique, pour réussir, doit faire l'objet d'un processus de consultation entre les donateurs et des autorités politiques nationales fortes. L'édification d'une politique de gestion de l'aide ne se résume pas à un exercice technocratique effectué par une petite coterie de responsables et de conseillers; il faut aussi renforcer la confiance dans les institutions, la transparence et les capacités grâce à de véritables négociations et à un engagement politique.

1. LES ÉLÉMENTS DE LA DÉCLARATION DE POLITIQUE

Les paragraphes ci-après présentent une structure possible et un ensemble de lignes directrices pouvant figurer dans une déclaration de politique: a) historique et raison d'être; b) objectifs et principes fondamentaux; c) une déclaration d'engagements et d'obligations mutuels; d) un énoncé des politiques spécifiques ayant trait au volume et à l'efficacité de l'aide; e) l'organisation de la mobilisation et de la gestion de l'aide; et f) la mise en œuvre.

a) Historique et raison d'être

Ici devrait figurer, dans un premier temps, un bref historique de l'aide reçue et une évaluation de la situation actuelle du PMA, ainsi qu'un inventaire des initiatives récentes et en cours et une évaluation de l'impact et de la durabilité.

b) Objectifs et principes fondamentaux

Cette rubrique pourrait comprendre une nouvelle formulation des objectifs et des principes de la Déclaration de Paris en rapport avec le pays. La déclaration de politique pourrait être considérée comme un document « vivant » devant être réexaminé périodiquement.

c) Déclaration d'engagements et d'obligations mutuels

Il y a deux composantes essentielles: i) les engagements contractés par le gouvernement; et ii) les attentes du gouvernement concernant la contribution de ses partenaires donateurs à une amélioration de l'efficacité de l'aide. Pour ce qui est du premier point, il pourrait comporter une réaffirmation des engagements qui figurent dans la Déclaration de Paris et portant sur la transparence de la gouvernance, la réduction de la pauvreté et d'autres objectifs de développement, une meilleure mobilisation des ressources nationales, le rôle prépondérant joué par le gouvernement pour favoriser l'harmonisation de l'aide et le renforcement des capacités institutionnelles. En ce qui concerne les attentes du gouvernement relatives à la contribution de ses partenaires donateurs à l'amélioration de l'efficacité de l'aide, elles pourraient être fondées sur des accords locaux passés avec les donateurs et comprendre des dispositions institutionnelles ayant trait au dialogue entre le gouvernement et ses partenaires de développement.

d) Énoncé de politiques spécifiques ayant trait au volume et à l'efficacité de l'aide

Il y a six composantes: i) le volume de l'aide; ii) le nombre et la spécialisation des donateurs; iii) l'égalité de traitement et la concessionnalité; iv) les modalités de l'aide; v) l'assistance technique; et vi) les coûts de transaction.

Pour ce qui est du volume de l'assistance, les gouvernements des PMA devront prendre en compte des facteurs relatifs à la gestion macroéconomique d'importantes augmentations des entrées d'aide. Il est recommandé d'indiquer le nombre de donateurs et leur spécialisation afin d'améliorer la coordination de ces donateurs en limitant le nombre, ainsi que celui des vecteurs d'assistance. Comme nous l'avons noté plus haut, cet énoncé pourrait préciser une répartition appropriée du travail entre les donateurs. L'égalité de traitement implique que tous les donateurs (nouveaux ou traditionnels) soient soumis aux mêmes procédures et aux mêmes mécanismes de dialogue avec le gouvernement. De même, dans ce document devrait figurer une déclaration relative aux niveaux minimums acceptables

de concessionnalité. Cela devrait être cohérent, le cas échéant, avec les politiques relatives à la viabilité de la dette extérieure. Une déclaration sur les préférences du gouvernement concernant les modalités de l'aide (soutien budgétaire, assistance technique, etc.) est à l'évidence un élément très important de toute politique de gestion de l'aide. Il faut que l'assistance technique, dans les PMA, fasse l'objet d'une appropriation nationale, soit fondée sur la demande et alignée sur les priorités gouvernementales. La politique de gestion de l'aide doit préciser les mécanismes prévus pour faire baisser les coûts de transaction, comme l'indique la Déclaration de Paris.

e) Organisation de la mobilisation et de la gestion de l'aide

Il est clair qu'une meilleure coordination interministérielle pour rationaliser la gestion de l'aide au sein des gouvernements des PMA s'impose afin d'éviter la fragmentation et un partage confus des responsabilités. Le gouvernement devra peut-être, pour cela, charger un ministère ou un département donné de rédiger un protocole qui aura été convenu, précisant les rôles et les responsabilités des ministères concernés. On peut également mettre sur pied de petits secrétariats appuyés par des forums consultatifs et structurés en fonction des principaux sous-thèmes de la politique de gestion de l'aide. Les organes et les forums thématiques sont particulièrement pertinents lorsque les problèmes et les possibilités concernent plusieurs sous-secteurs ou ministères à la fois.

f) Mise en œuvre

Elle a deux composantes: i) les questions d'intérêt commun pour le gouvernement et les donateurs; et ii) la manière dont le gouvernement entend mettre en œuvre le contenu de la politique de gestion de l'aide. La première composante concerne des questions de responsabilité mutuelle, telles que a) l'amélioration de la fourniture de renseignements sur les flux d'aide et les plans destinés à renforcer les partenariats et l'efficacité; b) les mesures prises pour renforcer le suivi et l'évaluation grâce à une comptabilité commune et à des procédures de présentation des rapports nationaux, ce qui permet aussi de faire baisser les coûts de transaction de la gestion de l'aide; et c) la déclaration de politique, qui devrait préciser la manière dont seront organisés et gérés, dans un PMA donné, le suivi et l'évaluation de la performance des donateurs comme de l'État. Cela peut prendre la forme d'examen périodiques indépendants de suivi et d'évaluation, comme au Mozambique et en République-Unie de Tanzanie. En termes d'exécution des politiques, cette rubrique devrait décrire succinctement les étapes de la mise en œuvre dans le cadre d'un plan d'action établi à cette fin. Les éléments de ce plan d'action pourraient être les suivants: a) la gestion d'un questionnaire d'autoévaluation du donateur rendant compte de la mesure dans laquelle le contenu de la politique est respecté; b) les stratégies communes de diffusion; c) une évaluation de l'efficacité des ressources de l'organisme ou de l'unité chargé de la mise en œuvre de la politique; et d) des propositions visant à améliorer l'appropriation nationale et l'efficacité de l'assistance technique.

2. LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE L'ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE DE GESTION DE L'AIDE – ÉTABLISSEMENT DE LA DÉCLARATION DE POLITIQUE

On peut envisager un processus en cinq étapes:

- a) *Étape n° 1*: Faire établir et distribuer, par les soins des pouvoirs publics, un document de consultation indiquant les objectifs de la politique, la marche à suivre et un énoncé des problèmes à résoudre en priorité grâce à cette politique de gestion de l'aide;
- b) *Étape n° 2*: Programmer et organiser des ateliers réunissant les parties prenantes (par exemple des ministères, des organismes publics, des ONG et des donateurs) pour connaître leurs réactions devant le document de consultation. Ces ateliers pourraient être organisés conjointement par le gouvernement et des groupes de parties prenantes, ou bien par le seul gouvernement (ne comportant que des ministères et des organismes publics);
- c) *Étape n° 3*: L'unité ou l'autorité exécutive nationale chargée de l'affaire devrait revoir le document de consultation à la lumière des informations reçues en retour et partagées avec les parties prenantes;
- d) *Étape n° 4*: Deuxième série de réunions de consultation, qui devraient comporter également une résolution politiquement approuvée par le gouvernement concernant la répartition du travail entre les ministères et les organismes. C'est à ce stade qu'il convient d'étudier les incidences de cette politique sur les ressources, la formation et l'emplacement de l'organisme ou de l'organe chargé de sa mise en œuvre, et

e) *Étape n° 5*: Cette politique de gestion de l'aide est arrêtée définitivement et approuvée par le gouvernement lors de l'établissement d'un plan d'action pour sa mise en œuvre.

Ce processus est fondamental pour renforcer la confiance et la transparence. Le gouvernement doit rester maître du contenu final de la politique, mais il faut, dans toute la mesure possible, convaincre les donateurs que ces dispositions sont souhaitables. Il devrait également être fondé sur une bonne compréhension des perspectives des donateurs. Les responsabilités des différentes parties prenantes doivent, elles aussi, faire l'objet de négociations.

Source: Killick (2008).

NOTES

- 1 Les principales études de pays qui ont été utilisées dans le présent chapitre sont les suivantes: Afghanistan (Lockhart, 2007); Burkina Faso (AFRODAD, 2007a); Éthiopie (AFRODAD, 2006; Furtado et Smith, 2007); Malawi (Cromwell *et al.*, 2005); Mali (Bergamaschi, 2007); Mozambique (De Renzio et Hanlon, 2007; IPAM, 2008; Warren-Rodrigues, 2007); Ouganda (AFRODAD, 2007c); République-Unie de Tanzanie (AFRODAD, 2006 et 2007d; Harrison et Mulley, 2007); Rwanda (Hayman, 2007); Sénégal (AFRODAD, 2007b); Sierra Leone (EURODAD, 2008a); Zambie (AFRODAD, 2006; Fraser, 2007); ainsi que AFRODAD (2007e), qui présente une synthèse des conclusions des études de cas sur l'efficacité de l'aide comprenant le Mozambique, le Malawi, la Tanzanie, le Libéria, l'Ouganda et le Sénégal. L'EURODAD (2008b) fait une synthèse des conclusions d'études de cas sur l'efficacité de l'aide au Cambodge, au Mali et au Niger, ainsi que de l'IPAM (2008) et de l'EURODAD (2008a). Nous avons également puisé des renseignements dans De Renzio et Goldsbrough (2007), Goldsbrough et Cheelo (2007) et Goldsbrough *et al.* (2007), qui sont des études de cas relatives aux pratiques du FMI au Mozambique, en Zambie et au Rwanda respectivement; et Bull *et al.* (2006), où est examinée la conditionnalité liée à la privatisation et à la libéralisation au Bangladesh, en Mozambique, en Ouganda et en Zambie. Ces sources figurent dans la liste de références à la fin du présent chapitre.
2. Dans une certaine mesure, il s'agissait d'un retour au passé. Le rapport du Secrétaire général de la CNUCED à la CNUCED II en 1968, intitulé « Stratégie mondiale pour le développement », ne s'est pas contenté de lancer l'objectif de 0,7 % du PIB, mais il a également fait valoir qu'un financement devrait être apporté aux pays en développement qui seraient désireux de promouvoir leur propre développement et se donneraient les moyens de le faire en matière de discipline. Il y était dit qu'un « plan de développement » destiné à accroître la mobilisation de leurs ressources nationales et à diminuer leur dépendance à l'égard de l'aide ainsi que leur vulnérabilité économique était « l'expression de la première responsabilité des pays périphériques pour résoudre leurs problèmes » (CNUCED, 1968, p. 66). En outre, « l'octroi d'un financement international devrait être étroitement lié à la manière dont un plan de développement se propose de permettre d'atteindre ces buts » (*ibid.*, p. 60). Mais, dans le cadre actuel du partenariat, une réorientation a été opérée en direction de la réduction de la pauvreté et du développement humain, au détriment du développement économique, ce qui soulève de nombreuses questions importantes sur la manière dont il convient de les relier.
3. Pour un examen approfondi des débats relatifs à la conditionnalité, y compris les insuffisances de la conditionnalité traditionnelle, voir les documents d'information de la Banque mondiale (2005) et du FMI (2007a).
- 4 Les titres spécifiques sont les suivants: Bénin: Stratégie de croissance en vue de la réduction de la pauvreté; Burkina Faso: Document de stratégie sur la croissance et la réduction de la pauvreté; Cambodge: Plan national de développement stratégique; Éthiopie: Plan de développement accéléré et durable pour mettre fin à la pauvreté; Gambie: Document de stratégie sur la croissance et la réduction de la pauvreté; Madagascar: Plan d'action de Madagascar; Malawi: Stratégie de croissance et de développement; Mali: Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté; Niger: Stratégie de développement accéléré et de réduction de la pauvreté; République-Unie de Tanzanie: Stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté; Rwanda: Stratégie de développement économique et de réduction de la pauvreté; Zambie: Cinquième plan national de développement.
- 5 Dans un cas, il a été noté qu'une forte dépendance à l'égard de l'aide fait hésiter le gouvernement à insister sur ses propres priorités (Killick *et al.*, 2005, p. 50). Dans l'autre cas, « les techniciens et les planificateurs du gouvernement savent très bien quels types de discours sur la gestion de l'aide sont propres à séduire les donateurs, et ils les tiennent afin d'améliorer leurs chances d'être acceptés et d'avoir accès aux crédits » (Harrison et Mulley, 2007, p. 24). Dans ces deux cas, un partenariat effectif dépend d'une certaine ambiguïté stratégique concernant les priorités convenues. Dans le dernier cas, il est noté que « le gouvernement doit conserver le concours du donateur, ce qu'il fait en s'engageant à respecter les normes internationales de développement et en rappelant quelles sont ses responsabilités à la communauté internationale ... la latitude dont il dispose est donc limitée par la nécessité de faire appel à des financiers extérieurs » (Hayman, 2007, p. 20).
- 6 Les rapports entre DSRP et FRPC évoluent également depuis la mise en place par le FMI de l'Instrument de soutien aux politiques économiques en octobre 2005. Il a été conçu pour être un complément à la FRPC pour les pays en phase de stabilisation avancée qui ne désirent peut-être pas obtenir un soutien financier du FMI, ou n'en ont peut-être

pas besoin, mais recherchent tout de même l'appui et les conseils du FMI. L'Ouganda (2006), le Cap-Vert (2006), la Tanzanie (2006) et le Mozambique (2007) ont eu recours à cette facilité.

- 7 À cet égard, il convient de rappeler que, au cours de la concertation avec les pays à faible revenu sur la conditionnalité par politique imposée organisée par la Banque mondiale le 22 avril 2005, alors que les représentants de certains pays ne voulaient pas que la Banque mondiale ou le FMI jouent un rôle, d'autres « ont souligné le fait que leur gouvernement se félicitait de la participation de la Banque mondiale et du FMI à la préparation de leur DSRP et du rôle positif joué par les groupes de donateurs qui octroient un soutien budgétaire ». En outre, dans certains cas, ils ont insisté sur le fait qu'« une forte participation du FMI était nécessaire, car les donateurs avaient besoin d'un signal encourageant de la part de la Banque mondiale et du FMI » (Banque mondiale, 2005b, p. 15 et 16).
- 8 Les études de cas du Mozambique, du Rwanda et de la Zambie montrent que « les programmes n'ont pas suffisamment exploré des options plus expansionnistes mais demeurant possibles, bien que les programmes récents soient plus flexibles à cet égard » (Center for Global Development, 2007, p. 28 et 29).

Bibliographie

- ActionAid (2006). What progress? A shadow review of World Bank conditionality. ActionAid, London.
- AFRODAD (2006). Assessing the impact of the PRGF on social services in selected African countries: A synthesis report on Ethiopia, Malawi, Zambia and the United Republic of Tanzania. African Forum and Network on Debt and Development, Harare.
- AFRODAD (2007a). The second-generation poverty reduction strategy papers (PRSPs II): The case of Burkina Faso. African Forum and Network on Debt and Development, Harare.
- AFRODAD (2007b). The second-generation poverty reduction strategy papers (PRSPs II): The case of Senegal. African Forum and Network on Debt and Development, Harare.
- AFRODAD (2007c). The second-generation poverty reduction strategy papers (PRSPs II): The case of the United Republic of Tanzania. African Forum and Network on Debt and Development, Harare.
- AFRODAD (2007d). The second-generation poverty reduction strategy papers (PRSPs II): The case of Uganda. African Forum and Network on Debt and Development, Harare.
- AFRODAD (2007e). Aid effectiveness in Africa: A synthesis. African Forum and Network on Debt and Development, Harare.
- AFRODAD (2007f). A critical assessment of aid management and donor harmonization: The case of Mozambique. African Forum and Network on Debt and Development, Harare.
- Banque mondiale (2005a). Examen de la conditionnalité appliquée par la Banque mondiale. Établi par Politique opérationnelle et services aux pays. Banque mondiale, Washington D.C.
- Banque mondiale (2005b). Résumé des consultations externes. Document d'information n° 7 in "Review of World Bank Conditionality." Établi par Politique opérationnelle et services aux pays. Banque mondiale, Washington D.C.
- Banque mondiale (2007). Results-based national development strategies: Assessment and challenges ahead. Banque mondiale, Washington D.C.
- Bergamaschi, I. (2007). Mali: Patterns and limits of donor-driven ownership. Managing Aid Dependency Programme: Global Economic Governance (GEG), document de travail n° 2007/31, The University of Oxford and University College, Oxford.
- Buiter, W. (2005). Country ownership: A term whose time has gone. In Koeberle, S., Bedoya, H., Silarszky, P., and Vehemence, G. (Eds), *Conditionality Revisited: Concepts, Experiences and Lessons*. Banque mondiale, Washington D.C.
- Bulir, A. et Hamann, A.J. (2006). Volatility of development aid: From the frying pan into the fire? Document de travail du FMI n° WP/06/65, Fonds monétaire international, Washington D.C.

- Bull, B., Jerve, A. M. et Sigvaldsen, E. (2006). The World Bank's and the IMF's use of conditionality to encourage privatization and liberalization: Current issues and practices. Rapport n° 13, établi pour le Ministère norvégien des affaires étrangères en tant que documentation pour la Conférence d'Oslo sur la conditionnalité, Oslo.
- Broughton, J.M. (2003). Who's in charge? Ownership and conditionality in IMF-supported programs. Document de travail du FMI n° WP/03/191, Fonds monétaire international, Washington D.C.
- Cabral, L. (2006). Poverty reduction strategies and the rural productive sectors: What have we learnt, what else do we need to ask? ODI Natural Resource Perspectives No. 100, Overseas Development Institute, London.
- Castel-Branco, C.N. (2007). The Mozambique performance assessment framework for donors: Lessons learned. Communication présentée au colloque de haut niveau "County-level experiences in coordinating and managing development cooperation". ONU, 19-20 avril, Vienne.
- Celasun, O. and Walliser, J. (2005). Predictability of budget aid: Experiences in eight African countries. Paper prepared for the World Bank practitioners' forum on budget support, 5-6 May, Cape Town. <http://www.cgdev.org/doc/event%20docs/Predictability%20of%20budget%20Aid%20revised.pdf>.
- Cohen, D., Jacquet, P. et Reisen, H. (2005). Beyond "grants versus loans": How to use ODA and debt for development. Communication préparée pour la conférence internationale AFD/EUDN, 15 décembre, Paris. <http://www.eudnet/download/Jacquet.pdf>.
- Cromwell, E., Luttrell, C., Shepherd, A. and Wiggins, S. (2005). Poverty reduction strategies and the rural productive sectors: Insights from Malawi, Nicaragua and Viet Nam. Document de travail de l'ODI n° 258, Overseas Development Institute, Londres.
- CNUCED (1968). Résolution 25 (II). 78^e séance plénière, 27 mars. In: *Proceeding of the United Nations Conference on Trade and Development: Volume I – Final Act and Report*, TD/97, Genève.
- CNUCED (2000). *Rapport 2000 sur les pays les moins avancés: Aid, Private Capital Flows and External Debt: The Challenge of Financing Development in LDCs*. Publication de l'ONU, n° E.00.II.D.21, Genève et New York.
- CNUCED (2002). *Rapport 2002 sur les pays les moins avancés: Échapper au piège de la pauvreté*. Publication de l'ONU, n° E.02.II.D.13, Genève et New York.
- CNUCED (2004). *Rapport 2004 sur les pays les moins avancés: Commerce international et réduction de la pauvreté*. Publication de l'ONU, n° E.04.II.D.27, Genève et New York.
- CNUCED (2006). *Rapport 2006 sur les pays les moins avancés: Développer les capacités productives*. Publication de l'ONU, n° E.06.II.D.9, Genève et New York.
- De Renzio, P. et Goldsbrough, D. (2007). IMF programs and health spending: Case study of Mozambique. Document d'information établi par le Groupe de travail sur les programmes du FMI et les dépenses de santé, Centre for Global Development, Washington D.C.
- De Renzio, P. and Mulley, S. (2006). Donor coordination and good governance: Donor-led and recipient-led approaches. Managing Aid Dependency Project, the University of Oxford and University College, Oxford.
- De Renzio, P. and Hanlon, J. (2007). Contested sovereignty in Mozambique: The dilemmas of aid dependence. Global Economic Governance (GEG) Document de travail n° 2007/25, The University of Oxford and University College Oxford, Oxford.
- EURODAD (2007). Untying the knots: How the World Bank is failing to deliver real change on conditionality. Réseau européen sur la dette et le développement, Bruxelles.
- EURODAD (2008a). Old habits die hard: Aid and accountability in Sierra Leone. Réseau européen sur la dette et le développement, Bruxelles.
- EURODAD (2008b). Turning the tables: Aid and accountability under the Paris Framework. Réseau européen sur la dette et le développement, Bruxelles.
- Fedelino, A., Schwartz, G. et Verhoeven, M. (2006). Aid scaling up: Do wage bill ceilings stand in the way? Document de travail du FMI n° WP/06/106, Fonds monétaire international, Washington D.C.
- FMI (2001). "Strengthening Country Ownership of Fund-Supported Programs" (5 décembre). <http://www.imf.org/external/np/pdr/cond/2001/eng/collab/071701.pdf>.
- FMI (2007a). An IEO evaluation of structural conditionality in IMF-supported programmes. Bureau d'évaluation indépendant du FMI. Fonds monétaire international, Washington D.C.

- FMI (2007b). The IMF and aid to sub-Saharan Africa. Bureau d'évaluation indépendant du FMI. Fonds monétaire international, Washington D.C.
- FMI et Banque mondiale (1999). Poverty reduction strategy papers: Operational issues. Document établi par le personnel du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, Washington D.C.
- FMI et Banque mondiale (2005). 2005 Review of the poverty reduction strategy approach: Balancing accountabilities and scaling up results. Document établi par le personnel du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, Washington D.C.
- Fraser, A. (2007). Zambia: Back to the future? Managing aid dependency programme. Global Economic Governance (GEG) Working Paper No. 2007/30, The University of Oxford and University College Oxford, Oxford.
- Furtado, X. and Smith, J. (2007). Ethiopia: Aid, ownership and sovereignty. Managing Aid Dependency Programme: Global Economic Governance (GEG) Working Paper No. 2007/28, The University of Oxford and University College, Oxford.
- G-8 (2005). Texte signé du communiqué de Gleneagles sur l'Afrique, le changement climatique, l'énergie et le développement durable. Document du Sommet du G-8, 6-8 juillet, Gleneagles.
- Girvan, N. (2007). Home-grown solutions and ownership. Communication pour l'atelier informel d'experts sur l'appropriation par les pays dans la pratique, du Forum sur le développement de l'OCDE, 27-28 septembre, Paris.
- Goldsbrough, D. et Cheelo, C. (2007). IMF programs and health spending: Case study of Zambia. Document d'information établi par le Groupe de travail sur les programmes du FMI et les dépenses de santé, Centre for Global Development, Washington D.C.
- Goldsbrough, D., Leeming, T. et Christiansen, K. (2007). IMF programs and health spending: Case study of Rwanda. Document d'information établi par le Groupe de travail sur les programmes du FMI et les dépenses de santé, Centre for Global Development, Washington D.C.
- Goldsbrough, D. et Elberger, B. (2007). The IMF and spending for the MDGs. *IPC Poverty in Focus*, octobre 2007, p. 18 et 19.
- Government du Rwanda (2006). Rwanda aid policy, as endorsed by the Cabinet. 26 juillet, Kigali.
- Harrison, G. and Mulley, S. (2007). The United Republic of Tanzania: A genuine case of recipient leadership in the aid system? Managing Aid Dependency Programme: Global Economic Governance (GEG), document de travail n° 2007/29, The University of Oxford and University College, Oxford.
- Hayman, R. (2007). "Milking the cow": Negotiating ownership and aid and policy in Rwanda. Managing Aid Dependency Programme: Global Economic Governance (GEG), document de travail n° 2007/26, The University of Oxford and University College, Oxford.
- IPAM (2008). Mozambique: An independent analysis of ownership and accountability in the development aid system. Document présenté à EURODAD, TROCAIRE et CAFOD.
- Johnson, O.E.G. (2005). Country ownership of reform programmes and the implications for conditionality. Série de documents de travail du G-24 n° 35, ONU, New York et Genève.
- Killick, T., Gunatilaka, R. et Marr, A. (1998). *Aid and the Political Economy of Political Change*. Routledge, Londres et New York.
- Killick, T., Castel-Branco, C.N. et Gerster, R. (2005). Perfect partners? The performance of programme aid partners in Mozambique, 2004. Rapport destiné aux partenaires du programme d'aide et au Gouvernement du Mozambique.
- Killick, T. (2008). Aid management policies in least developed countries. Étude effectuée pour la CNUCED en tant que document d'information pour le *Rapport 2008 sur les pays les moins développés*, Genève et New York.
- Lewis, J.P. (1986). *Development Strategies Reconsidered*. Transaction Publishers, Piscataway.
- Lockhart, C. (2007). The aid relationship in Afghanistan: Struggling for government leadership. Managing Aid Dependency Project, The University of Oxford and University College, Oxford.
- Marshall, R. (2008). Seizing the opportunity of the millennium: Harnessing scaled up aid for the expansion of productive capacities in the least developed countries. Étude effectuée pour la CNUCED en tant que document d'information pour le *Rapport 2008 sur les pays les moins développés*, Genève et New York.

- Menocal, A.R. et Mulley, S. (2006). Learning from experience? A review of recipient-Government efforts to manage donor relations and improve the quality of aid. Document de travail de l'ODI n° 268, Overseas Development Institute, London.
- Molina, N. et Pereira, J. (2008). Critical conditions: The IMF maintains its grip on low-income governments. EURODAD, Bruxelles.
- OCDE (1996). *Le rôle de la coopération pour le développement*. Organisation de coopération et de développement économiques, Paris.
- OCDE (2000). *Development Cooperation Report 1999*. Organisation de coopération et de développement économiques, Paris.
- OCDE (2003). Harmonising donor practices for effective aid delivery — good practice papers. Directives et références du CAD, Organisation de coopération et de développement économiques, Paris.
- OCDE (2005a). Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement: Appropriation, harmonisation, alignement, résultats et responsabilité mutuelle. Direction de la coopération pour le développement – Comité d'aide au développement, Organisation de coopération et de développement économiques, Paris.
- OCDE (2005b) *Rapport 2005 sur la coopération pour le développement*. Organisation de coopération et de développement économiques, Paris.
- OCDE (2006). Efficacité de l'aide: suivi 2006 de la Déclaration de Paris – Chapitres sur les pays. Organisation de coopération et de développement économiques, Paris.
- ONU (2002). Consensus de Monterrey de la Conférence internationale sur le financement du développement. Texte définitif des accords et des engagements adoptés à la Conférence, 18–22 mars, Monterrey.
- République de Zambie (2007). *Fifth National Development Plan, 2006–2010*. Rapport de pays du FMI n° 07/276, Fonds monétaire international, Washington D.C.
- Shepherd, A. et Fritz, V. (2005). Key issues in sharpening the rural production focus of Poverty Reduction Strategy processes: Literature review for IFAD. ODI Issues paper, Overseas Development Institute, London.
- Utting, P. (ed.) (2006). *Reclaiming Development Agendas: Knowledge, Power and International Policy Making*. Palgrave MacMillian and UNRISD, Basingstoke and Geneva.
- Wangwe, S., Aarnes, D., Amani, H. et Evans, A. (2005). Enhancing aid relationships in the United Republic of Tanzania. Report of the Independent Monitoring Group, Economic and Social Research Foundation, Dar Es Salaam.
- Warren-Rodriguez, A. (2007). Science and technology and the PRSP process: A survey of recent country experiences. Étude effectuée pour la CNUCED en tant que document d'information pour le *Rapport 2007 sur les pays les moins avancés*, Genève et New York.
- Wilks, A. et Lefrançois, F. (2002). Blinding with science or encouraging debate? How World Bank analysis determines PRSP policies. Bretton Woods Project and World Vision, Londres.
- Wolfensohn, J. (1999). A proposal for a comprehensive development framework. Mimeo, Banque mondiale, Washington D.C.
- Working Group on IMF Programmes and Health Spending (2007). Does the IMF constrain health spending in poor countries? Evidence and an agenda for action. Centre for Global Development, Washington D.C.
- Zimmermann, F. and McDonnell, I. (2008). Broadening ownership for development. In OECD Development Centre, *Financing Development 2008: Whose Ownership?* Centre de l'OCDE pour le développement, Paris.

Annexe statistique :

DONNÉES RELATIVES AUX PAYS LES MOINS AVANCÉS



Table des matières

	Page
<i>Notes explicatives</i>	155
<i>Abréviations</i>	156
Tableaux	
1. PIB par habitant et population: niveaux et croissance.....	157
2. PIB réel, total et par habitant: taux annuels moyens de croissance.....	158
3. Production agricole totale et par habitant.....	159
4. Production vivrière totale et par habitant: taux annuels moyens de croissance.....	160
5. Secteur manufacturier: parts du PIB et taux annuels moyens de croissance.....	161
6. Formation brute de capital: parts du PIB et taux annuels moyens de croissance.....	162
7. Indicateurs relatifs à la superficie et à la population.....	163
8. Indicateurs relatifs à la démographie.....	164
9. Indicateurs relatifs à la santé.....	165
10. Indicateurs relatifs à la nutrition et à l'hygiène.....	166
11. Indicateurs relatifs à l'éducation et à l'alphabétisation, 2005.....	167
12. Indicateurs relatifs aux communications et aux médias, 2006.....	168
13. Indicateurs relatifs aux transports et aux réseaux de transport.....	169
14. Indicateurs relatifs à l'énergie et à l'environnement.....	170
15. Condition de la femme dans les PMA.....	171
16. Population de réfugiés des PMA, par pays ou territoire d'asile ou de résidence, fin 2006.....	172
17. Principales exportations des PMA en 2004-2006.....	173
18. Exportations totales de marchandises: niveaux et taux annuels moyens de croissance.....	174
19. Importations totales de marchandises: niveaux et taux annuels moyens de croissance.....	175
20. Principaux marchés pour les exportations des PMA: parts en pourcentage en 2006.....	176
21. Principaux marchés pour les importations des PMA: parts en pourcentage en 2006.....	177
22. Composition des courants financiers vers les PMA.....	178
23. Répartition des flux financiers vers les PMA et vers l'ensemble des pays en développement par catégorie de flux.....	179
24. Parts des PMA dans les flux financiers vers l'ensemble des pays en développement, par catégorie de flux.....	180
25. Apports nets de chaque pays membre du CAD aux PMA au titre de l'APD.....	181
26. APD bilatérale aux PMA des pays membres du CAD, de pays non membres du CAD et d'institutions multilatérale.....	182
27. Apports nets aux PMA au titre de l'APD en provenance des pays membres du CAD et d'institutions multilatérales essentiellement financées par ceux-ci: répartition par donateur et parts allouées aux PMA dans le total des apports d'APD aux pays en développement.....	183
28. Apports totaux de ressources financières et APD de toute provenance à chacun des PMA.....	184
29. Versements nets bilatéraux et multilatéraux au titre de l'APD à chacun des PMA.....	185
30. Investissements étrangers directs dans les PMA: entrées et sorties.....	186
31. Dette extérieure et service de la dette par catégorie de prêteur.....	187
32. Encours de la dette extérieure totale et paiements totaux au titre du service de la dette de chacun des PMA.....	188
33. Ratios d'endettement (dette et service de la dette).....	189

NOTES EXPLICATIVES

Définition des groupements de pays

Pays les moins avancés¹

Les Nations Unies ont désigné 50 pays en tant que pays les moins avancés: Afghanistan, Angola, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cap-Vert, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Îles Salomon, Kiribati, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Maldives, Mali, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tchad, Timor-Leste, Togo, Tuvalu, Vanuatu, Yémen et Zambie.

Classification géographique des PMA

PMA d'Afrique (et Haïti): Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tchad, Togo et Zambie (32 pays).

PMA d'Asie: Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Myanmar, Népal, République démocratique populaire lao et Yémen (8 pays).

PMA insulaires: Cap-Vert, Comores, Îles Salomon, Kiribati, Maldives, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Timor-Leste, Tuvalu et Vanuatu (10 pays).

Principales zones économiques

Le classement des pays et territoires par grandes zones économiques utilisé dans ce document n'a été adopté qu'aux fins de présentation des statistiques, et il suit celui qui est utilisé dans le *Manuel de statistiques 2007* de la CNUCED². Les pays et territoires sont classés en grandes zones économiques, constituées comme suit:

Pays développés: Allemagne, Andorre, Australie, Autriche, Belgique, Bermudes, Canada, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Groenland, Hongrie, Îles Féroé, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Saint-Marin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Siège, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.

Pays en transition: Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Moldova, Monténégro, Ouzbékistan, Roumanie, Serbie, Tadjikistan, Turkménistan et Ukraine.

Ensemble des pays en développement: Tous les autres pays, territoires et zones d'Afrique, d'Asie, d'Amérique, d'Europe et d'Océanie non mentionnés ci-dessus.

Autres pays en développement: Tous les pays en développement à l'exclusion des PMA.

Principaux pays exportateurs de pétrole: Algérie, Angola, Antilles, Arabie saoudite, Bahreïn, Brunéi Darussalam, Congo, Émirats arabes unis, Gabon, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Koweït, Nigéria, Oman, Pays-Bas, Qatar, République arabe syrienne, Venezuela (République bolivarienne du) et Yémen.

Nouveaux pays industriels (première génération): Hong Kong (Région administrative spéciale de la Chine), province chinoise de Taiwan, République de Corée et Singapour.

Nouveaux pays industriels (deuxième génération): Indonésie, Malaisie, Philippines et Thaïlande.

Autres groupements de pays

Pays membres du CAD: Les pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE sont les suivants: Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

Pays non membres du CAD: Hongrie, Islande, Mexique, Pologne, République de Corée, République slovaque, République tchèque, Thaïlande et Turquie, ainsi que les pays arabes suivants: Algérie, Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Iran (République islamique d'), Jamahiriya arabe libyenne, Koweït et Qatar.

Autres notes

Calcul des taux moyens de croissance annuelle. En général, ces taux sont définis par le coefficient b de la fonction exponentielle de tendance $y^t = ae^{bt}$ où t représente le temps. Cette méthode permet de prendre en compte toutes les observations concernant une période donnée. Les taux de croissance obtenus traduisent ainsi des tendances qui ne sont pas faussées par des valeurs exceptionnelles.

Les taux d'accroissement de la population sont calculés en tant que taux de croissance exponentiels.

Sauf indication contraire, le terme « dollar » (\$) s'entend du dollar des États-Unis d'Amérique.

Les chiffres étant arrondis, les totaux indiqués ne correspondent pas toujours à la somme des composantes et des pourcentages portés dans les tableaux.

Les symboles suivants ont été utilisés:

Un zéro (0) signifie que le montant est nul ou négligeable.

Deux points (..) signifient que les données ne sont pas disponibles ou ne sont pas montrées séparément.

Un point (.) signifie que la rubrique est sans objet.

Le trait d'union (-) entre deux millésimes, par exemple 1980-1990, indique qu'il s'agit de la période tout entière (y compris la première et les dernières années mentionnées).

¹ Le Cap-Vert est pris en considération bien qu'étant sorti du groupe des PMA le 21 décembre 2007 (voir encadré p. xii).

² Publication des Nations Unies, numéro de vente: E/F.07.II.D.19.

Abréviations

AIE	Agence internationale de l'énergie
APD	Aide publique au développement
ATNU	Assistance technique des Nations Unies
BID	Banque interaméricaine de développement
CAD	Comité d'aide au développement de l'OCDE
CE	Commission européenne
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CTCI	Classification type pour le commerce international
DAES	Département des affaires économiques et sociales de l'ONU
EIA	Energy Information Administration (États-Unis)
FaD	Fonds africain de développement
FAsD	Fonds asiatique de développement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FAOSTAT	Base de données statistiques de la FAO
FAS	Facilité d'ajustement structurel
FASR	Facilité d'ajustement structurel renforcée
FIDA	Fonds international pour le développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
FRPC	Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IDA	Association internationale de développement
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIT	Organisation internationale du Travail
OMS	Organisation mondiale de la santé
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PAM	Programme alimentaire mondial
PIB	Produit intérieur brut
PMA	Pays les moins avancés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RNB	Revenu national brut
UE	Union européenne
UIP	Union interparlementaire
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UPU	Union postale universelle
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international

1. PIB par habitant et population: niveaux et croissance												
Pays	PIB réel par habitant en dollars de 2006 ^a			Taux d'accroissement annuels moyens du PIB réel par habitant (%)			Population					
	1980	1990	2006	1980-1990	1990-2000	2000-2006	Niveau (millions) 2006	Taux d'accroissement annuels moyens (%)			1980-1990	1990-2000
Afghanistan	496	466	319	-0,2	-5,9	9,8	26,1	-1,4	5,1	3,9		
Angola	2 371	2 115	2 855	-0,1	-0,6	7,9	16,6	3,0	2,8	2,9		
Bangladesh	233	267	437	1,4	2,8	3,8	156,0	2,4	2,1	1,9		
Bénin	448	460	536	-0,1	1,2	0,6	8,8	3,4	3,4	3,3		
Bhoutan	316	644	1 422	7,6	5,5	5,0	0,6	2,8	0,0	2,6		
Burkina Faso	286	298	416	-0,1	2,4	2,9	14,4	2,7	3,0	3,2		
Burundi	152	164	114	0,7	-4,0	-1,0	8,2	3,3	1,5	3,5		
Cambodge	175	207	453	2,6	3,5	7,4	14,2	3,9	2,8	1,8		
Cap-Vert	883	1 198	2 153	3,2	4,6	2,7	0,5	2,1	2,4	2,4		
Comores	603	576	486	-0,4	-1,6	-0,5	0,8	3,1	2,9	2,7		
Djibouti	1 493	998	925	-4,5	-1,2	1,2	0,8	5,3	2,6	1,9		
Érythrée	249	..	2,1	-0,7	4,7	0,0	0,0	4,2		
Éthiopie	164	..	1,5	3,2	81,0	0,0	0,0	2,6		
Gambie	268	293	307	0,1	-0,5	0,9	1,7	3,7	3,7	3,1		
Guinée	253	260	311	0,5	1,2	1,2	9,2	2,8	3,1	1,9		
Guinée-Bissau	211	269	196	1,8	-1,9	-2,6	1,6	2,4	3,0	3,1		
Guinée équatoriale	1 738	1 324	19 166	-2,7	20,8	17,7	0,5	4,9	2,4	2,4		
Haïti	907	723	489	-2,0	-2,7	-1,9	9,4	2,3	1,9	1,6		
Îles Salomon	1 086	1 044	860	-0,9	-0,7	0,4	0,5	3,2	2,9	2,6		
Kiribati	676	552	801	-1,9	3,7	0,4	0,1	2,8	1,5	1,8		
Lesotho	435	547	725	2,3	2,2	1,9	2,0	2,1	1,7	0,9		
Libéria	1 067	304	192	-6,3	-0,2	-7,0	3,6	1,4	4,1	2,3		
Madagascar	408	329	287	-1,6	-1,0	-0,2	19,2	2,9	3,0	2,8		
Malawi	127	110	164	-1,2	4,9	1,2	13,6	4,5	2,0	2,6		
Maldives	599	1 306	3 020	8,4	5,3	5,5	0,3	3,2	2,4	1,6		
Mali	322	366	498	1,4	2,0	2,6	12,0	2,4	2,7	3,0		
Mauritanie	852	753	899	-1,0	0,2	2,3	3,0	2,6	2,8	2,9		
Mozambique	218	198	349	-1,0	2,7	5,6	21,0	1,0	3,1	2,4		
Myanmar	93	87	281	-1,3	5,6	11,4	48,4	1,9	1,3	0,9		
Népal	173	218	290	2,2	2,4	0,6	27,6	2,3	2,5	2,1		
Niger	367	268	247	-3,1	-0,7	0,5	13,7	3,0	3,6	3,6		
Ouganda	197	209	346	0,0	4,0	2,6	29,9	3,5	3,3	3,2		
Rép. centrafricaine	499	428	333	-1,2	-1,3	-2,4	4,3	2,6	2,6	1,6		
Rép. dém. du Congo	370	299	136	-1,4	-7,6	1,8	60,6	3,0	2,9	3,1		
Rép. dém. populaire lao	233	316	599	2,2	3,9	4,8	5,8	2,8	2,5	1,6		
Rép.-Unie de Tanzanie	247	236	335	-0,3	0,8	4,1	39,5	3,1	2,9	2,6		
Rwanda	265	226	242	-1,9	-0,9	2,4	9,5	3,8	1,1	2,3		
Samoa	1 788	1 694	2 348	0,6	1,6	3,0	0,2	0,4	1,0	0,7		
Sao Tomé-et-Principe	557	419	480	-2,4	-0,1	2,2	0,2	2,0	1,9	1,7		
Sénégal	647	653	768	0,1	0,9	1,9	12,1	3,0	2,7	2,6		
Sierra Leone	344	356	318	0,2	-8,0	7,4	5,7	2,5	0,8	4,2		
Somalie	369	395	283	0,9	-3,5	-0,3	8,4	0,2	0,4	3,0		
Soudan	598	472	934	-2,6	3,5	5,2	37,7	2,8	2,6	2,0		
Tchad	299	373	634	3,1	0,1	10,4	10,5	2,9	3,3	3,6		
Timor-Leste	..	453	319	..	0,6	-5,9	1,1	2,6	0,8	5,5		
Togo	574	464	356	-1,8	-1,7	-0,5	6,4	3,7	3,2	2,9		
Tuvalu	1 747	1 599	2 441	-0,4	2,7	4,0	0,0	1,6	0,8	0,5		
Vanuatu	1 242	1 576	1 635	2,1	1,4	-1,4	0,2	2,4	2,4	2,6		
Yémen	..	636	853	0,0	2,7	0,9	21,7	0,0	4,0	3,0		
Zambie	1 163	944	938	-2,1	-2,0	3,0	11,7	3,2	2,6	1,9		
PMA	336	322	454	-0,4	1,3	4,0	785,4	2,6	2,6	2,4		
<i>PMA d'Afrique et Haïti</i>	403	367	468	-1,0	0,6	3,6	481,1	2,9	2,8	2,7		
<i>PMA d'Asie</i>	242	252	424	0,7	2,6	4,8	300,4	2,2	2,4	2,0		
<i>PMA insulaires</i>	641	833	1 068	0,5	2,3	0,9	3,9	2,6	2,0	3,1		
Autres pays en développement	1 243	1 464	2 580	1,8	3,4	4,3	4 499,6	2,0	1,6	1,3		
Ensemble des pays en développement	1 134	1 317	2 264	1,7	3,2	4,2	5 285,1	2,1	1,8	1,5		

Source: Chiffres calculés par le secrétariat de la CNUCED à partir de données de la Division de statistique et de la Division de la population, Département des affaires économiques et sociales (DAES), ONU, janvier 2008.

a Les données relatives au PIB réel ont été ajustées au moyen d'un indice implicite des prix du PIB.

2. PIB réel, total et par habitant: taux annuels moyens de croissance

(En pourcentage)

Pays	PIB réel en dollars de 2006							PIB réel par habitant						
	1980-1990	1990-2000	2000-2006	2003	2004	2005	2006	1980-1990	1990-2000	2000-2006	2003	2004	2005	2006
Afghanistan	-1,6	-1,1	14,1	14,3	9,4	14,5	11,1	-0,2	-5,9	9,8	9,9	5,1	10,0	6,8
Angola	2,9	2,2	11,1	3,3	11,2	20,6	14,3	-0,1	-0,6	7,9	0,3	7,9	17,2	11,1
Bangladesh	3,9	4,9	5,8	6,3	5,4	6,7	6,5	1,4	2,8	3,8	4,3	3,4	4,8	4,7
Bénin	3,3	4,6	3,9	3,9	3,1	2,9	3,6	-0,1	1,2	0,6	0,5	-0,2	-0,4	0,4
Bhoutan	10,6	5,5	7,7	7,6	6,8	6,5	8,5	7,6	5,5	5,0	4,6	4,1	4,2	6,5
Burkina Faso	2,5	5,4	6,3	7,9	6,6	5,9	5,9	-0,1	2,4	2,9	4,5	3,2	2,6	2,7
Burundi	4,0	-2,6	2,5	-1,2	4,4	0,9	6,1	0,7	-4,0	-1,0	-4,5	0,6	-2,9	2,0
Cambodge	6,6	6,4	9,3	7,0	14,9	13,4	7,2	2,6	3,5	7,4	5,2	12,9	11,5	5,4
Cap-Vert	5,4	7,1	5,2	4,7	4,4	5,8	5,5	3,2	4,6	2,7	2,2	2,0	3,3	3,1
Comores	2,7	1,2	2,2	2,1	1,9	2,8	1,2	-0,4	-1,6	-0,5	-0,6	-0,7	0,2	-1,3
Djibouti	0,5	1,3	3,1	3,5	3,0	3,2	4,2	-4,5	-1,2	1,2	1,6	1,2	1,4	2,4
Érythrée	..	4,3 ^a	3,4	3,9	2,0	4,8	2,0	..	2,1 ^a	-0,7	-0,5	-2,2	0,8	-1,6
Éthiopie	3,4 ^b	4,4	5,9	-3,5	13,1	10,3	10,6	0,1 ^b	1,5	3,2	-6,0	10,3	7,5	7,9
Gambie	3,8	3,2	4,0	6,9	5,1	5,0	5,6	0,1	-0,5	0,9	3,6	1,9	2,0	2,7
Guinée	3,2	4,4	3,1	1,2	2,7	3,3	5,0	0,5	1,2	1,2	-0,6	0,8	1,4	3,0
Guinée-Bissau	4,3	1,1	0,4	0,6	2,2	3,5	4,6	1,8	-1,9	-2,6	-2,5	-0,9	0,4	1,5
Guinée équatoriale	2,0	23,7	20,5	13,6	30,0	9,3	-1,0	-2,7	20,8	17,7	11,0	27,0	6,8	-3,3
Haïti	0,2	-0,8	-0,3	0,4	-3,5	1,8	2,3	-2,0	-2,7	-1,9	-1,2	-5,0	0,2	0,7
Îles Salomon	2,3	2,1	3,0	6,5	8,0	5,0	5,0	-0,9	-0,7	0,4	3,8	5,3	2,4	2,5
Kiribati	0,8	5,3	2,2	0,9	-2,0	3,6	0,8	-1,9	3,7	0,4	-0,9	-3,8	1,8	-0,9
Lesotho	4,5	3,9	2,9	2,7	4,0	2,9	1,6	2,3	2,2	1,9	1,7	3,2	2,2	0,9
Libéria	-5,0	3,9	-4,8	-31,3	2,6	5,3	7,0	-6,3	-0,2	-7,0	-32,2	0,8	2,4	2,9
Madagascar	1,2	2,0	2,6	9,8	5,3	4,6	4,7	-1,6	-1,0	-0,2	6,7	2,4	1,7	1,9
Malawi	3,2	7,0	3,9	6,1	6,7	1,9	8,5	-1,2	4,9	1,2	3,4	4,1	-0,7	5,8
Maldives	11,9	7,8	7,2	9,2	11,3	-4,0	21,7	8,4	5,3	5,5	7,6	9,6	-5,6	19,7
Mali	3,8	4,7	5,7	7,6	2,3	6,1	4,6	1,4	2,0	2,6	4,4	-0,8	3,0	1,5
Mauritanie	1,6	3,0	5,2	5,6	5,2	5,4	14,1	-1,0	0,2	2,3	2,5	2,2	2,5	11,1
Mozambique	-0,1	5,9	8,2	7,9	7,5	6,2	8,5	-1,0	2,7	5,6	5,3	5,0	3,8	6,3
Myanmar	0,6	7,0	12,3	13,8	13,6	13,2	7,0	-1,3	5,6	11,4	12,9	12,6	12,3	6,1
Népal	4,6	4,9	2,7	3,3	3,8	2,7	1,9	2,2	2,4	0,6	1,2	1,7	0,7	-0,1
Niger	-0,1	2,9	4,0	3,8	-0,6	7,1	3,5	-3,1	-0,7	0,5	0,2	-4,0	3,4	0,0
Ouganda	3,5	7,4	5,9	6,5	5,6	6,5	6,2	0,0	4,0	2,6	3,1	2,2	3,1	2,8
Rép. centrafricaine	1,4	1,3	-0,8	-7,6	1,3	2,2	3,2	-1,2	-1,3	-2,4	-9,0	-0,2	0,5	1,4
Rép. dém. du Congo	1,6	-4,9	4,9	5,8	6,6	6,5	6,5	-1,4	-7,6	1,8	2,7	3,4	3,2	3,2
Rép. dém. populaire lao	5,1	6,5	6,5	5,8	6,9	7,3	7,3	2,2	3,9	4,8	4,1	5,3	5,6	5,5
Rép.-Unie de Tanzanie	2,8	3,7	6,8	7,1	6,7	6,9	5,9	-0,3	0,8	4,1	4,3	4,0	4,3	3,3
Rwanda	1,8	0,1	4,7	0,7	3,8	6,0	3,0	-1,9	-0,9	2,4	-1,0	2,2	3,9	0,5
Samoa	1,0	2,6	3,7	3,5	3,7	5,1	4,0	0,6	1,6	3,0	2,8	3,1	4,4	3,1
Sao Tomé-et-Principe	-0,4	1,8	4,0	4,1	3,9	3,0	5,5	-2,4	-0,1	2,2	2,3	2,2	1,3	3,8
Sénégal	3,1	3,6	4,6	6,7	5,6	5,5	4,0	0,1	0,9	1,9	3,9	2,9	2,8	1,4
Sierra Leone	2,6	-7,2	11,9	10,7	9,6	7,5	9,7	0,2	-8,0	7,4	5,6	5,0	3,7	6,8
Somalie	1,1	-3,2	2,7	2,1	2,8	2,4	2,4	0,9	-3,5	-0,3	-0,9	-0,2	-0,6	-0,6
Soudan	0,1	6,2	7,4	6,1	7,2	7,9	12,1	-2,6	3,5	5,2	4,1	5,1	5,7	9,7
Tchad	6,0	3,4	14,4	14,3	33,7	8,6	2,9	3,1	0,1	10,4	10,1	29,0	5,0	-0,3
Timor-Leste	0,0	1,4	-0,7	-6,2	0,4	2,2	-1,6	0,0	0,6	-5,9	-11,9	-5,5	-2,9	-5,7
Togo	1,8	1,4	2,4	1,9	3,0	0,8	4,2	-1,8	-1,7	-0,5	-0,9	0,2	-1,9	1,4
Tuvalu	1,2	3,5	4,5	4,0	4,0	2,0	1,0	-0,4	2,7	4,0	3,5	3,5	1,6	0,6
Vanuatu	4,5	3,8	1,1	2,4	4,2	3,1	3,4	2,1	1,4	-1,4	-0,2	1,5	0,5	0,9
Yémen	..	6,8	4,0	3,7	3,8	4,6	3,9	..	2,7	0,9	0,7	0,8	1,5	0,9
Zambie	1,0	0,5	4,9	4,3	6,2	5,1	6,0	-2,1	-2,0	3,0	2,4	4,3	3,2	4,1
PMA	2,2	4,0	6,5	5,5	7,3	7,9	7,5	-0,4	1,3	4,0	3,0	4,7	5,3	5,0
<i>PMA d'Afrique et Haïti</i>	1,9	3,4	6,4	4,5	7,6	7,9	8,2	-1,0	0,6	3,6	1,7	4,7	5,0	5,3
<i>PMA d'Asie</i>	2,7	5,1	6,8	7,2	6,9	7,9	6,4	0,7	2,6	4,8	5,1	4,8	5,8	4,3
<i>PMA insulaires</i>	4,6	4,3	4,0	4,2	5,4	2,4	7,5	0,5	2,3	0,9	0,8	2,0	-0,6	4,6
Autres pays en développement	3,9	5,0	5,7	5,6	7,1	6,5	6,9	1,8	3,4	4,3	4,3	5,8	5,2	5,6
Ensemble des pays en développement	3,9	5,0	5,7	5,6	7,1	6,5	7,0	1,7	3,2	4,2	4,1	5,6	5,1	5,5

Source: Chiffres calculés par le secrétariat de la CNUCED à partir de données de la Division de statistique et de la Division de la population, DAES, ONU, janvier 2008.

Note: Les données de référence sont le PIB réel et le PIB réel par habitant en dollars des États-Unis de 1990.

a 1993-2000 pour l'Érythrée et l'Éthiopie. b Pour l'Éthiopie, les données antérieures à 1992 incluent l'Érythrée.

3. Production agricole totale et par habitant														
Pays	Part en pourcentage de l'agriculture dans :				Production agricole totale ^a					Production agricole par habitant				
	Population active totale		PIB		(taux annuels moyens de croissance)					(taux annuels moyens de croissance)				
	1990	2004	1990	2006	1990-1996	2000-2006	2004	2005	2006	1990-1996	2000-2006	2004	2005	2006
Afghanistan	70,3	65,6	35,7	42,4
Angola	74,5	70,8	18,0	8,0	4,3	7,1	7,1	6,2	2,3	1,1	4,0	4,0	3,2	-0,6
Bangladesh	65,2	51,8	30,8	20,2	0,9	2,2	-2,1	8,8	5,5	-1,3	0,3	-3,9	6,8	3,6
Bénin	63,6	50,0	35,4	37,3	7,1	1,2	5,1	-4,0	-9,8	3,3	-2,0	1,7	-7,0	-12,6
Bhoutan	94,1	93,6	39,0	22,2	2,8	1,4 ^b	2,6	0,0	..	1,3	-1,5 ^b	-0,3	-2,8	..
Burkina Faso	92,4	92,2	28,6	26,1	3,7	7,5	-6,1	15,3	5,2	0,7	4,1	-9,0	11,8	2,1
Burundi	91,6	89,7	52,4	38,4	-2,0	0,3	-0,3	-3,7	3,1	-3,7	-3,0	-3,8	-7,3	-0,6
Cambodge	73,9	68,5	50,1	29,6	4,7	6,6	-7,5	30,3	3,7	1,5	4,7	-9,0	28,1	2,0
Cap-Vert	30,9	20,4	15,2	11,5	3,1	-1,2 ^b	-2,9	0,3	..	0,8	-3,2 ^b	-4,9	-1,5	..
Comores	77,6	71,8	40,4	49,1	2,3	-0,1	0,6	-5,2	-1,5	-0,5	-2,7	-2,0	-7,6	-4,0
Djibouti	82	76,8	3,1	3,7	2,4	0,1	0,1	0,4	0,0	0,2	-1,7	-1,6	-1,3	-1,7
Érythrée	..	76,3	..	17,1	4,3 ^c	0,4 ^b	-1,0	17,4	..	10,8 ^c	-3,2 ^b	-4,5	13,3	..
Éthiopie	..	80,7	..	47,5	8,5 ^c	5,2	6,3	10,4	0,9	2,4 ^c	2,5	3,6	7,7	-1,5
Gambie	82	77,7	22,2	32,4	-1,7	-0,1	25,1	-13,7	4,5	-5,3	-3,1	21,4	-16,2	1,6
Guinée	87,2	82,3	23,8	25,2	3,8	3,1	4,2	1,2	7,3	-0,1	1,2	2,3	-0,7	5,3
Guinée-Bissau	85,4	81,8	44,6	60,8	2,2	2,7	9,7	6,8	-2,4	-1,0	-0,4	6,3	3,6	-5,3
Guinée équatoriale	74,8	68,4	61,9	4,4	-0,9	-1,5 ^b	-1,3	0,0	..	-2,6	-3,6 ^b	-0,8	-2,7	..
Haïti	67,8	60,2	35,8	30,8	-1,4	-0,1	-1,1	-0,5	-0,2	-3,3	-1,7	-2,7	-2,1	-1,7
Îles Salomon	76,7	71,5	45,5	44,5	3,7	3,1	8,8	4,4	0,0	0,8	0,5	6,1	1,9	-2,4
Kiribati	30	25,6	18,6	9,7	4,3	2,6	6,8	3,3	0,0	2,9	0,7	4,9	1,5	-1,7
Lesotho	41,3	38,4	20,8	16,2	2,4	0,9 ^b	8,6	0,0	..	0,8	0,8 ^b	9,2	0,2	..
Libéria	72,4	65,5	53,4	65,2	-2,5	0,3	3,3	-0,6	2,8	-3,3	-1,9	1,5	-3,3	0,1
Madagascar	78,1	72,5	28,6	27,6	0,9	2,7	7,1	4,4	2,7	-2,1	-0,2	4,2	1,6	0,0
Malawi	86,6	81,3	45,0	38,3	4,0	-2,0	14,7	-12,5	5,2	2,7	-4,5	11,8	-14,7	2,7
Maldives	32,6	19,1	14,9	8,4	2,5	-1,8	-17,7	-9,3	-1,9	-0,2	-3,3	-18,9	-10,7	-3,4
Mali	85,8	78,7	47,8	38,3	3,5	5,0 ^b	-1,1	0,5	..	-0,1	0,3 ^b	-2,1	-2,4	..
Mauritanie	55,2	51,8	37,5	25,6	1,1	1,3 ^b	-0,6	-2,4	..	-1,4	-1,6 ^b	-3,4	-5,3	..
Mozambique	83,4	80,3	37,1	21,5	3,0	7,7	5,0	27,3	-0,5	-0,4	5,1	2,5	24,5	-2,7
Myanmar	73,3	68,9	57,3	52,6	6,0	5,3	6,8	3,9	0,0	4,5	4,4	5,9	3,0	-0,9
Népal	93,6	92,8	50,6	38,1	2,3	3,1	3,8	2,1	1,8	-0,2	1,0	1,7	0,1	-0,1
Niger	89,8	86,8	35,3	43,2	2,7	5,2	-19,9	18,6	7,7	-0,7	1,6	-22,6	14,5	4,2
Ouganda	84,5	78,1	52,8	32,2	2,0	0,8	0,2	-0,9	-1,3	-1,4	-2,4	-3,0	-4,0	-4,3
Rép. centrafricaine	80,2	69,2	43,0	51,8	4,2	0,5	4,9	1,0	-3,2	1,4	-1,1	3,3	-0,6	-4,8
Rép. dém. du Congo	67,8	61,3	28,6	51,2	-2,0	-0,6	-0,2	0,2	-1,3	-5,3	-3,5	-3,3	-2,9	-4,2
Rép. dém. populaire lao	78,2	75,8	61,2	46,8	1,1	1,8 ^b	4,6	-1,2	..	-0,5	0,0 ^b	0,8	-3,9	..
Rép.-Unie de Tanzanie	84,4	78,7	44,2	44,5	0,8	1,9	7,6	7,3	-3,4	-2,3	-0,7	4,9	4,6	-5,8
Rwanda	91,7	90,1	43,6	41,8	-8,3	2,8	-0,5	6,4	1,1	-4,1	0,6	-2,0	4,3	-0,8
Samoa	42,1	30,8	20,5	13,0	1,1	1,3	2,9	1,7	0,0	0,2	0,6	2,3	0,9	-0,7
Sao Tomé-et-Principe	71,4	61,8	27,6	17,7	6,6	1,5	1,1	0,3	0,0	4,6	-0,2	-0,6	-1,4	-1,6
Sénégal	76,8	72,4	19,4	16,3	1,2	-0,3	2,3	16,1	-16,6	-1,5	-2,9	-0,3	13,1	-18,6
Sierra Leone	67,5	60,1	39,6	47,2	-1,0	11,8	7,8	12,7	17,4	-1,2	7,2	3,3	8,8	13,4
Somalie	75,3	69,3	69,3	60,1
Soudan	69,5	57,4	33,8	45,8	7,7	2,6	-3,9	2,5	1,5	4,9	0,5	-5,8	0,4	-0,6
Tchad	83,2	71,4	39,2	21,3	3,0	3,9	-0,1	9,2	2,3	-0,2	0,2	-3,6	5,6	-1,0
Timor-Leste	83,6	81,2	29,5	32,2	2,8	2,9 ^b	4,8	0,0	..	0,4	-1,0 ^b	0,3	-4,2	..
Togo	65,5	57,3	36,6	43,1	4,6	3,4	0,9	3,9	0,9	1,8	0,5	-1,8	1,1	-1,7
Tuvalu	25,6	16,7
Vanuatu	42,9	34,0	20,0	14,4	-0,6	2,5	14,7	0,8	-0,1	-3,3	-0,1	11,7	-1,7	-2,6
Yémen	60,1	46,4	25,7	12,6	2,1	3,8	0,9	2,5	8,3	-2,4	0,8	-2,1	-0,5	5,2
Zambie	74,4	67,0	20,6	21,8	2,0	2,6	3,8	-1,6	1,2	-0,6	0,7	2,0	-3,4	-0,6
PMA	74,9	68,4	35,7	28,0	4,0	3,1	1,6	5,8	1,5	-1,0	0,7	-0,7	3,4	-0,8
Ensemble des pays en développement	61,1	53,0	14,8	10,3	1,3	3,4	4,2	3,3	2,4	0,5	2,0	2,8	1,9	1,1

Source: Chiffres calculés par le secrétariat de la CNUCED d'après les données en ligne de la FAO (FAOSTAT), janvier 2008; CNUCED, *Manuel de statistiques 2007*.

a Indice, années de base 1999-2001. b 2000-2005 pour le Bhoutan, le Cap-Vert, l'Érythrée, la Guinée équatoriale, le Lesotho, le Mali, la Mauritanie, la République démocratique populaire lao et le Timor-Leste. c 1993-1996 pour l'Érythrée et l'Éthiopie.

4. Production vivrière totale et par habitant: taux annuels moyens de croissance

(En pourcentage)

Pays	Production vivrière totale ^a					Production vivrière par habitant ^a				
	1990-1996	2000-2006	2004	2005	2006	1990-1996	2000-2006	2004	2005	2006
Afghanistan
Angola	4,5	7,2	7,1	6,3	2,3	1,3	4,2	4,0	3,3	-0,5
Bangladesh	1,0	2,3	-2,2	9,1	5,7	-1,2	0,4	-4,0	7,1	3,8
Bénin	5,1	2,7	5,7	-1,5	-6,2	1,4	-0,6	2,3	-4,6	-9,0
Bhoutan	2,8	1,4 ^b	2,6	0,0	..	1,3	-1,5 ^b	-0,3	-2,8	..
Burkina Faso	4,1	5,3	-12,0	14,3	2,5	1,1	2,0	-14,8	10,8	-0,6
Burundi	-1,8	0,2	-4,2	-0,2	0,1	-3,5	-3,2	-7,6	-3,9	-3,5
Cambodge	4,8	6,7	-6,8	29,5	3,8	1,5	4,8	-8,4	27,3	2,0
Cap-Vert	3,1	-1,2 ^b	-2,9	0,3	..	0,8	-3,2 ^b	-4,9	-1,5	..
Comores	2,3	-0,1	0,6	-5,2	-1,5	-0,5	-2,7	-2,0	-7,6	-4,0
Djibouti	2,4	0,1	0,1	0,4	0,0	0,2	-1,7	-1,6	-1,3	-1,7
Érythrée	4,3 ^c	0,4 ^b	-1,0	17,6	..	3,1 ^c	-3,2 ^b	-4,5	13,3	..
Éthiopie	8,6 ^c	5,5	7,7	10,5	-0,2	5,2 ^c	2,8	5,0	7,7	-2,7
Gambie	-1,7	-0,1	25,2	-13,8	4,5	-5,3	-3,2	21,5	-16,2	1,6
Guinée	3,9	3,5	4,4	1,1	7,8	0,1	1,6	2,5	-0,8	5,8
Guinée-Bissau	2,2	2,7	9,8	6,9	-2,5	-0,9	-0,4	6,5	3,7	-5,3
Guinée équatoriale	-0,1	-1,0 ^b	1,8	0,0	..	-2,6	-3,6 ^b	-0,8	-2,7	..
Haïti	-1,2	0,1	-1,1	-0,4	-0,1	-3,1	-1,5	-2,7	-2,0	-1,7
Îles Salomon	3,7	3,1	8,9	4,4	0,0	0,8	0,5	6,2	1,9	-2,4
Kiribati	4,3	2,6	6,8	3,3	0,0	2,9	0,7	4,9	1,5	-1,7
Lesotho	2,3	0,9 ^b	9,1	0,0	..	0,8	0,8 ^b	9,2	0,2	..
Libéria	-2,0	-0,1	2,1	0,1	3,5	-2,8	-2,3	0,4	-2,6	0,7
Madagascar	1,0	2,7	7,3	5,1	1,9	-1,9	-0,1	4,4	2,2	-0,8
Malawi	4,3	-1,9	15,9	-13,6	6,2	2,9	-4,4	13,0	-15,7	3,6
Maldives	2,5	-1,8	-17,7	-9,3	-1,9	-0,2	-3,3	-18,9	-10,7	-3,4
Mali	2,6	3,4 ^b	1,0	0,6	..	-0,1	0,3 ^b	-2,1	-2,4	..
Mauritanie	1,1	1,3 ^b	-0,6	-2,4	..	-1,4	-1,6 ^b	-3,4	-5,3	..
Mozambique	3,0	7,8	4,4	28,9	-0,5	-0,4	5,2	1,9	26,1	-2,6
Myanmar	6,0	5,5	6,9	4,0	0,0	4,5	4,6	6,1	3,1	-0,9
Népal	2,4	3,1	3,7	2,2	1,8	-0,2	1,0	1,6	0,1	-0,2
Niger	2,7	5,3	-19,9	18,7	7,8	-0,8	1,7	-22,6	14,6	4,2
Ouganda	1,5	0,7	-0,3	-1,2	-0,7	-1,9	-2,5	-3,5	-4,3	-3,7
Rép. centrafricaine	4,2	1,3	5,2	1,2	-3,2	1,4	-0,3	3,5	-0,5	-4,7
Rép. dém. du Congo	-2,0	-0,6	-0,2	0,2	-1,3	-5,3	-3,5	-3,3	-2,9	-4,3
Rép. dém. populaire lao	2,0	2,3 ^b	3,3	-1,8	..	-0,5	0,0 ^b	0,8	-3,9	..
Rép.-Unie de Tanzanie	0,7	1,3	5,2	6,3	-2,4	-2,4	-1,3	2,5	3,7	-4,8
Rwanda	-8,1	2,8	-0,8	6,5	1,0	-4,0	0,6	-2,4	4,4	-0,9
Samoa	1,1	1,3	3,0	1,7	0,0	0,2	0,6	2,3	0,9	-0,7
Sao Tomé-et-Principe	6,6	1,5	1,1	0,3	0,0	4,6	-0,2	-0,6	-1,4	-1,6
Sénégal	1,3	-0,6	2,4	17,2	-17,1	-1,4	-3,1	-0,2	14,3	-19,2
Sierra Leone	-1,0	12,3	8,5	13,4	17,9	-1,3	7,7	3,9	9,4	13,9
Somalie
Soudan	8,1	2,4	-4,4	1,9	1,5	5,4	0,4	-6,2	-0,2	-0,5
Tchad	2,9	3,7	-5,0	11,3	1,2	-0,3	0,0	-8,3	7,6	-2,1
Timor-Leste	2,4	3,2 ^b	5,7	0,0	..	0,4	-1,0 ^b	0,3	-4,2	..
Togo	4,6	3,9	1,2	6,5	5,9	1,8	1,0	-1,5	3,7	3,1
Tuvalu
Vanuatu	-0,6	2,5	14,7	0,8	-0,1	-3,3	-0,1	11,7	-1,7	-2,5
Yémen	1,9	3,8	0,5	2,3	7,8	-2,6	0,7	-2,4	-0,7	4,7
Zambie	2,5	1,8	3,4	-5,3	1,4	-0,1	-0,1	1,5	-7,1	-0,4
PMA	4,0	3,1	1,3	5,9	1,5	-1,1	0,8	-1,0	3,5	-0,8
Ensemble des pays en développement	1,4	3,3	3,7	3,6	2,3	0,6	1,9	2,2	2,2	1,0

Source: Chiffres calculés par le secrétariat de la CNUCED d'après les données en ligne de la FAO (FAOSTAT), janvier 2008.

a Indice, années de base 1999-2001.

b 2000-2005 pour le Bhoutan, le Cap-Vert, l'Érythrée, la Guinée équatoriale, le Lesotho, le Mali, la Mauritanie, la République démocratique populaire lao et le Timor-Leste.

c 1993-1996 pour l'Érythrée et l'Éthiopie.

5. Secteur manufacturier: parts du PIB et taux annuels moyens de croissance

(En pourcentage)

Pays	Part du PIB			Taux annuels moyens de croissance						
	1980	1990	2006	1980-1990	1990-2000	2000-2006	2003	2004	2005	2006
Afghanistan	21,7	20,6	14,7	1,1	-5,8	9,2	-2,9	21,7	19,5	4,5
Angola	9,4	4,9	3,8	-1,7	-2,8	13,5	10,5	7,3	19,1	17,1
Bangladesh	16,6	13,4	16,6	3,2	6,9	7,3	7,1	8,4	10,5	3,1
Bénin	8,4	7,5	8,3	3,7	5,6	2,2	0,7	-2,1	5,3	-4,6
Bhoutan	2,9	8,4	7,6	12,9	8,9	4,0	2,1	5,6	4,4	5,0
Burkina Faso	11,4	14,2	13,3	5,1	3,5	9,6	10,5	9,9	8,8	7,8
Burundi	9,0	16,8	13,2	5,7	-8,1	-4,1	-6,2	-6,2	-6,3	15,8
Cambodge	3,5	7,3	20,9	7,0	13,8	13,9	12,1	17,8	9,7	14,2
Cap-Vert	4,9	7,9	4,6	8,2	7,9	1,5	0,0	10,1	5,8	5,5
Comores	3,9	4,1	4,2	4,8	1,2	1,5	2,1	3,1	1,4	1,8
Djibouti	9,7	3,6	2,8	2,1	-1,0	0,6	-1,0	-5,4	3,9	6,8
Érythrée	10,4	..	8,9 ^a	0,1	3,6	-2,2	-21,6	26,9
Éthiopie	4,6	..	5,8 ^a	4,4	0,8	6,5	8,0	8,1
Gambie	6,6	5,6	5,3	4,2	1,4	7,0	6,4	5,9	7,4	6,6
Guinée	4,5	4,6	4,1	3,2	4,5	2,8	-4,0	3,0	5,8	4,1
Guinée-Bissau	11,7
Guinée équatoriale	1,3	1,6	5,0	2,8	4,7	70,6	6,4	19,3	-8,0	17,9
Haïti	19,1	15,5	7,8	-1,6	-6,3	0,3	0,4	-2,5	1,6	1,4
Îles Salomon	4,1	3,7	5,9	3,1	5,9	1,3	7,9	7,3	5,4	4,8
Kiribati	1,2	1,2	0,8
Lesotho	6,3	12,2	17,4	13,6	6,6	3,3	5,7	2,1	-8,0	10,3
Libéria	9,5	11,2	10,2	-2,2	-6,8	6,1	-11,7	97,5	7,7	-11,4
Madagascar	17,2	11,6	15,4	-1,7	2,5	1,9	14,6	6,5	3,1	4,6
Malawi	17,6	19,5	11,6	3,6	0,2	2,7	3,2	6,9	11,9	1,9
Maldives	7,6	7,5	6,6	11,8	8,0	3,8	4,5	2,7	-9,9	8,8
Mali	4,3	8,1	9,0	8,8	7,5	5,3	-5,6	19,0	0,3	3,5
Mauritanie	5,6	9,0	5,7	4,3	5,0	-1,1	-0,6	10,4	-11,6	26,7
Mozambique	22,0	11,7	13,0	-5,3	8,2	12,9	15,4	10,2	10,7	4,7
Myanmar	9,5	7,8	9,3	-0,1	7,9	14,7	22,1	3,9	17,5	7,6
Népal	4,3	6,0	7,5	9,3	8,9	0,0	2,0	1,7	2,6	2,2
Niger	3,8	7,3	6,5	-1,1	0,5	5,0	6,4	6,5	3,3	3,6
Ouganda	7,0	6,4	9,0	2,8	13,4	6,0	2,6	11,7	4,6	5,5
Rép. centrafricaine	8,8	9,8	11,2	2,6	-0,1	2,1	2,2	2,0	-2,7	1,4
Rép. dém. du Congo	8,7	9,5	5,4	2,7	-5,2	4,5	9,4	9,4	4,3	4,6
Rép. dém. populaire lao	9,6	10,0	20,1	3,7	11,7	9,9	6,3	13,7	9,0	4,0
Rép.-Unie de Tanzanie	9,9	8,3	6,9	-0,7	3,7	7,6	8,7	8,3	8,9	4,1
Rwanda	15,8	15,8	9,2	1,3	-2,4	4,5	1,5	6,2	4,4	3,3
Samoa	19,2	19,2	15,2	0,9	-1,1	2,7	8,7	-6,0	-0,9	12,1
Sao Tomé-et-Principe	5,4	4,3	3,9	-0,5	1,7	4,0	3,8	3,7	3,2	5,5
Sénégal	12,4	15,0	16,2	4,3	3,7	4,6	4,0	2,7	8,4	3,1
Sierra Leone	4,3	3,7	2,5	-4,0	-7,3	6,7	-5,1	-1,2	23,8	-7,9
Somalie	4,7	2,0	2,5	-0,2	0,0	2,7	2,8	2,8	2,2	2,6
Soudan	7,4	8,7	8,3	2,9	4,7	8,8	10,0	7,0	6,7	12,9
Tchad	13,4	14,6	6,7	7,9	0,2	8,0	0,5	-11,5	17,3	17,7
Timor-Leste	..	2,9	2,6	..	0,9	-0,1	0,0	1,8	0,0	-25,0
Togo	8,0	6,6	6,1	-0,3	-1,4	7,6	23,9	6,6	3,6	-6,7
Tuvalu	1,3	3,1	3,4	13,2	-2,3	5,2	-0,3	5,4	2,5	0,2
Vanuatu	4,1	5,9	3,5	11,8	-2,6	-1,5	0,7	9,7	0,2	3,6
Yémen	..	8,3	6,4	..	8,6	4,9	3,9	6,8	8,8	0,3
Zambie	18,3	36,1	11,2	4,1	0,8	5,5	6,3	5,9	3,7	7,1
PMA	11,8	10,5	9,8	2,3	4,2	7,4	7,3	7,6	8,5	5,9
<i>PMA d'Afrique et Haïti</i>	10,7	9,7	7,5	1,9	2,4	6,8	6,5	6,8	6,1	7,8
<i>PMA d'Asie</i>	13,9	12,1	13,8	2,9	6,6	8,0	8,1	8,6	11,0	4,1
<i>PMA insulaires</i>	7,4	6,4	5,9	5,7	4,0	2,1	3,7	3,5	-1,2	5,7
Autres pays en développement	22,1	22,5	24,0	5,3	6,8	7,4	7,8	9,8	8,0	8,3
Ensemble des pays en développement	21,7	22,0	23,6	5,2	6,8	7,4	7,8	9,7	8,0	8,3

Source: Chiffres calculés par le secrétariat de la CNUCED d'après les données de la Division de statistique/DAES de l'ONU.

a 1993-2000 pour l'Érythrée et l'Éthiopie.

6. Formation brute de capital: parts du PIB et taux annuels moyens de croissance

(En pourcentage)

Pays	Part dans le PIB				Taux annuels moyens de croissance					
	1980	1990	2006	1980-1990	1990-2000	2000-2006	2003	2004	2005	2006
Afghanistan	13,2	13,4	17,3	-1,6	-1,4	23,0	29,0	45,5	39,7	-9,8
Angola	20,4	11,7	13,1	-6,5	9,5	3,8	4,1	-20,0	-0,2	98,5
Bangladesh	23,2	16,4	25,6	2,7	9,8	8,6	9,2	9,2	7,8	9,4
Bénin	22,2	14,2	21,0	-3,0	5,3	6,0	15,6	8,9	-16,1	32,0
Bhoutan	31,2	36,3	53,5	11,8	6,9	7,4	-0,9	14,8	-12,0	15,5
Burkina Faso	26,6	18,8	24,5	5,2	6,6	4,1	4,1	8,6	-0,8	10,8
Burundi	13,9	15,8	23,2	4,1	-11,5	22,5	5,4	9,7	39,0	58,3
Cambodge	9,3	8,3	19,3	5,5	15,2	10,7	41,7	-22,9	29,0	-8,0
Cap-Vert	41,9	43,6	38,7	4,3	6,3	12,5	1,1	23,7	8,9	12,1
Comores	33,2	20,2	13,8	-3,9	-2,5	-0,9	1,1	-11,9	-3,8	29,0
Djibouti	14,4	27,1	19,7	1,4	-4,8	4,2	-8,3	3,5	7,3	1,4
Érythrée	18,1	..	8,7 ^a	-1,5	-0,2	-13,9	-6,8	-2,7
Éthiopie	19,8	..	7,9 ^a	7,4	-6,2	4,0	32,1	1,2
Gambie	14,5	17,9	24,1	9,1	2,4	9,2	-2,3	50,3	-0,5	-1,9
Guinée	13,4	17,0	21,5	5,2	2,5	-1,0	-23,6	13,9	27,6	15,8
Guinée-Bissau	28,2	14,7	15,7	6,2	-3,0	-2,7	5,4	9,0	14,5	-4,0
Guinée équatoriale	11,9	54,4	33,2	10,0	55,0	15,0	101,7	-1,2	40,7	-7,9
Haïti	17,9	14,3	28,6	-0,1	3,4	2,3	3,1	-3,2	1,4	17,9
Îles Salomon	22,0	20,1	19,6	3,1	1,9	3,0	6,4	8,0	5,0	5,0
Kiribati	44,0	93,1	43,6	5,6	-0,4	1,7	0,0	-4,3	4,5	0,0
Lesotho	42,5	53,2	41,1	6,1	1,5	0,3	0,0	-8,6	1,3	19,0
Libéria	26,8	10,8	12,3	-15,6	2,7	13,9	28,0	41,8	37,0	-17,1
Madagascar	23,5	17,0	21,7	-2,0	1,0	14,9	61,5	22,0	0,0	18,0
Malawi	22,2	17,1	10,5	-3,5	0,9	-5,5	3,5	-4,2	-11,9	1,9
Maldives	31,5	31,5	55,6	11,9	8,0	21,4	45,2	23,2	36,1	13,1
Mali	18,5	22,2	22,5	6,0	0,5	11,1	55,7	-32,6	42,0	7,5
Mauritanie	26,8	19,5	29,0	-5,9	7,6	18,3	29,6	77,4	1,4	-25,6
Mozambique	10,2	19,7	24,8	-2,9	12,1	19,8	3,2	34,6	25,8	31,8
Myanmar	21,5	13,4	15,2	-4,0	15,3	19,6	6,9	25,8	24,6	26,0
Népal	18,3	18,4	30,3	5,9	7,0	6,8	10,5	5,9	12,5	6,8
Niger	31,5	12,8	22,8	-7,3	11,0	10,8	6,6	-14,1	52,2	-13,1
Ouganda	6,2	14,7	24,8	10,9	9,1	12,8	13,7	17,4	13,0	16,1
Rép. centrafricaine	7,0	12,3	5,7	10,0	-1,3	-3,1	-37,9	2,9	48,0	-2,7
Rép. dém. du Congo	24,9	25,0	16,7	-1,9	-5,5	-0,1	7,9	8,7	10,5	10,0
Rép. dém. populaire lao	7,4	11,3	30,7	10,7	6,1	25,5	39,6	32,1	8,0	3,2
Rép.-Unie de Tanzanie	19,1	35,0	22,5	5,6	-1,8	10,1	6,0	9,1	9,5	4,2
Rwanda	19,6	13,9	20,8	3,0	1,1	0,0	-35,0	18,0	16,3	6,3
Samoa	27,6	22,9	9,8	0,2	-4,7	-3,0	-2,9	-5,0	-2,6	-2,2
Sao Tomé-et-Principe	16,8	29,5	67,6	-4,7	2,6	11,6	14,6	1,8	1,6	107,0
Sénégal	9,3	11,4	25,6	5,1	4,6	8,5	46,6	-0,5	12,3	3,5
Sierra Leone	16,1	10,0	16,5	-0,3	-20,7	63,9	38,4	-7,3
Somalie	9,1	23,6	20,3	3,5	-4,9	2,7	2,1	2,8	2,4	2,4
Soudan	23,1	7,3	23,8	-4,0	13,0	11,9	22,3	-7,0	13,4	13,9
Tchad	8,2	7,2	23,6	5,9	5,5	24,0	-6,8	-11,2	19,1	12,6
Timor-Leste	-	35,0	19,0	..	0,3	-7,9	-17,8	-8,5	2,4	-2,3
Togo	36,3	25,1	20,8	-2,7	0,7	6,7	5,3	2,8	5,5	10,4
Tuvalu	33,1	93,1	55,7	7,1	1,4	4,7	3,7	4,9	1,5	1,0
Vanuatu	28,9	43,2	20,2	7,1	-2,3	0,1	-4,0	6,8	3,7	2,2
Yémen	-	15,2	21,5	..	9,0	4,6	13,4	1,0	-14,8	26,4
Zambie	23,3	17,3	25,9	-4,3	5,1	9,6	18,9	-1,6	2,1	11,0
PMA	20,5	15,6	22,2	-0,4	7,5	10,0	14,5	5,4	13,3	13,0
<i>PMA d'Afrique et Haïti</i>	19,3	15,3	21,2	-0,8	6,1	9,6	17,8	1,1	15,8	13,9
<i>PMA d'Asie</i>	22,4	15,7	23,7	0,3	9,7	10,6	11,0	10,5	10,5	11,9
<i>PMA insulaires</i>	30,3	33,0	32,5	3,8	3,0	9,9	8,0	14,5	14,4	13,1
Autres pays en développement	26,9	26,1	27,5	2,7	5,5	8,2	9,2	12,3	9,9	9,3
Ensemble des pays en développement	27,3	25,7	27,3	2,6	5,5	8,2	9,3	12,1	10,0	9,4

Source: Chiffres calculés par le secrétariat de la CNUCED d'après les données de la Division de statistique/DAES de l'ONU.

a 1993-2000 pour l'Érythrée et l'Éthiopie.

7. Indicateurs relatifs à la superficie et à la population									
Pays	Superficie			Population					
	Superficie ^a (milliers de km ²)	% de terres arables et sous culture permanente	% de terres couvertes de forêts	Densité (pop/km ²)	Totale (millions)	Urbaine (%)	Taux d'activité ^c (2006) (%)		
	2006	2005 ^b	2005 ^b	2006	2006	2006	Hommes	Femmes	Total
Afghanistan	652,1	12,3	1,3	40	26,1	29,6	88	39	64
Angola	1 246,7	2,9	47,4	13	16,6	37,6	92	74	82
Bangladesh	130,2	64,6	6,7	1109	156,0	23,5	86	53	70
Bénin	110,6	27,3	21,3	79	8,8	46,6	86	54	70
Bhoutan	47,0	3,8	68,0	14	0,6	32,1	79	49	64
Burkina Faso	273,8	17,9	24,8	50	14,4	18,0	89	78	83
Burundi	25,7	52,0	5,9	305	8,2	10,5	93	92	93
Cambodge	176,5	21,8	59,2	81	14,2	20,6	80	74	77
Cap-Vert	4,0	12,2	20,7	129	0,5	58,4	76	34	54
Comores	1,9	71,5	3,0	275	0,8	36,9	87	58	72
Djibouti	23,2	0,0	0,2	35	0,8	83,7	83	53	68
Érythrée	101,0	6,3	15,4	45	4,7	20,7	90	58	74
Éthiopie	1 096,3	12,7	11,9	73	81,0	16,1	89	71	80
Gambie	11,3	35,5	47,1	155	1,7	24,5	86	59	72
Guinée	245,7	7,6	27,4	37	9,2	39,0	87	79	83
Guinée-Bissau	28,1	19,6	73,7	58	1,6	36,1	93	61	77
Guinée équatoriale	28,1	7,8	58,2	18	0,5	52,9	91	51	70
Haïti	27,6	39,9	3,8	314	9,4	36,1	83	56	69
Îles Salomon	28,0	2,8	77,6	17	0,5	17,6	82	54	69
Kiribati	0,7	45,7	2,7	138	0,1
Lesotho	30,4	11,0	0,3	59	2,0	16,5	72	45	57
Libéria	96,3	6,3	32,7	35	3,6	45,5	83	55	69
Madagascar	581,5	6,1	22,1	33	19,2	27,2	86	79	83
Malawi	94,1	29,1	36,2	140	13,6	17,1	89	86	87
Maldives	0,3	43,3	3,0	1 123	0,3	33,9	72	50	61
Mali	1 220,2	4,0	10,3	11	12,0	40,0	83	73	78
Mauritanie	1 025,2	0,5	0,3	3	3,0	67,9	84	54	69
Mozambique	784,1	5,9	24,5	26	21,0	37,6	83	84	84
Myanmar	657,6	16,7	49,0	78	48,4	32,9	86	68	77
Népal	143,0	17,4	25,4	193	27,6	16,3	78	50	64
Niger	1 266,7	11,4	1,0	11	13,7	25,0	95	71	84
Ouganda	197,1	38,6	18,4	152	29,9	12,5	86	80	83
Rép. centrafricaine	623,0	3,2	36,5	7	4,3	42,5	89	70	79
Rép. dém. du Congo	2 267,1	3,4	58,9	26	60,6	32,6
Rép. dém. populaire lao	230,8	4,7	69,9	25	5,8	23,3	81	54	67
Rép.-Unie de Tanzanie	883,6	11,7	39,8	45	39,5	38,1
Rwanda	24,7	59,8	19,5	375	9,5	23,0	84	80	82
Samoa	2,8	31,8	60,4	66	0,2	22,7	77	39	59
Sao Tomé--et-Principe	1,0	58,3	28,5	167	0,2	39,3	75	30	52
Sénégal	192,5	13,5	45,0	62	12,1	51,2	82	56	68
Sierra Leone	71,6	9,5	38,5	79	5,7	40,5	94	56	75
Somalie	627,3	2,2	11,4	14	8,4	36,7	95	59	77
Soudan	2 376,0	8,3	28,4	16	37,7	40,9	72	24	48
Tchad	1 259,2	3,4	9,5	8	10,5	25,1	77	66	71
Timor-Leste	14,9	12,8	53,7	69	1,1	7,1	83	55	70
Togo	54,4	48,4	7,1	116	6,4	36,4	90	50	70
Tuvalu	0,0	66,7	33,3	403	0,0
Vanuatu	12,2	8,6	36,1	18	0,2	23,5	88	80	84
Yémen	528,0	3,1	1,0	41	21,7	26,6
Zambie	743,4	7,1	57,1	16	11,7	37,4	91	66	78
PMA	20 267,3	8,2	27,4	38	785,4	27,9	85	61	73,3
<i>PMA d'Afrique et Haïti</i>	17 636,2	7,3	27,4	27	481,1	29,8	86	66	75,9
<i>PMA d'Asie</i>	2 565,1	14,3	26,5	117	300,4	25,0	85	56	70,3
<i>PMA insulaires</i>	66,2	11,4	56,2	59	3,9	26,3	81	51	66,5
Autres pays en développement	56 622,6	13,7	27,5	79	4 499,6	45,9	82	51	66,6
Ensemble des pays en développement	76 888,9	12,2	27,5	69	5 285,1	43,2	82	52,4	67,3

Source: Chiffres calculés par le secrétariat de la CNUCED d'après FAO, données en ligne FAOSTAT, janvier 2008; CNUCED, *Manuel de statistiques 2007*; ONU, Division de la population/DAES; OIT, données en ligne, décembre 2007.

a Superficie du pays à l'exclusion des eaux intérieures.
b Année la plus récente disponible.
c Population âgée de 15 ans et plus exerçant une activité économique, en pourcentage de la population totale âgée de 15 ans et plus.

8. Indicateurs relatifs à la démographie

Pays	Taux de mortalité infantile		Taux de mortalité des moins de 5 ans		Espérance de vie moyenne à la naissance						Taux brut de natalité		Taux brut de mortalité	
	(pour 1 000 naissances vivantes)				Années						(pour 1 000)		(pour 1 000)	
	1990	2006	1990	2006	1990	2005	1990	2005	1990	2005	1990	2006	1990	2006
					Femmes		Hommes		Total					
Afghanistan	260	257	168	165	46,0	46,0	52	49	23	21
Afghanistan	260	260	154	154	41,6	42,9	38,1	40,0	39,8	41,4	53	48	24	21
Angola	149	69	100	52	55,4	64,8	54,7	63,0	55,1	63,9	35	26	12	8
Bénin	185	148	111	88	54,3	55,8	51,7	54,2	53,0	55,0	47	41	15	12
Bhoutan	166	70	107	63	..	65,2 ^a	..	61,8 ^a	55,9	63,5 ^a	38	20	14	8
Burkina Faso	206	204	123	122	49,2	49,3	45,9	47,7	47,5	48,5	49	45	17	15
Burundi	190	181	114	109	46,4	45,7	42,5	43,7	44,4	44,7	47	46	19	16
Cambodge	116	82	85	65	56,4	60,6	52,4	53,6	54,3	57,0	43	27	12	10
Cap-Vert	60	34	45	25	68,0	73,9	62,7	67,7	65,3	70,7	39	30	8	5
Comores	120	68	88	51	57,4	64,0	54,6	61,3	56,0	62,6	41	35	11	7
Djibouti	175	130	116	86	52,3	54,6	49,2	52,3	50,8	53,4	42	30	14	12
Érythrée	147	74	88	48	50,6	56,8	46,0	53,1	48,2	54,9	41	40	16	10
Éthiopie	204	123	122	77	46,5	43,4	43,5	41,9	45,0	42,7	47	39	18	14
Gambie	153	113	103	84	51,5	58,2	48,5	55,5	50,0	56,8	43	37	15	11
Guinée	235	161	139	98	48,1	54,3	46,9	53,8	47,5	54,1	47	41	19	13
Guinée-Bissau	240	200	142	119	44,1	46,5	40,7	43,8	42,3	45,1	50	50	23	19
Guinée équatoriale	170	206	103	124	47,5	42,6	43,8	42,0	45,6	42,3	42	39	19	16
Haïti	152	80	105	60	51,1	53,3	46,8	52,0	48,9	52,6	37	29	13	10
Îles Salomon	121	73	86	55	61,5	63,7	60,3	62,2	60,9	62,9	40	32	11	8
Kiribati	88	64	65	47	59,1	66,0 ^a	54,6	59,8 ^a	56,8	62,8 ^a	36	25	9	6
Lesotho	101	132	81	102	59,5	35,9	55,4	34,5	57,4	35,2	37	30	11	18
Libéria	235	235	157	157	44,1	43,3	41,3	41,7	42,7	42,5	50	50	21	19
Madagascar	168	115	103	72	52,2	57,1	49,8	54,6	51,0	55,8	44	38	15	10
Malawi	221	120	131	76	47,3	40,2	44,1	40,8	45,7	40,5	50	42	18	16
Maldives	111	30	78	26	59,2	67,4	61,8	67,9	60,5	67,6	39	23	9	6
Mali	250	217	140	119	46,9	49,3	45,1	48,0	46,0	48,6	52	48	20	16
Mauritanie	133	125	85	78	50,7	55,3	47,5	52,1	49,1	53,7	40	34	11	8
Mozambique	235	138	158	96	44,9	42,3	41,6	41,4	43,2	41,8	44	42	20	19
Myanmar	130	104	91	74	58,2	64,1	54,1	58,3	56,1	61,1	27	19	11	10
Népal	142	59	99	46	54,3	63,2	54,8	62,2	54,6	62,7	38	29	13	8
Niger	320	253	191	148	40,2	45,0	40,0	44,9	40,1	44,9	56	50	22	15
Ouganda	160	134	93	78	47,7	50,6	43,9	49,3	45,7	50,0	49	47	16	14
Rép. centrafricaine	173	175	114	115	50,7	40,1	45,1	38,8	47,8	39,4	42	37	16	19
Rép. démocratique du Congo	205	205	129	129	47,3	45,1	43,8	43,0	45,5	44,0	49	50	18	19
Rép. dém. populaire lao	163	75	120	59	..	63,1 ^a	..	60,6 ^a	..	61,9 ^a	43	28	13	8
Rép.-Unie de Tanzanie	161	118	102	74	55,8	46,7	51,3	46,0	53,5	46,3	44	41	15	14
Rwanda	176	160	106	98	33,4	45,7	29,0	42,6	31,2	44,1	49	43	31	18
Samoa	50	28	40	23	67,9	73,9	64,7	67,7	66,3	70,7	34	27	7	6
Sao Tomé-et-Principe	100	96	65	63	62,5	64,6	60,7	62,4	61,6	63,5	38	34	10	8
Sénégal	149	116	72	60	54,3	57,7	51,9	55,2	53,1	56,5	43	36	13	9
Sierra Leone	290	270	169	159	40,2	42,8	37,4	40,0	38,8	41,4	48	47	26	23
Somalie	203	145	121	90	43,3	49,0	40,0	46,5	41,6	47,7	46	44	22	18
Soudan	120	89	74	61	54,3	58,1	51,2	55,3	52,7	56,7	41	32	14	11
Tchad	201	209	120	124	47,9	45,1	44,1	43,0	46,0	44,0	48	46	16	16
Timor-Leste	177	55	133	47	47,0	57,9	45,3	55,6	46,1	56,7	43	42	18	10
Togo	149	108	88	69	59,6	57,0	55,3	53,3	57,4	55,1	44	38	12	10
Tuvalu	54	38	42	31	28	23	10	9
Vanuatu	62	36	48	30	65,0	71,4	62,0	67,7	63,5	69,5	37	30	7	5
Yémen	139	100	98	75	55,3	63,2	53,8	60,4	54,5	61,7	51	39	13	8
Zambie	180	182	101	102	47,5	37,9	44,1	38,9	45,8	38,4	44	41	16	20
PMA	180	142	113	90	51,1	53,5	48,6	51,6	49,8	52,5	42	36	16	13
Ensemble des pays en développement	103	79	70	54	63,4	64,7	59,4	61,2	61,3	62,9	29	23	9	8

Source: UNICEF, *La situation des enfants dans le monde 2008*, février 2008; Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*, données en ligne, février 2008.

a 2002 pour le Bhoutan, Kiribati et la République démocratique populaire lao.

9. Indicateurs relatifs à la santé								
Pays	Enfant de poids insuffisant ^a à la naissance (%)	Pourcentage de femmes assistées par du personnel qualifié pendant l'accouchement (%)	Pourcentage d'enfants de 1 an vaccinés (%)			Nombre estimatif d'enfants séropositifs (en milliers) (0-14 ans)	Nombre estimatif d'individus séropositifs (en milliers) (Tous âges confondus)	Taux de prévalence du VIH chez les adultes (%) (15 ans et plus)
			Tuberculose	DPTC (3 doses) ^b	Rougeole			
						2005	2005	Fin 2005
Afghanistan	..	14	90	77	68	..	<1,0	<0,1
Angola	12	45	65	44	48	35	320	3,7
Bangladesh	22	20	96	88	81	..	11	<0,1
Bénin	16	78	99	93	89	9,8	87	1,8
Bhoutan	15	56	92	95	90	..	<0,5	<0,1
Burkina Faso	16	54	99	95	88	17	150	2
Burundi	11	34	84	74	75	20	150	3,3
Cambodge	11	44	87	80	78	..	130	1,6
Cap-Vert	13	89	70	72	65
Comores	25	62	84	69	66	<0,1	<0,5	<0,1
Djibouti	10	61	88	72	67	1,2	15	3,1
Érythrée	14	28	99	97	95	6,6	59	2,4
Éthiopie	20	6	72	72	63
Gambie	20	57	99	95	95	1,2	20	2,4
Guinée	12	38	90	71	67	7	85	1,5
Guinée-Bissau	24	39	87	77	60	3,2	32	3,8
Guinée équatoriale	13	65	73	33	51	<1,0	8,9	3,2
Haïti	25	26	75	53	58	17	190	3,8
Îles Salomon	13	85	84	91	84
Kiribati	5	85	99	86	61
Lesotho	13	55	96	83	85	18	270	23,2
Libéria	..	51	89	88	94
Madagascar	17	51	72	61	59	1,6	49	0,5
Malawi	13	54	99	99	85	91	940	14,1
Maldives	22	84	99	98	97
Mali	23	41	85	85	86	16	130	1,7
Mauritanie	..	57	86	68	62	1,1	12	0,7
Mozambique	15	48	87	72	77	140	1 800	16,1
Myanmar	15	57	85	82	78	..	360	1,3
Népal	21	19	93	89	85	..	75	0,5
Niger	13	33	64	39	47	8,9	79	1,1
Ouganda	12	42	85	80	89	110	1 000	6,7
Rép. centrafricaine	13	53	70	40	35	24	250	10,7
Rép. dém. du Congo	12	61	87	77	73	120	1 000	3,2
Rép. dém. populaire lao	14	19	61	57	48	..	3,7	0,1
Rép.-Unie de Tanzanie	10	43	99	90	93	110	1 400	6,5
Rwanda	6	39	98	99	95	27	190	3,1
Samoa	4	100	84	56	54
Sao Tomé-et-Principe	8	81	98	99	85
Sénégal	19	52	99	89	80	5	61	0,9
Sierra Leone	24	43	82	64	67	5,2	48	1,6
Somalie	11	33	50	35	35	4,5	44	0,9
Soudan	31	87	77	78	73	30	350	1,6
Tchad	22	14	40	20	23	16	180	3,5
Timor-Leste	12	18	72	67	64
Togo	12	62	96	87	83	9,7	110	3,2
Tuvalu	5	100	99	97	84
Vanuatu	6	88	92	85	99
Yémen	32	27	70	85	80
Zambie	12	43	94	80	84	130	1 100	17
PMA	17	38	85	77	74	1 100	11 700	2,7
Ensemble des pays en développement	16	59	86	78	78	2 300	35 100	1,1

Source: UNICEF, *La situation des enfants dans le monde 2008*; ONUSIDA, *Rapport sur l'épidémie mondiale du sida 2006*.

a Moins de 2,5 kg.

b Diphtérie, coqueluche et tétanos.

c 2006 ou année la plus récente disponible.

10. Indicateurs relatifs à la nutrition et à l'hygiène

Pays	Disponibilités alimentaires (calories par personne/jour)		Population utilisant des sources d'eau potable améliorées (%)			Population utilisant des équipements d'assainissement adéquats (%)		
	1990	2005 ^a	2004 ^a			2004 ^a		
			Totale	Urbaine	Rurale	Totale	Urbaine	Rurale
Afghanistan	39	63	31	34	49	29
Angola	1 861	2 672	53	75	40	31	56	16
Bangladesh	2 037	2 194	74	82	72	39	51	35
Bénin	2 232	2 592	67	78	57	33	59	11
Bhoutan	62	86	60	70	65	70
Burkina Faso	2 471	2 467	61	94	54	13	42	6
Burundi	2 006	1 691	79	92	77	36	47	35
Cambodge	1 881	2 501	41	64	35	17	53	8
Cap-Vert	80	86	73	43	61	19
Comores	2 065	2 076	86	92	82	33	41	29
Djibouti	1 887	3 080	73	76	59	82	88	50
Érythrée	60	74	57	9	32	3
Éthiopie	..	1 846	22	81	11	13	44	7
Gambie	2 511	2 400	82	95	77	53	72	46
Guinée	2 233	2 612	50	78	35	18	31	11
Guinée-Bissau	2 194	1 902	59	79	49	35	57	23
Guinée équatoriale	43	45	42	53	60	46
Haïti	1 794	1 863	54	52	56	30	57	14
Îles Salomon	2 185	2 056	70	94	65	31	98	18
Kiribati	2 643	2 818	65	77	53	40	59	22
Lesotho	79	92	76	37	61	32
Libéria	2 340	2 078	61	72	52	27	49	7
Madagascar	2 201	2 046	50	77	35	34	48	26
Malawi	1 972	2 231	73	98	68	61	62	61
Maldives	2 680	3 327	83	98	76	59	100	42
Mali	50	78	36	46	59	39
Mauritanie	53	59	44	34	49	8
Mozambique	1 818	2 288	43	72	26	32	53	19
Myanmar	2 559	3 619	78	80	77	77	88	72
Népal	2 358	2 503	90	96	89	35	62	30
Niger	2 122	2 061	46	80	36	13	43	4
Ouganda	2 362	2 333	60	87	56	43	54	41
Rép. centrafricaine	1 954	2 040	75	93	61	27	47	12
Rép. dém. du Congo	2 229	1 367	46	82	29	30	42	25
Rép. dém. populaire lao	51	79	43	30	67	20
Rép.-Unie de Tanzanie	2 175	2 230	62	85	49	47	53	43
Rwanda	1 854	1 936	74	92	69	42	56	38
Samoa	2 751	3 592	88	90	87	100	100	100
Sao Tomé-et-Principe	2 454	3 418	79	89	73	25	32	20
Sénégal	2 352	2 513	76	92	60	57	79	34
Sierra Leone	2 116	1 874	57	75	46	39	53	30
Somalie	29	32	27	26	48	14
Soudan	2 051	2 351	70	78	64	34	50	24
Tchad	1 707	1 828	42	41	43	9	24	4
Timor-Leste	58	77	56	36	66	33
Togo	2 287	2 123	52	80	36	35	71	15
Tuvalu	100	94	92	90	93	84
Vanuatu	2 478	2 025	60	86	52	50	78	42
Yémen	1 950	1 926	67	71	65	43	86	28
Zambie	2 020	1 642	58	90	40	55	59	52
PMA	2 127	2 251	59	79	51	36	55	29
Ensemble des pays en développement	2 571	2 772	80	92	70	50	73	33

Source: FAO, données en ligne FAOSTAT, janvier 2008; UNICEF, *La situation des enfants dans le monde 2008*.

a Année la plus récente disponible.

11. Indicateurs relatifs à l'éducation et à l'alphabétisation, 2005^a

(En pourcentage)

Pays	Taux d'alphabétisation des adultes			Taux d'alphabétisation des jeunes			Taux d'inscription dans un établissement d'enseignement								
	H	F	H + F	H	F	H + F	Primaire ^b			Secondaire ^c			Supérieur ^d		
							H	F	H + F	H	F	H + F	H	F	H + F
Afghanistan	43,1	12,6	28,0	50,8	18,4	34,3	1,9	0,5	1,3
Angola	82,9	54,2	67,4	83,7	63,2	72,2	1,0	0,7	2,9
Bangladesh	53,9	40,8	47,5	67,2	60,3	63,6	87,4	90,5	88,9	40,2	41,8	41,0	7,7	4,1	6,0
Bénin	47,9	23,3	34,7	59,2	33,2	45,3	85,7	69,4	77,7	22,8	11,3	17,1	4,8	1,2	3,0
Bhoutan	74,0	73,8	73,9	35,5	35,6	35,5	4,0	2,1	3,1
Burkina Faso	31,4	16,6	23,6	40,4	26,5	33,0	49,0	39,0	44,1	12,9	9,1	11,0	3,0	1,4	2,2
Burundi	67,3	52,2	59,3	76,8	70,4	73,3	61,1	55,5	58,3	3,4	1,3	2,3
Cambodge	84,7	64,1	73,6	87,9	78,9	83,4	97,1	95,9	96,5	26,0	21,9	23,9	4,8	2,3	3,6
Cap-Vert	87,8	75,5	81,2	95,8	96,7	96,3	90,8	89,4	90,1	55,0	60,0	57,5	6,8	7,1	6,9
Comores	63,0	49,0	56,0	59,5	50,5	55,1	2,6	2,0	2,3
Djibouti	70,3	37,9	30,9	34,4	25,9	17,0	21,5	2,5	1,8	2,2
Érythrée	60,5	52,4	44,8	48,6	28,9	19,2	24,1	1,8	..	1,0
Éthiopie	50,0	22,8	35,9	62,2	38,5	49,9	62,6	57,4	60,0	33,4	21,6	27,5	4,0	1,3	2,7
Gambie	42,5	72,3	72,5	72,4	47,2	39,5	43,3	1,8	..	1,1
Guinée	42,6	18,1	29,5	58,7	33,7	46,6	75,3	63,3	69,4	32,1	17,2	24,8	4,8	1,1	3,0
Guinée-Bissau	44,8	52,9	37,4	45,1	11,2	6,2	8,7	0,6
Guinée équatoriale	93,4	80,5	87,0	94,8	94,9	94,9	91,4	82,7	87,1	25,3	3,8	1,7	2,7
Haïti	54,0	50,0	52,0
Îles Salomon	64,2	62,2	63,3	29,1	25,2	27,3
Kiribati	97,4	64,6	70,8	67,6
Lesotho	73,7	90,3	82,2	73,1	77,4	75,2	18,8	29,2	24,0	3,0	3,8	3,4
Libéria	58,3	45,7	51,9	65,3	69,5	67,4	74,5	57,9	66,2	21,7	12,5	17,1	17,7	13,4	15,6
Madagascar	76,5	65,3	70,7	72,7	68,2	70,2	93,1	92,8	92,9	2,8	2,5	2,6
Malawi	75,0	54,0	64,5	82,0	71,0	76,5	90,5	95,1	92,8	24,4	21,7	23,1	0,5
Maldives	96,2	96,4	96,3	98,0	98,3	98,2	97,5	97,7	97,6	61,2	67,1	64,1
Mali	32,7	15,9	24,0	32,0	17,0	24,5	66,5	51,7	59,1	4,2	1,9	3,0
Mauritanie	59,5	43,4	51,2	67,7	55,5	61,3	74,7	78,8	76,7	16,4	14,6	15,6	4,7	1,6	3,2
Mozambique	62,0	31,0	46,5	60,0	37,0	48,5	80,3	72,9	76,6	7,8	6,1	7,0	1,9	1,0	1,5
Myanmar	93,9	86,4	89,9	95,7	93,4	94,5	98,0	100,0	99,0	43,3	42,8	43,0	8,7	15,4	11,9
Népal	62,7	34,9	48,6	81,0	60,0	70,0	84,3	73,8	79,2	7,9	3,2	5,6
Niger	42,9	15,1	28,7	52,4	23,2	36,5	49,0	35,6	42,5	10,4	6,9	8,6	1,8	0,6	1,1
Ouganda	76,8	57,7	66,8	82,7	71,2	76,6	15,6	14,0	14,8	4,3	2,7	3,5
Rép. centrafricaine	64,8	33,5	48,6	70,3	46,9	58,5	3,0	0,6	1,6
Rép. dém. du Congo	80,9	54,1	67,2	78,0	63,1	70,4
Rép. dém. populaire lao	77,0	60,9	68,7	82,6	74,7	78,5	85,0	80,3	82,7	38,4	32,7	35,6	9,2	6,6	7,9
Rép.-Unie de Tanzanie	77,5	62,2	69,4	80,9	76,2	78,4	93,4	91,7	92,5	2,0	0,9	1,4
Rwanda	71,4	59,8	64,9	78,5	76,9	77,6	71,7	74,9	73,3	3,2	2,0	2,6
Samoa	98,9	98,3	98,6	99,3	99,4	99,3	90,2	90,6	90,4	62,0	70,5	66,0	7,7	7,2	7,5
Sao Tomé-et-Principe	92,2	77,9	84,9	96,0	94,9	95,4	97,1	95,3	96,2	30,9	34,3	32,6
Sénégal	51,1	29,2	39,3	58,5	41,0	49,1	71,0	68,3	69,6	19,9	15,0	17,5	5,5
Sierra Leone	46,7	24,2	34,8	59,6	37,4	47,9	3,0	1,2	2,1
Somalie
Soudan	71,1	51,8	60,9	84,6	71,4	77,2	44,9	37,2	41,2	6,4	5,9	6,2
Tchad	40,8	12,8	25,7	55,7	23,2	37,6	70,9	49,5	60,2	15,7	5,2	10,5	2,0	..	1,2
Timor-Leste	69,5	66,6	68,1	22,8	8,6	10,8	9,6
Togo	68,7	38,5	53,2	83,7	63,6	74,4	83,4	71,6	77,5	30,0	14,4	22,2	6,0	1,2	3,6
Tuvalu
Vanuatu	92,9	92,1	92,5	40,7	35,3	38,1	5,9	3,5	4,8
Yémen	73,1	34,7	54,1	90,7	58,9	75,2	85,2	62,0	73,8	45,6	20,7	33,5	13,5	5,0	9,4
Zambie	76,0	60,0	68,0	73,0	66,0	69,5	91,2	92,9	92,0	31,2	24,9	28,1	3,2	1,5	2,3
PMA	70,0	50,0	60,0	74,0	59,0	66,5
Ensemble des pays en développement	85,0	72,0	79,0	90,0	84,0	87,0

Source: Institut de statistique de l'UNESCO, données en ligne, février 2008; UNICEF, *La situation des enfants dans le monde 2008*; PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2007-2008*.

a 2005 ou année la plus récente disponible. b Inscriptions nettes dans le primaire.

c Inscriptions nettes dans le secondaire. d Inscriptions brutes dans le supérieur.

12. Indicateurs relatifs aux communications et aux médias, 2006^a

Pays	Bureaux de poste ouverts au public	Postes de radio	Téléviseurs	Lignes de téléphone fixe	Utilisateurs de téléphone mobile	Ordinateurs personnels	Utilisateurs d'Internet
	(pour 100 000 habitants)	(pour 1 000 habitants)					
Afghanistan	1,8	128	80	5	81	3	17
Angola	0,3	85	21	6	143	7	5
Bangladesh	6,3	64	106	8	132	24	3
Bénin	2,0	358	107	9	121	4	80
Bhoutan	13,9	321	32	40	47	16	31
Burkina Faso	0,5	106	13	7	75	2	6
Burundi	0,5	162	36	4	20	7	8
Cambodge	0,6	127	8	2	79	3	3
Cap-Vert	6,9	184	105	138	210	116	61
Comores	2,9	154	31	21	20	7	26
Djibouti	1,4	107	77	16	64	27	14
Érythrée	1,4	466	68	8	14	6	22
Éthiopie	1,0	184	8	9	11	4	2
Gambie	0,6	155	15	34	260	16	38
Guinée	0,9	93	18	3	24	6	5
Guinée-Bissau	1,3	47	45	8	71	2	23
Guinée équatoriale	4,2	429	12	20	193	18	16
Haïti	0,6	55	63	17	59	2	75
Îles Salomon	4,2	126	12	15	13	46	16
Kiribati	..	96	44	51	7	11	22
Lesotho	7,7	75	44	27	139	1	29
Libéria	0,5	274	28	2	49	0	0
Madagascar	3,1	121	21	7	55	5	5
Malawi	2,4	310	7	8	33	2	5
Maldives	71,6	110	143	109	879	110	58
Mali	0,8	153	36	6	109	4	5
Mauritanie	0,9	138	41	11	336	26	32
Mozambique	0,5	255	21	3	116	14	9
Myanmar	2,8	59	7	9	4	7	2
Népal	..	39	11	22	38	5	9
Niger	0,3	66	12	2	23	1	3
Ouganda	1,0	155	22	4	67	17	25
République centrafricaine	0,6	109	10	2	25	3	3
Rép. dém. du Congo	0,2	379	5	0	74	0	3
Rép. dém. populaire lao	7,6	150	57	13	108	17	4
Rép.-Unie de Tanzanie	1,1	398	41	4	148	9	10
Rwanda	0,2	151	8	2	34	2	7
Samoa	19,6	1 030	126	109	134	20	45
Sao Tomé-et-Principe	6,0	312	127	47	115	38	181
Sénégal	1,2	117	45	24	250	21	54
Sierra Leone	0,8	278	13	5	22	..	2
Somalie	..	65	26	12	61	9	11
Soudan	0,5	461	387	17	127	115	95
Tchad	0,4	116	9	1	46	2	6
Timor-Leste
Togo	0,9	410	26	13	112	36	59
Tuvalu	85	124	80	162
Vanuatu	21,7	351	12	32	58	14	35
Yémen	1,3	64	337	46	95	19	12
Zambie	2,1	145	64	8	140	11	42

Source: UPU, données en ligne, février 2008; UIT, données en ligne, février 2008.

a Ou année la plus récente disponible.

13. Indicateurs relatifs aux transports et aux réseaux de transport									
Pays	Réseau routier 2004 ^a			Chemins de fer 2005 ^a				Aviation civile 2005 ^a	
	Total	Asphalté	Densité	Réseau	Densité	Fret	Passagers	Fret	Passagers
	km	%	km/ 1 000 km ²	km	km/ 1 000 km ²	mill. t./km	mill. pass./ km	mill. t./km	milliers
Afghanistan	34 782	23,7	53,3	7,8	150
Angola	51 429	10,4	41,3	2 761	2,2	68,1	240
Bangladesh	239 226	9,5	1 837,8	2 855	21,9	896	4340	183,5	1 635
Bénin	19 000	9,5	171,8	578	5,2	86	66
Bhoutan	8 050	62,0	171,3	0,3	49
Burkina Faso	15 272	31,2	55,8	622	2,3	66
Burundi	12 322	10,4	479,8
Cambodge	38 257	6,3	216,7	650	3,7	92	45	1,2	169
Cap-Vert	1 350	69,0	335,0	1,5	690
Comores	880	76,5	473,1
Djibouti	2 890	12,6	124,7	781	33,7	97	82
Érythrée	4 010	21,8	39,7	306	3,0
Éthiopie	36 469	19,1	33,3	132,6	1 667
Gambie	3 742	19,3	331,2
Guinée	44 348	9,8	180,5	1 115	4,5	59
Guinée-Bissau	3 455	27,9	122,9
Guinée équatoriale	2 880	..	102,7
Haïti	4 160	24,3	150,9
Îles Salomon	1 391	2,4	49,7	0,8	92
Kiribati	670	..	917,8	28
Lesotho	5 940	18,3	195,7
Libéria	10 600	6,2	110,0	490	5,1
Madagascar	49 827	11,6	85,7	732	1,3	12	10	15,4	575
Malawi	15 451	45,0	164,2	710	7,5	87,9	25,03	1,4	132
Maldives	0,0	82
Mali	18 709	18,0	15,3	733	0,6	189	196
Mauritanie	7 660	11,3	7,5	717	0,7	0,1	139
Mozambique	30 400	18,7	38,8	3 070	3,9	768	172	4,9	347
Myanmar	27 966	11,4	42,5	2,7	1 504
Népal	17 380	30,3	121,5	59	0,4	6,9	480
Niger	14 565	25,0	11,5
Ouganda	70 746	23,0	358,9	259	1,3	218	..	28,6	49
République centrafricaine	23 810	2,7	38,2
Rép. dém. du Congo	153 497	1,8	67,7	3 641	1,6	444	140	7,4	95
Rép. dém. populaire lao	31 210	14,4	135,2	2,5	293
Rép.-Unie de Tanzanie	78 891	8,6	89,3	2 600	2,9	1 196	628	2,4	263
Rwanda	14 008	19,0	567,8
Samoa	2 337	14,2	825,8	1,8	267
Sao Tomé-et-Principe	320	68,1	333,3	0,1	43
Sénégal	13 576	29,3	70,5	906	4,7	371	138	..	450
Sierra Leone	11 300	8,0	157,8	8,1	17
Somalie	22 100	11,8	35,2
Soudan	11 900	36,3	5,0	5478	2,3	766	40	43,1	511
Tchad	33 400	0,8	26,5
Timor-Leste
Togo	7 520	31,6	138,3	568	10,4
Tuvalu
Vanuatu	1 070	23,9	87,8	1,8	112
Yémen	65 144	15,5	123,4	66,8	1 083
Zambie	91 440	22,0	123,0	1 273	1,7	554	186	0,0	54

Source: Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2007*, données en ligne, février 2008.

a Ou année la plus récente disponible.

14. Indicateurs relatifs à l'énergie et à l'environnement

Pays	Électrification (%)	Consommation d'électricité par habitant (kW/h)			Capacité électrique nette installée (kW/1 000 habitants)			Charbon, pétrole, gaz et électricité (consommation par habitant en kilos d'équivalent pétrole)			Émissions de dioxyde de carbone par habitant (tonnes métriques de dioxyde de carbone)		
		1990	2000	2005	1990	2000	2005	1990	2000	2004 ^b	1990	2000	2005
	2005 ^a												
Afghanistan	7,0	89	28	42	39	20	20	63	17	12	0,5	0,1	0,0
Angola	15,0	80	104	165	44	36	33	68	124	238	0,7	0,9	1,3
Bangladesh	32,0	71	113	148	22	26	28	55	80	108	0,1	0,2	0,3
Bénin	22,0	43	63	83	5	7	7	33	74	100	0,1	0,2	0,3
Bhoutan	..	314	752	794	645	627	549	35	235	65	0,2	0,5	0,5
Burkina Faso	7,0	21	27	30	8	7	6	20	29	28	0,1	0,1	0,1
Burundi	2,0	22	20	22	6	5	4	14	15	12	0,0	0,1	0,1
Cambodge	20,1	17	36	61	5	10	14	18	14	13	0,0	0,0	0,0
Cap-Vert	..	118	324	468	51	104	158	82	102	219	0,3	0,4	0,6
Comores	29,0	30	27	25	9	7	6	41	40	46	0,1	0,1	0,1
Djibouti	..	319	247	317	152	151	147	226	175	158	3,1	2,5	2,4
Érythrée	20,2	..	57	64	..	45	37	..	53	57	..	0,2	0,2
Éthiopie	15,0	23	24	36	9	7	7	22	17	27	0,1	0,0	0,1
Gambie	..	73	95	93	18	21	19	69	66	62	0,2	0,2	0,2
Guinée	16,0	86	94	89	31	24	23	60	50	46	0,2	0,2	0,1
Guinée-Bissau	..	39	42	38	11	15	13	70	61	65	0,3	0,3	0,2
Guinée équatoriale	..	53	53	56	32	28	27	108	125	957	0,4	4,8	10,1
Haïti	34,0	67	64	60	22	28	24	47	55	62	0,1	0,2	0,2
Îles Salomon	..	96	149	142	38	34	30	169	132	111	0,6	0,4	0,4
Kiribati	..	97	119	109	28	36	33	97	131	92	0,3	0,3	0,3
Lesotho	11,0	0,1	0,1	0,1
Libéria	..	264	101	97	155	61	55	65	48	53	0,3	0,1	0,2
Madagascar	15,0	109	114	124	18	14	12	26	40	38	0,1	0,1	0,1
Malawi	7,0	76	92	96	20	13	14	26	27	34	0,1	0,1	0,1
Maldives	..	111	381	542	23	132	166	139	608	809	0,5	1,8	2,6
Mali	11,0	32	41	40	11	11	10	17	20	19	0,1	0,1	0,1
Mauritanie	22,0	72	102	141	54	57	58	411	315	269	0,5	1,3	0,9
Mozambique	6,3	60	72	529	174	130	115	24	28	80	0,1	0,1	0,1
Myanmar	11,0	62	112	125	27	25	25	39	71	74	0,1	0,2	0,3
Népal	33,0	40	72	87	14	24	23	13	45	42	0,0	0,1	0,1
Niger	7,0	45	41	35	8	9	8	43	34	32	0,1	0,1	0,1
Ouganda	8,9	37	57	58	9	11	11	19	23	24	0,0	0,1	0,1
République centrafricaine	..	32	28	26	14	11	10	25	25	22	0,1	0,1	0,1
Rép. dém. du Congo	5,8	149	94	96	75	49	44	45	24	19	0,1	0,1	0,0
Rép. dém. populaire lao	..	71	90	129	53	54	81	23	65	65	0,1	0,2	0,2
Rép.-Unie de Tanzanie	11,0	64	75	82	20	13	14	28	27	39	0,1	0,1	0,1
Rwanda	6,0	25	25	27	5	5	4	27	24	22	0,1	0,1	0,1
Samoa	..	310	513	604	118	146	158	272	276	304	0,8	0,8	0,9
Sao Tome-et-Principe	..	129	128	124	52	36	33	193	221	174	0,6	0,7	0,6
Sénégal	33,0	112	162	220	29	27	48	120	106	120	0,3	0,4	0,5
Sierra Leone	..	55	21	15	31	12	9	26	33	44	0,3	0,2	0,2
Somalie	..	39	35	35	10	9	7	0,1	0,1	0,1
Soudan	30,0	51	73	112	19	23	30	46	54	95	0,1	0,2	0,3
Tchad	2,0	15	11	10	5	3	3	8	5	4	0,1	0,0	0,0
Timor-Leste	281	42	57
Togo	17,0	88	103	108	9	9	8	54	87	113	0,1	0,3	0,4
Tuvalu
Vanuatu	..	167	216	209	74	63	56	148	142	139	0,9	0,4	0,4
Yémen	36,2	67	188	225	43	48	52	..	201	261	0,9	0,5	0,8
Zambia	19,0	775	569	758	280	216	197	146	99	117	0,3	0,2	0,2
PMA	..	76	89	120	33	29	29	45	55	67	0,2	0,2	0,2
Ensemble des pays en développement	68,3	388	653	1304	88	160	295	498	575	718	1,5	1,9	2,4

Source: OCDE/AIE, *World Energy Outlook*, 2006; chiffres calculés par le secrétariat de la CNUCED d'après Nations Unies, *Annuaire des statistiques de l'énergie* (1993, 2003 et 2004); Nations Unies, *Statistiques de l'énergie*, mars 2008; et EIA, *International Energy Annual 2005*, octobre 2007.

a Ou année la plus récente disponible.

b Année la plus récente disponible.

15. Condition de la femme dans les PMA												
Pays	Éducation, formation et alphabétisation: écarts entre les femmes et les hommes ^a			Santé, fécondité et mortalité		Activité économique, emploi				Participation à la vie politique (% du total)		
	Taux d'alphabétisation (adulte)	Taux de scolarisation			Taux de fécondité	Mortalité maternelle	Population active	Salariées	Travaillant à leur compte	Population active agricole féminine (par rapport au total)	Femmes occupant des fonctions gouvernementales	Femmes parlementaires
		Primaire	Secondaire	Supérieur								
	2005 ^b			2006	2005	2005	2004 ^b	2004 ^b	2005	2005	Fin déc. 2007	
Afghanistan	29,2	27,9	7,2	1 800	37,8	82,7	..	27,7
Angola	65,4	65,5	6,5	1 400	47,7	81,9	5,7	15,0
Bangladesh	75,7	103,6	103,9	53,3	2,9	570	43,6	13,3	24,5	61,8	8,3	15,1
Bénin	48,7	81,0	49,3	25,2	5,6	840	48,0	48,6	19,0	10,8
Bhoutan	..	99,8	100,3	52,8	2,3	440	40,6	97,7	0	2,7
Burkina Faso	52,9	79,7	70,6	45,6	6,1	700	47,5	0,9	10,0	93,3	14,8	15,3
Burundi	77,6	90,8	..	37,6	6,8	1 100	50,9	97,4	10,7	30,5
Cambodge	75,6	98,7	84,2	46,8	3,3	540	53,7	13,6	32,9	72,1	7,1	19,5
Cap-Vert	86,1	98,5	109,2	103,8	3,5	210	39,5	20,3	18,8	18,1
Comores	77,8	84,8	..	77,0	4,5	400	43,9	85,2	..	3,0
Djibouti	..	81,3	65,7	72,7	4,1	650	46,2	78,7	15,3	82,0	5,3	13,8
Érythrée	..	85,5	66,5	..	5,2	450	50,6	80,3	17,6	22,0
Éthiopie	45,6	91,7	64,7	32,2	5,4	720	42,9	45,9	43,2	77,1	5,9	21,9
Gambie	..	100,2	83,7	..	4,8	690	46,3	88,2	20,0	9,4
Guinée	42,6	84,1	53,5	23,8	5,6	910	46,8	86,5	15,4	19,3
Guinée-Bissau	..	70,8	55,4	..	7,1	1 100	42,1	94,9	37,5	14,0
Guinée équatoriale	86,2	90,5	..	43,1	5,4	680	36,5	87,7	4,5	18,0
Haiti	92,6	3,7	670	43,7	47,3	25,0	4,1
Îles Salomon	..	96,9	86,7	..	4	220	47,5	82,8	0	0,0
Kiribati	109,6	..	-	-	41,3	15,8	..	4,3
Lesotho	122,5	105,8	155,7	127,0	3,5	960	42,2	43,7	52,7	52,8	27,8	23,5
Libéria	78,5	77,7	57,3	76,0	6,8	1 200	40,8	73,0	..	12,5
Madagascar	85,8	99,7	..	88,9	4,9	510	45,9	12,0	33,7	80,0	5,9	7,9
Malawi	72,0	105,0	88,7	..	5,7	1 100	49,2	4,8	93,0	94,4	14,3	13,0
Maldives	100,2	100,2	109,5	..	2,6	120	45,0	28,8	35,1	15,9	11,8	12,0
Mali	48,6	77,8	..	45,3	6,6	970	47,2	78,5	18,5	10,2
Mauritanie	72,9	105,5	89,1	34,4	4,5	820	45,0	62,5	9,1	22,1
Mozambique	50,0	90,7	78,3	49,4	5,2	520	51,3	94,5	13,0	34,8
Myanmar	92,0	102,0	98,8	177,4	2,1	380	44,4	72,0
Népal	55,6	87,5	..	40,3	3,4	830	43,1	97,8	7,4	17,3
Niger	35,1	72,5	66,2	33,9	7,3	1 800	44,0	97,2	23,1	12,4
Ouganda	75,1	..	89,8	62,5	6,6	550	48,7	7,5	51,9	80,7	23,4	30,7
Rép. centrafricaine	51,7	18,7	4,7	980	46,7	75,4	10,0	10,5
Rép. dem. du Congo	66,8	6,7	1 100	44,3	74,9	12,5	8,4
Rép. dem. pop. lao	79,1	94,5	85,1	71,1	3,3	660	48,0	5,4	57,0	78,6	0	25,2
Rép.-Unie de Tanzanie	80,2	98,2	..	47,9	5,3	950	49,6	4,0	..	86,1	15,4	30,4
Rwanda	83,7	104,5	..	61,6	6	1 300	51,2	3,3	65,5	96,6	35,7	48,8
Samoa	99,4	100,5	113,7	93,3	4,1	-	34,8	30,4	7,7	8,2
Sao Tomé-et-Principe	84,5	98,1	110,7	..	4	-	45,1	71,9	14,3	1,8
Sénégal	57,3	96,1	75,1	..	4,9	980	45,5	79,6	20,6	22,0
Sierra Leone	51,8	40,1	6,5	2 100	38,5	74,7	13,0	13,2
Somalie	6,2	1 400	44,7	80,0	..	8,2
Soudan	72,8	82,9	..	92,0	4,4	450	31,5	70,8	2,6	18,1
Tchad	31,3	69,8	33,2	..	6,3	1 500	46,6	81,0	11,5	5,2
Timor-Leste	..	95,8	..	126,3	6,7	380	46,4	89,6	22,2	29,2
Togo	56,0	85,8	48,0	20,2	5	510	41,4	59,5	20,0	11,1
Tuvalu	-	-	50,0	0,0	..	0,0
Vanuatu	..	99,1	86,7	59,4	3,9	-	46,2	34,9	8,3	3,8
Yémen	47,4	72,7	45,5	37,1	5,6	430	29,6	13,8	23,6	70,2	2,9	0,3
Zambie	78,9	101,9	79,9	46,3	5,3	830	43,8	72,3	25,0	15,2
PMA	4,7	870	43,3	76,3	..	16,9

Source: Institut de statistique de l'UNESCO, données en ligne, février 2008; UNICEF, *La situation des enfants dans le monde 2008*; estimations de la mortalité maternelle élaborées par l'OMS, UNICEF et le FNUAP et la Banque mondiale, «Maternal Mortality in 2005»; base de données de l'UIP, février 2008.

a Pourcentage de femmes par rapport aux hommes. b Ou année la plus récente disponible.

16. Population de réfugiés des PMA, par pays ou territoire d'asile ou de résidence, fin 2006

Pays ^a	Population de réfugiés ^b		Demandeurs d'asile ^c	Réfugiés rapatriés ^d	Personnes déplacées dans leur propre pays ^e	Personnes déplacées de retour ^f	Apatrides ^g	Autres ^h	Total
	Début d'année	Fin d'année							
Afghanistan	32	35	5	387 917	129 310	10 443	0	0	527 710
Angola	13 984	13 090	1 588	47 017	0	0	0	0	61 695
Bangladesh	21 098	26 311	79	0	0	0	300 000	0	326 390
Bénin	30 294	10 797	1 349	0	0	0	0	0	12 146
Bhoutan	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Burkina Faso	511	511	756	0	0	0	0	0	1 267
Burundi	20 681	13 176	7 137	48 144	13 850	0	0	0	82 307
Cambodge	127	99	127	9	0	0	0	60	295
Cap-Vert	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comores	1	1	0	1	0	0	0	0	2
Djibouti	10 456	9 259	19	0	0	0	0	0	9 278
Érythrée	4 418	4 621	2 004	0	0	0	0	32	6 657
Éthiopie	100 817	96 980	323	23	0	0	0	0	97 326
Gambie	7 331	13 761	602	0	0	0	0	0	14 363
Guinée	63 525	31 468	3 887	1	0	0	0	0	35 356
Guinée-Bissau	7 616	7 804	317	0	0	0	0	0	8 121
Guinée équatoriale	-	-	0	0	0	0	0	0	0
Haïti	-	-	0	1	0	0	0	0	1
Îles Salomon	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kiribati	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lesotho	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Libéria	10 168	16 185	53	107 954	0	237 822	0	8	362 022
Madagascar	-	-	0	0	0	0	0	0	0
Malawi	4 240	3 943	5 245	0	0	0	0	0	9 188
Maldives	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mali	11 233	10 585	1 884	0	0	0	0	0	12 469
Mauritanie	632	770	91	1	0	0	0	29 500	30 362
Mozambique	1 954	2 558	4 316	0	0	0	0	0	6 874
Myanmar	-	-	0	0	58 500	0	669 500	0	728 000
Népal	126 436	128 175	1 481	0	100 000	0	3 400 000	10 387	3 640 043
Niger	301	317	20	0	0	0	0	0	337
Ouganda	257 256	272 007	5 812	5 035	1 586 174	300 000	0	0	2 169 028
Rép. centrafricaine	24 569	12 357	1 907	51	147 000	0	0	0	161 315
Rép. dém. du Congo	204 341	208 371	94	41 228	1 075 297	490 000	0	0	1 814 990
Rép. dém. populaire lao	-	-	0	0	0	0	0	0	0
Rép.-Unie de Tanzanie	548 824	485 295	380	4	0	0	0	0	485 679
Rwanda	45 206	49 192	3 945	5 971	0	0	0	0	59 108
Samoa	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sao Tomé-et-Principe	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sénégal	20 712	20 591	2 634	1	0	0	0	0	23 226
Sierra Leone	59 965	27 365	228	134	0	0	0	0	27 727
Somalie	558	669	1 221	1 845	400 000	0	0	0	403 735
Soudan	147 256	196 200	4 460	42 258	1 325 235	11 955	0	42 114	1 622 222
Tchad	275 412	286 743	8	20	112 686	0	0	0	399 457
Timor-Leste	3	3	3	0	155 231	11 727	0	0	166 964
Togo	9 287	6 328	442	7 917	0	3 000	0	0	17 687
Tuvalu	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Vanuatu	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Yémen	81 937	95 794	859	2	0	0	0	0	96 655
Zambie	155 718	120 253	215	0	0	0	0	0	120 468

Source: HCR, *Global Refugee Trends 2006*.

Note: Les données sont généralement fournies par les gouvernements d'après leurs propres définitions et méthodes de collecte des données.

- a Pays d'asile ou de résidence. b Personnes considérées comme réfugiées en vertu de la Convention de 1951/Protocole de 1967 de l'ONU, de la Convention de l'OUA de 1969, ou conformément au Statut du HCR, personnes ayant obtenu une forme de protection complémentaire et personnes ayant obtenu une protection temporaire. c Personnes dont la demande de statut de réfugié est en cours dans le cadre de la procédure d'octroi de l'asile, ou personnes enregistrées d'une autre manière en tant que demandeurs d'asile. d Personnes qui ont regagné leur lieu d'origine au cours de l'année. e Personnes qui sont déplacées dans leur propre pays et auxquelles le HCR accorde protection ou assistance. f Personnes déplacées dans leur propre pays et protégées ou assistées par le HCR qui ont regagné leur lieu d'origine au cours de l'année. g Personnes qu'aucun État ne reconnaît comme ressortissant selon ses lois en vigueur. h Personnes relevant du HCR non comptabilisées dans les colonnes précédentes.

17. Principales exportations des PMA en 2004-2006

CTCI Rev.3	Produit	Valeur (en millions de dollars)	En pourcentage		
			des PMA (exportations totales)	des pays en développement	du monde
	Total pour l'ensemble des produits	77 229	100,00	2,06	0,74
333	Huiles brutes de pétrole ou de minéraux bitumeux	30 375	39,33	5,87	4,22
334	Produits pétroliers, raffinés	5 954	7,71	2,55	1,39
845	Vêtements en matières textiles	4 546	5,89	7,31	4,83
841	Vêtements pour hommes en matières textiles, autres que de bonneterie	3 124	4,04	9,43	6,03
343	Gaz naturel, même liquéfié	1 989	2,58	4,02	1,31
971	Or, à usage non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentrés d'or)	1 769	2,29	7,32	3,86
682	Cuivre	1 757	2,28	4,95	2,35
842	Vêtements pour femmes en matières textiles, autres que de bonneterie	1 692	2,19	3,99	2,56
667	Perles, pierres gemmes et similaires	1 554	2,01	4,55	1,74
844	Vêtements pour femmes en matières textiles, en bonneterie	1 390	1,80	6,82	5,01
843	Vêtements pour hommes en matières textiles, en bonneterie	1 329	1,72	10,69	8,51
263	Coton	1 298	1,68	32,76	11,77
684	Aluminium	1 130	1,46	5,59	1,38
034	Poisson frais (vivant ou mort), réfrigéré ou congelé	978	1,27	7,30	2,90
036	Crustacés, mollusques et invertébrés aquatiques	937	1,21	7,65	4,71
247	Bois brut ou équarri	785	1,02	31,48	7,55
071	Café et succédanés du café	747	0,97	7,72	4,88
054	Légumes	638	0,83	5,70	1,93
121	Tabac brut	585	0,76	14,18	8,37
285	Minerais d'aluminium et leurs concentrés	506	0,66	13,70	4,68

Source: Estimations et calculs du secrétariat de la CNUCED d'après la base de données COMTRADE, Division de statistique de l'ONU, mars 2008.

18. Exportations totales de marchandises: niveaux et taux annuels moyens de croissance

Pays	Exportations totales de marchandises (en millions de dollars)					Taux annuels moyens de croissance (en pourcentage)				
	1995	2000	2004	2005	2006	1995-2000	200-2006	2004	2005	2006
Afghanistan	107,1	140,1	159,3	199,8	179,6	4,1	18,0	-8,5	25,4	-10,1
Angola	3 723,0	7 702,0	12 974,0	23 213,0	33 795,0	10,4	41,1	40,5	78,9	45,6
Bangladesh	3 407,2	5 493,2	8 267,5	9 427,0	11 962,6	8,7	18,4	29,1	14,0	26,9
Bénin	332,8	188,4	298,3	288,2	283,1	-12,9	6,3	9,9	-3,4	-1,8
Bhoutan	103,0	103,0	154,0	217,2	348,2	1,0	25,9	15,8	41,0	60,3
Burkina Faso	170,9	184,0	393,5	384,1	482,9	2,9	24,7	23,2	-2,4	25,7
Burundi	178,9	42,8	82,7	117,1	120,1	-19,8	32,8	25,5	41,6	2,6
Cambodge	301,8	1 389,5	2 797,5	3 144,4	3 990,5	41,7	20,9	32,1	12,4	26,9
Cap-Vert	31,5	49,3	15,2	89,4	110,3	5,2	70,7	21,9	488,4	23,3
Comores	11,0	6,9	14,0	9,0	7,5	-9,7	-6,6	16,6	-35,5	-17,4
Djibouti	14,0	13,0	13,0	13,5	18,9	-2,1	5,8	0,0	4,0	39,7
Érythrée	73,0	18,8	11,0	10,6	11,2	-28,0	-17,9	66,4	-4,2	5,6
Éthiopie	421,9	482,0	614,7	926,2	1 043,0	2,6	23,4	19,9	50,7	12,6
Gambie	18,7	16,2	18,1	5,1	11,5	0,7	15,7	256,3	-71,8	125,0
Guinée	701,9	522,4	787,0	965,4	976,2	-7,9	13,7	3,0	22,7	1,1
Guinée-Bissau	44,0	62,0	80,0	94,6	83,9	8,7	9,8	15,9	18,2	-11,3
Guinée équatoriale	86,0	1 097,0	1 889,0	2 933,4	3 804,3	61,6	29,4	31,5	55,3	29,7
Haïti	35,0	313,0	394,0	473,4	522,6	68,4	15,1	13,9	20,2	10,4
Îles Salomon	168,0	65,0	74,0	80,1	91,5	-15,4	32,3	-3,9	8,2	14,3
Kiribati	7,2	12,0	18,0	3,6	6,3	13,0	-17,5	38,5	-80,1	77,3
Lesotho	–	336,2	657,0	609,1	671,9	–	19,7	36,9	-7,3	10,3
Libéria	864,7	691,5	1 011,7	1 436,6	1 490,2	-7,0	12,1	15,6	42,0	3,7
Madagascar	359,9	861,9	971,2	835,9	1 008,2	10,3	2,8	-0,8	-13,9	20,6
Malawi	433,3	379,3	458,7	495,5	668,4	-2,8	8,0	-8,7	8,0	34,9
Maldives	49,8	76,2	169,7	154,2	135,6	7,1	14,9	50,3	-9,2	-12,0
Mali	443,0	472,7	987,5	1 147,6	1 476,6	3,9	13,8	-2,0	16,2	28,7
Mauritanie	509,3	342,8	435,2	556,4	1 258,7	-7,5	27,2	35,7	27,8	126,2
Mozambique	174,3	364,0	1 503,8	1 783,0	2 381,1	12,9	28,7	44,1	18,6	33,5
Myanmar	860,0	1 647,1	2 572,1	4 121,3	4 863,3	14,3	13,8	3,5	60,2	18,0
Népal	359,2	708,8	756,0	829,7	759,7	13,7	4,2	15,8	9,7	-8,4
Niger	273,4	330,4	278,9	347,7	355,7	0,4	13,7	22,3	24,7	2,3
Ouganda	575,3	402,8	653,5	812,8	962,2	-7,1	17,6	22,9	24,4	18,4
Rép. centrafricaine	119,5	79,3	101,0	116,4	144,3	-5,9	16,3	53,8	15,2	24,0
Rép. dém. du Congo	1 563,0	824,1	1 850,1	2 190,2	2 300,2	-13,7	22,0	34,6	18,4	5,0
Rép. dém. populaire lao	311,0	330,0	361,1	549,6	876,5	0,6	21,0	-4,5	52,2	59,5
Rép.-Unie de Tanzanie	685,0	655,8	1 329,8	1 544,5	1 689,9	-2,2	17,9	17,5	16,1	9,4
Rwanda	52,0	52,0	98,0	125,3	135,4	15,2	26,1	94,6	27,8	8,1
Samoa	9,0	14,0	85,4	84,9	84,9	13,0	5,9	-1,9	-0,6	0,0
Sao Tomé-et-Principe	5,0	2,8	3,6	3,4	3,9	-14,5	0,5	-46,4	-3,9	13,4
Sénégal	530,8	693,0	1 315,4	1 470,8	1 491,6	6,4	17,4	13,9	11,8	1,4
Sierra Leone	42,0	13,0	139,0	159,0	216,6	-30,9	51,3	51,1	14,4	36,3
Somalie	148,7	121,2	87,1	181,0	160,8	-4,8	8,7	-41,1	107,7	-11,1
Soudan	685,2	1 631,0	3 612,0	4 505,8	5 478,7	11,5	26,9	45,6	24,7	21,6
Tchad	116,2	89,4	1 258,1	1 961,8	2 274,7	-4,4	135,0	1 293,3	55,9	16,0
Timor-Leste	34,0	16,0	53,4	78,5	114,1	-9,1	38,5	84,1	47,1	45,3
Togo	382,8	191,7	408,3	359,9	359,7	-10,1	10,0	-17,4	-11,9	-0,1
Tuvalu	1,1	1,0	1,9	1,2	3,5	-2,6	15,1	-24,9	-37,3	194,4
Vanuatu	28,0	23,2	37,0	38,0	44,9	-3,9	21,1	37,1	2,6	18,3
Yémen	1 917,5	4 077,8	4 050,8	5 608,9	6 264,0	7,2	16,7	8,5	38,5	11,7
Zambie	1 055,0	892,4	1 575,6	1 809,8	3 770,4	-1,4	29,6	60,7	14,9	108,3
PMA	22 525,5	34 221,8	55 878,0	76 513,6	99 294,7	51,9	33,3	28,4	36,9	29,8
<i>PMA d'Afrique et Haïti</i>	<i>14 813,8</i>	<i>20 066,0</i>	<i>36 287,5</i>	<i>51 873,6</i>	<i>69 447,8</i>	<i>35,5</i>	<i>38,3</i>	<i>34,0</i>	<i>43,0</i>	<i>33,9</i>
<i>PMA d'Asie</i>	<i>7 367,0</i>	<i>13 889,4</i>	<i>19 118,3</i>	<i>24 097,7</i>	<i>29 244,4</i>	<i>88,5</i>	<i>23,7</i>	<i>18,9</i>	<i>26,0</i>	<i>21,4</i>
<i>PMA insulaires</i>	<i>344,7</i>	<i>266,4</i>	<i>472,2</i>	<i>542,3</i>	<i>602,5</i>	<i>-22,7</i>	<i>13,0</i>	<i>24,4</i>	<i>14,8</i>	<i>11,1</i>
Autres pays en développement	1 395 076,8	1 989 475,9	2 989 516,8	3 643 340,4	4 370 213,2	5,7	19,9	26,4	21,9	20,0
Ensemble des pays en développement	1 417 602,3	2 023 697,7	3 045 394,8	3 719 854,0	4 469 507,9	5,8	20,0	26,4	22,1	20,2

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après la base de données COMTRADE, Division de statistique de l'ONU, mars 2008.

19. Importations totales de marchandises: niveaux et taux annuels moyens de croissance										
Pays	Importations totales de marchandises (en millions de dollars)					Taux annuels moyens de croissance (en pourcentage)				
	1995	2000	2004	2005	2006	1995-2000	2000-2006	2004	2005	2006
Afghanistan	464,0	796,2	2 088,4	3 909,3	4 130,9	5,4	42,8	10,6	87,2	5,7
Angola	1 468,1	3 040,2	3 573,2	5 118,0	6 908,9	14,3	16,3	4,9	43,2	35,0
Bangladesh	5 438,4	7 611,3	11 372,7	13 107,9	15 279,4	6,9	13,3	12,1	15,3	16,6
Bénin	719,0	547,1	893,8	898,7	1 011,3	-3,0	9,7	0,2	0,5	12,5
Bhoutan	113,0	175,0	304,0	285,8	310,4	9,7	11,3	22,1	-6,0	8,6
Burkina Faso	483,8	724,5	1 264,0	1 392,1	1 419,1	9,0	24,4	33,8	10,1	1,9
Burundi	270,5	150,2	172,7	257,0	414,4	-7,7	24,7	19,4	48,8	61,2
Cambodge	218,0	1 438,8	2 062,7	2 478,0	2 996,2	51,2	14,6	16,2	20,1	20,9
Cap-Vert	326,8	237,3	429,2	438,2	538,2	-6,7	16,3	21,0	2,1	22,8
Comores	62,4	71,9	76,1	87,8	102,5	4,6	14,8	24,5	15,4	16,8
Djibouti	177,0	156,1	168,0	178,3	215,8	-2,9	5,4	1,8	6,1	21,1
Érythrée	434,0	327,8	472,1	486,8	552,7	-5,7	3,3	9,1	3,1	13,5
Éthiopie	1 141,0	1 260,4	2 873,8	4 094,8	5 207,3	2,1	26,3	7,0	42,5	27,2
Gambie	214,5	189,4	236,7	259,6	259,3	-2,9	16,2	45,6	9,7	-0,1
Guinée	818,5	612,4	619,2	735,9	807,7	-5,7	5,3	2,8	18,8	9,8
Guinée-Bissau	56,8	49,1	82,0	104,5	91,4	-7,2	11,5	18,8	27,4	-12,5
Guinée équatoriale	50,1	451,1	844,0	1 136,2	1 098,7	41,2	22,1	34,8	34,6	-3,3
Haïti	654,1	1 040,1	1 317,0	1 466,0	1 637,3	11,6	9,8	10,9	11,3	11,7
Îles Salomon	154,1	98,0	100,0	151,7	165,3	-9,4	18,2	21,9	51,6	8,9
Kiribati	34,1	39,1	57,0	74,0	61,4	2,1	17,3	21,3	29,8	-17,0
Lesotho	—	613,3	1 431,1	1 469,5	1 535,3	—	21,7	40,2	2,7	4,5
Libéria	5 592,7	5 416,1	4 263,7	4 933,4	6 446,3	1,1	8,2	8,1	15,7	30,7
Madagascar	549,5	990,7	1 651,9	1 685,9	1 760,3	7,1	20,6	25,3	2,1	4,4
Malawi	500,4	532,1	928,7	1 165,2	1 209,2	2,1	17,2	18,2	25,5	3,8
Maldives	267,9	388,6	641,8	744,9	926,5	8,1	20,7	36,3	16,1	24,4
Mali	774,1	806,4	1 364,4	1 703,3	1 990,3	1,6	16,7	7,3	24,8	16,8
Mauritanie	455,2	353,6	1 340,0	1 342,0	1 073,3	-2,9	35,0	246,8	0,2	-20,0
Mozambique	727,0	1 161,6	2 034,7	2 408,2	2 869,3	10,8	20,6	28,8	18,4	19,1
Myanmar	1 348,1	2 401,1	2 254,2	1 977,5	2 155,2	14,5	-5,2	7,8	-12,3	9,0
Népal	1 292,0	1 557,9	1 870,1	1 859,0	2 098,9	—	7,7	3,8	-0,6	12,9
Niger	344,6	384,6	667,2	735,6	688,0	2,8	14,3	19,1	10,3	-6,5
Ouganda	1 037,6	953,9	1 720,2	2 054,1	2 557,3	0,3	21,6	25,1	19,4	24,5
Rép. centrafricaine	265,5	70,5	159,0	186,4	198,7	-21,4	27,8	59,6	17,2	6,6
Rép. dém. du Congo	871,1	697,1	1 986,1	2 269,6	2 799,5	-7,4	28,1	24,6	14,3	23,3
Rép. dém. populaire lao	589,0	535,1	506,1	626,2	752,3	-4,3	8,5	-3,4	23,7	20,1
Rép.-Unie de Tanzanie	1 653,0	1 586,4	2 551,9	3 274,7	4 439,5	2,2	21,7	17,9	28,3	35,6
Rwanda	241,1	211,1	284,0	402,5	496,4	-1,2	13,5	8,8	41,7	23,3
Samoa	95,0	106,1	209,8	238,9	275,0	2,8	17,4	39,5	13,9	15,1
Sao Tomé-et-Principe	29,0	29,8	41,4	49,9	71,1	5,2	18,7	1,5	20,3	42,7
Sénégal	1 224,5	1 552,8	2 839,1	3 497,7	3 671,0	0,7	17,3	18,4	23,2	5,0
Sierra Leone	134,1	149,0	286,1	344,3	388,9	-6,5	11,0	-5,6	20,3	13,0
Somalie	154,5	324,4	284,4	571,5	602,2	17,0	14,9	-28,7	101,0	5,4
Soudan	1 184,9	1 657,4	4 034,8	7 366,8	8 844,5	4,9	37,4	39,2	82,6	20,1
Tchad	179,7	136,3	358,3	420,9	456,4	-6,5	4,0	2,4	17,5	8,4
Timor-Leste	112,0	126,0	113,5	101,6	104,6	-2,5	-11,6	-48,7	-10,5	2,9
Togo	556,3	323,6	557,8	592,6	637,4	-7,2	12,3	-1,9	6,2	7,6
Tuvalu	5,2	7,1	16,7	29,0	39,0	9,5	31,6	-3,5	73,5	34,4
Vanuatu	95,0	86,7	128,1	149,4	159,7	-1,3	14,7	21,9	16,7	6,8
Yémen	1 816,7	2 326,5	3 734,0	4 862,7	4 935,1	2,1	15,4	1,6	30,2	1,5
Zambie	708,2	888,0	2 152,1	2 558,0	3 074,3	3,8	25,9	36,7	18,9	20,2
PMA	36 102,2	45 389,6	69 418,1	86 282,2	100 463,7	4,5	17,1	15,9	24,3	16,4
<i>PMA d'Afrique et Haïti</i>	<i>23 641,5</i>	<i>27 357,1</i>	<i>43 412,2</i>	<i>55 110,1</i>	<i>65 361,9</i>	<i>3,0</i>	<i>19,4</i>	<i>20,0</i>	<i>26,9</i>	<i>18,6</i>
<i>PMA d'Asie</i>	<i>11 279,3</i>	<i>16 842,0</i>	<i>24 192,1</i>	<i>29 106,5</i>	<i>32 658,4</i>	<i>7,7</i>	<i>13,2</i>	<i>9,2</i>	<i>20,3</i>	<i>12,2</i>
<i>PMA insulaires</i>	<i>1 181,5</i>	<i>1 190,5</i>	<i>1 813,8</i>	<i>2 065,5</i>	<i>2 443,4</i>	<i>-0,1</i>	<i>15,4</i>	<i>17,0</i>	<i>13,9</i>	<i>18,3</i>
Autres pays en développement	1 443 381	1 810 939	2 745 002	3 259 438	3 794 455	2,8	18,3	26,8	18,7	16,4
Ensemble des pays en développement	1 479 483	1 856 328	2 814 421	3 345 720	3 894 919	2,8	18,3	26,5	18,9	16,4

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après la base de données COMTRADE, Division de statistique de l'ONU, mars 2008.

20. Principaux marchés pour les exportations des PMA: parts en pourcentage en 2006

Pays	Pays développés						Pays en transition	Pays en développement						Solde non réparti
	Total	Union européenne (25 pays)	Japon	États-Unis et Canada	Autres pays en développement	Total		Chine	Inde	Principaux exportateurs de pétrole	Nouveaux pays industriels		Autres pays en développement	
											1 ^{re} génération	2 ^e génération		
Afghanistan	35,8	20,2	0,2	14,9	0,6	6,6	57,6	0,1	22,0	4,5	1,6	0,1	29,4	0,0
Angola	50,7	8,5	1,9	39,9	0,4	0,0	49,3	34,2	0,0	0,5	6,8	0,4	7,4	0,0
Bangladesh	78,0	46,7	1,1	28,7	1,4	0,5	9,1	0,7	1,2	1,3	2,3	0,8	2,9	12,4
Bénin	21,1	20,9	0,0	0,1	0,0	0,1	78,9	20,9	7,0	7,2	0,8	10,6	32,5	0,0
Burkina Faso	10,7	8,4	2,0	0,2	0,1	0,0	85,9	41,9	1,1	1,6	16,3	7,1	17,9	3,4
Burundi	51,2	16,1	0,5	0,9	33,7	1,1	26,8	...	0,0	2,1	1,2	...	23,6	20,8
Cambodge	76,3	18,2	1,0	56,6	0,6	0,2	23,4	0,4	0,0	0,1	19,4	0,7	2,8	0,1
Cap-Vert	93,1	85,6	...	2,6	2,6	0,0	6,6	...	0,0	0,4	0,1	0,1	6,1	0,2
Comores	77,0	71,7	0,2	4,9	0,2	0,5	21,1	...	3,1	3,2	8,3	0,1	6,4	1,4
Djibouti	3,4	2,4	...	0,9	0,1	...	96,6	0,1	1,1	6,5	0,5	0,1	88,3	0,0
Éthiopie	49,9	30,6	7,8	7,7	3,8	0,6	34,9	11,0	1,0	10,9	0,5	0,6	10,9	14,6
Gambie	38,7	35,3	1,8	0,7	0,3	0,6	60,7	1,1	38,5	0,0	0,6	13,1	7,4	0,0
Guinée	41,8	31,7	0,0	10,0	0,1	27,4	14,4	0,8	1,9	0,0	9,2	0,1	2,3	16,4
Guinée-Bissau	3,0	2,6	0,0	0,3	...	0,0	97,0	...	76,1	18,1	0,9	0,1	1,9	0,0
Guinée équatoriale	56,1	26,5	3,9	25,0	0,7	0,0	43,9	30,9	0,0	0,0	10,6	0,0	2,3	0,0
Haïti	87,4	3,6	0,2	83,0	0,6	0,0	12,4	0,2	0,1	0,9	0,8	0,3	10,1	0,2
Îles Salomon	17,7	5,6	8,9	1,2	2,0	...	73,0	48,0	1,0	0,1	11,0	10,1	2,7	9,3
Libéria	71,2	56,0	0,8	12,4	1,6	0,6	28,2	0,1	1,6	0,2	4,1	4,8	17,3	0,0
Madagascar	86,9	57,1	2,6	26,6	0,5	0,1	10,1	2,1	1,5	0,3	2,7	0,4	3,1	2,9
Malawi	43,4	28,3	3,1	9,7	2,3	7,8	48,2	0,1	0,5	1,3	1,1	1,6	43,6	0,6
Maldives	42,5	30,2	10,3	1,5	0,4	0,0	57,5	0,3	0,7	6,2	2,6	33,6	14,2	0,0
Mali	20,4	11,9	0,1	2,6	5,8	0,1	74,3	35,2	2,0	0,6	7,1	12,1	17,4	5,2
Mauritanie	53,9	44,3	5,4	3,5	0,7	3,7	41,1	26,3	0,1	3,1	0,2	0,0	11,4	1,3
Mozambique	68,9	66,1	0,3	0,3	2,2	0,4	24,9	1,4	1,3	0,2	0,2	1,1	20,8	5,8
Myanmar	13,2	7,4	5,2	0,2	0,4	0,1	79,6	5,2	12,7	0,7	4,5	51,8	4,7	7,1
Népal	26,7	12,1	1,0	12,7	0,9	0,1	70,8	0,2	67,9	0,3	0,9	0,1	1,4	2,4
Niger	64,2	35,4	0,0	27,0	1,7	11,3	24,5	0,2	0,2	18,6	0,5	0,1	4,8	0,0
Ouganda	53,6	48,0	0,9	3,5	1,2	1,4	35,9	2,3	0,6	8,7	1,9	1,8	20,5	9,1
Rép. centrafricaine	67,4	62,4	1,3	3,6	0,1	0,0	32,5	6,9	0,3	2,9	0,4	8,0	14,0	0,0
Rép. dém. du Congo	50,8	45,7	0,1	5,0	0,0	0,1	48,8	21,1	0,5	0,4	0,0	0,2	26,5	0,3
Rép. dém. populaire lao	15,4	10,6	1,0	1,2	2,6	0,1	63,7	4,1	0,0	0,1	4,5	45,1	9,9	20,8
Rép.-Unie de Tanzanie	40,7	23,9	5,3	4,5	4,8	1,9	49,3	8,8	8,8	5,4	2,7	3,8	19,8	8,1
Rwanda	28,3	23,6	0,0	4,4	0,3	2,1	21,0	10,3	0,1	0,8	0,2	2,2	7,4	48,6
Samoa	50,3	0,8	0,7	3,4	45,4	...	44,5	0,0	0,0	0,2	11,4	0,5	32,4	5,1
Sao Tomé-et-Principe	87,2	84,0	0,4	2,5	0,3	0,1	12,6	...	0,2	2,9	0,7	2,2	6,7	0,0
Sénégal	28,5	23,5	1,0	0,5	3,4	0,0	54,9	0,7	5,8	3,7	0,9	0,2	43,6	16,6
Sierra Leone	89,3	67,5	0,4	19,9	1,5	0,5	6,9	0,4	1,7	0,4	0,8	0,3	3,2	3,2
Somalie	1,0	0,7	0,2	0,1	0,0	0,0	98,9	0,9	4,0	88,2	0,2	1,0	4,6	0,0
Soudan	52,3	2,3	48,0	1,2	0,8	0,1	47,3	31,0	0,7	5,5	4,2	0,9	5,1	0,3
Tchad	83,0	1,8	0,5	80,6	0,2	0,0	16,9	10,4	0,0	0,0	4,6	1,3	0,6	0,0
Togo	26,4	23,8	0,0	0,9	1,6	0,4	71,9	3,5	4,6	3,7	1,6	2,6	55,9	1,3
Vanuatu	17,0	3,4	11,4	1,0	1,2	0,1	82,6	0,4	16,7	0,2	1,1	60,4	3,8	0,3
Yémen	14,2	2,4	3,5	6,7	1,5	0,0	85,2	31,4	17,4	9,8	7,6	17,4	1,6	0,5
Zambie	52,3	12,7	0,6	0,5	38,5	0,1	47,6	10,3	0,5	0,0	0,5	0,0	36,3	0,0
PMA	51,6	20,1	4,8	24,1	2,5	0,7	44,2	19,2	3,2	2,2	5,5	4,9	9,1	3,5
<i>PMA d'Afrique et Haïti</i>	52,5	18,0	5,9	25,5	3,0	0,9	44,8	24,2	0,9	1,9	5,3	0,8	11,7	1,7
<i>PMA d'Asie</i>	49,9	25,1	2,2	21,4	1,2	0,3	42,4	8,2	8,4	2,9	5,9	13,7	3,4	7,4
<i>PMA insulaires</i>	33,5	15,8	7,8	1,7	8,1	0,0	62,9	13,4	5,3	1,5	5,9	26,6	10,1	3,5
Autres pays en développement	50,4	17,5	8,2	22,2	2,4	1,8	45,9	9,5	1,4	4,5	14,7	5,7	10,1	1,9
Ensemble des pays en développement	50,4	17,5	8,2	22,3	2,4	1,7	45,9	9,7	1,4	4,4	14,5	5,7	10,1	2,0

Source: CNUCED, Manuel de statistiques 2007, et estimations du secrétariat de la CNUCED d'après des données du FMI, Direction of Trade Statistics, données en ligne, mars 2008.

21. Principaux marchés pour les importations des PMA: parts en pourcentage en 2006

Pays	Pays développés					Pays en transition	Pays en développement							Solde non réparti
	Total	Union européenne (25 pays)	Japon	États-Unis et Canada	Autres pays en développement		Total	Chine	Inde	Principaux exportateurs de pétrole	Nouveaux pays industrialisés		Autres pays en développement	
											1 ^{re} génération	2 ^e génération		
Afghanistan	29,9	15,0	1,9	12,1	0,8	13,9	56,3	2,9	5,1	1,2	2,2	2,1	42,8	0,0
Angola	57,5	37,6	1,8	15,8	2,3	0,9	41,4	8,8	1,6	0,2	11,4	1,3	18,1	0,2
Bangladesh	16,7	8,3	3,7	2,8	1,8	3,5	71,3	17,7	12,5	12,6	16,1	7,1	5,2	8,4
Bénin	53,4	42,2	1,1	9,0	1,1	0,1	46,5	6,0	0,7	4,7	5,8	5,3	24,0	0,0
Burkina Faso	34,6	32,0	0,6	1,6	0,4	1,8	57,5	1,5	1,9	3,3	0,9	0,8	49,2	6,0
Burundi	29,4	18,4	7,8	2,9	0,3	4,7	43,4	4,4	3,4	12,7	0,2	...	22,7	22,5
Cambodge	10,0	4,1	4,3	0,9	0,7	0,1	89,6	17,5	0,9	0,2	41,0	20,0	10,0	0,2
Cap-Vert	75,7	73,2	...	2,4	0,2	0,2	19,9	1,7	0,1	4,6	0,2	0,3	13,1	4,2
Comores	39,7	37,6	1,4	0,5	0,2	2,0	56,7	4,8	4,4	11,5	2,8	3,0	30,1	1,7
Djibouti	21,3	14,4	3,2	3,6	0,2	1,2	73,8	11,0	17,9	25,7	3,4	7,1	8,6	3,7
Éthiopie	28,3	20,3	3,1	4,0	1,0	1,9	52,2	11,4	8,1	20,3	1,5	1,5	9,3	17,6
Gambie	25,1	20,7	0,7	3,4	0,3	0,6	74,3	25,2	3,2	3,0	2,2	4,4	36,3	0,0
Guinée	33,4	26,5	2,3	3,5	1,1	1,2	29,4	8,6	3,2	1,6	1,6	1,9	12,5	36,0
Guinée-Bissau	49,8	45,5	0,1	3,2	1,0	0,0	38,4	3,1	0,5	...	0,7	0,9	33,2	11,8
Guinée équatoriale	73,8	33,7	1,1	37,9	1,1	0,8	25,3	2,8	0,5	0,3	6,3	3,9	11,5	0,0
Haïti	62,3	11,5	1,8	48,1	0,9	0,2	37,4	3,4	1,0	1,1	1,1	3,3	27,5	0,1
Îles Salomon	45,0	4,1	7,8	2,5	30,6	...	43,3	2,2	0,1	0,0	24,7	7,0	9,3	11,6
Libéria	25,4	11,2	12,8	1,1	0,3	3,5	71,0	8,2	0,4	0,0	58,3	0,3	3,8	0,0
Madagascar	27,1	23,0	1,1	2,6	0,5	0,1	59,1	12,0	3,0	14,8	8,7	3,2	17,3	13,6
Malawi	26,5	17,9	1,3	7,0	0,2	0,1	72,7	4,3	8,1	...	2,1	1,8	56,4	0,8
Maldives	19,3	10,1	2,6	2,7	3,9	0,0	80,5	1,8	11,1	18,4	24,3	17,4	7,4	0,2
Mali	29,3	26,0	0,2	2,4	0,7	1,2	37,3	3,5	1,4	0,5	0,6	0,4	30,9	32,1
Mauritanie	51,6	42,4	1,2	7,1	1,0	1,6	35,8	8,2	3,7	3,9	0,4	4,0	15,7	10,9
Mozambique	29,1	25,1	0,6	2,7	0,7	...	54,3	2,6	3,2	2,1	1,2	2,8	42,4	16,6
Myanmar	7,1	2,9	3,0	0,2	1,0	0,8	91,9	35,1	4,0	0,2	20,6	30,0	2,0	0,2
Népal	7,9	3,6	1,1	1,4	1,7	0,9	80,1	3,8	61,8	2,5	3,8	6,2	2,0	11,2
Niger	47,2	28,1	0,5	14,6	4,1	0,3	52,5	7,8	2,8	11,0	0,9	1,5	28,5	0,0
Ouganda	29,2	20,0	4,2	3,1	1,9	1,1	68,7	7,1	5,6	10,4	1,0	1,2	43,4	1,0
Rép. centrafricaine	50,5	40,2	0,3	9,3	0,6	0,1	22,7	0,6	0,6	0,7	0,1	0,4	20,2	26,8
Rép. dém. du Congo	44,9	37,5	1,2	4,7	1,4	0,2	54,6	3,6	0,4	1,4	1,1	0,6	47,5	0,2
Rép. dém. populaire lao	5,8	2,4	1,4	0,5	1,5	0,2	92,1	11,3	0,4	...	5,2	69,4	5,8	1,9
Rép.-Unie de Tanzanie	28,6	19,3	2,8	4,8	1,7	1,3	65,6	9,4	6,8	13,8	2,4	5,5	27,9	4,5
Rwanda	30,2	23,5	1,2	2,2	3,3	0,3	43,3	2,2	2,2	3,6	0,3	0,6	34,4	26,2
Samoa	47,7	2,6	8,6	6,4	30,2	...	51,1	4,4	0,5	0,2	17,4	9,6	19,1	1,2
Sao Tomé-et-Principe	86,5	79,5	0,2	5,2	1,7	1,0	12,5	1,7	0,4	3,6	0,3	2,9	3,5	0,0
Sénégal	57,4	49,9	2,8	3,6	1,1	2,2	37,8	4,5	2,6	7,4	1,0	5,4	16,9	2,6
Sierra Leone	39,8	30,0	0,3	8,6	0,9	0,9	53,8	7,7	4,3	0,4	2,6	5,5	33,2	5,5
Somalie	5,5	2,4	0,0	3,0	0,1	0,5	81,2	3,8	8,2	17,4	0,2	3,1	48,7	12,7
Soudan	32,2	24,1	2,6	2,0	3,6	3,1	63,5	17,7	4,5	19,7	3,6	2,5	15,5	1,2
Tchad	59,0	40,6	0,2	14,8	3,4	2,6	38,4	3,0	1,0	10,6	0,4	0,3	23,1	0,0
Togo	67,6	57,0	0,9	8,0	1,6	2,4	30,1	6,4	1,1	1,9	3,8	1,1	15,7	0,0
Vanuatu	56,8	3,7	19,7	3,9	29,4	0,0	40,9	7,4	0,9	...	13,5	3,0	16,0	2,3
Yémen	25,3	14,9	3,2	4,4	2,7	2,9	70,9	12,8	2,4	31,8	2,6	6,7	14,6	0,9
Zambie	21,9	12,2	1,5	2,4	5,8	0,0	78,1	2,7	2,8	10,6	1,4	0,3	60,4	0,0
PMA	32,5	21,2	3,2	6,1	2,0	2,3	62,5	11,1	6,1	9,2	11,1	6,0	18,9	2,7
<i>PMA d'Afrique et Haïti</i>	40,7	28,0	3,1	7,8	1,8	1,6	56,1	8,7	3,5	7,9	9,6	2,4	24,0	1,6
<i>PMA d'Asie</i>	17,1	8,8	3,2	3,4	1,7	3,6	74,5	15,9	10,8	11,6	13,5	12,3	10,4	4,8
<i>PMA insulaires</i>	45,9	26,7	4,8	3,1	11,2	0,2	51,3	2,9	4,3	8,3	14,7	8,6	12,4	2,7
Autres pays en développement	42,4	15,7	10,1	13,4	3,3	2,4	51,1	11,2	1,6	9,3	14,1	7,4	7,5	4,0
Ensemble des pays en développement	42,2	15,9	9,9	13,2	3,2	2,4	51,4	11,2	1,7	9,3	14,0	7,3	7,8	4,0

Source: CNUCED, Manuel de statistiques 2007, et estimations d'après des données du FMI, Direction of Trade Statistics, données en ligne, mars 2008.

22. Composition des courants financiers vers les PMA

(Versements nets)

	Millions de dollars courants						Millions de dollars de 2006 ^e					
	1990	1995	2000	2004	2005	2006	1990	1995	2000	2004	2005	2006
Prêts à des conditions de faveur et dons^a	16 623	17 143	12 621	25 222	25 882	28 181	22 674	19 317	17 123	26 624	26 589	28 181
Pays membres du CAD	16 047	17 097	12 427	25 028	25 601	27 659	21 894	19 266	16 871	26 406	26 295	27 659
<i>Dont:</i>												
Appports bilatéraux	9 888	9 344	7 947	15 971	16 151	17 230	13 462	10 634	10 838	16 910	16 613	17 230
Appports multilatéraux	6 159	7 753	4 480	9 057	9 450	10 429	8 432	8 632	6 033	9 496	9 682	10 429
Pays non membres du CAD	577	46	194	194	281	522	781	50	252	217	294	522
APD totale (dons)	12 223	13 020	10 593	22 156	23 225	52 708	16 769	14 799	14 572	23 282	23 825	52 708
APD totale (prêts, montant net)	4 401	4 123	2 028	3 066	2 657	-24 527	5 905	4 518	2 551	3 342	2 764	-24 527
Coopération technique	3 247	3 711	2 682	4 125	5 023	5 439	4 476	4 242	3 552	4 351	5 151	5 439
Autres ^b	13 376	13 432	9 939	21 097	20 859	22 743	18 198	15 075	13 571	22 273	21 438	22 743
Appports à des conditions commerciales	740	-430	1 072	1 861	115	1 720	1 018	-503	1 582	1 915	119	1 720
Autres appports publics, montant total net	723	-133	341	-456	-68	-871	995	-169	589	-529	-69	-871
Pays membres du CAD	726	-133	334	-451	-68	-878	726	-133	334	-451	-68	-878
<i>Dont:</i>												
Appports bilatéraux	692	-38	339	-607	-289	-953	954	-64	574	-687	-296	-953
Appports multilatéraux	35	-95	-4	156	221	75	46	-105	6	164	226	75
Pays non membres du CAD	-3	...	6	-5	1	7	-4	...	8	-5	1	7
Appports privés, total net	17	-297	731	2 317	183	2 591	23	-334	993	2 444	188	2 591
<i>Dont:</i>												
Crédits à l'exportation (appports nets) ^c	-528	-374	63	-242	292	744	-720	-422	86	-255	300	744
Investissements directs	250	332	22	1 790	580	661	341	374	30	1 889	596	661
Autres ^d	295	-255	646	768	-689	1 186	403	-287	877	811	-708	1 186
Total des appports financiers	17 363	16 713	13 694	27 077	25 997	29 901	23 693	18 813	18 705	28 539	26 707	29 901

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après OCDE/CAD, *International Development Statistics*, données en ligne, mai 2008.

a ADP totale.

b ADP totale à l'exclusion des dons au titre de l'assistance technique.

c Crédits à l'exportation bancaires et non bancaires. Crédits à l'exportation non bancaires à partir de 1995.

d Investissements de portefeuille (actions et obligations).

e Les données relatives au total net des appports privés en dollars constants de 2006 ont été calculées en appliquant un déflateur spécifique aux pays du CAD (2006 = 100).

23. Répartition des flux financiers vers les PMA et vers l'ensemble des pays en développement, par catégorie de flux
(En pourcentage)

	Pays les moins avancés						Ensemble des pays en développement					
	1990	1995	2000	2004	2005	2006	1990	1995	2000	2004	2005	2006
Prêts à des conditions de faveur et dons^a	95,7	102,6	92,2	93,1	99,6	94,2	73,0	33,9	40,9	45,1	36,5	34,6
Pays membres du CAD	92,4	102,3	90,8	92,4	98,5	92,5	64,7	33,4	40,1	44,5	35,9	33,9
<i>Dont:</i>												
Appports bilatéraux	56,9	55,9	58,0	59,0	62,1	57,6	47,1	22,3	28,1	30,3	28,1	25,1
Appports multilatéraux	35,5	46,4	32,7	33,5	36,3	34,9	17,6	11,1	11,9	14,2	7,8	8,8
Pays non membres du CAD	3,3	0,3	1,4	0,7	1,1	1,7	8,3	0,5	0,8	0,6	0,5	0,6
APD totale (dons)	70,4	77,9	77,4	81,8	89,3	176,3	53,3	24,4	30,8	42,5	34,1	49,2
APD totale (prêts, montant net)	25,3	24,7	14,8	11,3	10,2	-82,0	19,7	9,5	10,1	2,7	2,4	-14,7
Coopération technique	18,7	22,2	19,6	15,2	19,3	18,2	15,5	9,6	11,3	11,0	5,7	7,5
Autres ^b	77,0	80,4	72,6	77,9	80,2	76,1	57,5	24,2	29,6	34,1	30,8	27,1
Appports à des conditions commerciales	4,3	-2,6	7,8	6,9	0,4	5,8	27,0	66,1	59,1	54,9	63,5	65,4
Autres appports publics, montant total net	4,2	-2,6	7,8	6,9	0,4	5,8	25,7	66,1	59,1	54,9	63,5	65,4
Pays membres du CAD	4,2	-0,8	2,5	-1,7	-0,3	-2,9	25,9	7,2	3,7	-7,4	-0,2	-4,9
<i>Dont:</i>												
Appports bilatéraux	4,0	-0,2	2,5	-2,2	-1,1	-3,2	10,8	5,2	-5,8	-4,2	-1,2	-4,8
Appports multilatéraux	0,2	-0,6	0,0	0,6	0,8	0,3	15,1	2,0	10,3	-3,5	0,7	-0,4
Pays non membres du CAD	0,0	...	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,3	...	-0,8	0,2	0,3	0,3
Appports privés, total net	0,1	-1,8	5,3	8,6	0,7	8,7	1,3	58,9	55,4	62,3	63,7	70,3
<i>Dont:</i>												
Crédits à l'exportation (appports nets) ^c	-3,0	-2,2	0,5	-0,9	1,1	2,5	-0,7	4,0	6,4	5,8	5,8	4,1
Investissements directs	1,4	2,0	0,2	6,6	2,2	2,2	28,7	34,8	47,0	59,0	37,1	45,9
Autres ^d	1,7	-1,5	4,7	2,8	-2,7	4,0	-26,7	20,1	1,9	-2,5	20,7	20,4
Total des appports financiers	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Pour les sources et les notes, voir le tableau 22.

**24. Parts des PMA dans les flux financiers vers l'ensemble
des pays en développement, par catégorie de flux**
(En pourcentage)

	1990	1995	2000	2004	2005	2006
Prêts à des conditions de faveur et dons^a	35,4	38,1	37,9	46,8	31,5	37,0
Pays membres du CAD	38,6	38,5	38,1	47,1	31,6	37,0
<i>Dont:</i>						
Apports bilatéraux	32,7	31,5	34,7	44,1	25,5	31,1
Apports multilatéraux	54,4	52,5	46,2	53,6	53,5	53,5
Pays non membres du CAD	10,8	7,4	28,3	25,4	23,3	38,3
APD totale (dons)	35,7	40,1	42,2	43,7	30,2	48,6
APD totale (prêts, montant net)	34,8	32,8	24,7	96,7	49,9	75,9
Coopération technique	32,5	28,9	29,3	31,3	39,0	33,0
Autres ^b	36,2	41,7	41,2	51,9	30,1	38,1
Apports à des conditions commerciales	4,3	...	2,2	2,8	0,1	1,2
Autres apports publics, montant total net	4,4	...	11,2	5,1	18,9	8,1
Pays membres du CAD	4,4	...	9,0	4,9	7,0	7,7
<i>Dont:</i>						
Apports bilatéraux	9,9	12,2	11,0	9,1
Apports multilatéraux	0,4	13,4	...
Pays non membres du CAD	1,8	0,1	1,0
Apports privés, total net	2,0	...	1,6	3,1	0,1	1,7
<i>Dont:</i>						
Crédits à l'exportation (apports nets) ^c	114,7	...	1,2	...	2,2	8,3
Investissements directs	1,4	0,7	0,1	2,5	0,7	0,7
Autres ^d	42,0	2,6
Total des apports financiers	27,0	12,6	16,8	22,7	11,5	13,6
Note:	Aucune donnée n'est indiquée dans les cas où, dans une année quelconque, les versements nets, soit aux PMA, soit aux pays en développement dans leur ensemble, sont négatifs. Pour les autres notes et sources, se reporter au tableau 22.					

25. Apports nets de chaque pays membre du CAD aux PMA au titre de l'APD^a

Pays donateurs ^b	En pourcentage du RNB						En millions de dollars						% de variation
	1990	1995	2000	2004	2005	2006	1990	1995	2000	2004	2005	2006	2006/2000
Luxembourg	0,08	0,14	0,27	0,31	0,35	0,38	10	25	46	87	106	123	167,2
Norvège	0,52	0,35	0,26	0,33	0,35	0,34	532	502	427	837	1 029	1 129	164,1
Danemark	0,37	0,30	0,34	0,31	0,31	0,32	462	511	537	735	814	878	63,5
Suède	0,35	0,22	0,24	0,22	0,31	0,30	775	500	532	762	1 101	1 152	116,5
Irlande	0,06	0,12	0,14	0,21	0,21	0,28	21	66	114	322	365	524	358,2
Pays-Bas	0,30	0,23	0,21	0,27	0,26	0,21	834	933	794	1 541	1 658	1 395	75,7
Belgique	0,19	0,10	0,10	0,18	0,16	0,18	367	274	221	645	609	729	230,5
Royaume-Uni	0,09	0,07	0,10	0,14	0,12	0,16	834	827	1 426	2 994	2 709	3 827	168,4
Finlande	0,24	0,09	0,09	0,09	0,13	0,14	317	106	112	167	245	296	164,4
Portugal	0,17	0,16	0,16	0,53	0,12	0,13	100	165	171	878	210	240	40,7
France	0,19	0,12	0,08	0,15	0,11	0,12	2 286	1 784	1 144	3 169	2 392	2 624	129,4
Suisse	0,14	0,11	0,10	0,11	0,10	0,11	325	347	270	399	405	453	67,8
Canada	0,13	0,08	0,05	0,07	0,09	0,10	740	444	308	702	1 048	1 244	303,6
Allemagne	0,12	0,07	0,07	0,08	0,07	0,09	1 769	1 612	1 212	2 312	1 884	2 642	117,9
Total pays membres du CAD	0,09	0,06	0,05	0,08	0,08	0,09	15 198	13 614	12 448	23 549	24 597	29 448	136,6
Autriche	0,07	0,06	0,06	0,06	0,08	0,08	106	140	113	168	245	252	123,8
Nouvelle-Zélande	0,04	0,05	0,07	0,07	0,07	0,08	18	26	29	65	70	74	152,7
Japon	0,06	0,05	0,04	0,04	0,05	0,07	1 753	2 665	2 159	1 684	2 326	3 340	54,7
Espagne	0,04	0,04	0,03	0,04	0,07	0,06	194	221	144	424	817	767	434,0
Australie	0,06	0,06	0,08	0,06	0,06	0,06	171	210	293	350	419	451	53,9
États-Unis	0,04	0,03	0,02	0,04	0,04	0,05	2 199	1 873	1 989	4 504	4 661	6 416	222,6
Italie	0,13	0,04	0,04	0,05	0,08	0,04	1 382	382	389	788	1 407	789	102,6
Grèce	–	–	0,02	0,01	0,03	0,03	–	–	19	15	79	103	451,3

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après OCDE/CAD, *International Development Statistics*, données en ligne, mai 2008; Division de statistique (DAES) de l'ONU pour le RNB.

a Versements nets y compris le montant imputé de l'APD fournie par des voies multilatérales.

b Classés par ordre décroissant du ratio APD/RNB en 2006.

**26. APD bilatérale aux PMA des pays membres du CAD, de pays non membres du CAD
et d'institutions multilatérales**
(en millions de dollars)

	Versements nets						Engagements					
	1990	1995	2000	2004	2005	2006	1990	1995	2000	2004	2005	2006
Donateurs bilatéraux: pays membres du CAD												
Allemagne	1 160,6	1 100,0	665,0	963,2	1 032,1	1 225,9	1 323,2	1 259,0	496,5	1 009,5	1 130,9	1 462,8
Australie	104,5	139,4	205,8	296,5	330,4	280,6	97,0	156,0	217,3	249,7	321,5	280,6
Autriche	60,9	72,7	65,0	54,8	114,3	72,8	132,4	72,3	60,4	46,2	127,3	80,9
Belgique	273,5	156,9	154,8	458,9	351,0	481,0	273,5	162,0	159,9	488,6	521,4	561,0
Canada	391,6	252,8	195,0	548,6	722,2	744,4	354,0	233,1	265,3	655,7	780,4	789,1
Danemark	295,1	330,2	373,4	493,5	553,2	592,0	269,2	238,4	598,4	663,2	807,9	533,5
Espagne	96,7	122,1	66,8	169,2	404,1	146,6	..	7,3	91,6	195,6	461,6	244,6
États-Unis	1 098,0	1 268,0	1 046,4	3 433,5	4 661,1	5 315,3	1 152,2	1 482,2	1 223,7	4 421,2	5 751,1	6 185,6
Finlande	194,6	66,3	65,6	124,5	138,0	161,6	129,8	45,2	44,6	186,5	206,9	246,9
France	1 857,1	1 425,8	846,1	2 269,3	1 209,9	1 242,1	1 480,3	1 146,5	891,1	2 503,6	1 474,7	1 858,6
Grèce	1,8	15,3	23,8	17,6	1,8	15,3	23,8	17,6
Irlande	13,9	55,7	98,3	270,7	288,2	362,3	13,9	..	98,3	270,7	288,2	362,3
Italie	968,8	275,2	240,1	287,6	291,7	261,1	846,0	529,9	269,0	302,2	463,5	218,8
Japon	1 067,2	1 676,0	1 319,2	914,9	1 311,2	1 139,4	1 144,7	1 824,2	1 266,5	1 848,8	2 559,7	1 676,0
Luxembourg	7,9	21,7	40,5	70,8	82,5	92,5	39,9	70,8	82,5	92,5
Norvège	356,7	371,6	310,8	617,4	712,7	790,9	187,0	393,2	249,3	634,2	866,3	773,2
Nouvelle-Zélande	13,3	20,7	24,7	56,3	57,5	58,4	9,7	..	24,7	57,6	84,8	95,2
Pays-Bas	592,8	673,7	559,9	1 054,9	1 076,4	951,4	681,7	689,3	609,9	802,1	1 188,3	1 474,9
Portugal	99,6	154,6	147,8	824,5	156,8	165,5	..	103,9	293,0	829,1	162,7	171,5
Royaume-Uni	473,0	561,0	1 015,4	2 202,0	1 751,3	2 151,6	480,0	573,4	1 026,7	2 204,1	1 749,8	2 193,7
Suède	530,2	356,5	339,0	586,9	638,8	728,7	332,4	190,2	297,7	527,7	683,5	809,1
Suisse	232,1	243,4	166,1	257,7	244,6	248,7	214,9	151,4	203,5	278,8	207,2	221,2
Total	9 888,0	9 344,1	7 947,2	15 970,7	16 151,4	17 230,2	9 121,7	9 257,2	8 428,9	18 261,0	19 944,1	20 349,5
Donateurs bilatéraux: pays non membres du CAD												
Corée	0,2	14,4	21,3	86,1	114,9	92,1	0,3	8,7	38,3	84,3	144,8	171,7
Hongrie	2,3	20,4	0,5
Islande	2,2	4,7	8,5	13,1
Pologne	0,3	..	0,8	9,6	0,9	93,9	14,0	7,0
République slovaque	1,3	21,9	17,2
République tchèque	0,4	9,5	5,2	9,9	0,4
Thaïlande	61,5
Turquie	..	1,9	0,4	11,3	33,6	80,6	80,6
Pays arabes	571,2	16,3	149,1	42,1	50,0	122,8	541,0	240,1	199,6	175,5	..	125,9
Autres donateurs bilatéraux	3,9	13,1	19,9	26,6	25,8	30,6	19,9	26,5	25,6	1,0
Total	575,6	45,7	193,9	193,6	281,0	522,2	541,3	248,8	258,1	286,3	184,4	386,1
Donateurs multilatéraux												
ATNU	59,0	149,2	113,4	114,9	142,6	85,5
BID (Fonds spécial)	11,7	67,4	26,4	18,7	59,2	49,9	56,0	181,1	1,8	2,3	204,6	102,5
CE	1 168,4	1 565,1	1 013,8	2 642,6	2 909,2	3 124,6	790,8	1 829,5	2 055,1	2 585,8	4 461,3	3 332,2
FAFD	561,3	452,6	206,6	675,6	709,0	1 282,2	864,4	0,0	398,5	967,0	1 027,8	1 229,8
FASD	448,2	410,3	388,4	161,8	268,1	461,3	536,4	400,5	589,5	638,8	577,5	708,2
FEM	8,1	16,0	25,3	35,2
FIDA	120,6	55,3	78,6	109,4	116,6	113,7	72,1	131,3	152,1	185,6	180,2	185,6
FMI (FAS/FASR/ FRPC)	297,9	1 383,9	-33,0	-3,7	-361,4	107,0
FNUAP	46,3	67,8	52,7	114,1	114,4	132,6
Fonds mondial	305,0	604,2	659,5	463,7	638,4	852,3
Fonds nordique de développement	..	24,3	25,1	43,0	42,5	41,4	..	31,1	30,2	59,5	56,8	23,9
HCR	197,6	410,1	172,1	164,1	139,4	134,3
IDA	2 138,0	1 891,8	1 846,4	3 925,7	3 810,9	3 210,0	2 986,0	2 236,6	2 270,4	4 614,7
PAM	501,3	705,9	216,8	179,9	225,5	217,8
PNUD	366,6	232,0	187,1	220,0	228,9	251,6
UNICEF	232,7	348,0	171,3	202,8	256,0	294,8
Institutions des pays arabes	9,4	-10,2	6,6	167,4	159,2	227,5	216,6	..	250,0	204,5	327,2	320,4
Total	6 158,8	7 753,3	4 480,3	9 057,3	9 449,6	10 428,9	5 522,2	4 810,1	5 747,6	9 721,9	7 473,7	6 754,9
Total général	16 622,4	17 143,1	12 621,4	25 221,5	25 882,0	28 181,3	15 185,2	14 316,2	14 434,6	28 269,2	27 602,2	27 490,6

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après OCDE/DAC, *International Development Statistics*, données en ligne, mai 2008.

27. Apports nets aux PMA au titre de l'APD en provenance des pays membres du CAD et d'institutions multilatérales essentiellement financées par ceux-ci: répartition par donateur et parts allouées aux PMA dans le total des apports d'APD aux pays en développement
(En pourcentage)

Pays	Répartition par donateur						Part des PMA dans le total des apports d'APD aux pays en développement					
	1990	1995	2000	2004	2005	2006	1990	1995	2000	2004	2005	2006
Donateurs bilatéraux: pays membres du CAD												
Allemagne	7,0	6,4	5,3	3,8	4,0	4,4	30,3	30,7	37,5	35,9	17,2	23,9
Australie	0,6	0,8	1,6	1,2	1,3	1,0	15,4	18,2	31,0	32,1	31,3	20,1
Autriche	0,4	0,4	0,5	0,2	0,4	0,3	153,1	33,4	37,5	24,0	10,7	8,4
Belgique	1,6	0,9	1,2	1,8	1,4	1,7	72,2	46,3	50,6	71,4	35,9	48,4
Canada	2,4	1,5	1,5	2,2	2,8	2,6	39,5	38,0	42,6	49,5	39,0	49,4
Danemark	1,8	1,9	3,0	2,0	2,1	2,1	61,3	55,6	55,5	57,4	56,6	53,4
Espagne	0,6	0,7	0,5	0,7	1,6	0,5	19,5	19,5	14,5	15,8	27,3	9,4
États-Unis	6,6	7,4	8,3	13,6	18,0	18,9	20,2	40,5	32,6	34,1	23,7	35,1
Finlande	1,2	0,4	0,5	0,5	0,5	0,6	53,1	42,5	51,6	58,6	33,7	55,5
France	11,2	8,3	6,7	9,0	4,7	4,4	38,7	27,8	39,5	54,7	19,5	18,6
Grèce	0,0	0,1	0,1	0,1	14,4	31,2	38,7	30,1
Irlande	0,1	0,3	0,8	1,1	1,1	1,3	87,3	78,9	83,0	81,3	76,1	77,2
Italie	5,8	1,6	1,9	1,1	1,1	0,9	54,4	44,8	103,6	64,8	14,4	15,4
Japon	6,4	9,8	10,5	3,6	5,1	4,0	17,2	18,9	17,0	21,3	14,9	19,2
Luxembourg	0,0	0,1	0,3	0,3	0,3	0,3	60,4	56,0	51,2	55,0	57,1	58,8
Norvège	2,1	2,2	2,5	2,4	2,8	2,8	62,2	59,0	59,2	66,7	59,0	66,5
Nouvelle-Zélande	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	22,6	28,6	41,1	46,3	37,0	42,5
Pays-Bas	3,6	3,9	4,4	4,2	4,2	3,4	37,4	44,4	53,7	66,6	45,6	51,0
Portugal	0,6	0,9	1,2	3,3	0,6	0,6	100,0	96,9	98,0	97,8	93,4	95,0
Royaume-Uni	2,8	3,3	8,0	8,7	6,8	7,6	44,1	46,3	53,5	55,1	26,4	30,8
Suède	3,2	2,1	2,7	2,3	2,5	2,6	57,8	45,9	47,3	57,5	56,8	48,6
Suisse	1,4	1,4	1,3	1,0	0,9	0,9	60,1	52,8	52,6	52,8	33,1	45,7
Total	59,5	54,5	63,0	63,3	62,4	61,1	32,7	31,5	34,7	44,1	25,5	31,1
Donateurs bilatéraux: pays non membres du CAD												
Corée	0,0	0,1	0,2	0,3	0,4	0,3	2,1	26,7	21,2	29,2	26,9	31,5
Hongrie	0,0	0,1	0,0	32,6	93,1	0,7
Islande	0,0	0,0	0,0	0,0	67,5	62,8	69,4	71,8
Pologne	0,0	..	0,0	0,0	0,0	0,3	100,0	..	11,7	69,6	9,8	96,5
République slovaque	0,0	0,1	0,1	29,2	87,2	92,4
République tchèque	0,0	0,0	0,0	0,0	13,4	24,5	17,1	25,7
Thaïlande	0,2	95,3
Turquie	..	0,0	0,0	0,0	0,1	0,3	..	7,4	11,8	14,3	12,4	28,1
Pays arabes	3,4	0,1	1,2	0,2	0,2	0,4	10,8	3,5	28,1	16,2	14,2	30,1
Autres donateurs bilatéraux	0,0	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	19,8	18,3	50,3	46,1	42,1	43,4
Total	3,5	0,3	1,5	0,8	1,1	1,9	10,8	7,4	28,3	25,4	23,3	38,3
Donateurs multilatéraux												
AsDF	2,7	2,4	3,1	0,6	1,0	1,6	41,3	37,6	43,8	26,2	33,4	49,0
BID (Fonds spécial)	0,1	0,4	0,2	0,1	0,2	0,2	10,4	27,8	19,1	7,9	29,8	27,0
CE	7,0	9,1	8,0	10,5	11,2	11,1	53,0	48,4	40,3	48,4	48,6	46,5
FAFD	3,4	2,6	1,6	2,7	2,7	4,5	94,4	80,7	71,5	82,8	86,4	89,4
FEM	0,1	0,1	0,1	0,1	12,6	15,6	18,5	27,6
FIDA	0,7	0,3	0,6	0,4	0,5	0,4	49,2	62,0	60,1	76,1	63,9	55,2
FMI (FAS/FASR/FRPC)	1,8	8,1	-0,3	0,0	-1,4	0,4	92,7	89,4	15,4	2,5	57,4	..
Fonds mondial	1,2	2,3	2,3	54,1	63,4	56,6
Fonds nordique de développement	..	0,1	0,2	0,2	0,2	0,1	..	49,5	66,5	61,3	67,4	60,9
IDA	12,9	11,0	14,6	15,6	14,7	11,4	54,7	41,5	48,2	60,0	61,6	57,7
ONU	8,4	11,2	7,2	3,9	4,3	4,0	51,0	55,8	47,7	46,0	42,5	43,5
Autres	0,1	-0,1	0,1	0,7	0,6	0,8	9,3	43,5	6,5	48,8	46,9	45,9
Total	37,0	45,2	35,5	35,9	36,5	37,0	54,4	52,5	46,2	53,6	53,5	53,5
Total général	100	100	100	100	100	100	35,4	38,1	37,9	46,8	31,5	37,0

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après OCDE/CAD, *International Development Statistics*, données en ligne, mai 2008.

28. Apports totaux de ressources financières et APD de toute provenance à chacun des PMA

(Versements nets en millions de dollars)

Pays	Apports totaux de ressources financières						Dont: APD					
	1990	1995	2000	2004	2005	2006	1990	1995	2000	2004	2005	2006
Afghanistan	120	213	157	2 207	2 795	3 045	122	213	136	2 171	2 752	3 000
Angola	88	491	118	1 085	1 689	153	266	416	302	1 145	437	171
Bangladesh	2 164	862	1 230	1 531	1 710	1 325	2 093	1 282	1 168	1 412	1 336	1 223
Bénin	242	281	227	382	377	370	267	280	238	386	346	375
Bhoutan	49	78	44	78	95	93	46	71	53	78	90	94
Burkina Faso	342	486	342	659	710	971	327	490	335	624	681	871
Burundi	253	279	78	353	373	403	263	287	93	362	365	415
Cambodge	41	568	404	321	558	720	41	551	396	483	541	529
Cap-Vert	104	162	119	209	260	195	105	116	94	143	162	138
Comores	44	40	-2	25	43	31	45	42	19	25	25	30
Djibouti	191	103	91	74	98	185	194	105	71	64	76	117
Érythrée	0	148	183	256	354	136	0	148	176	264	355	129
Éthiopie	982	860	680	1 669	1 919	1 944	1 009	876	686	1 806	1 910	1 947
Gambie	106	43	45	60	68	72	97	45	49	55	61	74
Guinée	283	433	329	223	163	175	292	416	153	272	199	164
Guinée-Bissau	133	116	84	76	77	77	126	118	80	77	79	82
Guinée équatoriale	62	34	22	848	471	1 132	60	33	21	30	38	27
Haïti	153	711	176	260	508	731	167	722	208	260	502	581
Îles Salomon	58	46	55	125	170	216	46	48	68	121	198	205
Kiribati	20	15	18	17	29	-46	20	15	18	17	28	-45
Lesotho	145	209	11	89	51	61	139	113	37	96	69	72
Libéria	519	-54	632	1 256	-2 317	312	114	123	67	213	233	269
Madagascar	429	251	318	1 229	721	888	397	299	322	1 248	914	754
Malawi	515	437	431	507	576	677	500	434	446	501	578	669
Maldives	38	44	11	76	128	143	21	58	19	27	77	39
Mali	471	586	385	534	745	833	479	540	359	568	699	825
Mauritanie	218	214	211	217	203	173	236	230	211	181	196	188
Mozambique	1 046	1 092	1 146	1 388	1 269	1 623	998	1 062	876	1 235	1 277	1 611
Myanmar	115	177	56	86	130	120	161	150	106	124	145	147
Népal	426	412	407	416	415	501	423	429	387	428	425	514
Niger	373	198	183	457	385	-532	388	271	208	541	511	401
Ouganda	660	852	792	1 181	1 241	1 569	663	833	817	1 194	1 177	1 551
République centrafricaine	256	168	50	111	97	138	249	168	75	110	96	134
Rép. dém. du Congo	1 409	240	192	1 786	1 708	1 202	896	195	177	1 824	1 827	2 056
Rép. dém. populaire lao	149	309	287	260	355	1 444	149	307	282	270	296	364
Rép.-Unie de Tanzanie	1 118	872	1 184	1 766	1 659	1 960	1 163	869	1 019	1 751	1 481	1 825
Rwanda	283	641	318	490	559	548	288	695	321	486	571	585
Samoa	54	47	29	21	74	50	48	43	27	31	44	47
Sao Tomé-et-Principe	53	58	36	32	31	25	54	84	35	33	32	22
Sénégal	753	642	474	981	684	841	812	659	423	1 037	672	825
Sierra Leone	63	211	185	355	343	455	59	205	181	354	344	364
Somalie	486	188	100	195	237	400	491	188	101	200	237	392
Soudan	730	295	315	1 014	1 856	2 128	813	237	220	992	1 832	2 058
Tchad	312	284	-226	335	385	298	311	235	130	329	382	284
Timor-Leste	-5	9	649	537	186	147	0	0	231	161	185	210
Togo	256	187	60	108	92	155	258	191	70	64	83	79
Tuvalu	5	8	0	8	8	19	5	8	4	8	9	15
Vanuatu	148	35	71	21	51	79	50	46	46	38	39	49
Yémen	326	119	287	194	324	876	400	167	263	253	336	284
Zambie	578	2 011	701	973	1 332	845	475	2 031	795	1 125	935	1 425
PMA	17 363	16 713	13 694	27 077	25 997	29 901	16 623	17 143	12 621	25 222	25 882	28 181
Ensemble des pays en développement	64 246	133 017	81 386	119 286	225 548	220 545	46 898	45 048	33 286	53 852	82 290	76 202

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après OCDE/CAD, *International Development Statistics*, données en ligne, mai 2008.

29. Versements nets bilatéraux et multilatéraux au titre de l'APD à chacun des PMA

Pays	Par habitant	Versements nets	dont: coopération technique	APD bilatérale ^a	dont: dons	APD multilatérale	dont: dons	Par habitant	Versements nets	dont: coopération technique	APD bilatérale ^a	dont: dons	APD multilatérale	dont: dons
	Dollars	Millions de dollars	En pourcentage de l'APD totale nette				Dollars	Millions de dollars	En pourcentage de l'APD totale nette					
	1995-1996							2005-2006						
Afghanistan	10,3	191,0	23,5	49,9	49,9	50,1	50,1	112,4	2 875,9	33,3	82,2	82,0	17,8	15,6
Soudan	7,6	227,4	29,6	55,6	57,3	44,4	36,6	52,1	1 945,3	8,9	80,0	78,0	20,0	19,4
Rép. dém. du Congo	3,9	180,4	31,2	62,9	71,0	37,1	39,1	32,5	1 941,5	9,8	65,3	56,5	34,7	25,4
Éthiopie*	13,8	846,2	21,0	57,6	52,5	42,4	19,9	24,1	1 928,4	12,0	58,7	56,7	41,3	123,2
Rép.-Unie de Tanzanie*	28,7	869,7	29,0	68,7	68,6	31,3	11,1	42,4	1 653,1	11,9	56,4	56,6	43,6	134,6
Mozambique*	60,2	974,1	21,5	64,4	71,1	35,6	12,5	69,6	1 443,8	14,1	59,0	59,7	41,0	70,3
Ouganda*	34,9	753,3	18,2	54,0	48,2	46,0	18,9	46,4	1 364,0	17,9	59,9	60,0	40,1	147,2
Bangladesh	9,8	1 254,8	21,9	54,3	58,1	45,7	15,2	8,3	1 279,5	14,2	42,1	58,9	57,9	17,3
Zambie*	140,7	1 319,4	11,4	30,1	29,4	69,9	6,1	101,8	1 179,9	14,9	82,3	111,8	17,7	126,7
Madagascar*	23,1	327,1	36,3	65,0	76,2	35,0	16,1	44,1	834,1	12,5	46,1	58,2	53,9	154,8
Burkina Faso*	43,6	454,4	26,1	58,9	59,6	41,1	19,1	54,8	775,9	14,7	47,9	47,7	52,1	95,2
Mali*	58,1	514,7	24,3	54,5	52,1	45,5	12,6	64,6	762,0	17,5	51,9	54,2	48,1	132,3
Sénégal*	67,2	616,6	27,9	66,1	71,9	33,9	13,3	62,8	748,5	39,4	64,5	76,7	35,5	146,1
Malawi*	45,4	462,8	18,7	52,7	48,8	47,3	19,9	46,5	623,0	16,7	59,1	60,8	40,9	206,4
Rwanda*	100,8	580,0	15,4	51,1	51,8	48,9	41,1	61,8	578,0	20,4	52,6	58,2	47,4	126,2
Haïti	68,9	544,8	18,3	60,7	60,2	39,3	19,3	57,8	541,5	30,0	65,0	64,9	35,0	22,9
Cambodge	41,9	483,8	29,2	61,4	61,6	38,6	19,9	38,0	534,8	34,4	69,6	65,6	30,4	13,1
Népal	18,6	408,5	33,9	61,4	61,6	38,6	10,5	17,2	469,6	27,1	71,0	78,8	29,0	15,2
Niger*	27,6	261,4	36,4	68,6	75,9	31,4	22,7	33,8	456,1	18,6	53,7	56,6	46,3	162,9
Burundi	31,7	198,7	18,4	43,3	48,9	56,7	45,3	48,7	390,1	11,8	51,8	51,6	48,2	39,1
Bénin*	45,0	283,9	22,4	62,5	57,4	37,5	12,8	41,8	360,5	28,5	60,4	63,7	39,6	151,3
Sierra Leone*	46,6	193,9	13,6	33,9	31,1	66,1	21,6	62,5	354,0	10,5	46,6	39,7	53,4	43,5
Tchad	36,5	265,4	21,8	47,6	47,6	52,4	20,4	32,3	332,9	13,6	48,9	49,9	51,1	33,8
Rép. dém. populaire lao	67,2	319,0	23,0	49,8	55,9	50,2	9,2	57,8	330,0	24,0	62,1	53,1	37,9	14,1
Somalie	22,0	137,9	27,2	57,6	59,9	42,4	43,3	37,8	314,5	4,4	65,6	65,9	34,4	34,4
Yémen	13,0	204,9	28,8	59,7	65,5	40,3	12,5	14,5	310,3	19,8	47,2	48,7	52,8	18,8
Angola	35,1	437,9	19,5	61,3	57,4	38,7	30,9	18,6	303,8	25,9	50,7	86,3	49,3	42,1
Libéria	66,8	147,9	8,4	49,6	26,7	50,4	50,4	71,4	250,6	22,2	66,4	67,1	33,6	33,6
Érythrée	47,2	152,9	33,5	75,4	73,7	24,6	23,7	52,5	242,0	9,1	58,8	55,3	41,2	22,4
Îles Salomon	123,0	45,2	52,4	79,1	83,4	20,9	12,4	421,1	201,4	73,2	87,2	87,4	12,8	11,8
Timor-Leste	180,9	197,2	38,7	84,9	84,9	15,1	15,1
Mauritanie*	111,1	250,7	18,9	39,4	42,2	60,6	38,4	63,9	191,8	21,7	56,8	59,0	43,2	232,2
Guinée	48,0	356,9	19,3	53,4	52,0	46,6	21,2	19,9	181,2	38,1	67,9	76,0	32,1	35,3
Cap-Vert	286,0	116,1	32,7	67,8	66,0	32,2	18,8	293,0	150,2	29,3	69,0	62,7	31,0	10,1
Myanmar	2,2	94,5	39,6	92,2	152,8	7,8	33,2	3,0	145,6	27,2	65,6	63,5	34,4	35,1
Rép. centrafricaine	48,1	168,2	26,5	74,8	81,7	25,2	12,9	27,1	114,8	33,4	55,7	60,7	44,3	69,7
Djibouti	159,2	100,8	42,8	78,6	76,4	21,4	11,6	119,3	96,8	38,6	74,4	75,1	25,6	20,3
Bhoutan	126,6	64,3	41,6	76,1	76,2	23,9	16,6	142,9	91,9	25,0	58,8	59,9	41,2	22,2
Togo	37,7	173,4	17,0	61,6	60,0	38,4	12,6	12,8	80,7	40,9	70,9	77,7	29,1	34,0
Guinée-Bissau	123,2	148,9	28,7	70,2	50,6	29,8	14,4	49,8	80,7	19,8	48,9	49,0	51,1	52,5
Lesotho	62,1	107,9	30,6	53,0	50,8	47,0	27,8	35,3	70,2	22,2	54,6	58,5	45,4	30,5
Gambie	34,5	40,7	47,1	48,0	62,0	52,0	22,9	41,3	67,7	16,1	34,0	31,9	66,0	27,0
Maldives	179,3	44,9	20,7	61,1	48,0	38,9	9,9	194,0	57,8	15,1	62,0	51,5	38,0	26,1
Samoa	223,3	37,8	48,9	81,8	82,5	18,2	11,2	246,6	45,5	46,9	75,1	75,2	24,9	14,0
Vanuatu	220,2	38,3	51,6	86,4	86,4	13,6	11,1	202,4	44,1	72,4	84,9	86,2	15,2	18,1
Guinée équatoriale	83,0	32,1	43,7	70,1	72,2	29,9	23,5	66,7	32,7	52,2	73,1	80,6	26,9	35,7
Comores	65,2	40,2	38,7	54,7	54,6	45,3	25,5	34,2	27,6	48,4	69,1	76,5	31,9	30,7
Sao Tomé et-Principe*	509,1	65,7	28,2	68,8	48,4	31,2	12,0	173,7	26,7	41,3	68,6	69,0	31,4	39,1
Tuvalu	923,4	9,1	32,5	85,2	85,2	14,8	12,8	1162,1	12,2	25,2	76,8	76,8	23,4	14,8
Kiribati	180,7	14,1	51,1	81,5	81,5	18,5	18,2	-92,2	-8,6	-123,6	170,4	170,4	-70,4	-57,1
PMA	25,6	15 562,5	23,3	56,6	57,2	43,4	19,0	34,8	27 031,6	19,3	63,2	65,8	36,8	74,7
Ensemble des pays en développement	9,5	42 676,3	29,0	67,1	58,7	32,9	14,1	15,1	79 246,4	19,9	76,6	78,7	23,4	38,3

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED d'après OCDE/CAD, *International Development Statistics*, données en ligne, mai 2008; Division de la population/DAES, ONU, janvier 2006.

Note: Les pays ont été classés par ordre décroissant du total des versements d'APD nets reçus en 2005-2006.

a Comprend l'APD provenant des donateurs membres et non membres du CAD.

* PMA ayant atteint le point d'achèvement PPTE (octobre 2007).

30. Investissements étrangers directs dans les PMA: entrées et sorties

(Millions de dollars)

Pays	Entrées d'IED						Sorties d'IED					
	1985	1990	2000	2004	2005	2006	1985	1990	2000	2004	2005	2006
Afghanistan	0,2	0,6	3,6	2,1
Angola	278,0	-334,5	878,5	1 449,2	-1 303,3	-1 140,0	..	0,9	-21,4	35,2	219,4	92,7
Bangladesh	-6,7	3,2	578,7	460,4	692,0	625,0	..	0,5	2,0	5,7	1,9	8,3
Bénin	-0,1	62,4	59,7	63,8	53,0	63,0	..	0,3	3,6	-1,3	-0,4	-0,8
Bhoutan	..	1,6	0,0	3,5	9,0	6,1
Burkina Faso	-1,4	0,5	23,1	14,3	34,2	25,9	0,0	-0,6	0,2	-8,9	-0,2	-2,4
Burundi	1,6	1,3	11,7	0,0	0,6	290,0	-1,1	0,0	0,0
Cambodge	148,5	131,4	381,2	483,2	6,6	10,2	6,3	8,4
Cap-Vert	..	0,3	33,5	20,4	75,5	121,7	..	0,3	1,4	0,1	0,1	0,1
Comores	..	0,4	0,1	0,7	1,0	0,8	..	1,1
Djibouti	0,2	0,1	3,3	38,5	22,2	108,3
Érythrée	27,9	-7,9	-3,0	3,7
Éthiopie	0,2	12,0	134,6	545,1	221,1	364,4
Éthiopie (avant 1992)	0,2	12,0
Gambie	-0,5	14,1	43,5	49,1	44,7	69,9
Guinée	1,1	17,9	9,9	97,9	102,0	108,0	0,0	0,1	..	-1,0	-5,0	..
Guinée-Bissau	1,4	2,0	0,7	1,7	8,7	42,0	-7,5	0,7	-3,8
Guinée équatoriale	2,4	11,1	111,4	1 650,6	1 873,1	1 655,8	..	0,1	-3,6
Haïti	4,9	8,0	13,3	5,9	26,0	160,0	..	-8,0
Îles Salomon	0,7	10,4	1,4	5,7	18,6	18,8	0,0	1,6	0,4
Kiribati	0,2	0,3	17,6	18,8	0,8	12,0
Lesotho	4,8	16,1	31,5	53,3	57,3	57,0	0,1
Libéria	-16,2	225,2	20,8	236,9	-479,5	-81,7	245,0	-3,1	779,9	304,5	436,8	346,4
Madagascar	-0,2	22,4	83,0	95,2	86,0	230,2	..	1,3
Malawi	0,5	23,3	39,6	22,0	26,5	29,7	-0,6	1,6	1,0	0,9
Maldives	1,2	5,6	13,0	14,7	9,5	13,9
Mali	2,9	5,7	82,4	101,0	223,8	185,0	..	0,2	4,0	0,8	-0,9	0,8
Mauritanie	7,0	6,7	40,1	391,6	863,6	-3,4	4,0	2,0	..
Mozambique	0,3	9,2	139,2	244,7	107,9	153,7	0,2	-0,1	0,2	0,4
Myanmar	..	225,1	208,0	251,0	235,8	142,9
Népal	0,7	5,9	-0,5	-0,4	2,4	-6,6
Niger	-9,4	40,8	8,4	19,7	30,3	20,5	1,9	0,0	-0,6	7,1	-4,4	1,6
Ouganda	-4,0	-5,9	180,8	222,2	257,1	306,7
Rép. centrafricaine	3,0	0,7	0,8	24,8	28,6	24,3	0,6	3,8	0,0
Rép. dém. du Congo	69,2	-14,5	23,4	9,9	-78,6	180,0	-1,8	-0,1
Rép. dém. populaire lao	-1,6	6,0	34,0	16,9	27,7	187,4	-0,2	0,2	4,1
Rép.-Unie de Tanzanie	14,5	0,0	216,0	330,6	447,6	376,9	-0,1
Rwanda	14,6	7,7	8,1	7,7	10,5	15,0	0,0	0,0
Samoa	0,4	6,6	-1,5	2,2	-3,6	-1,7	0,4	2,0	1,5
Sao Tomé-et-Principe	3,8	-1,6	-0,6	-0,4
Sénégal	-18,9	56,9	62,9	77,0	44,6	58,0	3,1	-9,5	0,6	13,1	-7,7	4,8
Sierra Leone	-31,0	32,4	38,9	61,2	58,6	42,8	..	0,1	-7,5	2,7
Somalie	-0,7	5,6	0,3	-4,8	24,0	96,0
Soudan	-3,0	-31,1	392,2	1 511,1	2 304,6	3 541,4	8,8
Tchad	53,7	9,4	114,8	495,4	612,9	700,0	0,3	0,1	0,0
Togo	16,3	22,7	41,5	59,4	77,0	56,7	..	4,6	0,4	-12,6	-14,9	-20,3
Tuvalu	-0,9	0,0	0,0	0,0
Vanuatu	4,6	13,1	20,3	17,8	13,4	61,3	0,8	0,8	0,8
Yémen	3,2	-130,9	6,4	143,6	-302,1	-384,7	0,5	..	-8,8	21,5	26,0	36,3
Zambie	51,5	202,8	121,7	364,0	380,0	350,4
PMA	445,6	578,7	4 026,4	9 319,9	7 326,2	9 374,5	250,2	-7,5	766,2	373,6	657,8	487,4
<i>PMA d'Afrique et Haïti</i>	442,8	431,7	3 001,4	8 250,8	6 237,9	8 212,2	249,9	-8,2	762,3	335,0	619,1	431,8
<i>PMA d'Asie</i>	-4,4	111,0	975,3	1 009,9	1 049,7	1 058,0	0,3	0,7	3,9	37,4	34,2	53,0
<i>PMA insulaires</i>	7,2	36,1	49,8	59,2	38,6	104,4	1,2	4,4	2,7
Autres pays en développement	13 751,3	35 313,4	252 061,4	273 709,9	306 989,5	369 696,0	3 661,4	11 920,8	132 574,8	116 962,9	115 202,6	173 901,8
Ensemble des pays en développement	14 196,9	35 892,1	256 087,8	283 029,8	314 315,7	379 070,5	3 911,6	11 913,3	133 341,0	117 336,5	115 860,4	174 389,3

Source: CNUCED, base de données sur les IED et les STN.

31. Dette extérieure et service de la dette, par catégorie de prêteur

(Millions de dollars)

	Dette extérieure (en fin d'année) ^a						% du total		Service de la dette						% du total	
	1985	1990	2000	2004	2005	2006	1985	2006	1985	1990	2000	2004	2005	2006	1985	2006
I. Dette à long terme	59 030	106 222	120 012	139 465	132 896	108 048	80,2	81,2	2 202	3 056	4 504	5 288	6 098	7 872	100,0	100,0
Prêts de l'État et garanti par l'État	58 544	105 369	117 594	137 342	130 930	107 535	79,5	80,8	2 145	2 975	4 437	5 061	5 810	7 682	97,4	97,6
Créanciers publics	50 757	90 628	107 746	126 830	119 303	97 602	69,0	73,3	1 510	2 226	2 868	3 587	3 659	4 842	68,6	61,5
A. À des conditions de faveur	38 313	69 379	90 936	112 900	107 176	85 948	52,0	64,6	682	1 243	2 235	2 538	2 655	3 018	31,0	38,3
Dont:	Of which:															
Bilatérale	25 429	39 481	37 143	35 471	31 638	32 942	34,5	24,8	456	756	1 154	1 039	1 181	1 162	20,7	14,8
Multilatérale	12 884	29 897	53 792	77 429	75 538	53 006	17,5	39,8	226	488	1 081	1 499	1 474	1 856	10,3	23,6
B. À des conditions commerciales	12 444	21 249	16 810	13 930	12 127	11 653	16,9	8,8	827	983	633	1 049	1 004	1 824		
Créanciers privés	7 787	14 741	9 848	10 512	11 627	9 933	10,6	7,5	635	749	1 568	1 474	2 151	2 840	28,8	36,1
Obligations	7	10	7	1	1	1			1	1	0	0	1	0	0,1	0,0
Banques commerciales	2 491	3 159	5 023	6 389	7 647	6 640	3,4	5,0	227	174	1 273	1 107	1 889	2 024	10,3	25,7
Autres créanciers privés	5 289	11 572	4 818	4 122	3 978	3 292	7,2	2,5	407	574	295	367	261	816	18,5	10,4
Prêts privés non garantis	486	852	2 418	2 123	1 967	2 274	0,7	1,7	57	81	67	227	288	199	2,6	
II. Dette à court terme	9 400	13 078	16 782	16 910	18 078	19 948	12,8	15,0	2,5
III. Crédits du FMI	5 181	5 397	5 838	6 397	5 474	3 315	70	25
Total	73 611	124 697	142 632	162 771	156 448	133 082	100,0	100,0

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la Banque mondiale, *Global Development Finance*, données en ligne, mai 2008.

a Encours de la dette.

**32. Encours de la dette extérieure totale et paiements totaux
au titre du service de la dette de chacun des PMA**
(Millions de dollars)

Pays	Dette extérieure (en fin d'année) ^a						Service de la dette ^b					
	1985	1990	2000	2002	2003	2004	1985	1990	2000	2002	2003	2004
Afghanistan	1 771	9
Angola	..	8 592	9 412	9 347	11 782	9 563	..	283	1 680	1 866	2 541	4 213
Bangladesh	6 658	12 439	15 717	20 129	18 928	20 521	195	495	684	646	769	624
Bénin	854	1 292	1 591	1 916	1 855	824	41	33	60	54	60	81
Bhoutan	9	84	204	593	649	713	0	5	7	12	7	9
Burkina Faso	513	832	1 422	2 045	2 042	1 142	25	28	38	48	41	50
Burundi	455	907	1 108	1 390	1 322	1 411	21	40	14	59	39	39
Cambodge	7	1 845	2 628	3 439	3 515	3 527	0	29	19	16	20	28
Cap-Vert	95	134	326	520	543	601	5	6	16	23	32	30
Comores	134	188	237	307	291	282	2	1	2	3	4	3
Djibouti	144	205	262	417	412	464	4	11	11	17	14	21
Érythrée	311	718	736	800	3	19	20	12
Éthiopie	5 206	8 630	5 483	6 644	6 261	2 326	111	201	123	89	80	160
Gambie	245	369	483	672	668	725	1	30	19	25	25	28
Guinée	1 465	2 476	3 388	3 538	3 247	3 281	61	149	131	149	131	141
Guinée-Bissau	318	692	804	765	693	711	5	6	19	39	29	30
Guinée équatoriale	132	241	248	296	272	278	2	1	2	5	4	4
Haïti	757	890	953	1 044	1 034	1 189	21	15	29	72	45	48
Îles Salomon	66	120	155	177	166	173	3	10	9	17	14	4
Kiribati
Lesotho	175	396	672	769	664	670	18	23	56	53	80	46
Libéria	1 243	1 849	2 032	2 715	2 576	2 674	19	2	0	0	0	0
Madagascar	2 520	3 689	4 691	3 790	3 466	1 453	94	155	102	75	66	67
Malawi	1 021	1 558	2 705	3 428	3 183	850	76	103	51	49	60	70
Maldives	83	78	206	353	368	459	9	7	19	32	33	33
Mali	1 456	2 468	2 980	3 320	3 025	1 436	34	43	68	79	70	79
Mauritanie	1 454	2 113	2 378	2 333	2 316	1 630	76	118	66	45	54	69
Mozambique	2 871	4 650	7 257	4 869	4 637	3 265	57	64	84	62	66	53
Myanmar	3 098	4 695	5 928	7 239	6 645	6 828	185	57	75	105	92	70
Népal	590	1 627	2 869	3 358	3 197	3 409	13	52	95	115	116	136
Niger	1 195	1 726	1 677	1 973	1 980	805	95	71	22	35	32	67
Ouganda	1 239	2 606	3 497	4 753	4 427	1 264	56	84	47	70	133	110
Rép. centrafricaine	344	699	858	1 081	1 016	1 020	12	17	12	11	1	63
Rép. dém. du Congo	6 183	10 259	11 692	11 434	10 600	11 201	300	137	0	136	209	311
Rép. dém. populaire lao	619	1 768	2 502	2 524	2 690	2 985	5	8	32	113	165	166
Rép.-Unie de Tanzanie	9 105	6 454	6 931	7 805	7 796	4 240	140	136	150	86	75	101
Rwanda	363	708	1 272	1 661	1 518	419	13	14	21	23	19	30
Samoa	76	92	197	571	656	858	5	4	6	6	6	8
Sao Tomé-et-Principe	63	150	310	366	340	355	3	2	3	6	6	9
Sénégal	2 559	3 744	3 607	3 940	3 883	1 984	103	225	185	297	168	198
Sierra Leone	711	1 197	1 226	1 728	1 682	1 428	15	16	19	24	20	27
Somalie	1 639	2 370	2 562	2 849	2 750	2 836	5	7	0	0	0	0
Soudan	8 955	14 762	16 411	19 353	18 455	19 158	89	23	185	281	356	265
Tchad	216	529	1 138	1 701	1 633	1 772	12	6	24	32	47	52
Timor-Leste
Togo	935	1 281	1 430	1 836	1 708	1 806	90	60	15	4	5	7
Tuvalu
Vanuatu	16	38	74	121	82	86	1	2	2	2	2	3
Yémen	3 339	6 352	5 075	5 488	5 363	5 563	94	108	126	175	148	159
Zambie	4 487	6 905	5 722	7 455	5 378	2 325	87	171	177	211	194	147
Total PMA	73 611	124 697	142 632	162 771	156 448	133 082	2 202	3 056	4 504	5 288	6 098	7 881

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la Banque mondiale, *Global Development Finance*, données en ligne, mai 2008.

a Les chiffres de la dette extérieure comprennent la dette à long terme et à court terme ainsi que les crédits du FMI.

b Les chiffres du service de la dette ne concernent que la dette à long terme.

33. Ratios d'endettement (dette et service de la dette)

(En pourcentage)

Pays	Dette extérieure ^a /PIB						Service de la dette ^b /exportations ^c					
	1985	1990	2000	2003	2004	2005	1985	1990	2000	2003	2004	2005
Afghanistan	21,1
Angola	..	83,7	103,1	47,3	38,5	21,2	..	7,1	20,5	10,7	7,7	7,6
Bangladesh	30,8	41,3	33,4	35,5	31,5	33,2	16,3	26,9	10,4	6,7	6,5	6,5
Bénin	81,6	70,0	70,6	47,3	43,3	17,3	16,6	12,3	17,5	8,9	9,4	..
Bhoutan	5,0	27,5	45,5	83,2	78,3	75,7	0,1	6,2	5,0	3,3	4,1	2,2
Burkina Faso	33,0	26,8	54,5	40,0	36,4	18,5	16,1	8,3	15,9	7,7	8,8	6,2
Burundi	39,6	80,1	156,3	209,2	166,1	156,2	16,7	44,6	25,3	44,1	65,0	39,6
Cambodge	..	165,5	71,9	64,8	56,1	48,6	..	42,3	1,0	0,3	0,4	0,4
Cap-Vert	..	39,5	61,4	56,2	54,4	52,5	..	13,1	10,8	14,0	13,4	14,2
Comores	117,2	75,1	117,2	84,7	75,1	69,9	9,7	2,7	5,9	5,6	6,2	8,1
Djibouti	42,2	45,4	47,6	62,6	58,2	60,3	..	4,5	5,5	5,5	6,0	4,4
Erythrée	49,1	113,1	75,8	73,7	3,1	13,2	22,2	23,2
Ethiopie	55,3	71,4	69,4	70,0	55,0	17,5	20,1	29,9	12,5	5,5	4,8	3,8
Gambie	108,6	116,5	114,8	167,6	144,9	142,0	0,9	16,0	9,2	10,8	12,1	..
Guinée	9,4	92,9	108,9	89,1	97,5	98,9	1,4	18,0	17,9	13,8	16,1	12,2
Guinée-Bissau	221,3	283,7	373,3	283,4	230,0	233,6	34,7	23,7	27,7	11,9	34,7	22,8
Guinée équatoriale	166,2	182,4	19,8	6,0	3,6	3,2	7,2	2,5	0,2	0,1	0,1	0,0
Haiti	37,7	31,1	24,8	27,2	24,0	23,9	6,6	2,9	6,3	6,7	12,0	6,4
Îles Salomon	41,0	57,1	51,9	66,7	55,5	51,5	3,1	10,2	7,6	7,4
Kiribati	0,0	0,0	0,0	0,0
Lesotho	60,5	64,3	78,8	58,3	46,6	44,8	43,9	22,0	21,9	8,4	7,5	10,6
Libéria	132,9	481,0	362,2	590,2	486,9	423,8	4,0	..	0,0	0,0	0,0	0,0
Madagascar	88,2	119,7	121,0	86,9	68,8	26,4	26,8	30,2	8,6	4,5	5,5	4,1
Malawi	90,2	82,9	155,2	130,6	111,5	26,9	27,9	23,0	11,3	5,0	8,1	11,1
Maldives	65,3	36,2	33,0	46,9	49,1	49,5	3,3	2,9
Mali	110,8	101,9	123,0	68,1	57,0	24,5	15,6	10,3	10,4	4,5	5,8	3,7
Mauritanie	212,8	207,3	219,9	150,7	126,1	61,2	18,5	25,3	13,1	9,3	6,8	3,7
Mozambique	64,4	188,8	170,8	85,5	70,5	47,8	44,4	31,6	11,3	4,0	2,9	2,3
Myanmar
Népal	22,5	44,8	52,2	46,2	39,1	38,1	4,4	13,6	7,4	9,1	9,7	9,6
Niger	82,9	69,6	93,2	67,1	57,7	22,0	31,9	18,9	7,0	5,6	6,9	..
Ouganda	35,2	60,5	59,0	69,7	50,6	13,4	11,6	26,9	7,1	6,1	6,1	9,4
Rép. centrafricaine	39,7	47,0	89,4	82,7	74,1	68,3	6,5	7,5	6,2	0,1	6,7	0,3
Rép. dém du Congo	85,9	109,7	271,6	174,0	149,2	131,1	15,2	5,0	0,0	7,1	6,1	8,3
Rép. dém. populaire lao	26,1	204,3	144,2	100,6	93,2	86,9	4,9	8,5	6,2	14,6	14,4	13,4
Rép.-Unie de Tanzanie	..	151,5	76,3	68,8	61,9	33,2	..	25,4	9,8	3,0	2,9	2,4
Rwanda	21,2	27,4	70,2	91,0	70,7	16,8	7,1	9,5	13,9	10,1	10,2	6,7
Samoa	89,4	82,1	85,2	159,6	162,5	202,5	7,1
Sao Tome-et-Principe	341,9	302,3	289,7
Sénégal	86,4	65,5	76,9	49,6	44,9	21,6	12,5	15,5	14,1	9,7	12,7	7,2
Sierra Leone	82,9	184,2	193,4	161,3	138,6	98,5	12,0	11,3	16,1	9,7	9,1	6,2
Somalie	187,0	258,5	9,1	7,5
Soudan	71,9	163,7	132,7	89,3	66,1	51,2	12,5	4,7	9,8	6,4	5,6	5,9
Tchad	21,0	30,4	82,2	38,5	27,7	27,1	10,1	2,8	10,2	1,5	1,0	1,2
Timor-Leste
Togo	122,7	78,6	107,6	89,1	81,0	81,9	24,4	11,0	3,6	0,2	0,5	..
Tuvalu
Vanuatu	13,0	25,4	30,5	36,6	22,3	22,2	0,9	2,3	..	1,3	1,7	..
Yémen	..	131,6	53,8	39,6	32,0	29,2	..	15,7	3,2
Zambie	199,2	210,0	176,7	137,0	74,0	21,7	10,5	14,5	20,2	32,8	8,5	4,7
Ensemble des PMA	64,9	91,3	86,3	66,7	54,3	39,6	12,1	14,4	11,1	7,4	6,4	6,1

Source: Secrétariat de la CNUCED, d'après la Banque mondiale, *World Development Indicators 2007*, et *Global Development Finance 2007*, données en ligne, mai 2008.

Note: Les données concernant le total de la dette comprennent la dette à long terme et à court terme et les crédits du FMI.

a Les chiffres de la dette extérieure comprennent la dette à long terme et à court terme ainsi que les crédits du FMI.

b Les chiffres du service de la dette ne concernent que la dette à long terme.

c Exportations de biens et de services, y compris les services non facteurs.